

595. 10094
présents

TP
ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Article 38 du règlement. Les opinions émises dans les mémoires publiés par la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Deuxième Série.

TOME DIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
M. LUCIEN BUQUET, RUE HAUTEFEUILLE, 49.

1852.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

DESCRIPTION ET ICONOGRAPHIE DE QUELQUES DIPTÈRES DE L'ESPAGNE.

(Suite.)

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 10 Septembre 1851.)

Sous ce même titre, la Société entomologique a daigné admettre dans le premier cahier de ses Annales pour 1850, page 131, une première série de Diptères espagnols, où l'habileté du burin de M. Sébin ne le cède en rien au fidèle et gracieux pinceau du professeur Mieg. De semblables portraits dispenseraient presque de descriptions.

1. *Nemotelus cingulatus*, Duf. (Pl. 1, N° 1, fig. 1 à 5.)

Nigro-subæneus, *aureo brevissime pubescens*, *capite thoraceque concoloribus*; *abdominis marginibus*, *cingulis*

2^e Série, TOME X.

(*primo late interrupto*), *geniculis, tarsi alarumque nervis costalibus flavescentibus*. Long. 3 lin.

Hab. in agro Matritense. Perez.

Plus grand que l'*fuliginosus*, il a la taille du *longirostris* de Wiedeman, sans en avoir ni la longue trompe, ni la tête aussi conoïde. Face noire. Bord postérieur des segments abdominaux à liseré jaune, dilaté sur les côtés. Premier liseré largement interrompu, ne consistant pour chaque côté qu'en une tache. Bordure latérale de l'abdomen d'un jaune uniforme. Bandes du mâle plus larges.

2. *Nemotelus lateralis*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 6.) (Abdom.)

Nigro-subæneus aureo brevissime pubescens, capite thoraceque concoloribus; abdominis segmentis latere solum tenuiter, penultimo postice vix, genubus, tarsi, alarumque nervis costalibus, flavescentibus. Long. 2 1/2 lin.

Hab. in agro Matritense. Mieg.

Un peu plus petit que le *cingulatus*, il en diffère comme espèce. Abdomen tout noir, excepté un liseré latéral. Tête peut-être un peu plus prolongée et capitule des antennes plus oblong. L'individu que j'ai sous les yeux, et dont l'abdomen est figuré, est une femelle.

3. *Anthrax nebulosa*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 7 et 8.)

Rufo-aureo villosa squamosa; alis basi unguiculatis, a medio ad basin obscure maculato-nebulosis, apice limpidis; antennis subulatis; pedibus testaceis. Long. 5 1/2 lin.

Hab. in agro Matritense Mieg.

Facies du *bombyciformis* (*Exoprosopa lutca*, Macq.),

figuré dans ces Annales pour 1850. Bout des ailes noirâtre dans ce dernier, diaphane dans la *nebulosa*. Ergot à l'origine de la côte des ailes. Corselet rayé dans les individus frais.

Il aurait quelques rapports avec l'*E. suavipennis*, Macq., espèce du Cap Vert (Mém. Soc. des sc. de Lille, 1830, p. 403), mais il en diffère, surtout par la disposition des cellules alaires.

4. *Anthrax trinotata*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 9.)

Atra, abdomine fasciis niveis subinterruptis; alarum basi costaque fumoso-nigris, disco triangulatum nigro punctato. Long. 6 lin.

Hab. in agro Matritense. Meig.

J'avais d'abord rapporté cette espèce à l'*A. tripunctata*, Wied. (in Meig. Dipt. Eur.), mais celle de Wiedeman est avec *alis limpidissimis*, ce qui en éloigne évidemment la nôtre.

5. *Anthrax formosa*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 10.)

Nigra subnuda; abdominis basi utrinque puncto, disco quatuor, apice fasciis lateribus abbreviatis tribus, niveis; alis immaculatis, costa vage rufa, basi unguiculatis. Long. 7 lin.

Hab. in agro Matritense. Meig.

Je ne saurais rapporter cette magnifique espèce à aucune de celles mentionnées par Fabricius, Meigen, ou M. Macquart.

6. *Bombylius fumosus*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 11 à 13.)

Niger, griseo-rufescente villosus, subunicolor; alis nigro

fumosis postice insensim hyalinis, nervis tamen subfumosis; pedibus nigris tibiis partim fuscis. Long. 3 1/2 lin.

Hab. in agro Matritense. Mieg.

Il a la taille et l'aspect du *fuscus*, mais il en est très distinct comme espèce.

7. *Ploas macroglossa*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 14 à 16.)

Niger villosus; haustello thoracis longitudine; scutello atro nitidissimo; abdomine conico piloso, fasciis transversis albido griseis; alarum costa late maculisque subanastomosantibus atris; tibiis griseo subsericis. Long. 4 lin.

Hab. flores in campo Matritense. Mieg.

J'ai vainement cherché cette remarquable et rarissime espèce dans Meigen et les divers ouvrages de M. Macquart.

8. *Ploas fuminervis*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 17 à 20.)

Niger villosus; haustello antennis haud longiore; scutello atro nitidissimo nudo; abdomine conico piloso, fasciis transversis, griseis; alarum costa nigrescente, nervis omnibus fumo circumductis, nec non submaculatis. Long. 2 1/2 lin.

Hab. in agro Matritense. Mieg.

Petite et rare espèce que j'avais prise d'abord pour le *P. grisea*, Fabr., mais qui en diffère par plusieurs traits et une taille d'un tiers moindre. Corselet gris cendré, avec une ou trois raies plus claires. Ailes ayant trois ou quatre points nébuleux aux nervures transversales. Non loin de la côte, vers le tiers de la longueur, à partir de l'insertion,

il existe une petite tache sub-diaphane. Pattes uniformément noirâtres.

9. *Dioctria ochrocera*, Duf. (Pl. 1, N° I, fig. 21 à 23.)

Griseo cinerea, mystace nigra; antennarum articulis duobus terminalibus ochraceo-luteis; abdominis nigri nitidi segmentis 2-5 postice utrinque linea transversa alba; alis ad costam subfumosis; halteribus flavis; thoracis dorso sub-bilineato; tibiarum apice tarsisque pilis intermixtis rufis.
Long. 5 1/2 lin.

Hab. in agro Matritense. Meig.

Explication des figures de la planche I^{re}, N° 1.

1. *Nemotelus angulatus*, Duf. ♀.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Antennes détachées.
4. Tête du mâle détachée.
5. Abdomen par sa face inférieure.
6. *Nemotelus lateralis*, Duf. — Abdomen par sa face supérieure.
7. *Anthrax nebulosa*, Duf., grandeur naturelle.
8. Aile détachée et grossie.
9. *Anthrax trinotata*, Duf., grandeur naturelle.
10. *Anthrax formosa*, Duf., grandeur naturelle.
11. *Bombylius fumosus*, Duf.
12. Mesure de sa longueur naturelle.
13. Antennes détachées.
14. *Ploas macroglossa*, Duf.
15. Mesure de sa longueur naturelle.
16. Tête détachée.

17. *Ploas fuminervis*, Duf.
 18. Mesure de sa longueur naturelle.
 19. Tête détachée.
 20. Aile isolée.
 21. *Dioctria ochrocera*, Duf.
 22. Mesure de sa longueur naturelle.
 23. Antennes détachées.
-

NOTE**SUR LES TRANSFORMATIONS
DU *BOMBYLIUS BOGHARIENSIS*,**

NOUVELLE ESPÈCE DE DIPTÈRE QUI HABITE LES POSSESSIONS
FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE ;

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 18 Mai 1951).

Pendant un séjour de six semaines que je fis à Boghar, un des points les plus méridionaux et en même temps les élevés de la province d'Alger, en mai et juin 1850, je trouvai sous les pierres, enfoncée dans une terre assez meuble, sablonneuse et légèrement humide, une puppe que je reconnus pour appartenir à un Diptère, mais qu'il me fut impossible de rapporter à un genre connu. Je m'en emparai avec beaucoup de précaution et la plaçai dans un vase rempli de la même terre dans laquelle je l'avais rencontrée. Afin de la maintenir dans les mêmes conditions, j'eus le soin tous les jours d'humecter légèrement cette terre à la surface, et au bout de deux semaines environ, je fus très surpris un matin de voir cette nymphe à moitié sortie de la cellule qu'elle s'était formée et agiter sa partie antérieure dans tous les sens. Je l'exposai au

soleil, et en l'examinant attentivement, je m'aperçus que la partie supérieure de cette pupa se fendait longitudinalement, et de cette ouverture sortit avec beaucoup de peine et après un travail très laborieux un Diptère que je reconnus pour appartenir au genre des *Bombylius*. Je ne sache pas que les métamorphoses de cette coupe générale soient connues, et en consultant les auteurs qui ont parlé des manières de vivre des Bombyles, voici ce que j'ai remarqué : Latreille, *Règne animal de Cuvier*, tom. 5, p. 402, dit au sujet des *Bombylius* : « Je soupçonne que leurs larves, ainsi que celles du genre suivant (*Geron*, Meigen), sont parasites. » Cette manière de voir de Latreille a été adoptée par beaucoup d'entomologistes et reproduite dans un très grand nombre d'ouvrages d'histoire naturelle. M. Macquart, dans son estimable ouvrage sur les insectes diptères, tom. 2, p. 376, n'adopte pas la manière de voir de Latreille, car il dit que les larves de ces insectes ne sont pas encore connues, et il est probable, ajoute-t-il plus loin, qu'elles vivent dans la terre. Ces diverses remarques, comme on le voit, ne sont qu'à l'état de supposition, et celle de M. Macquart, il faut le dire, est beaucoup plus dans le vrai que l'opinion émise par Latreille. Il m'a été impossible, malheureusement, de me procurer la larve du *Bombylius Boghariensis*, malgré toutes les recherches que j'ai faites, je n'ai toujours rencontré que des nymphes. Cependant, quoique je n'aie pas trouvé la larve de cette curieuse espèce, j'ai l'espoir que les quelques détails que je vais donner dans cette note, aideront les entomologistes qui se livrent à l'étude de cet ordre intéressant, dans la recherche des manières de vivre de ces singuliers Diptères. C'est toujours aux lieux couverts, à l'abri des rayons du soleil et aux broussailles, que la femelle confie sa progéniture.

Les conditions dans lesquelles j'ai rencontré les nymphes de ce *Bombylius*, me permettent de supposer que la femelle ne dépose qu'un œuf sous chaque pierre, et ce qui me fait dire qu'il doit en être ainsi, c'est que j'ai toujours rencontré isolément la nymphe de cette espèce de Bombyle. D'après cette observation, je suis porté aussi à croire que les larves qui composent ce genre ne sont pas parasites, comme le supposent Latreille et beaucoup d'autres entomologistes, mais qu'elles vivent au contraire isolément dans la terre, opinion, au reste, qui avait déjà été émise, mais avec doute, par M. Macquart, et que mon observation vient confirmer.

Nymphe. Elle est longue de 14 millimètres, et sa largeur égale environ 3 millimètres $\frac{3}{4}$. Elle est d'un brun testacé et légèrement arquée. La partie antérieure, ou celle qui représente la tête, est armée de huit fortes épines d'un noir foncé, avec leur base rougeâtre; elles sont placées par paire et ainsi disposées : celles qui forment la première paire et qui sont situées antérieurement, sont légèrement recourbées, indépendantes l'une de l'autre, avec l'espace qui les sépare assez grand; de chaque côté et sur les parties latérales, on aperçoit deux épines, non dépendantes l'une de l'autre et placées sur une légère protubérance; la première ou celle située antérieurement est droite; quant à la seconde ou celle placée postérieurement, elle est un peu moins allongée, sensiblement recourbée, et de plus présente du côté externe un petit appendice spiniforme qui semble indépendant de l'épine, à la naissance de laquelle cet appendice rougeâtre paraît comme implanté; postérieurement, on aperçoit deux épines, droites, placées sur une légère protubérance et dépendantes l'une de l'autre, il est aussi à remarquer que l'es-

pace qui sépare ces deux épines de celles placées sur les parties latérales est beaucoup plus grand que celui qui existe entre ces dernières épines et celles de la partie antérieure. Toute la surface en dessus, qui représente la tête et le thorax, est lisse, et sur les côtés latéraux on aperçoit quelques soies raides, allongées, disposées par paires : des sillons transversaux qui semblent indiquer les divisions du thorax en prothorax, mésothorax et métathorax, se font voir sur les parties latérales : ils sont d'un brun-rougeâtre, ainsi que les stigmates situés de chaque côté et placés à la base, ou plutôt dans l'intervalle qui existe entre le mésothorax et le métathorax. En dessous, on distingue parfaitement les pattes des première et deuxième paires, les ailes, puis le long suçoir situé entre ces derniers organes et les dépassant même à leur extrémité ; quant aux pattes de la troisième paire, elles sont cachées par les organes du vol et ne sont constatables qu'à l'extrémité de ces organes, où on distingue nettement les articles des tarsi. Je ferai aussi remarquer que sur l'enveloppe qui contient les ailes, on aperçoit près de la partie antérieure un petit tubercule spiniforme. L'abdomen est allongé, assez étroit, sensiblement recourbé, avec les segments qui le composent armés en dessus, sur leur partie dorsale, d'une double série transversale de spinules d'un brun-roussâtre : des poils raides, très allongés, formant des lignes transversales hérissent çà et là les segments ; il est encore à remarquer qu'il n'y a que les deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième segments qui présentent deux rangées transversales de spinules ; le premier segment offre seulement une rangée de poils allongés et raides ; le huitième présente une seule rangée transversale de spinules ; quant au neuvième, il est fort remarquable : à sa partie antérieure,

en dessus, on aperçoit une saillie très prononcée, transversale, d'un brun-roussâtre foncé et de consistance cornée; postérieurement, il est terminé par deux forts crochets d'un brun foncé, à direction antérieure: ces crochets, les épines que présentent les segments en dessus, ainsi que celles qui arment la partie antérieure de la tête, servent probablement à cette nymphe à monter et à se maintenir, lorsqu'elle est hors de terre, sur les parois de sa cellule et ensuite de point d'appui, lorsqu'elle est près de se changer en insecte parfait. Sur les parties latérales, on aperçoit les stigmates, qui sont roussâtres et placés dans une concavité assez profonde; les bourrelets formés par les parties latérales sont assez saillants et hérissés de longues soies raides d'un roux-testacé; en dessous, les segments sont entièrement lisses.

Lorsque ce Diptère s'est débarrassé des langes qui le retenaient prisonnier, ses ailes sont molles, son abdomen est très allongé et traîne à terre, ses pattes peuvent à peine le soutenir, et c'est avec la plus grande difficulté qu'il tient verticalement son long suçoir, qui tend toujours à reprendre la position qu'il occupait à l'état de nymphe. Ce que le *Bombylius Boghariensis* recherche dans cet état de mollesse est le soleil, et après y être resté exposé pendant un temps assez prolongé, son abdomen se raccourcit, et ce changement s'opère au moyen d'une liqueur d'un jaune-grisâtre que cet organe laisse échapper par sa partie anale, et qui a beaucoup d'analogie avec celle que rejettent les Lépidoptères nouvellement transformés.

Aussitôt qu'il se sent assez robuste, ou plutôt assez léger pour voler, il prend son essor, mais bien souvent il arrive que, ne pouvant supporter un vol longtemps soutenu, il tombe. Ce n'est qu'à force d'agiter sans cesse son abdomen et de faire vibrer ses ailes qu'il acquiert la légè-

reté voulue pour prendre de nouveau son essor, et c'est alors que, confiant dans les forces que lui a données la nature, il va à la recherche de son semblable pour accomplir l'acte auquel tout être animé est destiné.

Dans les sentiers sablonneux des environs de Boghar, j'ai quelquefois surpris cette espèce qui se plaît à planer pendant longtemps et sans mouvement bien sensible sur les lisières des bois et des broussailles; lorsqu'on cherche à s'en emparer, elle échappe facilement à la main qui veut la saisir par un mouvement brusquement exécuté, soit à droite, soit à gauche.

En comparant ce *Bombylius* avec ceux que j'ai rapportés de mon premier voyage en Algérie pendant les années 1840, 1841 et 1842, je me suis aperçu que je ne possédais pas cette espèce, qu'elle était nouvelle et qu'elle se rapprochait beaucoup d'une autre espèce à laquelle M. Macquart a donné le nom de *Bombylius maculipennis*, et qui est décrite et figurée dans le tome 3^e de mon *Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie*, p. 447, pl. 14, fig. 1. Je suis porté aussi à croire que cette espèce, remarquable par les taches qui ornent les ailes, ainsi que celles présentées par le thorax et l'abdomen, est particulière aux régions élevées, car ce n'est que sur le plateau de Boghar que j'ai toujours rencontré ce singulier *Bombylius*, pendant les mois de mai et juin.

Bombylius Boghariensis, Lucas. (Pl. 1, N^o II.)

Long. 10 millim. Enverg. 25 millim.

B. *Ater, fulvo-pilosus; thorace argenteo bivittato posticè tribus lineis argenteis trianguliformibus ornato; alis fuscis, margine externo translucente nitido maculato; abdomine*

ferrugineo-piloso, incisuris albedo-argenteis, posticè vittâ argenteâ longitudinaliter ornato lateribus utrinque pilis nigris sex penicillatis; pedibus argenteo tomentosis spinis tarsisque nigris.

Cette espèce est plus grande que le *B. maculipennis*, Macquart, dans le voisinage duquel elle vient se ranger. La trompe est noire, assez allongée et dépasse le sternum lorsqu'elle est repliée sous cet organe. Les yeux sont d'un noir roussâtre, légèrement irisés de vert. Les antennes sont noires, à l'exception des premiers articles qui sont roussâtres; il est à remarquer que les côtés externes de ces articles sont frangés de poils blancs, longs, serrés, parmi lesquels on aperçoit çà et là quelques poils noirs très allongés. La tête, en dessus, est d'un gris foncé, hérissée de longs poils noirs; à la base, elle présente de longs poils noirs, avec sa partie médiane offrant deux touffes roussâtres de poils allongés; en dessous, elle est entièrement couverte de poils fauves. Le thorax est d'un noir ferrugineux, bordé sur les parties latérales de poils d'un roux clair, de chaque côté antérieurement, il présente une touffe de poils blancs, courts et serrés; en dessus, il est orné de deux bandes longitudinales blanches, et postérieurement, il présente trois raies ou lignes de cette couleur, qui, par leur disposition, forment à peu près un triangle: ces raies et ces bandes sont dues à des poils très courts, écailleux, serrés. De longs poils noirs hérissent l'écusson à sa partie postérieure, organe qui est d'un brun ferrugineux lorsqu'il n'a subi aucun frottement. Les ailes sont d'un brun foncé, avec les nervures noires; des éclaircies assez grandes, transparentes, qui forment des taches, dont les unes sont ovales, les autres anguliformes, ornent ces ailes, particulièrement leur sommet et tout

leur bord externe; il est aussi à noter que la base du bord antérieur des ailes est revêtue de poils blancs très courts; quelques éclaircies d'un brun plus clair que le fond des ailes se font remarquer sur ces organes, particulièrement dans le voisinage de la cellule discoïdale. L'abdomen est noir, couvert en dessus de longs poils ferrugineux, avec les incisions latérales ornées en dessus d'une tomentosité écailleuse; de chaque côté, il est orné de six touffes de poils noirs, en forme de pinceau; en dessous, il est revêtu de poils fauves, parmi lesquels on en aperçoit d'autres beaucoup plus allongés et de couleur noire. Les pattes sont grêles, avec les fémurs et les tibias revêtus d'une tomentosité d'un blanc argent; les épines qui arment ces divers organes sont allongées, noires; quant aux tarse, ils sont entièrement noirs.

Cette espèce ne pourra être confondue avec le *B. maculipennis*, à cause de sa taille qui est beaucoup plus grande, et des bandes qui ornent son thorax et son abdomen; elle en diffère encore par la disposition des taches des ailes, et surtout la forme des touffes de poils en pinceaux que présentent les parties latérales de son abdomen.

Explication de la planche I^e, N^o II.

Fig. 1. *Bombylius Boghariensis*, grossi; 1 *a*, la grandeur naturelle; 1 *b*, la nymphe, grossie au double; 1 *c*, la partie antérieure, grossie, vue de face; 1 *d*, la même partie, grossie, vue de profil; 1 *e*, le dernier segment anal, grossi, vu de profil.



DESCRIPTIONDU GENRE *ISCHINOGASTER**(Hyménoptères de la famille des Vespidés.)*

Par M. H. DE SAUSSURE.

(Séance du 26 Novembre 1851.)

L'ordre des Hyménoptères, l'un des plus attrayants parmi les insectes, tant par l'immense variété des mœurs de ses représentants que par la netteté des caractères qui servent à les distinguer, a fourni le champ de nombreuses découvertes aux observateurs, chez qui l'art et la patience réunis ont cherché à pénétrer quelques-uns des innombrables mystères, par lesquels la nature excite notre curiosité et parle à notre imagination; mais la classification et l'étude des espèces ont moins fixé l'attention des naturalistes et laissent, jusqu'à ce jour, de grandes lacunes à combler. En effet, après le beau travail de Jurine, la publication des ouvrages de Fabricius et les rectifications que Latreille a apportées à la méthode de ce dernier, la science des Hyménoptères n'a point marché d'un pas égal avec celle des autres articulés. Le nombre des espèces connues, il est vrai s'est accru, mais on a conservé pour leur groupement les anciens cadres, souvent assez irréguliers, des premiers classificateurs. Il en résulte pour les entomologistes une source d'obscurité et une cause de confusion, souvent inévitables. Fabricius n'est pas assez

précis dans l'établissement de ses genres et dans la description des espèces, pour qu'il soit toujours possible de se servir de son livre. Les monographies qui ont paru depuis, sont peu nombreuses et ne portent que sur quelques familles de l'ordre, et les manuels auxquels nous avons recours ne sont guère de nature non plus à éclaircir les difficultés en présence desquelles nous nous trouvons. La quantité immense des espèces, la facilité toujours plus grande avec laquelle on les confond, à mesure que leurs rangs s'encombrent de nouvelles espèces exotiques, et la difficulté qui existe à séparer nettement les types, exigent une rigueur dans les caractères, et un examen détaillé de tout l'ensemble des organes, qui n'ont été que trop négligés par les auteurs. Fréquemment ils ont créé des genres nouveaux, sans connaître toute la valeur des anciens, et sans donner de caractères précis auxquels on pût les reconnaître. On a même vu paraître des espèces nouvelles sous des noms spécifiques, sans que le genre fût autrement fixé que par un nom erronné suivi d'un point de doute. Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve dans les différentes collections d'Hyménoptères de l'Europe, des divergences considérables. En effet, sous un même nom générique, l'on voit groupées les espèces les moins voisines, et inversement, le même type porte des noms différents dans les divers Musées; enfin, les noms spécifiques ne sont souvent guère plus admissibles que les noms génériques.

Il est inutile que j'insiste sur les entraves qui s'opposent ainsi à l'avancement de la science, et le retard qu'il en résulte dans la publicité à laquelle ont droit les types nouveaux. Il est vrai que certaines familles ont échappé à cet état de choses, grâce à la persévérance de plusieurs savants auxquels la science est redevable de monographies précises; mais il en est d'autres qui laissent entrevoir un

vaste champ de découvertes, et parmi ces dernières, je citerai en première ligne la famille des Guépières.

Ce sont ces lacunes que je m'efforcerai de combler dans une série de monographies que je chercherai à rendre aussi complètes que possible, grâce à l'obligeance de plusieurs savants, qui ont bien voulu mettre à ma disposition des ressources considérables. Pour but principal, elles auront l'avantage de fixer les genres par des caractères clairs et solides; pour but secondaire, de faire connaître les espèces nouvelles, et de réduire le nombre des anciennes décrites plusieurs fois sous des noms différents.

Du genre *Ischnogaster*.

Le genre *Ischnogaster* a été établi par M. Guérin-Méneville, dans la partie entomologique du *Voyage de la Coquille*. On n'en connaissait alors qu'un individu unique, je viens y ajouter deux autres espèces, qui sont peut-être destinées à devenir les types de deux genres nouveaux, car il existe dans les formes et dans les parties buccales de ces espèces des différences notables. En effet, l'*I. fulgipennis* présente une langue étroite et très allongée, des palpes maxillaires grêles et longs, des mandibules minces et crochues, un pétiole épais, etc. L'*I. Mellyi* offre, au contraire, une langue et des palpes gros et courts, un pétiole linéaire, etc. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, il ne serait guère possible de les séparer sans encourir de nombreuses chances d'erreur.

Selon M. Guérin-Méneville, ce genre reliait les *Synagris* avec les *Eumenes*, car il se rattache aux premiers par l'absence de glandes à l'extrémité des divisions de la langue, et aux seconds par le reste de ses caractères. Mes observations m'ont porté à croire qu'il n'en était pas

ainsi, mais que ce genre doit, au contraire, prendre place parmi les Guêpes sociales. J'ai eu, depuis, le bonheur de voir tomber sous ma main un nid de ces insectes, dans les cellules duquel plusieurs d'entre eux étaient encore pris, il ne peut donc y avoir aucun doute à cet égard.

D'ailleurs l'affinité qui semble exister entre les *Ischnogaster* et les *Synagris* est plus apparente que réelle, et je considère comme accidentel et sans grande valeur zoologique le caractère négatif de l'absence de glandes, car j'ai trouvé plusieurs espèces de *Synagres* qui possèdent bien réellement des points glanduleux. Il est à remarquer, en outre, que le pétiole est cylindrique et droit, et non déprimé et arqué, comme dans les *Eumènes*, et que le chaperon se termine antérieurement par un prolongement angulaire, ce qui est un caractère essentiel des genres *Polybia*, *Epipona*, *Agelaiia*, etc., qui font partie des Guêpes sociales.

Genre ISCHNOGASTER, Guérin-Ménéville.

(Pl. 2^{me}, n^o 1, fig. 2, 3, 4.)

CAR. *Lèvre* partagée en quatre filets longs et plumeux, sans glandes au bout. *Palpes labiaux* de quatre articles; le premier long.

Mâchoires allongées, l'appendice court, terminé en pointe; palpe maxillaire plus long que la mâchoire, de six articles.

Mandibules triangulaires, sans dents, et presque entièrement couvertes par le chaperon.

Antennes renflées à l'extrémité, écartées à leurs points d'insertion; crochet des mâles très petit; le premier article court.

Tête aplatie par devant; chaperon prolongé en avant, de façon à couvrir le labre.

Thorax très court, globuleux.

Abdomen pédicellé, le pédicelle très long (deux fois la longueur du thorax), cylindrique, renflé à son extrémité; le deuxième segment ayant la forme d'un entonnoir, et non d'une cloche.

Ailes : cellule radiale atteignant presque le bout de l'aile, large; les cubitales carrées, la deuxième nullement rétrécie vers la radiale. Les ailes de ces insectes ont un éclat métallique très remarquable et reflètent des couleurs des plus brillantes.

1. *Ischnogaster fulgipennis*, Guérin-Méneville.

Quatrième cellule cubitale aussi grande que la troisième.

I. fulgipennis, Guérin-Méneville. Voy. Coq. Ins. p. 269. pl. ix. fig. 9.

Long. 17 mill.; enverg. 24 mill.

Fem. ou *Ouvrière*. Antennes filiformes, insérées presque au sommet de la tête. Palpes maxillaires grêles, ayant les trois premiers articles longs, les suivants petits. Lèvre composée de quatre longues lanières linéaires. Mandibules aiguës, arquées. Chaperon quatre ou cinq fois aussi long que large, se prolongeant en haut jusque entre les antennes, et en bas aussi loin que le bout des mandibules, partout également large. Yeux à échancrure très petite, presque nulle. Ocelles très rapprochés, en triangle régulier. Pétiole une fois et demie aussi long que la tête et le corselet réunis, droit, assez gros, renflé au bout.

Tête noire; antennes noires, avec les deux derniers articles d'un jaune obscur; chaperon brun. Corselet ferru-

gineux en dessous et sur les côtés, avec quelques taches brunes sur le prothorax. Tout le dessus du métathorax, les écailles des ailes, le milieu de l'écusson et la base du métathorax, noirs; ce dernier portant pour tout sillon une simple ligne enfoncée. Abdomen d'un brun-noirâtre très luisant; les segments ayant leurs bords un peu ferrugineux. Pattes : les quatre antérieures jaunes, avec les tarsi bruns; les postérieures d'un brun-noirâtre. Ailes transparentes, avec l'extrémité légèrement enfumée, la côte et la cellule radiale, brunes; deuxième cubitale presque le double de la troisième. Les ailes sont comme enduites d'un vernis luisant qui brille avec un éclat remarquable des plus belles couleurs, surtout de pourpre et de vert.

Habite : La Nouvelle-Guinée. Collection de M. Guérin-Méneville.

2. *Ischnogaster micans*. Mihi.

Quatrième cellule cubitale de moitié plus petite que la troisième; deuxième nervure récurrente, formant une ligne brisée.

Rem. Longueur depuis le front jusqu'au bout du deuxième segment, environ 16 mill.; enverg. 31 mill.

Tête plate, à vertex très étroit. Ocelles en triangle allongé, les deux postérieures se touchant presque, la troisième plus en avant. Chaperon très allongé, terminé par une dent saillante, de couleur jaune, avec une marque irrégulière longitudinale, noire. Le reste de la tête noir, avec un point jaune sur les sinus des yeux, un autre en dedans de l'insertion des antennes, et un troisième à l'angle supérieur des yeux. Antennes noires et ferrugineuses en dessous. Thorax noir, petit, étroit en arrière,

comprimé, plus haut que large. Métathorax sans aucun sillon, mais plutôt bombé. Prothorax portant une ligne jaune qui entoure le mésothorax; un point sous l'aile, et sous ce dernier un C qui s'étend jusqu'à la deuxième hanche, jaunes. Ecusson plus large en avant qu'en arrière, noir, avec les deux angles antérieurs et le post-écusson jaunes. Métathorax portant également une ligne courbe, jaune, de chaque côté. Pétiole linéaire, une fois et demie aussi long que le corselet, ou plus, ferrugineux et noirâtre en dessus. Abdomen noir, pyriforme; le deuxième segment en entonnoir; vu de profil, son bord inférieur s'étend plus loin que son bord supérieur; à sa base, il porte une marque jaune, et, en outre, un point de chaque côté, et deux lignes en dessous, de la même couleur. Troisième segment noir, avec sa base jaune, laquelle figure comme une bordure du deuxième segment. Les autres noirs. Ailes transparentes; quatrième cellule cubitale très petite; la deuxième nervure récurrente, formant une ligne brisée. Pattes jaunes, avec les cuisses brunes en dessus. La troisième paire armée de deux épines, dont l'une très longue.

Habite : Java. (Musée de Leyde.)

3. *Ischnogaster Mellyi*, Mihi.

(Pl. 2^e, n^o 1, fig. 1.)

Pétiole trois fois aussi long que le corselet, les deux nervures récurrentes droites, quatrième cellule cubitale plus petite que la troisième.

Mâle. Longueur depuis le front jusqu'au bout du deuxième segment 11 mill.; enverg. 17 mill.

Tête très large; chaperon large, pyriforme, terminé par une dent insensible. Langue peu allongée, assez large.

Palpes maxillaires gros, tous les articles d'égale longueur, sauf le dernier qui est plus long. Yeux renflés, distinctement échanerés. Antennes en massue allongée. Pétiole tout à fait linéaire, avec un renflement ovale qui en occupe le tiers postérieur. Deuxième segment un peu pédicellé, de façon à continuer le pétiole, et ensuite en entonnoir, comme dans l'espèce précédente.

Tête brune; mandibules jaunes; antennes noires avec le premier article jaune en dessus; un point saillant paraît entre leurs insertions. Ocelles en triangle régulier. Corselet brun, avec un cordon qui entoure le mésothorax et trois points sur les flancs, jaunes, ainsi que deux taches longitudinales sur la partie antérieure du mésothorax, les deux angles de l'écusson, le post-écusson et deux taches échanérées sur le métathorax. Ce dernier a pour tout sillon une ligne longitudinale. Abdomen brun, second segment portant à sa base une ligne, et plus loin un point de chaque côté, jaunes, et en dessous deux taches allongées de la même couleur. Troisième et quatrième segments, jaunes à leur base, de façon à figurer une bordure pour les anneaux qui les précèdent. En dessous, chaque segment offre deux points jaunes. Pattes brunes et jaunes. Ailes transparentes, sans tache dans la cellule radiale, et brillant de quelques faibles reflets métalliques.

Habite : Java. (Musée de Genève). Je dois la connaissance de cet insecte à M. Melly.

Description du nid de l'I. Mellyi. (Pl. 2^me. n^o 1. fig. 5.)

Ce nid ressemble assez à celui des Polistides, si ce n'est qu'il est beaucoup moins étendu, que les gâteaux sont plus distants, et que les divers étages ne sont soutenus que par l'axe médian.

Celui dont il s'agit se compose de trois étages disposés

parallèlement, et supportés par une tige médiane de la plus grande légèreté. Les cellules sont profondes, hexagonales, à arêtes arrondies. Le nid était du reste en assez mauvais état lorsque je le dessinai, c'est pourquoi la figure que j'en donne laisse bien des choses à désirer. L'adhérence avec le corps auquel il était fixé n'avait pas été respectée.

J'ai aussi eu l'occasion d'examiner quelques autres nids appartenant à des genres exotiques voisins, et qui par l'apparence ne diffèrent pas essentiellement de celui-ci. Je n'ai aucune donnée sur les mœurs des insectes qui les habitent, cependant à les voir, on est naturellement porté à penser qu'une si petite demeure ne saurait servir d'asile à une famille bien complexe, et je me hasarderai à demander s'il ne serait pas possible que certaines Guêpes formassent des sociétés peu nombreuses en individus, et dans lesquelles les deux sexes, à l'état parfait, travailleraient à la tâche commune, sans que la nature leur ait accordé le secours des ouvrières.

Ce fait, comme tant d'autres, ne pourra être éclairci que par quelque voyageur observateur, à qui il sera réservé d'interroger sous le ciel même des tropiques, cette nature si prodigue envers eux de ses inépuisables richesses.

Explication des figures de la planche 2^me N^o 1.

1. *Ischnogaster Mellyi*, grossi.
 2. Sa lèvre.
 3. Une de ses mâchoires.
 4. Une de ses mandibules.
 5. Nid de l'*I. Mellyi*.
-

ICHNEUMONOLOGIE PROVENÇALE,

OU

CATALOGUE DES **ICHNEUMONIDES** QUI SE TROUVENT AUX
ENVIRONS D'AIX, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

(Suite (1)).

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 13 Décembre 1848.)

Genre **MESOSTENUS**, Grav.

1. *Mesostenus transfuga*, Grav. Long. 0,007.

M. abdomine rufo apice nigro; femoribus rufis, anterioribus basin versus nigris; tibiis anterioribus rufis; scutelli margine laterali albo. m. f. (MAS annulo tarsorum posteriorum albo; FEMINA antennarum annulo albo). Grav.

Je n'ai qu'un mâle.

Le corselet a deux petites lignes blanches obliques derrière le cou, deux pareilles en avant de l'écusson, celui-ci bordé de blanc latéralement. Il n'y a pas de point blanc sous les ailes. Les cuisses intermédiaires sont presque entièrement noires; les postérieures ont à la base une nuance noire assez étendue du côté interne, comme de

(1) Voyez 2^e série, tome V (1847), p. 51 et 397; tome VII (1849), p. 211; tome VIII (1850), p. 361, et tome IX (1851), p. 103.

l'extérieur, le genou très noir. Les deuxième et troisième segments sont roux, sans bordure noire à celui-ci.

Il se rapporte à la première variété, Grav.

2. *Mesostenus albinotatus*? Grav. Long. 0,0085.

M. abdomine rufo apice nigro; tibiis anterioribus femoribusque rufis; punctis duobus minutis albis antè scutellum. m. f. (MAS annulo albo tarsorum posticorum; FEMINA annulo antennarum). Grav.

Femelle. Je crois, avec quelque doute, que c'est le *Mesostenus* décrit sous ce nom par M. Gravenhorst. Il n'en diffère guère que par le premier segment de l'abdomen entièrement roux, ainsi que le deuxième et le troisième entier; le quatrième et suivant, noirs, bordés de rouge-jaunâtre, cette couleur formant une tache jaunâtre assez étendue sur le sixième. Il n'y a pas de point blanc sous les ailes; la tégule et la racine sont testacées, celle-là avec un point blanc devant. Les cuisses postérieures sont nuancées de noir comme dans l'espèce précédente. Les jambes de la même paire sont rousses ou testacées, un peu rembrunies, du moins vers leur extrémité. Les tarses de la première paire sont roux, les autres bruns.

3. *Mesostenus grammicus*, Grav. Long. 0,0095.

M. abdomine, tibiis anterioribus femoribusque rufis; scutelli margine laterali, lineolis duabus ante scutellum, annuloque antennarum, albis. f. Grav.

Il n'y a pas de point blanc sous les ailes. La racine et la tégule sont testacées, celle-ci avec une tache blanche en avant.

Var. Où les articles onzième et douzième seuls des antennes sont bruns en dessus et blanchâtres seulement en dessous. L'écusson n'est pas bordé de blanc. La base des cuisses postérieures, et même des antérieures, brune. Les derniers segments de l'abdomen manquent.

4. *Mesostenus gladiator*, Scop., Rossi, Olivier, Geoffr. 44. Grav. Long. du mâle, 0,0095; long. de la femelle, 0,01-0,016.

M. tibiis anterioribus femoribusque nigris. m. f. Grav.

Mâle et femelle. Les orbites internes et externes des yeux sont d'un roux-testacé, ainsi qu'un point au milieu de la face, dans les femelles. Les mâles n'ont que le bord antérieur du chaperon et les mandibules de cette couleur. Les femelles ont les articles 10^e à 14^e des antennes blancs de trois côtés. Un de mes mâles a les ailes tout à fait diaphanes; dans l'autre, la nuance sombre du milieu de l'aile est assez légèrement marquée. La tégule et la racine testacées. Les articles 2^e à 4^e des tarses sont blancs dans la femelle comme dans le mâle.

Genre HEMITELES, Grav.

Section I. *Corselet et abdomen noirs.*

1. *Hemiteles melanarius*, Grav. Long. 0,006.

H. tibiis nigris, posticis pro parte nigris. m. Grav.

Mâle. La nervure extérieure de l'arcole est, dans tous les individus que je connais, absolument nulle. Un commencement de nervure ordinairement assez avancée coupe la cellule intérieure. Les cuisses antérieures sont noires à leur base, plus ou moins largement, l'extrémité rousse;

les postérieures sont noires, très légèrement tachées de roux à la base, rarement et à peine à leur extrémité. Les jambes sont rousses; les seules postérieures noires à l'extrémité, et quelquefois un peu aux genoux. Les quatre tarsi postérieurs noirs, ou brun foncé. Le premier segment de l'abdomen est à peine une fois plus long que large; les suivants, surtout le deuxième et le troisième, sont quelquefois très légèrement bordés de rougeâtre.

Variété indiquée dans la description de Gravenhorst. Les jambes postérieures toutes noires.

2^me Var., Grav.? La tégule est d'un roux-brun, comme dans le type; l'aréole pentagonale, sa nervure extérieure faible; point de commencement de nervure dans la cellule intérieure. Les quatre premières pattes sont rousses, la hanche et la base des trochanters, noires; les dernières pattes noires, la base des cuisses très légèrement rousse; l'extrémité des trochanters et le milieu des jambes, de la même couleur. La base et l'extrémité des deuxième et troisième segments bordées de roux.

2. *Hemiteles tristator*? Grav. Long. 0,0035.

Anichn. araneorum? Fourcr. Geoffr. 89. Suppl. Ichneumon. Grav. tom. v. p. 1061.

H. pedibus anterioribus rufis, coxis pro parte nigris; posticis fuscis, basi femorum et tiliarum testaceis; ore testaceo. m. Grav., var. 1^{re}.

Mâle. La tégule est jaune, l'aréole entièrement incomplète, point de nervure coupant la cellule intérieure. Les hanches sont noires, les antérieures un peu rousses à leur extrémité; les trochanters roux, légèrement tachés de noir à leur base, les postérieurs à peine. Toutes les cuisses

sont d'un roux-jaunâtre, les postérieures à peine un peu brunes au genou. L'extrémité des jambes de la même paire un peu brune; tous les tarsi roux, ou roux-bruns. Le premier segment est plus mince que dans la précédente espèce; le deuxième, bordé de roux à la base et postérieurement; le troisième au bord postérieur seulement.

Telles sont les différences avec la description de M. Gravenhorst, 1^{re} variété.

3. *Hemiteles sordipes*, Grav. Long. 0,005.

H. pedibus rufis, fusco maculatis. f. Grav.

Femelle. Les hanches sont noires, les trochanters presque entièrement jaunâtres, tachés de noir. Les pattes sont brunes, la base et l'extrémité des cuisses antérieures roussâtres, celles des postérieures presque pas. Les jambes postérieures sont brunes, un peu roussâtres vers leur base. Le bord postérieur des segments est légèrement roussâtre, l'extrémité de l'abdomen n'est pas comprimée. L'aiguillon un peu plus long que la moitié de l'abdomen. Le reste conforme à la description de M. Gravenhorst.

4. *Hemiteles similis*, Grav. Long. 0,005.

H. pedibus rufis, coxis posticis plerumque basi nigris; ore luteo. m. f. (MAS antennarum articulo primo subtus flavo). Grav.

Mâle. Premier article des antennes blanc d'ivoire en dessous. Aréole incomplète. Hanches postérieures rousses comme les autres, ainsi que les trochanters; les cuisses postérieures n'ont pas le genou noir; les jambes de cette paire sont rembrunies à leur côté extérieur, leur base un

peu blanchâtre, l'extrémité et le tarse, bruns. Le pédicule de l'abdomen est légèrement aciculé, avec deux lignes élevées assez marquées; la partie antérieure est plutôt en carré long que transverse. L'abdomen noir, un peu pointillé, le bord du deuxième segment à peine roussâtre.

5. *Hemiteles fulvipes*, Grav. Long. 0,0045.

H. pedibus fulvis; coxis anterioribus albis, posticis nigris; tibiis posticis apice fuscis. m. f. (Mas antennis subtilis basi albis). Grav.

Mâle. Les antennes, sauf les deux premiers articles, sont noires. La nervure extérieure de l'aréole est faible, presque effacée. Les cuisses postérieures sont un peu rembrunies en dessus, surtout au genou; les jambes de cette paire d'un roux pâle, avec l'extrémité brune, ainsi que le tarse. L'abdomen est noir, un peu ponctué, un peu velu et soyeux, les segments légèrement bordés de roux pâle, cette bordure presque blanche aux derniers.

Section II. *Corselet noir, abdomen rouge et noir.*

6. *Hemiteles rubiginosus?* Grav. Long. 0,0045.

H. segmentis 2-4 basi rufis; pedibus rufis, posticorum femoribus et tibiis apice fuscis; ore et antennarum articulo primo subtilis rufis. Grav.

Je ne puis assurer que mon *Hemiteles* soit le même que l'*H. rubiginosus*, la tête du mien manquant. La tégule est ferrugineuse ou roux clair, l'aréole incomplète. Les pattes antérieures sont rousses, le dessus des cuisses intermédiaires légèrement rembruni, ainsi que les tarse. Les hanches postérieures noires, leur extrémité à peine

rousse; les mêmes trochanters roux, noirs à leur base du côté interne: les cuisses postérieures noires, un peu tachées de roux à la base; le genou et l'extrémité des jambes de la même paire, bruns, le milieu roux, un peu grisâtre et velu. L'abdomen noir, ponctué, ou aciculé et très rugueux; le premier segment s'élargissant insensiblement, très aciculé, la partie antérieure plus longue que large, presque aussi longue et un peu plus large que le pédicule. Les côtés du deuxième segment, vers le ventre, la base du troisième et son bord postérieur, roux. Le quatrième à peine bordé de la même teinte.

7. *Hemiteles rufo-cinctus?* Grav. Long. 0,003.

H. segmento tertio pedibusque rufis; coxis nigris; femoribus posticis nigricantibus; palpis stramineis. Grav.

Il se rapproche beaucoup de l'*Hemiteles asperatus*, et encore plus de l'*H. rubiginosus*. La description de l'*Hemiteles limbatus*, Grav., lui conviendrait assez, si ce n'était que la taille du mien est beaucoup plus petite.

La tête manque aux deux individus de ma collection. Le métathorax est armé de deux petites pointes. La tégule et la racine sont jaunâtres, le rayon et le stigmate noirs, la cellule radiale grande, l'aréole tout à fait incomplète; commencement d'une nervure divisoire qui coupe la cellule intérieure. Les pattes sont rousses; les hanches et la base des trochanters, noires; l'extrémité des hanches légèrement rousse; une tache noire dessus et dessous la base des cuisses antérieures; une nuance brune plus étendue en dessus, moins en dessous à la base des cuisses postérieures; la base des mêmes jambes et leur extrémité, ainsi que le tarse, sont bruns. L'abdomen est raboteux et pointillé, comme dans les *Hemiteles* 6^e et 8^e. Le premier

segment s'élargit peu à peu, la partie antérieure est à peu près aussi longue que large, à peine plus longue que le pédicule, qui est court et large. L'abdomen est noir, le bord postérieur du premier segment à peine, la base et le bord du deuxième légèrement roux; le troisième roux, avec les côtés tachés de noir; la base du quatrième à peine rousse.

Var. L'un des deux individus a le troisième segment noir ou brun presque en entier, avec un peu de roux à la base et au bord postérieur; le quatrième tout noir. Il est cependant évidemment de la même espèce.

Pris en été sur les fleurs des prés ou sur les buissons.

8. *Hemiteles asperatus*, Nob. Long. 0,0055.

H. segmento secundo rufo medio nigro; pedibus rufis, coxis anterioribus albidis; ore et antennarum basi testaceo-luteis. Nob.

Il ressemble à l'*Hemiteles rubiginosus*. Il a comme lui l'abdomen ponctué et un peu rugueux, mais le deuxième segment n'est pas strié comme dans le *rubiginosus*, et les cuisses postérieures ne sont pas noires. Il est si semblable à la description de l'*H. conformis*, Grav., que je ne puis guère douter qu'il ne soit son mâle. Peut-être aussi n'est-ce qu'une variété de l'*H. monozonius*, lequel cependant ne paraît pas avoir le deuxième segment coloré comme le mien.

Mâle. Palpes, mandibules, et même labre, roux-jaunâtres. Antennes guère plus courtes que le corps, noires ou brunes, les quatre premiers articles jaune-roussâtre, les troisième à cinquième très allongés. Corselet cylindrique, un peu taché de roux latéralement, vers l'origine des ailes. Celles-ci assez grandes, le rayon et le stigmate couleur de

poix, la tégule et la racine blanc-jaunâtres; l'aréole pentagonale: fermée à l'aile droite par une nervure faible, ouverte à l'aile gauche.

Les pattes allongées, rousses; les hanches et trochanters antérieurs blanc-jaunâtre: ceux-ci, aux pattes postérieures, marqués en dessus d'un point noir; l'extrémité des jambes postérieures à peine rembrunie; tous les tarses roux. Abdomen noir, ponctué, le premier segment s'élargissant insensiblement, le deuxième noir au milieu, sa base, ses côtés légèrement, son bord postérieur largement, roux; le troisième bordé légèrement de roux, un peu taché de cette même couleur vers les bords de sa base.

9. *Hemiteles confusus*, Nob. Long. 0,0035.

H. segmentis 2-3 medio rufis; pedibus nigris, tibiis anterioribus et posticarum medio, rufis. Nob.

Mâle? Ses couleurs sembleraient le rapprocher des *H. rubiginosus* et *luteolator*; la forme du pédicule de l'abdomen l'en sépare.

Noir. Les palpes bruns. Les mandibules noires. Les ailes légèrement obscures, le rayon, le stigmaté, la tégule, bruns, ou couleur de poix; la racine jaunâtre, ou pâle. Les pattes noires, à peine l'extrémité des trochanters roussâtre; les jambes antérieures rousses, rembrunies à leur face extérieure; tarses bruns; jambes postérieures d'un roux un peu obscur, leur base et l'extrémité, noires. Le premier segment de l'abdomen s'élargit insensiblement, il n'est pas linéaire; la partie antérieure pas beaucoup plus longue que large, son extrémité obscurément roussâtre; le milieu des deuxième et troisième segments, de cette même couleur mal tranchée, surtout vers les bords latéraux, qui sont assez largement noirs.

10. *Hemiteles intersectus*, Nob. Long. 0,004-0,005.

H. segmentis 2 et 3 basi pedibusque rufis, femoribus posticis nigris; antennis nigris basi rufescentibus. Nob.

Mâle. Tête noire, mandibules et palpes ferrugineux. Antennes presque de la longueur du corps, noires, le deuxième article roux à son extrémité, les suivants, et surtout le troisième, d'un brun-roussâtre, plus noirs dans quelques individus. Rayon et stigmaté des ailes couleur de poix, tégule ferrugineuse, ou roux clair; racine blanc-jaunâtre, aréole incomplète. Hanches noires, leur extrémité plus ou moins rousse, surtout aux antérieures; trochanters roux, plus ou moins noirs à leur base. Les pattes antérieures entièrement roux clair; dans un individu, les cuisses intermédiaires un peu rembrunies vers leur milieu. Les cuisses postérieures noires, leur base et leur extrémité un peu rousses; la même paire de jambes de cette dernière couleur, leur extrémité à peine brune; les quatre tarses postérieurs bruns.

L'abdomen lisse et luisant, noir. Le premier segment allongé, presque linéaire, la partie antérieure cependant carrée, les tubercules latéraux saillants, le pédicule au moins deux fois plus long que la partie antérieure, canaliculé. Le deuxième segment, dans presque tous, est allongé, très étroit à son origine, et s'élargissant insensiblement; les deuxième et troisième roux, leur bord postérieur noir, large dans celui-là, étroit dans celui-ci.

Variété. Cuisses postérieures presque entièrement rousses, leur dessus seulement, brun depuis l'extrémité jusque vers le milieu; trochanters tout à fait roux. Tégule jaune-roussâtre. Cette variété a quelque rapport avec l'*H. æstivalis*, Grav., var. 1.

11. *Hemiteles lucidulus*, Nob. Long. 0,005.

H. segmentis 2 et 3 testaceis, femoribus anterioribus pro parte testaceis, tibiis testaceis posticis apice fuscis, segmento primo sublineari, petiolo longiore. Nob.

Mâle. J'étais porté à le regarder comme l'*H. luteiventris*, Grav., mais le pédicule de l'abdomen est bien plus long que la partie antérieure, et la couleur des premiers segments n'est pas jaunâtre, elle est d'un roux très vif. Il n'est peut-être qu'une simple variété du *luteiventris*, ou de mon *Hemiteles intersectus*.

Mandibules et palpes d'un roux sombre. Antennes plus longues que la moitié du corps, noires. Corselet cylindrique, un peu gibbeux. Rayon et stigmate couleur de poix, tégule noire, racine blanchâtre, aréole incomplète; un faible commencement de nervure divisoire dans la première cellule extérieure.

Pattes rousses; hanches et trochanters noirs, l'extrémité de ceux-ci rousse; base des cuisses antérieures assez légèrement noire, principalement en dessous; les postérieures noires, avec un peu de roux à la base; les jambes de la même paire rousses, leur extrémité et le tarse noirâtres. Abdomen très luisant, premier segment presque linéaire, s'élargissant insensiblement vers l'extrémité, le pédicule un peu canaliculé, et même avec une petite fossette en arrière, plus long que la partie antérieure, laquelle est un peu plus longue que large. Le deuxième segment de la même forme que dans l'espèce précédente, s'élargissant peu à peu de la base à l'extrémité, roux; le troisième roux, avec le bord postérieur largement noir. L'anus terminé par un appendice charnu, qui ne paraît pas être un aiguillon.

Variété qui diffère par toutes les cuisses rousses, sans

taches, excepté le genou des postérieures; jambes de la même paire légèrement brunes à leur extrémité; le tarse de cette même couleur. Tégule plutôt brune que noire, point de trace de nervure divisoire.

12. *Hemiteles elongatus*, Nob. Long. 0,007.

H. segmento primo lineari, 2 et 3 rufis; femoribus tibiisque rufis, posticis apice fuscescentibus. m. Nob.

Je ne crois pas que ce soit l'*H. melanogonus*, Grav. Sa description lui conviendrait quant aux couleurs, mais le métathorax du mien n'est pas lisse: il est marqué de quelques lignes un peu élevées, et sans épines. Le premier segment est très long et linéaire, la partie antérieure un peu carrée, à peine plus large que le pédicule, les tubercules latéraux peu saillants.

Les mandibules et les palpes sont roux obscur. Les antennes noires. Les pattes antérieures sont rousses, sans tache; les cuisses postérieures un peu brunâtres, depuis leur extrémité jusque vers le milieu, cette nuance s'étendant davantage en dessous; les hanches noires, excepté les premières, qui sont un peu rousses à leur base; les trochanters, du moins les antérieurs, roux à leur extrémité. L'abdomen est luisant; le deuxième et le troisième segments roux, celui-là a, vers le bord postérieur, deux petites taches brunes.

13. *Hemiteles bipartitus*, Nob. Long 0,005.

H. pedibus, antennarum basi, segmento 3 toto, 2 partim, rufis; tibiis posticis geniculo apiceque fuscis. Nob.

La forme et la couleur du deuxième segment lui donnent de grands rapports avec l'*Hemiteles intersectus*; ses pattes

entièrement rousses, les trois premiers articles des antennes d'un roux un peu foncé, tandis que dans l'*Hemit. intersectus* le premier article est noir, l'en séparent à peine.

Les palpes sont roux, ainsi que les mandibules. Les ailes légèrement obscures, le rayon et le stigmaté couleur de poix, la tégule roux-brun, la racine jaunâtre. Les pattes entièrement rousses, la base et l'extrémité seulement des jambes postérieures, ainsi que les tarse, noirâtres. La forme de l'abdomen, du premier segment encore plus linéaire, et du second, est comme dans les *Hemiteles intersectus* et *lucidulus*. Les deuxième et troisième segments sont roux, très luisant, comme tout l'abdomen; le deuxième est noir à sa base et à son bord postérieur, dont la couleur remonte un peu sur les côtés. Le quatrième et les suivants sont noirs.

14. *Hemiteles scrupulosus* ? Grav. Long. 0,008.

H. metathorace bispino; segmentis 2 et 3 rufis; femoribus tibisque rufis: posticis apice nigro; antennarum articulis 2-4 rufis. m. Grav.

Mâle. Les palpes sont jaunâtres, les mandibules rousses ou brunes. Le deuxième et le troisième articles des antennes sont roux, le deuxième quelquefois seulement à son extrémité; les suivants, jusque vers le milieu de l'antenne, brun-roussâtres en dessous. Les épines du mésothorax, dans un individu, sont presque oblitérées. Les ailes diaphanes, la tégule roux-brun. L'extrémité des cuisses et des jambes postérieures légèrement brunes; les pattes intermédiaires entièrement rousses. Dans un individu, le pédicule de l'abdomen s'élargit peu à peu vers son extrémité; dans un autre, la partie antérieure est carrée et les tubercules latéraux saillants.

Indépendamment des légères différences mentionnées ci-dessus, il ne ressemble en rien au *Phygadeuon fumator*; ce qui me fait douter de l'identité de mon espèce avec celle décrite par le professeur silésien.

Nota. Tous ces insectes, depuis l'*Hemiteles intersectus* jusqu'au *scrupulosus*, ont de très grands rapports et ne sont peut-être que des variétés de la même espèce. Dans tous, le métathorax n'est pas tronqué, mais incliné, peu marqué de lignes élevées; le pédicule de l'abdomen très long, l'abdomen lui-même très lisse et très luisant, le deuxième segment à peu près en triangle allongé, rétréci à la base, et s'élargissant insensiblement jusqu'à la partie postérieure.

15. *Hemiteles floricolator?* Grav. var. Long. 0,0065.

H. abdominis medio et pedibus rufis; articulo primo antennarum (mihi 3-6) subtus ferrugineo. Grav.

Mâle. Les palpes sont d'un jaune pâle, les mandibules rousses. Les deux premiers articles des antennes sont noirs, ce qui paraît s'accorder avec la description de la variété 1^{re}, Grav.; les suivants, jusqu'au sixième, sont roux-ferrugineux, très allongés, le reste de l'abdomen devient peu à peu brun ou noir. Le rayon et le stigmate, sont couleur de poix, la tégule brune, la racine blanc-jaunâtre, la nervure extérieure de l'aréole très mince, ou presque effacée. Les hanches antérieures sont noires à la base, rousses à l'extrémité, les postérieures noires; les trochanters roux-pâle, les derniers légèrement noirs à leur base. Les pattes rousses; le genou des cuisses postérieures à peine marqué de noir, le côté interne de celle-ci est un peu rembruni, depuis le genou jusque vers le milieu, où

cette nuance se perd peu à peu. Les tarses et à peine l'extrémité des jambes de la dernière paire, bruns. L'abdomen luisant, noir, les deuxième à quatrième segments roux, le bord des septième ou sixième à peine bordé de blanchâtre.

16. *Hemiteles palpator*, Grav. Long. 0,0065.

II. segmentis 2 et 3, basi antennarum pedibusque rufis; horum posticis apice femorum et tibiaram nigro. m. f. Grav.

La femelle est bien celle décrite par M. Gravenhorst. Je n'ai pas la même certitude quant au mâle; je crois cependant qu'il appartient à cette espèce, fondé sur la description du professeur silésien : la ressemblance avec la femelle, et l'analogie me portent à le penser. Au reste, je ne les ai pris ni dans le même temps, ni dans le même lieu.

Femelle. Palpes testacés. Premier article des antennes roux, comme les suivants. Les ailes sont obscures et même noirâtres dans toute leur étendue, excepté l'extrémité, la place de l'aréole, et un grand espace au milieu du côté du bord extérieur; le rayon et le stigmate noirs, la moitié antérieure de celui-ci blanche, la tégule testacée, l'aréole incomplète. Le premier segment de l'abdomen strié, avec deux lignes élevées bien marquées sur le pédicule. Le bord postérieur du troisième segment est noir, une ligne noire, fine, le coupe transversalement avant le bord noir.

Mâle. Mandibules brunes ou testacées. Palpes testacés. Premier article des antennes brun, le deuxième et le troisième roux, l'extrémité de celui-ci brune. Métathorax armé de deux fortes épines. Les ailes légèrement nébuleuses ou obscures, espace diaphane au milieu et stigmate,

comme dans la femelle; la nervure extérieure de l'aréole plus ou moins effacée. Les quatre hanches antérieures légèrement noires à la base, les postérieures noires, un peu rousses à leur extrémité (ce qui la rapporterait à la variété 1^{re}, Grav.); les trochanters roux pâle. Le pédicule de l'abdomen est assez large, très aciculé ou strié, s'élargissant insensiblement, son extrémité rousse, ainsi que les deuxième et troisième segments et la partie antérieure du quatrième. Le cinquième noir; les suivants manquent dans les deux individus que je possède.

Il ressemble beaucoup au mâle du *Phygadeuon fumator*.

17. *Hemiteles decipiens?* Grav. Long. 0,0055.

H. segmentis 2-4 rufis, lateribus fuscis; pedibus rufis, tarsis fuscis. f. Grav.

Il semble être le mâle de l'*H. decipiens*, Grav., que le savant professeur silésien n'a pas connu.

Mâle. Tête et corselet assez pubescents, les poils gris-cendrés. Deuxième article des antennes très roux, du moins à son extrémité. Rayon et stigmaté noirs, ou noirâtres, tégule et racine blanc-jaunâtres, nervure extérieure de l'aréole à peu près effacées. Pattes d'un roux-jaunâtre, l'extrémité des cuisses postérieures à peine, la base des mêmes jambes, leur extrémité à peine, noirâtres. Les quatre tarsi postérieurs de la même couleur, l'extrémité de chaque article pâle. Abdomen allongé, un peu ponctué, légèrement pubescent. Premier segment linéaire, s'élargissant à peine postérieurement, noir, un peu roux à son extrémité. Le deuxième roux, la base et les côtés noirs, ceux-ci jusqu'au milieu. Les troisième et quatrième roux, les côtés de celui-ci noirâtres vers l'ex-

trémité. Les suivants noirs, le cinquième bordé de roux, les autres légèrement de blanc.

Variété, qui semble se rapprocher beaucoup de l'*Hemit. fragilis*. Grav. Long. 0,0045. Mandibules rousses. Palpes jaunâtres. Premier article des antennes jaune en dessous, le deuxième, comme dans la description ci-dessus. Métathorax faiblement épineux. Une tache brune à la base des quatre trochanters postérieurs; extrémité des dernières jambes plus largement noirâtre. Premier segment tout noir, ainsi que le quatrième et suivant; le bord du quatrième à peine noirâtre; les derniers peu ou point bordés de blanc. L'abdomen plus lisse que dans le type.

18. *Hemiteles erythrocerus*, Nob. Long. 0,0065.

H. segmentis 2 et 3, basi antennarum pedibusque, rufis; horum posticis apice femorum et tiliarum nigro; coxis basi nigris; ano albido. f. Nob.

J'ai hésité longtemps si je placerais cet insecte avec les *Phygadeuons*, ou dans le genre *Hemiteles*. Il m'a paru, surtout par la forme du corps, appartenir plutôt à celui-ci. Je ne le crois pas décrit dans l'ouvrage de M. Gravenhorst. Le *Phygadeuon hercynicus* semble cependant avoir du rapport avec lui.

Femelle. Mandibules brunes ou noires. Palpes roux foncé. Antennes plus longues que la moitié du corps, les cinq premiers articles ferrugineux, le premier seul noir en dessus; les suivants, à partir du sixième, très noirs. Deux petites épines au métathorax. Ailes légèrement enfumées, un peu de nuage noir au milieu, accompagné de trois ou quatre points transparents; rayon et stigmaté noirs, tégule brune, racine jaunâtre, aréole pentagonale, régulière, la nervure externe à peine affaiblie.

Pattes rousses ; base des hanches noire, davantage aux dernières, surtout en dessus ; trochanters roux ; l'extrémité des cuisses postérieures, base et extrémité des jambes, et tarsi de la même paire, noirs. Premier segment de l'abdomen s'élargissant insensiblement, la partie antérieure plus longue que large, guère plus courte que le pédicule, et pas beaucoup plus large que lui, un peu canaliculée et striée. L'abdomen est lisse, luisant, noir. Les deuxième, troisième segments, et le milieu de la base du quatrième, roux ; la base du deuxième un peu noire. Les bords des derniers légèrement blanchâtres, le septième blanc sale en dessus. Aiguillon épais, noir, de la longueur environ du quart de l'abdomen.

Il a quelque ressemblance avec la variété de l'*Hemit. decipiens*, décrite plus haut. Serait-ce sa femelle ?

19. *Hemiteles erytromelas*, Nob. Long. 0,0085.

H. segmentis 2-5, tibiis anterioribus et femorum anteriorum apice, rufis. m. Nobis.

Mâle. Je l'ai cru d'abord d'*Hemiteles tenuicornis*, Grav., mais les antennes, quoique peu épaisses, le sont trop encore pour lui appliquer cette dénomination ; et la description suppose les cuisses postérieures rousses, du moins en partie. On pourrait peut-être le placer parmi les Phygadeuons.

Palpes bruns. Antennes très noires, plus courtes que le corps. Point d'épines au métathorax. Ailes assez claires, rayon, stigmaté et tégule, très noirs ; racine blanchâtre, nervure postérieure de l'aréole distincte, mais faible et pâle. Pattes noires ; extrémité des cuisses antérieures, un point à la base de toutes, les jambes antérieures, rousses. Tarsi noirs ou bruns, ceux de la première paire un peu

roussâtres. Premier segment linéaire, la partie antérieure à peine plus large que le pédicule, plus longue que large, striée; les tubercules latéraux apparents. Les deuxième à cinquième segments soyeux, roux; le bord du cinquième plus ou moins largement noir ou rembruni; les derniers noirs.

Section III. *Corselet roux et noir.*

20. *Hemiteles Mulsantii*, Nob. Long. 0,008.

H. fasciis alarum tribus fuscis; capite thoraceque testaceis, nigro maculatis; antennis pedibus et segmentis 1-3 rufo testaceis. f. Nob.

Il doit être placé entre l'*H. insignis*, Grav. et *maculipennis*; la réticulation de ses ailes est la même, mais il est différent de l'un et de l'autre.

Femelle. La tête est noire, toute la face rousse, testacée; l'extrémité du chaperon, les joues, le labre, les palpes et un tubercule élevé au milieu de la face, bruns ou noirs. Les mandibules, brun-testacé. Les antennes plus longues que la moitié du corps et fines, sont testacées; les quatrième, cinquième et sixième articles un peu bruns, ainsi que les derniers. Corselet testacé, deux épines à peine prononcées au métathorax; un peu de noir à la base des ailes, en dessus, au-dessous de l'écusson et au milieu de la poitrine. Ailes très diaphanes, coupées de trois bandes transverses obscures, la première un peu avant le milieu de l'aile, au commencement de la première cellule cubitale, n'atteignant pas le bord externe ou la côte de l'aile; la deuxième, beaucoup plus grande, atteignant les deux bords de l'aile placée sous le stigmate; la troisième, très peu séparée de la deuxième, n'occupant que le milieu du disque de l'aile; point d'aréole; deux

cellules cubitales seulement ; la nervure inférieure de la cellule discoïdale intermédiaire vient tomber sur la deuxième cubitale, un peu au-dessous de son origine, là où se terminerait l'aréole, si elle existait. Le rayon, le stigmaté et la tégule, brun-noir ; la racine blanchâtre.

Les pieds entièrement testacés, à peine un peu de brun-noirâtre à la base des trochanters et à celle des cuisses antérieures en dessus. Abdomen roux-testacé ; premier segment s'élargissant peu à peu, finement strié, la partie antérieure très large, de la longueur du pédicule ; les deuxième et troisième striés ou aciculés à leur base, luisants à leur extrémité. Les suivants noirs, le sixième, et surtout le septième, légèrement bordés de blanc ou de jaunâtre. Aiguillon plus long que la moitié de l'abdomen, testacé, les deux valvules brunes, un peu élargies avant leur extrémité.

Ce bel insecte m'a été donné par M. Mulsant, qui l'a trouvé à Lyon ; il doit se trouver dans la haute Provence. C'était un devoir pour moi de le dédier au savant entomologiste, qui veut bien m'honorer de son amitié, et qui m'a communiqué un grand nombre d'Ichneumons.

21. *Hemiteles ruficollis*, Grav. Long. 0,004.

H. abdominis basi, pedibus prothorace, oreque rufis. f. Grav.

La tégule du mien est rousse, de la même couleur que le corselet. Le troisième segment est à peine roussâtre à sa base même, point sur les côtés, bordé de roux postérieurement.

22. *Hemiteles arcator*, Grav. Long. 0,003.

H. alarum fasciis tribus fuscis ; capite, thorace et seg-

mento rufo maculatis; pedibus rufis, tiliarum posticarum basi albidâ. f. Grav.

C'est la variété de M. Gravenhorst, quoique les bandes obscures des ailes soient un peu moins affaiblies qu'il l'indique. Au reste, l'individu que j'ai est dans le dernier état de dégradation.

Les côtés inférieurs du métathorax sont roux. La tégule est d'un roux clair. C'est la bande postérieure de l'aile qui est double, celle vers le bout de l'aile, et non l'antérieure; la division de celle-là n'est pas très marquée, les deux parties sont confluentes depuis l'aréole. Les cuisses et les jambes postérieures sont un peu obscures, la base de celle-ci blanchâtre.

23. *Hemiteles cingulator?* Grav. Long. 0,0045.

Cryptus fuscatus? Schr. Oliv. Enc. (à peine? le front n'est pas jaunâtre).

H. segmentorum 1 et 2 margine, collo, prothoracis lateribus, ore et antennarum basi rufis; pedibus testaccis, femoribus posticis fuscis. f. Grav.

L'écusson est noir; les côtés inférieurs du métathorax roux ou testacés, comme dans l'espèce précédente. La tégule est jaunâtre. Les pieds sont d'un roux ou testacé assez clair; les hanches rousses, sans taches; les jambes postérieures peu ou point rembrunies à leur extrémité. Quoique mon insecte soit fort dégradé, on voit que les segments deuxième et troisième ont dû être roux presque en entier.

24. *Hemiteles bicolorinus*, Grav. Long. 0,005.

Cryptus cinctus? f. *Ichn. cinctus*. Linné Schr. Geoffr.

N° 85. *V. Suppl. Grav. tom. v. p. 1068. L'Ichn. bifasciatus, Fourcr. Geoffr. N° 37. Villers. Oliv. (est beaucoup plus grand.) V. idem Suppl, p. 975.*

H. maculis duabus fuscis alarum; prothoracis lateribus, ore et antennarum basi, rufis; pedibus testaceis, femoribus tibiisque posticis fuscescentibus. m. f. Grav.

Mâle et femelle. Les pattes de mes individus sont d'un roux assez foncé; le dessus des cuisses antérieures, même de la première paire, plus ou moins obscure en dessus, la base des jambes postérieures quelquefois point ou à peine pâle.

1^{re} Variété, Nob. Le devant du prothorax rougeâtre, coupé par trois grandes taches ou bandes noires.

2^{me} Var. Extrémité du premier segment, les deuxième, troisième et quatrième, couleur de poix; le deuxième, surtout à sa base et à son bord postérieur. La tégule jaunâtre; les pieds plus pâles. Cette espèce se rapprocherait de la 1^{re} var., Grav., mais les taches des ailes sont assez marquées.

OBSERVATIONS

SUR LA CLASSIFICATION ADOPTÉE PAR M. HERRICH-SCHÆFFER,
ET SUIVIE PAR M. DELAHARPE,
DANS SON CATALOGUE DES PHALÈNES SUISSES (1).

PAR M. Th. BRUAND.

(Séance du 10 Décembre 1851.)

Dans l'introduction dont il a fait précéder le catalogue des Phalènes suisses, qu'il vient de publier dans le Bulletin de la Société Vaudoise, M. le docteur Delaharpe se plaint de n'avoir pu trouver une classification satisfaisante, pour cette légion des Lépidoptères nocturnes, chez les auteurs qui font autorité dans la science entomologique.

Sur ce point, je suis de son avis; je crois que M. Boisduval, guidé par les caractères pris sur les chenilles, a été conduit à rompre bien souvent la suite naturelle des groupes, comme à en former d'autres qui ne sont pas assez motivés.

Feu Duponchel, après avoir longtemps combattu, pendant le cours de la publication de son ouvrage, la classification basée sur les premiers états, a fini, dans son catalogue, par se laisser aller à la pente si commode de la

(1) Bulletin N° 22 de la Société Vaudoise des sciences naturelles.

multiplication des genres, et il a adopté, ou peu s'en faut, le système de divisions à l'infini des Anglais.

Ne trouvant pas dans ces deux auteurs une division de groupe qui le contentât entièrement, M. Delaharpe s'est rejeté sur le système de M. Herrich-Schæffer; et il est arrivé ainsi, selon moi, à la classification la plus défectueuse, peut-être.

Je m'explique :

Sans croire positivement, avec M. de Blainville, que toute la création se compose d'une chaîne continue dont tous les anneaux se suivent, et où il n'y a de lacune que là où un genre perdu n'a pu encore reconstituer le chaînon qui manque, on ne peut nier que les divers ordres, les diverses familles, ne se relient les uns aux autres par des groupes, par des individus intermédiaires, qui forment un passage souvent presque insensible.

Ainsi le *singe* forme passage des Quadrumanes aux Bimanes; l'*ornithorhynque* fait le passage des Mammifères aux Oiseaux: ceux-ci se rapprochent des Tortues par le *Manchot*, etc.

Il est vrai que plusieurs de ces transitions sont un peu brusques; mais qui sait combien d'anneaux manquent encore à la série que des cataclysmes ont brisée, en faisant disparaître tant d'espèces, dont quelques-unes, découvertes récemment, sont venues déjà témoigner de la vérité de cet axiôme: *natura non facit saltus*. C'est ainsi que le *Ptérodactyle* viendrait démontrer le passage des Oiseaux aux Reptiles, et ainsi de suite.

Cette liaison d'un ordre à un autre existe également pour les familles d'un même ordre: seulement la chaîne se bifurque souvent, et met obstacle à une série *continue* de genres qui se succéderaient sans interruption. Mais de

ce que la série n'est pas complètement uniforme, on ne peut conclure qu'elle n'existe pas.

Prenons un exemple dans l'ordre des Lépidoptères :

Si l'on étudie un peu consciencieusement l'organisation des Bombycites, on trouvera aisément, en remontant, un passage naturel aux Sphingides, par les groupes suivants : *Bombycidæ*, *Saturnidæ*, *Cossidæ*, *Hepialidæ*, *Liparidæ*, *Chelonidæ*, *Lithosidæ*, *Procridæ*, *Zygenidæ*, *Sesiæidæ*. Ces groupes divisés en tribus se composent de genres qui rendent le passage plus évident encore. Ainsi la tribu des *Liparidæ* se joint aux *Hepialidæ* par le genre *Trichosoma* (1), tandis qu'elle passe aux *Chelonidæ* par le genre *Arctia*.

Si l'on place à la suite du genre *Arctia*, et dans l'ordre que voici, les genres *Nemeophila*, *Callimorpha*, *Euchelia*, *Naclia*, *Emydia*, *Lithosia*, *Nudaria* et *Setina*, on arrive, par une série parfaitement naturelle et presque insensible, aux *Procridæ*, qui se joignent aux *Zygenidæ* par les genres *Aglaope* et *Stygia*.

De même, en descendant, les groupes des *Notodontidæ*, des *Cymatophoridæ*, des *Diptheridæ* et des *Apamidæ*, conduisent aux Noctuérites par une ligne assez rationnelle et bien établie (2).

Mais c'est ici le cas de faire observer ces bifurcations de la série, que je signalais tout à l'heure.

Ainsi, parmi les *Liparidæ*, le genre *Orgya* fait passage aux Tinéites, par le genre *Psyche*, en même temps que

(1) Ce passage est devenu bien plus sensible par la découverte de l'*Hepialus Pyrenaica*, dont la femelle est demi-aptère.

(2) On peut trouver également des passages d'un ordre à un autre; par exemple, des Lépidoptères aux Ichneumons, par les *Sesia*; des Tinéites aux Phryganes, par les *Adela*, etc.

le genre *Trichosoma* (démembrement du genre *Orgyia*) relie les Palénites aux Bombycites par le genre *Nyssia*.

De même, l'*Asteroscopus cassinia* semble relier les Notodontides aux Phalénites par le genre *Amphidasis*, etc. (1).

Si l'on place à la suite les uns des autres les genres et les individus que je viens de citer, on sera frappé de la grande analogie et des rapports nombreux que présentent généralement les groupes avec ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent.

Or, je crois qu'on peut arriver, pour les Phalènes, à un arrangement aussi satisfaisant.

Mais, pour arriver à ce résultat, il est nécessaire de recourir à la méthode naturelle ; c'est-à-dire de s'appuyer, non sur un seul caractère, mais sur l'ensemble, sur la réunion de tous les caractères.

Malgré l'essai d'une foule de systèmes artificiels, la véritable méthode naturelle est évidemment celle de Linné, perfectionnée par les travaux de Cuvier, de Blainville, Latreille et A. de Jussieu. La clef de toute méthode est sans contredit *la subordination des caractères*, introduite par ce dernier.

Il s'agit donc, pour l'entomologie, comme pour la botanique et les autres branches de l'histoire naturelle, d'établir la valeur *relative* des caractères ; en observant que tel organe qui est fort important dans un groupe, l'est

(1) Ajoutons que chez les Lépidoptères, comme dans les classes d'animaux supérieurs, souvent tel passage semble manquer, parce qu'il repose sur un genre exotique, peut être sur un genre perdu. Sans parler du Lépidoptère fossile, découvert par M. de Saporta, et qui a donné lieu récemment à une polémique entre MM. A. Lefebvre et Boisdeval; notre ami et collègue, M. Coquand, possède plusieurs exemplaires de Lépidoptères, parmi une collection de près de 200 insectes fossiles que renferme son cabinet.

beaucoup moins dans un autre, et en ayant soin, autant que possible, de s'appuyer sur des caractères *faciles à vérifier*, selon la recommandation de Fabricius. Je ne veux pas discuter ici la valeur relative des caractères en lépidoptérologie, réservant cet exposé pour l'introduction de mon essai de classification des Tinéides : mais dès à présent je dirai que si l'emploi presque exclusif du système nervulaire a conduit M. Herrich-Schæffer à placer les Phalénites dans l'ordre que présente le catalogue de M. Delaharpe, le système porte avec lui sa condamnation.

Citons quelques preuves :

Si l'on s'appuie sur la méthode naturelle, je crois que l'on ne peut mettre en tête des Phalènes le genre *Geometra*, qui n'offrirait aucune ressemblance avec les genres qui le précéderaient.

Le genre *Amphidasis*, au contraire, renferme des espèces qui semblent relier les Phalénites aux *Bombyx* : l'une d'elles, *hirtaria*, a tellement de traits de conformité avec quelques Bombycites, que, sans sa chenille, qui est arpeuteuse, elle serait évidemment placée dans ce dernier groupe. A-t-on donc agi sagement en la rangeant parmi les Phalénites ? c'est douteux ! mais, tout au moins, elle doit être nécessairement en tête, et former passage.

Le genre *Amphidasis* devra être suivi du genre *Nyssia*, puis du genre *Hibernia*, qui est relié étroitement au précédent par le sous-genre *Phigalia* de Duponchel. Il suffit, ce me semble, de ranger ces trois genres dans l'ordre que j'indique ici, pour ne conserver aucun doute sur la rationalité de cet arrangement.

Dans le catalogue de M. Delaharpe, le genre *Amphidasis* figure après les *Fidonia*, entre les *Aspilates* et les *Psodos*. J'avoue que je ne vois pas la moindre ressemblance entre les espèces de ces divers groupes. Je n'approuve pas non

plus le parti qu'a pris M. Herrich-Schäffer, de faire suivre le genre *Ephyra* des genres *Boletobia* et *Metiocampa*; puis de séparer le genre *Epione* du genre *Macaria* par *artesiaria*, qui forme le genre *Therapis*. *Artesiaria* n'a guère d'analogie avec les deux genres, tandis qu'elle est extrêmement voisine des *Eubolia* et des *Phasiane*, près desquelles elle doit être placée immédiatement, si elle n'en fait pas partie.

De même il a placé le genre *Hibernia* entre les *Phasiane* et les *Cleogene*; le genre *Eurymene* est rejeté loin des *Ennomos*, avec lesquels *dolabraria* a les plus grands rapports; *Angerone prunaria* est logée, fort mal à propos, contre les *Zerene*, qui en diffèrent énormément par la forme, et surtout par les antennes (1). Les *Psodos*, qui devraient terminer les Phalènes et rejoindre les *Pyrallites*, dont quelques-unes (genre *Hercyna*) sont tellement analogues, qu'on saisit à peine la ligne de démarcation, sont égarées entre les genres *Amphidasis* et *Anisopteryx*, avec lesquels ils n'ont rien de commun, ni pour l'organisation, ni pour les mœurs : le genre *Anisopteryx* se trouve à une lieue des *Hibernia*, dont il n'est qu'un démembrement, et près des *Torula*, des *Lythria* (*purpuraria*) et des *Minoa*, qui n'ont certes aucun rapport avec *Æscularia* et *Aceraria*. Le genre *Cheimatobia* se trouve accolé aux *Coremia* de Duponchel, dont il diffère essentiellement, tandis qu'il se rapproche totalement des *Hibernia*. Enfin, les *Minoa* sont suivies, assez irrationnellement, des *Eupi-*

(1) D'après les travaux anatomiques de M. Robineau-Desvoidy présentés à la Société entomologique de France, les antennes doivent être considérées comme les organes de l'odorat; elles contribuent donc, dans une forte proportion, à assurer la reproduction chez les Insectes, et prennent dès-lors une grande importance comme caractère générique.

thecia, puis des *Larentia* qui renferment des espèces à ailes dentelées et à ailes arrondies, des antennes simples, et d'autres fortement ciliées, bref, les genres *Eubolia*, *Phasiane*, *Larentia*, *Coremia*, *Melanthia*, etc. Or, parmi les espèces qui forment le genre *Larentia* du catalogue de M. Delaharpe (elles se montent à plus de 100), il en est qui diffèrent plus entre elles que de telles autres qui constituent des genres distincts. Ainsi, *miaria*, par exemple, s'éloigne bien plus de *rivularia* et *decoloraria*, de *pyraliaria* et *popularia*, de *sabandiaria* et *undularia*, que les *Anisopteryx* ne s'éloignent des *Hibernia*, etc. (1).

Je pourrais ajouter que je ne vois pas la raison qui a pu faire accoler le genre *Lobophora* au genre *Chesias* (comprenant *chærophillaria*!); le genre *Aspilates* au genre *Mniophila*; le genre *Venilia* au genre *Urapteryx*..... mais j'en ai dit assez, je pense, pour justifier l'opinion que j'ai émise en commençant, et faire voir le côté vicieux du système de M. Herrich-Schæffer, qu'a suivi M. Delaharpe. Certes, l'étude des nervures est un moyen précieux d'établir l'individualité des espèces (ainsi que l'a fait M. A. Lefebvre, relativement au genre *Arge*); mais ce moyen pèche contre le précepte de l'abricius, la facilité de vérification; et, à mon sens, il doit être employé, le plus souvent, plutôt comme renseignement spécifique.

(1) Je crois, comme M. Delaharpe, qu'il y a dans ce groupe des genres trop subtils, tels que les *Melanthia* et les *Melanippe*, qui peuvent être réunies aux *Larentia*; mais je vois là cependant quatre groupes distincts : les *Anaitis*, à ailes très étroites à la base, comme les *Pyralites*; les *Cidaria*, à ailes allongées, à angle apical aigu, à abdomen grêle et dépassant les ailes inférieures; les *Eubolia*, à antennes fortement ciliées; et enfin les *Larentia* proprement dites. Toutefois si les *Eubolia* et les *Phasiane* peuvent être réunies à un autre groupe, c'est bien plutôt aux *Aspilates* qu'aux *Larentia*.

que comme caractère générique. Tout au moins ne doit-il pas être placé en première ligne.

Il me restera à indiquer ultérieurement l'ordre que je crois basé sur la méthode naturelle : c'est ce que j'essaierai de faire en donnant le catalogue de la collection de la Société d'émulation du Doubs, auquel je travaille actuellement. Mais je n'ai pas voulu attendre pour protester contre un système qui atteint des résultats tels que ceux que présente le catalogue des Phalènes suisses.

M. Delaharpe a rejeté l'emploi des grandes divisions en tribu ; il est de fait qu'il n'y avait guère possibilité d'en établir de rationnelles, avec l'ordre qu'il a suivi dans son catalogue. Cependant, loin d'y voir une entrave, j'y trouve un moyen de soulagement pour l'étude et la classification. C'est ce qu'offre de plus avantageux la méthode naturelle ; et il est évident que là doivent tendre tous les efforts des entomologistes, *établir des groupes aussi nombreux que possible, et éviter la multiplication des genres*. Or, vous arrivez à ce résultat avec la création des tribus, auxquelles on pourrait au besoin s'arrêter en fait de classification. En effet, pour ne citer qu'un exemple, je crois que le groupe qui, sous le nom de tribu, renfermera les *Amphidasis*, les *Nyssia*, les *Hibernia*, les *Anisopteryx* et les *Cheimatobia*, pourra être assez bien caractérisé pour remplacer le genre, aux yeux d'un grand nombre de naturalistes qui ont en horreur les divisions à l'infini, et s'arrêteront aux groupes plus importants. Que ce groupe s'appelle *genus* ou *tribus*, qu'il soit indiqué par un mot, une lettre, ou un chiffre, c'est là une chose fort indifférente.

Du reste, quoiqu'il ait présenté la nomenclature des Phalènes suisses dans l'ordre adopté par M. Herrich-Schæffer, M. Delaharpe proclame, aussi bien que moi,

son aversion pour les systèmes artificiels, et appelle de tout son cœur le retour à la méthode naturelle (1) : nous sommes donc parfaitement d'accord sur le principe de la classification. Aussi est-ce le parti qu'a pris M. Herrich-Schæffer que j'ai voulu critiquer, et non le travail de M. Delaharpe. Quelque soit l'ordre que ce dernier a suivi pour son catalogue, il n'en est pas moins vrai qu'il aura contribué à éclaircir plusieurs questions d'individualités douteuses. Il a étudié consciencieusement diverses portions de quelques genres embrouillés; enfin il est parvenu, en peu de temps, à réunir un nombre vraiment remarquable des espèces de cette légion. Tous les Lépidoptérogistes doivent donc savoir gré à M. Delaharpe du temps qu'il a bien voulu consacrer à ce travail; et, pour ma part, je lui en adresse mes félicitations bien sincères, car quelques-unes de ses observations profiteront bien certainement à la science.

(1) Bulletin N° 20 de la Société Vaudoise, page 22.



NOVÆ HISTERINORUM
ET CRYPTOCEPHALORUM SPECIES

AB EUGENIO TRUQUI DESCRIPTÆ.

(Séance du 23 Octobre 1850.)

HISTER.

Prosterno postice rotundato, mesosterno ad illud recipiendum emarginato.

* Stria marginalis elytrorum externa deest.

1. HISTER HELLUO.

(Tab. II, N° II, f. 4.)

Suborbicularis, ater, nitidus; thorace bistriato, lateribus sat fortiter punctato; elytris striis dorsalibus duabus primis abbreviatis; tibiis anticis quadridentatis. Long. 0,0055; lat. 0,0045.

Habitat rarus in Pedemontio.

Histeri cadaverino habitus proximus, at dimidio minor. Caput planum subtilissime parce punctatum, sutura frontali profunda medio angulosa, vertice puncto unico profundo (an fortuito?): labrum breve, convexum: mandibulæ validæ medio obtuse dentatæ. Antennæ ferruginæ. Prothorax a basi antice angustatus, lateribus rectis antice perparum rotundatis; tenuissime marginatus, striis duabus quarum externa brevior: lævissimus, juxta striam inter-

nam sat fortiter punctatus, inter strias antice punctatus postice lævis. Elytra lateribus rotundata, striis dorsalibus prima et secunda tenuibus distantibus ante medium abbreviatis, 3-6 integris sensim profundioribus, stria marginali interna sat profunda ante medium abbreviata, foveola laterali bisulcata, in sulcis parce profunde punctata. Abdomen segmentis ultimis supernis minus crebre profunde punctatis, interstitiis lævibus : segmento penultimo utrinque late impresso. Pedes nigri tarsis anticis rufis, tibiisque anticis externe quadridentatis, dentibus obtusis, inferiore emarginato.

** Striæ marginales ambæ adsunt.

2. *HISTER TETER.*

(*Tab. II, N° II, f. 1.*)

Suborbicularis, niger, nitidus; thorace lateribus bistriato; elytris striis dorsalibus duobus primis abbreviatis.
Long. 0,01; lat. 0,007.

Habitat in Nicæensi regione. Dom Gauthier.

Histeri unicolori similis, at paulo magis oblongus et alius. Forma corporis fere eadem, sed elytra lateribus minus fortiter rotundata. Caput subtiliter punctatum fronte late impressa, sutura frontali integra et profunda. Prothorax omnino ut in *Histere unicolore*, at lateribus bistriatis, stria interna ante basin abbreviata, externa integra : spatio inter hanc et marginem valde angusto. Elytra lateribus rotundatis lævissima, striis duabus primis paulo ante medium abbreviatis, 3-6 integris, marginalibus interna antice externa postice abbreviatis, foveola laterali bicarinata, lævi. Abdomen superne segmento penultimo basi crebre fortiterque apicem versus sensim

parcius subtiliusque punctato, segmento ultimo parce subtiliter punctato, qua etiam nota ab *Histere unicolore* differt. Pedes tibiis anticis quadridentatis, dente superno minuto sæpe obsoleto.

*** Striæ marginales ambæ desunt.

3. HISTER LUGUBRIS.

(*Tab. II, N° II, f. 2.*)

Oblongus, ater, nitidus; thorace utrinque bistriato; elytris striis dorsalibus duabus primis ante medium abbreviatis; tibiis anticis tridentatis. Long. 0,005-0,006; lat. 0,0033-0,004.

Habitat frequens in Pedemontio.

Histeri stercorario habitu proximus, et magnitudine æqualis. Caput sat crebre fortiterque punctatum, sutura frontali profunda sinuata: labrum transversum, sat convexum: mandibulæ validæ medio fortiter dentatæ. Antennæ ferrugineæ. Prothorax a basi antice parum angustatus, lateribus subrectis, antice rotundatis, tenuissime marginatus striis utrinque duabus integris; parce subtiliter punctulatus. Elytra parum lateribus rotundata, striis dorsalibus prima et secunda ante medium abbreviatis, 3-6 integris sensim profundioribus, 4 et 3 magis recurvis, foveola laterali sulcis tribus lævibus. Abdomen segmentis ultimis supernis crebre profunde punctatis, interstitiis subtilissime punctatis. Pedes picei, tibiis anticis externe tridentatis, dentibus validis, inferiori emarginato.

Observatio. *Histeri servo* Erichsonii mihi descriptione tantum noto proximus, at fronte sat fortiter punctata, linea suturali postice non circumscripta, elytris haud fortiter rotundatis, striis dorsalibus duabus primis ad medium

usque non productis, foveolaque laterali impunctata distinctus.

4. HISTER LIMBATUS.

(*Tab. II, N° II, f. 5.*)

Ater, nitidus, thorace stria exteriori brevissima, clytris striis dorsalibus prima ultra medium, secunda tertiaque ante medium abbreviatis, lateribus rufis, tibiis anticis tridentatis. Long. 0,004; lat 0,0025.

Habitat in Syria. Semel in monte Libano cepi.

Histeri binotato habitu et magnitudine similis. Caput læve sutura frontali sat profunda, antice emarginatum: labrum breve, convexum: mandibulæ validæ, medio fortiter dentatæ. Prothorax lateribus rectis, subparallelis, antice parum rotundatis, tenuissime marginatus, stria interna fere integra, externa brevissima angulo tantum antico notata, lævissimus. Elytra lateribus perparum rotundata striis dorsalibus prima ultra medium, secunda tertiaque ante medium abbreviatis, 4-6 integris, quarta magis recurva, foveola laterali sulcis duobus lævibus: limbo elytrorum externo a basi rubro, rubedine ad apicem procul a margine apicali nigro intus paulo versa. Abdomen segmentis ultimis duobus supernis parce punctatis. Pedes picei, tibiis anticis tridentatis, dentibus validis, inferiore emarginato.

PLEGADERUS.

PLEGADERUS SANATUS.

(*Tab. II, N° II, f. 3.*)

Niger, thorace parcius at sat fortiter punctato, ante

medium transversim vix impresso, limbo laterali integro, elytris fortiter punctatis. Long. 0,0013-0-0018; lat. 0,0007-0,0009.

Habitat in monte Olympe insulæ Cypri. Sat frequens sub pinuum corticibus.

Impressione transversa prothoracis lævissima, vix nisi sub quodam lumine conspicua, distinctus. Corpus paralepipedum, leviter convexum, nigrum, nitidum, antennis pedibusque piceis, illis capitulo ferrugineo. Caput sat fortiter punctatum, fronte modice impressa. Prothorax longitudine latitudine æquali, antice vix angustatis, lateribus antice rotundatis, utrinque profunde sulcatus margineque æqualiter incrassato integro, punctato, ante medium vix conspicue transversim impressus, antice sat fortiter crebreque, postice parcius punctatus. Elytra sat crebre fortiter punctata, basi striolis duabus obliquis vix inchoatis, postice densius punctata, sutura elevata. Abdomen segmentis supernis penultimo fortiter, ultimo fortiter at parcius punctatis. Tibiæ anticæ sensim modice dilatæ, spinulosæ.

CRYPTOCEPHALUS.

CRYPTOCEPHALUS SCUTELLARIS (1).

Niger, nitidus, prothorace brevi; elytris fortiter striato-punctatis; antennarum basi, prothoracis elytrorumque margine externo summo, scutello, coxis trochanteribusque albidis.

♂. — Prothorace pedibusque nigris, elytris cyanescenti-

(1) Usquequo Cryptocephalorum species melius distribuuntur, hæc in sectione duodecima clarissimi Suffriani locum obtinere videtur.

bus. Variat epistomate, elytrorum apice, prothoraceque luteis : hoc nigro bimaculato.

♀. — Nigro-ænea, prothoracis lateribus medioque longitudinaliter, nec non elytrorum apice rufescentibus : pedibus testaceis. Variat prothorace rufo-testaceo, utrinque macula plus minusve fusca. Variat etiam tota testacea, corpore subtus (pedibus exceptis) elytrisque ad suturam late nigris.

Long. 0,0025-0,0033 ; lat. 0,0015-0,002.

Habitat in Sardinia (in Mus. reg. Taurinensi, et in coll. Baudi). In Sicilia (in coll. L. Fairmaire).

MAS. Oblongo-ovatus. Caput convexiusculum, nigrum, nitidum, fortiter vage punctatum, fronte longitudinaliter leviter sulcata, inter antennis sulco transverso profundo ; epistomate oreque fuscis : antennis tertiam totius corporis longitudinis partem bis æquantibus, apicem versus sensim incrassatis, nigris articulo primo subtus late testaceo 2-4 fuscis, quinto cæteris longiori. Prothorax longitudine fere duplo latior, modice convexus, antice angustatus, lateribus leviter rotundatus et late marginatus, basi bisinuatus, angulis posticis subrectis, niger, nitidus, margine laterali plano albido. Scutellum lateribus subrectis, postice rotundatum, nitidum, album ; nonnunquam basi fuscescente. Elytra prothorace paulo latiora, subparallela, apice externo sensim, interno mox rotundata, fortiter punctato striata, apice irregulariter punctata, interstitiis lævibus, cyanescentia costa marginali externa alba, lobo laterali ipso nigro. Corpus subtus cum pedibus nigrum, coxis omnibus et trochanteribus albidis, tibiis apice rufescentibus.

FEMINA. Differt corpore parum majore, præsertim pos-

tice latiore; antennis paulo brevioribus, basi minus infuscat; prothorace paulo minus convexo, vage subpunctulato, margine antico summo, lateribus, medioque longitudinaliter rufescentibus, margine laterali ipso minus albo; elytris viridi-æneis apicem versus leviter rufescentibus, margine laterali minus albo, pedibus omnino rufo-testaceis.

Hujusmodi individua typica in coll. Mus. Reg. Taurin. nomine *Cryptocephali scutellaris* (Chevrolat) notantur, quo nomine (alias, at in litteris, jamdudum descripto *Cryptocephalo quadripunctato* Olivierii tributo) novam insignire speciem haud dubitavi.

Mas variat epistomate læte luteo, linea brevi etiam lutea ex illo frontem versus adscendente: prothorace luteo, macula utrinque nigra per totam longitudinem excurrente: elytrorum margine albo laterali apicem attingente, ibique in maculam luteam late dilatato. Unicum quod exstat exemplar *Cryptoc. saucius* (Gené) in Mus. Reg. Taur. dicitur.

Femina variat prothorace rufo-testaceo macula utrinque fusca plus minusve dilatata et antice producta. Huc spectat *Cryptoc. ulmineus* (Gené).

Femina denique variat capite, prothorace, elytrisque testaceis, his ad suturam late nigris: capite vel toto testaceo, vel vertice nigro, prothoracis margine summo basali nigro, nigredine elytrorum plus minusve extensa et circumscripta, pygidio segmentoque ultimo abdominis vel totis nigris vel testaceo late marginatis. Hujusmodi est *Cryptoc. discus* (Gené) in coll. Reg. Mus. Taur.

Explicatio tabulæ secundæ numero secundo inseranda.

- Fig. 1. *Hister teter*.
2. *Hister lugubris*.
3. *Plegaderus sanatus*.
4. *Hister helluo*.
5. *Hister limbatus*.
- 

QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

DU MIDI DE L'EUROPE ET DU NORD DE L'AFRIQUE.

PAR M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 14 Mai 1851.)

1. POGONUS VIRIDIMICANS.

Long. 8, 9 mill.

Oblongus, viridi-nitens, antennis, palpis, pedibus marginque elytrorum reflexo flavo-testaceis, prothorace lateribus rotundato, margine postice transversim impresso, sat fortiter punctato, utrinque bifoveolato; elytris obovalibus, sat fortiter striatis, striis apice paulò obsoletis: subtus nigro-brunneus.

Oblong : tête et corselet d'un vert métallique un peu bronzé, luisants ; une forte impression de chaque côté sur la base des antennes. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière ; plus large que long : côtés assez fortement arrondis, se redressant seulement à la base : bord postérieur déprimé, fortement ponctué : de chaque côté, deux fossettes assez larges et fortement ponctuées. Elytres oblongues chez le mâle, presque ovalaires chez la femelle, plus larges que le corselet, à stries assez profondes, obsolètement ponctuées, moins profondes sur les côtés et à l'ex-

trémité : suture relevée, un peu cuivreuse : extrémité et bord réfléchi rougeâtres. Dessous d'un brun foncé : antennes, bouche, palpes et pattes, d'un jaune-testacé. Le mâle est plus petit et moins large que la femelle.

Tanger.

2. POECILUS CUPRIPENNIS.

Long. 10 mill.

Brunneo-niger, nitidus, antennis brunneis, articulis duobus primis obscurè rufis; prothorace latitudine longiore, lateribus antice leviter rotundatis, ad basim tantum rectis, angulis posticis acutis, utrinque bistriato, et cœrulco-micante: clytris cupreis, oblongis, profundè ac late striatis, striis fortiter punctatis, crenatis: abdomine punctato, tibiis tarsisque rufescentibus.

Allongé, déprimé en dessus, d'un brun-noir luisant, antennes brunes, les deux premiers articles d'un rougeâtre obscur, aussi longues que la moitié du corps. Corselet plus long que large, côtés légèrement arrondis en avant, se redressant seulement à la base : angles postérieurs pointus : ligne médiane profonde, n'atteignant pas la base : de chaque côté de la base, deux stries profondes, lisses, l'interne beaucoup plus longue que l'autre : des reflets bleus sur les côtés postérieurs. Elytres oblongues, d'un beau rouge cuivreux, quelquefois d'un cuivreux bronzé, à stries larges et profondes, très ponctuées, crénelées. Segments de l'abdomen fortement ponctués à la base, surtout sur les côtés ; au milieu, deux gros points écartés, bien visibles : dernier segment entièrement ponctué, bordé de rougeâtre. Tibias et tarsi rougeâtres.

Cette espèce, très voisine du *P. crenatus*, en diffère par la couleur métallique des élytres et par la longueur du

corselet : elle se distingue aussi, par ce dernier caractère, du *P. purpurescens*.

Tanger.

3. BOLITOCCHARA ELEGANS.

Long. 4 mill.

Flavo testacea, capite prothoraceque paulò fuscescentibus : elytris latis, densè punctatis, brunneis, vitta humerali obliqua et angulo apicali interno ferrugineis, abdominis segmentis basi medio fuscescentibus, quinto ferè toto fusco.

C'est la plus grande espèce du genre, l'abdomen, et surtout les élytres, sont très larges. Couleur d'un jaunetestacé, brunâtre sur la tête et le corselet, qui sont très finement pointillés ; les antennes sont brunes, avec le dernier article et les trois premiers, jaunes. Corselet un peu brunâtre, finement pointillé, une faible fossette dans le milieu en arrière, vis-à-vis l'écusson. Elytres densément ponctuées, d'un brun foncé, avec une large tache humérale qui se dirige obliquement en dedans, et une tache apicale à l'angle sutural, d'un jaune-ferrugineux : segments abdominaux ayant une tache brune au milieu de la base, le cinquième presque entièrement brun. Pattes pâles.

Cette espèce ressemble à l'*obliqua*, mais elle est plus grande, beaucoup plus large, et la bande oblique des élytres est interrompue.

Sicile.

4. TACHINUS PICTUS.

Long. 4 mill.

Brunneo-niger, nitidus, abdomine metallico-micante, antennis palpisque brunneo-testaceis, prothorace lateribus

rotundatis, antice angustato, margine postico flavo, ad angulos dilatato : elytris tenuissimè ac densè punctulatis, utrinque plagâ magna terminali flava, una alteri per suturæ apicem conjuncta.

D'un beau brun-noir très luisant, avec le bord postérieur du corselet d'un beau jaune : cette sorte de bande s'élargit aux angles postérieurs et remonte un peu sur les côtés. Elytres couvertes d'une ponctuation excessivement fine et serrée : sur chacune, à l'extrémité, une grande tache jaune qui se joint à l'autre par l'extrémité de la suture. Palpes et antennes d'un brunâtre-testacé. Fémurs d'un brun-noir, tibias et tarses roussâtres. Abdomen à reflets métalliques, le bord des segments étroitement rougeâtre. Sur les côtés des élytres et de l'abdomen, on voit des soies raides, assez longues et écartées, excepté à l'extrémité de l'abdomen, où elles sont serrées.

Cette jolie espèce, qui est d'assez grande taille, se place à côté du *T. silphoides*. Le seul exemplaire que je possède vient de la Sicile, d'où il m'a été envoyé par M. Luigi Benoit. C'est une des acquisitions intéressantes, pour la Faune européenne, que nous devons à ce zélé naturaliste.

5. BOLETOBIUS DISTIGMA.

Long. 4 mill.

Pallidè flavus, nitidissimus, capite, prothoracis disco elytrorum macula anteapicali, transversa, sterno, segmentis abdominalibus basi, nigro-brunneis.

D'un jaune paille, très luisant ; moitié apicale des antennes brune : tête et corselet, à l'exception d'une bordure assez étroite, d'un brun-rougeâtre foncé : sur chaque élytre, un peu avant l'extrémité, une tache transversale

brun-noir, se prolongeant sur le bord externe, mais ne touchant pas la suture : celle-ci est relevée et bordée d'une ligne de points : une autre ligne de points écartés vers les deux tiers de la largeur en dehors, et une dernière sur le côté de l'élytre. Ecusson brun à la base. Segments abdominaux d'un brun foncé à la base, bords testacés : surface couverte de poils couchés, assez longs, roussâtres. Poitrine brune. Pattes jaune paille.

Sicile.

6. STAPHYLINUS MEDIOXINUS.

Long. 16 mill.

Niger, opacus, clytris pedibusque rufis, antennis testaceis, apice vix obscurioribus, scutello atro-tomentoso ; prothorace postice angustiore, prothoracis margine postico maculisque abdominis orichalceo-tomentoso.

Cette espèce tient parfaitement le milieu entre l'*erythropterus* et le *cæsareus*. Elle offre la forme du premier, par son corselet plus étroit en arrière, à angles antérieurs assez saillants, quoique arrondis : elle se rapproche du second par l'ampleur des élytres, la couleur noire de l'écusson et la fascie dorée du deuxième segment de l'abdomen. Elle diffère des deux par les antennes d'un testacé à peine plus obscur vers l'extrémité, et par les deux fascies du dernier segment, qui sont très larges et se touchent au milieu : le dernier article des antennes est aussi tronqué moins brusquement.

Tanger.

7. OCYPUS OBSCUROÆNEUS.

Long. 18-19 mill.

Alatus, niger, parum nitidus, suprâ capite, prothorace

elytrisque obscure æneis, paulò nitidioribus, duobus primis dense punctatis, scutello atro-tomentoso, elytris prothorace subæqualibus, subtilissime ac confertissime punctatis, abdominis segmentis 3, 4, 5, 6, 7 duobus punctis impressis.

Ailé; dessus du corps d'un noir peu luisant, un peu bronzé sur la tête, le corselet et les élytres. Tête et corselet densément et finement ponctués : antennes d'un brun-noir, une tache testacée sur le dessus apical du premier article, qui est aussi long que les deux suivants réunis : dernier article échancré, un peu brunâtre. Ecusson triangulaire, d'un noir velouté. Elytres à peine plus larges que le corselet, à peu près de la même longueur, à ponctuation très fine, mais très serrée, qui les rend plus ternes. Abdomen noir; deux points sur le milieu des troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième segments. Dessous de l'insecte et pattes d'un noir assez luisant. Tout le corps couvert d'une pubescence courte, couchée, fine, peu visible, d'un gris-roussâtre.

Tanger. — A placer près de l'*O. masculus*, Erichson.

AMAUROPS. Nov. genus (*Pselaphii*).

(Pl. 3^e. N^o III.)

Caput cæcum, utrinque tuberculo acuto armatum. Antennæ undecim-articulatæ, graciles, apice subclavatæ, articulo ultimo crasso. Tarsi filiformes, articulo primo longiore : ungues simplices.

La tête est grande, plus large que le corselet, arrondie en arrière; en avant, elle a la forme d'un triangle arrondi : de chaque côté, une pointe assez aiguë presque à la place des yeux, qui manquent : en dessus, en avant, deux tubercules qui se prolongent postérieurement en carènes : sur ces tubercules sont insérées des antennes, filiformes,

plus longues que la tête et le corselet réunis, de onze articles : le premier un peu gros, les autres presque égaux, le dernier aussi grand que les deux précédents réunis, épais, ovalaire. Les palpes sont assez courts, simples, le dernier article est grand, fusiforme et pointu.

Le corselet est allongé, arrondi en travers, presque également rétréci aux deux extrémités, mais un peu plus en avant : au milieu de la partie postérieure une fossette assez profonde, presque triangulaire, accompagnée de chaque côté d'une autre plus petite.

Les élytres sont plus longues que le corselet, et couvrent à peu près la moitié de l'abdomen : de la base, qui est aussi étroite que celle du corselet, elles vont en s'élargissant peu à peu jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée un peu obliquement.

L'abdomen offre à l'extrémité des élytres trois fossettes peu marquées : la médiane est plus grande que les autres : le premier segment est quadrangulaire, aussi grand que les derniers réunis, qui rendent l'extrémité de l'abdomen triangulaire.

Les pattes sont assez grandes, les fémurs minces à la base, renflés au milieu : les intermédiaires sont remarquables en ce qu'ils offrent en dessous une assez grande échancrure et trois épines, la première du côté de la base est forte et aiguë, les deux autres sont petites : les tibias sont légèrement arqués : les tarsi, de deux articles, sont filiformes, assez longs, le premier article est plus long que le deuxième. Le crochet terminal est très petit.

Ce genre me paraît devoir être placé à la suite des *Euplectus*, pour faire le passage aux *Claviger*, à cause des crochets des tarsi simples et de l'absence des yeux, cependant son faciès le rapproche davantage des *Batrisus*.

8. AMAUROS AUBEI.

Long. 3 mill.

Totus testaceo rufus, nitidus, pilis griseo-fulvis sparsutus.

Entièrement d'un roux luisant, couvert de poils d'un gris-roussâtre, peu serrés.

Je me fais un devoir et un plaisir de dédier ce rare insecte à notre collègue, M. Aubé, l'habile historiographe des Psélaphiens.

J'ai vu trois individus de cette espèce, découverte en Sicile par M. Luigi Benoit. L'un se trouve dans ma collection, un autre appartient à mon ami, M. Dohrn, de Stettin, et l'autre à mon ami, M. le docteur Aubé.

9. PAUSSUS FAVIERI.

Long. 3 1/2 mill.

Rufo-testaceus, sat nitidus, elongatus, antennarum articulo secundo trigono, crasso, ultimo inflato, intus subdenticulato, angulo interno in dente producto; prothorace elongato, medio constricto et transversim sulcato: elytris elongatis, apice paulò latioribus, sparse ac tenuiter punctatis, pilis longis sparsutis; pedibus validis; abdomine nigro-piceo, pygidio infra bihamato.

Allongé, d'un testacé-rougeâtre. Antennes ayant le deuxième article épais, à peu près triangulaire, le dernier très grand, renflé, presque ovalaire, muni en dedans de quatre dentelures peu profondes, formant des sillons transverses, l'angle interne se prolongeant en une forte dent obtuse : sur le vertex une épine acérée, très fine. Corselet allongé, étranglé au milieu par un fort sillon transversal, offrant quelques gros points écartés. Elytres allongées, presque parallèles, mais cependant un peu plus larges à l'extrémité, qui est tronquée, à points épars peu

marqués, quelquefois en arrière deux gros points de chaque côté de la suture. Dessus du corps couvert de longs poils assez écartés, mais plus serrés sur les élytres. Dessous du corps d'un brun-noirâtre. Pygidium ponctué, largement impressionné au milieu, et armé inférieurement de deux petits crochets.

Je dédie cette espèce à M. Favier, qui l'a trouvée aux environs de Tanger, mais j'ignore dans quelles circonstances. La découverte de ce *Paussus*, dans une contrée qu'on peut appeler européenne, me paraît fort intéressante. Du reste, nous comptons déjà en Europe un représentant de cette famille, le *P. turcicus*, Friw., Hung. Transact. 1835, des monts Balkans, figuré dans le bel ouvrage de M. Westwood, *Arcana entomologica*, pl. 88, f. 5, d'après le dessin de Friwaldsky. Cependant le *P. Favieri* ne ressemble guère à cette espèce, et se rapproche au contraire beaucoup du *P. armatus*, Westw., du Sénégal, qui offre aussi une épine sur la tête.

Dans l'embarras de classer convenablement le genre *Paussus* dans la série des Coléoptères, je crois qu'en le rangeant à la suite des Psélaphiens, notamment des genres *Claviger* et *Articerus*, il sera au moins aussi bien à sa place que parmi les Carabiques, comme le proposait M. Burmeister.

10. PHALACRUS MAXIMUS.

Long. 4 mill.

Breviter subquadrato-ovalis, sat fortiter convexus, niger, nitidus, elytris laevibus, omnium subtilissime punctato-substriatis, antennarum clava elongata, acuta.

Cette espèce, que j'avais prise pour le *Ph. grossus*, Erichson (Voir Ann. de la Soc. Ent. de Fr. 1850. Bul-

letin), en diffère par sa taille presque double, sa forme moins ovulaire, presque quadrangulaire, moins épaisse, moins convexe : l'écusson est plus court, plus triangulaire; les élytres paraissent lisses, mais à un fort grossissement, elles paraissent finement pointillées, surtout sur les côtés : les stries ponctuées, sont très fines et difficiles à voir : la strie suturale est bien visible, mais le quart antérieur en est effacé : la massue qui termine les antennes est mince, allongée, son extrémité est aiguë.

Cette espèce intéressante a été trouvée aux environs de Madrid par notre zélé collègue, M. Mieg, qui a bien voulu m'en sacrifier deux exemplaires.

C'est le *Phalacrus aterrimus* du catalogue Dejean : j'aurais conservé ce nom, s'il n'eût pas eu une signification aussi banale au milieu d'espèces qui sont toutes noires.

11. PEDIACUS? COSTIPENNIS.

Long. 3 1/2 mill.

Elongatus, parallelus, depressus, rufo-testaceus, capite prothoraceque dense punctatis, hoc lateribus marginatis, margine postico utrinque foveolato : clytris tenuiter punctato-lineatis, utrinque carinula margini laterali parallela, ab humeris usque ad apicem, stria suturali postice valde depressa.

Couleur entièrement d'un marron-testacé. Antennes robustes, n'atteignant pas le bord postérieur du corselet, les trois derniers articles courts, larges. Tête finement et densément ponctuée, un sillon peu marqué, transversal entre les yeux. Corselet plus long que large, à côtés parallèles, cependant un peu rétréci en arrière : surface assez fortement et assez densément ponctuée : côtés étroitement

rebordés, mais dépourvus de la strie longitudinale qu'on remarque chez presque tous les *Læmophlæus* : au bord postérieur, vers les angles, on voit de chaque côté une petite fossette ou strie courte. Ecusson court, transversal. Elytres de la largeur de la partie antérieure du corselet, parallèles, arrondies à l'extrémité, se relevant vers la suture, qui est déprimée assez fortement à l'extrémité, ainsi que la strie suturale : surface à lignes de points très fins, de chaque côté, une carène bien marquée, parallèle au bord externe, allant depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité.

Deux individus, paraissant des femelles, de Sicile. Coll. de M. Aubé et la mienne. C'est la plus grande espèce du genre, tel que Erichson l'a restreint.

Cette espèce tient le milieu entre les *Læmophlæus* et les *Pediacus* : elle diffère du premier genre par le manque de strie latérale sur le corselet, et par la brièveté des antennes : du second, par les côtés du corselet, entiers et non sinués.

12. TRACHYS PANDELLEI.

Long. presque 2 mill.

Oblongo-ovalis, postice attenuatus, prothorace angulis anticis rotundatis, subdilatatis, utrinque profundè foveolato : clytris punctato-rugulosis, postice fasciis nebulosis griseis transversis, utrinque carinula pariam elevata ; scutello lævi, suprà æneo-metallicus, sat nitidus, pilis griseis raris sparsutus : subtus lævissimus, nitidus.

Ovale allongé, très atténué en arrière, en dessus d'un bronzé pas très brillant, plus luisant en dessous et sur les pattes. Tête fortement canaliculée entre les yeux. Corselet court, large, bord postérieur fortement arqué au

milieu, vers l'écusson : angles antérieurs largement arrondis, un peu dilatés, offrant une fossette assez profonde qui remonte un peu vers le disque : quelques poils gris, courts, très écartés. Ecusson petit, lisse. Elytres aussi larges à la base que celle du corselet, ayant deux fois et demie la longueur du corselet et de la tête réunis, se rétrécissant insensiblement jusqu'au milieu, puis diminuant de largeur plus rapidement jusqu'à l'extrémité, qui est presque acuminée; couvertes de points assez gros, pas très serrés, plus dans la partie postérieure, et de petites rides peu marquées, mais qui rendent la surface un peu rugueuse : de chaque côté, une petite carène longitudinale peu saillante, presque parallèle au bord externe, dont elle se rapproche à l'épaule; quelques poils gris très courts, épars, formant trois ou quatre fascies peu marquées dans la moitié postérieure.

Cette jolie espèce a été trouvée aux environs de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), par notre zélé collègue, M. Pandellé, auquel je me fais un plaisir de la dédier : j'en ai vu un autre individu dans la collection de M. Javet, qui l'avait pris à Nîmes.

HARMINIUS. *Nov. genus. (Eucnemides).*

Coxæ posteriores femorum basin obtegentes. Tarsi simplices, graciles. Antennæ liberæ, elongatæ, serratæ, articulis 2 et 3 minutis, æqualibus.

Corps épais, allongé, presque parallèle. Tête unie, antennes dépassant le bord postérieur du corselet, dentées à partir du quatrième article : le premier grand, les deuxième et troisième petits, réunis, aussi longs que le premier. Corselet plus long que large, un peu élargi en avant, convexe, angles postérieurs se prolongeant droit

en arrière, à pointe mousse, et carénés en dessus : point de fossette ni de sillon sur les côtés, en dessous, pour recevoir les antennes. Ecusson oblong, arrondi à l'extrémité. Elytres à peine plus étroites que le corselet, allongées, parallèles, se rétrécissant peu à peu en arrière jusqu'à l'extrémité qui est arrondie. Hanches postérieures ne recouvrant que la base des fémurs. Pattes grandes, minces, tarses allongés, grêles, simples, un peu plus longs que les tibias : les trois premiers articles allant en diminuant de taille, le cinquième étant aussi long que le troisième. Un sillon assez profond en dedans des fémurs.

Ce genre ressemble, pour la forme générale, aux *Hypocælus* ou *Hylochares* : il en diffère par les pattes minces, les tarses grêles, le corselet non coupé brusquement en avant, moins épais, et par la petitesse du troisième article des antennes, qui le rapproche des *Xylobius*.

13. HARMINIUS CASTANEUS.

Long. 12 mill.

Totus castaneus, pube brevi flavo-grisea indutus, capite, scutello, prothoraceque dense punctatis : elytris punctato-striatis, interstitiis planis dense punctatis.

Entièrement d'un brun-marron peu foncé, couvert d'une pubescence d'un gris-jaunâtre, couchée, assez serrée. Tête, corselet, écusson, élytres, densément et assez fortement ponctués : élytres à stries ponctuées assez fines, quoique bien marquées, intervalles planes : base un peu plus claire et un peu rougeâtre. Dessous du corps moins foncé que le dessus : poitrine densément et fortement ponctuée : abdomen assez luisant, à pubescence couchée, peu serrée.

Sicile.

14. CEBRIO MOYSES.

Long. 14-15 mill.

Piceo-brunneus, capite prothoraceque dense ac fortiter punctatis, nigricantibus, antennis palpisque piceis, illis suprâ nigricantibus; prothorace brevi, anticè rotundato, angulis posticis prominentibus, pilosis: clytris pallidè testaceis, apice summo brunneis, striatis, interstitiis elevatis: pedibus pallide testaceis, tibiarum basi tarsisque brunneis.

Tête et corselet d'un brun-noirâtre, densément et assez fortement ponctués, surtout la tête, partie postérieure du corselet plus lisse: corselet court, arrondi en avant et aux angles antérieurs, les postérieurs sont saillants, mais mousses, et ne paraissant aigus que par un faisceau de poils plus longs que ceux qui recouvrent la tête et le corselet: antennes d'un testacé-rougeâtre obscur, avec le dessus de tous les articles et la base brunâtres: palpes rougeâtre-brun à la base de chaque article. Ecusson noir. Elytres d'un jaune-testacé pâle, avec l'extrémité noirâtre: épaulés arrondies, élytres allant se rétrécissant peu à peu jusqu'à l'extrémité, qui est un peu pointue: les bords sont légèrement sinués au milieu: les stries sont assez fortes, les intervalles relevés, assez fortement et densément ponctués. Le dessous est d'un brun foncé, poli, avec le bord des segments rougeâtre. Les pattes sont d'un testacé pâle, avec la base des tibias brune, et les tarses brunâtres.

Cette espèce ressemble excessivement au *C. Carrenoi*, Graëlls, mais ce dernier a les antennes plus épaisses, entièrement d'un brun foncé: le corselet est plus long, moins rétréci en avant, avec les angles postérieurs moins

saillants : les intervalles des stries sont moins convexes, les stries sont moins marquées.

C'est mon collègue et ami, M. Charles Coquerel, qui a trouvé deux individus de cette espèce flottant sur le Tage, à Lisbonne, au mois de juin 1850, au milieu d'une masse d'insectes, qu'un coup de vent avait sans doute jetés à l'eau. Cette circonstance explique le nom que notre collègue a donné à ce Cécbrion, et que nous avons conservé.

15. *Trox granulipennis*.

Long. 14 mill.

Nigro-brunneus, opacus, postice vix latior, capite punctato, summo obsoletissimè bituberculato : elytris striatis, interstitiis tuberculatis, tuberculis ferè planatis, ferè æqualibus, posticè leviter hispidis; tibiis anticis tridentatis, basi bidenticulatis.

D'un brun-noir presque mat : tête ponctuée, presque rugueuse en avant, sur le sommet deux vestiges de tubercules à peine visibles : corselet à ponctuation assez fine, serrée : au milieu, un assez fort sillon, élargi en arrière, avec un bourrelet de chaque côté : tout autour, des poils courts, raides, épais, dorés. Ecusson assez grand, en triangle arrondi, roussâtre sur les bords. Elytres à peine élargies en arrière, à stries bien marquées : chaque intervalle offre une rangée de tubercules un peu aplatis, qui portent en arrière quelques poils squamiformes, roux, très courts, hispides : ces rangées sont alternativement un peu plus élevées, mais d'une manière peu sensible ; celle qui part du dessous du calus huméral est la plus saillante. Les tibias antérieurs ont quatre fortes dents, et de plus deux très petites dents à la base.

Tanger.

Cette espèce rappelle le dessin du *T. morticini* : mais elle est plus petite, les tubercules sont moins aplatis, les stries sont plus visibles, le corselet est plus inégal ; sa sculpture ressemble à celle du *T. granulatus*, mais elle est plus unie.

16. GEOBIUS TINGITANUS.

Long. 16 1/2 mill.

Niger, nitidior, ♂ prothorace antice transversim foveolato, hâc foveola lævi suprâ medio fissa, infra tuberculo parvo instructa : capite punctato cornuto, cornu gracili, compresso, leviter recurvo.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Geobius dorcas*, mais elle en diffère cependant d'une manière fort tranchée par la forme de la partie antérieure du corselet.

Ce *Geobius* est d'un beau noir luisant : la tête est bien distinctement ponctuée, la corne est absolument la même que celle du *dorcas*. Le corselet a des points peu serrés, très fins : en avant est une assez forte impression transversale, presque lisse, offrant au bord supérieur un court sillon longitudinal, dont les bords sont relevés, et au milieu du bord inférieur un très petit tubercule. Les élytres n'offrent pas de différence avec celles du *dorcas* : elles ont six ou sept stries, peu enfoncées, alternativement rapprochées ; la strie suturale est plus près de la suture que chez le *dorcas*, et la partie antérieure de l'espace compris entre la strie suturale et la suivante est très large. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun-rougeâtre luisant.

Tanger.

17. GEOTRUPES TYPHÆOIDES.

Long. 20 mill.; avec les cornes, 24 mill.

Niger, nitidus, vertice antice acuto, in dente minuto prominente, prothorace trispinoso, spinis lateralibus gracilibus medio dentatis: elytris punctato-striatis.

Cet insecte ressemble beaucoup au *Geotrupes Typhæus*, et quoiqu'il en soit bien distinct par ses caractères spécifiques, il est très difficile, au premier abord, de ne pas confondre les deux espèces. Les cornes du corselet sont plus longues, plus grêles, minces à la base, au lieu d'être épaisses comme celles du *Typhæus*: leur extrémité est à peine arquée en dedans; les côtés du corselet sont plus larges et sans rebord, et forment en avant un angle assez saillant. La forme de la tête est plus caractéristique: la pointe antérieure du chaperon, au lieu d'être arrondie, se relève en une petite dent assez aiguë: l'écusson, au lieu d'être arrondi brusquement à l'extrémité, est presque pointu; les stries sont bien plus visiblement ponctuées, et les intervalles n'offrent pas, vus à la loupe, les petites rides du *Typhæus*. Le corps paraît plus large et un peu moins convexe.

La femelle n'offre de différence avec celle des *Typhæus* que la pointe du chaperon et le corps moins convexe.

Tanger.

18. CRYPTICUS? ULOMOIDES.

Long, 5 1/2 mill.

Planiusculus, oblongo-ovalis, piceo-brunneus, satis nitidus, prothorace elytris paulò latiore, cum capite densè ac tenuiter punctato, margine postico utrinque puncto impresso: scutello triangulari, tenuissimè punctulato; elytris apicem

versus attenuatis, sat fortiter crenulato-striatis, interstitiis parùm convexis, sed tenuissimè, vix perspicuè, punctulatis.

Oblong-ovale, assez déprimé en dessus, d'un brun de poix foncé, passant au rougeâtre, assez luisant : corselet un peu plus large que les élytres, son bord postérieur, assez fortement arqué, embrasse la base de ces dernières : bords latéraux et postérieurs rougeâtres. Côtés très faiblement arrondis, un peu rétrécis en avant ; bord antérieur droit : au bord postérieur, un point peu visible : un autre plus marqué de chaque côté. Ecusson triangulaire, à ponctuation extrêmement fine. Elytres diminuant peu à peu de largeur vers l'extrémité, à stries assez fortement crénelées, intervalles peu convexes, à ponctuation très fine, à peine visible. Dessous d'un brun-rougeâtre, densément et finement ponctué, les trois premiers segments égaux, assez grands, le quatrième petit, le cinquième arrondi.

Cette espèce, découverte par M. J. Mieg, aux environs de Madrid, ne paraît pas rare dans les chemins arides. Sa forme rappelle celle des *Pedinus*, mais se rapproche en même temps de celle de quelques *Crypticus*.

19. CNEORHINUS TUBERICOLLIS.

Long. 5. mill.

Brevis, crassus, nigro-brunneus, squammis griseo-carneis, subaureis, indutus; oculis prominentibus; rostro longitudinaliter sulcato, capite postice transversim carinato: prothorace rugoso, lateribus valdè rotundato; elytris leviter punctato-striatis, interstitiis paulò convexis, scriatim, præsertim postice, setis brevibus hirsutis.

♂. *Prothorax postice ad scutellum breviter sulcatus, nigricans.*

♀. *Prothorax ad scutellum nigricans, bituberculatus.*

Long. 4 mill.

Court, épais, convexe, élytres presque globuleuses : d'un brun-noir, couvert d'écaillés serrées d'un gris couleur de chair, un peu doré ; antennes d'un rougeâtre obscur, à pubescence grise : tête assez grosse, en forme de trapèze allongé : un sillon longitudinal aboutissant en arrière à la carène transversale formée par la dépression postérieure de la tête. Yeux saillants. Corselet court, côtés fortement arrondis, presque anguleux ; surface rugueuse : chez la femelle, au bord postérieur, vis-à-vis la suture, deux tubercules aplatis, d'un noir luisant, séparés par une fossette. Chez le mâle, on ne voit en arrière qu'un sillon un peu élargi, dénudé, noirâtre. Elytres larges, surtout chez la femelle, à stries ponctuées, peu profondes, les points écartés : intervalles un peu convexes, portant une rangée de poils raides, courts, plus serrés en arrière : la suture est plus élevée en arrière.

Cette espèce curicuse appartient à la subdivision des *Strophosomus* : elle a été trouvée, au printemps, en assez grand nombre, par notre zélé collègue, M. Pandellé, dans les environs de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), sur une colline, sur le chêne principalement, mais aussi sur l'aubépine, le genêt fleuri, la bruyère.

20. RHYTHYRHINUS LINDERI.

Long. 6 mill.

Nigro-brunneus, squamulis ferrugineis sparsutus, rostro profundè canaliculato, utrinque margine elevato, dense squamoso : prothorace basi apiceque paulò angustiore, lateribus ferè rectis, medio late canaliculato, utrinque leviter

sulcato, intervallis elevatis, scabrosis et squamosis : elytris magnis, basi prothorace latioribus, humeris obtusis, lateribus rectis, postice acuminatis, sutura elevata, utrinque tricostratis, costa media apice abbreviata, ferrugineo nebulosomaculatis : pedibus rufo-piceis, cum abdomine sternoque densè griseo pilosis.

Oblong, assez épais, d'un brun-noir, parsemé d'écailles ferrugineuses formant des taches irrégulières : rostre offrant un profond sillon longitudinal, relevé et bordé de chaque côté d'une bande épaisse d'écailles un peu veloutées : antennes d'un brun-rougeâtre. Corselet presque droit sur les côtés, un peu rétréci à la base et au sommet : au milieu, un large canal, ayant de chaque côté un sillon moins large, moins profond et parallèle, les intervalles qui séparent les sillons sont relevés, rugueux et squameux, surtout sur les côtés. Elytres grandes, plus larges à la base que le corselet, épaules obtuses : côtés presque droits, mais se rétrécissant en arrière, de manière à rendre l'extrémité acuminée : suture élevée : sur chaque élytre, trois côtes, bordées, ainsi que la suture, d'une ligne de points assez gros, côte médiane n'atteignant pas l'extrémité. Pattes d'un brun-rougeâtre, couvertes de poils gris, serrés, ainsi que l'abdomen et le sternum.

Cette rare espèce a été découverte sur le Canigou, dans les Pyrénées-Orientales, par M. Linder, de Strasbourg, qui n'en a trouvé que quatre exemplaires, et qui a bien voulu m'en donner un. Malheureusement son état imparfait de conservation doit rendre ma description incomplète sur certains points. Le facies de cet insecte est un peu différent de celui des *Rhythyrhinus* connus jusqu'à présent : le corps est plus convexe et rappelle en petit celui des *Amycterus*.

21. *PLINTHUS GRANULIPENNIS.*

Long. 10 mill.

Ater, obscurus, rubiginoso-squamosus; rostro striolato, medio carinato, basi foveola minuta instructo: prothorace punctis magnis rotundatis impresso, quasi areolato, medio fortiter carinato: elytris prothorace latioribus, utrinque vittis tribus granularum elevatis; femoribus validis, apice subtus emarginatis et dentatis.

D'un brun-noir mat, couvert d'écaillés couleur de rouille. Tête finement ponctuée, ayant entre les yeux une petite fente ou fossette qui fait suite à la carène médiane du rostre: ce dernier est, en outre, fortement striolé: antennes d'un rougeâtre obscur, deuxième article du funicule un peu plus long que le premier, et aussi long que les deux suivants réunis, le dernier article assez gros et pyriforme. Corselet à côtés légèrement arrondis en arrière, mais se rétrécissant rapidement en avant, à partir du milieu; couvert de gros points ronds, peu profonds: au milieu, une forte carène lisse. Elytres beaucoup plus larges que le corselet, épaules obtuses, côtés presque droits, ne commençant à se rétrécir en arrière qu'aux deux tiers de leur longueur: sur chaque élytre, trois bandes un peu élevées, couvertes de granulations irrégulières, contenues entre deux lignes assez régulières: rangée suturale simple: sur le bord externe, une rangée irrégulière de granulations semblables: sur le bord réfléchi, deux rangées et demie de gros points, comme ceux d'une râpe, émettant chacun un poil squammeux. Sternum et premier segment de l'abdomen rugueusement ponctués. Fémurs assez épais, échancrés en dessous, à l'extrémité, avec une dent près de cette échancrure.

Sicile. — C'est, je crois, la seule espèce du genre qu'on ait encore signalée dans ce pays.

22. CEUTORHYNCHUS METALLINUS.

Long. 2 1/2 mill.

Obscurè æneo-micans, capite prothoraceque fortiter punctatis, hoc antice transversim impresso, margine antico elevato, utrinque angulato, margine postico medio impresso; elytris striatis, interstitiis planatis, rugosis, pilis brevibus griseis indutis, scutello depresso, macula scutellari sericea sæpius obscura, interdùm grisea.

En dessus d'un bronzé métallique obscur, tantôt cuivreux, tantôt verdâtre. Tête et corselet couverts de gros points enfoncés qui les font paraître rugueux. Corselet à bord antérieur relevé, offrant en avant trois larges impressions; celle du milieu se prolongeant faiblement au milieu et rejoignant le bord postérieur, où elle forme une petite fossette : de chaque côté, un vestige de dent formant plutôt un petit angle. Elytres à stries bien marquées, assez larges, les intervalles planes, rugueux, couverts de légers poils gris, très fins et très courts, plus serrés sur les côtés. La couleur de l'insecte en dessous est la même qu'en dessus, mais le corps paraît couvert d'écailles : de chaque côté, entre l'épaule et le prothorax, on voit une tache veloutée fauve. Les pattes sont courtes, robustes, les cuisses postérieures sont épaisses et munies d'une assez grosse dent arrondie.

Cette jolie espèce ressemble beaucoup, pour la forme, au *C. luridus*, Sch. : elle a été trouvée aux environs de Madrid par M. J. Mieg, qui a bien voulu m'en communiquer plusieurs individus.

23. PURPURICENUS FERRUGINEUS.

Long. 14 mill.

Ater, prothorace brevi, valde rugoso, spatio minuto medio lævi, utrinque obsolete dentato: scutello brevi: elytris pallide ferrugineo-testaceis, macula communi nigra, posticè dilatata, anticè hastata.

Ce *Purpuricenus* ressemble extrêmement à la variété du *budensis*, dont le corselet est entièrement noir. Il en diffère par le corselet beaucoup plus court, les élytres moins longues, les épaules plus anguleuses, et les antennes bien plus courtes, n'atteignant pas l'extrémité du corps.

Le corselet est noir, fortement rugueux, offrant au milieu un petit espace lisse, peu régulier : de chaque côté, une fossette bien visible; les côtés sont fortement arrondis en avant, munis, un peu en arrière du milieu, d'une petite dent très peu saillante.

L'écusson est triangulaire, légèrement arrondi sur les côtés, plus court que chez le *budensis* : les élytres sont rugueuses, avec les vestiges de deux lignes élevées : leur couleur est d'un jaune-testacé pâle, avec une tache noire commune, en forme à peu près de hallebarde, ayant sa pointe à l'écusson et s'élargissant peu à peu jusqu'à l'extrémité postérieure. Le dessous de l'abdomen ressemble beaucoup à celui du *budensis*, mais le bord lisse de chaque segment n'est pas séparé du reste par une ligne élevée.

Je dois le seul individu que je possède à la générosité de M. Mieg, qui l'a trouvé sur un mur, aux environs de Madrid. M. Graëlls vient d'en retrouver un certain nombre dans la Sierra de Gredos.

24. LEPTURA RUFA.

Var. *tresignata*.

Cette variété est assez curieuse et assez tranchée pour que j'aie cru devoir lui donner un nom. La suture est bordée étroitement de noir, et cette bordure s'élargit un peu au milieu : sur chaque élytre, un peu en arrière, une longue tache oblongue noire. Le seul individu que j'aie vu est une femelle, et a été trouvé aux environs de Madrid, par notre collègue, M. J. Mieg, qui a bien voulu me le sacrifier, quoique unique dans sa collection : on le prendrait au premier coup d'œil pour une *Leptura oblongo-guttata*, d'Algérie; mais c'est bien évidemment une variété de la *rufa* : la forme, la ponctuation, les couleurs générales, sont les mêmes.

25. CASSIDA NIGRICEPS.

Long. 8 1/2, 9 mill.

Ferè hemisphærica, viridis, elytris irregulariter punctatis, subtùs flava; capite nigro, antennis flavidis, suprâ fuscis, pedibus flavo-viridibus.

Ressemble à l'*equestris*, près de laquelle la ponctuation irrégulière la place. Corps presque hémisphérique, ou plutôt en ovale court, s'arrondissant régulièrement en arrière. Tête noire, avec quelques gros points enfoncés. Antennes dépassant notablement la moitié du corselet, jaunes, brunes en dessus dans leur dernière moitié. Corselet et élytres d'un vert tendre mélangé de nuances jaunes, bords presque transparents. Corselet presque régulièrement arrondi en devant, deux fois aussi large que long, à ponctuation fine et serrée, une tache verte

marque le dessus de la tête : angles postérieurs arrondis. Ecusson en triangle presque équilatéral, avec quelques points enfoncés. Elytres plus larges que le corselet, épaules arrondies, mais prolongées en avant : la partie la plus convexe est un peu en arrière de l'écusson ; ponctuation plus forte et plus serrée que celle du corselet, devenant moins serrée le long des bords : une bande jaunâtre, obsolete, marque l'endroit où l'élytre cesse de recouvrir le corps et s'aplatit. En dessous, le corselet et les élytres sont verts, marqués de points ronds, assez gros, écartés : l'abdomen est d'un beau jaune : les pattes sont verdâtres.

Cette intéressante espèce a été découverte, aux environs de Madrid, par M. Mieg, qui a bien voulu me la donner. J'en ai reçu également un individu de M. Perez.

REVUE DE L'OUVRAGE INTITULÉ :

Diagnosen neuer Coleoptera aus Abyssinien ,

VON D^r J.-R. ROTH.

(*Extrait des Archiv. für Naturgeschichte XVII Jahr. 1 Band.*)

PAR L. REICHE.

(Séance du 8 Octobre 1851.)

M. le docteur J. R. Roth a publié dans la xvii^e année des *Archiv für Naturgeschichte*, 1^{er} volume, la diagnose de cent espèces nouvelles de Coléoptères d'Abyssinie. Ces diagnoses, trop courtes pour bien faire connaître les espèces décrites, sont néanmoins très bien faites, et il m'a été possible de reconnaître que l'auteur a décrit, sous des noms nouveaux, des espèces déjà publiées par moi dans le *Voyage en Abyssinie* de MM. Ferret et Galinier; par M. Guérin-Méneville, dans le *Voyage* de M. Lefebvre; par M. de Castelnau, dans son *Histoire naturelle des Insectes*, etc.

J'ai cru utile, dans le relevé suivant des espèces décrites, de signaler les noms qui ne doivent figurer, dans la nomenclature, qu'en synonymie.

1. Polystichus	hoopsis.	Roth.
2. Aptinus	variegatus.	Id.
3. Brachinus	rufus.	Id.
4. Anthia	Galiniéri.	Reiche.
	<i>tetrastigma</i>	Chaudoir.
	<i>dimidiata.</i>	Roth.

5. Anthia	Ferreti.	Reiche.
	<i>leucomelana.</i>	Roth.
6. Chlænium	cupreocinctus.	Reiche.
	<i>tigreanus.</i>	Roth.
7. Agonum	thoracicum.	Id.
8. Pæcilus	janthinus.	Id.
9. Argutor	discolor.	Id.
10. Abacetus	parallelus.	Id.
11. Harpalus	asphaltinus.	Id.
12. —	impressus.	Id.
13. —	mandibularis.	Id.
14. Myrmedonia	laminata.	Id.
15. Xantholinus	pilosus.	Id.
16. Ocypus	opacus.	Id.
17. —	subæneus.	Id.
18. Acylophorus	picipennis.	Id.
19. —	ciliatus.	Id.
20. Philonthus.	affinis.	Id.
21. —	vittatus.	Id.
22. Acmæodera	fasciata.	Id.
23. —	cadabae.	Id.
24. Lampetis	albicineta.	Reiche.
	<i>Schimperi.</i>	Roth.
25. Anthaxia	denticulata.	Id.
26. Pseudagrilus	granulosus.	Id.
27. —	zonatus.	Id.
28. Agrilus	falcipes.	Id.
29. —	exilis.	Id.
30. Lampyris	phosphorea.	Id.
31. Cantharis	circumdata.	Id.
32. Apalochrus	Erichsonii.	Id.
33. Troglops	luteus.	Id.
34. —	megacephalus.	Id.

35. Troglops	<i>signatus.</i>	Roth
36. Dasytes	<i>cylindraceus.</i>	Id.
37. Melyris	<i>corrosa.</i>	Reiche.
	<i>onychina.</i>	Roth.
38. —	<i>hæmorrhoidalis.</i>	Id.
39. —	<i>pectoralis.</i>	Reiche.
	<i>æruginosa.</i>	Roth.
40. Opilo	<i>Ferreti.</i>	Reiche.
	<i>habessinicus.</i>	Roth.
41. Tillus	<i>elegans.</i>	Id.
42. Omosita	<i>cadaverina.</i>	Id.
43. Attagenus	<i>cinnamomeus.</i>	Id.
44. —	<i>dichrous.</i>	Id.
45. —	<i>æneus.</i>	Id.
46. Hister	<i>obscurus.</i>	Reiche.
	<i>arcuatus.</i>	Roth.
47. —	<i>glabratus.</i>	Id.
48. —	<i>decollatus.</i>	Id.
49. Saprinus	<i>multistriatus.</i>	Id.
50. Cercyon	<i>Leachii.</i>	Id.
51. —	<i>limbatum.</i>	Id.
52. —	<i>Sturmi.</i>	Id.
53. Gymnopleurus	<i>indigaceus.</i>	Reiche.
	<i>cyanescens.</i>	Roth.
54. —	<i>pumilus.</i>	Reiche.
	<i>gibbosus.</i>	Roth.
55. Sisyphus	<i>setiger.</i>	Id.
56. —	<i>ocellatus.</i>	Reiche.
	<i>rugosus.</i>	Roth.
57. Heliocopris	<i>densissa</i>	Id.
58. Copris	<i>neptis.</i>	Reiche.
	<i>orphanus.</i>	Guérin.
	<i>trogodytarum.</i>	Roth.

59.	Onthophagus	worsissa.	Roth.
60.	—	æruginosus.	Id.
61.	—	variegatus.	Id.
62.	—	nutans.	Fab. var.
63.	—	diversus.	Reiche.
		<i>lepidus.</i>	Roth.
64.	—	litratus.	Id.
65.	—	scaber.	Id.
66.	—	bifidus.	Reiche.
		<i>graniger.</i>	Roth.
67.	—	lugubris.	Id.
68.	—	secundarius.	Id.
69.	—	finetarius.	Id.
70.	—	distichus,	Id.
71.	—	fuliginosus.	Id.
72.	—	pullus.	Id.
73.	Oniticellus	intermedius.	Reiche.
		<i>clavatus.</i>	Roth.
74.	—	inæqualis.	Reiche.
		<i>inflatus.</i>	Roth.
75.	—	spathulatus.	Id.
76.	—	militaris.	Illig. Casteln.
		<i>tridens.</i>	Roth.
77.	—	spinipes.	Id.
78.	Drepanocerus.		Kirby.
	<i>Zodina</i>	<i>Abyssinica.</i>	Roth.
79.	Onitis	ambigua.	Kirby.
	<i>Oniticellus</i>	<i>impessus</i>	Castelnau.
	<i>Eurysternus</i>	<i>trogiformis.</i>	Roth.
80.	Onitis	Fabricii.	Id.
81.	—	crenatus.	Reiche.
		<i>Herbstii.</i>	Roth.
82.	—	Abyssinicus.	Reiche.
		<i>Illigeri.</i>	Roth.

83.	Onitis	aygulus.	Fab.
84.	—	inuus.	Id.
85.	Aphodius	pulcherrimus.	Reiche.
		<i>coloratus.</i>	Roth.
86.	—	rhinoceros.	Reiche.
		<i>armatus.</i>	Roth.
87.	—	lateritius.	Id.
88.	—	Senegalensis.	Casteln.
		<i>thoracicus.</i>	Roth.
89.	—	maculicollis.	Reiche.
		<i>macropterus.</i>	Roth.
90.	—	deplanatus.	Id.
91.	—	impurus.	Id.
92.	—	goniocephalus.	Id.
93.	—	strigilatus.	Id.
94.	—	lividus.	Oliv.
		<i>anachoreta.</i>	Fab.
		<i>scutellaris.</i>	Roth.
95.	—	hepaticus.	Id.
96.	—	humilis.	Id.
97.	—	teter.	Id.
98.	—	quisquilius.	Id.
99.	—	dimidiatus.	Id.
100.	Trox	squamiger.	Id.

On voit, par ce catalogue synonymique, qu'indépendamment des travaux de M. Guérin et des miens, sur les Insectes d'Abyssinie, l'auteur n'a pas consulté l'ouvrage de M. de Castelnau, qu'il n'a pas reconnu que son genre *Ixodina* était identique avec celui de *Drepanocerus* de Kirby (Zool. Journal, 1828, p. 520), et que son *Eurys-ternus* (!) *trogiformis* avait été décrit par le même auteur.

(loco citato), sous le nom générique d'*Onitis*, auquel il appartiendrait certainement avec bien plus de raison qu'aux *Eurysternus*, qui sont exclusivement du Nouveau-Monde.

Il y a lieu d'espérer que M. le docteur Roth continuera le travail important qu'il a commencé, et le complètera par des descriptions suffisantes et des recherches synonymiques.

DE BEMBIDIIS EUROPÆIS.

Auctore JACQUELIN-DUVAL (CAMILLE).

(Suite et fin (1)).

(Séance du 26 Mars 1851.)

GROUPE 9. (Suite).

Taille assez grande. Prothorax subcordiforme, parfois carré, ordinairement peu convexe. Stries des élytres en général un peu effacées vers l'extrémité, mais cependant assez distinctes, au moins les internes. Antennes longues, grêles; articles allongés.

B. (Suite). Elytres ordinairement unicolores, vertes, bleues, etc., plus rarement testacées, ou offrant une bande obsolète, longitudinale, roussâtre. Vertex variant.

XX. Pattes ordinairement entièrement noires. Antennes noires, leur premier article parfois testacé. Prothorax carré. Stries bien entières, finement ponctuées ou lisses.

65. B. PFEIFFII.

Supra æneum, depressiusculum; thorace transverso, subquadrato, postice parum coarctato, angulis posticis promi-

(1) Voyez 2^e série, Tome IX (1851), page 441.

nulis; *elytris* oblongis, distincte subtiliter *striatis*, *striis* integris, leviter subtiliterque punctulatis; *antennis pedibusque* nigris.

Bembidium Pfeiffii. Sahlb. Ins. fen. 1. p. 195. 14. 1817. etc. et 1834. — Dej. Spec. v. p. 128. 81. 1831. — Id. Icon. iv. p. 393. 53. pl. 215. 5. 1834. — Zett. Ins. lap. p. 26. 16. 1838. — Heer. Faun. helv. p. 130. 30. 1838.

Bembidium virens. Gyl. Ins. succ. iv. App. p. 407. 7-8. 1827.

Bembidium Hastii. Dej. Spec. v. p. 127. 80. 1831. — Id. Icon. iv. p. 392. 52. pl. 215. 4. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 195. 13. 1834. — Zett. Ins. lap. p. 26. 15. 1838.

Long. 0,0045-0,005. Larg. 0,0018-0,002.

Dessus en entier d'un bronzé ou d'un vert bronzé un peu obscur. Palpes d'un brun-noirâtre. Antennes d'un noir obscur, le premier article un peu verdâtre. Prothorax plus large que la tête, plus large que long, court, un peu transversal, presque carré, peu rétréci en arrière; disque presque plan, offrant de très légères rides onduleuses, transverses, impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus forte; base coupée carrément, offrant en dessus de petites stries perpendiculaires qui la font paraître rugueuse; ligne longitudinale médiane bien marquée; fossettes des angles postérieurs larges, bistrices, bien marquées; angles postérieurs droits, saillants. Elytres légèrement convexes, au moins une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, ovales-oblongues; stries en général assez fines, entières et toutes visibles, la septième quelquefois moins marquée. l'extrémité de la

cinquième forte, les autres réunies par paires; elles sont finement et légèrement ponctuées; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier un peu avant le milieu, le second aux trois quarts. Dessous du corps d'un noir-verdâtre. Cuisses de la même couleur, leur origine en général un peu fauve; jambes et tarses d'un noir-brunâtre.

Laponie, Dalécarlie, Suède, Norwège. Suisse (Heer).

Le *B. Hastii* n'est, pour moi, qu'une simple variété du *Pfeiffii*, à stries plus fortement marquées et plus fortement ponctuées. La couleur plus ou moins bronzée ou verdâtre, le prothorax moins court et moins transversal, les stries plus fortes, etc., sont autant de caractères variables et ne séparant nullement les deux espèces. J'ajouterai que j'ai reçu de M. Rosenhauër un exemplaire à prothorax presque carré, notablement moins court et moins transversal que dans le type, à stries des élytres fortement marquées et ponctuées; bref offrant à peu près tous les caractères de l'*Hastii*, et cependant s'en écartant par sa coloration en entier d'un vert bronzé obscur; enfin, j'ai vu dans la collection de M. Chevrolat un individu parfaitement bronzé, non verdâtre, à stries très fortement marquées et fortement ponctuées, leurs intervalles un peu convexes, et, cependant, offrant un prothorax très court et très transversal; par conséquent à caractères mixtes. Ces deux exemples me semblent parfaitement concluants. Je ne terminerai pas sans faire observer que j'ai reçu de M. de la Ferté-Sénectère un type de l'*Hastii*, Dejean, qui n'offre pas d'une manière très tranchée les caractères indiqués par cet auteur; ce qui m'a confirmé dans mon opinion.

66. B. PRASINUM.

Supra obscure viridi-æneum, depressiusculum, thorace transverso, subquadrato, postice parum coarctato, angulis posticis prominulis; elytris oblongis, distincte striatis, striis integris, impunctatis; antennarum articulo primo, subtus saltem, rufo-testaceo; pedibus nigris.

Elaphrus prasinus. Duft. Faun. n. p. 201. xiv. 1812.

Bembidium prasinum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 146. 26. tab. CLIX. B 1825. — Dej. Spec. v. p. 129. 82. 1831. — Id. Icon. iv. p. 394. 54. pl. 215. 6. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 196. 15. 1834. — Redt Faun. austr. p. 107. 1849.

Bembidium olivaceum. Gyl. Ins. suec. iv. App. p. 408. 7-8. 1827. — Zett. Ins. lap. p. 27. 20. 1838.

Peryphus olivaceus. Steph. Ill. n. p. 16. 13. 1829. — Id. Man. p. 56. 423. 1839

Peryphus Leachii. Steph. Ill. n. p. 16. 12. 1829. — Id. Man. p. 55. 422. 1839.

VAR. A. *Elytris brunneo-rufis, sutura fuscâ; antennarum articulo primo femoribusque fere omnino rufo-testaceis.*

Bembidium Kolstromii. Sahlb. Ins. fen. 1. p. 196. 16. 1817. etc. et 1834.

Bembidium prasinum. Dej. l. c. var. 1831 et 1834.

Bembidium olivaceum. Zett. l. c. var. β . 1838.

Long. 0,0046-0,005. Larg. 0,0019-0,002.

Entièrement semblable au *B. Pfeiffii*, dont il se distingue par les caractères suivants. Dessus du corps d'un

vert-bronzé obscur. Premier article des antennes, au moins en dessous, d'un testacé-rougeâtre. Stries des élytres un peu plus fortes et mieux marquées que dans le type, non ou pas distinctement ponctuées, entièrement lisses. Base des cuisses parfois un peu rougeâtre. On peut ajouter encore, que le prothorax est souvent un peu plus rétréci en arrière, et, par conséquent, paraît légèrement plus carré.

Allemagne, Saxe, Autriche, Angleterre, Laponie, Da-lécarlie. Suède (Gyl. Dej.).

VAR. A. Premier article des antennes et cuisses presque en entier d'un testacé-rougeâtre. Elytres d'un brun rous-sâtre, avec la suture plus ou moins obscure.

Laponie.

Nota. Je ne sais pourquoi l'on a voulu que l'*Elaphrus prasinus*, Duft. l. c. ne se rapportât point à cette espèce. Pour moi, je crois devoir l'y rapporter, malgré l'autorité de M. Schaum (Beitrag. Sett. ent. p. 98. 1846), qui, d'après l'original de la collection de Megerle, le tient pour le *B. splendidum*, Sturm. Les types des collections anciennes ne sont utiles, à mon avis, que lorsque la description de l'auteur est trop courte, mal faite, et peut se rapporter à plusieurs espèces, sans contredire aucun de leurs caractères saillants; dans ce cas, le type vient nous éclairer; mais quand la description est en désaccord formel avec le type, jamais je ne me laisserai guider par ce dernier, car évidemment je donne la synonymie de l'ouvrage, et non celle de la collection; les types peuvent avoir été égarés, changés, confondus. Or, la description de Duftschmid est en contradiction formelle avec le *B. splendidum*, Sturm, et se rapporte bien, au contraire, à l'espèce qui nous oc-

cupe, comme on peut en juger par les principaux caractères que je traduis textuellement : « $2 \frac{1}{3}$ lin. Dessus d'un vert-bronze obscur, antennes et pattes *plus obscures*; élytres striées *simplement* et sur toute leur superficie. » De plus, Duftschmid compare son prothorax à celui du *B. ustulatum*, et emploie, pour celui-ci et pour les élytres, le mot : « *oberflache* (plan en dessus), » qui se rapporte bien au *prasinum*, mais pas du tout au *splendidum*, qui est convexe. Quant au premier article des antennes, dont Duftschmid ne mentionne pas la couleur testacée, comme il n'est parfois testacé qu'en dessous, ce caractère peut lui avoir échappé.

67. B. FELMANNI.

Supra æneum, subdepressum; thorace transverso, subquadrato, postice parum coarctato, angulis posticis prominulis; elytris oblongo-ovatis, distincte subtiliter striatis, striis integris, impunctatis; antennis pedibusque nigris.

Bembidium Felmanni. Mannerh. in Hum. Es. ent. III. p. 43. t. pl. 1. f. 1. 1823. — Gyl. Ins. suec. IV. App. p. 409. 7-8. 1827. — Zett. Faun. lap. p. 10. 9. 1828. — Dej. Spec. v. p. 130. 83. 1831. — Id. Icon. IV. p. 396. 55. pl. 216. 1. 1834. — Sahlb. Ins. fen. I. p. 197. 17. 1834. — Zett. Ins. lap. p. 27. 21. 1838.

Long. 0,0036-0,0043. Larg. 0,0013-0,0015.

Très voisin du *B. Pfeiffi*. Taille plus petite. Elytres plus courtes et plus ovales, un peu plus convexes, striées à peu près semblables, mais pas du tout ponctuées, entièrement lisses. Antennes et pattes de la même couleur. L'extrémité de la cinquième strie est un peu différemment disposée, elle se dirige moins obliquement en dehors,

tandis que dans le *B. Pfeiffii* elle est plus oblique, présente la direction de la septième strie, et se coude un peu pour se joindre à la cinquième.

Laponie, Suède.

Le *Peryphus Felmanni*, Steph. Ill. v. p. 386. 15. 1832, et Man. p. 56. 426. 1839, ne peut appartenir à cette espèce, car Stephens mentionne une trop forte taille; serait-ce un *prasinum* à article basilaire des antennes rembruni?

XXX. Cuisses d'un noir-bronzé ou brunâtre. Premier article des antennes roussâtre. Stries ordinairement peu fortement, ou même parfois obscurément ponctuées; en général distinctes dans toute leur longueur, surtout les internes, les externes seules un peu effacées vers l'extrémité.

68. B. PLANIPENNE.

Supra obscure viridi-cæneum, depressum; thorace brevi, subcordato, postice coarctato, angulis posticis rectis, prominulis; elytris oblongo-ovatis, antice paululum angustatis, postice leviter dilatatis, striatis, striis subtiliter punctatis, postice obsolete, externis subtilioribus; antennarum articulo basali rufescente, tibiis tarsisque rufotestaceis.

Long. 0,0045-0,005. Larg. 0,0017-0,002.

Dessus d'un vert-bronzé obscur. Palpes d'un noir-brun. Antennes d'un brun obscur, leur premier article rougeâtre. Prothorax déprimé, un peu plus large que la tête, plus large que long, arrondi sur les côtés en avant, peu fortement rétréci en arrière, subcordiforme; impression

transverse antérieure bien marquée, la postérieure forte, très légèrement rugueuse, ainsi que la base, celle-ci coupée très carrément; ligne longitudinale médiane bien marquée; fossettes des angles postérieurs larges, arrondies, profondes: ceux-ci droits, bien saillants. Elytres déprimées en dessus, presque planes, très régulièrement ovales-oblongues, un peu étroites en avant, très légèrement élargies en arrière; stries finement, ou même parfois obscurément ponctuées, un peu effacées vers l'extrémité, les internes bien marquées, profondes, les extérieures fines, légères, la septième obsolète, ou peu marquée; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier un peu avant le milieu, le second aux trois quarts. Dessous du corps noir, à peine bronzé. Cuisses noires; trochanters, genoux, jambes et tarses, d'un roux-testacé.

Turquie.

Les deux individus sur lesquels j'ai fait ma description m'ont été obligeamment communiqués par M. de la Ferté-Sénéctère, sous le nom de *B. concinnum*, Frid., inédit.

69. B. DEPRESSUM.

Supra obscure æneum, depressiusculum; thorace brevior, lato, subquadrato, postice subangustato, basi rectius truncato, angulis posticis rectis, valde prominulis; elytris latis, oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis integris; abdomine subtus subrufescente; antennis testaceo-piceis; tibiis tarsisque obscure rufo-testaceis.

Bembidium depressum. Ménétr. Cat. rais. p. 138. 540. 1832. — Dej. Cat. p. 58. 1837.

Peryphus depressus. Fald. Faun. transc. 1. p. 104. 95. 1836.

Long. 0,0065. Larg. 0,0026.

Dessus du corps d'un bronzé obscur. Palpes roussâtres. Antennes à articles allongés, en entier d'un testacé légèrement brunâtre, d'un roux-testacé à la base, les deuxième, troisième et quatrième articles un peu rembrunis dans leur milieu. Prothorax déprimé, voisin de celui du *B. fasciolatum*, var. C, mais très court, très large, transversal; très peu rétréci en arrière, presque carré, ligne longitudinale médiane atteignant la base, celle-ci coupée très carrément; fossettes des angles postérieurs larges, bistriées, peu profondes; angles antérieurs distincts et plus saillants, les postérieurs droits, notablement saillants. Elytres larges, subdéprimées, ovales-oblongues, distinctement striées-punctuées; stries bien marquées, distinctes dans toute leur longueur, même la septième, qui est visiblement ponctuée; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, comme dans l'espèce suivante. Dessous du corps d'un noir-bronzé; l'abdomen et l'extrémité de la partie inférieure de l'élytre un peu roussâtres. Cuisses d'un brun-bronzé obscur; leur origine, les genoux, les jambes et les tarse, d'un roux-testacé-brunâtre.

Caucase (Ménétr). Russie méridionale (Dej.).

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire, appartenant à la collection du comte Dejean, et obligeamment communiqué par M. de la Ferté-Sénéctère.

70. B. FASCIOLATUM.

Supra obscure viridi-æneum, *depressiusculum*; *thorace* brevi, subcordato, *postice* sat fortiter *coarctato*, *angulis* *posticis* leviter *prominulis*; *elytris* elongato-ovatis, *fortiter* *striatis*, *striis* sæpius *distincte punctatis*, *vitta* lata *submarginali* *obsoleta rufo-brunnea*; *antennarum articulo basali*, *tibiis tarsisque* rufo-testaceis.

Carabus ustulatus. Payk. Faun. suec. 1. p. 142. Var. ε. 1798.

Elaphrus fasciolatus. Duft. Faun. n. p. 210. xxv. 1812.

Bembidium fasciolatum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 121. 8. tab. clv. v. 1825. — Dej. Spec. v. p. 131. 84. 1831. — Id. Icon. iv. p. 397. 56 pl. 216. 2. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 130. 31. 1838. — Küst. Kaf. Eur. xi. 23. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 111. 1849.

VAR. A. *Supra* obscure cyaneum; *elytris* concoloribus; *antennarum articulo basali*, *tibiis tarsisque* obscure rufotestaceis.

Bembidium cæruleum. Dej. Spec. v. p. 133. 85. 1831. — Id. Icon. iv. p. 398. 57. pl. 216. 3. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 278. 18. 1835. — Ramb. Faun. and. 1. p. 141. 9. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 131. 33. 1838. — L. Duf. Excurs. ent. p. 27. 109. 1843. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 84. 233. 1846.

Peryphus cæruleus. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 154. 5. 1840.

Bembidium distinctum. Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 84. 234. 1846.

VAR. B. Minor; *capite thoraceque* viridi-cyaneis; *elytris* obscure cyaneis, concoloribus; *antennarum articulo basali*, *tibiis tarsisque* rufotestaceis.

Peryphus atrocæruleus. Steph. Ill. n. p. 17. 14. 1829. — Id. Man. p. 56. 424. 1839.

Bembidium cyanescens. Wesm. Bull. Acad. roy. Brux. p. 48. 1835.

Bembidium cumatile. Schiod. Dan. el. Suppl. p. 585. 11. 6. 1841. — Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

VAR. C. *Supra viridi-æneum aut viridi-cyaneum*, subdepressum; *thorace* subquadrato, *postice* minus coarctato, *basi* rectius truncato, *angulis posticis* prominulis; *elytris* oblongo-ovatis, concoloribus; *antennarum articulo basali*, *tibiis tarsisque* testaceis.

Elaphrus tibialis. Duft. Faun. n. p. 209. xxiv. 1812.

Bembidium tibiale. Sturm. Deut. ins. vi. p. 127. 12. tab. CLVI. c. 1825. — Dej. Spec. v. p. 134. 86. 1831. — Id. Icon. iv. p. 399. 58. pl. 216. 4. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 131. 32. 1838. — Küst. Kæf. Eur. xi. 24. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

Peryphus tibialis. Steph. Ill. n. p. 15. 11. 1829. — Id. Ill. v. p. 387. 14. A. 1832. — Id. Man. p. 56. 425. 1839.

Peryphus viridi-æneus. $\beta?$ Steph. Ill. n. p. 19. 9. 1829. — Id. Man. p. 55. 419. 1839.

Peryphus enemerythrus. Steph. Man. p. 55. 421. 1839.

VAR. D. *Ut in var. c. thoracis vero foveolis posticis fortiter rugosis*.

Bembidium affine. Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

Long. 0,0055-0,0075. Larg. 0,0019-0,0025.

Dessus d'un vert-bronzé obscur. Palpes d'un brun souvent plus ou moins roussâtre, le pénultième article d'un noir-brun. Antennes d'un brun obscur, leur premier article d'un testacé-rougâtre. Prothorax déprimé, un peu plus large que la tête, plus large que long, assez rétréci en arrière, arrondi en avant sur les côtés, subcordiforme;

dépression transverse antérieure assez distincte, la postérieure forte; disque offrant de légères rides onduleuses transverses, base obliquement taillée sur les côtés, légèrement rugueuse en dessus, ainsi que les fossettes des angles postérieurs, qui sont bien marquées, arrondies; ligne longitudinale médiane forte, angles postérieurs droits, légèrement saillants. Elytres presque planes, assez allongées, un peu parallèles, deux fois larges comme le prothorax à sa base, offrant tout le long, près du bord externe, une large bande d'un brun-roussâtre, plus ou moins apparente, parfois peu marquée, ou même effacée; stries fortes, ponctuées à la base, ordinairement distinctes dans toute leur longueur, surtout les internes, la septième peu marquée ou effacée, principalement à la base; deux points enfoncés bien marqués sur le troisième intervalle, le premier un peu avant le milieu, le second aux trois quarts. Dessous d'un noir-bronzé ou bleuâtre. Cuisses d'un noir-brun, leur base et leur extrémité, ainsi que les jambes, et les tarses d'un testacé-roussâtre.

France méridionale, Alsace, Allemagne (Sturm. Dej.), Tyrol, Suisse, Autriche, Carinthie, Italie.

Variétés principales :

A. (Long. 0,0055-0,0075. Larg. 0,002-0,0027). Dessus entièrement d'un bleu foncé, parfois un peu verdâtre; prothorax à peu près comme dans le type, ou un peu plus court et plus large. Elytres un peu plus larges, points des stries un peu moins marqués; stries externes moins distinctes et moins marquées à l'extrémité. Cuisses d'un noir-verdâtre; leur base, leur extrémité, les jambes et les tarses, d'un roux-testacé plus ou moins brunâtre. Palpes d'un noir-brun.

France méridionale, et, plus rarement, Paris; Piémont, Espagne, Italie, Suisse (Heer), Dalmatie (Dej.). On la trouve aussi en Algérie.

B. (Long. 0,004-0,005 Larg. 0,0015-0,0018). Intermédiaire entre la variété A et la suivante. Taille petite. Tête et prothorax d'un vert-bronzé-bleuâtre; élytres d'un bleu foncé. Prothorax à peu près comme dans la var. A, ou un peu moins court; élytres de même, moins larges et plus allongées que dans la var. C. Palpes d'un noir-brun; parfois un peu roussâtres à la base. Premier article des antennes d'un testacé-rougeâtre. Cuisses d'un noir-verdâtre; leur base, les jambes et les tarses d'un testacé-roussâtre.

Bruxelles, Angleterre, France méridionale.

C. (Long. 0,0045-0,006. Larg. 0,0017-0,0023). Ordinairement plus petit que le type, plus court et plus large. Dessus entièrement d'un vert-bleuâtre ou bronzé. Prothorax plus large à la base, un peu moins rétréci en arrière et moins cordiforme, presque carré, base non ou à peine très légèrement oblique sur les côtés; angles postérieurs bien plus saillants. Elytres plus ovales, plus larges et moins allongées, légèrement convexes. Premier article des antennes d'un testacé un peu rougeâtre. Cuisses d'un noir-verdâtre ou brunâtre, leur base ordinairement en partie, et parfois leur sommet, les jambes et les tarses, testacés.

France, Allemagne, Autriche, Suisse, Angleterre, Espagne, Portugal, Turquie, etc.

D. (Long. 0,0045. Larg. 0,0017). Entièrement comme dans la variété précédente. Base du prothorax, et surtout fossettes des angles postérieurs, fortement rugueuses.

Suisse, Autriche (Redt.),

Nota. L'on sera sans doute surpris de me voir réunir ensemble autant d'espèces, peut-être même serai-je accusé d'en avoir confondu ou méconnu quelques-unes; je vais tâcher de défendre mon opinion. Je prends pour type le *B. fasciolatum*, Duft.; le *cæruleum*, Dej., quoique bien distinct au premier abord, ne peut en être séparé, car l'on trouve tous les passages de l'un à l'autre; la bande rousse du type, parfois bien tranchée, devient de moins en moins visible, parfois l'on hésite à dire si elle existe, et enfin, insensiblement, elle disparaît en entier, en même temps la couleur devient de moins en moins bronzée, de plus en plus bleue, et nous avons bientôt la variété A; le prothorax, quelquefois de forme légèrement différente, est un caractère sans constance; il en est de même pour les stries externes, plus ou moins marquées au sommet; enfin, la couleur plus obscure des palpes, du premier article des antennes et des palpes, est un bien faible caractère, et, d'ailleurs, présente tous les passages. Je dirai rapidement, pour ne pas répéter toujours la même chose, que nous avons tous les intermédiaires entre le *cæruleum*, Dej., et le *cyanescens*, Wesm., et que ce dernier constitue très bien le passage vers le *tibiale*, Duft., son prothorax, à peu près comme celui du *cæruleum*, Dej., est cependant assez souvent un peu moins court, quelquefois un peu moins rétréci en arrière, et passant déjà vers la forme du *tibiale*, Duft., auquel nous arrivons par toutes les modifications insensibles, soit dans les formes, soit dans les couleurs. Il sera plus facile maintenant de justifier les autres réunions.

L'*affine* de Redtenbacher a été établi par cet auteur sur un seul individu, ne différant nullement du *tibiale*, si ce n'est par les fossettes des angles postérieurs du prothorax fortement rugueuses; certes, dès que j'eus lu sa descrip-

tion, mon opinion était arrêtée, mais je fus ensuite, en outre, assez heureux pour rencontrer dans la collection de M. Chevrolat, provenant de Suisse, deux petits exemplaires entièrement semblables du *B. tibiale*, Duft., dont l'un offrait le caractère signalé par Redtenbacher, dès lors je ne pus plus douter et je réunis. J'ai trouvé depuis un second individu, de grande taille, à fossettes visiblement plus rugueuses qu'à l'ordinaire.

Je considère comme identique avec le *cyanescens*, Wesm., ou variété B., le *B. cumatile*, Schiod. l. c.; les phrases diagnostiques de l'auteur danois et de Redtenbacher, s'y rapportent parfaitement, et quant aux stries, non ou très obscurément ponctuées, mentionnées par ces auteurs, elles sont en général moins ponctuées que dans le *tibiale*, parfois même obscurément, et ce caractère est ici variable. Enfin, pour être bien convaincu, j'ai traduit du danois, non sans peine, les remarques de Schiodte, et j'ai appris : qu'il n'avait point connu le *B. tibiale*; que son espèce, du moins autant qu'il pouvait juger de la description de celui-ci, devait lui ressembler beaucoup; enfin, qu'il l'avait établie sur un seul individu.

Je ne crois pas inutile d'ajouter, pour achever de bien motiver mes réunions, que l'on prend ensemble les divers types; ainsi, l'on trouve à Toulouse, au bord de la Garonne, le *B. fasciolatum*, Duft. et les variétés *caruleum* et *cyanescens*; et, j'ai reçu du Révérend Dawson six individus présentant parfaitement le passage du *cyanescens* au *tibiale*, comme, du reste, il l'observait très bien dans les excellentes notes qu'il m'a communiquées.

Quant au *B. complanatum*, Heer. Faun. helv. p. 131. 34. 1838, ses caractères ne me paraissent pas assez tranchés pour pouvoir constituer une espèce au milieu des variations si fortes qui précèdent, ce n'est probablement

qu'une variété très voisine du *tibiale*, d'autant plus que j'ai pu observer des individus offrant distinctement quelques-uns des caractères indiqués par cet auteur.

C. Vertex lisse. Elytres jamais unicolores, plus ou moins tachées de testacé ou de fauve.

X. Elytres tachées antérieurement; offrant très souvent quatre taches testacées distinctes.

71. B. CONFORME (T. IX. 1851. Pl. 13. 2.).

Supra viridi-æneum, depressiusculum; thorace brevi subcordato, postice parum coarctato, angulis posticis prominulis; elytris elongato-ovatis, fortiter striatis, striis leviter vel obscure punctulatis, macula lata longitudinali media rufa, postice abbreviata vel obsoleta antennarum articulo basali tibiis tarsisque rufo-testaceis.

Bembidium conforme. Dej. Spec. v. p. 105. 61. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 371. 36. pl. 212. 6. 1834.

Long. 0,005-0,0055. Larg. 0,0019-0,002.

Dessus d'un vert-bronzé, parfois légèrement bleuâtre. Palpes d'un brun obscur. Antennes d'un noir-brun, leur premier article d'un testacé-rougeâtre. Prothorax déprimé, plus large que la tête, un peu plus large que long, peu fortement rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en avant, subcordiforme; dépression transverse antérieure ordinairement légère, la postérieure bien marquée; ligne longitudinale médiane forte; disque offrant de légères rides onduleuses transverses, surtout dans les fossettes des angles postérieurs, qui sont bistriées, arrondies et assez profondes; base coupée carrément, légèrement oblique

sur les côtés; angles postérieurs droits, assez saillants. Elytres en ovale allongé, très peu convexes, offrant dans leur milieu une large bande longitudinale d'un rouge-testacé, qui n'atteint ni la suture, ni le bord externe, et se prolonge en s'effaçant un peu, ordinairement jusqu'aux deux tiers, parfois presque jusqu'à l'extrémité des élytres; stries bien marquées, le plus souvent faiblement et même peu distinctement ponctuées, disposées comme dans le *B. fasciolatum*, les externes moins distinctes et peu marquées à l'extrémité, la septième effacée ou nulle, surtout à la base; deux points enfoncés de même sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Cuisses d'un noir-verdâtre, genoux, jambes et tarses d'un roux-testacé.

Pyénées, Basses-Alpes, Piémont, Tyrol, Silésie, Syrie, Carinthie. Midi de la France (Dej.).

Il est très distinct du *B. tricolor*, et se rapproche, sauf pour la couleur, de la var. C du *B. fasciolatum*, mais ses élytres sont plus allongées. Je crois devoir ajouter que j'ai reçu en communication, de M. de la Ferté-Sénectère, un type de la collection Dejean.

72. *B. ERICHSONII*. (T. IX. 1851. Pl. 13. 3.)

Capite thoraceque viridi-cyaneis; thorace planiusculo, brevi, subcordato, postice coarctato, angulis posticis prominulis; elytris oblongo-ovatis, nigro-cœruleis, basi late rufis, distincte striatis, striis leviter punctulatis, externis subtilioribus; antennarum articulo basali, tibiis tarsisque rufo-testaccis vel rufo-piceis.

Long. 0,0045-0,005. Larg. 0,0018-0,002.

Tête et prothorax d'un bleu-verdâtre, ou d'un vert-bleuâtre. Palpes brunâtres, le pénultième article obscur. Antennes d'un brun obscur, leur premier article d'un roux-testacé. Prothorax déprimé, peu convexe, presque entièrement comme dans le *B. conforme*, un peu plus rétréci en arrière, parfois un peu moins court; disque lisse et non sensiblement ridé. Elytres peu convexes, très peu allongées, ovales-oblongues, d'un bleu-verdâtre foncé, avec toute la base, jusqu'au milieu environ, d'un rouge-testacé, bord infléchi de la couleur du corps; stries bien marquées, faiblement et finement ponctuées, stries extérieures fines, un peu effacées à l'extrémité, la sixième peu marquée, la septième nulle; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier un peu avant le milieu, le second aux trois quarts. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé, ainsi que les cuisses; genoux, jambes et tarsi d'un roux-testacé, parfois obscur ou brunâtre.

Piémont, Basses-Alpes, Carinthie, Hongrie.

Intermédiaire entre le *tricolor* et le *conforme*, et cependant bien distinct de tous les deux; il diffère du *B. conforme* par sa couleur plus bleue, la tache d'un rouge-testacé sur les élytres transversalement coupée, la forme ovale-oblongue et moins allongée de celles-ci, les stries extérieures moins marquées; du *tricolor*, par la forme différente de son prothorax, ses élytres moins allongées, plus ovales, ses stries moins marquées, faiblement et finement ponctuées, les internes entières, la coloration des antennes, etc.

Le prothorax varie un peu dans cette espèce, il peut être plus ou moins court.

Nota. Probablement il a été confondu par les auteurs

avec le *B. tricolor*. Les mots : « élytres finement striées et stries très finement ponctuées » mentionnés par Duftschmid dans sa description, nous porteraient à croire qu'il a eu sous les yeux notre espèce, et qu'il a donné en synonymie de notre *Erichsonii* son *Elaphrus tricolor*. Faun. n. p. 208. xxii. 1812. Malheureusement il ne parle pas du tout de la forme des élytres, qui aurait pu achever de nous éclairer.

73. B. EQUES.

Supra viridi-cyaneum; thorace brevi, cordato, antice late rotundato, postice fortius coarctato, basi punctulato; angulis posticis leviter prominulis. Elytris elongato-ovatis, basi late rufis, distincte punctato-striatis, striis postice obsolete; femoribus nigris, apice, tibiis tarsisque rufo-testaceis.

Bembidium eques. Sturm. Deut. ins. vi. p. 114. 4. tab. clv. A. 1825. — Dej. Spec. v. p. 101. 58. 1831. — Id. Icon. iv. p. 367. 33. pl. 212. 3. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 163. 5. pl. 6. 5. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 128. 21. 1838. — Küster. Käf. Eur. xi. 20. 1847. — Redt. Faun. Austr. Suppl. p. 765. 1849.

Peryphus eques. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 154. 1. 1840.

VAR. A. *Elytris antice macula humerali rufa angustiore.*

Long. 0,007-0,0095. Larg. 0,0025-0,0033.

Tête et prothorax d'un vert-bleuâtre, ou d'un bleu-verdâtre, parfois même d'un bronzé obscur. Palpes d'un roux testacé brunâtre, le pénultième article d'un brun obscur. Antennes d'un noir-brun, les deux premiers

articles bruns, parfois un peu rougeâtres, ainsi que la base des deux suivants. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long, fortement resserré en arrière, largement arrondi sur les côtés en avant, cordiforme; ligne longitudinale médiane bien marquée; impression transverse antérieure légère, la postérieure assez forte, ponctuée, ainsi que la base, celle-ci coupée carrément, un peu oblique sur les côtés; fossettes peu profondes, peu arrondies; angles postérieurs droits, parfois un peu aigus, légèrement saillants. Elytres en ovale assez allongé, assez étroites, légèrement convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base: postérieurement de la couleur du dessus du corps, offrant en avant une grande tache d'un rouge-testacé, qui occupe ordinairement environ leur moitié antérieure, mais se trouve interrompue légèrement par la suture; bord infléchi des élytres, au moins dans sa plus grande partie, de la même couleur; stries bien marquées, assez fortement ponctuées, un peu effacées à l'extrémité, la septième ordinairement nulle ou peu marquée; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Cuisses de même, leur extrémité, les jambes et les tarse d'un roux-testacé.

France méridionale, Basses-Alpes; Tyrol, Carinthie. Espagne, Suisse, Allemagne méridionale (Dej.).

VAR. A. Parfois la couleur rouge-testacé est moins étendue, atteint moins ou peu distinctement le bord externe, la couleur suturale s'élargit, et l'on a une tache humérale, comme dans la variété *scapulare* du *B. tricolor*.

74. B. TRICOLOR. (T. IX. 1851. Pl. 13. 1.)

Capite thoraceque viridi-cyaneis; thorace subcordato, postice coaretato, basi sæpius paululum punctulato, angulis

posticis prominulis; elytris elongato-ovatis, nigro-cæruleis, basi late rufis, distincte punctato-striatis; striis postice obsoletis; antennis basi, pedibusque rufo-testaceis, femoribus sæpius nigris aut basi brunneis.

Carabus tricolor. Fabr. Syst. el. i. p. 185. 81. 1801.

Bembidium tricolor. Sturm. Deut. ins. vi. p. 136. 19. tab. CLVIII. c. 1825. — Dej. Spec. v. p. 102. 59. 1831. — Id. Icon. iv. p. 368. 34. pl. 212. 4. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 163. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 128. 22. 1838. — L. Duf. Excurs. ent. p. 26. 105. 1843. — Küst. Kæf. Eur. fasc. vii. 28. 1846. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 84. 231. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 111. 1849.

Peryplus tricolor. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 154. 2. 1840.

Bembidium ripicola. L. Duf. Ann. Sc. phys. Bruxel. vi. p. 330. xxxi. 1820.

VAR. A. *Thorace subangustato, sublongato; elytris antice macula humerali rufa.*

Bembidium scapulare. Dej. Spec. v. p. 104. 60. 1831. — Id. Icon. iv. p. 370. 35. pl. 212. 5. 1834. — Heer. Faun. helv. App. p. 564. 22. 1838.

VAR. B. *Elytris postice macula rufa.*

VAR. C. *Viridi-æneum; elytris rufo-testaceis, sutura fasciaque sinuata postica obsoleta viridi-æneis; antennis basi pedibusque testaceis.*

Elaphrus testaceus. Duft. Faun. ii. p. 214. xxx. 1812.

Bembidium testaceum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 139. 21. tab. CLVII. d. 1825.

Bembidium obsoletum. Dej. Spec. v. p. 118. 72. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 384. 46. pl. 214. 4. 1834. — Heer.
Faun. helv. p. 130. 29. 1838. — Redt. Faun. Austr.
p. 111. 1849.

Peryphus neglectus. Daws. New sp. Col. p. 214. 4.
1849.

Long. 0,0045-0,0055. Larg. 0,0015-0,0018.

Tête et prothorax d'un vert-bleuâtre, ou d'un bleu-verdâtre, parfois même d'un bronzé obscur. Palpes ordinairement d'un testacé-brunâtre, le pénultième article d'un brun obscur. Antennes d'un brun obscur, leurs deux ou trois premiers articles et la base du suivant testacés. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, légèrement ou à peine plus large que long, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en avant, subcordiforme; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure assez forte et enfoncée, plus ou moins distinctement ponctuée, ainsi que la base; ligne longitudinale médiane bien marquée; fossettes des angles postérieurs un peu arrondies, ceux-ci tantôt droits, tantôt un peu aigus, saillants. Elytres en ovale allongé, assez étroites, légèrement convexes; d'un bleu-verdâtre foncé, avec toute la base, jusqu'au milieu ou au tiers, d'un rouge-testacé: bord infléchi de la couleur du corps; stries bien marquées, assez fortement ponctuées, effacées en arrière, la septième le plus souvent nulle ou peu marquée; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier environ au tiers, et le second aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Pattes variant, ordinairement d'un roux-testacé, parfois un peu brunâtre; cuisses noires ou brunâtres, au moins à la base; pattes parfois en entier d'un testacé-rougeâtre.

France méridionale, très commun sous les pierres, au bord des rivières, des torrents, etc. Italie, Espagne, Autriche (Dej.). Suisse (Heer). On le trouve aussi en Algérie.

Variétés principales :

A. Corps un peu plus étroit; prothorax un peu plus long et plus étroit, un peu plus convexe. Tache des élytres plus circonscrite, n'occupant point toute la base, n'atteignant ni le bord externe, ni la suture.

Midi de la France, Suisse méridionale (Heer.).

B. Elytres offrant une tache fauve plus ou moins distincte sur leur partie postérieure. Pattes tantôt comme dans le type, tantôt comme dans la variété C.

Midi de la France, Agen (M. Laboulbène), Toulouse (M. Lespès).

C. Forme comme dans le type. Coloration très différente. Tête et prothorax d'un vert-bronzé, parfois un peu bleuâtre. Palpes d'un testacé pâle, le pénultième article rembruni. Antennes brunes, d'un testacé pâle à la base. Elytres d'un testacé-rougeâtre, avec un reflet vert-bronzé occupant principalement la suture, le bord et l'extrémité des élytres, et, formant une bande transverse (souvent peu marquée), sinuée, commune, aux deux tiers environ. Pattes le plus souvent entièrement testacées.

France, parfois Paris, Autriche, Piémont, Suisse, Angleterre.

M. Désiré Boulard m'a communiqué un individu de cette dernière variété, remarquable par sa tête et son prothorax d'un cuivreux-violet brillant.

Nota. Cette espèce, au premier abord si distincte et si tranchée, est cependant très variable, et je lui réunis l'*obsoletum* sans le moindre doute, heureux, au contraire, d'avoir saisi leurs analogies et trouvé les passages pour justifier leur réunion.

Je lui réunis aussi le *B. scapulare*, Dej., et je ne m'étendrai pas d'avantage là-dessus, faisant observer seulement, que l'on trouve la variation de tache sans la variation de prothorax, et qu'on la rencontre également dans le *B. eques*.

La réunion du *B. obsoletum* avec le *tricolor* peut paraître plus surprenante, mais je ferai remarquer que leur forme est la même, et que si Dejean avait saisi leurs analogies, il aurait dû les placer l'un à côté de l'autre. Ma variété *B.* commence le passage pour la coloration des élytres, la tache postérieure d'abord à peine apparente, devient de plus en plus grande et distincte, la couleur testacée devient moins rouge, envahit bientôt toute l'élytre, et ne laisse que la suture et une bande transverse postérieure d'un vert-bronzé, qui s'efface un peu à son tour, et nous donne tout à fait le type *obsoletum*. La couleur du dessus du corps devient en même temps de plus en plus verte, et, quant à la coloration des pattes et des antennes, elle varie beaucoup; j'ai pu voir, entre autres, des types *tricolor* à pattes entièrement testacées, des types *obsoletum* offrant, au contraire, les cuisses noirâtres. Enfin, je crois intéressant d'ajouter, que chez l'*obsoletum* on retrouve les mêmes variations de stries plus ou moins fortes, d'angles postérieurs du prothorax droits, ou un peu aigus, etc., et que j'ai vu des individus à tache postérieure grande, bien marquée, offrir sur leur partie antérieure la variété de tache du *scapulare*.

Les deux types se retrouvent le plus souvent dans les

mêmes pays et dans les mêmes localités; par exemple, en Autriche, en Suisse et dans le midi de la France.

Observations. La synonymie du *B. testaceum*, Sturm, n'offre plus de doute, depuis que M. Schaum a constaté, d'après l'exemplaire type de la collection Megerle, que c'est un individu (*immaturus*) de l'*obsoletum*.

Le Révérend Dawson m'ayant obligeamment communiqué le type de son *Peryphus neglectus*, je n'ai pu le séparer du *B. obsoletum*, Dej., et lui-même l'a depuis réuni à ce dernier, dans un catalogue des espèces d'Angleterre, qu'il a eu la bonté de me communiquer.

Le *Carabus cursor*, Fabr. Syst. el. p. 206. 196. 1801, a été rapporté récemment au *B. obsoletum*, Dej., (*B. tricolor*, C.), mais je ne peux admettre cette synonymie, car la description de Fabricius ne convient aucunement à cette variété.

75. B. SAXATILE.

Obscure viridi-æneum, depressum; *thorace subcordato*, *basi punctulato*; *elytris elongato-ovatis*, parallelis, fortiter *punctato-striatis*, *striis omnibus*, apice etiam, distinctis; *maculis duabus magnis rufo-testaceis*; *antennarum articulis tribus basalibus pedibusque rufo-testaceis*; *femoribus brunneis*; *palporum articulo penultimo obscuro*.

Bembidium saxatile. Gyl. Ins. suec. iv. App. p. 406. 7-8. 1827. — Dej. Spec. v. p. 119. 73. 1831. — Id. Icon. iv. p. 385. 47. pl. 214. 5. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 194. 12. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 130. 28. 1838. — Zett. Ins. lap. p. 26. 12. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 336. 10. 1840.

Peryphus saxatilis. Steph. Ill. n. p. 12. 3. 1829. —

Id. Ill. v. p. 385. 3. 1832. — Id. Man. p. 54. 410. 1839.

VAR. A. *Elytris pallidioribus*, maculis testaceis majoribus; femoribus vix brunneis aut rufo-testaceis.

Peryphus elegans. Stéphan. Ill. v. p. 386. 3. a. 1832. — Id. Man. p. 54. 411. 1839.

Bembidium saxatile. Sahlb. l. c. var. β . 1834.

Long. 0,004-0,0047. Larg. 0,0014-0,0016.

Dessus d'un vert-bronzé obscur. Palpes d'un brun-roussâtre, le pénultième article noirâtre. Antennes ordinairement brunâtres, les trois premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Sillons frontaux ordinairement un peu ponctués-rugueux. Prothorax déprimé, plus large que la tête, un peu plus large que long, assez rétréci en arrière et arrondi sur les côtés en avant, subcordiforme; impression transverse antérieure bien marquée, la postérieure assez forte, ponctuée; fossettes des angles postérieurs bien marquées, arrondies, assez profondes; ligne longitudinale médiane n'atteignant point distinctement la base; angles postérieurs droits. Elytres étroites, assez allongées, parallèles, déprimées et presque planes en dessus; d'un vert-bronzé obscur, offrant chacune deux taches, parfois peu tranchées, d'un testacé-rougeâtre, la première disposée à peu près comme dans le *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.), la seconde moins oblique, moins longue, un peu arrondie; fortement ponctuées-striées, stries un peu moins marquées en arrière, distinctes, même la septième, dans toute leur longueur. Pattes d'un testacé-roussâtre; cuisses ordinairement plus ou moins brunâtres.

Finlande, Angleterre, Suède, Russie méridionale

(Dej.). Laponie (Zett.). Danemark (Schiod). Suisse (Heer.).

VAR. A. Coloration des élytres plus claire, taches plus grandes, plus apparentes, testacées; rebord, suture assez étroitement, une bande transverse médiane et l'extrémité des élytres, d'un brun-bronzé. Cuisses parfois non ou à peine brunâtres.

Communiquée d'Angleterre, par M. Javet et le Rév. J. P. Dawson.

Nota. Le prothorax varie un peu pour la longueur. La coloration des antennes varie aussi parfois; le Rév. Dawson m'a communiqué deux individus à antennes colorées comme dans le *B. Bruxellense*, c'est-à-dire d'un brun-noir, avec le premier article et la base des trois suivants d'un roux-testacé.

76. B. OBLONGUM.

Viridi-æneum; thorace convexo, subangustato, sub-oblongo-cordato, basi obscure punctulato; elytris depressis, elongatis, profunde punctato-striatis, striis postice obsoletis, externis distincte impressis, maculis duabus magnis rufo-testaceis; antennarum articulis tribus basalibus pedibusque rufo-testaceis; femoribus nigro-piceis; palpis maxillaribus articulo penultimo obscuro.

Bombidium oblongum. Dej. Spec. v. p. 119. 74. 1831. — Id. Icon. iv. p. 387. 40. pl. 214. 6. 1834. — Putz. Stett. ent. p. 140. 9. 6^e année. 1845.

Long. 0,005. Larg. 0,002.

Forme se rapprochant de celle du *B. fluviale*. Corps étroit, allongé; dessus vert-bronzé. Palpes obscurs, rous-

sâtres à la base. Antennes d'un brun obscur, leurs trois premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Tête étroite et petite. Prothorax à peu près comme chez le *fluviatile*, mais un peu moins étroit, ordinairement un peu plus court, strie des fossettes postérieures un peu moins proche du bord externe; base offrant en dessus quelques petits points enfoncés peu marqués; angles postérieurs de même peu saillants. Elytres notablement moins convexes, déprimées en dessus, allongées, oblongues, offrant quatre taches d'un roux-testacé, disposées comme dans le *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.); striées-punctuées comme chez le *B. fluviatile*, mais les points des stries moins gros et moins forts, celles-ci un peu moins effacées en arrière, comme chez le *rupestre*, Dej., la septième moins marquée, mais cependant distincte. Dessous du corps noir. Cuisses d'un noir-brun, leur extrémité, les jambes et les tarses, d'un roux-testacé.

Midi de la France.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres, par la forme de son prothorax, ainsi que le *B. fluviatile*, avec lequel on ne peut du reste la confondre. J'ai décrit le *B. oblongum* sur un type de la collection Dejean, que M. de la Ferté-Sénéctère a eu la bonté de me communiquer.

77. B. DISTINGUENDUM.

Viridi-æneum, depressum; thorace brevi, subcordato, basi obscure punctulato; elytris oblongo-ovatis, profunde punctato-striatis, striis postice obsolete, 7^a distincta, maculis duabus magnis rufo-testaceis; antennarum articulis tribus basalibus pedibusque rufo-testaceis; femoribus brunneis; palpis maxillaribus articulo penultimo obscuro.

Long. 0,005-0,0056. Larg. 0,0018-2.

Dessus vert-bronzé. Palpes d'un testacé-brunâtre, leur pénultième article brun. Antennes d'un noir-brun, les trois premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé, toutefois, l'extrémité du troisième est un peu rembrunie. Prothorax voisin de celui du *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.), mais encore moins convexe, assez largement arrondi sur les côtés en avant, assez fortement rétréci en arrière, subcordiforme, offrant des rides onduleuses transverses légères, assez sensibles; ligne longitudinale médiane bien marquée; impression transversale postérieure un peu plus forte; base obscurément ponctuée en dessus, fossettes des angles postérieurs bien marquées, bistrées, arrondies, moins profondes que dans le *B. femoratum*, Sturm; angles postérieurs droits. Elytres ovales-oblongues, un peu plus allongées et plus planes que dans le *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.), fortement et profondément ponctuées-striées, stries effacées en arrière, les extérieures bien marquées: la septième ordinairement bien distincte; taches testacées grandes, bien distinctes. Pattes d'un testacé-roussâtre, cuisses brunes,

J'ai reçu en don, de la complaisance de M. Gaubil, quelques espèces de *Bembidium*, parmi lesquels se trouvaient quatre individus bien tranchés, pris sur les bords du Rhin, aux environs de Strasbourg, sur lesquels j'ai établi cette espèce. J'en ai vu depuis, dans la collection de M. Chevrolat, quelques autres exemplaires provenant aussi de M. Gaubil.

Voisin du *Bruxellense* et de l'*ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.), il diffère essentiellement du second par son corps déprimé, ses cuisses brunes, ses palpes plus obscurs, son prothorax plus plan, obscurément ponctué à la base, ses élytres un peu plus longues; du premier par sa taille plus grande, la coloration différente de ses antennes, ses stries

plus profondes, moins effacées en arrière, les externes mieux marquées, son prothorax obscurément ponctué à la base, etc.

78. *B. BRUXELLENSE.*

Viridi-æneum, subdepressum; thorace brevi, subcordato, basi distincte punctulato; elytris oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletis, 7^a tenui, maculis duabus magnis testaceis; antennarum articulo primo, sequentibus basi, pedibusque rufo-testaceis, femoribus brunneis vel obscuris, palporum articulo penultimo obscuro.

Bembidium femoratum. Gyl. Ins. Succ. iv. App. p. 406. 7-8. 1827. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 194. 11. 1834. — Zett. Ins. lap. p. 25. 11. 1838. — Schiod. Dan. el p. 336. 9. 1840.

Bembidium rupestre. var. β. Zett. Faun. lap. p. 8. 1828.

Bembidium Bruxellense. Wesm. Bull. Acad. Bruxel. p. 47. 1835. — Putz. Stett. entom. p. 140. 7. 1845.

Bembidium obscurum. Redt. Fann. Austr. p. 111 1849. Long. 0,004-0,0047. Larg. 0,0015-0,0017.

Voisin du *B. femoratum*, Sturm, il s'en distingue néanmoins assez facilement. Palpes semblables. Antennes d'un noir-brun, le premier article et la base des suivants d'un roux-testacé. Prothorax à peu près comme chez ce dernier, mais distinctement ponctué à la base, ses angles postérieurs souvent un peu aigus; élytres moins allongées, moins étroites, ovales-oblongues, d'un vert-brouzé légèrement brunâtre, offrant chacune deux taches testacées, disposées à peu près comme dans le *B. ustulatum*, Liu.

(*rupestre*, Dej.), la seconde plus apparente, paraissant moins allongée et plus arrondie; fortement ponctuées-striées, stries effacées postérieurement, un peu plus que dans le *rupestre*, Dej., moins que dans le *femoratum*, Sturm: la septième légère ou peu marquée. Pattes comme chez le *B. femoratum*.

Cette espèce, confondue par Gyllenhal, Sahlb., etc. avec la suivante, est généralement répandue dans tout le nord de l'Europe; on la trouve en Laponie, Finlande, Suède, Danemark, etc.; en Angleterre, Ecosse, Belgique, aux environs de Bruxelles; j'en ai reçu de M. Gaubil un exemplaire pris à Bitché, dans la Moselle, et M. Désiré Boulard m'en a communiqué un individu provenant de Beauvais, dans le département de l'Oise.

Nota. Il est à remarquer que dans cette espèce, la dilatation de la couleur suturale a lieu juste au milieu des élytres, tandis qu'elle se trouve derrière le milieu dans le *B. femoratum*.

Parfois sa couleur vert-bronzé devient d'un noir-bronzé ou même entièrement noire, c'est assurément sur cette variété que M. Redtenbacher a établi son *B. obscurum*.

79. B. FEMORATUM.

Viridi-æneum, subdepressum; thorace breve, subcordato, basi obscure punctulato; elytris elongato-ovatis, subtiliter punctato-striatis, striis postice obsoletioribus, 7^a nulla: maculis duabus majoribus testaceis; antennarum articulis duobus primis aut primo tantum, sequentibus basi, pedibusque rufo-testaceis, femoribus brunneis vel obscuris, palporum articulo penultimo obscuro.

Buprestis ustulatus. Fourcr. Ent. Paris. p. 46. 21. 1785.

Carabus ustulatus. Oliv. Ent. 3. G. 35. p. 109. 152. pl. 9. 104. 1795.

Buprestis chlorocephalotes femina? Voët. Ed. Panz. 2. p. 77. 21. pl. 35. 21. 1791.

Elaphrus rupestris. β . Duft. l. c. p. 212. 1812.

Bembidium femoratum. Sturm. Dent. ins. vi. p. 117. 6. tab. clv. B. 1825. — Dej. Spec. v. p. 116. 71. 1831. — Id. Icon. iv. p. 383. 45. pl. 214. 3. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 278. 16. 1835. — Erichs. Kaf. Brand. 1. p. 130. 14. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 129. 27. 1838. — L. Duf. Excurs. ent. p. 27. 107. 1843. — Putz. Stett. ent. p. 139. 6. 1845. — Küst. Kaf. Eur. fasc. viii. 39. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 111. 1849.

Peryphus femoratus. Steph. Ill. n. p. 12. 1. 1829. — Id. v. p. 384. 1. 1832. — Id. Man. p. 54. 405. 1839.

Bembidium cruciatum. β . Schiod. Dan. cl. p. 337. 11. 1840.

Le Bupreste quadrille à corsclet rond et étuis striés. Geof. Hist. ins. 1. p. 151. 20. 1762.

VAR. A. *Elytris fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletis, externis subtilioribus, 7^a nulla; maculis duabus magnis rufo-testaceis; antennarum articulis tribus basilibus rufo-testaceis.*

Long. 0,004-0,005. Larg. 0,0015-0,002.

Plus étroit et un peu plus plan que le *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.). Dessus vert-bronzé. Palpes obscurs, ou d'un brun-testacé, le pénultième article d'un noir-

brun. Antennes d'un noir-brun, les deux premiers articles ordinairement, parfois seulement le premier et la base des suivants, d'un roux-testacé. Prothorax en général moins largement arrondi sur les côtés en avant que dans le *B. ustulatum*, Lin., plus large à la base, celle-ci non ou très obscurément ponctuée en dessus; impression transverse postérieure un peu plus forte et plus enfoncée, fossettes des angles postérieurs un peu plus larges et plus profondes, ordinairement bistrées. Elytres plus étroites, plus allongées, moins ovales, d'un testacé pâle ou blanchâtre, couleur suturale d'un noir-brunâtre un peu bronzé arrivant jusqu'aux trois quarts postérieurs seulement, triangulairement étendue sur la base, dilatée derrière le milieu en une grande tache qui de chaque côté émet une branche atteignant le bord externe, rebord et extrémité des élytres de la même couleur; stries bien moins marquées que chez le *B. ustulatum*, Lin., assez fines, surtout les externes, moins fortement ponctuées, presque entièrement effacées en arrière, la septième nulle ou à peine marquée. Pattes d'un testacé-roussâtre, cuisses brunes ou obscures.

Cette espèce est communément répandue (contrairement à la précédente) dans toute l'Europe tempérée. Elle est commune sous les petites pierres, au bord de la Seine; on la trouve en France, Suisse, Allemagne, Autriche, etc.; en Espagne (Dej.). Cependant l'une n'exclut pas toujours l'autre, car, par exemple, le *B. femoratum*, Sturm, est répandu en Angleterre, et l'on y trouve aussi le *Bruxellense*.

VAR. A. Elytres ordinairement moins étroites, plus ovalaires, d'un vert-bronzé obscur, offrant quatre taches d'un roux-testacé, la première un peu allongée, la seconde

oblique ; stries internes fortes , bien marquées , un peu effacées postérieurement , les externes faibles , sixième ordinairement légère , peu marquée , la septième nulle ; les trois premiers articles des antennes et la base du suivant d'un roux-testacé ; cuisses offrant une grande tache oblongue noire ou obscure dans leur milieu , parfois comme dans le type.

Cette variété remarquable existe dans quelques collections méridionales , sous le nom de *B. Bualei*, L. Duf., inédit ; je l'avais d'abord, sous le nom de *B. puellum*, considérée comme une espèce nouvelle provenant des Pyrénées, des environs de Lyon, et parfois d'Angleterre, mais ayant eu lieu d'étudier un plus grand nombre d'individus, j'ai rencontré des variations, et n'ai plus pu la séparer du *B. femoratum*, auquel la joignent tous les passages.

Elle se rapproche du *Bruxellense* par sa coloration et ses stries fortement marquées, mais s'en distingue par son prothorax obscurément ponctué à la base, les stries des élytres un peu moins effacées en arrière, les externes plus légères, ou même effacées ; enfin, par la couleur des antennes.

Nota. Le prothorax, dans cette espèce, offre ses angles postérieurs, tantôt plus ou moins droits, parfois sensiblement aigus ; la ligne longitudinale médiane tantôt atteint et tantôt n'atteint pas distinctement la base. Sa forme varie aussi parfois, surtout dans la variété A.

Quoique M. Schaum rapporte le *Peryphus femoratus*, Steph. l. c. au *Bruxellense*, d'après les types eux-mêmes de l'auteur anglais, je préfère le rapporter au *B. femoratum*, Sturm, car évidemment Stephens a confondu ces deux espèces voisines, et sa description convient mieux à

celle-ci. Quant à ses types, ils ont, on le sait, bien moins de valeur que n'en auraient ceux d'un auteur consciencieux.

80. B. DROMIOIDES.

Nigrum, subdepressum; thorace subcordato, basi obscure punctulato; elytris oblongo-ovatis, subtilins punctato-striatis, striis postice obsolete, 7^a nulla; nigris anconicantibus, maculis duabus magnis pallide testaceis; antennarum articulis tribus basalibus pedibusque testaceis femoribus brunneis, palpis maxillaribus articulo penultimo apice subinfuscato.

Long. 0,0056. Larg. 0,0021.

Tête et prothorax d'un noir luisant, obscur. Palpes testacés, le pénultième article légèrement rembruni au sommet. Antennes d'un brun obscur, les trois premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testacé. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, plus large que long, un peu moins court que dans le *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.), largement arrondi sur les côtés en avant, plus resserré à la base, ligne longitudinale médiane plus fine, mais cependant bien marquée et atteignant la base; impressions transverses peu marquées, fossettes des angles postérieurs moins larges, moins fortes, bistrées; base obscurément ponctuée, angles postérieurs moins saillants. Elytres ovales-oblongues, plus planes que dans le *B. ustulatum*, Lin., d'un noir obscur, avec un reflet vert-bronze, offrant chacune deux taches très tranchées d'un testacé pâle, la première humérale grande, atteignant intérieurement la troisième strie, et occupant en longueur environ le tiers de l'élytre, la seconde sur le tiers postérieur, un peu oblique et oblongue, moins ce-

pendant que dans l'*ustulatum*, Lin.; stries très fines, plus encore que dans le *B. femoratum*, Sturm, à points très petits, très légères et effacées en arrière, où leurs traces sur la tache testacée sont assez distinctement formées par de petits points; stries externes faibles, la septième nulle; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le second très petit. Dessous du corps d'un noir légèrement bronzé. Pattes testacées, cuisses brunâtres, leur extrémité testacée.

J'ai décrit cette espèce remarquable sur un individu, communiqué par mon ami M. Léon Fairmaire, et envoyé de Sicile par M. Benoit.

81. B. HISPANICUM.

Viridi-æneum, convexiusculum; *thorace cordato, antice latius rotundato, basi fortiter coarctato, obscure punctulato; clytris oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletioribus, 7^a nulla; pallide testaceis, fascia pone medium transversa, valde sinuata, fusco-ænea; antennarum articulis tribus basalibus, palpis pedibusque pallide testaceis.*

Bembidium Hispanicum. Dej. Spec. v. p. 116. 70. 1831. — Id. Icon. iv. p. 382 44. pl. 214. 2. 1834.

Long. 0,005-0,0055. Larg. 0,0018-0,002.

Voisin du *B. Andreæ*, Fabr. Palpes entièrement testacés. Antennes d'un testacé-brunâtre, pâles à la base. Prothorax (pl. 13. 9) de forme différente, un peu convexe, très largement arrondi sur les côtés en avant, brusquement et fortement resserré à la base, cordiforme; ligne longitudinale médiane atteignant le plus souvent distinctement la base, fossettes des angles postérieurs

notablement plus petites et moins profondes, base de même obscurément ponctuée. Elytres de même forme (t. 9, pl. 13 8.), un peu plus convexes, d'un testacé pâle, étroitement ou même obscurément bordées de brunâtre, offrant derrière le milieu une bande transverse fortement sinuée, d'un brun obscur légèrement bronzé, paraissant un peu former le V au milieu, suture rougeâtre antérieurement; stries à peu près comme dans le *B. Andreae*, points un peu plus gros, mais en outre beaucoup plus effacées en arrière, surtout extérieurement, plus même que dans le *concinnum*. Pattes d'un testacé pâle.

On le trouve dans le midi de la France (Dej.), en Espagne et aussi en Algérie.

Nota. La bande transverse des élytres est formée par la partie postérieure de la tache dilatée du *B. Andreae* et par ses branches latérales; la partie antérieure effacée est remplacée par une teinte rougeâtre, parfois d'un brun-rougeâtre clair.

82. B. ANDREÆ.

Viridi-æneum, depressiusculum; thorace subcordato, basi obscure punctulato; elytris oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletis, 7^a nulla, testaccis, sutura fusco-ænea, pone medium dilatata et versus latera transversim producta, postice rotundatim abbreviata; antennarum articulis tribus basalibus palpis pedibusque testaccis.

Carabus Andreae. Fabr. Mant. 1. p. 204. 101. 1787. — Id. Ent. Syst. 1. p. 162. 165. 1792. — Id. Syst. el. p. 204. 185. 1801. — De Vil. Lin. ent. 1. p. 380. 90. 1789. — Gmel. Lin. S. N. 1. p. 1979. 144. 1789. — Oliv. Encycl. méth. t. 5. p. 350. 138. 1790.

Carabus littoralis. var. Oliv. Ent. t. 3. G. 35 p. 110. 153. pl. 14. 103. 1795.

Elaphrus rupestris. var. Herbst. Col. t. 10. p. 237. 8. 1806. — Duft. l. c. p. 212. var. ♂. 1812.

Bembidium cruciatum. Dej. Spec. v. p. 114. 69. 1831. — Id. Icon. iv. p. 380. 42. pl. 214. 1. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 277. 15. 1835. — Ramb. Faun. Andal. 1. p. 141. 8. 1837. — Schiod. Dan. cl. p. 337. 11. 1840. — L. Duf. Excurs. ent. p. 36. 106. 1843. — Putz. Stett. ent. p. 137. 3. 1845. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 84. 232. 1846.

Peryphus cruciatus. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 154. 4. 1840.

Bembidium femoratum. var. cruciatum. Heer. Faun. helv. p. 130. 27. 1838.

Bembidium nigricolle. Redt. Faun. Austr. p. 111. 1849.

Long. 0,0052-0,0057. Larg. 0,0019-0,0021.

Dessus d'un vert-bronzé assez clair. Palpes entièrement testacés. Antennes d'un brun-roux, leurs trois premiers articles et la base des deux suivants testacés, parfois d'un roux-testacé, plus pâles à la base. Prothorax encore moins convexe que dans le *B. ustulatum*, ordinairement plus étroit, proportionnellement un peu plus long, moins arrondi en avant sur les côtés; impression transverse postérieure forte, enfoncée; ligne longitudinale médiane, au moins en général, n'atteignant point la base, ou du moins devenant indistincte; fossettes des angles postérieurs un peu plus larges et plus profondes, offrant une strie dans leur fond; base très obscurément ponctuée en dessus. Elytres (t. 9, pl. 13.6.) plus planes; taches dilatées, de sorte

que les élytres sont d'un testacé plus ou moins pâle, étroitement bordées de noir, avec la suture d'un noir-verdâtre, dilatée derrière le milieu en une grande tache noire émettant de chaque côté un rameau qui atteint le bord externe; la suture est noire jusqu'aux trois quarts postérieurs seulement, où la couleur se termine en s'arrondissant un peu; stries moins fortes que dans le *B. ustulatum*, Lin., à points plus petits, plus effacées vers l'extrémité, la septième ordinairement nulle. Pattes entièrement testacées, parfois assez pâles.

France, principalement méridionale; Espagne, Corse, Sicile, Grèce, Turquie. — Suède, Allemagne, Autriche, Russie (Dej.). Danemark (Schiod.), etc. On la trouve aussi en Algérie,

Nota. Je considère le *B. nigricolle* de M. Redtenbacher comme une variété noirâtre de cette espèce, d'autant plus qu'il n'indique pas dans son ouvrage le *B. Andree* F. (*cruciatum*, Dej.), et que, d'après Dejean, entre autres, on le trouve cependant en Autriche.

La tache des élytres est parfois brunâtre, parfois peu marquée ou même effacée en grande partie.

83. B. CONCINNUM.

Viridi-æneum, depressiusculum; thorace brevi, subcordato, basi obscure punctulato, leviter strigoso; elytris elongato-ovatis, parallelis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletioribus, 7^a nulla; pallide testaceis, sutura nigro-ænea, latiore, medio dilatata, nec vero transversim producta, postice truncata; antennarum articulis tribus basalibus, palpis pedibusque pallide testaceis.

Peryplus concinnus. Steph. Ill. n. p. 12. 2. 1829. —

Id. Ill. v. p. 385. 2. 1832. — Id. Man. p. 54. 406. 1839.

Bembidium concinnum. Putz. Stett. ent. 1845. p. 138. 4. 1845.

Peryphus maritimus. Steph. Man. p. 54. 407. 1839.

Long. 0,005-0,0052. Larg. 0,0018-0,0019.

Plus étroit que le *B. Andreae*, Fabr., et proportionnellement plus allongé. Palpes et antennes entièrement testacés, les trois premiers articles de ces dernières pâles. Prothorax sensiblement plus court, plus large, surtout à la base, plus arrondi sur les côtés en avant, fossettes des angles postérieurs moins profondes, bistrées, base légèrement rugueuse (un peu plus large aussi que dans l'*ustulatum*, Lin.). Elytres (t. 9, pl. 13. 7.) proportionnellement plus longues que dans le *B. Andreae*, Fabr., leurs côtés parallèles; d'un testacé pâle, tache plus tranchée, plus large sur la suture à la base, occupant les trois premiers intervalles, arrivant de même jusqu'aux trois quarts postérieurs, où elle est tronquée et non arrondie; dilatée juste au milieu, de sorte qu'elle couvre là les quatrième et cinquième intervalles, rarement plus large, et vaguement répandue jusqu'au bord externe; stries un peu plus fortes, les points un peu plus gros, mais beaucoup plus effacées vers l'extrémité. Pattes d'un testacé pâle.

Cette espèce paraît habiter particulièrement dans le voisinage des eaux salées; on la trouve sur les bords de l'Océan, dans les lieux recouverts par la marée. Elle se rencontre en Angleterre, en Belgique et dans le nord de la France : Eu, Dieppe, etc.

Nota. Je crois devoir rapporter à cette espèce le *Peryphus concinnus*, Steph., malgré que M. Schaum nous

dise, d'après le type, qu'il lui paraît appartenir au *Bruxellense*; la description, en effet, me semble caractériser le *concinnum*, Putz., d'après ces mots: « *it is smaller*, il est plus étroit, etc.; » la disposition des taches mentionnées par Stephens lui convient bien aussi; et comment, d'ailleurs, avoir confiance dans les types d'une collection qui, sous le même nom (celui de *P. maritimus*, par exemple), réunit et confond, comme nous l'apprend M. Schaum, deux *Bruxellense*, un *concinnum*, et enfin un *ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.), espèces cependant bien distinctes.

84. B. LUSITANICUM.

Viridi-æneum, subdepressum; *thorace* brevi, *subcordato*, *basi* leviter *strigoso*, obscure *punctulato*; *elytris* elongatis, valde parallelis, fortiter *punctato-striatis*, *striis* postice obsoletioribus, 7^a nulla; nigro-æneis, *maculis* duabus, *humerali* angustata, *rufo-testaceis*; *antennarum* articulis tribus basalibus palpisque pallidis, *pedibus* testaceis.

Bembidium Lusitanicum. Putz. Stett. ent p. 139. 5. 1845.

VAR. A. *Macula elytrorum postica* nulla.

Long. 0,0053. Larg. 0,0017.

Plus étroit que le *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.). Palpes d'un testacé pâle. Antennes d'un roux-testacé, leurs trois premiers articles pâles. Prothorax plus court que chez ce dernier, plus large à la base, impression transverse postérieure fortement marquée et enfoncée, disque offrant de légères rides onduleuses transverses plus sensibles, ligne longitudinale médiane plus forte; base un peu ridée, assez obscurément ponctuée, angles posté-

rieurs un peu plus saillants. Elytres allongées, parallèles, plus encore que chez le *concinnum*, d'un noir un peu verdâtre et bronzé, offrant une tache humérale étroite, allongée, d'un roux-testacé, et vers les trois quarts une autre bien moins apparente, leur extrémité aussi un peu testacée; stries fortes, bien marquées, leurs points plus petits que dans l'*ustulatum*, Lin., beaucoup plus effacées en arrière, autant que chez le *concinnum*, la septième nulle. Pattes entièrement testacées.

Portugal.

VAR. A. Tache postérieure des élytres totalement effacée et nulle.

J'ai vu deux individus de cette espèce dans la collection de M. Deyrolle, ils ne s'écartaient en rien de la description de M. Putzeys, si ce n'est par leurs palpes entièrement testacés, et doivent évidemment appartenir à son *Lusitanicum*.

85. B. FLUVIATILE.

Viridi-æneum, convexum; thorace angustato, oblongo-cordato, basi punctulato; clytris elongatis, fortius extus quoque punctato-striatis, striis postice obsoletis, maculis duabus magnis rufo-testaceis; antennarum articulis tribus basalibus pedibusque rufo-testaceis; palpis maxillaribus articulo penultimo apice infuscato.

Bembidium fluviale. Dej. Spec. v. p. 113. 68. 1831. — Id. Icon. iv. p. 379. 42. pl. 213. 6. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 277. 14. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 129. 26. 1838. — Putz. Stett. ent. p. 137. 2. 1845.

Long. 0,0055-0,006. Larg. 0,0019-0,0021.

Corps plus étroit, plus allongé et plus convexe que dans le *B. ustulatum*, Lin. Palpes et antennes semblables. Tête plus étroite et plus petite. Prothorax convexe, étroit, allongé, oblong, aussi long que large, rétréci en arrière, cordiforme; impression transverse postérieure plus forte, ligne longitudinale médiane n'atteignant pas ou atteignant moins distinctement la base, celle-ci moins ponctuée en dessus, plus obliquement coupée sur les côtés; fossettes des angles postérieurs moins larges et moins arrondies, ceux-ci peu saillants. Elytres convexes, allongées, oblongues, tachées à peu près comme dans l'espèce suivante, taches un peu plus grandes et plus distinctes; stries à peu près semblables, un peu plus effacées postérieurement, points un peu plus gros, surtout pour les externes dont les points sont un peu plus forts, ou du moins aussi forts que ceux des stries internes; septième strie ordinairement bien marquée. Dessous et pattes comme dans l'*ustulatum*, Lin.; cuisses assez souvent un peu brunâtres à la base.

France, Paris; Thuringe. Suisse (Heer). Espagne, Autriche (Dej.), etc.

86. B. USTULATUM.

Viridi-æneum, subdepressum; thorace brevi, subcordato, basi distincte punctulato; elytris oblongo-ovatis, profunde punctato-striatis, striis postice obsoletis, septima tenui, maculis duabus magnis rufo-testaceis; antennarum articulis tribus basalibus pedibusque rufo-testaceis, palpis maxillaribus articulo penultimo apice infuscato.

Carabus (sans nom spécifique). Lin. Faun. suec. p. 174. 528. 1746.

Carabus ustulatus. Lin. S. N. 1. p. 672. 38. 1767. — Müller. Prodröm. p. 78. 844. 1776. — Schrank. Enum. p. 216. 406. 1781. — Gmelin. Lin. S. N. 1. p. 1978. 38. 1789. — De Vil. Lin. ent. 1. p. 373. 42. 1789. — Oliv. Encycl. méth. t. 5. p. 354. 154. 1790. — Payk. Faun. suéc. 1. p. 141. β . 1798.

Buprestis ustulatus. Fourcr. Ent. Paris. p. 46. 21. 1785.

Elaphrus rupestris. Fabr. Mant. 1. p. 188. 3. 1787. — Id. Syst. el. 1. p. 246. 9. 1801. — Illig. Kaf. Preus. p. 230. 13. 1798. — Walck. Faun. Paris. 1. p. 61. 7. 1802. — Herbst. Col. t. 10. p. 237. 8. pl. 174. 9. 1806. — Duft. Faun. Austr. II. p. 212. xxviii. 1812.

Bembidium rupestre. Latr. Hist. nat. 8. p. 225. 8. 1804. — Gyl. Ins. suéc. II. p. 19. 7. 1810. — Id. IV. App. p. 405. 7. 1827. — Sturm. Dent. ins. VI. p. 45. 5. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 7. 4. 1828. — Id. Ins. lap. p. 25. 9. 1838. — Dej. Spec. v. p. 111. 67. 1831. — Id. Icon. IV. p. 377. 41. pl. 213. 5. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 193. 10. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 276. 13. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 129. 25. 1838. — L. Duf. Excurs. ent. p. 28. 117. 1843.

Carabus rupestris. De Tigny. Hist. nat. t. 4. p. 61. 1830.

Carabus littoralis. Oliv. Ent. t. 3. G. 35. p. 110. 153. pl. 9. 103. 1795. — Panz. Faun. Germ. 40. 6. 1789-1810. — Marsh. Ent. brit. p. 452. 51. 1802.

Bembidium littorale. Latr. Gen. 1. p. 184. 3. tab. 6. f. 10. 1806. — Id. Nouv. Dict. 2^e édit. III. p. 379. 1816.

Peryplus littoralis. Steph. Ill. II. p. 13. 4. 1829. — Id. v. p. 385. 2. c. 1832. — Id. Man. p. 54. 409. 1839.

Peryphus tetraspilotus. Steph. Ill. v. p. 385. 2. b. 1832. — Id. Man. p. 54. 408. 1839.

Peryphus rupicola. Kirby. Faun. bor. amer. p. 53. 4. 1837.

Bembidium Andreæ. Erichs. Kaf. Brand. 1. p. 129. 13. 1837. — Schiod. Dan. el. p. 335. 8. 1840. — Putz. Stett. ent. p. 137. 1. 1845. — Küst. Kaf. Eur. viii. 38. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Le Bupreste quadrille à corselet rond et étuis striés. Geof. Hist. des Ins. 1. p. 151. 20. 1762.

Long. 0,0052-0,0057. Larg. 0,002-0,0021.

Dessus vert-bronzé. Palpes testacés, le pénultième article ordinairement un peu brunâtre ou obscur, au moins à l'extrémité. Antennes brunes (parfois d'un brun-roux), leurs trois premiers articles d'un roux-testacé, ainsi que la base des deux suivants. Prothorax subdéprimé, peu convexe, plus large que la tête, plus large que long, assez fortement rétréci en arrière, subcordiforme, assez largement arrondi sur les côtés en avant; impression transverse antérieure légère, la postérieure plus forte, entièrement couverte, ainsi que la base, de petits points enfoncés distincts; fossettes des angles postérieurs larges, arrondies, assez profondes; ligne longitudinale médiane forte, atteignant distinctement la base, disque offrant de très légères rides onduleuses transverses; base coupée carrément, angles postérieurs droits, assez saillants. Elytres ovales-oblongues, peu convexes, deux fois de la largeur du prothorax à sa base, d'un vert-bronzé-brunâtre, offrant chacune deux taches d'un roux-testacé, la première à la base ne dépassant pas intérieurement la troisième strie et occupant en longueur à peu près le tiers de l'élytre; la

seconde oblongue, un peu plus pâle, placée obliquement sur le tiers postérieur; fortement et profondément striées, les points des stries bien distincts, stries, surtout les extérieures, effacées postérieurement, l'extrémité des deux ou trois premières encore assez distincte, septième strie obsolète, peu marquée; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessus du corps d'un noir légèrement bronzé, parfois un peu brunâtre. Pattes en entier d'un testacé un peu roussâtre.

Cet insecte est communément répandu dans toute l'Europe; on le trouve aussi en Algérie et jusque dans l'Amérique boréale.

Heer mentionne une variété remarquable de cette espèce, à taches humérales nulles. Elle doit se rapprocher beaucoup du *B. lunatum*; et, s'en distinguer surtout par l'impression transverse postérieure du prothorax moins forte et moins enfoncée. Dans le *B. lunatum*, le prothorax est aussi en général un peu plus large, encore plus arrondi en avant sur les côtés, les fossettes postérieures bistriées, etc. Je n'ai point vu cette variété, et, par conséquent, je ne puis garantir qu'elle appartienne bien au *B. ustulatum*, Lin.

Nota. La synonymie de cette espèce très commune est cependant difficile et controversée. M. Putzeys, dans un très bon travail sur les espèces voisines du *B. rupestre*, Dej. (in Stett. ent. 1845), la discute en ces termes : « Cette espèce, parmi celles qui s'en rapprochent, la plus amplement répandue, est connue généralement sous le nom de *B. rupestre*. L'on peut avec assurance admettre qu'elle fut connue de Linné et Fabricius, mais on n'est nullement d'accord sur la question de savoir sous quel

nom elle a été décrite par ces auteurs. Illiger pense que cette espèce est la *Cicindela rupestris*, Linné et Fabr., mais comme Duftschmid et Erichson l'observent avec raison, l'insecte décrit par ces auteurs a les pattes noires, caractère qui ne convient à aucune des espèces dont nous nous occupons ici, etc. »

Puis, avec Erichson, M. Putzeys rapporte cette espèce au *B. Andreae*, Fabr., d'après la collection même de cet auteur.

Certainement M. Putzeys a raison d'affirmer qu'elle fut connue de Linné et de Fabricius, et que la description de l'immortel naturaliste suédois ne peut lui convenir, à cause de ces mots : « *magnitudine pediculi majoris, tota nigra, etiam pedibus,* » mais je ne puis être d'accord avec lui sur les autres points.

L'*Elaphrus rupestris*, Fabr. l. c. se rapporte, je crois, parfaitement à cette espèce, comme on peut s'en convaincre en lisant sa description, dans laquelle l'auteur nous dit : *pedibus fulvis*; et Duftschmid le considère très bien comme l'insecte qui nous occupe.

Le *Carabus Andreae*, Fabr., malgré l'autorité d'Erichson, qui a vu la collection de cet auteur, ne doit pas être rapporté au *B. rupestre*, Dej., mais bien à son *cruciatum*; car l'indication de localité : Habitat in Italiâ, et la description lui conviennent très bien. Il est à remarquer, du reste, que Duftschmid indique parfaitement l'*Andreae*, Fabr., comme synonyme de son *Elaphrus rupestris*, var. ♂, qui n'est autre que le *B. cruciatum*, Dej. Quant au type primitif, qui, j'en suis moralement persuadé, était un *B. cruciatum*, Dej., ne peut-il avoir été égaré, changé par Fabricius peut-être lui-même, qui travaillait, on le sait, légèrement?

Reste encore une question : est-il certain que Linné con-

nût le *B. rupestre*, Dej.? Sous quel nom l'a-t-il connu? Je crois réellement que Linné a décrit cet insecte, et l'a décrit sous le nom de *Carabus ustulatus*. Ici je suis en désaccord avec tous les auteurs modernes, qui rapportent le *C. ustulatus*, Lin. au *B. ustulatum*, Dej.; mais, j'en fais chacun juge, la description suivante, que je crois devoir citer tout au long, ne convient-elle point au *B. rupestre*, Dej., et non à son *ustulatum*? « Niger, coleopteris pone fascia ferruginea, lateribus macula ferruginea. — Habitat in terrâ cultâ frequens. — Totus niger, macula ad latus coleopterorum et alia posterius *oblongiuscula*, pone *conjunctæ*, *pallide ferruginæ*; antennæ nigræ, basi *tribus articulis rufæ*; pedes *pallidi*; elytra fusca. » Lin. Faun. Suec. 1746.

Je n'entrerai pas dans de plus longs détails, mais je citerai encore l'opinion du célèbre Latreille, que j'ai été surpris et heureux de voir d'accord avec la mienne. « Determinatio Carabi ustulati celeberrimi Linnæi difficultatibus plurimis scatet. *Carabum varium*, Oliv. (*B. ustulatum*, Dej.) idem esse opinantur Fabricius, Illiger. Præcedenti (*littorale*, Oliv., *rupestre*, Dej.) potius affinis et ita sentiebat Geoffroy. » Latr. Règn. an. t. iv.

J'établis donc ainsi qu'il suit la synonymie de Linné et Fabricius : *Carabus ustulatus*, Lin. — *Elaphrus rupestris*, Fabr. — *B. rupestre*, Dej. — *Carabus Andreae*, Fabr. — *B. cruciatum*, Dej.

XX. Elytres jamais tachées antérieurement.

87. B. LUNATUM.

Supra viridi-æneum, subdepressum; thorace brevi, subcordato; basi distincte punctulato, profunde transversim

impresso ; *elytris oblongo-ovatis*, profunde *punctato-striatis*, *striis postice obsoletis*, *macula lunata communi postica testacea* ; *antennarum articulis tribus basalibus*, *palpis pedibusque testaceis*.

Elaphrus lunatus. Duft. Faun. II. p. 211. xxvii. 1812.

Bembidium lunatum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 119. 7 tab. clv. f. c. 1825. — Gyl. Ins. suec. iv. App. p. 405. 6-7. 1827. — Dej. Spec. v. p. 108. 64. 1831. — Id. Icon. iv. p. 375. 39. pl. 213. 3. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 128. 24. 1838. — Zett. Ins. lap. p. 26. 13. 1838. — Schiod. Dan. el. App. p. 584. 7. b. 1840. — Küst. Kæf. Eur. xi. 22. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Peryphus lunatus. Steph. Ill. II. p. 13. 5. pl. 10. f. 3. 1829. — Id. Man. p. 54. 412. 1839.

Peryphus ustus. Steph. Ill. II. p. 14. 7. 1829. — Id. Man. p. 54. 413. 1839.

Long. 0,0055-0,0067. Larg. 0,002-0,0026.

Dessus d'un vert-bronzé. Palpes entièrement testacés. Antennes d'un brun-roussâtre, parfois plus claires, les trois premiers articles et la base du quatrième testacés. Prothorax subdéprimé, peu convexe, plus large que la tête, court, plus large que long, très largement arrondi sur les côtés en avant, assez fortement rétréci en arrière, subcordiforme ; disque offrant de très légères rides onduleuses transverses, ligne longitudinale médiane bien marquée, atteignant la base ; impression transverse antérieure assez distincte, la postérieure forte, enfoncée ; fossettes des angles postérieurs larges, arrondies, profondes, bistriées ; base coupée carrément, distinctement ponctuée en dessus, angles postérieurs droits, assez saillants. Ely-

tres ovales-oblongues, légèrement convexes, deux fois larges comme le prothorax à sa base, offrant chacune vers son tiers postérieur une tache testacée oblongue, allongée, oblique, formant par sa réunion avec l'opposée une lunule légèrement interrompue par la suture et n'atteignant point le bord externe; fortement et profondément striées-punctuées, stries à points forts et bien marqués, effacées vers l'extrémité, la septième obsolète ou peu marquée; deux petits points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir-bronzé. Pattes en entier d'un testacé pâle.

Alsace, Suisse, Autriche, Angleterre, Bohême, Prusse, Bavière, Norvège, etc.

88. B. USTUM.

Supra viridi-æneum, subdepressum; thorace cordato, postice fortiter coarctato, basi punctulato; elytris oblongo-ovatis, profunde punctato-striatis, striis postice obsolete, macula lunata communi latiore, apicali, testacea; antennis, palpis pedibusque rufis-testaceis.

Carabus ustus. Schönh. *Synon. ins.* 2. p. 221. 289. 1817.

Bembidium ustum. Dej. *Spec.* v. p. 107. 63. 1831. — *Id.* *Icon.* iv. p. 374. 38. pl. 213. 2. 1834.

Long. 0,007. Larg. 0,0025.

Voisin du *B. lunatum*. Taille un peu plus forte. Dessus d'un vert-bronzé. Palpes et antennes d'un testacé-rougeâtre. Prothorax un peu moins court, plus arrondi sur les côtés, plus fortement rétréci en arrière, moins large à la base, plus cordiforme; ligne longitudinale médiane

moins marquée, n'atteignant point distinctement la base, impression transverse postérieure assez forte, base ponctuée en dessus. Elytres à peu près de même forme, ou un peu plus allongées, semblablement striées-ponctuées, offrant une tache commune testacée tout à fait apicale, lunulée, plus grande que dans le précédent, atteignant le bord externe, non interrompue par la suture. Pattes d'un testacé-rougeâtre.

Russie méridionale.

89. B. SIGNATIPENNE.

Supra viridi-æneum, subdepressum; thorace subquadrato, postice parum coarctato, basi paululum punctulato, profunde foveolato; elytris oblongo-ovatis, fortius punctato-striatis, striis postice obsoletis macula postica transversa rufo-testacea; antennarum articulis tribus basalibus pedibusque rufo-testaceis.

Long. 0,0045-0,005. Larg. 0,0016-0,0017.

Dessus du corps d'un vert-bronzé. Palpes presque en entier d'un roux-testacé, l'extrémité du pénultième article légèrement brunâtre, celui-ci plus court et proportionnellement plus renflé que dans le *bisignatum*. Antennes un peu plus courtes, à articles proportionnellement moins allongés, d'un brun-roussâtre, les trois premiers articles et la base du suivant d'un roux-testacé. Prothorax déprimé, à peine un peu plus large que la tête, un peu ou parfois à peine plus large que long, peu rétréci en arrière, presque carré; impressions transverses bien distinctes, ligne longitudinale médiane bien marquée, atteignant à peu près la base; celle-ci coupée carrément, offrant en dessus quelques petits points enfoncés distincts; fossettes

des angles postérieurs fortes, arrondies et profondes, ceux-ci droits, saillants. Elytres ovales-oblongues, peu allongées, légèrement convexes, offrant au tiers postérieur une tache d'un testacé-roussâtre transverse et à peine oblique; stries bien marquées, fortement ponctuées, un peu effacées en arrière, la septième obsolète ou peu marquée; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous d'un noir un peu bronzé, l'abdomen légèrement brunâtre. Pattes en entier d'un roux-testacé.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce, l'un d'eux m'a été communiqué par M. de la Ferté-Sénéclère comme provenant de Turquie, le second se trouvait sans indication de localité dans la collection de M. Reiche.

Il est bien distinct du *B. bisignatum*; sa taille est plus petite; son prothorax de forme différente, bien moins large, moins rétréci en arrière, plus carré, les fossettes plus profondes, leur pli élevé externe bien distinct, etc.; les stries des élytres plus fortement ponctuées, la tache transverse au lieu d'être presque longitudinale, la couleur des pattes et des antennes différente, etc.

90. B. BISIGNATUM.

Supra viridi-æneum, depressiusculum; thorace brevi, subcordato, basi leviter strigoso; elytris oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, striis postice obsolete; macula postica ovali rufo-testacea; antennarum articulis duobus basalibus rufo-testaceis; femoribus brunneis, apice, tibiis tarsisque rufo-testaceis.

Bembidium bisignatum. Menetr. Cat. rais. p. 137. 538. 1832. — Dej. Cat. p. 58. 1837.

Peryplus bisignatus. Fald. Faun. trans. 1. p. 103. 94. 1836.

Bembidium terminale. Heer. Faun. helv. App. p. 564.
24. 1838.

Long. 0,0055-0,0062. Larg. 0,002-0,0023.

Dessus vert-bronzé, parfois un peu bleuâtre. Palpes d'un roux-testacé, parfois brunâtres, le pénultième article d'un noir-brun. Antennes de la longueur au moins de la moitié du corps, d'un brun obscur, les deux premiers articles et un peu la base du suivant d'un roux-testacé. Prothorax déprimé, plus large que la tête, court, plus large que long, assez rétréci en arrière, subcordiforme; se rapprochant un peu pour la forme de celui du *B. ustulatum* Lin., mais ordinairement un peu plus large à la base, côtés arrondis plus en avant et moins régulièrement; ligne longitudinale médiane bien marquée, atteignant la base; dépression transverse postérieure un peu enfoncée, plus forte; base non ou très obscurément ponctuée en dessus, légèrement ridée, rides plus distinctes dans les fossettes des angles postérieurs, qui sont bistrées, arrondies, peu profondes. Elytres ovales-oblongues, très peu convexes, un peu plus allongées et moins régulièrement ovalaires que dans le *B. ustulatum*, Lin., deux fois larges comme le prothorax à sa base, offrant au tiers postérieur une tache d'un roux-testacé, en ovale longitudinal, très peu oblique; stries assez fortes, un peu moins que dans l'*ustulatum*, Lin., leurs points plus petits, un peu effacées postérieurement; l'extrémité des premières assez distincte; septième obsolète ou peu marquée; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un noir-bronzé. Cuisses d'un brun obscur, leur extrémité, les jambes et les tarses d'un roux-testacé.

Suisse, Tyrol, Styrie, Caucase.

Nota. Les exemplaires provenant des Alpes du Caucase ne diffèrent en rien de ceux des Alpes suisses.

GROUPE 10.

Prothorax presque aussi large que les élytres (t. 9. pl. 13. 10.), rétréci antérieurement, notablement plus large en arrière, angles antérieurs assez visibles; base coupée carrément, fossettes des angles postérieurs bistrées; stries des élytres ordinairement un peu effacées vers l'extrémité.

Ce groupe bien caractérisé ne renferme qu'une seule espèce d'Europe, le *B. laticolle*, si remarquable par la forme de son prothorax.

91. B. LATICOLLE.

Viridi-æneum; thorace lato, brevi, subtransverso, antice angustato, postice latiore, angulis posticis valde prominulis; elytris oblongo-ovatis, subtiliter distincte punctato-striatis, striis postice obsoletis; antennis basi pedibusque rufo-testaceis, femoribus leviter æneo-micantibus.

Elaphrus laticollis. Duft. Faun. Austr. II. p. 206. XIX. 1812.

Bembidium laticolle. Sturm. Deut. ins. VI. p. 124. 10. tab. CLVI. A. 1825. — Dej. Spec. V. p. 77. 39. 1831. — Id. Icon. IV. p. 353. 24. pl. 210. 6. 1834. — Redt. Faun. Austr. p. 110. 1849.

Long. 0,0055-0,006. Larg. 0,002-0,0022.

Dessus du corps d'un vert-bronzé ou bleuâtre. Palpes roussâtres, le pénultième article d'un brun obscur. An-

tennes un peu plus courtes que la moitié du corps, d'un noir-brun, les deux premiers articles et la base des deux suivants d'un roux-testecé. Tête formant un peu le cône avec le prothorax, impressions frontales peu profondes. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête (t. 9. pl. 13. 10.), plus large que long, subtransversal, rétréci antérieurement, un peu arrondi sur les côtés, plus large en arrière; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus distincte, mais ordinairement légère; ligne longitudinale médiane fine, fossettes des angles postérieurs larges, bistrées, très légères; base très carrément coupée, angles postérieurs droits ou un peu aigus, très saillants. Elytres ovales-oblongues, un peu plus larges que le prothorax, peu convexes, anguleuses aux épaules; en général assez finement striées-ponctuées, stries effacées ou moins marquées vers l'extrémité, et parfois même extérieurement; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un roux-testacé, cuisses un peu rembrunies, offrant un léger reflet bronzé.

Autriche, Hongrie, Tyrol.

GROUPE 11.

Prothorax (t. 9. pl. 12. 21. 22 et 23.) presque carré ou subcordiforme, en général peu rétréci en arrière, fossettes des angles postérieurs bistrées; élytres onduleusement tachées de testacé ou entièrement pâles; toutes les stries bien entières, presque aussi marquées à l'extrémité qu'à la base.

Ce groupe comprend les *Notaphus* de Meg. et Dej. modifiés, car le *laticolle* et le *venustulum*, Dej., venaient

faire exception par leur forme, leur coloration et leurs stries effacées en arrière; du reste, il se rapproche davantage des *Peryphus* de Dejean que de sa cinquième division, d'autant plus que les exotiques nous offrent des passages vers les premiers et nous démontrent leurs affinités.

A. Elytres entièrement pâles.

92. B. EPHIPPIMUM.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace subcordato; elytris punctato-striatis, pallide testaceis, postice macula brunnea communi obsoleta; antennis pedibusque pallide testaceis.

Carabus ephippium. Marsh. Ent. brit. p. 462. 81. 1802.

Notaphus ephippium. Steph. Ill. n. p. 20. 8. 1829. — Id. Man. p. 57. 434. 1839.

Bembidium ephippium. Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 162. 1835. — Redt. Faun. Aust. p. 107. 1849.

Bembidium pallidipenne. Dej. Spec. v. p. 74. 37. 1831. — Id. Icon. iv. p. 350. 22. pl. 210. 4. 1834.

Long. 0,0027-0,003. Larg. 0,001-0,0011.

Tête et prothorax d'un vert-bronze. Palpes testacés, légèrement brunâtres au sommet. Antennes entièrement testacées. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long, un peu rétréci en arrière, subcordiforme; impression transverse antérieure légère, la postérieure enfoncée assez forte, offrant entre les fossettes, qui sont bien marquées, bistrices, légèrement

rugueuses, un petit point enfoncé distinct de chaque côté de la ligne longitudinale médiane; disque présentant en arrière quelques légères rides transverses; base coupée carrément, angles postérieurs droits et assez saillants. Elytres près de deux fois larges comme le prothorax à sa base, ovales-oblongues, très peu convexes; d'un jaunetestacé pâle, brillantées d'un léger reflet bronzé, offrant une tache brune commune sur la suture, vers le tiers postérieur, quelquefois assez distincte, parfois étendue et se confondant insensiblement avec le fond, on aperçoit, en outre, quelquefois vers l'écusson une petite tache peu distincte, et une autre en croissant vers l'extrémité, cette dernière causée par la transparence des élytres; stries ponctuées, entières, les troisième et quatrième, sixième et septième un peu raccourcies et réunies par paires, parfois peu distinctement; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, strie du rebord ponctuée presque tout le long. Dessous d'un noir-verdâtre. Pattes d'un testacé pâle; cuisses parfois légèrement brunâtres, avec un très léger reflet bronzé.

France méridionale, Vendée; Corse, Sicile, Autriche, Angleterre, Espagne (Dej.). Cet insecte habite particulièrement dans le voisinage des eaux salées.

B. Elytres onduleusement tachées de testacé.

93. B. OBLIQUUM.

Supra obscure æneum vel nigrum; *thorace* brevi, quadrato, *postice* parum coarctato; *elytris* fasciis duabus angustis obliquis, testaccis, subtilius punctato-striatis; *palpis* nigris, *antennisque etiam cum articulo primo* subtus rufescente; *pedibus* nigris vel brunneis, *femoribus* æneo-micantibus, *interdum* piccis aut rufo-piccis.

Carabus ustulatus, var. δ . Payk. Faun. Suec. 1. p. 141. 1798.

Bembidium ustulatum. Gyl. Ins. succ. 11. p. 29. 15. 1810. — Id. l. c. iv. App. p. 412. 15. (nec var. c.) 1827.

Bembidium obliquum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 160. 35. tab. CLXI. A. 1825. — Dej. Spec. v. p. 68. 31. 1831. — Id. Icon. iv. p. 347. 20. pl. 210. 2. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 202. 28. 1834. — Erichs. Käf. Brand. 1. p. 128. 11. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 125 13. 1838. — Zett. Ins. lap. p. 26. 14. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 334. 7. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849. Long. 0,0037-0,0046. Larg. 0,0012-0,0015.

Dessus d'un vert-bronze obscur ou d'un noir foncé. Palpes et antennes noirs, le premier article de celles-ci d'un testacé-rougeâtre, ordinairement bronzé en dessus. Prothorax plus large que la tête, court, plus large que long, un peu transversal, peu arrondi en avant, peu rétréci en arrière, presque carré; dépression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus forte; fossettes des angles postérieurs bistriées, leur fond un peu rugueux, base coupée carrément, angles postérieurs droits, saillants. Elytres environ une fois et demie de la longueur du prothorax à sa base, ovales-oblongues, assez courtes et convexes; variées de testacé formant parfois une ou deux petites taches à la base et deux bandes étroites transverses, légèrement sinuées, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers, la première oblique de haut en bas, la seconde de bas en haut, extrémité des élytres le plus souvent concolore, quelquefois avec une petite tache testacée, portion infléchie des élytres non ou très obscurément testacée; stries entières, fines, distinctement ponctuées jusque vers le milieu; deux points enfoncés sur le

troisième intervalle. Dessous noir ou un peu bronzé. Pattes parfois entièrement noires; cuisses offrant un reflet bronzé, parfois brunes, d'un brun-roussâtre, ou même un peu rougeâtres; jambes et tarses ordinairement noirs, ou d'un noir-brunâtre.

Cette espèce habite le nord de la France, Dieppe et Rouen (M. Mocquerys). On la trouve en Angleterre, en Allemagne, en Pologne. Et, d'après les auteurs cités, en Suède, Finlande, Laponie, Autriche, Suisse, et dans le nord de la Russie.

Cette espèce est très voisine de la suivante, *B. varium* type, elle s'en distingue par son prothorax carré, moins rétréci en arrière, ses élytres plus convexes, plus finement striées-punctuées, offrant deux bandes transverses étroites et obliques, leur extrémité en général concolore; enfin, par ses palpes, antennes et pattes plus obscurs, ainsi que le rebord inférieur des élytres.

Nota. Les individus noirs offrent parfois un beau reflet bleu en dessus.

94. B. VARIUM.

Supra viridi-æneum; thorace brevi, subcordato, postice coarctato; elytris undulariter testacco obsolete variegatis, subtiliter punctato-striatis; antennis basi pedibusque piceo-testaceis.

Carabus ustulatus. Fabr. Mant. 1. p. 20. 515. 1787. — Id. Ent. Syst. 1. p. 165. 182. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 208. 206. 1801. — Payk. Faun. Suec. 1. p. 141. var. γ . 1798. — De Tigny. Hist. nat. 3^e édit. t. 4. p. 60. 1830.

Elaphrus ustulatus. Ill. Kæf. Preus. p. 231. 14. 1798. — Duft. Faun. Austr. 11. p. 202. xv. 1812.

Bembidium ustulatum. Latr. H. nat. t. 8. p. 223. 2. 1804. — Sturm. Deut. ins. vi. p. 158. 34. 1825. — Gyl. Ins. suec. iv. App. p. 412. 15. var. C. 1827. — Dej. Spec. v. p. 64. 28. 1831. — Id. Icon. iv. p. 343. 18. pl. 209. 6. 1834. — Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 161. 4. pl. 6. 4. 1835. — Lacord. Faun. Paris. p. 273. 7. 1835. — Erich. Kæf. Brand. 1. p. 127. 10. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 125. 12. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 333. 6. tab. xiv. c. 1840. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 81. 125. 1846. — Küst. Kæf. Eur. fasc. viii. 37. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849.

Notaphus ustulatus. Steph. Ill. n. p. 18. 2. 1829. — Id. Man. p. 56. 428. 1839.

Carabus varius. Oliv. Ent. t. 3. G. 35. p. 110. 154. pl. 14. 165. c. 1795.

Bembidium varium. Latr. Gen. 1. p. 185. 4. 1806. — Id. Nouv. Dict. 2^e édit. iii. p. 379. 1816.

Carabus semipunctatus. Donovan. Brit. ins. xi. p. 22. pl. cccclxvii. f. ii. 1806.

Elaphrus flammulatus. Duft. Faun. ii. p. 203. 1812.

Notaphus nebulosus. Steph. Ill. n. p. 18. 3. 1829. — Id. Man. p. 56. 429. 1839.

Notaphus bifasciatus. Steph. l. c. p. 19. 4. 1829. — Id. Man. p. 56. 430. 1839.

Notaphus obliquus. Steph. Ill. n. p. 19. 5. 1829. — Id. Man. p. 56. 431. 1839.

VAR. A. *Thorace brevi*, quadrato, postice parum coarctato; clytris fortiter punctato-striatis; sæpe testaceis, irregulariter viridi-æneo trifasciatis; antennis basi pedibusque testaceis.

Carabus varius. Oliv. Ent. t. 3. G. 35. p. 110. 154. pl. 14. 165. β. 1795.

Carabus ustulatus. Panz. Faun. Germ. 40. 7. 1789-1810.

Elaphrus ustulatus. Duft. l. c. var. δ. ε. 1812.

Bembidium ustulatum. L. Duf. Excurs. p. 27. 113. 1843.

Elaphrus Sturmii. Duft. Faun. II. p. 203. 1812.

Bembidium majus. β. Gyl. Ins. suec. IV. p. 411. 15-16. var. β. 1827.

Notaphus fumigatus. Steph. Ill. II. p. 20. 7. 1829. — Id. Man. p. 56. 433. 1839.

Bembidium fumigatum. Dej. Spec. v. p. 72. 35. 1831. — Id. Icon. IV. p. 348. 21. pl. 210. 3. 1834. — Brull. H. nat. v. Col. 2. p. 162. 1835. — Erichs. Kæf. Brand. I. p. 128. 12. 1837. — Küst. Kæf. Eur. fasc. XI. 19. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849.

Long. 0,0037-0,0055. Larg. 0,0013-0,002.

Tête et prothorax d'un vert-bronze. Palpes d'un testacé-brunâtre, le pénultième article brun. Antennes brunes, leur premier article et la base des trois suivants d'un testacé plus ou moins apparent, le premier un peu bronze en dessus. Prothorax plus large que la tête (t. 9. pl. 12. 21.), court, plus large que long, un peu transversal, arrondi en avant sur les côtés, assez rétréci en arrière, subcordiforme; dépression transverse antérieure peu marquée, la postérieure légère, dessus présentant quelques faibles rides transverses peu visibles, fossettes des angles postérieurs bistrées, leur fond un peu rugueux; base coupée carrément, angles postérieurs droits, assez

saillants. Elytres environ une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, légèrement convexes, ovales-oblongues, d'un vert-bronzé un peu obscur, rarement un peu brunâtre, variées de testacé formant quelques taches à la base, une bande ondulée au tiers, une autre mieux limitée, courbe, à convexité antérieure aux deux tiers environ, et quelques taches réunies occupant l'extrémité; portion infléchie des élytres ordinairement aussi presque entièrement testacée; stries entières, assez fines, distinctement ponctuées jusqu'après le milieu, obscurément à l'extrémité, les troisième et quatrième, sixième et septième ordinairement un peu raccourcies et réunies par paires; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous d'un noir-bronzé, ou d'un vert-bronzé obscur. Pattes d'un testacé-brunâtre ou roussâtre; cuisses brillantes d'un léger reflet bronzé.

On trouve cette espèce dans une grande partie de l'Europe. France, Paris; Corse, Autriche, Angleterre, Allemagne, Espagne, Russie (Dej.), Suède (Gyl.), etc. Elle se trouve aussi en Algérie.

VAR. A. Taille en général comme dans les petits exemplaires du type. Corps un peu plus court. Dessus d'un vert-bronzé, parfois d'un noir presque mat. Prothorax court, parfois cependant un peu moins que dans le type, peu arrondi en avant (t. 9. pl. 12. 23.), peu rétréci en arrière, presque carré; angles postérieurs ordinairement un peu plus saillants, parfois légèrement aigus. Elytres plus courtes, plus convexes, largement variées de testacé, de sorte qu'elles paraissent souvent testacées, avec la suture et trois (parfois même seulement deux) bandes ondulées d'un vert-bronzé ou d'un noir mat; stries fortes, bien marquées, plus fortement ponctuées, le

plus souvent réunies par paires, comme dans le *flammulatum*, Clairv. Base des antennes et pieds testacés, ou d'un testacé-roussâtre; cuisses très légèrement brillantes de bronzé.

France, Paris; Piémont, Autriche, Allemagne, etc.

Nota. J'ai étudié longtemps et à plusieurs reprises les *B. varium*, Oliv. et *fumigatum*, Dej. avec un très grand nombre d'individus sous les yeux, et me suis vu forcé de les réunir, malgré le soin que j'ai mis à rechercher entre ces deux types des caractères distinctifs constants. En examinant des individus bien caractérisés on, est frappé de leurs différences, mais si l'on étudie avec soin un grand nombre d'individus, on trouve toutes les variations intermédiaires dans les caractères; on passe sans s'en apercevoir d'un extrême à l'autre, et, malgré le désir que l'on a de les séparer en voyant des caractères si différents dans les types, on ne peut établir des limites fixes entre les deux. De plus, des individus présentent parfois les caractères de l'un pour le prothorax et de l'autre pour les élytres, ou tel autre caractère du *varium*, et tel caractère du *fumigatum*, Dej. en même temps, etc. J'ai pris, enfin, dans des lieux marécageux, au bord de la Seine, les deux types mélangés ensemble, ce qui m'a confirmé dans mon opinion.

Cette espèce est donc éminemment variable, et l'on doit bien prendre garde de ne pas considérer comme des espèces, certaines variétés qui parfois paraissent assez nettes, mais ne sont pas constantes.

95. B. FLAMMULATUM.

Supra fusco-æneum; capite thoraceque obscure viridi-æneis; thorace subcordato, postice coarctato; elytris undu-

lariter rufo-testaceo obsolete variegatis, fortiter puncto-striatis, prope basin transversim leviter depressis; antennis basi pedibusque piceo-testaceis.

Ocydromus flammulatus. Clairv. Ent. helv. II. p. 20. tab. 1. B. 1806.

Elaphrus ustulatus. Duft. Faun. II. p. 203. 1812.

Bembidium undulatum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 156. 33. tab. CLX. D. 1825. — Dej. Spec. V. p. 63. 27. 1831. — Id. Icon. IV. p. 342. 17. pl. 205. 5. 1834. — Sahlb. Ins. fen. I. p. 202. 27. 1834. — Brul. H. nat. V. Col. 2. p. 162. 1835. — Lacord. Faun. Paris. p. 272. 6. 1835. — Erich. Käf. Brand. I. p. 127. 9. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 125. 11. 1838. — Küst. Käf. Eur. fasc. VIII. 36. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849.

Notaphus undulatus. Steph. Ill. II. p. 17. 1. pl. 10. 4. 1829. — Id. Man. p. 56. 427. 1839.

Bembidium majus. Gyl. Ins. suec. 4. App. 411. 15-16. 1827.

Bembidium tinctum. Zett. Faun. lap. p. 8. 5. 1828. — Id. Ins. lap. p. 25. 10. 1838.

Long. 0,005-0,0057. Larg. 0,0016-0,0022.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé obscur. Palpes roussâtres, leur pénultième article brun. Antennes d'un brun-noirâtre, le premier article et la base des trois suivants d'un roux-testacé plus ou moins apparent, le premier un peu bronzé en dessus. Prothorax plus large que la tête, légèrement ou un peu plus large que long, rétréci en arrière, subcordiforme (t. 9. pl. 12. 22.); impressions transverses assez marquées, dessus présentant à peine quelques faibles rides transverses, base offrant de très petites stries

perpendiculaires qui la font paraître un peu rugueuse ; fossettes des angles postérieurs bistrées, leur fond à peine rugueux, base coupée carrément, angles postérieurs droits, saillants. Elytres une fois et demie de la largeur du prothorax à sa base, légèrement convexes, ovales-oblongues, d'un brun obscur un peu bronzé, variées de roux-testacé formant plusieurs taches confuses à la base, quelquefois réunies et occupant toute la partie antérieure des élytres, une bande sinueuse, un peu courbe, à convexité antérieure, située à peu près aux deux tiers des élytres, et quelques taches réunies occupant l'extrémité ; portion infléchi des élytres ordinairement aussi presque entièrement testacé ; stries entières (t. 9. pl. 12. 16.), fortes, distinctement ponctuées dans leur moitié antérieure, très obscurément en arrière, intervalles très légèrement convexes, stries troisième et quatrième, cinquième et sixième un peu raccourcies et réunies par paires, extrémité de la septième fortement marquée ; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous d'un noir un peu bronzé. Pattes d'un testacé-roussâtre, cuisses avec un très léger reflet bronzé ; extrémité de l'abdomen toujours plus ou moins d'un brun-testacé.

Cet insecte se trouve dans la plus grande partie de l'Europe. France, Paris ; Autriche, Allemagne, Angleterre, Russie. Suisse (Heer). Suède, Finlande (Dej.), etc.

Nota. Il se distingue du *B. varium* par la couleur brunâtre de ses élytres, son prothorax moins court, ses stries beaucoup plus profondes, plus fortement ponctuées à la base, l'extrémité de la septième plus fortement enfoncée ; enfin, il a constamment une petite dépression transverse au tiers environ des élytres. On peut ajouter que dans le *flammulatum* l'extrémité de l'abdomen et le bord infléchi

du prothorax sont toujours d'un brun-testacé, mais on ne peut donner ce caractère comme entièrement absolu, car je l'ai, quoique rarement, retrouvé dans le *varium*.

Cette espèce varie peu pour la forme, cependant le prothorax est parfois un peu plus court.

GROUPE 12.

Tête offrant, entre chaque sillon latéral et l'œil, deux petites carènes élevées, entières, très distinctes (t. 9. pl. 13. 21), qui viennent se joindre anguleusement en avant. Prothorax subcordiforme ou presque carré, angles postérieurs droits, stries des élytres effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures.

J'ai formé ce groupe sur trois espèces, remarquables par la disposition de leurs sillons frontaux, et se rapprochant un peu des précédentes par la forme de leur prothorax, surtout le *fumigatum*, Duft. *Dejeanii*, Putz. qui présente en outre leur coloration. Le *B. assimile* seul, décrit par le comte Dejean, avait été placé par lui parmi ses *Leja*.

96. B. FUMIGATUM.

Nigro-æneum; thorace subcordato, postice paululum coarctato, in foveolis distincte bistriato; elytris punctato-striatis, striis postice externis præsertim late deletis, 7^a obsoleta; antennis basi, pedibus elytrisque testaceis, his nigro-brunneo irregulariter trifasciatis aut variegatis.

Elaphrus fumigatus. Duft. Faun. II. p. 204 1812.

Notaphus stictus. Steph. Ill. II. p. 20. 6. 1829. — Id. Man. p. 56. 432. 1839.

Bembidium assimile. var. Erichs. Kæf. 1. p. 135. 25. 1837.

Bembidium Dejeanii. Putz. Prém. entom. p. 61. 60. 1845.

Long. 0,0035-0,004. Larg. 0,0013-0,0015.

Tête et prothorax d'un bronzé obscur, un peu verdâtre; la première offrant un petit point enfoncé plus ou moins apparent au milieu du front. Palpes ferrugineux, le pénultième article ordinairement brunâtre. Antennes brunâtres, les deux premiers articles testacés, ainsi que la base des deux suivants. Prothorax presque entièrement comme dans l'*assimile*, mais ordinairement un peu plus court, un peu moins rétréci en arrière, plus large à la base, fossettes des angles postérieurs distinctement bistrées, plus larges. Elytres de même forme, ovales-oblongues, variées de testacé et de noir plus ou moins brunâtre offrant un reflet brouzé, tantôt le testacé prédomine, et le dessin est alors presque semblable à celui du *B. varium*, var. A, tantôt c'est le noir, et les élytres sont alors marquetées de fauve; stries moins fortes que dans l'*assimile*, plus effacées en arrière, la première atteignant à peine l'extrémité, les externes entièrement effacées en arrière, la septième très légère ou obsolète, représentée seulement par quelques très petits points; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, près de la troisième strie, le premier au quart, le second presque au milieu de l'élytre. Dessous du corps d'un noir un peu verdâtre. Pattes testacées, côté externe des jambes légèrement rembruni.

Cette espèce est encore peu répandue dans les collections; M. Rouzet en a pris un certain nombre aux environs de Paris; je l'ai reçue d'Angleterre de M. Dawson; M. Putzeys nous dit l'avoir prise à Anvers, sur la rive droite de l'Escaut; on la trouve encore en Hongrie.

Je crois qu'il faut rapporter à cette espèce l'*Elaphrus fumigatus* dont Duftschmid, l. c. nous donne en note la description ; en effet, les mots : « tête offrant en avant, de chaque côté, deux rides longitudinales, » et ceux-ci : « pattes en entier d'un roux-testacé, » ne peuvent convenir qu'à notre insecte et le caractérisent suffisamment. Les stries dorsales sont bien marquées, et, quant à leur caractère d'être effacées en arrière, ainsi que les externes, il peut avoir été méconnu, oublié par l'auteur. Ce nom doit par conséquent prévaloir.

97. B. ASSIMILE.

Supra obscure cyaneo aut viridi-æneum ; thorace subcordato, postice coarctato ; elytris fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletis, 7^a distincta, macula postica sæpius-que apice, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Bembidium assimile. Gyl. Ins. suec. n. p. 26. 12. 1810. — Dej. Spec. v. p. 175. 122. 1831. — Id. Icon. iv. p. 441. 90. pl. 221. 6. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 201. 24. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 282. 25. 1835. — Erichs. Kæf. Brand. 1. p. 135. 25. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 136. 54. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 345. 22. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

Lopha doris. Steph. Ill. n. p. 25. 10. 1829. — Id. Man. p. 58. 446. 1839.

Lopha Spencii. Steph. Ill. n. p. 25. 11. 1829. — Id. Man. p. 58. 447. 1839.

Lopha hæmorrhoidalis? Steph. Ill. v. p. 387. 11. a. 1832. — Id. Man. p. 58. 448. 1839.

VAR. A. *Elytris rufo-piccis aut testaceis; thorace interdum piceo vel rufo.*

Notaphus castanopterus. Steph. Ill. II. p. 21. 9. 1829.
— Id. Man. p. 57. 435. 1839.

Long. 0,0032-0,0035. Larg. 0,0012-0,0013.

Tête et prothorax d'un bleuâtre ou verdâtre obscur légèrement bronzé; la première offrant un petit point enfoncé, parfois peu apparent, au milieu du front. Palpes ferrugineux, le pénultième article brunâtre. Antennes brunâtres, le premier article d'un roux-testacé, ainsi que le second en grande partie et la base des deux suivants. Prothorax plus large que la tête, un peu plus large que long, arrondi en avant sur les côtés, rétréci en arrière, subcordiforme (t. 9. pl. 13. 11.); impression transverse antérieure un peu anguleuse, la postérieure bien marquée, ordinairement très légèrement ou à peine rugueuse; fossettes postérieures en général obscurément bistrées, base coupée carrément, angles postérieurs droits, assez sail-lants. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes; d'un bleuâtre ou verdâtre obscur, ayant une tache postérieure testacée aux deux tiers environ près du bord externe, parfois peu distincte, parfois un peu dilaté en dedans en forme de bande sinueuse, et le plus souvent l'extrémité de la même couleur; stries fortes, bien marquées, assez fortement ponctuées, effacées à l'extrémité, surtout les extérieures, le septième bien distincte; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps noir. Pattes d'un testacé clair et rougeâtre, côté externe des jambes légèrement rembruni.

France, Paris; Allemagne, Autriche, Angleterre, Finlande, Suède (Gyl.), Suisse (Heer), Dannemark (Schiod.).

VAR. A. Elytres d'un brun-roux ou même testacées; prothorax parfois aussi brunâtre ou d'un roux-testacé, offrant un très léger reflet bronzé.

Nota. Chez quelques individus les élytres offrent antérieurement des traces vagues et peu marquées de taches plus claires.

98. B. CLARKII.

Supra nigro vel obscure viridi-æneum; thorace subquadrato, postice subangustato, basi lato, in foveolis distincte bistriato; elytris fortiter punctato-striatis, striis postice obsoletis, 7^a distincta; macula postica obsoleta, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis seu leviter rufo-piceis.

Lopha Clarkii. Daws. New. Sp. p. 215. 5. 1849.

Long. 0,0036. Larg. 0,0015.

Dessus du corps d'un noir un peu verdâtre légèrement bronzé. Tête comme dans l'*assimile*. Palpes brunâtres, le pénultième article obscur. Antennes d'un noir-brun, le premier article d'un roux-testacé, ainsi que le second en partie et la base des deux suivants. Prothorax (t. 9. pl. 13. 12.) proportionnellement un peu plus large et moins arrondi sur les côtés en avant, moins rétréci en arrière, moins cordiforme, presque carré; impression transverse postérieure forte, légèrement rugueuse, fossettes postérieures mieux marquées, plus larges, plus arrondies, distinctement bistrées; angles postérieurs droits, plus saillants, base distinctement plus large. Elytres à peu près de même forme que dans l'*assimile*, mais proportionnellement un peu plus larges; offrant postérieurement, aux deux tiers environ, près du bord externe, une tache obsolète, ou même aussi l'extrémité d'un roux-testacé.

Dessous du corps noir. Pattes d'un roux-testacé ou légèrement brunâtre.

Angleterre.

Nota. Cette espèce est très voisine du *B. assimile*, mais s'en distingue principalement par sa forme un peu plus large, son prothorax moins rétréci en arrière, distinctement plus large à la base, etc. Elle a été découverte et décrite en Angleterre par le Rev. J. P. Dawson, qui m'a communiqué l'un de ses types avec une extrême complaisance; ses notes, rédigées avec le plus grand soin, m'apprenaient, en outre, qu'il avait pris plusieurs exemplaires de cette espèce offrant tous parfaitement la même forme de prothorax. J'en ai vu depuis un second individu dans la collection de M. Javet.

GROUPE 15.

Sillons frontaux obliques, venant se joindre anguleusement en avant, un peu bicarénés de chaque côté, mais les carènes obscures et interrompues dans leur milieu. Prothorax court, transversal, légèrement rétréci en arrière, angles postérieurs obtus; stries des élytres un peu effacées à l'extrémité.

Le *B. dentellum*, tout à fait déplacé parmi les *Peryplus* de Dejean, à cause de ses sillons frontaux anguleux, son prothorax d'une autre forme, et ses angles postérieurs obtus, m'a paru former un groupe naturel intermédiaire entre les n^{os} 12 et 14; il se rapproche du premier par ses sillons frontaux, mais s'en éloigne par son prothorax, et se rapproche au contraire de plusieurs espèces du second par la forme de ce dernier.

99. B. DENTELLUM.

Capite thoraceque viridi-æneis; sulcis frontalibus antice angulariter obliquis; thorace brevi, transverso, postice subangustato, basi leviter rugoso, angulis posticis obtusis; clytris oblongo-ovatis, testaceis, sutura late viridi-ænea, postice abbreviata; punctato-striatis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Bembidium dentellum. Dej. Spec. v. p. 124. 78. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 390. 51. pl. 215. 3. 1834.

Long. 0,0036. Larg. 0,0013.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé. Palpes d'un roux-testacé, le pénultième article un peu brunâtre, ainsi que le labre. Antennes d'un brun un peu roussâtre, leurs premiers articles d'un testacé-rougeâtre. Sillons frontaux distinctement obliques et presque en pointe en avant. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, notablement plus large que long, court, transversal, légèrement arrondi sur les côtés en avant, très peu rétréci en arrière; impression transverse postérieure assez forte, ligne longitudinale médiane bien marquée; base coupée presque carrément, couverte en dessus de très petits points enfoncés qui la rendent un peu rugueuse; fossettes des angles postérieurs larges et bien marquées, ceux-ci distinctement obtus et peu saillants. Elytres ovales-oblongues, deux fois environ larges comme le prothorax à sa base; d'un jaune-testacé, offrant une large bande suturale d'un vert-bronzé, qui occupe les trois premiers intervalles de chaque côté et s'arrête aux trois quarts postérieurs environ; distinctement striées-ponctuées, stries un peu effacées vers l'extrémité, les externes légères; deux points enfoncés sur le troisième intervalle.

le premier presque au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps noirâtre. Pattes d'un jaune-testacé.

Caucase, Russie méridionale (Dej. Spec. et Cat.)

J'ai décrit cette belle espèce sur le type du comte Dejean, qui m'a été obligeamment communiqué par M. de la Ferté-Sénéctère.

GROUPE 14.

Prothorax court, transversal, non ou peu sensiblement rétréci en arrière, ordinairement arrondi sur le milieu de ses côtés, ses angles postérieurs le plus souvent presque arrondis ou obtus (t. 9. pl. 13. 15 et 16.). Stries des élytres plus ou moins effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures.

Ce groupe comprend les *Philochthus* et *Ocys* des Anglais, il renferme la fin des *Leja* de Dejean et deux espèces qu'il a classées parmi ses *Tachys*, mais qui évidemment doivent en être séparées; elles diffèrent en effet des *Tachys* par leur taille plus grande, leur strie juxta-scutellaire bien distincte, la première strie non distinctement et franchement recourbée à l'extrémité; on aperçoit seulement un pli élevé extérieurement vers l'extrémité des élytres, caractère qui se retrouve dans l'*obtusum* et le *rectangulum*; du reste, ils lient très bien ce groupe-ci au suivant. Le petit pli élevé tranchant est caractéristique; aussi, quoique le *rectangulum* nous offre un prothorax plutôt arrondi en avant que sur le milieu des côtés, et très légèrement rétréci en arrière, n'offre-t-il aucune difficulté.

A. Prothorax plus ou moins échancré à la base, au-dessous des angles postérieurs (t. 9. pl. 13. 15 et 16.), ceux-ci presque arrondis.

100. B. BIGUTTATUM.

Supra nigro-subæneum; thorace brevi, transverso, basi pone angulos emarginato, angulis posticis obtusis, subrotundatis; elytris oblongo-ovatis, fortiter punctato-striatis, macula postica, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Carabus biguttatus. Fabr. Mant. 1. p. 205. 18. 1787. — Id. Ent. Syst. 1. p. 166. 184. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 208. 208. 1801. — De Vil. Lin. ent. 1. p. 381. 94. 1789. — Gmel. Lin. S. N. 1. p. 1980. 146. 1789. — Payk. Faun. Suec. 1. p. 144 61. 1798. — De Tign. H. nat. 3^e éd. 4. p. 60. 1830.

Elaphrus biguttatus. Ill. Kæf. Preus. p. 230. 12. 1798. — Duft. Faun. II. p. 221. xli. 1812.

Bembidium biguttatum. Latr. H. nat. 8. p. 224. 5. 1804. — Gyl. Ins. suec. II. p. 28. 14. 1810. — Dej. Spec. v. p. 180. 125. 1831. — Id. Icon. IV. p. 446. 93. pl. 222. 3. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 283. 28. 1835. — Ramb. Faun. and. 1. p. 144. 13. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 137. 57. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 332. 4. var. β . 1840. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 85. 239. 1846. — Küst. Kæf. Eur. fasc. VIII. 42. 1847.

Carabus riparius. Oliv. Ent. 3. G. 35. p. 115. 163. pl. 14. 162. 1795.

Philochthus guttula. Steph. Ill. II. p. 9. 5. 1829. — Id. Man. p. 53. 400. 1839.

Bembidium guttula. Redt. Faun. Austr. p. 113. 1849.

VAR. A. *Supra viridi-æneum; elytrorum macula postica, antennarum basi pedibusque testaceis; stria 7^a distincta.*

Bembidium biguttatum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 162. 36. tab. CLXI. B. 1825. — Erichs. Käf. Brand. i. p. 131. 17. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 137. 57. var. *b.* 1838. — Schiod. Dan. el. p. 332. 4. 1840. — Redt. Faun. Austr. p. 108. 1849.

Philochthus biguttatus. Steph. Ill. n. p. 8. 4. 1829. — Id. Man. p. 53. 399. 1839.

Philochthus fuscipes. Steph. Ill. n. p. 8. 2. 1829. — Id. Man. p. 53. 397. 1839.

Philochthus subfenestratus. Steph. Ill. n. p. 8. 3. 1829. — Id. Man. p. 53. 398. 1839.

Bembidium vulneratum. Dej. Spec. v. p. 182. 126. 1831. — Id. Icon. iv. p. 448. 94. pl. 222. 4. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 284. 29. 1835.

VAR. B. *Elytris brunneis; pedibus pallide testaceis.*

Long. 0,003-0,0045. Larg. 0,0011-0,0016.

Dessus du corps d'un noir un peu bronzé. Palpes d'un brun-roussâtre, le pénultième article obscur. Antennes d'un brun obscur, le premier article et un peu la base des deux suivants d'un roussâtre, parfois un peu testacé, parfois obscur. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, court, plus large que long, transversal, très arrondi sur les côtés (t. 9. pl. 13. 15.), non rétréci en arrière; impression transverse antérieure légère, la postérieure plus forte, ligne longitudinale médiane fine, disque offrant de légères rides onduleuses transverses; base un

peu rugueuse en dessus, visiblement échancrée et très oblique au-dessous des angles postérieurs, de sorte que son milieu paraît un peu prolongé en arrière, fossettes profondes, un peu allongées, obliques; angles postérieurs obtus, presque arrondis, peu marqués. Elytres légèrement convexes, ovales-oblongues, plus larges que le prothorax, offrant aux trois quarts postérieurs, près du bord externe, une tache arrondie d'un roux-testacé, parfois peu distincte ou même effacée, l'extrémité le plus souvent de la même couleur; stries bien marquées, en général fortement ponctuées, lisses et un peu effacées à l'extrémité, surtout les extérieures, septième nulle; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, comme dans le *guttula*. Dessous du corps noir. Pattes d'un roux-testacé, ordinairement un peu brunâtre.

Cette espèce est répandue dans presque toute l'Europe.

VAR. A. Dessus d'un vert-bronzé, parfois un peu bleuâtre sur les élytres; tache postérieure plus apparente, d'un testacé un peu rougeâtre, ainsi que le premier article des antennes et les pattes; stries moins fortement ponctuées-striées, la septième bien distincte.

Je ne m'étendrai pas sur la réunion du *vulneratum*, Dej. au *B. biguttatum*, il me suffira de dire qu'ils présentent des passages de l'un à l'autre, et qu'on les prend dans les mêmes localités.

VAR. B. Elytres brunes; pattes d'un testacé plus pâle.

101. B. ÆNEUM.

Supra æneum, subdepressum; thorace brevior, transverso, basi pone angulos emarginato; angulis posticis

obtusiusculis; *elytris oblongo-ovatis*, subtiliter *punctato-striatis*; *antennis basi pedibusque brunneis aut piceis*, *femoribus sæpius obscure æneis*.

Bembidium æneum. Germ. Ins. Sp. nov. 1. p. 28. 46. 1824.

Philochthus æneus. Steph. Ill. n. p. 7. 1. 1829. — Id. Man. p. 53. 396. 1839.

Bembidium biguttatum. var. *A. æneum*. Dej. Spec. v. p. 180. 125. 1831.

Bembidium marinum. Schiod. Dan. el. p. 333. 5. 1840.

VAR. A. *Thorace subopaco, disco leviter strigoso, regulariter quadrifoveolato*.

Long. 0,0035-0,0043. Larg. 0,0013-0,0016.

Très voisin du *B. biguttatum*; un peu plus large et moins convexe. Dessus du corps bronzé; tache postérieure des élytres effacée. Palpes d'un brun obscur. Antennes d'un noir-brun, le premier article d'un brun un peu roussâtre. Prothorax plus court, angles postérieurs moins arrondis, un peu plus marqués, impressions transverses ordinairement non rugueuses. Elytres plus larges, moins convexes, finement striées-ponctuées, stries un peu plus distinctes à l'extrémité, la septième effacée. Dessous d'un noir un peu bronzé. Pattes obscures, brunes ou roussâtres, cuisses ordinairement d'un bronzé obscur.

Dieppe (M. Mocquerys), Angleterre, Ecosse, Anvers, Danemark (Schiod.), bords de la mer ou des eaux salées.

VAR. A. Prothorax peu luisant, presque imperceptiblement réticulé, couvert sur son disque de rides fines et serrées; offrant au milieu quatre fossettes régulièrement

disposées, deux de chaque côté de la ligne médiane, les postérieures plus rapprochées.

J'ai établi cette variété sur un individu de petite taille, existant dans la collection de M. Javet, et provenant d'Écosse. Il est remarquable par son prothorax, mais ne peut être considéré que comme une variété du *B. æneum* dont il offre les caractères. Dans l'*æneum*, les côtés du prothorax sont en général imperceptiblement réticulés, son disque offre de très légères rides onduleuses transverses, et parfois, l'on voit deux points légers indiquant la place des deux fossettes antérieures; dans la variété A, que j'avais d'abord nommée *B. Javeti*, ces caractères sont exagérés, peut-être par suite d'un dessèchement trop brusque de l'insecte lors de son éclosion.

Nota. J'ai vu dans les collections du Rév. J. P. Dawson et de M. Javet, quatre individus se rapprochant du *biguttatum* par leur coloration d'un bronzé obscur en dessus, un peu brunâtre sur les élytres, la tache postérieure de celles-ci cependant encore peu distincte et fondue avec la couleur du fond, le premier article des antennes et les pattes d'un brun-testacé-roussâtre; ils s'en distinguaient toutefois par leurs élytres plus finement striées-ponctuées, le prothorax plus court, ses angles postérieurs un peu plus marqués, les impressions transverses non rugueuses.

Peut-être le *B. æneum* ne devrait-il être considéré que comme une variété du *B. biguttatum*, mais ses caractères sont assez constants et son habitat maritime.

102. B. VICINUM.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace brevi, transverso, basi pone angulos submarginato, angulis posticis

obtusiusculis; *elytris oblongo-ovatis*, subtilissime *punctato-striatis*, livide brunneis; *antennis basi pedibusque livide testaceis*.

Bembidium vicinum. Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 86. 240. pl. 10. 9. 1846.

Long. 0,003-0,004. Larg. 0,0011-0,0015.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé. Palpes testacés, le pénultième article brunâtre. Antennes d'un brun clair, le premier article et la base des suivants d'un testacé-livide. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, plus large que long, court, transversal, moins régulièrement arrondi sur les côtés que dans le *guttula*, non rétréci en arrière; impressions transverses ordinairement peu marquées, la postérieure cependant parfois assez distincte, ligne longitudinale médiane fine, base en général un peu plus distinctement échancrée au-dessous des angles postérieurs; fossettes bien marquées, bistrées, obliques; angles postérieurs obtus, non arrondis, aigus au sommet, bien distincts. Elytres peu convexes, ovales-oblongues, plus larges que le prothorax, d'un brunâtre-livide, offrant un reflet bronzé, très finement ponctuées-striées; stries effacées à l'extrémité, surtout les extérieures, la septième nulle; deux points enfoncés bien distincts sur le troisième intervalle. Dessous du corps noir. Pattes d'un testacé-livide.

Sicile, Sardaigne, Constantinople, Algérie.

103. B. GUTTULA.

Supra nigro-subæneum; thorace brevi, transverso, basi pone angulos subemarginato, angulis posticis obtusis, subrotundatis; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis;

macula postica, *antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.*

Carabus guttula. Fabr. Ent. Syst. 1. p. 166. 185. 1792. — Id. Syst. el. 1. p. 208. 209. 1801. — Payk. Faun. Suec. 1. p. 143. 60. 1798.

Bembidium guttula. Latr. H. nat. 8. p. 223. 3. 1804. — Gyl. Ins. suec. II. p. 27. 13. 1810. — Sturm. Deut. ins. VI. p. 163. 37. 1825. — Zett. Faun. lap. p. 10. 8. 1828. — Id. Ins. lap. p. 27. 19. 1838. — Dej. Spec. v. p. 178. 124. 1831. — Id. Icon. IV. p. 444. 92. pl. 222. 2. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 201. 25. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 283. 27. 1835. — Erichs. Käf. Brand. 1. p. 132. 18. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 137. 56. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 331. 3. 1840. — Küst. Käf. Eur. fasc. VIII. 43. 1847.

Elaphrus guttula. Ill. Käf. Preus. p. 229. 11. 1793. — Duft. Faun. II. p. 218. xxxvi. 1812.

Philochthus guttula. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 153. 1. 1840.

Carabus riparius. Oliv. Ent. t. 3. p. 115. 163. pl. 14. 162. 1795.

Bembidium riparium. Latr. Gen. 1. p. 184. 2. 1806. — Id. Nov. Dict. 2^e édit. III. p. 376. 1816.

Tachys binotatus. Steph. Ill. II. p. 5. 2. 1829. — Id. Man. p. 52. 388. 1839.

Tachys vittatus. Steph. Ill. II. p. 5. 3. 1829. — Id. Man. p. 52. 389. 1839.

Bembidium bipustulatum. Redt. Faun. Austr. p. 113. 1849.

VAR. A. *Elytrorum macula postica nulla, his sæpe apice summo rufescentibus; thorace interdum latiore elytris que magis ovatis.*

Philochthus hæmorrhous. Steph. Ill. II. p. 9. 6. 1829.

— Id. Man. p. 53. 401. 1839.

Long. 0,0027-0,0033. Larg. 0,001-0,0012.

Dessus du corps d'un noir un peu bronzé. Palpes d'un brun-roussâtre, le pénultième article obscur. Antennes d'un brun obscur, leur premier article et la base des deux suivants d'un roux-testacé, Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, court, plus large que long, transversal (t. IX, pl. 12. 16.), arrondi sur les côtés, non rétréci en arrière; impression transverse postérieure assez forte, très rapprochée de la base, ligne longitudinale médiane fine; base un peu échancrée au-dessous des angles postérieurs, fossettes bien marquées, bistriées, obliques; angles postérieurs obtus, presque arrondis, peu marqués. Elytres légèrement convexes, ovales-oblongues, plus larges que le prothorax, offrant aux trois quarts postérieurs, près du bord externe, une tache arrondie d'un roux-testacé, parfois peu marquée, l'extrémité souvent aussi un peu testacée; stries bien marquées, lisses et un peu effacées vers l'extrémité, surtout les extérieures, la sixième même courte, la septième nulle; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier ordinairement environ au quart, et le second un peu après le milieu. Dessous du corps noir. Pattes en général d'un testacé un peu rougeâtre, ou parfois très légèrement brunâtre.

Cette espèce est répandue dans une grande partie de l'Europe: France, Paris; Autriche, Allemagne, Angleterre, Ecosse, Finlande, Suède, etc.

VAR. A. Tache postérieure des élytres effacée, l'extrémité de ces dernières souvent un peu testacée, parfois concolore. Forme variant, surtout chez les individus extrêmes dont le prothorax est plus large, un peu plus arrondi sur les côtés, et les élytres proportionnellement un peu plus courtes et plus ovales.

Nota. M. Redtenbacher a méconnu, ainsi que Dejean, l'un des caractères essentiels du *B. biguttatum* et du *guttula*, savoir : la base plus fortement échancrée au-dessous des angles postérieurs dans le premier que dans le second; mais il a pris, en outre, le *biguttatum* pour le *guttula*, et il décrit celui-ci, comme une espèce nouvelle, sous le nom de *B. bipustulatum*. Son *biguttatum* n'est autre que notre variété A (*vulneratum*, Dej.), car il mentionne sa couleur verte en dessus, et, dans ses renvois, la septième strie bien distincte, etc.; du reste, il n'y a qu'à lire ses courtes diagnoses pour être convaincu de la grave erreur de M. Redtenbacher; à part, en effet, le caractère mentionné ci-dessus, qu'il a méconnu, les autres sont bien indiqués; je n'entrerai donc pas dans plus de détails.

B. Prothorax coupé à peu près carrément à la base, nullement échancré au-dessous des angles postérieurs, ceux-ci droits ou obtus.

X. Prothorax court; deux points enfoncés sur le troisième intervalle.

104. B. OBTUSUM.

Supra nigro-subvirescente-æneum; thorace subtransverso, basi rotundatim foveolato, angulis posticis obtusis;

elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis externis obsoletis; antennis basi, tibiis tarsisque rufo-testaceis, femoribus sæpius paululum brunneis.

Bembidium obtusum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 165. 38. tab. CLXI. c. 1825. — Dej. Spec. v. p. 177. 123. 1831. — Id. Icon. iv. p. 443. 91. pl. 222. 1. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 282. 26. 1835. — Hcer. Faun. helv. p. 136. 35. 1838. — Schiod. Dan. el. p. 331. 2. 1840. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 85. 237. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 109. 1849.

Tachys immunis. Steph. Ill. n. p. 6. 4. 1829. — Id. Man. p. 52. 390. 1839.

Tachys obtusus. Steph. Ill. n. p. 6. 5. 1829. — Id. Man. p. 52. 391. 1839.

Tachys pusillus. Steph. Ill. n. p. 6. 6. 1829. — Id. Man. p. 52. 392. 1839.

Tachys gracilis. Steph. Ill. n. p. 6. 7. 1829. — Id. Man. p. 52. 393. 1839.

Long. 0,0026-0,0033. Larg. 0,001-0,0012.

Dessus du corps d'un noir-verdâtre-bronzé obscur. Palpes d'un brun-roussâtre, le pénultième article obscur. Antennes brunâtres, testacées à la base. Prothorax plus large que la tête, légèrement convexe, plus large que long, subtransversal; arrondi sur les côtés, non ou très peu sensiblement rétréci en arrière; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus forte, offrant, ainsi que la base, quelques petits points enfoncés; ligne longitudinale médiane fine, base presque carrément coupée, fossettes ordinairement un peu bistrées, bien marquées, un peu arrondies; angles postérieurs obtus, le

plus souvent mousses ou un peu arrondis au sommet. Elytres légèrement convexes, ovales-oblongues, une fois et demie environ larges comme le prothorax à sa base, striées-punctuées, stries lisses et un peu effacées à l'extrémité, surtout les extérieures, qui sont fines et peu marquées, les sixième et septième même presque nulles; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps noir. Pattes d'un testacé-rougeâtre, cuisses souvent plus ou moins brunâtres, au moins à la base.

France, Paris; Angleterre, Prusse, Sicile, Autriche, Espagne, Allemagne (Dej.). On le trouve aussi en Algérie.

105. B. RECTANGULUM.

Supra nigro-subæneum; thorace subquadrato, lateribus antice rotundato, postice leviter subcoarctato, basi rotundatim foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, stria 7^a nulla; antennis basi, tibiis tarsisque rufo-testaceis, femoribus sæpius paululum brunneis.

Long. 0,0025-0,003. Larg. 0,001-0,0011.

Très voisin du *B. obtusum*. Dessus du corps d'un noir-bronze obscur. Palpes roussâtres, le pénultième article d'un brun obscur. Antennes brunâtres, testacées à la base. Tête proportionnellement un peu plus étroite, et les yeux un peu moins saillants. Prothorax plus large que la tête, légèrement convexe, plus large que long, arrondi en avant sur les côtés, très légèrement rétréci en arrière, presque carré; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure plus forte, offrant ordinairement quelques petits points enfoncés, ainsi que la base; ligne

longitudinale médiane fine, base coupée carrément, fossettes distinctement bistrées, larges, bien marquées, un peu arrondies; angles postérieurs en général à peu près droits, saillants et bien marqués. Elytres comme dans l'*obtusum*, mais souvent un peu moins larges en proportion, striées-punctuées, stries lisses et un peu effacées en arrière, surtout les extérieures, la sixième bien distincte, la septième nulle. Dessous noir ou brunâtre. Pattes d'un testacé-rougeâtre, cuisses ordinairement plus ou moins brunâtres.

Algérie.

XX. Prothorax très court; un seul point enfoncé sur le troisième intervalle.

106. B. QUINQUESTRIATUM.

Supra obscure piceum, *capite thoraceque æneo micantibus*; *elytris* obscure viridi-cyaneis; *interdum brunneo-ferrugineum, æneo-micante*; *thorace* transverso, *lateribus late marginato, angulis posticis obtusis*; *elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis, striis externis obsoletis, interstitio tertio puncto uno impresso*; *antennis pedibusque testaceis.*

Bembidium quinquestriatum. Gyl. Ins. suec. II. p. 34. 19. 1810. — Erichs. Käf. Brand. I. p. 131. 16. 1837. — Schiod. Dan. el. p. 330 1. 1840. — Küst. Käf. Eur. fasc. XI. 18. 1847.

Elaphrus pumilio. Duft. Faun. II. p. 214. xxxi. 1812.

Bembidium pumilio. Sturm. Deut. ins. VI. p. 148. 27. tab. CLIX. f. c. 1825. — Dej. Spec. V. p. 48. 13. 1831. — Id. Icon. IV. p. 330. 8. pl. 208. 2. 1834. — Brul. H. nat. V. Col. 2. p. 168. 1835. — Lacord. Faun. Paris.

p. 271. 3. 1835. — Heer. Faun. helv. p. 124. 4. 1838.
— Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Bembidium acrocolium. Beck. Beitr. p. 10. vi. tab. 1.
6. 1817.

Ocys currens. Steph. Ill. n. p. 10. 1. 1829. — Id.
Man. p. 53. 402. 1839.

Long. 0,0033-0,0043. Larg. 0,0013-0,0016.

Dessus du corps d'un brun obscur, avec un reflet bronzé sur la tête et le prothorax, ou même ceux-ci d'un verdâtre-bronzé, les élytres d'un bleu-verdâtre obscur; parfois d'un brun-ferrugineux, avec un léger reflet bronzé ou bleuâtre, du reste variant pour la coloration. Palpes testacés, le pénultième article ordinairement plus ou moins brunâtre. Antennes entièrement testacées. Prothorax à peu près comme dans l'espèce suivante, base moins carrément coupée, légèrement oblique sur les côtes; angles postérieurs obtus, moins saillants. Elytres en ovale moins large, plus allongé, plus fortement ponctuées-striées, mais pour tout le reste entièrement comme dans le *B. rufescens*. Dessous du corps brun ou ferrugineux. Pattes testacées.

France, Paris; Allemagne, Autriche, Angleterre. Suède (Gyl.). Danemark (Schiod.). Suisse (Heer). Je l'ai pris quelquefois dans le feuillage de petits arbres.

Nota. M. Schaum, Beitrag zur Kenntniss der von Sturm, etc. in Stett. ent. p. 107. 1846, tient le *Carabus verbasci*, Duft. pour le *B. pumilio*, var. rousse, d'après un exemplaire de la collection de Megerle, marqué comme l'original de Duftschmid. Je ne puis adopter cette opinion. A l'occasion du *B. prasinum*, j'ai déjà émis mes

idées sur les types des auteurs, je n'y reviendrai pas, mais je ferai seulement remarquer que la description de Duftschmid ne peut nullement se rapporter à l'espèce qui nous occupe, bien que M. Schaum nous dise : « *et la description de Duftschmid s'accorde aussi parfaitement avec.* » En effet, les mots : « *Prothorax rétréci en arrière, en cœur tronqué, offrant une fossette ponctuée de chaque côté, aux angles postérieurs. Elytres distinctement striées,* » et non striées-ponctuées, ne peuvent pas du tout convenir au *B. quinquestriatum*, et s'accordent, au contraire, très bien avec la description et la figure du *Trechus verbasci*, Sturm, qu'Erichson rapporte à l'*Acupalpus rufulus*, Dej. Du reste, on le sait, Duftschmid décrit en général consciencieusement, et pour son *pumilio*, les caractères sont parfaitement énoncés.

107. B. RUFESCENS.

Supra testaceo-ferrugineum; thorace transverso, lateribus late marginato, angulis posticis acutiusculis; elytris oblongo-ovatis, subcyaneo micantibus, subtiliter punctato-striatis, striis externis obsoletis, interstitio tertio puncto uno impresso; antennis pedibusque pallide testaceis.

Tachis rufescens. Guérin. Note topog. p. 123. 2. 1823.

Bembidium rufescens. Dej. Spec. v. p. 47. 12. 1831. — Id. Icon. iv. p. 329. 7. pl. 208. 1. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 271. 3. 1835. — Brul. H. nat. Col. 2. p. 167. 7. pl. 7. f. 2. 1835. — Ramb. Faun. And. 1. p. 138. 3. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 123. 3. 1838.

Oeys melanocephalus. Steph. Ill. n. p. 10. 2. pl. 10. 2. 1829. — Id. Man. p. 53. 403. 1839.

Ocys tempestivus. Steph. Ill. n. p. 11. 3. 1829. — Id. Man. p. 54. 404. 1839.

Long. 0,004-0,0055. Larg. 0,0016-0,0022.

Dessus du corps d'un testacé-ferrugineux, assez clair sur la tête et le prothorax, plus obscur sur les élytres, qui sont ordinairement brillantées, principalement sur les côtés, d'un très léger reflet bleuâtre. Palpes et antennes entièrement testacés. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, court, plus large que long, arrondi sur les côtés, non sensiblement rétréci en arrière, transversal, un peu carré; son rebord large, surtout en arrière, aplati, tranchant; impression transverse antérieure légère, la postérieure forte, enfoncée, rapprochée de la base, rendue très légèrement rugueuse par quelques petits points enfoncés peu marqués, ligne longitudinale médiane bien distincte; base coupée carrément, très légèrement sinuée au-dessous des angles postérieurs, fossettes bien marquées, un peu arrondies; angles postérieurs droits, saillants, leur sommet aigu. Elytres assez convexes, ovales-oblongues, larges, peu allongées; finement striées-punctuées, stries effacées à l'extrémité, les deux ou trois externes très fines, très peu marquées; un point enfoncé sur le troisième intervalle, aux deux tiers postérieurs, l'extrémité postérieure du huitième intervalle en pli élevé. Dessous du corps d'un testacé-ferrugineux. Pattes d'un testacé pâle.

France, Paris; Sicile, Angleterre. Bavière (M. Rosenhauer); Espagne, Portugal (Dej.). On le trouve aussi en Algérie. Il habite sous les écorcés des Platanes, des Saules; dans les détritux vaseux qui garnissent souvent au bord des fleuves les branches et la tête de ces derniers, etc.

Nota. Le *Trechus platypterus*, Sturm. Deut., comme nous le fait très bien remarquer M. Schaum. Stett. ent. 1846, p. 98, ne peut se rapporter à cette espèce.

GROUPE 15.

Taille très petite. Prothorax ordinairement court, transversal, presque carré, non ou peu rétréci en arrière. Première strie des élytres nettement recourbée à l'extrémité, strie juxta-scutellaire nulle, les extérieures complètement effacées.

Ce groupe est ainsi très caractérisé; il comprend les *Tachys* de Megerle et Dejean, modifiés comme nous l'avons dit dans le groupe précédent, et forme le passage aux *Trechus*, dont il a un peu le facies.

A. Elytres très courtes, ovales, convexes.

X. Stries distinctement ponctuées; partie recourbée de la première strie se dirigeant en dehors, non parallèle à la suture.

108. B. FOCKII.

Rufo-testaceum; thorace quadrato; clytris convexis, ovatis dorso fortiter punctato-striatis; striis duabus primis profundioribus, externis deletis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Bembidium Fockii. Humm. Ess. ent. II. p. 27. 1822.
— Id. III. pl. 1. f. 2. 1823.

Bembidium? *bisulcatum*. Nicol. Col. Hal..... 1822.
Teste Cat. de Stettin. 1849.

Trechus latipenne. Sturm. Deut. ins. vi. p. 95. 16. tab. CLII. c. 1825.

Bembidium silaceum. Dej. Spec. v. p. 50. 14. 1831. — Id. Icon. iv. p. 331. 9. pl. 208. 3. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 124. 5. 1838.

Bembidium Guerinii. Gaubil. in Rev. Zool. p. 342. 1844.

Bembidium Numidicum. Lucas. Expl. Alg. Art. 4^e livr. p. 79. 219. pl. 10. f. 4. 1846.

Long. 0,0025-0,003. Larg. 0,001-0,0012.

Dessus du corps en entier d'un testacé un peu rougeâtre. Palpes et antennes d'un testacé pâle; ces dernières un peu plus courtes que la longueur de la moitié du corps. Impressions frontales légèrement courbes. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long, carré, non ou à peine rétréci en arrière, mais côtés très légèrement sinués au devant des angles postérieurs; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure forte, anguleuse, ligne longitudinale médiane bien distincte, raccourcie des deux côtés; base très carrément coupée, fossettes un peu arrondies, angles postérieurs droits, saillants. Elytres convexes, larges, courtes, ovales; stries fortement ponctuées, la première forte et entière, la seconde bien marquée, mais effacée postérieurement, les troisième et quatrième encore assez distinctes, mais plus courtes, les autres à peu entièrement effacées, la huitième fortement marquée en arrière, effacée en avant; partie recourbée de la première strie assez longue, légèrement sinueuse, se dirigeant en dehors, offrant un petit point enfoncé vers sa base; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, le premier au quart, le second derrière

le milieu. Dessous du corps testacé. Pattes d'un testacé pâle.

France, Paris, Alsace; Tyrol. Suisse (Heer), etc. On le trouve aussi en Algérie.

Nota. Quoique très remarquable, et par suite facile à reconnaître, cette espèce, par une incontestable fatalité, a été décrite sous des noms différents par presque tous les auteurs qui l'ont connue. Du reste, la synonymie n'est nullement douteuse, j'ai eu sous les yeux le type de M. Lucas, M. Guérin lui-même m'a communiqué un type du *Guerinii*, la description et la figure données par Dejean s'y rapportent très bien, et celles de Sturm également; Hummel l'a bien figuré aussi. Quant à la synonymie de Nicolai, je n'ai pu nulle part trouver son ouvrage, j'ai dû la donner sur la foi du Cat. de Stettin, Catalogus Coleopterorum Europæ Bautzen, 1849, commencé, je crois, par M. Dohrn.

Je me suis trouvé fort embarrassé pour l'adoption d'un nom; ceux de *Fockii*, Hum., et *bisulcatum*, Nicol., remontant à la même époque (1822), je n'ai pu savoir auquel des deux appartenait l'autorité; toutefois, l'ouvrage d'Hummel nous offrant une figure, en outre étant plus connu, plus répandu, et plus important que celui de Nicolai, simple dissertation que je n'ai pu voir; enfin, un auteur ayant le choix entre deux noms de même date et non encore adoptés, j'ai fait prévaloir celui de *Fockii*, Hummel.

XX. Stries lisses ; partie recourbée de la première strie parallèle à la suture (1) (pl. 12. 19.).

†. Dessus du corps testacé.

109. B. GLOBULUM.

Ferrugineum ; *thorace* breve, transverso, quadrato ; *elytris* convexioribus, brevioribus, *ovatis*, *striis* tribus *dorsalibus distinctis*, *externis deletis*, *interstitio tertio puncto uno impresso* ; *antennis basi pedibusque testaceis*.

Bembidium globulum. Dej. Spec. v. p. 61. 25. 1831.
— Id. Icon. iv. p. 340. 15. pl. 209. 3. 1834.

Bembidium gibberosum. Lucas. Expl. Alg. Art. 4^e livr. p. 80. 220. pl. 10. f. 5. 1846.

Long. 0,0016-0,002. Larg. 0,0007-0,0009.

Dessus du corps d'un testacé-ferrugineux, parfois un peu moins clair sur les élytres. Palpes testacés, le pénultième article d'un roux-brunâtre. Antennes un peu plus courtes que la longueur de la moitié du corps, d'un brun-roux, les deux premiers articles et la base du suivant testacés. Prothorax convexe, plus large que la tête, court, notablement plus large que long, transversal, un peu arrondi sur les côtés en avant, carré à peine rétréci en arrière ; impression transverse antérieure très peu marquée, la postérieure plus forte, offrant, outre les fossettes latérales bien marquées, deux points enfoncés distincts, un de chaque côté de la ligne longitudinale médiane,

(1) Lorsqu'en parlant de la partie recourbée de la première strie, j'emploie les mots : parallèle à la suture, je n'entends point parallèle dans le sens mathématique, j'entends seulement remontant dans la même direction.

celle-ci peu marquée ; base très carrément coupée, angles postérieurs droits, saillants. Elytres très convexes, larges, très courtes, ovales ; stries lisses, la première entière, et les deux suivantes raccourcies des deux côtés, bien distinctes, la quatrième peu marquée, les autres entièrement effacées, la huitième bien marquée en arrière, confondue en avant avec celle du rebord ; partie recourbée de la première strie courte, convexe en dehors, parallèle à la suture, offrant un petit point vers sa base ; un point enfoncé sur le troisième intervalle, à peu près au milieu de l'élytre. Dessous du corps d'un roux-testacé, abdomen brunâtre, testacé à l'extrémité. Pattes entièrement testacées.

Espagne, Algérie.

M. de la Ferté-Sénectère a eu l'obligeance de me communiquer un type de la collection du comte Dejean, il était parfaitement semblable aux individus rapportés d'Algérie par M. H. Lucas.

††. Dessus du corps noir ; une grande tache d'un testacé-rougeâtre, parfois effacée, vers l'extrémité des élytres.

110. B. HÆMORRHOIDALE.

Nigro-subvirescens ; *sulcis frontilibus antice* obliquis ; *thorace* subquadrato, *postice* subangustato ; *elytris* convexis, *ovatis*, *macula magna communi subapicali* rufotestacea, *interdum nulla deleta*, *striis* duabus *dorsalibus distinctis*, *cæteris nullis* ; *antennis basi pedibusque* testaceis.

Bembidium hæmorrhoidale. Dej. Spec. v. p. 58. 21. 1831. — Id. Icon. iv. p. 338. 14. pl. 209. 2. 1834. —

Ramb. Faun. Andal. 1. p. 139. 6. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 125. 10. 1838.

Tachys hæmorrhoidalis. Kolen. Melet. 1. p. 74. 139. 1845.

Long. 0,002-0,0022. Larg. 0,0007-0,0008.

Dessus du corps d'un noir luisant, légèrement verdâtre. Palpes testacés, le pénultième article brunâtre. Antennes un peu plus courtes que la longueur de la moitié du corps, brunes, les deux premiers articles et la base des suivants testacés. Labre d'un roux-testacé. Sillons frontaux distinctement obliques, presque réunis en pointe en avant. Prothorax assez convexe, plus large que la tête, plus large que long, légèrement, mais distinctement rétréci en arrière, presque carré; impression transverse antérieure très peu marquée, la postérieure forte, enfoncée; ligne longitudinale médiane légère; fossettes latérales postérieures bien marquées, base coupée carrément, angles postérieurs droits, assez saillants. Elytres convexes, larges, courtes, ovales; offrant vers l'extrémité une grande tache commune, ou légèrement interrompue par la suture, d'un testacé-rougeâtre se fondant un peu avec la couleur du fond, parfois peu marquée ou entièrement nulle; la première strie entière, et la seconde un peu raccourcie en avant et en arrière, bien marquées, lisses, les autres totalement effacées; la huitième forte, entière, très nettement séparée de celle du rebord, un peu sinuée en arrière; partie recourbée de la première strie courte, un peu convexe en dehors, à peu près parallèle à la suture, offrant un point enfoncé vers son milieu (t. ix, pl. 12. 19); deux petits points bien distincts sur la place du troisième intervalle, le premier au tiers, le second un peu au-delà du milieu. Dessous du corps noir, l'extrémité de l'abdomen souvent un peu roussâtre. Pattes testacées.

France méridionale, Piémont, Dalmatie, Illyrie, Turquie. Suisse (Heer). Espagne (Ramb.), etc.

B. Elytres ovales-oblongues, peu convexes.

X. Partie recourbée de la première strie non contournée en crosse.

† Corps noir, quatre taches testacées sur les élytres; stries ordinairement ponctuées.

111. B. QUADRISIGNATUM.

Nigrum; fronte utrinque leviter bicarinato; thorace subquadrato, postice subangustato; elytris punctato-striatis, striis dorsalibus profundioribus, externis deletis; octava postice fortiter impressa, antice obsoleta; maculis duabus, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis, femoribus sæpius medio leviter brunneis.

Elaphrus quadrisignatus. Duft. Faun. II. p. 205. XVI. 1812.

Bembidium quadrisignatum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 153. 31. tab. CLX. c. 1825. — Dej. Spec. V. p. 54. 18. 1831. — Id. Icon. IV. p. 334. 11. pl. 208. 5. 1834. — Brul. H. nat. V. Col. 2. p. 168. 1835. — Ramb. Faun. Andal. I. p. 139. 4. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 124. 7. 1838. — Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 81. 222. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Long. 0,0022-0,0026. Larg. 0,0008-0,001.

Dessus du corps noir, parfois légèrement bronzé, ou à peine verdâtre sur la tête et le prothorax. Palpes et labre d'un roux-testacé, le pénultième article des premiers or-

dinairement brunâtre. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, d'un brun-roussâtre, leurs trois ou quatre premiers articles d'un roux-testacé, parfois entièrement testacés; sillons frontaux légèrement bicarénés de chaque côté, auprès des yeux. Prothorax légèrement convexe, plus large que la tête, plus large que long, un peu rétréci en arrière, presque carré; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure enfoncée, assez forte, ligne longitudinale médiane terminée postérieurement dans l'impression transverse, fossettes latérales fortes, larges, bien marquées; base coupée carrément, angles postérieurs droits assez saillants. Elytres ovales-oblongues, peu convexes, près de deux fois larges comme le prothorax à sa base, offrant chacune deux grandes taches testacées ou un peu rougeâtres, la première vers l'angle huméral, la seconde aux deux tiers postérieurs environ, arrondie à égale distance de la suture et du bord externe; stries ponctuées, les trois internes bien marquées, et, à l'exception de la première qui est entière, postérieurement raccourcies en avant et en arrière; les suivantes tantôt nulles, tantôt les quatrième et cinquième bien distinctes, les externes seules entièrement effacées, les internes moins raccourcies, la huitième fortement marquée en arrière; partie recourbée de la première strie un peu courbe, presque parallèle à la suture, ou très légèrement et à peine dirigée en dehors, offrant un point enfoncé dans son milieu, et terminée par un autre; deux points enfoncés sur le troisième intervalle, ou la troisième strie, le premier au tiers, le second aux deux tiers. Dessous du corps noir ou brunâtre. Pattes d'un testacé un peu rougeâtre, cuisses ordinairement plus ou moins brunâtres dans leur milieu; parfois entièrement testacées.

France, surtout méridionale; Suisse, Autriche, Alle-

magne, Sicile, Caucase, etc. On le trouve aussi en Algérie.

Nota. Cette espèce varie beaucoup pour la taille, les stries, parfois la couleur, qui peut devenir brunâtre ou même plus claire, un peu aussi pour la forme du prothorax, etc.; mais l'on retrouve des passages d'une variation à l'autre, et l'on ne peut établir qu'une seule espèce; du reste, les caractères tirés de la première strie recourbée, de la huitième plus ou moins marquée, qui dans ce groupe viennent en général confirmer l'espèce, ne changent pas dans ces variations; aussi je crois devoir rapporter à notre *B. quadrisignatum*, comme simples variétés, les *Tachys quadrisignata*, *diabrachys*, *inæqualis* et *anomala*, Kolen. Melet. fasc. 1. p. 71-73. n^{os} 135-138. tab. II. f. 10 et 11. 1845. J'ai reçu comme provenant du Caucase, sous les noms de *T. quadrisignata*, *diabrachys* et *anomala*, quelques individus qui m'ont confirmé dans mon opinion.

††. Coloration variant.

—. Trois stries internes lisses, bien distinctes et raccourcies des deux côtés, les autres ordinairement entièrement nulles.

112. B. LUCASII.

Nigrum; thorace subquadrato, postice subangustato; elytris postice macula rotundata testacea, striatis, striis tribus dorsalibus abbreviatis profundis, 3^a punctum superante posticum, cæteris nullis, 8^a tota fortiter impressa; antennis basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 0,0023. Larg. 0,0008.

2^e Série. TOME X.

Dessous du corps noir, ou légèrement bronzé et à peine verdâtre. Palpes et labre roussâtres, le pénultième article des premiers obscur. Antennes brunes, le premier article et la base des deux suivants testacés. Sillons frontaux non distinctement bicarénés de chaque côté, auprès des yeux; une ligne enfoncée transverse en avant de la tête séparant l'épistome. Prothorax à peu près comme chez le *quadrisignatum*, ou un peu plus court. Elytres de même forme, ovales-oblongues, légèrement convexes, offrant aux trois quarts postérieurs environ une petite tache testacée, arrondie, bien distincte; stries lisses, les trois internes bien marquées, raccourcies en avant et en arrière, excepté la première, qui est à peu près entière des deux côtés; la troisième non limitée par les deux points enfoncés, dépassant au moins, toujours bien distinctement, le postérieur, placé un peu plus haut que dans le *quadrisignatum* et l'*angustatum*; les autres entièrement nulles; la huitième fortement enfoncée dans toute son étendue, et notablement séparée du rebord; partie recourbée de la première strie un peu différemment disposée que dans le précédent, pas du tout dirigée en dehors, et par cela même plus parallèle à la suture, dont elle est un peu plus proche, légèrement atténuée et sans point enfoncé à son extrémité. Dessous du corps noir. Pattes en entier d'un testacé pâle.

Espagne, Algérie. On le trouve aussi dans l'île de Madère, d'où il m'a été communiqué par M. Wollaston.

Je l'ai dédié à M. Lucas, qui s'est spécialement occupé des insectes et des Crustacés d'Algérie, et qui l'a trouvé dans son dernier voyage.

113. B. PULLUM.

Nigrum; thorace brevi subquadrato, angulis posticis obtusiusculis; elytris postice macula obsoleta rufescente, striatis, striis tribus dorsalibus abbreviatis, 3^a punctum superante posticum, 4^a obsoleta, cæteris nullis, 8^a tota distincta; antennis basi pedibusque rufo-testaceis, femoribus brunneis.

Bembidium angustatum. Lucas. Expl. Alg. Art. 5^e livr. p. 81. 223. 1846.

Long. 0,0025. Larg. 0,001.

Dessus du corps noir, un peu moins luisant que dans les espèces voisines. Labre d'un roux-testacé. Palpes brunâtres. Antennes brunes, leur premier article et la base du suivant d'un roux-testacé. Sillons frontaux obsolètement ou obscurément bicarénés de chaque côté auprès des yeux. Prothorax voisin de celui du *B. quadrisignatum*, mais proportionnellement un peu plus court, plus large et plus transversal, moins sensiblement et plus graduellement rétréci en arrière; fossettes des angles postérieurs larges, bien marquées, un peu moins profondes, angles postérieurs un peu obtus. Elytres de même forme, ovales-oblongues, offrant vers les trois quarts postérieurs une tache peu apparente et fondue avec la couleur du fond, d'un roux-testacé; stries lisses, les trois internes bien marquées, mais un peu plus fines que dans les espèces voisines, raccourcies en avant et en arrière, excepté la première qui est entière des deux côtés; la troisième comme chez le *B. Lucasii*, non limitée par les deux points enfoncés, et ceux-ci placés de même; en outre, on aperçoit légèrement, mais assez distinctement la quatrième; la huitième assez fortement marquée dans toute sa lon-

gueur, moins cependant que dans le précédent, et moins écartée du rebord; partie recourbée de la première strie comme dans le *quadrisignatum*. Dessous du corps noirâtre. Cuisses d'un brun obscur, leur extrémité, les jambes et les tarsi d'un roux-testacé.

Algérie.

J'ai décrit cette espèce sur le type de M. Lucas, qui l'avait confondue avec le *B. angustatum*.

114. B. ANGUSTATUM.

Nigrum; fronte utrinque leviter bicarinata; thorace subquadrato, postice subangustato; elytris striatis, striis tribus dorsalibus abbreviatis profundis, cæteris nullis, 8^a postice fortiter impressa, antice deleta; antennis basi pedibusque testaceis, femoribus sæpius brunneis.

Bembidium angustatum. Dej. Spec. v. p. 56. 19. 1831. — Id. Icon. iv. p. 336. 12. pl. 208. 6. 1834. — Heer. Faun. helv. p. 124. 8. 1838. — Redt. Faun. Austr. p. 113. 1849.

Long. 0,0023-0,0026. Larg. 0,0008-0,001.

Dessus du corps noir. Palpes et labre d'un brun-roux, le pénultième article des premiers obscur. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, brunes ou d'un brun-roux, leurs premiers articles d'un roux-testacé. Tête et prothorax comme dans le *quadrisignatum*. Elytres de même forme, ovales-oblongues, peu convexes, unicolores; stries ordinairement à peu près lisses, les trois internes bien marquées, raccourcies en avant et en arrière, excepté la première qui est entière postérieurement, la troisième limitée par les deux points enfoncés bien dis-

tincts, les autres entièrement nulles; la huitième fortement marquée en arrière; partie recourbée de la première strie comme dans le *quadrisignatum* (t. ix, pl. 12. 17.). Dessous noir. Cuisses ordinairement d'un brun obscur, leur extrémité, les jambes et les tarsi d'un roux-testacé.

France méridionale, Suisse, Autriche. Espagne (Dej.).

≡. Stries bien marquées, finement ponctuées.

115. B. PARVULUM.

Nigrum; fronte utrinque leviter bicarinata; thorace subquadrato, postice subangustato; elytris punctato-striatis, striis quatuor primis profundioribus, externis deletis; antennis basi pedibusque testaceis.

Bembidium parvulum. Dej. Spec. v. p. 57. 20. 1831. — Id. Icon. iv. p. 337. 13. pl. 209. 1. 1834. — Ramb. Faun. Andal. i. p. 139. 5. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 125. 9. 1838.

Bembidium pulicarium. Dej. Spec. v. p. 62. 26. 1831. — Id. Icon. iv. p. 341. 16. pl. 209. 4. 1834. — Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Long. 0,0017-0,002. Larg. 0,0006-0,0007.

Dessus du corps noir. Palpes et labre testacés; le pénultième article des premiers brunâtre. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, ordinairement d'un brun-roux, leurs trois premiers articles testacés. Sillons frontaux légèrement bicarénés de chaque côté auprès des yeux. Prothorax à peu près comme dans le *quadrisignatum*. Elytres de même forme, ovales-oblongues, peu convexes; stries finement ponctuées, les intérieures très

peu raccourcies en avant, atteignant presque la base, les quatre premières bien marquées, raccourcies en arrière, excepté la première qui est entière postérieurement, la cinquième moins distincte, les externes effacées, la huitième fortement marquée en arrière, confondue ou peu distincte en avant de celle du rebord; extrémité recourbée de la première strie presque parallèle à la suture, un peu courbe, offrant un point enfoncé vers son milieu ou sa base. Dessous du corps noir. Pattes entièrement testacées.

France méridionale, Autriche, Saxe, Bavière. Espagne (Dej.). Suisse (Heer). On le trouve aussi en Algérie.

Nota. D'après un individu type communiqué par M. de la Ferté-Sénéctère, le *B. pulicarium*, Dej. n'est pour moi qu'une très légère variété du *B. parvulum*, la taille est à peine plus petite et le prothorax un peu plus court; les élytres ne sont pas de même forme que dans l'*hæmorrhoidale*, comme tendraient à le faire croire ces mots: *clytris ovatis*, mentionnés dans le *Species*, et, du reste, Dejean nous dit ensuite lui-même dans le français: « élytres un peu plus allongées que dans l'*hæmorrhoidale*. »

≡. Stries peu marquées, lisses.

*. Prothorax très court. Partie recourbée de la première strie fortement dirigée en dehors, très rapprochée du bord externe (t. IX, pl. 13. 23.).

116. B. NANUM.

Nigrum, depressum; *thorace* brevi, transverso, quadrato; *clytris* leviter quadristriatis, *striis externis deletis*;

antennis basi pedibusque rufo-piceis, femoribus obscure brunneis.

Carabus tristis. γ . Payk. Faun. Suec. 1. p. 145. 62. 1798.

Bembidium nanum. Gyl. Ins. suec. II. p. 30. 16. 1810. — Zett. Faun. lap. p. 11. 10. 1828. — Id. Ins. lap. p. 28. 23. 1838. — Dej. Spec. v. p. 51. 15. 1831. — Id. Icon. IV. p. 332. 10. pl. 203. 4. 1834. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 203. 29. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 272. 5. 1835. — Erichs. Kæf. 1. p. 132. 19. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 124. 6. 1838. — L. Duf. Excurs. ent. p. 26. 103. 1843. — Lucas. Expl. Alg. Art. 4^e livr. p. 80. 221. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 112. 1849.

Elaphrus minimus. Duft. Faun. II. p. 205. xvii. nec fabr. 1812.

Bembidium quadristriatum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 150. 29. tab. CLX. A. 1825.

Bembidium inornatum. Dej. Spec. v. p. 52. 16. 1834.
Long. 0,0025. Larg. 0,0009.

Dessus du corps noir. Palpes et labre d'un brun-roussâtre; le pénultième article des premiers obscur. Antennes plus courtes que la longueur de la moitié du corps, d'un brun obscur, leurs premiers articles roussâtres. Tête large, sub-déprimée, impressions frontales peu profondes. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, court, notablement plus large que long, transversal, carré à peine rétréci en arrière; impression transverse antérieure peu marquée, postérieure plus distincte, mais légère, ligne longitudinale médiane assez forte; base coupée carrément, fossettes latérales bien marquées et

peu profondes, angles postérieurs droits, saillants. Élytres ovales-oblongues, sub-déprimées, très peu convexes, une fois et demie environ larges comme le prothorax à sa base; stries lisses, les externes effacées, les quatre premières seules assez distinctes, mais légères, la première entière, les autres effacées en arrière, la huitième fortement marquée postérieurement; partie recourbée de la première strie assez longue, légèrement sinueuse (t. 1x, pl. 12. 23.), se dirigeant fortement en dehors, très rapprochée du bord externe, offrant un petit point vers sa base; deux petits points enfoncés, le premier à peu près au quart antérieur de l'élytre, le second sur le troisième intervalle, environ aux trois quarts. Dessous du corps noir. Cuisses d'un brun obscur, leur extrémité, les jambes et les tarses d'un roux-testacé un peu brunâtre.

France, Suède (Dej.). Allemagne, Autriche, Finlande, Suisse. Laponie (Zett.). On le trouve aussi en Algérie, et même dans le nord de l'Amérique.

** Prothorax court. Partie recourbée de la première strie nettement isolée en arrière, au milieu de l'élytre.

• Partie recourbée de la première strie distinctement oblique en dehors.

117. B. ALGIRICUM.

Piceum; thorace subtransverso, postice leviter at distinctius angustato, basi lateribus leviter obliquo, angulis posticis obtusiusculis; elytris postice late testaceis, striis duabus primis distinctis, cæteris deletis, interstitio 3° puncto impresso, parte recurva striæ suturalis extus obli-

qua; antennis pedibusque pallide testaceis, femoribus sæpius leviter brunneis.

Bembidium Algiricum. Lucas. Expl. Alg. 4^e livr. p. 79. 218. pl. 10. f. 3. 1846.

Long. 0,0016-0,002. Larg. 0,0006-0,0007.

Très voisin du *bistriatum*. Dessus du corps brun ou roussâtre, toute la partie postérieure des élytres plus claire, d'un testacé-roussâtre. Palpes, labre et antennes testacés. Tête plus étroite que dans le *bistriatum*, yeux moins saillants, sillons frontaux bien marqués en avant, mais très courts et plus complètement effacés en arrière. Prothorax à peu près comme chez ce dernier, plus arrondi sur les côtés antérieurement, un peu plus rétréci en arrière, et par conséquent moins carré. Elytres de même forme, stries encore moins marquées, les deux premières lisses, légères, les autres à peu près entièrement nulles, la huitième peu distincte, obsolète, ou effacée en arrière, nulle antérieurement; partie recourbée de la première strie non parallèle à la suture, dirigée en dehors, et terminée par un point enfoncé, un petit point sur le troisième intervalle, au tiers antérieur environ. Dessous du corps brun. Pattes d'un testacé pâle, cuisses ordinairement légèrement teintées de brunâtre.

Cadix (M. Rosenhauer). Algérie (M. Lucas).

.. Partie recourbée de la première strie parallèle à la suture (t. ix, pl. 12. 18.).

118. B. BISTRIATUM.

Brunneum vel piceum; thorace subtransverso, subquadrato, postice subangustato, basi lateribus leviter obliquo,

angulis posticis obtusiusculis; elytris obsolete striatis, striis duabus primis distinctioribus, externis deletis; interstitio quarto puncto impresso; antennis basi pedibusque pallide testaccis.

Elaphrus bistriatus. Duft. Faun. II. p. 205. XVIII. 1812.

Bembidium bistratum. Sturm. Deut. ins. VI. p. 152. 30. tab. CLX. B. 1825. — Dej. Spec. V. p. 42. 6. 1831. — Id. Icon. IV. p. 327. 6. pl. 207. 6. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 270. 2. 1835. — Erichs. Kæf. I. p. 133. 20. 1837. — Ramb. Faun. Andal. I. p. 138. 2. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 123. 2. 1838. — Lucas. Expl. Alg. Art. 4^e livr. p. 78. 217. 1846. — Küster. Kæf. Eur. fasc. X. 31. 1847. — Redt. Faun. Austr. p. 113. 1849.

Tachys bistriata. Kolen. Melet. fasc. I. p. 74. 140. 1845.

Cillenium minimum. Curtis. Brit. Ent. I. 200. en note. 1828.

Bembidium elongatum. Dej. Spec. V. p. 42. 6. 1831. — Id. Icon. IV. p. 327. 6. pl. 207. 6. 1834.

Tachys maritimus. Steph. Man. p. 52. 394. 1839.

VAR. A. *Flavescens; antennis basi pedibusque pallidis.*

Dromius micros. Fischer, Ent. t. 3. p. 97. 14. pl. 4. f. 10. 1828.

Tachys minutissimus. Steph. Ill. II. p. 7. 8. 1829. — Id. Man. p. 53. 395. 1839.

Var. *caspia.* Kolen. l. c. p. 75. 141. 1845.

Long. 0,002. Larg. 0,0007.

Dessus du corps d'un brun foncé ou roussâtre, parfois plus obscur et noirâtre même sur la tête, parfois, au contraire, plus clair. Palpes et labre d'un roux-testacé, le pénultième article des premiers ordinairement brunâtre. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, brunes, leur premier article et la base des deux suivants testacés. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, plus large que long, sub-transversal, un peu rétréci en arrière, presque carré; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure forte, enfoncée; fossettes des angles postérieurs bien marquées, base un peu oblique de chaque côté, angles postérieurs un peu obtus. Elytres ovales-oblongues, peu convexes, deux fois environ larges comme le prothorax à sa base; légèrement et obsolètement striées, stries lisses, effacées en arrière, les extérieures nulles, les deux premières plus distinctes, la huitième en général bien marquée postérieurement, effacée en avant; partie recourbée de la première strie parallèle à la suture (t. ix, pl. 12. 18.); terminée par deux points enfoncés; un petit point sur le quatrième intervalle, environ au tiers antérieur de l'élytre. Dessous du corps d'un brun obscur. Pattes d'un testacé pâle, parfois légèrement teintées de brunâtre extérieurement.

On trouve cet insecte dans une grande partie de l'Europe; France, Paris; Suisse, Piémont, Allemagne, Angleterre, Espagne. Autriche (Redt.). Russie méridionale (Dej.). Il se rencontre aussi en Algérie.

VAR. A. Tête brunâtre; prothorax et élytres testacés; antennes d'un brun-testacé, pâles à la base, ainsi que les pattes

Nota. D'après deux individus types envoyés par M. de

la Ferté-Sénectère, le *B. elongatulum*, Dej. est identique avec le *bistriatum*. Cette espèce présente parfois, en effet, une taille un peu plus allongée, parfois aussi la partie recourbée de la première strie est un peu moins parallèle à la suture et à peine très légèrement dirigée en dehors, l'un des types de Dejean offrait cette dernière variété; du reste, ces variations légères peuvent être indépendantes l'une de l'autre.

119. B. FULVICOLLE.

Capite antice ferrugineo postice infuscato; thorace rufo, subquadrato, postice subangustato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis pallide testaceis, obsolete striatis, striis externis deletis, interstitio quarto puncto impresso, macula postica fusca communi obsoleta; antennis basi pedibusque testaceis.

Bembidium fulvicolle. Dej. Spec. v. p. 39. 3. 1831. — Id. Icon. iv. p. 323. 3. pl. 207. 3. 1834.

Long. 0,0026-0,003. Larg. 0,001.

Tête ferrugineuse antérieurement, obscure ou noirâtre dans son milieu et en arrière. Yeux moins saillants que dans le *scutellare*. Palpes et labre testacés. Antennes de la longueur de la moitié du corps, d'un roux-brunâtre, testacées à la base. Prothorax d'un testacé-ferrugineux, peu convexe, plus large que la tête, plus large que long, un peu rétréci en arrière, presque carré; impression transverse antérieure assez distincte, anguleuse, ligne longitudinale médiane bien marquée, impression postérieure forte, enfoncée, anguleuse; fossettes des angles postérieurs assez marquées, mais un peu confondues avec l'impression transverse, base coupée presque carrément, angles

postérieurs droits, assez saillants. Elytres ovales-oblongues, peu convexes, d'un jaunâtre moins pâle que dans le *scutellare*, sans tache distincte à la base, tache postérieure ordinairement peu marquée ou même confuse; stries comme chez ce dernier, la huitième fortement enfoncée en arrière, effacée en avant; partie recourbée de la première strie presque parallèle à la suture, terminée par deux points enfoncés, non contournée en crosse; un point enfoncé sur le quatrième intervalle, environ au tiers antérieur. Dessous du corps brun, un peu ferrugineux sous le prothorax. Pattes testacées.

France méridionale, Dalmatie.

M. de la Ferté-Sénéctère a eu l'obligeance de me communiquer le type du comte Dejean.

XX. Partie recourbée de la première strie fortement contournée et redescendant en crosse (t. IX, pl. 13. 22).

120. B. SCUTELLARE.

Capite thoraceque obscure brunneis; thorace subquadrato, postice subangustato, basi lateribus leviter obliquo, angulis posticis obtusiusculis; elytris subelongato-ovatis, albicantibus, obsolete striatis, striis externis deletis, basi macula communi triangulari alteraque postice fuscis; antennis basi pedibusque testaceis, femoribus sæpius leviter brunneis.

Trechus scutellaris. Germ. Thon. Ent. Arch. II. fasc. 1. p. 11. 1829.

Tachys scutellaris. Steph. Ill. II. p. 5. 1. 1829. — Id. Man. p. 52. 387. 1839.

Bembidium scutellare. Dej. Spec. v. p. 39. 4. 1831. — Id. Icon. iv. p. 324. 4. pl. 207. 4. 1834. — Lucas. Expl. Alg. Art. 4^e livr. p. 78. 215. 1846.

Long. 0,0025-0,0026. Larg. 0,0009.

Tête et prothorax d'un brun obscur. Palpes testacés, le pénultième article brunâtre. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, brunes ou d'un brun-roux, testacées à la base. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, plus large que long, un peu rétréci en arrière, presque carré, voisin de celui du *B. bistriatum*; impression transverse antérieure légère, la postérieure assez forte, fossettes des angles postérieurs tantôt bien marquées, tantôt plus légères; base un peu oblique de chaque côté, angles postérieurs obtus. Elytres peu convexes, en ovale assez allongé, près de deux fois larges comme le prothorax à sa base, d'un jaunâtre très pâle ou même un peu blanchâtres, offrant deux grandes taches communes brunes ou obscures, la première a la base triangulaire, la seconde, plus grande, un peu arrondie, postérieure, elles sont plus ou moins marquées, et parfois réunies le long de la suture; stries légères et obsolètes, paraissant parfois très légèrement ponctuées, avec un fort grossissement, effacées à l'extrémité, les externes nulles, la huitième fortement marquée en arrière, effacée antérieurement; partie recourbée de la première strie très légèrement oblique en dehors, assez longue, fortement contournée en crosse (t. ix, pl. 13. 22.) et terminée au second point enfoncé, le premier placé sur la troisième strie, un peu avant le milieu. Dessous du corps d'un brun-noirâtre. Pattes testacées, cuisses ordinairement un peu brunâtres.

France méridionale, Nîmes, Vendéc, pâturages salés; Saxe, Bavière, lacs salés; Angleterre, etc. On le trouve

aussi en Algérie. Il paraît habiter particulièrement au bord des eaux salées.

Nota. La couleur varie parfois, elle peut devenir moins foncée, d'un brun plus clair, ou même roussâtre sur la tête, et d'un roux-testacé sur le prothorax; les taches des élytres également peuvent devenir obsolètes ou peu marquées. Mais ces variations sont sans importance et dépendent, comme toutes les variétés analogues, du plus ou moins d'abondance de la matière colorante.

GROUPE 16.

Corps allongé, glabre; sillons frontaux droits; yeux très peu saillants; antennes longues; prothorax cordiforme; élytres en ovale allongé, stries fortes, bien marquées, entières; ailes nulles.

Ce groupe est formé sur une espèce anglaise très remarquable, type du genre *Lymmæum* de Stephens; elle offre un peu le faciès des *Trechus*.

121. B. NIGROPICEUM.

Nigro-piceum; thorace cordato, postice fortiter coarctato; clytris elongato-ovatis, striis profundis integris, obscure punctatis, punctis duobus impressis; palpis antennæ pedibusque rufo-testaceis.

Carabus nigropiceus. Marsh. Ent. brit. p. 468. 98. 1802.

Lymmæum nigropiceum. Steph. Ill. n. p. 3. 1. pl. 10. f. 1. 1829. — Id. Man. p. 51. 384. 1839.

Bembidium sulcatulum. Chaud. Enum. p. 233. 6. 1846.

Long. 0,0035-0,004. Larg. 0,0011-0,0013.

Dessus du corps d'un brun-noirâtre ou obscur. Palpes et antennes d'un roux-testacé. Prothorax un peu plus large que la tête, peu convexe, légèrement plus large que long, angles antérieurs mousses, non saillants; fortement rétréci en arrière, cordiforme; impression transverse antérieure légère, un peu anguleuse, la postérieure plus forte, légèrement rugueuse, ligne longitudinale médiane bien marquée; fossettes des angles postérieurs peu profondes, un peu arrondies, base très légèrement oblique sur les côtés, angles postérieurs droits. Elytres en ovale allongé, peu convexes, près de deux fois larges comme le prothorax à sa base; stries fortes, profondes, entières, peu distinctement ponctuées, leurs intervalles subconvexes; deux points enfoncés sur la troisième strie, le premier au tiers, se déjetant sur le quatrième intervalle, où la troisième et la quatrième stries paraissent ordinairement s'interrompre et se joindre l'une à l'autre au-dessus et au-dessous du point enfoncé. Dessous du corps d'un noir-brun, portion infléchie du prothorax et des élytres d'un roux-testacé. Pattes d'un testacé-rougeâtre.

Angleterre, Crimée (M. Chaudoir).

Il est très remarquable que l'on retrouve le même insecte en Angleterre et en Crimée, où M. de Chaudoir l'indique comme assez commun sous les herbes rejetées par la mer, au mois de mai. Du reste, M. Schaum nous apprend (Stett. ent. p. 333. 1848.) qu'il a reçu de M. de Chaudoir lui-même un individu de son *B. sulcatulum*, parfaitement conforme aux exemplaires anglais du *B. nigropiceum*.

GROUPE 17.

Corps allongé; antennes courtes, presque moniliformes; mandibules très saillantes; prothorax cordiforme; élytres étroites, parallèles, stries entières, quatre points enfoncés distincts sur la troisième; ailes ordinairement courtes et rudimentaires.

L'insecte singulier qui seul compose ce groupe est le type du genre *Cillenum* Samouelle. Il offre des mœurs toutes particulières, vivant au bord de la mer, immergé pendant dix-huit heures de la journée par la haute marée, mais dès que la mer se retire et qu'il a senti la chaleur, il se met à courir et à chercher probablement sa proie. On le trouve communément à Liverpool, à l'embouchure du Mersey, où M. Javet l'a recueilli en grand nombre. M. Alexandre Laboulbène (Etudes sur le genre *Aepus* de Leach, Ann. de la Soc. ent. de France, t. 7. 1849. p. 23.) a expliqué la manière de vivre de ces espèces maritimes si remarquables.

Nota. Parfois les ailes se développent chez les individus des pays chauds; j'ai vu dans la collection de M. L. Fairmaire un individu provenant du Portugal, dont les ailes étaient en effet dans un complet état de développement et de perfection.

122. B. LATERALE.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, postice fortiter coarctato; elytris elongatis parallelis, flavescentibus, æneo leviter infuscatis; striis integris, obscure punctatis, punctis quatuor impressis; antennis basi pedibusque testaceis.

Cillenus lateralis. Samouel. Ent. comp. p. 148. 1. 1819.

Cillenum laterale. Curt. Brit. ent. 1. 200. 1828. — Steph. Ill. n. p. 4. 1. 1829. — Id. Man. p. 52. 386 1839.

Bembidium laterale. Brull. Hist. nat. v. Col. 2. p. 168. 8. pl. 7. 3. 1835.

Bembidium Leachii. Dej. Spec. v. p. 36. 1. 1831. — Id. Icon. iv. p. 320. 1. pl. 207. 1. 1834.

Long. 0,0035-0,004. Larg. 0,0011-0,0013.

Tête et prothorax d'un vert-bronzé ordinairement un peu cuivreux. Palpes testacés, leur pénultième article brunâtre. Antennes d'un brun parfois un peu roussâtre, leurs premiers articles plus ou moins testacés. Tête grande, large. Yeux peu saillants. Prothorax un peu plus large que la tête, peu convexe, légèrement ou à peine plus large que long, fortement rétréci en arrière, cordiforme, ou plutôt en forme de coupe; presque imperceptiblement réticulé, ainsi que la tête et même les élytres, offrant, en outre, de très fines rides transverses, à peine visibles, plus distinctes en arrière, où il est souvent très légèrement rugueux; impression transverse antérieure légère, la postérieure forte, bien marquée, transverse, ligne longitudinale médiane fine, mais bien distincte; base un peu oblique de chaque côté, fossettes postérieures peu profondes, confondues avec l'impression transverse, angles antérieurs assez saillants, les postérieurs à peu près droits, un peu en forme de dent. Elytres peu convexes, étroites, allongées, parallèles, d'un jaune-testacé pâle, un peu rembrunies, surtout en arrière, par un reflet bronzé; stries bien marquées, entières, obscurément ponctuées;

le deuxième intervalle ordinairement un peu plus large que les autres. Dessous du corps d'un noir très légèrement bronzé. Pattes testacées.

On le trouve sur les bords de l'Océan, en Angleterre, en Ecosse, dans le nord de la France, et même en Portugal, d'après un individu de la collection de M. Fairmaire.

SPECIES INVISÆ.

1. BEMBIDIUM GRAPH. Gyl. Ins. suec. iv. App. p. 403. 5-6. 1827. — Sahlb. Ins. fen. 1. p. 192. 8. 1834. *B. Grapei*. Zett. Ins. lap. p. 25. 7. 1838.

Nigro-subvirescens, nitidum; thorace cordato, disco leviter strigoso; elytrorum striis ante apicem evanescentibus; pedibus totis nigris.

Habitat in Laponia boreali rarissime.

Magnitudo, statura et summa affinitas *B. celeris*, sed thorax paulo longior, transversim strigosus et color alius. Capitis forma ut in *B. celeri* omnino, fronte longitudinaliter elevata nigro-virescente, polita, sulco laterali utrinque circumscripta, os nigrum mandibulis apice ferrugineis. Antennæ thorace multo longiores, nigræ, articulo 1° subtus ferrugineo. Thorax subcordatus, latitudine antica vix brevior, lateribus ante medium ampliatus, posterius sinuato-angustatus, angulis posticis nonnihil prominulis, supra anterieus convexus, leviter transversim strigosus, in medio canaliculatus, intra basin transversim depressus, fovea angulari majuscula, transversim rugulosa impressus. Scutellum parvum, triangulare, nigro-virescens. Elytrorum forma et striæ omnino ut in *B.*

celeri sed nigro-subvirescentia, nitida. Corpus subtus nigrum, nitidum, politum. Pedes longiusculi, toti nigri.
(Gyllenh. l. c.)

2. BEMBIDIUM QUADRIPLAGIATUM. Küst. Kæf. Eur. xvii.
16. 1849.

B. nigro-æneum, nitidum, antennarum articulis primis basi pedibusque testaceis; thorace cordato; elytris nigris, nitidissimis, maculis duabus albido-flavis, intus subtiliter striatis, striis antice punctatis.

Long. 1 1/2-1 3/4 lin. Larg. 3/5-2/3 lin.

La plus proche de toutes les espèces voisines du *B. quadriguttatum*, mais de beaucoup la plus petite; prothorax pas aussi large, stries internes des élytres arrivant jusqu'à l'extrémité, et taches autrement disposées. Dessous du corps, tête et prothorax d'un vert-bronzé-noirâtre, etc.

Raguse en Dalmatie.

(Küster. l. c.)

3. BEMBIDIUM MARITINUM. Küst. Kæf. Eur. viii. 41. 1847.

B. capite thoraceque viridi-æneis, illo convexiusculo, basi fortiter transversim impresso, angulis posticis rectis; elytris nigro-cæruleis, subtiliter striatis, striis subtilissime punctatis, postice evanescentibus; subtus piceum; antennarum basi pedibusque flavis.

Long. 1 3/4-2 lin. Larg. 2/3 lin.

Il a quelque ressemblance avec le *B. rufipes (nitidulum)*, mais il est seulement moitié aussi grand, les élytres sont plus planes et la couleur différente. Antennes noirâtres

vers l'extrémité, les trois premiers articles en entier, le dessous du quatrième et les trois suivants seulement, étroitement à la base, d'un roux-testacé. Tête, ainsi que le prothorax, d'un vert-bronzé, finement ponctuée en avant; une fine fossette allongée sur le front, entre les yeux. Prothorax à peine plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci en arrière, ses angles postérieurs droits, pointus; ligne longitudinale médiane fine, mais assez fortement enfoncée, base offrant une impression transverse encore plus fortement marquée, côtés légèrement et transversalement ridés, les rides plus distinctes autour des fossettes ovales et assez profondes des angles postérieurs. Elytres d'un bleu-verdâtre obscur ou d'un noir-bleu, luisantes, en ovale allongé, très légèrement convexes, finement striées; stries très finement ponctuées, entièrement effacées vers l'extrémité et vers le bord externe, élytres arrondies postérieurement. Dessous du corps d'un brun de poix luisant, poitrine et base de l'abdomen dans son milieu d'un roux-testacé-brunâtre. Pattes d'un testacé-rougeâtre, les genoux un peu brunâtres; côté interne des jambes et tarses, garnis d'une pubescence blanchâtre assez longue, mais épaisse; crochets longs, premiers articles des tarses antérieurs larges, presque carrés, et un peu plus courts que les trois suivants.

Raguse; parmi des rochers que recouvrent les flots de la mer pendant les tempêtes, courant dans le fond de petites flaques d'eau salée délaissée par les vagues. Hors des flaques, je n'ai trouvé que fort peu d'exemplaires, et tous alors cherchaient à se sauver dans l'eau, se cramponnaient fortement au fond, ou bien tâchaient de se cacher sous quelque angle saillant de rocher, où ils demeureraient longtemps immobiles. Détachés, ils s'élançaient

à la surface, et pouvaient, sans enfoncer dans cette eau devenue plus salée par l'évaporation, nager rapidement jusqu'au bord, où ils atteignaient alors de nouveau facilement le fond, emportant un peu d'air sous leurs élytres. Tranquilles, ils marchaient modérément vite, mais poursuivis, ils pouvaient courir assez rapidement, même par 1 à 1 1/2' de profondeur. Ils se nourrissent probablement des *larves* d'une espèce de coquillage, très abondantes dans ces mêmes eaux.

(Küster, l. c. Traduct.)

4. *LEIA BISULCATA*. Chaud. Bull. Mosc. t. 17. 2. p. 452.
26. 1844.

L. assimili affinis, paulo major, præcipue latior. Caput ut in *assimili*. Thorax latior, postice vix angustatus, lateribus ad basim sinuatis, angulis posticis subacutis, extus subreflexis; linea impressa media paulo distinctiore, anteriore transversa profundiore; foveis utrinque ad basim juxta angulos, brevibus, parallelis, æqualibus, subrugatis, profunde impressis, exterioris margine externo carinato. Elytra planiora, basi thoraci annexa, ibique paulo latiora. Antennæ palpique picei, illarum articulo primo, secundi tertii que apice dilutioribus; pedes obscurius ferruginei vel picei; cætera ut in *L. assimili*.

Specimina duo ad littora fluminis Borysthenis Kiewiæ legi.

(Chaudoir, l. c.)

Cette espèce doit être très voisine du *B. Clarkii*, peut-être même lui est-elle identique.

5. *TACHYS DIMIDIATA*. Motch. Bull. Mosc. t. 22. 2. p. 66.
6. 1849; par faute d'impression, *dimediata*.

Picea vel nigra, nitidissima; thorace subtransverso, postice angustato, utrinque foveolato, angulis posticis subrectis; elytris oblongo-ovatis, thorace latioribus antice testaceo-albicantibus, utrinque fortiter tristriatis, punctis 2 impressis, ore palpis antennis pedibusque pallidis.

Long. 1 1/5 lin.

Elle est ordinairement un peu plus grande que la *Tachys scutellaris*, Dej., et se distingue facilement par le manque de la tache noire autour de l'écusson, le brillant du dessus du corps, la ligne du milieu, les fovéoles de la base du corselet, et les stries des élytres bien visiblement marquées.

Midi de l'Espagne.

(Motch. l. c.)

6. *ELAPHRUS LURIDUS*. Duft. Faun. II. p. 210, xxvi. 1812.
Bembidium luridum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 125. 11.
tab. CLVI. B. 1825.

Supra obscure viridi-æneum, nitidum; antennis basi pedibusque sordide brunneis; capite lævi; thorace lato, obtruncato cordato, latitudinis longitudine æquali, elytris modo paululum angustiore, lateribus rotundato, disco planiusculo lævi, linea longitudinali media tenui, utrinque in obsoleta depressione transversa terminata, exarato, foveolis posticis subrugosis profunde impressis; elytris dorso deplanatis, tenuiter punctato-striatis, punctisque duobus impressis.

Long. 2 lin. Larg. 1 lin.

Allcmagne.

(Sturm. l. c.)

Genre ANILLUS.

Jacq.-Duv. *Annal. Soc. ent. de France*, 2^e série, t. 9,
Bull. p. LXXII, 1851.

(De ἄνευ, sans; ἄλλος, œil.)

Sulcis frontalibus subarcuatis.

Antennæ moniliformes.

Oculi nulli.

Mandibula dextra intus fortiter unidentata, sinistra emarginata.

Mentum dente medio integro.

Palpi maxillares externi articulo penultimo incrassato, ultimo subulato, brevi, minuto.

Interni biarticulati, articulo ultimo elongato.

Ligula membranacea; paraglossis rectis eam paulo superantibus.

Palpi labiales articulo ultimo elongatulo, tenui, subulato.

Tibiis anticis intus profunde emarginatis.

Tarsi antici in utroque sexu simplices.

Corps assez allongé, oblong. — Sillons frontaux légèrement sinués, un peu courbes. — Yeux entièrement nuls. — Antennes moniliformes, pubescentes (t. IX, pl. 13. 31.), de la longueur environ de la moitié du corps, leur premier article un peu épaissi, les deuxième et troisième à peu près d'égale longueur, un peu obconiques, les suivants allant en diminuant insensiblement de longueur, entièrement ovalaires; le dernier un peu plus allongé. — Labre un peu transversal, largement échancré en avant (pl. 13. 30). — Mandibules arquées, très aiguës, assez fortes; la droite (pl. 13. 28.) offrant une forte dent au

côté interne, la gauche, au contraire (pl. 13. 29.), offrant une profonde échancrure correspondante à cette dent : très fortement élevées en dessus, leur élévation comprimée en carène, encadrant le labre et le devant de l'épistome, moins forte et moins distincte dans les femelles. — Mâchoires recourbées, aiguës, fortement ciliées. — Menton fortement échancré, une dent entière au milieu de son échancrure (pl. 13. 27. a.). — Palpes maxillaires externes (pl. 13. 26.) ayant leur pénultième article renflé, un peu obconique, le dernier petit, subulé, comme implanté à l'extrémité du précédent. — Palpes maxillaires internes de deux articles, le dernier allongé, pointu. — Languette large, membraneuse ; paraglosses (pl. 13. 27. c.) droits, assez courts, dépassant un peu la languette. — Palpes labiaux (pl. 13. 27. b.) à pénultième article assez long, renflé, un peu courbe, le dernier assez allongé, mais étroit et subulé. — Elytres soudées, ailes nulles. — Jambes antérieures présentant une forte échancrure au côté interne. — Tarses simples dans les deux sexes.

Ce genre remarquable doit être placé entre les *Bembidium* et les *Anophthalmus*, formant ainsi, des premiers aux *Trechus*, une série parfaitement naturelle. Egalemeut privés d'yeux, les Anophthalmes se rapprochent beaucoup des *Trechus*, dont ils offrent les palpes maxillaires, les palpes labiaux et les paraglosses ; notre insecte se rapproche davantage des *Bembidium*. Il leur ressemble, en effet, par ses palpes maxillaires externes et internes, ses paraglosses droits et assez courts, etc. ; mais il s'en distingue par ses sillons frontaux un peu courbes, ses palpes labiaux à dernier article plus allongé ; toutefois, encore étroit et subulé, ses tarses antérieurs simples dans les deux sexes, ses antennes moniliformes, ses mandibules bizarrement modifiées, etc.

Ce curieux Carabique a été trouvé pour la première fois, à Bordeaux, par MM. Souverbie et Germain. Mon ami, M. Charles Lespès, en possède aussi deux individus, qu'il a trouvés à Toulouse, sous de grandes pierres. Grâce à la complaisance de M. Germain, qui a bien voulu m'accompagner, j'ai pu prendre moi-même ce bel insecte, à deux lieues environ de Bordeaux, auprès d'une petite écluse. Ses mœurs sont parfaitement en rapport avec son organisation bizarre; nous l'avons pris en soulevant des blocs de pierre recouverts de fumier, ou plutôt d'une forte couche de paille en décomposition; ils vivaient ainsi cachés et tranquilles, et couraient cependant très vite, quoique privés d'yeux.

1. ANILLUS CÆCUS. (Tome IX, pl. 13, f. 25).

Jacq.-Duv. Annal. Soc. ent. de France, 2^e série, t. 9,
Bull. p. LXXIII, 1851.

Apterus, testaceus, parce pubescens; *thorace subcordato*, *postice fortiter transversim impresso*, *angulis posticis rectis*; *elytris oblongis*, subparallelis, irregulariter punctatis, dorso substriatis, *striis postice deletis lateralibus nullis*.

Mas. *Capite* majore; *mandibulis supra* fortius tuberculoso-elevatis.

Long. 0,0016-0,0022. Larg. 0,0006-0,0007.

Entièrement testacé ou un peu roussâtre. Couvert en dessus d'une pubescence fine, rare ou très peu serrée sur la tête et le prothorax, un peu plus dense sur les élytres. Prothorax peu convexe, plus large que la tête, un peu plus large que long, rétréci en arrière, subcordiforme; impression transverse antérieure obsolète ou nulle, la

postérieure forte, bien marquée, un peu anguleuse, ligne longitudinale médiane bien distincte; base coupée carrément, fossettes des angles postérieurs confondues avec l'impression transverse, ceux-ci droits, assez saillants. Elytres peu convexes, en ovale allongé, oblongues, leurs côtés un peu parallèles; irrégulièrement et finement ponctués, leur extrémité, toutefois, à peu près lisse, très légèrement et obsolètement striées-ponctuées en dedans, les deux premières stries seules ordinairement assez distinctes, effacées en arrière, les externes nulles. Pattes testacées.

Mâle. Taille plus forte que chez la femelle; tête plus grande; prothorax un peu plus large; mandibules très fortement élevées en dessus, cette élévation un peu comprimée en carène, moins forte et moins distincte dans la femelle.

Bordeaux, Toulouse.

NOTE SUR LE *TRECHUS AREOLATUS*. (*Bemb. areolatum*, Dej.)

Cet insecte remarquable, décrit pour la première fois par Creutzer, sous le nom de *Carabus areolatus*, a été placé depuis, par la plupart des auteurs, dans le genre *Bembidium*, par quelques-uns cependant parmi les *Trechus*, d'autres, sous le nom de *Blemus*, en ont constitué un genre spécial. J'ai cru utile et opportun à la fin de ma monographie, d'exposer mon opinion et de bien fixer la science sur les principaux caractères de cet insecte.

Par leur ensemble, il s'éloigne des *Bembidium*, et se rapproche, au contraire, beaucoup des *Trechus*, parmi lesquels je le place, momentanément du moins. Peut-être devrait-il constituer un genre, mais comme il ne rentre pas dans les Bembidionites, je ne veux point m'occuper

ici de cette question, et je laisse à ceux qui étudieront les *Trechus* le soin de le placer convenablement.

Comparons ses principaux caractères à ceux des *Bembidium* et des *Trechus* : — Sillons frontaux courbes comme chez ces derniers. — Labre petit, rétréci en arrière, fortement échancré en avant (t. ix, pl. 13. 24.). — Dent du menton entière (pl. 12. 11. a.). — Mâchoires recourbées, aiguës, fortement, mais peu densément ciliées (pl. 12. 12. c.). — Palpes maxillaires externes (pl. 12. 12. a.) de forme remarquable; leur second article épaissi, renflé en dehors, le troisième ou pénultième épaissi, renflé en dedans, un peu sécuriforme; le dernier, dans lequel réside une des différences essentielles entre les *Bembidium* et les *Trechus*, est intermédiaire entre ces deux genres, mince, étroit, subulé comme dans les premiers, mais assez allongé, et se rapprochant par là des seconds, desquels il me paraît en réalité plus voisin. — Palpes maxillaires internes de deux articles (pl. 12. 12. b.), leur second plus court que le précédent. — Languette large, membraneuse (pl. 12. 11. c.); paraglosses allongés, linéaires, ciliés en dedans, un peu courbes, dépassant notablement la languette (pl. 12. 11. c.), appartenant par conséquent aux *Trechus*. — Palpes labiaux (pl. 12. 11. b.) à pénultième article très renflé, le dernier étroit, subulé, il est vrai, mais assez allongé, comme chez les *Trechus*. — Tarses antérieurs offrant une forte épine courbée sous leur pénultième article, à peu près comme dans les *Trechus* (*Aepus*) *fulvescens* et *Robinii*; les deux premiers articles dilatés chez les mâles, le premier triangulaire, le second plutôt obcordiforme, un peu plus saillants en dedans qu'en dehors.

Evidemment l'insecte dont nous venons d'étudier les principaux caractères ne peut être un *Bembidium*. Son

épine sous-tarsienne, qui le rapproche des *Aepus*, est surtout fort remarquable, et je ne sache pas cependant qu'elle ait encore été indiquée.

La plupart des auteurs l'ayant placé dans le genre objet de notre monographie, je ne crois pas inutile, après cette note, d'en donner la synonymie et la description. Il correspond à la deuxième division ou *Blemus* du comte Dejean.

TRECHUS AREOLATUS.

Nigro-piccum, depressum, subtiliter pubescens; thorace cordato, postice coarctato, angulis posticis acutiusculis; elytris elongatis, subparallelis, medio late rufis, punctato-striatis, striis apice obsolete; antennis basi pedibusque rufo-testaceis.

Carabus areolatus. Creutz. Ent. Vers. p. 115. 6. pl. 2. f. 19. 1799.

Elaphrus areolatus. Duft. Faun. II. p. 220. xxxix. 1812.

Bembidium areolatum. Sturm. Deut. ins. vi. p. 155. 32. 1825. — Dej. Spec. v. p. 37. 2. 1831. — Id. Icon. iv. p. 322. 2. pl. 207. 2. 1834. — Lacord. Faun. Paris. p. 270. 1. 1835. — Ramb. Faun. And. 1. p. 138. 1. 1837. — Heer. Faun. helv. p. 123. 1. 1838. — Lucas. Expl. Alg. Art. 4^e livr. p. 78. 214. 1846. — Redt. Faun. Austr. p. 106. 1849.

Trechus areolatus. Brul. H. nat. v. Col. 2. p. 178. 4. 1835.

Lymnæum areolatum. Steph. Man. p. 52. 385. 1839.

Blemus areolatus. Casteln. H. nat. Col. 1. p. 156. 1840.

Lymnæum depressum. Steph. Ill. II. p. 3. 2. 1829.

Blemus acuticollis. L. Duf. Excurs. ent. p. 28. 121. 1843.

Long. 0,0022-0,0026. Larg. 0,0007-0,0008.

Corps allongé, déprimé, finement pubescent en dessus, principalement sur les élytres. Tête et prothorax d'un noir-brun. Palpes et labre d'un roux un peu brunâtre. Antennes longues, grêles, d'un brun parfois roussâtre, leurs premiers articles d'un roux-testacé. Prothorax un peu plus large que la tête, peu convexe, presque aussi long que large, rétréci en arrière, cordiforme; impressions transverses très peu marquées, ligne longitudinale médiane forte, disque offrant de très petits points peu marqués et quelques rides transverses légères; base un peu oblique et sinuée au-dessous des angles postérieurs, légèrement rugueuse en dessus, fossettes latérales peu marquées, angles postérieurs aigus, en forme de dent, parfois à peu près droits. Elytres allongées, légèrement ovales, un peu parallèles, déprimées; près de deux fois larges comme le prothorax à sa base, d'un testacé ferrugineux, leur base un peu triangulairement, leur extrémité assez largement, et parfois un peu le rebord, d'un brunâtre plus ou moins obscur; stries bien distinctes, légèrement, mais visiblement ponctuées, un peu effacées vers l'extrémité, ainsi que les externes, les intervalles plans, très subtilement pointillés par suite de leur pubescence; deux petits points enfoncés sur la troisième strie, le premier proche la base, le second un peu après le milieu. Dessous du corps d'un noir-brunâtre. Pattes d'un testacé ordinairement un peu rougeâtre.

On trouve cet insecte dans une très grande partie de l'Europe; en France, principalement dans la partie méridionale; Corse, Piémont, Suisse, Allemagne, Autriche,

Portugal, Espagne (Dej.), etc. On le rencontre aussi en Algérie. Je l'ai pris très communément sous les pierres, à Toulouse, sur les bords de la Garonne, et dans les Pyrénées-Orientales, au bord des torrents.

EXPLICATION DES PLANCHES 12^e ET 13^e DU TOME IX.

(Planche 12.)

- Fig. 1. *a*. Palpe maxillaire externe; *b*, palpe maxillaire interne; *c*, mâchoire du *B. fasciolatum*, Duft.
2. *a*. Menton et dent médiane; *b*, palpes labiaux; *c*, languette et les deux paraglosses du *B. fasciolatum*.
3. Menton et dent médiane du *B. flavipes*, Lin.
- 4 et 5. Mandibules, en dessus et dessous du *B. fasciolatum*.
6. Antenne du *B. fasciolatum*.
7. Jambe antérieure échancrée du *B. ustulatum*, Lin. (*rupestre*, Dej.).
8. Tarse antérieur (♂) du *B. ustulatum*, Lin.
9. Labre du *B. laterale*, Samouelle.
10. Labre du *B. fasciolatum*.
11. *a*. Menton et dent médiane; *b*, palpes labiaux; *c*, languette et paraglosses du *Trechus areolatus*, Creutzer.
12. *a*. Palpe maxillaire externe; *b*, palpe maxillaire interne; *c*, mâchoire du *Trechus areolatus*.
13. Elytre du *B. paludosum*, Panz.
14. — du *B. striatum*, Fabr.
15. — du *B. punctulatum*, Drap.
16. — du *B. flammulatum*, Clairv.

17. Partie postérieure de l'élytre du *B. angustatum*, Dej.
18. Partie postérieure de l'élytre du *B. bistratum*, Duft.
19. Partie postérieure de l'élytre du *B. hæmorrhoidale*, Dej.
20. Tête du *B. decorum*, Panz.
21. Prothorax du *B. varium*, Oliv. (type).
22. — du *B. flammulatum*.
23. — du *B. varium*, var. A.
24. — du *B. lampros*, Herbst.
25. — du *B. agile*, Jacq.-Duv.

(Planche 13.)

- Fig. 1. *B. tricolor*, Fabr., et 1 a, sa taille.
 2. *B. conforme*, Dej., et 2 a, sa taille.
 3. *B. Erichsonii*, Jacq.-Duv., et 3 a, sa taille.
 4. *B. Kusteri*, Schaum., et 4 a, sa taille.
 5. Elytres du *B. pallidipenne*, Ill.
 6. — du *B. Andreae*, Fabr.
 7. — du *B. concinnum*, Putz.
 8. — du *B. Hispanicum*, Dej.
 9. Prothorax du *B. Hispanicum*, Dej.
 10. — du *B. laticolle*, Duft.
 11. — du *B. assimile*, Gyl.
 12. — du *B. Clarkii*, Daws.
 13. — du *B. paludosum*, Panz.
 14. — du *B. impressum*, Fabr.
 15. — du *B. biguttatum*, Fabr.
 16. — du *B. guttula*, Fabr.
 17. — du *B. glaciale*, Heer.
 18. Tête du *B. lampros*, Herbst.
 19. — du *B. gilvipes*, Sturm.
 20. — du *B. doris*, Panz.
 21. — du *B. assimile*, Gyl.

22. Partie postérieure de l'élytre du *B. scutellare*, Germ.
23. Partie postérieure de l'élytre du *B. nanum*, Gyl.
24. Labre du *Trechus areolatus*, Creutz.
25. *Anillus cæcus*, Jacq.-Duv., et 25 a, sa taille.
26. Palpe maxillaire externe de l'*Anillus cæcus*.
27. a. Menton et sa dent médiane; b, palpes labiaux, c, languette et paraglosses de l'*Anillus cæcus*.
28. Mandibule droite de l'*Anillus cæcus*, vue en dessous.
29. Mandibule gauche du même, vue en dessus.
30. Labre de l'*Anillus cæcus*.
31. Antenne du même.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Les majuscules indiquent les noms de genre.

Le signe * les noms de genre adoptés.

L'italique les espèces adoptées dans cet ouvrage.

	Tome.	Page.		Tome.	Page.
*ANILLUS.	x.	220.	<i>algiricum</i> .	x,	204.
<i>cæcus</i> .	x.	222.	Alpinum,	ix.	560.
			<i>ambiguum</i> .	ix,	496.
*BEMBIDIUM.			<i>Andrææ</i> .	x,	137.
acrocolum.	x.	185.	Andrææ.	ix. 488.	x. 145.
<i>æneum</i> .	x,	176.	<i>angustatum</i> .	x,	200.
<i>æreum</i> .	ix,	508.	angustatum.	x.	199.
ærosum.	ix.	484.	aquatile.	ix.	530.
affine.	x.	111.	areolatum.	x. 223,	225.
<i>agile</i> .	ix,	511.	<i>argenteolum</i> .	ix,	475.
<i>albipes</i> .	ix,	551.	<i>articulatum</i> .	ix,	535.
albipes.	ix.	551.	<i>aspericolle</i> .	ix,	516.

	Tome.	Page.		Tome.	Page.
<i>assimile.</i>	x.	168.	<i>curtulum.</i>	ix.	498.
<i>assimile.</i>	x.	167.	<i>cyanescens.</i>	x.	110.
<i>atroviolaceum.</i>	ix.	567.	<i>Dahlia.</i>	ix.	548.
<i>azureum.</i>	ix.	476.	<i>decorum.</i>	ix.	568.
<i>bellum.</i>	ix.	545.	<i>Dejeanii.</i>	x.	167.
<i>bifoveolatum.</i>	ix.	496.	<i>deletum.</i>	ix.	560.
<i>biguttatum.</i>	x.	174.	<i>depressum.</i>	x.	108.
<i>biguttatum.</i>	x.	177.	<i>dentellum.</i>	x.	173.
<i>bipunctatum.</i>	ix.	493.	<i>distinctum.</i>	ix. 558.	x. 110.
<i>bipustulatum.</i>	x.	180.	<i>distinguendum.</i>	x.	128.
<i>bisignatum.</i>	x.	152.	<i>dives.</i>	ix.	491.
<i>bistriatum.</i>	x.	205.	<i>doris.</i>	ix.	529.
<i>bisulcatum.</i>	x.	189.	<i>dromioides.</i>	x.	135.
<i>brunnicorne.</i>	ix.	560.	<i>elegans.</i>	ix.	476.
<i>brunnipes.</i>	ix.	564.	<i>elongatulum.</i>		
<i>brunnipes.</i>	ix.	553 à 560.	<i>elongatum.</i>	ix.	546.
<i>Bruxellense.</i>	x.	130.	<i>elongatum.</i>	ix. 550.	x. 206.
<i>callosum.</i>	ix.	540.	<i>ephippium.</i>	x.	156.
<i>caraboides.</i>	ix.	469.	<i>eques.</i>	x.	119.
<i>castanipenne.</i>	ix.	575.	<i>Erichsonii.</i>	x.	117.
<i>Caucasicum.</i>	9.	513.	<i>fasciolatum.</i>	x.	109.
<i>celere.</i>	ix.	503.	<i>fastidiosum.</i>	ix.	563.
<i>chalcopiterum.</i>	ix.	502.	<i>felixianum.</i>	ix.	504.
<i>chlorophanum.</i>	ix.	483.	<i>Felmanni.</i>	x.	106.
<i>Clarkii.</i>	x.	170.	<i>femoratum.</i>	x.	131.
<i>coarctatum.</i>	ix.	544.	<i>femoratum.</i>	x. 130. 132.	138.
<i>cœruleum.</i>	x.	110.	<i>festivum.</i>	ix.	467.
<i>combustum.</i>	ix.	572.	<i>flammulatum.</i>	x.	163.
<i>complanatum.</i>	x.	115.	<i>flavipes.</i>	ix.	464.
<i>concinnum.</i>	x.	139.	<i>fluviale.</i>	x.	142.
<i>conforme.</i>	x.	116.	<i>Fockii.</i>	x.	189.
<i>cordicolle.</i>	ix.	571.	<i>foraminosum.</i>	ix.	480.
<i>crenatum.</i>	ix.	551.	<i>formosum.</i>	ix.	544.
<i>cribrum.</i>	ix.	549.	<i>fornicatum.</i>	ix.	502.
<i>cruciatum.</i>	x.	132-138.	<i>fulvicolle.</i>	x.	200
<i>cumatile.</i>	x.	111.			

	Tome.	Page.		Tome.	Page.
<i>fulvipes.</i>	IX.	557.	<i>lunatum.</i>	X.	148.
<i>fumigatum.</i>	X.	166.	<i>luridum.</i>	IX. 568.	X. 219.
<i>fumigatum.</i>	X.	161.	<i>Lusitanicum.</i>	X.	141.
<i>fuscicornis.</i>	IX.	566.	<i>maculatum.</i>	IX.	531.
<i>Genei.</i>	IX.	538.	<i>Mannerheimii.</i>	IX.	520.
<i>gibberosum.</i>	X.	192.	<i>majus.</i>	X. 161.	164.
<i>gilvipes.</i>	IX.	520.	<i>marinum.</i>	X.	177.
<i>glaciale.</i>	IX.	510.	<i>maritimum.</i>	X.	216.
<i>globulum.</i>	X.	192.	<i>mauritanicum.</i>	IX.	497.
<i>gracile.</i>	IX.	493.	<i>Milleri.</i>	IX.	569.
<i>Grapei.</i>	X.	215.	<i>modestum.</i>	IX.	555.
<i>Grapii.</i>	X.	215.	<i>montanum.</i>	IX.	512.
<i>Guerinii.</i>	X.	190.	<i>monticulum.</i>	IX.	565.
<i>guttula.</i>	X.	179.	<i>nanum.</i>	X.	202.
<i>guttula.</i>	X.	179-180.	<i>nebulosum.</i>	IX.	471.
<i>hæmorrhoidale.</i>	X.	193.	<i>nigricolle.</i>	X.	138.
<i>Hastii.</i>	X.	102.	<i>nigricorne.</i>	IX.	507.
<i>Hispanicum.</i>	X.	136.	<i>nigropiceum.</i>	X.	211.
<i>humérale.</i>	IX.	544.	<i>nitidulum.</i>	IX.	559.
<i>hypocrita.</i>	IX.	518.	<i>Normannum.</i>	IX.	522.
<i>impressum.</i>	IX.	477.	<i>Numidicum.</i>	X.	190.
<i>inornatum.</i>	X.	203.	<i>oblongum.</i>	X.	127.
<i>Kollari.</i>	IX.	521.	<i>obliquum.</i>	X.	157.
<i>Kolstromii.</i>	X.	104.	<i>obtusum.</i>	X.	182.
<i>Kusteri.</i>	IX.	489.	<i>obscurum.</i>	X.	130.
<i>laetum.</i>	IX.	491.	<i>obsoletum.</i>	X.	122.
<i>Lafertei.</i>	IX.	574.	<i>olivaceum.</i>	X.	104.
<i>lampros.</i>	IX.	503.	<i>orichalcicum.</i>	IX.	501-880.
<i>laterale.</i>	X.	213.	<i>pallidipenne.</i>	IX.	487.
<i>laterale.</i>	IX.	540.	<i>pallidipenne.</i>	X.	156.
<i>laticolle.</i>	X.	154.	<i>pallipes.</i>	IX.	468.
<i>Leachii.</i>	X.	214.	<i>paludosum.</i>	IX.	473.
<i>lepidum.</i>	IX.	517.	<i>parvulum.</i>	X.	201.
<i>littorale.</i>	X.	144.	<i>perplexum.</i>	IX.	569.
<i>Lucasii.</i>	X.	197.	<i>Pfeiffii.</i>	X.	101.

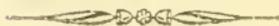
	Tome.	Page.		Tome.	Page.
<i>picipes.</i>	IX.	470-559.	<i>rupestre.</i>	X.	130-144.
<i>planipenne.</i>	X.	107.	<i>Sahlbergii.</i>	IX.	564.
<i>præustum.</i>	IX.	576.	<i>saxatile.</i>	X.	125.
<i>prasinum.</i>	X.	104.	<i>scapulare.</i>	X.	121.
<i>pulchellum.</i>	IX.	497.	<i>Schuppelii.</i>	IX.	519.
<i>pulchrum.</i>	IX.	545.	<i>scutellare.</i>	X.	209.
<i>pulicarium.</i>	X.	201.	<i>Siculum.</i>	IX.	567.
<i>pullum.</i>	X.	199.	<i>signatipenne.</i>	X.	151.
<i>pumilio.</i>	X.	185.	<i>silaceum.</i>	X.	190.
<i>puncticolle.</i>	IX.	547.	<i>speculare.</i>	IX.	538.
<i>punctulatum.</i>	IX.	483.	<i>splendidum.</i>	IX.	500.
<i>pusillum.</i>	IX.	525.	<i>stomoides.</i>	IX.	553.
<i>pusillum.</i>	IX.	525.	<i>striatum.</i>	IX.	479.
<i>pygmæum.</i>	IX.	501.	<i>striatum,</i>	IX.	483.
<i>pygmæum.</i>	IX.	501, 504.	<i>Sturmii.</i>	IX.	532.
<i>pyrcæum.</i>	IX.	512.	<i>sulcatulum.</i>	X.	211.
<i>quadriguttatum.</i>	IX.	537.	<i>tenellum.</i>	IX.	527.
<i>quadrimaculatum.</i>	IX.	542.	<i>terminale.</i>	IX.	153.
<i>quadriplagiatum.</i>	IX.	534.	<i>testaceum.</i>	X.	121.
<i>quadriplagiatum.</i>	X.	216.	<i>tibiale.</i>	X.	111.
<i>quadripustulatum.</i>	IX.	541.	<i>tinctum.</i>	X.	164.
<i>quadrisignatum.</i>	X.	195.	<i>tricolor.</i>	X.	120.
<i>quadristriatum.</i>	X.	203.	<i>undulatum.</i>	X.	164.
<i>quinquestriatum.</i>	X.	185.	<i>ustulatum.</i>	X.	143.
<i>rectangulum.</i>	X.	184.	<i>ustulatum.</i>	X. 158. 160.	161.
<i>rhœticum.</i>	IX.	512.	<i>ustum.</i>	X.	150.
<i>riparium.</i>	X.	180.	<i>variabile.</i>	IX.	496.
<i>ripicola.</i>	X.	121.	<i>varium.</i>	X.	159.
<i>rivulare.</i>	IX.	522.	<i>velox.</i>	IX.	505.
<i>rufescens.</i>	X.	187.	<i>venustulum.</i>	IX.	500.
<i>ruficolle.</i>	IX.	486.	<i>versicolor.</i>	IX.	515.
<i>ruficornis.</i>	IX.	553.	<i>vicinum.</i>	X.	178.
<i>rufipes.</i>	IX.	552.	<i>virens.</i>	X.	102.
<i>rufipes.</i>	IX.	559.	<i>vulneratum.</i>	X.	175.

	Tome. Page.		Tome. Page.
BLEMUS.		<i>littoralis.</i>	x. 138.-144.
<i>acuticollis.</i>	x. 226.	<i>minutus.</i>	ix. 529.
<i>areolatus.</i>	x. 225.	<i>modestus.</i>	ix. 556.
BUPRESTE (Le).		<i>nigropiceum.</i>	x. 211.
A quatre points enfoncés.	ix. 465.	<i>nitidulum.</i>	ix. 559.
Bronzé à deux points enfoncés.	ix. 474.	<i>orichalcicus.</i>	ix. 501.
Quadrille à corselet rond et étuis striés.	x. 132.-143.	<i>orichalceus.</i>	ix. 501.
BUPRESTIS.		<i>pulchellus.</i>	ix. 504-544.
<i>chlorocephalotes mas.</i>	ix. 538.	<i>pygmæus.</i>	ix. 502-504.
<i>chlorocephalotes femina.</i>	x. 132.	<i>quadriguttatus.</i>	ix. 538-541.
<i>impressus.</i>	ix. 464.	<i>quadrimaculatus.</i>	ix. 543.
<i>speculifer.</i>	ix. 474.	<i>riparius.</i>	x. 174-180.
<i>stagnorum.</i>	ix. 473.	<i>rufipes.</i>	ix. 504.
<i>ustulatus.</i>	x. 132-144.	<i>rupestris.</i>	x. 144.
CARABUS.		<i>semipunctatus.</i>	x. 160.
<i>acutus.</i>	ix. 504.	<i>Sturmii.</i>	ix. 532.
<i>Andrææ.</i>	x. 137.	<i>subglobosus.</i>	ix. 535-543.
<i>aquaticus.</i>	ix. 529.	<i>tricolor.</i>	x. 121.
<i>areolatus.</i>	x. 22c.	<i>tristis.</i>	x. 203.
<i>articulatus.</i>	ix. 535.	<i>ustulatus.</i>	x. 110, 144, 158, 159, 161.
<i>biguttatus.</i>	x. 174.	<i>ustus.</i>	x. 150.
<i>bipunctatus.</i>	ix. 493.	<i>varius.</i>	x. 160, 161.
<i>celer.</i>	ix. 503.	<i>velox.</i>	ix. 497.
<i>chalcus.</i>	ix. 483.	<i>verbasci.</i>	x. 186.
<i>cursor.</i>	x. 125.	CICINDELA	
<i>decorus.</i>	ix. 568.	<i>caraboïdes.</i>	ix. 469.
<i>doris.</i>	ix. 529.	<i>flavipes.</i>	ix. 464.
<i>ephippium.</i>	x. 156.	<i>quadrimaculata.</i>	ix. 543.
<i>flavipes.</i>	ix. 464.	<i>rupestris.</i>	x. 144.
<i>guttula.</i>	x. 180.	<i>striata.</i>	ix. 480.
<i>impressus.</i>	ix. 478.	CILLENUM	
<i>lampros.</i>	ix. 503.	<i>laterale.</i>	x. 214.
		<i>minimum.</i>	x. 206.

	Tome.	Page.		Tome.	Page.
GILLENUS.			<i>picipes.</i>	IX.	470.
<i>lateralis.</i>	X.	214.	<i>pictus.</i>	IX.	532.
DROMIUS.			<i>prasium.</i>	X.	104.
<i>micros.</i>	X.	206.	<i>pumilio.</i>	X.	185.
ELAPHRUS.			<i>pygmæus.</i>	IX.	504.
<i>aquatilis.</i>	IX.	530.	<i>quadriguttatus.</i>	IX.	538.
<i>areolatus.</i>	X.	225.	<i>quadrinaculatus.</i>	IX.	543.
<i>articulatus.</i>	IX.	535.	<i>quadrisignatus.</i>	X.	195.
<i>biguttatus.</i>	X.	174.	<i>ruficollis.</i>	IX.	486.
<i>bipunctatus.</i>	IX.	480, 493.	<i>rufipes.</i>	IX.	552.
<i>bistriatus.</i>	X.	206.	<i>rupestris.</i>	X.	182.
<i>caraboides.</i>	IX.	470.	<i>striatus.</i>	IX, 478, 480, 483.	
<i>decoratus.</i>	IX.	548.	<i>Sturmii.</i>	X.	161.
<i>decorus.</i>	IX.	568.	<i>testaceus.</i>	X.	121.
<i>doris.</i>	IX.	525, 529.	<i>tibialis.</i>	X.	111.
<i>fasciolatus.</i>	X.	110.	<i>tricolor.</i>	X.	119.
<i>flammulatus.</i>	X.	160.	<i>ustulatus.</i>	X. 159, 161, 164.	
<i>flavipes.</i>	IX.	464.	LEIA.		
<i>fumigatus.</i>	X.	166.	<i>bisulcata.</i>	X.	218.
<i>guttula.</i>	X.	180.	LEJA.		
<i>impressus.</i>	IX.	477.	<i>Caucasica.</i>	IX.	514.
<i>laticollis.</i>	X.	154.	<i>mœotica.</i>		
<i>littoralis.</i>	IX.	474.	<i>plumbea.</i>	IX.	507.
<i>lunatus.</i>	X.	149.	LOPIA.		
<i>luridus.</i>	X.	219.	<i>assimilis.</i>	IX.	529.
<i>minimus.</i>	X.	203.	<i>Clarkii.</i>	X.	170.
<i>minutus.</i>	IX.	529.	<i>doris.</i>	X.	168.
<i>modestus.</i>	IX.	556.	<i>hæmorrhoidalis.</i>	X.	168.
<i>nebulosus.</i>	IX.	471.	<i>minima.</i>	IX.	526.
<i>orichalcicus.</i>	IX.	480, 501.	<i>nana.</i>	IX.	526.
<i>pallidipennis.</i>	IX.	488.	<i>nigra.</i>	IX.	520.
<i>pallipes.</i>	IX.	468.	<i>pœcila.</i>	IX.	535.
<i>pallidosus.</i>	IX.	473.			

	Tome.	Page.		Tome.	Page.
pulchella.	IX.	504.	PERIPHUS.		
pulicaria.	X.	201.	aspericollis.	IX.	517.
pusilla.	IX.	522.			
quadriguttata.	IX.	538.	PENYPHUS.		
quadrimaculata.	IX.	543.	affinis.	IX.	560.
Spencii.	X.	168.	agilis.	IX.	568.
			albipes.	IX.	553.
LYMNOEUM.			atrocæruleus.	X.	110.
areolatum.	X.	225.	bisignatus.	X.	152.
depressum.	X.	225.	cæruleus.	X.	110.
nigropiceum.	X.	211.	combustus.	IX.	573.
			concinuus.	X.	139.
NOTAPHUS.			cruciatus.	X.	138.
bifasciatus.	X.	160.	decorus.	IX.	553.
castanopterus.	X.	169.	depressus.	X.	108.
ephippium.	X.	156.	elegans.	X.	126.
fumigatus.	X.	161.	enemerythrus.	X.	111.
nebulosus.	X.	160.	eques.	X.	119.
obliquus.	X.	160.	Felmanni.	X.	107.
stictus.	X.	160.	femoratus.	X.	132.
undulatus.	X.	164.	fulvipes.	IX.	558.
ustulatus.	X.	160.	Leachii.	X.	104.
			littoralis.	X.	144.
OCYDROMUS.			lunatus.	X.	149.
flammulatus.	X.	164.	maritimus.	X.	140.
modestus.	IX.	556.	monticulus.	IX.	566.
			neglectus.	X.	122.
OCYS.			nitidulus.	IX.	559.
curreus.	X.	185.	olivaceus.	X.	104.
melanocephalus.	X.	187.	quadrimaculatus.	IX.	543.
tempestivus.	X.	187.	rufipes.	IX.	560.
			rupicola.	X.	145.
OMALA.			savatilis.	X.	125.
quadriplagiata.	IX.	534.	tetraspilotus.	X.	145.
			tibialis.	X.	111.

	Tome.	Page.		Tome.	Page.
tricolor.	x.	421.	pallipes.	ix.	468.
ustus.	x.	449.	properam.	ix.	504.
viridiæneus.	x.	441.	orichalcium.	ix.	505.
			striatus.	ix.	483.
PHILOCHTHES.			TACHYS.		
celer.	ix.	504.	anomata.	x.	197.
doris.	ix.	529.	binctatus.	x.	180.
pusillus.	ix.	526.	bistriata.	x.	206.
			caspia.	x.	206.
PHILOCHTHUS.			diabrachys.	x.	197.
æneus.	x.	177.	dimediata.	x.	219.
biguttatus.	x.	175.	dimidiata.	x.	219.
fuscipes.	x.	175.	gracilis.	x.	183.
guttula.	x.	174, 180.	hæmorrhoidalis.	x.	193.
hæmorrhous.	x.	180.	immunis.	x.	183.
subfenestratus.	x.	175.	inæqualis.	x.	197.
			maritimus.	x.	206.
TACHIS.			minutissimus.	x.	206.
rufescens.	x.	187.	obtusus.	x.	183.
			pusillus.	x.	183.
TACHYPUS.			quadrisignata.	x.	197.
acutus.	ix.	504.	rufescens.	x.	187.
Andreaæ.	ix.	488.	scutellaris.	x.	209.
bipunctatus.	ix.	493.	vittatus.	x.	180.
celer.	ix.	504.	TRECHUS.		
chalceus.	ix.	504.	areolatus.	x.	223, 225.
chlorophanus.	ix.	484.	latipenne.	x.	190.
flavipes.	ix.	465.	platypterus.	x.	189.
pallidipennis.	ix.	488.	scutellaris.	x.	209.



NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES CARABES D'ESPAGNE ET DU
PORTUGAL, ET REMARQUES SUR QUELQUES ESPÈCES
DU NORD DE L'AFRIQUE.

Par M. A. DEYROLLE.

(Séance du 24 Mars 1852.)

En étudiant plusieurs Carabes du Portugal, recueillis il y a quelques années, par M. Egesippe Duval, et que ce docteur a eu l'obligeance de m'envoyer récemment, je m'aperçus que l'un d'eux était nouveau, et que des exemplaires du *C. Egesippi* différaient assez notablement de celui qui avait servi de type à la description que M. le marquis de la Ferté avait donnée de cette espèce, dans nos Annales, année 1847. Cette étude me fit faire encore des remarques sur d'autres espèces d'Espagne et d'Afrique; je soumetts le résultat de mes observations à mes collègues de la Société entomologique, en les priant de l'accueillir avec indulgence.

Passant en revue les différentes espèces propres à la Péninsule qui ont déjà été publiées, tant dans le *Species des Carabiques* de Dejean, que dans le *Magasin de Zoologie* de M. Guérin et dans nos Annales, j'indique la place que chacune de ces dernières doit occuper dans la série établie par Dejean. Les divisions indiquées par cet

auteur ont cependant, je dois le reconnaître, l'inconvénient d'éloigner quelquefois des espèces ayant entre elles les plus grands rapports; mais quel que soit l'ordre dans lequel on les range, il est impossible qu'il en soit autrement, le nombre de celles connues, déjà si considérable aujourd'hui, s'augmentant encore chaque jour du produit de nouvelles recherches.

Solier, de qui les utiles travaux sur l'entomologie rendent la perte récente doublement regrettable, avait proposé (1) un nouvel arrangement de la famille des Carabien de M. Brullé, et la création de plusieurs coupes nouvelles, aux dépens du genre *Carabus*; mais, comme il en convient lui-même, il ne possédait pas assez de matériaux pour que son travail pût être complet, et ce n'est que comme de simples essais qu'il proposait ces divisions. Toutefois ce mémoire pourra être très utilement consulté par l'entomologiste qui s'occupera d'un remaniement du genre; mais tel n'est pas l'objet de cette note.

Il est fâcheux que M. Gaubil, dans son catalogue des Coléoptères d'Europe et d'Algérie, n'ait pas tenu compte des rapports indiqués par les auteurs des espèces publiées en dehors du *Species de Dejean*, et les ait souvent fort éloignées de leur véritable place.

Je donne quelques dessins au trait, particulièrement des espèces qui n'ont pas encore été figurées.

1. *CARABUS DUFOURII*, Dej. Spec. tom. 5. p. 541.

Habite : L'Espagne méridionale, et aussi les environs de Tanger, selon Dejean.

(1) *Studii Entomologici*, Turin, 1848, tome premier, page 49.

2. *CARABUS GUADARRAMUS*, De la Ferté. Ann. de la Soc. ent. de France, 2^e série, tom. 5, 1847, p. 445. (Pl. v, f. 1.)

C'est par erreur que M. Gaubil a écrit *Guadaramanus*, et placé cette espèce entre *C. macrocephalus* et *C. Lusitanicus*; je soupçonne qu'il aura reçu sous ce nom le *C. helhuo*, qui vient aussi de la Sierra de Guadarrama; l'espèce de M. de la Ferté doit suivre le *C. catenulatus*, comme l'indique sa description. Rapportée d'abord par M. Ghiliani; elle m'a été envoyée ensuite, ainsi qu'à plusieurs de nos collègues, par le savant professeur, directeur du Musée de Madrid, M. M. P. Graells.

3. *CARABUS ERRANS*, Gory. Rev. Zool. 1839, p. 326.
(Pl. v, f. 2.)

Oblongo-ovatus, subdepressus, supra nigro-cyaneus thoracis elytrorumque margine violaceo, elytris antice parum rotundatis, valde crenato striatis, punctisque impressis, vel oblongis triplici serie elevatis. Gory. Long. 21 à 24, larg. 9 à 10 mill.

Les stries des élytres de cette espèce sont beaucoup plus nombreuses que ne semble l'indiquer la description de M. Gory. Cet auteur dit que les trois lignes de points enfoncés sont placées sur les quatrième, huitième et douzième intervalles; tandis que dans tous les exemplaires que j'ai observés, elles se trouvent sur les sixième, quatorzième et vingt-deuxième.

Je possède une variété dont les intervalles des stries sont alternativement plus élevés, c'est sans doute sur un exemplaire semblable que cette description aura été faite, et alors elle serait vraie, en ne tenant pas compte des

petits intervalles oblitérés, peut-être même étaient-ils complètement effacés sur celui de M. Gory.

M. Gaubil place cette espèce entre *C. Herbstii* et *C. catenulatus*, et lui donne à tort la Croatie pour patrie. Elle a été découverte, par mon frère Narcisse Deyrolle, dans le nord de l'Espagne, et doit suivre immédiatement la précédente.

4. CARABUS STEUARTII. (Pl. v, f. 3.)

Oblongo-ovatus, subdepressus, thorace nigro-æneo subquadrato, margine violaceo; elytris antice parum rotundatis, subopacis, margine viridi obscuro, reticulato-striatis, interstitiis rugulosis, punctis impressis triplici serie subnitidis.
Long. 21 à 24, larg. 9 à 11 mill.

Cette nouvelle espèce a beaucoup de rapports avec les deux précédentes, dont elle est cependant facile à distinguer. La tête est plus allongée, rugueuse entre les yeux; elle offre deux fortes impressions longitudinales entre les antennes, séparées par un intervalle relevé et lisse. Les palpes ne présentent rien de remarquable; les antennes sont plus grêles que celles du *C. catenulatus*.

Le corselet est large, un peu échancré antérieurement, ses côtés sont presque parallèles et assez relevés. Les angles postérieurs sont prolongés en arrière et forment une pointe aigüe; il est sensiblement ponctué, surtout postérieurement, où les points deviennent plus gros et confluent, ce qui le fait paraître un peu rugueux; la ligne longitudinale est assez bien indiquée, surtout au milieu, où elle forme quelquefois une fossette. Il est noir, avec les bords latéraux largement violacés.

Les élytres sont d'un noir légèrement bronzé et terne,

plus clair et verdâtre sur les bords latéraux. Elles sont très déprimées, peu arrondies antérieurement, faiblement élargies sur les côtés et à peine sinuées vers l'extrémité. Elles sont couvertes de stries irrégulières, finement crénelées, ayant leurs intervalles formés de très petits tubercules disposés en séries longitudinales, deux de ces séries sur chacune d'elles sont un peu plus élevées; elles ont, en outre, trois lignes de tubercules oblongs, séparés par des points enfoncés, dont le fond est verdâtre et un peu brillant.

Le dessous du corps et les pattes sont noirs, assez brillants.

Cette intéressante espèce a été découverte par M. le docteur Egésippe Duval, sous les mousses et les pierres, dans un petit bois défriché des environs d'Oporto en Portugal, vers les mois de février et mars, exposition nord. Je la dédie à un excellent ami, comme un faible témoignage de mon bien sincère attachement.

5. CARABUS DEYROLLEI, Gory. Rev. Zool. 1839, p. 327.
— Chevrolat, Rev. Zool. 1840, p. 8. (Pl. v, f. 4.)

Niger supra viridis vel cyaneis, vel cupreus, thorace antice posticeque profunde emarginato, transversim rugoso, angulis posticis productis intusque obliquis forma thoracis ut in C. Italico et in C. scabriusculo; elytris paralleliter oblongo-ovatis, duodecim lineis elevatis, subcrenatis, triplici serie dispositis, interstitiis ordinatim minuteque punctatis; seriibus tripartito interjectis linea elevata, sæpe interrupta, punctorum impressum. Chevrolat. Long. 13 à 14, larg. 6 à 6 1/2 mill.

M. Gory compare cette espèce au *C. arvensis*, avec lequel elle n'a de commun que la taille. M. Chevrolat la

place près du *C. Linnei*. Je n'ai pu me décider à l'éloigner des précédentes, avec lesquelles elle a la plus grande analogie par la forme générale, surtout aussi à cause de son corselet à angles postérieurs très prolongés : elle a d'ailleurs tout ce qu'il faut pour entrer dans la troisième division des Carabes de Dejean, et je regrette que la structure des élytres m'oblige d'en éloigner le *C. Ghilianii*, qui en est aussi très voisin pour la forme de son corselet et de ses élytres.

Quoique le bleu soit la couleur dominante de cette espèce, elle offre sous ce rapport beaucoup de variations, les principales sont le vert métallique brillant et le rouge-cuivreux.

La forme du corselet est aussi assez variable; la fig. 4, pl. V, représente le type ordinaire, et la fig. 4 a une des variétés.

Cette espèce habite à peu près les mêmes localités que le *C. errans*, et a été découverte par le même voyageur, auquel elle a été dédiée.

6. CARABUS CASTILLANUS, Dej. Spec. n. 87. 41.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature, je pense qu'elle n'est connue jusqu'à ce jour que par le seul exemplaire découvert par le comte Dejean, dans la province de Salamanque, en Espagne.

7. CARABUS MACROCEPHALUS, Dej. Sp. n. 88. 42.

La connaissance de cette espèce ne repose également que sur un seul exemplaire, découvert par l'auteur du *Species des Carabiques*, dans les Asturies, en Espagne.

8. CARABUS CANTABRICUS, (Rambur) Chevrolat. Rev. Zool.
1840, p. 9. (Pl. vi, f. 1.)

Niger subnitidus, capite magno, postice late, convexo, remote rimoso, mandibulis validis, productis, nitidis, punctulatis, ultimo articulo palporum apice picco; thorace subquadrato, latescente lateribus anticis, margine reflexo et violaceo, antice subanguloso posticeque recte et profunde emarginato, angulis posticis sat longis, intus obliquis, linea dorsali integra, supra subpunctato, punctis rimæformibus, undulatim scabroso; elytris ovatis, convexis, ultra medium modice latioribus, margine violaceis, in singulo coleoptro circiter viginti sex costis (tribus punctorum impressis) Chevrolat. Long. 24 à 31, larg. 9 à 12 mill.

M. Gaubil n'a pas remarqué que l'auteur dit : il doit faire partie de la quatrième division de M. le comte Dejean, et avoisiner le *C. helluo*, et que M. de la Ferté, dans les Annales de la Société entomologique de France, 2^e série, tom. 5, 1847, en décrivant le *C. Egesippii*, fait observer que les Carabes de la quatrième division se subdivisent eux-mêmes en deux groupes; ceux à forme allongée, tels que le *macrocephalus* et le *Cantabricus*, et ceux à forme courte et bombée, etc.

Cette espèce, qui avait été découverte, pour la première fois, par M. le docteur Rambur, en Biscaye, a été retrouvée plus tard par M. Narcisse Deyrolle, dans les montagnes de la Galice.

9. CARABUS EGESIPPII, de la Ferté. Ann. de la Soc. ent.,
2^e série, tom. 5, 1847, p. 450. (Pl. vi, f. 2.)

Oblongo-ovatus, convexus, supra niger, thorace et elytrorum margine violaceo vel virescente, capite crasso; elytris

lineato striatis, lineis imparibus evidentioribus, interstitiis punctulatis, punctis impressis, triplici serie. De la Ferté. Long. 25 à 29, larg. 10 à 12 mill.

Cette espèce est très exactement décrite par l'auteur, auquel je n'avais pu communiquer que la seule femelle que je possédasse alors; maintenant que, grâce à l'obligeance de M. le docteur Egésippe Duval, ma collection s'est enrichie d'un mâle et d'une femelle en meilleur état de conservation, je vais signaler les différences qu'ils présentent :

La couleur, dans les individus frais, est le noir-bleuâtre, avec les bords du corselet et des élytres d'un bleu-violet assez brillant. Le mâle, au moins celui que je possède, est plus petit que la femelle, son corselet est plus rétréci postérieurement, ce qui le fait paraître plus élargi dans son milieu, ses élytres sont moins convexes que celles de la femelle, moins régulièrement ovales, leurs côtés sont moins élargis et plus parallèles. Les lignes élevées dont elles sont couvertes sont plus nombreuses, c'est-à-dire que ce qui semble le fond des stries dans la femelle, s'élève au niveau des intervalles, qui sont eux-mêmes moins élevés; toutes ces lignes sont très interrompues, ce qui fait paraître les élytres un peu réticulées.

M. de la Ferté fait cette remarque, que ce Carabe, plus allongé que ceux du second groupe de la quatrième division, et plus bombé que ceux du premier, établit entre ces deux subdivisions une transition naturelle.

Cette espèce, m'écrivit M. E. Duval, se trouve aux environs d'Oporto (Portugal), en février et mars, sous les pierres, dans les champs qui avoisinent les dunes, particulièrement dans la partie ouest; c'est seulement les jours de grande pluie que je l'ai rencontrée, quoique fort rarement, et jamais lorsque le soleil était à l'horizon.

10. *CARABUS LUSITANICUS*, Fabr. Dej. Spec. tom. 2, p. 89.

C. Schaumii, Gaubil. Cat. des Coléop. d'Europe et d'Algérie, p. 17, sp. 53. *b.*

Habite le Portugal, particulièrement les environs de Lisbonne.

11. *CARABUS ANTIQUUS*, Dej. Spec. tom. 2, p. 91.

C. Lusitanicus, Gaubil. Cat. p. 17, sp. 53.

Je ne sais ce qui a engagé M. Gaubil à rapporter cette espèce au *Lusitanicus*, plutôt que la précédente, connue sous ce nom dans toutes les collections, l'une et l'autre présentant, d'ailleurs, les mêmes différences de coloration avec la description de Fabricius, qui dit *totus niger*, mais pouvant très bien s'y rapporter pour le reste. Je pense, avec Dejean, que c'est plutôt l'espèce du Portugal qu'il faut regarder comme le *Lusitanicus* de cet auteur, il y a au moins identité de provenance, et une sorte de consécration dans l'adoption de cette manière de voir par presque tous les entomologistes qui, depuis, se sont occupés de Carabiques. Le changement proposé par M. Gaubil ne me semble donc nullement justifié.

Dejean a décrit le *C. antiquus* sur un exemplaire qui lui avait été donné par M. Dupont, comme venant d'Espagne. M. Reiche a eu la bonté de me communiquer un insecte de sa collection, qu'il rapporte à cette espèce, recueilli aux environs de Badajoz par M. Ghiliani. M. de la Ferté a omis de la citer parmi celles rapportées par cet habile voyageur, ignorant sans doute qu'un exemplaire était échu en partage à notre savant collègue.

12. CARABUS LATUS, Dej. Sp. II. 92.

Trouvée par Dejean dans l'Estramadure espagnole, cette espèce a été retrouvée depuis, en petit nombre, par M. Ghiliani, dans la Sierra de Guadarrama, et elle commence à se répandre dans nos collections, grâce aux envois du professeur, M. P. Graells, de Madrid. Comme elle est voisine du *C. helluo*, elle est quelquefois confondue avec cette espèce.

13. CARABUS COMPLANATUS, Dej. Spec. II. 93.

C'est avec doute que Dejean a admis cette espèce dont il n'avait trouvé qu'un seul individu mâle, près de Castroxeris, petite ville des environs de Burgos. Ce serait aussi mon avis de ne la considérer que comme variété du *C. helluo*, si les exemplaires reçus de M. Graells, que M. Reiche et moi nous considérons comme le *C. complanatus*, sont identiques avec le type que je ne connais pas. M. de la Ferté, qui le possède, pourra faire cesser nos incertitudes à cet égard.

14. CARABUS BREVIS, Dej. Sp. II. 93. — De la Ferté, An. Soc. ent., 2^e série, tom. 5, 1847; p. 448.

Dejean avait trouvé cette espèce près d'Avila, en Espagne, M. Ghiliani en a rapporté quelques exemplaires de son voyage, et M. Reiche en possède un qui aurait été trouvé à l'Escurial, si l'indication qu'il portait dans la collection de feu le général Feisthamel était exacte.

15. CARABUS HELLUO, Dej. Sp. II. 94.

Cette espèce était à peine connue, jusqu'à l'époque du voyage de M. Ghiliani, depuis elle s'est répandue dans

la plupart des collections par les envois de M. Graëlls, qui l'a prise abondamment dans la Sierra de Guadarrama.

16. *CARABUS CELTIBERICUS*, Dej. Sp. II. 97.

Habite principalement les environs de Lisbonne, où il est très abondant.

17. *CARABUS BOETICUS*. — *C. Barbarus*, Dej. Sp. II. 98.
v. 535. p. 535 (1). (Pl. VI, f. 4.)

Elongato-ovatus, niger, thoracis elytrorumque margine nigro-viridis; thorace subrugoso, quadrato; elytris oblongo-

(1) *CARABUS RUGOSUS*, Fabr. Syst. Eleut. t. 1. p. 176.

Id. Ent. Syst. t. 1. p. 130.

— *Barbarus*, Dej. Sp. II. 98. (Pl. VI, f. 3.)

Elongato-ovatus, niger, thoracis elytrorumque margine subviolaceo; thorace subrugoso, quadrato; elytris antice parum rotundatis, depressis postice convexis, lineis duabus punctisque oblongis triplici serie elevatis, intersitiis rugosis. Long. 28 à 32 mill.; larg. 11 à 13 mil.

Je pense, avec M. Gaubil, que cette espèce est bien le *C. rugosus* de Fabricius, quoique cet auteur ne fasse pas mention de la couleur violette qui borde le corselet et les élytres.

Celle-ci vient du Maroc, et elle est plus répandue dans les collections que le *C. Bæticus*.

CARABUS LUCASII, Gaubil. Cat. des Coléop. d'Europe et d'Algérie, 1849, p. 16, sp. 4.

C. rugosus, Lucas. Insect. d'Algérie, t. 2, p. 36 et 88, pl. 5, f. 6.
(Pl. VI, f. 6.)

Ovatus niger, thoracis elytrorumque margine cupreo violaceo; thorace rotundato; elytris oblongo-ovatis, densè aspe-

ovatis, depressis, lineis duabus punctisque oblongis triplici serie subelevatis, interstitiis rugosis. Long. 26 à 30, larg. 10 à 12 mill.

Cette espèce avait été réunie par Dejean à son *C. Barbarus*; il me semble cependant qu'elle doit en être séparée. Ses élytres ont une forme parfaitement distincte qui la fait aisément reconnaître; elles sont plus régulièrement ovales, avec les angles huméraux plus arrondis; vues de profil surtout, leur convexité présente un arc de cercle presque régulier et très ouvert, tandis qu'elles sont déprimées antérieurement, et très convexes au tiers pos-

ratis tuberculis oblongis triplici serie dispositis, et interse punctis impressis violaceisque separatis. Long. 27; larg. 10 1/2 mill.

Cette espèce est voisine du *C. Faminii* de Dejean, dont elle se distingue par plusieurs caractères assez importants. Elle est un peu plus grande, à en juger par le seul exemplaire mâle que j'ai sous les yeux. Le corselet et les élytres sont bordés de violet assez brillant. La tête et le corselet ne présentent pas de différence sensible dans leur forme; mais les élytres sont relativement plus allongées, et ont les côtés moins arrondis et plus parallèles. Elles ont chacune quatre larges côtes ou bourrelets, couvertes de petites aspérités nombreuses et très serrées; la plus interne est moins saillante, et les aspérités dont elle est recouverte sont moins nombreuses, surtout vers la base; ces quatre côtes sont séparées entre elles par trois rangées de tubercules oblongs bien nettement arrêtés, entre lesquels on aperçoit un petit point enfoncé violet et brillant. Le dessous du corps et les pattes, comme dans le *Faminii*.

J'ai cru utile de donner ici la description de cette espèce d'Afrique, que quelques entomologistes ont considérée comme le *C. rugosus* de Fabricius. Je demande pardon à M. Lucas de ne pas être de son avis, et de me permettre de conserver à celui-ci le nom que lui a déjà donné M. Gabil; c'est une faible marque de mon estime pour les travaux de l'auteur de l'Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie.

Ce curieux insecte fait partie de la collection de M. Reiche, qui me l'a obligeamment communiqué.

térieur, dans le *Barbarus*; les lignes élevées et les rangées de tubercules oblongs dont elles sont recouvertes sont moins saillants, plus irréguliers, et les petits tubercules des intervalles sont moins arrêtés et moins symétriquement disposés que dans le *C. Barbarus*.

La couleur est aussi très différente; les bords du corselet et les élytres, au lieu d'être d'un beau violet, sont à peine plus clairs que la couleur du fond, et verdâtres. J'ajouterai encore que cette espèce est généralement un peu plus petite que celle du Maroc, avec laquelle elle était confondue; et je trouve autant de raison de les séparer, que d'en distinguer le *C. Celtibericus*.

Je ne sache pas que cette espèce ait encore été découverte ailleurs que dans le midi de l'Espagne.

18. CARABUS LINEATUS, Dej. Sp. II. 117.

J'ai vu dans la riche collection de M. Tatum, à Londres, un insecte auquel la description de Dejean convient assez, mais il aurait été recueilli vers l'extrémité la plus orientale des Pyrénées, tandis que ceux qui en sont les types et qui font aujourd'hui partie de l'immense collection de M. le marquis de la Ferté, ont été trouvés dans les Asturies.

19. CARABUS WHITEI.

Elongato-ovatus, thorace cordato aureo nitido; elytris elongato-ovatis, subdepressis, viridibus, margine cupreo, lineis tribus parum elevatis nigris apice conjunctis, intersitiis sublevibus.

Cet insecte, qui faisait partie de la collection de Leach, est maintenant au Musée britannique, où il porte le nom

de *C. lineatus*, je l'en crois cependant distinct. Le corselet est d'un rouge-doré brillant, assez allongé et cordiforme. Les élytres sont fortement dilatées au-delà du milieu, ce qui les fait paraître antérieurement plus rétrécies que dans les autres espèces de la même division ; elles ont le bord extérieur légèrement cuivreux. Les trois côtes noires sont peu saillantes, et l'extérieure est effacée avant la base ; elles se réunissent vers l'extrémité, où l'on remarque sur chacune d'elles quelques points enfoncés, les intervalles entre ces côtes sont presque entièrement lisses. Tout le dessous du corps et la base des antennes sont noirs. Je suppose que l'exemplaire est une femelle, quoiqu'il soit dépourvu de ses tarsi antérieurs.

Je propose pour cette espèce le nom de M. Adam White, conservateur au Musée britannique, qui m'a toujours montré, avec un bienveillant empressement, les richesses entomologiques placées sous son intelligente direction.

J'ai reçu de M. Graëlls, ainsi que plusieurs entomologistes, sous le nom de *C. lineatus*, un insecte de la province de Guipuzcoa, en Espagne, qui n'est autre qu'une variété du *C. splendens*, sur les élytres duquel on remarque trois lignes noirâtres un peu élevées, plus ou moins marquées ; la même variété se retrouve aussi quelquefois aux Pyrénées, et M. Reiche possède dans sa collection tous les passages entre elle et le type de l'espèce, il m'a montré aussi des exemplaires ayant les élytres ponctuées, presque rugueuses dans quelques-uns.

20. *CARABUS LATERALIS*, Chev. Rev. Zool., 1840, p. 10.
(Pl. v, f. 5.)

Infra nigro nitidus, capite aurato ; thorace æreo nitente, nigricante, in dorso antice et marginibus ; reflexo lateribus

posticis, rimoso transversim, foveis duabus basalibus, in parte antica impressissimis et linea dorsali sat approximatis; elytris elongatis, modice convexis viridi obscuris, ad marginem auro splendidum, limbo exteriori reflexo nigro, singulo coleoptro lineis tribus nigris apice conjunctis, interstitiis granulato-punctis. Chevrolat. Long. 24 à 28, larg. 9 à 10 1/2 mill.

Cette espèce est due aux recherches de M. Narcisse Deyrolle, qui l'a prise en Galice, sur la Sierra de Tranquera, en Espagne.

M. Gaubil n'a sans doute pas vu la description de cette espèce, puisqu'il la place entre le *C. Cantabricus* et le *C. violaceus*, et qu'il l'indique, avec doute, comme venant d'Espagne. Elle devra se placer entre le *C. Whittii* et le *C. Solieri*.

21. CARABUS GALLÆCIANUS, Chev. Rev. Zool. 1840, p. 11.

C. Galicianus, Gory. Rev. Zool. 1839, p. 308.
(Pl. v, f. 6.)

Niger opacus, infra carvinctis, thorace subquadrato lateribus anticis latiore supra granulato; linea dorsali integra; elytris elongato-ovatis, planiusculis; singulo coleoptro costis sex, alternis fere obsoletis, interstitiis granulatis; pedibus et geniculis nigris, femoribus rubris; vel rubro fuscis, in medianis seriebus tribus punctorum et in posticis serie unica. Chevrolat. Long. 22 à 26, larg. 8 à 9 mill.

Cette espèce est due aussi aux recherches de M. Narcisse Deyrolle, qui l'a découverte en Galice, pendant les mois de mai et juin 1839. Elle se place près du *C. melancholicus*.

22. *CARABUS GHILIANII*, De la Ferté. Ann. de la Soc. ent. 2^e série, tom. 5, 1847, p. 447. (Pl. vi, f. 5.)

Je place cette espèce, comme M. de la Ferté, dans la douzième division, mais je la rapproche plutôt du *C. gemmatus* que du *C. Linnei*.

M. Gaubil se trompe lorsqu'il fait venir cet insecte du Portugal, c'est bien d'Espagne qu'il a été rapporté par M. Ghiliani, auquel il est dédié.

23. *CARABUS LUCZOTII*, Laporte de Castelnau. Ann. de la Soc. ent. tom. 1^{er}. 1832. p. 393. — Id. Etudes ent. p. 88. — Id. Hist. nat. des Anim. articulés. Ins. tom. 1. pl. 9. f. 9.

Je ne connais pas cette espèce, que M. Laporte de Castelnau a décrit deux fois d'une façon très incomplète, et qui est assez mal figurée dans son Histoire des Animaux articulés; il dit qu'elle rentre dans la quatrième division, cependant, à en juger par la figure, on serait plutôt tenté de la placer près du *C. Faminii*, dont elle a la forme. Elle vient d'Espagne.

24. *CARABUS CORDATUS*, Sturm. Cat. der Käfer Saml. 1843.

Cette espèce, qui n'a pas été décrite, m'est tout à fait inconnue. Elle est indiquée comme d'Espagne, dans le catalogue de Sturm et dans celui de M. Gaubil.

Je ne terminerai pas cette notice sans remercier MM. Fairmaire, Guérin-Méneville, Lucas et Reiche, pour leurs obligeantes communications et les renseignements qu'ils ont bien voulu me donner.

DESCRIPTION**DE DEUX BUPRESTIDES NOUVEAUX.**

Par M. MURRAY.

(Séance du 23 Avril 1851.)

STIGMODÈRE. *Stigmodera*, Solier.*S. sanglante*. *S. cruentata*, Murray.

(Pl. 4, N° I, fig. 1.)

S. Nigro-ænea, *marginè thoracis flava testacea* ; *elytris cruentatis*, *basi flava testacea* , *etiãsi basale portione suturæ et marginis*.

Long. 22 mill.; larg. 8 mill.

Noir-bronzé. La tête noir-bronzé , les yeux d'un marron-brun. La tête et le corselet finement ponctués, le corselet noir-bronzé, avec les bords en dessus et en dessous jaunâtres. Les élytres sont d'un sanguin sombre, devenant à l'extrémité d'un sanguin-rouge. La base et les deux tiers des bords des élytres, ainsi que leur suture, jaunâtres. Les élytres fortement striées, et présentant dix ou douze stries irrégulièrement ponctuées. Les intervalles lisses, finement et rarement pointillés. L'écusson noir-bronzé.

Le dessous du corps et les jambes, d'un noir-bronzé, excepté une petite tache oblongue jaunâtre, transversalement placée au bord du postpectus.

Cette espèce m'a été envoyée d'Adélaïde, en Australie.

TEMOGNATHE. *Temognatha*, Solier.

T. à trois bandes. *T. trifasciata*, Murray.

(Pl. 4, N° 1, fig. 2.)

T. Capite et thorace nigro-æneis; elytris punctato striatis, flavis, apice sanguinea, tribus fasciis nigris, irregularibus, transversis. Infra flava.

Long. 3 cent. 7 mill.; larg. 12 à 14 mill.

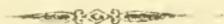
La tête, le corselet, et l'écusson, d'un noir-bronzé. Les antennes et les yeux, noirs. Le corselet, arrondi, de la même largeur que les élytres, fortement ponctué, les points se rassemblant de manière à lui donner une apparence rugueuse. La tête ponctuée, mais plus finement que le corselet; un peu lisse, et avec un léger sillon entre les yeux, trois taches d'un jaune de rouille, à peine visible sur le bord du corselet, l'une à l'angle antérieur, les deux autres à distance égale vers la marge. Les élytres d'un jaune-fauve, terminées à l'extrémité par un rouge-sanguin; et traversées par trois bandes irrégulières, noires, placées, la première un peu avant le milieu, et à distance presque égale les unes des autres: la première n'atteint pas les bords des élytres, et est presque jointe à la seconde par une petite tache noire en arrière de sa terminaison; la seconde atteint vers le bord des élytres et s'y élargit: la dernière ne joint pas les bords des élytres; elle est presque en forme de demi-lune, le côté convexe se tournant vers l'extrémité des élytres: le côté concave est intercepté par deux projections près du bord, et une au centre. Les élytres fortement striées et ponctuées: les stries se joignant par paires à la base des élytres, et formant sur chaque élytre huit ou dix rangées irrégulières, presque effacées un peu avant l'extrémité; entre la cin-

quième et sixième rangées. il y a des points interrompus. Le fond des points est d'une couleur brun-noirâtre : les intervalles des stries sont convexes et luisants.

Le dessous du corps est pubescent, d'une couleur jaune d'ocre, excepté le milieu de la partie antérieure du corps, qui est cuivreuse, ainsi que le presternum, le mesosternum, et une partie et les bords de l'épisternum et méta-thorax. La terminaison des cuisses postérieures est également cuivreuse. L'abdomen est finement ponctué.

Les jambes et les pattes sont cuivreuses, ou noir-bronzé, pubescentes; les deux dernière sont une tache jaune oblongue, placée sur le côté antérieur de chaque cuisse. L'articulation à la base des cuisses est d'une couleur jaune.

Cette belle espèce vient des côtes de King-Georges-Sound, en Australie, et m'a été communiquée par M. le docteur Fleming, professeur des sciences naturelles au collège de l'Eglise libre, à Edimbourg.



EXAMEN
DE LA MONOGRAPHIE DES ANTHICUS
ET GENRES VOISINS.

PAR M. DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE.

(Paris. 1848).

PAR M. L. REICHE.

(Séance du 12 Novembre 1851.)

S'il est des ouvrages éminemment utiles, absolument indispensables à tout travail synthétique en entomologie, ce sont, à coup sûr, les monographies, quand elles sont faites avec des matériaux suffisants et l'esprit de critique et d'observation qui distinguent l'auteur de ce travail sur les Anthicites.

En effet, M. de la Ferté a pu avoir en communication les espèces appartenant à la plupart des grandes collections publiques ou privées de l'Europe, et il est ainsi parvenu à nous donner les descriptions de deux cent quatre-vingt-quinze espèces appartenant à ce groupe, et de quatorze espèces d'un groupe aberrant. Ce nombre imprévu d'espèces, dans une sous-famille qu'on était loin de croire aussi riche, a nécessité l'emploi de divisions principales ou de genres, qui, pour les Anthicites, se sont élevés au nombre de huit, et à celui de cinq pour les espèces aberrantes.

Les espèces se sont réparties entre ces genres, ainsi qu'il suit :

Anthicites. Genre <i>Notoxus</i> .	32 espèces.
<i>Mecynotarsus</i> .	5
<i>Amblyderus</i> .	2
<i>Anthelephilus</i> .	4
<i>Formicomus</i> .	29
<i>Tomoderus</i> .	10
<i>Anthicus</i> .	208
<i>Oclthenomus</i> .	5
Pseudo-Anthicites. <i>Eurygenius</i> .	1
<i>Stereopalpus</i> .	1
<i>Steropes</i> .	1
<i>Macrarthrius</i> .	10
<i>Agnathus</i> .	1

Chaque genre, quand le besoin s'en est fait sentir, a été fractionné en divisions caractérisées, propres à en faciliter l'étude.

Les descriptions, faites sur un plan uniforme, sont claires et suffisantes, et nous citerons particulièrement celles des variétés très nombreuses et très extraordinaires de coloration de la plupart des espèces. A ce sujet, nous ferons remarquer que l'auteur a tranché, pour le besoin de sa cause, cette grande question des variétés de coloration ; il a considéré comme typique la variété moyenne, c'est-à-dire celle qui est l'intermédiaire entre les plus pâles et les plus foncées. Cette opinion, qui n'est présentée, du reste, que comme un système employé à jeter plus de lumière sur les descriptions, nous paraît mériter d'être prise en considération très sérieuse, et nous croyons que tous les zoologistes finiront par s'y rallier.

Les différences sexuelles ont été signalées avec soin, quand elles se sont présentées ; toutes les localités où se rencontre l'espèce ont été scrupuleusement mentionnées,

et l'auteur a eu soin de faire connaître dans quelles collections peuvent se retrouver les types qui ont servi à son travail.

La synonymie a été traitée en conscience (1), et avec l'impartialité la plus scrupuleuse, en donnant la date de chaque ouvrage cité, et toutes les fois que l'auteur a adopté un nom des catalogues de Dejean ou de Sturm, il a cité ces auteurs en note, quoiqu'ils n'aient accompagné ces noms d'aucune description.

Nous savons gré à M. de la Ferté de n'avoir pas suivi l'exemple de certains auteurs peu scrupuleux, qui, lorsqu'ils ne passent pas intentionnellement sous silence des noms de ces catalogues, adoptés dans toutes les collections, se les approprient, en les faisant suivre d'un *Mihi* prétentieux.

Dans des préliminaires suffisamment étendus, l'auteur donne les caractères du groupe et des genres aberrants, dont il fait l'histoire critique, et qu'il réunit en un tableau synoptique dont les divisions sont fondées sur des caractères facilement appréciables, ce qui n'est malheureusement que trop rare. Les mœurs et la distribution géographique viennent ensuite, et l'auteur termine par l'explication des termes qu'il a employés dans ses descriptions pour la désignation de certaines parties extérieures des insectes.

(1) L'auteur, page 76 de l'ouvrage, dit n'avoir pu trouver dans deux exemplaires de la *Fauna Germanica* de Panzer, la description et la figure du *Notoxus pedestris*, Rossi; *thoracicus*, Panzer. Dans l'exemplaire que nous possédons, cet insecte est décrit et figuré, Fascic. 23, N° 6, et le *Not. minutus* (*Scydmaenus*), dont parle M. de la Ferté, y est au N° 5 du même fascicule.

Les descriptions sont suivies :

1° D'une table analytique très bien faite et très utile pour la facile détermination de l'espèce ;

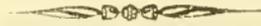
2° D'une synonymie des espèces des catalogues de Dejean et de Sturm ;

3° D'une explication des seize planches qui accompagnent le texte.

Les planches sont bien soignées, très exactes, et dignes, en tout point, des entomologistes distingués (1) qui y ont donné leurs soins.

En résumé, nous croyons que le livre de M. de la Ferté a fait faire un pas de plus à la science, et que sa place est marquée dans toutes les bibliothèques zoologiques.

(1) MM. Aubé et Guérin-Méneville.



REMARQUES

SUR LES MÉTAMORPHOSES OBSERVÉES CHEZ LES ÉLATÉRIDES.

ET DESCRIPTION ET FIGURE

DE LA LARVE DE L'*Agrypnus atomarius*, FABR.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 25 Février 1852.)

§. En explorant, pendant les mois de mai et de juin 1850, les environs de Boghar, je trouvai souvent, en soulevant les écorces des *Pinus maritima*, conifère qui est très abondamment répandu sur ce haut plateau, des *Agrypnus atomarius* à l'état parfait. Depuis longtemps, j'étais à la recherche de la larve de cet Elatéride que j'avais déjà rencontré lors de mon premier voyage en Algérie, pendant les années 1840, 1841 et 1842, dans les bois de chêne-liège du cercle de la Calle, ainsi que parmi ceux qui se trouvent situés entre Stora et Philippeville, mais jusqu'à présent cette larve avait échappé à toutes mes recherches. Pendant que je prenais, dans les premiers jours de juin, des *Chalcophora mariana*, Buprestien dont les larves se nourrissent de ces arbres résineux, et dont les insectes parfaits se plaisent à en manger les jeunes pousses, je rencontrai un vieux Pin qui était mort et dont toute la partie antérieure avait été détruite par le feu; il ne restait plus que le tronc, dont l'écorce séparée de l'au-

bier présentait de longues fissures longitudinales. Je soulevai ces écorces, et sur l'aubier, j'aperçus des *Agrypnus atomarius* en assez grand nombre; je découvris aussi des dépouilles de nymphes, et, vers la base du tronc, qui présentait un peu d'humidité, j'aperçus deux larves qui, par leur taille très développée, indiquaient qu'elles étaient sur le point de se métamorphoser.

En consultant les auteurs qui ont étudié les larves des Elatérides, j'ai remarqué qu'on en avait déjà signalé un assez grand nombre, mais que celle de l'*Agrypnus atomarius*, quoique abondamment répandu en Europe, avait échappé à leurs investigations. Avant de décrire la larve de l'*Agrypnus atomarius*, je crois qu'il n'est pas inutile de signaler chronologiquement celles qui sont déjà connues dans le groupe des Elatérides. Lorsqu'on examine les larves de ces Coléoptères, on voit qu'elles ont l'aspect de celles des *Tenebrio*, connues vulgairement sous le nom de Vers de la farine, et que par leur forme elles ressemblent à un morceau de fil de fer, et que leur enveloppe, dure et coriace, a l'apparence du parchemin. Suivant MM. Spence et Kirby, ces larves, au moins celle de l'*Agriotes (Elater) lineatus*, Linné (*Elater segetis*, Gyllenhal), ou le Ver fil de fer des auteurs, doivent être considérées comme appartenant au type Chilognathiforme, et représentant le mieux, pour la forme, l'Iule dans son développement complet. Mais ce qui empêchera de confondre ces larves avec celles des *Tenebrio*, c'est la forme aplatie de leur tête, le lobe de la mâchoire muni de deux palpes, et la forme particulière du corps de la mâchoire et du menton; en effet, l'existence d'un lobe externe à deux palpes dans la mâchoire, n'est commune qu'aux larves des *Elater* et des *Carabus*.

Suivant les auteurs qui ont étudié les larves des Elaté-

rides, leur nourriture est exclusivement végétale, elles vivent dans le bois pourri, d'autres rongent les racines des plantes.

Parmi les larves des Elatérides actuellement connues avec certitude, je citerai celle de l'*Athous (Elater) undulatus*, Payk. (1); *trifasciatus*, Gyllenh. (2); *undatus*, Goeze (3), qui a été décrite et figurée par Degéer, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Insectes, tom. 4, p. 155, pl. 5, fig. 23 à 25 (1774); suivant Degéer, cette larve a été trouvée sous les pierres, dans la terre et le bois pourri.

Le même auteur, Op. cit. tom. 5, p. 347, pl. 12, fig. 4 à 5 (1775), a fait connaître aussi celle de l'*Agriotes (Elater) lineatus*, Linné (4); *Elater segetis*, Gyllenh. (5); *Elater striatus*, Fabr. (6); mais il n'en a pas connu les métamorphoses. Bjerkander, dans les Mémoires de Stockholm, p. 254 (1779), a décrit et représenté, pl. 10, fig. 1, la larve, fig. 2, la nymphe, fig. 3, et l'insecte parfait de cette espèce; il a fait connaître aussi les ravages que causent ces larves, qui se nourrissent des racines de blé, d'avoine, d'orge, etc.; suivant cet observateur, ces ravages sont si considérables, qu'il faut resemer la terre, et de plus, il ajoute que cette larve passe cinq ans avant d'arriver à l'état d'insecte parfait. On peut facilement se faire une idée des dégâts que ces larves occasionnent. Elles attaquent aussi d'autres plantes, particulièrement

(1) Faun. Suec. tom. 3, p. 8, N° 10 (1800).

(2) Ins. Suec. tom. 1, p. 582, N° 9 (1808).

(3) Europ. Faun. oder Naturgesch. tom. 9, p. 674, N° 10 (1803).

(4) Syst. nat. tom. 1, pars 2^a, p. 653, N° 15 (1767).

(5) Insect. Suec. tom. 1, p. 428, N° 58 (1808).

(6) Syst. Eleuth. tom. 2, p. 241, N° 103 (1801).

les Navets, dont elles dévorent la partie centrale, les Pommes de terre, les Carottes; elles rongent aussi les racines des Choux, des Iris et des *Lobelia*, etc., etc. M. Westwood, in Introduction to the modern classification of insects, tom. 1, p. 238 (1839), en a trouvé une dans le tronc d'une Laitue, dont elle avait complètement dévoré l'intérieur. Cette larve marche assez rapidement, et ses mouvements de locomotion s'exécutent par une sorte de glissement, la partie postérieure étant recourbée sur un côté, de manière à représenter la lettre S. Cette larve paraît très friande de la Laitue, car M. Hogg (Gard-Magaz. tom. 4, p. 317) mentionne le grand avantage qu'on peut tirer des tranches de Laitue pour les attirer et les détruire. M. Joseph Banks recommande le même moyen, en substituant des tranches de Pomme de terre à la place de la Laitue. On sait que les Taupes détruisent des masses très considérables de ces Vers. Les Faisans contribuent aussi beaucoup à leur destruction, car plusieurs de ces animaux ayant été tués, on a trouvé leur jabot rempli de larves d'*Agriotes (Elater) lineatus*, Linné. M. E. Blanchard, dans les Annales de l'agriculture française, 4^e série, tom. 1, p. 218 (1847), décrit et figure aussi la larve de l'*Agriotes (Elater) lineatus*, Linné; *Elater segetis*, Gyllenhal; de plus, ce naturaliste indique les ravages qu'elle avait causés en Italie, en Angleterre, en Suède, etc.; mais il ne fait pas connaître les moyens à employer pour détruire cette larve nuisible aux céréales, seulement il suppose que si l'on connaissait d'une manière précise le moment de la ponte et la partie du végétal dans lequel ces œufs sont déposés, peut-être parviendrait-on, sinon à détruire cet insecte, du moins à atténuer beaucoup les ravages que sa larve cause à nos céréales.

Marshall, dans les Trans. Linn. Societ. of London,

tom. 9, p. 160, pl. 8, fig. 4 (1788), décrit et figure a larve du *Cratonychus (Elater) obscurus*, mais le premier segment du corps est représenté d'une manière inexacte, sans pattes, et une paire de ces membres est donnée au quatrième segment. Le segment terminal est mal représenté, car on lui a donné gratuitement deux lobes latéraux apicaux. M. Westwood, in Introduction to the modern classific. of insects, tom. 1, p. 233, 24, 14 (1839), l'a représentée d'une manière beaucoup plus exacte.

M. Lequien, dans le Magasin de Zoologie, pl. 41 (1832), et ensuite M. Brullé, Hist. nat. des Ins. tom. 4, Coléopt. 1, p. 268, pl. 9, fig. 2 b (1834), ont représenté la larve de l'*Agrypnus (Elater) fuscipes*, Fabr., mais ils l'ont considérée comme étant celle de l'*Anthia sex-guttata*. M. Bouché, dans son Naturgeschichte (1834), a décrit et figuré la larve de l'*Elater fulvipennis*, Hoffm. p. 283, pl. 7, fig. 22, qui ressemblerait à celle de *Cratonychus (Elater) obscurus*, Marsh. La larve de l'*Ampedus (Elater) sanguineus* (1), d'après M. Bouché, aurait aussi de l'analogie avec celle de l'*Elater fulvipennis*. Ce même auteur a décrit aussi les larves de l'*E. fulvipes*, Gyllenh. (2), p. 185; *obscurus*, Fabr. (3); de l'*E. niger*, Linné, p. 186; *aterrimus*, Fabr. (4), et de l'*E. lineatus*, Linné (5), p. 186; *segetis*, Gyllenh. La première diffère des larves de l'*E. ferrugineus* par son segment terminal presque carré, à angles postérieurs arrondis, et terminée par une

(1) M. D. le, Magaz. Hist. nat. N° 19, parle de la larve et de la nymphe de l'*Elater sanguineus*, comme ayant été prises dans des bûches de chênes pourris.

(2) Ins. Suec. tom. 1, p. 407 (1808).

(3) Syst. Eleuth. tom. 2, p. 233, N° 63 (1801).

(4) Syst. Eleuth. tom. 2, p. 227, N° 34 (1801).

(5) Faun. Suec. N° 743 (1746).

saillie plus grande et mucronée. La deuxième a le segment terminal arrondi, les côtés entiers, avec une échancrure terminale circulaire sur les bords latéraux; de chaque côté, il existe une série de quatre petits tubercules. La description de la troisième ne s'accorde pas avec celle donnée par Marsham, de la larve de l'*E. obscurus*, le segment terminal étant aplati, les bords latéraux inégaux et présentant une petite échancrure circulaire apicale.

M. Westwood, in *Introd. to the modern classificat. of insects*, tom. 1, p. 233, fig. 24, 21 (1839), décrit et figure la larve de l'*Agrypnus (Elater) murinus*, Linné; cette larve, qui a été représentée aussi par M. E. Blanchard, dans le *Règne anim. de Cuv. Ins. pl. 15, fig. 7, 7 a* (1845), se plairait, suivant M. Westwood, dans les mousses. M. Blisson, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 2^e série, tom. 4, p. 65 (1846), a décrit, p. 65, et représenté la larve, pl. 2, fig. 1 a, et la nymphe, fig. 1 b, du *Steatoderus ferrugineus*, Latr., et p. 67, la larve, fig. 2 a, et la nymphe, fig. 2 b, de l'*Agrypnus varius*, Fabr. Les larves du *Steatoderus ferrugineus*, Fabr., sont communes; on les trouve dans le bois pourri, réduit à l'état de terreau, de divers arbres; elles atteignent leur entier développement fin de mai, et elles se transforment en juin. L'insecte parfait apparaît ordinairement dans les quinze premiers jours de juillet. Les nymphes sont délicates et périssent facilement. A côté des larves qui sont parvenues à toute leur grosseur, on en trouve d'autres plus petites qui ont à peine un millimètre d'épaisseur, et qui doivent cependant avoir près d'un an; et entre ces larves, il s'en rencontre souvent plusieurs autres offrant presque tous les degrés intermédiaires de développement. De telles différences indiquent, suivant

M. Blisson, que les *Steatoderus ferrugineus*, Fabr., doivent vivre de trois à cinq ans sous la forme de larve.

Quant aux larves de l'*Agrypnus varius*, Fabr., elles ont été rencontrées dans l'intérieur d'un gros tronc de chêne complètement échauffé, dont le bois était entièrement rongé et en grande partie pourri et réduit en poussière.

Telles sont les larves et les nymphes d'Elatérides qui ont été jusqu'à présent décrites et représentées.

Goedart a aussi figuré la larve et l'insecte parfait d'un genre de cette famille, dans son tableau, p. 108, mais il serait difficile de dire à quel groupe des *Elatérides* il faut rapporter ces diverses figures.

D'après MM. de Humboldt et Bonpland, la larve du *Pyrophorus (Elater) noctilucus*, Fabr., serait très nuisible à la Canne à sucre, en ce qu'elle détruit les racines de cette plante; mais je ne sache pas jusqu'à présent que cette larve ait été décrite et représentée, et même il n'est pas du tout certain que les dégâts dont il s'agit doivent être attribués à cette larve; ils sont probablement occasionnés par celle de la *Calandra saccharivora*.

Suivant M. Erichson, il aurait été trouvé aux environs de Berlin, dans un vieux tronc de Tilleul une larve d'*Elater*; M. Erichson décrit cette larve, Archiv. für Naturgesch., p. 87 (1841), mais il ne dit pas à quelle espèce elle doit être rapportée. Le même auteur parle encore d'une larve de *Pyrophorus*, Op. cit. p. 87 (1841), qui a été envoyée de Cuba par M. E. Otto, et qui, suivant M. Erichson, serait celle du *Pyrophorus noctilucus*, Fabr., ou celle du *P. causticus*, Klug.

Enfin, M. Blisson, dans les Annales de la Société entomologique de France, 2^e série, tom. 4, p. 68 (1846), dit qu'il connaît les larves des *Ludius*, mais je ne pense

pas que les larves et les nymphes de cette coupe générique aient été jusqu'à présent décrites et figurées.

De la larve de l'*Agrypnus atomarius*, Fabr.

§§. Elle est longue de 28 à 29 millimètres, et sa plus grande largeur égale environ 5 millimètres 1/2 à 6 millimètres. La tête, de consistance cornée, en forme de coin, est d'un brun-marron foncé brillant; elle est très sensiblement aplatie en dessus, surtout vers sa partie antérieure, et dans la partie médiane de cette dépression, on aperçoit une petite saillie plus longue que large; elle est fortement ponctuée, et les points qui forment cette ponctuation sont profondément marqués et peu serrés; à sa partie antérieure, qui est concave, elle est armée de trois petites dents tuberculiformes, dont la médiane est la plus prononcée; sur ses parties latérales, elle est arrondie, ponctuée, et présente quelques poils roussâtres très allongés, placés çà et là. J'ai examiné attentivement si, sur les parties latérales, antérieurement, il existe des ocelles, et, après des recherches faites à l'aide de forts grossissements, je n'ai aperçu aucune saillie, aucun tubercule qui pût faire supposer l'existence de ces organes. D'après cet examen, je suis porté à croire que cette larve est privée d'ocelles, et par conséquent aveugle; en dessous, elle est noire et offre de chaque côté un semi-sillon-longitudinal assez profondément marqué. Les mandibules allongées, en forme de croissant, sont recourbées l'une sur l'autre à l'état de repos; elles sont très aiguës à leur extrémité, et présentent à leur base un sillon assez profond; à leur côté externe, elles sont arrondies, tandis qu'à leur côté interne, elles offrent un bord saillant qui paraît assez tranchant. Les antennes, très courtes, situées un peu en dessous des

mandibules, sur une partie assez saillante de la tête, sont composées de trois articles ; le premier est très court, épais, d'un brun foncé, avec sa partie antérieure entourée de testacé ; le second est beaucoup plus allongé, cylindrique, de même couleur que le précédent ; quant au troisième, qui est d'un brun-testacé, il est court et ressemble à une forte soie. A l'état de vie, ces organes sont très peu mobiles, et j'ai remarqué que le troisième ou le dernier était rétractile, c'est-à-dire s'emboîtait presque dans l'article précédent, ou le second. Les mâchoires, plus longues que larges, sont d'un brun foncé, et présentent chacune une paire de palpes ; les premiers, ou ceux situés du côté externe, sont allongés, et composés de quatre articles ; le premier est très court, d'un brun foncé, et placé sur une partie membraneuse, ce qui permet à ces organes d'être très mobiles ; le second article est très allongé, de même couleur que le précédent ; le troisième est très court, d'un brun-roussâtre clair ; quant au quatrième, qui est encore plus court que le précédent, il se présente sous la forme d'un petit tubercule rétractile, c'est-à-dire que, pendant la vie, ce quatrième article rentre dans le troisième, lequel ensuite pénètre aussi dans le deuxième article. Les palpes internes sont beaucoup plus courts que les externes, et situés à la base, ou au côté interne de ces derniers organes ; ils sont composés de trois articles, dont le premier, assez allongé, plus large à sa partie antérieure qu'à sa base, est d'un roux clair ; le suivant ou le second est de même couleur et de même longueur que le précédent, mais il est cylindrique ; quant au troisième, il est très court, rétractile et armé d'une soie raide. Lorsqu'on détache la pièce qui supporte les organes de la manducation et la lèvre inférieure, on remarque qu'à leur partie interne les mâchoires offrent

de chaque côté une pièce de consistance cartilagineuse, assez allongée, dont les bords sont couverts de poils jaunâtres, très serrés, et ayant un aspect tomenteux. La lèvre inférieure, plus large que longue, d'un brun foncé, est placée sur une pièce membraneuse d'un jaune-testacé; elle supporte deux palpes également d'un brun foncé, composés chacun de deux articles, dont le premier est très allongé, cylindrique; le second, au contraire, est très court, rétractile, et d'un brun-testacé: des poils d'un brun foncé, assez allongés, très clairement semés, se font remarquer sur les diverses pièces que je viens de faire connaître, et sont situés particulièrement à la partie antérieure des divers articles qui représentent les palpes des mâchoires et de la lèvre inférieure. Je ferai aussi observer que la pièce qui supporte les organes de la manducation est très allongée, arrondie à sa base, parcourue par trois sillons longitudinaux qui partagent cette pièce en trois parties, dont la médiane supporte la lèvre inférieure, et les latérales, les mâchoires; elle est d'un brun-marron brillant, lisse, et présente de chaque côté de sa partie antérieure une touffe soyeuse composée de poils allongés, peu serrés, d'un brun-roussâtre clair. Lorsque cette larve est vivante, j'ai remarqué que les organes de la manducation sont sans cesse en mouvement, et j'ai observé aussi que la pièce que je viens de signaler était aussi très mobile, et concourait beaucoup à mettre en mouvement les organes de la manducation, surtout lorsque ceux-ci sont en train d'opérer l'acte de la mastication. Je n'ai point parlé jusqu'à présent de la lèvre supérieure, et, à ce sujet, je ferai observer que je n'ai aperçu au-dessus des mandibules aucune pièce qui pût me faire supposer l'existence de cet organe, à moins de considérer le bord dentelé de la partie antérieure de la tête comme devant concourir à

former cette pièce dans les modifications que subit cette larve lorsqu'elle passe de ce premier état à celui d'insecte parfait. Le prothorax, plus large que long, est d'un brun-marron clair, avec les bords antérieur et postérieur finement bordés de testacé; il présente une ponctuation fine, peu marquée, disséminée, et dans son milieu, il est parcouru longitudinalement par un sillon assez profond, duquel partent de chaque côté quelques rides transversales généralement peu accusées; en dessous, il est testacé, taché de chaque côté de brun-marron clair, et dans son milieu, il offre une tache triangulaire de cette couleur, qui semble former une pièce particulière, si on en juge par les sillons qui de chaque côté limitent cette pièce trianguliforme. Le mésothorax est très court, d'un testacé brillant, avec les bords antérieur et postérieur teintés de brun-marron; il est lisse, et présente dans son milieu un sillon longitudinal peu marqué. Le métathorax, un peu plus allongé que le mésothorax, est entièrement d'un brun-testacé brillant, avec une légère teinte d'un brun-marron située sur les parties latérales; de même que dans le mésothorax, le métathorax offre aussi un sillon longitudinal médian. Entre le mésothorax et le métathorax, sur les parties latérales en dessous, entre la première et la seconde paire de pattes, on aperçoit une petite ouverture trianguliforme, d'un brun-roussâtre clair, de consistance cornée, et qui est la première paire de stigmates. Les pattes sont courtes, robustes, entièrement testacées, avec les divers articles qui les composent armés en dessous de deux rangées de spinules d'un brun foncé; quant à la griffe ou l'ongle qui termine le dernier article, elle est allongée, peu recourbée, et d'un brun foncé: des poils testacés, clairement semés, allongés, hérissent çà et là les organes de la locomotion. L'abdomen est allongé,

cylindrique, entièrement d'un jaune-testacé brillant, et composé de segments rétrécis à leurs articulations; ils présentent tous un sillon médian, et sur leurs parties latérales, qui sont légèrement gibbeuses, on aperçoit les stigmates, qui sont très petits, roussâtres, et placés dans une légère concavité: des poils roussâtres, assez allongés, très clairement semés, hérissent ces segments, surtout leurs parties latérales, et particulièrement le voisinage des stigmates. Le dessous ressemble entièrement au dessus, mais les segments, au lieu de présenter dans leur partie médiane un sillon longitudinal, celui-ci est remplacé par deux petites impressions; il est aussi à remarquer que vers la partie latérale, ces segments offrent un sillon longitudinal sinueux, et au dessus de ce sillon, une impression plus ou moins profonde en forme de croissant. Quant au dernier segment, il est fort remarquable; il est allongé, très étroit, terminé par une espèce de plaque cornée, très relevée, en forme de fer à cheval, avec sa partie postérieure profondément échancrée; en dessus, cette plaque présente deux sillons longitudinaux; elle est plane, avec toute sa surface couverte de petits tubercules; sur les parties latérales, qui sont hérissées de longs poils roussâtres, elle est armée de chaque côté de sept épines qui augmentent de grosseur et de longueur au fur et à mesure que ces épines atteignent la partie postérieure: ces épines sont généralement très robustes, d'un brun-noirâtre, fortement recourbées, avec l'espace qui existe au-dessous de ces épines couvert de tubercules roussâtres. La partie anale est fort remarquable, elle se présente sous la forme d'un tube assez prolongé, qui fait plus ou moins saillie, et qui semble représenter une espèce de pied; de chaque côté, ce pied anal est armé d'une épine robuste, d'un brun-noir et fortement recourbée: quelques poils roussâtres, courts, peu serrés, hérissent ce tube anal.

La forme si remarquable du dernier segment abdominal et les deux crochets qui arment l'extrémité du tube anal, démontrent quel doit être l'usage de cette conformation singulière. Cette larve se tient dans le bois mort, presque réduit en poussière, et se plaît dans les sillons profonds qui ont été creusés entre l'écorce et l'aubier par des larves d'insectes, probablement par celles du *Chalco-phora mariana*, qui est très abondamment répandue dans cette localité; elle est très agile et parcourt sans cesse ces sillons, qu'elle remonte très rapidement, et cela à l'aide des épines dont la plaque prolongée du dernier segment est munie, et des crochets dont le tube anal est armé.

Durant le séjour que je fis à Boghar, pendant les mois de mai et de juin 1850, j'explorai toute la partie sud-est de ce haut plateau, qui est couvert de Pins maritimes. Un très grand nombre de ces Conifères ont subi l'action du feu, et en visitant les troncs à moitié consumés et vermoulus que l'on rencontre çà et là dans ces bois, je trouvai sous les écorces de ces débris de Pins, des *Agrypnus atomarius* en assez grande quantité; je fus assez heureux pour rencontrer deux larves adultes de cette espèce, et c'est en m'en emparant que j'examinai leurs manœuvres, et qu'il me fut possible de voir combien est grande la rapidité avec laquelle ces larves parcourent de haut en bas ces longues galeries, et comment aussi elles se tiennent entre l'espace, souvent assez grand, qui existe entre l'écorce et l'aubier. Lorsqu'une larve d'*Agrypnus atomarius* est placée au pied d'un tronc de Pin et qu'elle veut ensuite atteindre la partie antérieure, elle commence par s'accrocher aux parois, soit de l'aubier, soit de l'écorce, avec ses organes de la locomotion et ses mandibules, avec lesquels elle se tient solidement fixée; puis elle courbe son corps en arc de cercle et cherche un point d'appui,

soit avec la plaque épineuse dont le dernier segment abdominal est muni, soit avec les deux crochets dont le tube anal est armé; ce point d'appui étant trouvé, elle abandonne le lieu où elle avait fixé préalablement ses pattes et ses mandibules, et place ensuite ces mêmes organes plus antérieurement, puis ramène sa partie postérieure et finit par franchir en très peu de temps un espace assez considérable, en répétant la manœuvre que je viens de signaler. J'ai cherché à voir aussi si je ne rencontrerais pas des nymphes de cet Elatéride, et après avoir dépouillé de leurs écorces un assez grand nombre de troncs de Pins maritimes, je ne trouvai malheureusement dans les sillons dont ces troncs sont labourés, que des dépouilles de nymphes excessivement incomplètes; il m'est donc impossible de dire exactement quelle est la forme de ces nymphes; cependant, à en juger par les débris que j'ai pu me procurer, je suis porté à croire qu'elles doivent différer peu de l'insecte parfait, et que leur couleur doit rappeler le jaune-testacé.

Quant aux insectes parfaits, que j'ai pris en très grande quantité, ils se tiennent réunis au nombre de douze à quinze individus, assez pressés les uns contre les autres et fixés sur l'aubier au moyen de leurs organes de la locomotion; lorsqu'on cherche à en prendre un, il se laisse choir, et ce mouvement ne tarde pas à être exécuté par tous les autres.

Explication de la planche 4, N° II.

1. Larve de l'*Agrypnus atomarius*, Fabr., de grandeur naturelle; 1 *a*, la tête, vue en dessous; 1 *b*, pièce supportant les organes buccaux, vue en dessous; 1 *c*, segment abdominal, vu en dessus; 1 *d*, avant-dernier segment et segment anal, vus de profil.

LEPIDOPTÈRES**DE LA CALIFORNIE.**

Par M. le Dr J.-A. BOISDUVAL.

(Séance du 25 Février 1852.)

La Californie, cette vaste contrée du nord-ouest de l'Amérique qui, il y a quelques années à peine n'était guère connue que de nom, mais qui depuis la découverte de ses mines d'or est devenue le point de mire et le rendez-vous des émigrants de toutes les parties du monde, est encore un pays neuf sous le rapport de l'histoire naturelle, et particulièrement de l'entomologie. Ce n'est pas qu'on y manque aujourd'hui d'hommes suffisamment éclairés pour recueillir et envoyer en Europe des insectes, mais tous ces émigrants qui arrivent le cœur plein d'espérance, et qui croient leur fortune faite aussitôt qu'ils sont débarqués, commencent par se faire chercheurs d'or, courant de placers en placers jusqu'au moment de la déception. Alors ils s'aperçoivent que tous n'ont pas la main également heureuse, et qu'ils n'avaient pas compté sur la fatigue de travaux auxquels ils n'étaient pas habitués, et sur leur insuffisance pour les faire vivre : ces hommes, pour la plupart très intelligents, mais plus propres aux travaux

de l'esprit qu'aux fatigues des mines, se résignent, par nécessité, à exercer certaines professions peu en rapport avec leur position primitive. Là c'est un avocat qui se fait cuisinier, ici un médecin qui est garçon de barre ou de café, ailleurs ce sont des premiers clercs d'avoués qui sont blanchisseurs ou garçons de bain, tel autre, ancien notaire, est commissionnaire ou jardinier, etc., etc. Heureux souvent celui qui trouve à s'employer ainsi, ou qui peut se créer une industrie quelconque. Ces victimes de l'émigration qui seraient les plus capables de recueillir des objets d'histoire naturelle et de faire des observations scientifiques, sont confinés dans les villes, où ils gagnent plus ou moins péniblement leur salaire et n'ont pas de loisirs. On ne peut donc pas compter sur leur concours. Quant aux chercheurs d'or qui sont sur les placers, ils n'ont qu'un but, et ce n'est certes pas d'étudier l'histoire naturelle.

Il est donc heureux pour la science que nous cultivons, qu'il se soit trouvé parmi les premiers un amateur passionné de l'entomologie, notre ancien collègue, M. Lorquin, qui ait eu le courage de s'imposer toutes sortes de privations pour amasser, avec des peines infinies, soit sur les placers, dans les premiers mois de son séjour, soit dans les excursions qu'il a faites dans les montagnes, la précieuse collection d'insectes de tous les ordres qu'il vient d'envoyer en France. Grâce au dévouement de cet entomologue, nous aurons maintenant une sorte de *specimen* de la faune de cette intéressante partie du globe, dont jusqu'ici nous n'avions qu'une faible idée par les insectes rapportés par feu Eschscholtz qui, lors de son voyage dans l'Amérique russe, il y a environ vingt-cinq ans, avait visité la côte nord-ouest de la Californie, et

plus récemment par ceux que nous a fait connaître M. Doubleday, et qui ont été recueillis par un naturaliste anglais, qui, peu de temps avant qu'il ne fût question des mines d'or, avait exploré les environs de San Francisco et une petite portion des montagnes rocheuses.

Les insectes de la Californie n'ont pas les couleurs splendides de ceux des régions inter-tropicales de l'Amérique, leur parure modeste les rapproche beaucoup, au contraire, de nos espèces européennes, et on peut dire qu'ils font le passage entre ces derniers et ceux de l'Amérique septentrionale. Pour les Lépidoptères, le seul ordre dont il soit ici question, presque toutes les espèces se rapportent à des genres européens, et quelques-unes même sont identiques avec celles de notre continent. Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on voit que les genres *Parnassius* et *Limnitis*, que l'on croyait tout à fait étrangers à l'Amérique, se retrouvent dans la partie nord de la Californie. Mais c'est en vain que l'on espérerait y rencontrer des espèces appartenant à ces groupes américains si tranchés : comme, par exemple, les Erycinides, les Héliconides, les *Leptalis*, les *Euterce*, les *Catagranma*, les *Cybdelis*, les *Heterochroa*, les Morphides, les Castnies, etc. Nous devons dire cependant que la *Danaïd archippe*, qui vit sur les *Asclepias*, depuis New-York jusqu'au Paraguay, habite aussi les environs du Sacramento, et que la *Vanessa Carye*, du Chili, remonte tout le long de la côte occidentale de l'Amérique jusqu'à San Francisco, où elle se trouve assez abondamment, en compagnie de deux espèces très voisines, *Cardui* et *Huntera*.

En Europe, nous avons certains genres dont les espèces produisent des individus nombreux, et que l'on rencontre

un peu partout, tels que *Melitæa*, *Argynnis*, *Lycæna*, *Thecla*, *Satyrus*, *Syrichtus*, *Hesperia*; il en est de même en Californie, et les espèces, quoique différentes, ont les mêmes habitudes. Les *Limenitis* ressemblent beaucoup aux nôtres par leurs mœurs, et doivent vivre de même sur quelques arbustes de la famille des Chèvrefeuilles. Dans toutes les parties découvertes et sablonneuses où la végétation est à peu près nulle, on ne voit rien voler, si ce n'est quelque Coliade égarée. Le bord des rivières, le voisinage des bois, les montagnes herbeuses et les lieux où il y a un commencement de culture, sont les seuls endroits où notre ex-collègue ait pris des Lépidoptères.

L'impossibilité où s'est trouvé M. Lorquin d'élever des chenilles à San Francisco et sur les placers, ou pendant ses excursions dans les montagnes de la Juba et du nord de la Californie, nous empêche d'étendre ces quelques mots de généralités aux Hétérocères, faute de matériaux suffisants. Toutes les espèces mentionnées dans cet opuscule ont été recueillies par M. Lorquin, à l'exception de cinq à six, qui nous ont été données par M. Doubleday. Nous pensons que les personnes qui étudient scientifiquement la lépidoptérologie nous sauront quelque gré de cette publication, qui a pour but de leur faire connaître des espèces d'autant plus intéressantes qu'elles forment un chaînon entre celles de la Sibérie et celles de l'Amérique du nord. Nous espérons aussi que, par amour de la science, M. Lorquin voudra bien encore continuer à nous faire connaître les espèces qui ont pu échapper à ses premières investigations.

RHOPALOCÈRES.

PAPILLONIDES.

1. PAPILIO RUTULUS.

Alæ dentatæ, flavæ margine nigro; anticæ fasciis quatuor nigris; posticæ fascia unica nigra, lunula incisuraque anali fulvis.

Il a tout à fait le port, la taille et le *facies* du *Turnus*, et il serait possible qu'il n'en fût qu'une modification. Dessus d'un jaune d'ocre, avec l'extrémité des quatre ailes assez largement encadrée de noir; les supérieures coupées par des nervures noires et marquées de cinq bandes transverses inégales, de la même couleur: la première a la base se continuant le long du repli abdominal des inférieures; la seconde descendant en s'amincissant jusque vers l'angle anal de ces mêmes ailes, et se courbant brusquement pour aller s'unir à la première; la troisième un peu déchiquetée, finissant sur le premier rameau de la nervure médiane; la quatrième à l'extrémité de la cellule discoïdale, ne dépassant pas la nervure médiane; la cinquième un peu plus courte; la bordure des premières ailes divisée par une raie de points oblongs d'un jaune d'ocre. Ailes inférieures ayant, outre le dessin mentionné, un trait ou arc noirâtre sur l'extrémité de la cellule discoïdale; une rangée marginale de six lunules, dont l'anale fauve, et les cinq autres d'un jaune d'ocre; l'échancrure anale bordée de fauve, surmontée, ainsi que la lunule interne, d'un groupe d'atomes bleus; le bord extérieur avec des dents larges et obtuses et une queue noire spatulée, de médiocre longueur, liserée de jaune en dedans, ainsi que toutes les échancrures. Dessous des premières

ailes presque semblable au dessus, les points marginaux formant une raie continue, précédée en dedans d'une raie d'atomes grisâtres ; celui des inférieurs ayant la bordure saupoudrée de gris-jaunâtre, avec les lunules marginales d'un jaune d'ocre, comme en dessus. Une rangée de lunules bleuâtres sur le bord antérieur de la bordure. Corps noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec deux raies ventrales noires. Comme on le voit par cette description minutieuse, il diffère du *Turnus*, en ce que les ailes inférieures sont dépourvues de lunule fauve sur l'angle interne en dessus, et en ce que le dessous de ces mêmes ailes n'a point les lunules fauves sur la bordure, ni les taches sagittées que l'on aperçoit entre la bordure et la cellule discoïdale chez ce dernier.

Il se trouve au printemps et en été.

2. PAPILIO EURYMEDON.

Alæ dentatæ nigræ ; anticæ fasciis tribus punctisque marginalibus albido-flavescentibus ; posticæ fasciis duabus latis lunulisque marginalibus albido-flavescentibus ; incisura anali lunulisque duabus fulvis.

Ce beau Papillon a tout à fait le port du *Turnus*, mais le noir domine beaucoup plus, et les bandes sont presque blanches, ce qui le rend très distinct au premier aspect. Fond des ailes très noir ; les supérieures ayant quatre bandes d'un blanc un peu jaunâtre ; la première à la base, la seconde avant la cellule discoïdale, la troisième, très courte, représentée par un simple trait à l'extrémité de la cellule discoïdale ; la quatrième bifide à son sommet et réunie inférieurement à la seconde ; une rangée de points oblongs marginaux expirant en s'amoindrissant

avant l'angle interne. Ailes inférieures avec deux larges bandes blanchâtres, ou plutôt avec le disque blanchâtre, coupé par une raie noire, comme dans *Turnus*; leur bordure divisée par une rangée de cinq lunules, dont les trois antérieures blanchâtres, et les deux anales fauves; échancrure anale pareillement fauve, surmontée, ainsi que la lunule interne, d'un groupe d'atomes bleus; queue noire, médiocre, spatulée, liserée de blanchâtre, ainsi que les échancrures. Dessous des premières ailes à peu près comme le dessus. Dessous des secondes dessiné à peu près comme dans le *Turnus*, mais beaucoup plus noir; la bordure divisée tantôt par des lunules fauves, tantôt par des lunules de la couleur du fond, sauf les deux anales et l'échancrure de ce nom, qui sont toujours fauves; toutes ces lunules surmontées d'un cordon de taches bleues. Corps noir en dessus, avec deux raies blanches sur le thorax; blanchâtre en dessous, avec deux raies ventrales noires.

Vole aux mêmes époques que notre *Podalirius*, dont il a les mœurs.

3. PAPILIO ZOLICAON.

Alæ dentatæ, flavæ margine nigro; posticæ caudatæ maculis cæruleis serie digestis ocelloque anali ferrugineo pupillato.

Il est très voisin de notre *Machaon*, surtout de la variété *Sphyrus*. Au premier aspect il ressemble aussi beaucoup au *Sadalis* de Quito. Ailes supérieures noires, traversées par une bande oblique, jaune, divisée en huit taches par des nervures noires, comme dans *Machaon*; cette bande précédée en dedans de deux traits et d'une

tache de sa couleur, également comme dans *Machaon*; la bordure divisée par huit points jaunes. Ailes inférieures dessinées comme dans *Machaon*; les lunules marginales plus petites; l'œil anal d'un fauve-roux, cerclé de fauve-jaune, et pupillé comme dans *Asterias* et *Sadalis*; queue entièrement noire. Dessous différant très peu du dessus. Corps noir, avec une bande latérale jaune. Comme on le voit, il se distingue facilement de *Machaon*, par son œil anal pupillé et le corps entièrement noir en dessous. On ne peut non plus le confondre avec *Asterias* et *Sadalis*, parce que la bande des premières ailes est précédée de deux traits transversaux dans la cellule discoïdale, et parce que le corps a une bande latérale jaune, et non une série de points, comme dans les espèces en question.

Il a les mœurs de notre *Machaon*.

4. PAPILIO PHILENOR, Linné.

Vit, comme aux Etats-Unis, sur l'*Aristolochia serpentaria*, et paraît de même au printemps et en été.

5. PARNASSIUS NOMION, Fisch. Ent. de la Russ. II. tab. 6.

Ne me paraît pas différer des individus de la Sibérie orientale. L'individu que je possède est peut-être un peu plus noirâtre.

Montagnes rocheuses.

6. PARNASSIUS SMINTHEUS, Doubl. et Hewits. Gen. Diurn. Lepid. tab. 4. fig. 4.

Montagnes rocheuses du nord.

C'est la plus petite des espèces connues; il est à peine de la taille de la *Pieris Brassicae*.

7. PARNASSIUS CLARIUS, EVERSII. Bull. de Mosc. xvi. 539,
fig. 1. a. b. c.

Alæ integræ albæ; posticæ ocellis minutis infraque basi maculis rubris; anticæ maculis nigris; fæminæ sacco productò albo.

Un peu plus grand que notre *Phæbus*. Ailes supérieures blanches, avec deux traits noirs dans la cellule discoïdale; l'extrémité d'un gris demi-transparent, divisée par une rangée de taches blanches; angle interne tantôt sans taches, et tantôt marqué d'une petite tache noirâtre. Ailes inférieures blanches, avec deux petits yeux rouges situés comme dans les autres espèces; l'angle anal marqué d'un arc noir, souvent nul dans les mâles. Dessous des ailes inférieures, avec les deux yeux, comme en dessus; la base offrant le plus ordinairement l'empreinte de taches rouges, obsolètes; l'arc de l'angle anal noir ou rouge. Corps comme dans les espèces ordinaires, avec les palpes hérissés de poils jaunes, comme dans *Mnemosyne*. Femelle avec l'arc anal bien marqué, rouge en dessous; ses ailes divisées en dessus par une ligne marginale noirâtre, en feston; la poche cornée du dessous de l'abdomen, grande, entièrement blanche, et bordée de poils jaunes, comme dans *Mnemosyne*; les taches rouges de la base assez marquées en dessous. Il diffère des individus de l'Altaï, décrits par M. Eversmann, par l'arc anal, qui est rouge en dessous dans certains individus, et par la base des ailes inférieures, qui offre ordinairement l'empreinte de taches rouges. Ces différences sont trop légères pour constituer une espèce.

Montagnes du nord de la Californie, en juillet.

PIÉRIDES.

8. PIERIS SISYMBRII.

Subaffinis napi : alæ anticæ supra albæ, macula media, striga interrupta strigisque apicalibus nigro-fuscis ; posticæ albæ immaculatæ ; his subtus late fusco-venosis.

Cette Piéride a quelques rapports avec notre *Napi*. Dessus des quatre ailes blanc ; celui des supérieures avec une tache sous-costale, une raie transversale interrompue et des traits longitudinaux au bout des nervures, d'un brun-noirâtre ; celui des inférieures, sans taches. Dessous des supérieures à peu près comme le dessus, sauf les traits de l'extrémité des nervures, qui sont saupoudrés de brun-verdâtre. Dessous des inférieures blanc, avec les nervures très largement d'un brun-verdâtre, dilatées vers le bord marginal, et presque réunies entre ce bord et la cellule par une raie transversale, obsolète, de leur couleur, plus ou moins interrompue. Nous ne connaissons pas la femelle. Cette espèce fait le passage aux Piérides de la division de *Daplidice*. Elle est rare.

9. PIERIS LEUCODICE, Eversm. Bull. Mosc. xvj.

Elle se trouve dans les montagnes, où elle est fort rare. Elle ne diffère pas des individus de l'Altaï.

9 bis. PIERIS PROTODICE, Boisd. Spec. I. p. 543. N° 152.

Elle se trouve au Sacramento.

10. ANTHOCHARIS LANCEOLATA.

Alæ albæ ; anticæ apice falcatæ, macula subcostali extimoque fuscis ; anticæ subtus albæ macula fusca apice

viridi-cinereo ; posticæ subtus viridi-fusco reticulato-marmoratæ , striga costali distincta alba.

Un peu plus grande que la *Genutia*, dont elle a un peu le port, mais dépourvue de tache anore, dans le mâle comme dans la femelle. Dessus des ailes blanc; les supérieures marquées au bout de la cellule discoïdale d'une tache noire, et à l'extrémité de traits d'un brun-noirâtre, interrompus. Dessous des supérieures, avec la tache costale, comme en dessus, et le sommet réticulé de gris-verdâtre. Dessous des inférieures entièrement marbré et finement réticulé de gris-verdâtre, avec la côte marquée de quelques petites taches blanches, dont une plus grosse.

Elle habite les montagnes de la Juba, où elle est rare.

11. ANTHOCHARIS SARA.

Alæ albæ ; anticæ apice nigræ macula magna triangulata rubro-crocea ; posticæ strigis obsoletis apicalibus fuscis ; his subtus fusco-viridi adpersis.

Cette charmante espèce a le port de notre *Cardamines*, et surtout de la *Thlaspidis*, découverte aux environs d'Amasia par M. Kindermann. Dessus des quatre ailes blanc, ou d'un blanc légèrement teinté de jaune; celui des supérieures marqué au sommet d'une grande tache triangulaire d'un rouge-orangé, bordée de noir en dehors et en dedans; la tache noire de la cellule discoïdale liée à la bordure noire. Dessus des inférieures, avec la transparence du dessin de la face opposée, et quelques taches marginales, noirâtres, plus ou moins marquées. Dessous des supérieures un peu plus pâle qu'en dessus. Dessous des inférieures finement pointillé, et marbré de blanc et

de verdâtre, à peu près comme dans *Genutia* des Etats-Unis. Femelle avec la tache plus pâle non liserée de noir en dedans, et divisée à l'extrémité par une série de points marginaux d'un blanc-soufré.

Beaucoup plus commune que la précédente; se trouve depuis février jusqu'en mai, dans une grande partie de la Californie, avec l'*Ausonides*, qui est à peine distincte de notre *Ausonia*.

12. RHODOCERA RHAMNI, Linné.

Du nord de la Californie.

13. COLIAS EURYTHEME.

Elle est très voisine de la *Chrysothème* de Russie, dont elle n'est peut-être qu'une variété.

Elle est ordinairement beaucoup plus grande, d'un fauve-orangé plus vif, avec les nervures jaunes moins nombreuses. Les taches qui divisent la bordure des ailes inférieures dans les femelles sont moins nettes, et moins marquées que dans la *Chrysothème*.

Commune dans toute la Californie. Elle habite aussi le Mexique et quelques parties des Etats-Unis.

14. COLIAS AMPHIDUSA.

Cette espèce a tout à fait le port et l'aspect de notre *Edusa*, mais elle n'appartient pas à la même division, puisque le mâle est dépourvu d'espace glanduleux. Ses ailes ont la bordure de la même forme et de la même largeur que chez *Edusa*, légèrement saupoudrée d'atomes jaunâtres, et divisée au sommet des supérieures par trois ou quatre fines nervures jaunes; la côte de ces mêmes

ailes est d'un jaune citron fondu avec sa teinte générale. Les femelles que nous avons vues sont d'un blanc-soufré, et ressemblent presque complètement à notre variété *Helice*.

Du nord de la Californie. Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la précédente. M. Lorquin seul pourra, s'il continue ses observations, et surtout ses investigations dans les montagnes du nord, dissiper les doutes qui peuvent rester sur la validité de cette *Colias*.

LYCÉNIDES.

15. *THECLA MELINUS*, Hub. Züt. 121. 122. — *Favonius*, Boisd. Icon. de l'Am. sept. pl. 30. f. 1. 2.

Cette espèce, qui vit sur les arbres du genre *Quercus*, est assez abondante en Californie. Les individus de ce dernier pays diffèrent un peu de ceux que nous avons décrits dans notre Iconographie des Papillons et des chenilles de l'Amérique septentrionale, sous le nom de *Favonius*, en ce que la bande du dessous des ailes inférieures est un peu plus crénelée et un peu plus sinueuse.

16. *THECLA SYLVINUS*.

Alæ supra fuscæ; subtus cinereæ, puncto medio, strigisque duabus punctorum nigris; posticæ lunula rufa signatæ, angulo ani cinereo-cærulescenti.

Dessus des ailes d'un brun-noirâtre dans les deux sexes, comme dans nos espèces européennes, avec un stygmate sur les supérieures du mâle, et une ou deux taches fauves près de l'angle anal des ailes inférieures chez la femelle. Dessous d'un cendré pâle, avec une petite

tache discoïdale sur chaque aile, et deux stries sinueuses de points de la même couleur vers l'extrémité; angle anal des inférieures marqué d'un espace d'un cendré-bleuâtre, précédé, en dehors de la queue, d'une lunule fauve appuyée sur un point noir.

Cette espèce, qui ne paraît pas être très rare en Californie, a tout à fait le port et les mœurs de notre *Pruni*.

17. THECLA AURETORUM.

Alæ supra fuscaë; posticæ angulo ani obsolete fulvo-lunulato; omnes subtus fuscaë; posticæ striga undulata obscuriori, angulo ani nigro lunulisque duabus fulvis.

Il a le port de notre *Acaciæ*. Dessus des quatre ailes d'un brun-noirâtre, avec un stygmate sur les ailes supérieures, et deux taches fauves obsolètes vers la région anale des inférieures. Dessous brun, marqué sur les inférieures de deux raies ondulées, noirâtres, peu indiquées, dont la postérieure presque marginale et appuyée en dehors de la queue sur deux petites lunules fauves, bord de l'angle anal noir.

Décrit sur un seul individu.

18. THECLA SÆPIUM.

Alæ supra brunneo-rufæ; subtus fuscaë striga tenui undulato-crenulata alba; posticarum angulo ani cinereo-cærulescenti lunulaque nigra.

Il a le port et la taille de notre *Acaciæ*. Dessus des ailes d'un brun-roux, sans taches, dans les deux sexes; celui du mâle offrant sur les ailes supérieures un stygmate, comme dans nos espèces européennes. Dessous

brun, un peu plus pâle vers l'extrémité, traversé un peu au-delà du milieu par une petite ligne blanche, ondulée, et près de l'extrémité par une ligne plus obscure, obso-
lète, également sinuée, se perdant vers l'angle anal des inférieures dans un espace d'un gris-bleuâtre, précédé en dehors d'une petite lunule noire.

Vole en juin, dans les broussailles.

19. THECLA GRUNUS.

Alæ supra fuscæ, fæminæ disco fulvescenti; subtus albido-lutescentes striga media obsoleta, undulata obscuriori; posticæ lunulis duabus obsoletis luteis.

Cette espèce, dont nous ne connaissons que des femelles en assez mauvais état, s'éloigne par le *facies* de nos espèces européennes. Taille de *Quercus*. Dessus des ailes brun, avec le disque d'un fauve obscur, surtout sur les inférieures. Dessous d'un jaunâtre pâle, traversé un peu au-delà du milieu par une ligne sinuée, peu marquée, d'un rouge-ferrugineux. Région anale des inférieures marquée, à droite et à gauche de la queue, d'une petite lunule d'un fauve-jaune, obsolète, surmontée d'un crois-
sant noirâtre.

M. Lorquin n'en a trouvé que trois individus femelles, ce qui semble annoncer que cette espèce était passée lorsqu'il a parcouru la localité.

20. THECLA IROIDES.

Alæ supra fuscæ immaculatæ, fæminæ disco subferrugineo, anticæ subtus fuscæ; posticæ ferruginæ basi late obscuriori strigaque punctorum fuscorum.

Cette espèce a tout à fait le port d'*Irus* de l'Amérique septentrionale, mais, outre sa taille moitié plus petite, elle en diffère au premier coup d'œil par sa frange non entrecoupée. Dessus des ailes brun, sans taches dans le mâle, avec le disque un peu ferrugineux dans la femelle; angle anal des inférieures échanuré en dedans à l'extrémité de la gouttière abdominale. Dessous des ailes supérieures brun. Dessous des inférieures d'un roux-ferrugineux, quelquefois un peu vineux, avec la base largement plus obscure, et l'extrémité marquée d'une rangée de points noirâtres, plus ou moins indiqués.

Habite les buissons de *Smilax* d'une grande partie de la Californie. Il se place entre *Irus* et *Richardsonii* du Canada.

21. THECLA ERYPHON.

Alæ supra fuscæ, disco ferrugineo; subtus castaneæ; posticæ fusco-vinosæ strigis valde sinuatis nigris albido marginatis.

Cette espèce est encore une création propre à l'Amérique du nord, elle ressemble en petit au *Niphon* de Géorgie, figuré par Hubner dans son *Zutraege*. Dessus des ailes brun, avec le disque plus ou moins lavé de ferrugineux. Dessous des ailes d'un brun plus pâle; celui des supérieures marqué d'un petit point central, d'une raie ondulée, liserée de blanc, et de taches marginales sagittées, noirâtres; celui des inférieures lavé de roux-vineux, et traversé par trois raies profondément sinuées, noires, liserées de blanc, dont la postérieure dentée en scie et formant des taches sagittées.

Rare.

22. THECLA DUMETORUM.

Ce *Thecla* ressemble tout à fait à notre *Rubi*, et pourrait bien être une simple variété locale de cette espèce. Il lui ressemble en dessus, sauf que les ailes inférieures sont moins denticulées, et que la palette anale est à peu près nulle; en dessous, la ligne de points blancs est plus marquée, et le disque des ailes supérieures est beaucoup plus largement roussâtre, ce qui fait que le vert domine moins

23. POLYOMMATUS HYPOPHLÆAS.

Très voisin de notre *Phlæas*; mais plus petit, avec les points plus marqués, les ailes plus arrondies; le dessous des ailes inférieures d'un cendré-blanchâtre, avec la bande fauve marginale bien marquée.

Nord de la Californie. Il se retrouve dans tout le nord des Etats-Unis.

24. POLYOMMATUS HELLOIDES.

Alæ supra obscure fulvæ nigro maculatæ, maris violaceo micantes; subtus, anticæ fulvæ nigro punctatæ, posticæ pallide cinereo-fuscæ lunulis ferrugineis.

Il a le port de notre *Phlæas*, mais il est un peu plus grand. Dessus des ailes d'un fauve enfumé, avec un beau reflet violet dans le mâle, et le dessin à peu près comme dans *Phlæas*, sauf que ce dernier n'a qu'un point noir vers la base des supérieures, tandis que notre *Helloides* en a deux. Dessous des supérieures à peu près comme dans *Phlæas*; celui des inférieures d'un gris-roux, avec une rangée de lunules marginales d'un ferrugineux vif.

Assez rare aux environs de San Francisco.

25. POLYOMMATUS GORGON.

Alæ supra maris violaceo-nitidæ, micantes, margine tenui nigro, fimbria albo intersecta; anticæ puncto sub-costali nigro, posticæ litura anali fulva; alæ feminæ fuscæ fulvo-pallido maculatæ; omnes subtus in utroque sexu, cineræ nigro-ocellatæ fascia marginali fulva.

Port et taille de notre *Hiere*. Dessus du mâle à reflet d'un violet vif, avec une petite bordure noire et la frange entrecoupée de blanc; les ailes supérieures avec une petite tache sous-costale noire; les inférieures avec une liture anale fauve. Dessus de la femelle d'un brun terne, tacheté de fauve, comme dans les espèces voisines, mais d'une teinte beaucoup plus pâle. Dessous des ailes dans les deux sexes roussâtre aux premières, d'un grisâtre pâle aux secondes, avec une infinité de points noirs ocellés sur chaque aile, et un cordon de taches marginales fauves aux inférieures.

Des montagnes de la Californie. Il se place à côté de notre *Hiere* et d'*Amictus* de Terre-Neuve.

26. POLYOMMATUS XANTHOIDES.

Alæ supra fusco-cineræ, pallidæ, nitidæ, margine tenuissimo nigro, fimbria alba nigro secta; anticæ puncto uno alterove nigris; posticæ litura anali, fulva, obsoleta, nigro punctata. Omnes subtus cinereo-rufescentes nigro-ocellatæ litura anali fulva.

Taille et port du précédent. Dessus des quatre ailes du mâle d'un brun-cendré pâle et assez brillant, avec un liseré noir et la frange blanche, légèrement entrecoupée de noir par les nervures. Celui des supérieures offrent

un petit trait sous-costal noir, précédé intérieurement d'un petit point de la même couleur; celui des inférieures avec une liture marginale, fauve, peu prononcée, située vers l'angle anal, et marquée de deux ou trois points noirs alignés, tout à fait marginaux et liés à la bordure. Dessous d'un gris roussâtre, avec une infinité de points noirs; celui des inférieures offrant en outre, vers l'angle anal, deux ou trois lunules fauves, précédées d'une raie plus pâle que la teinte générale. Nous ne connaissons que le mâle.

Montagnes de la Californie. Rare.

27. POLYOMMATUS AROTA.

Alæ supra maris fusco-rufescentes, nitidæ, margine tenui fusco, obsoletissime nigro-virgulatæ; alæ supra feminæ fuscæ, disco fulvo nigro punctato; posticæ in utroque sexu breviter caudatæ, punctis duobus analibus nigris. Anticæ subtus cinero-fulvæ nigro punctatæ, posticæ cineræ, obsoletius punctatæ fascia ante-marginali albida.

Il a le port et la taille de l'*Aphnæus Vulcanus*, et il s'éloigne un peu, par la petite queue dont les ailes inférieures sont pourvues, des autres espèces du même genre. Dessus des ailes du mâle d'un brun à reflet roux très brillant, un peu chatoyant, avec quelques petits points qui ne sont que la transparence du dessin de la face opposée; l'angle anal des inférieures marqué de deux petits points marginaux noirs, un de chaque côté de la queue. Dessus des ailes de la femelle brun, avec le disque des supérieures et la plus grande partie des inférieures, fauve tacheté de noir. Dessous des supérieures fauve, avec l'extrémité cendrée, marqué d'une infinité de points noirs

ocellés. Dessous des inférieures cendré, avec les points plus petits et moins marqués, et une bande blanchâtre, terminale, sinuée intérieurement, plus foncée vers la frange, et marquée de chaque côté de la queue d'un point noir.

Montagnes de la Juba, en mai et juin.

28. LYCÆNA AMYNTULA.

Un peu plus grand que notre *Amyntas*, et très voisin du *Comyntas* des Etats-Unis, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il en diffère en ce que le mâle n'a pas de lunules fauves en dessus, en ce que le dessous des deux sexes est plus blanc, avec les points plus petits, et enfin, en ce qu'il n'y a que la lunule anale qui soit saupoudrée d'atomes dorés.

29. LYCÆNA EXILIS.

Alæ feminæ supra fusæ; anticæ subtus dilute fusæ albido strigulatæ; posticæ subtus albidæ fusco strigulatæ ocellis septem nigris, nitidis, auro pulverulentis.

Cette jolie *Lycæna*, dont je n'ai vu que la femelle, est une des plus petites que nous connaissions, elle a le port et la taille de la *Pusilla* de Venezuela, c'est-à-dire qu'elle est moitié plus petite que notre *Alsus*. Dessus des ailes d'un brun clair, plus pâle sur les inférieures, avec une bordure noirâtre. Dessous des supérieures d'un brun très clair, avec des stries transversales interrompues, blanches, plus ou moins marquées. Dessous des inférieures blanc, avec des stries brunes et une rangée marginale de sept yeux noirs saupoudrés d'atomes dorés.

Je n'ai vu qu'un individu.

30. *LYCÆNA ANTÆGON*. *An Acmon?* Westw. et Hewits.
Gen. Diurn. Lep. pl. 76. fig. 1.

Alæ supra maris violaceo-cœruleæ, nitidæ, margine tenui nigro, fimbria alba; posticæ fascia fulva nigro punctata, subtus cinereæ nigro ocellatæ, posticæ fascia fulva, lunulata ocellisque nigris auro pulverulentis.

Cette *Lycæna* pourrait bien être l'*Acmon* figurée par MM. Westwood et Hewitson, mais ces deux entomologistes ayant négligé, à tort, dans leur splendide ouvrage, de représenter le dessous des Lycénides, il nous est à peu près impossible de pouvoir rien affirmer à cet égard. Si le texte qui donnera l'habitat de l'espèce en question avait paru, nous saurions positivement à quoi nous en tenir. Dans tous les cas, le nom d'*Acmon* ne peut rester, attendu qu'il existe déjà une Lycénide de ce nom.

L'*Antægon* est un peu plus grand que notre *Ægon*. Le dessus est d'un beau bleu-violet, avec une petite bordure noirâtre et la frange blanche; les ailes inférieures offrent une bordure antémarginale d'un fauve-rouge, appuyée sur une série de points noirs. Le dessous est d'un gris-cendré, avec une infinité de points noirs bien nets et bien marqués. Celui des ailes inférieures présente avant la bordure une bande fauve interrompue, appuyée sur une rangée d'yeux noirs, saupoudrés d'atomes dorés très brillants. Cette espèce est bien distincte de notre *Argus* et de notre *Ægon*. Elle a aussi, comme *Alexis*, un point noir entre la base et la tache discoïdale des premières ailes. La femelle est tantôt toute bleue, tantôt bleue à la base seulement, et quelquefois presque noire; dans tous les cas, la bande du dessus des ailes inférieures est toujours plus marquée que dans le mâle.

31. *LYCÆNA XERCES.*

Alæ supra maris violaceo-cæruleæ, fæminæ fuscæ, margine tenui nigro, fimbria alba; subtus omnes cinereæ punctis omnibus albis, nigro haud sætis.

Dessus des ailes du mâle du même bleu que chez notre *Alexis*, dont il a la taille et le port. Dessus de la femelle brun, avec quelques atomes bleus à la base, sans aucune autre tache. Dessous des deux sexes d'un gris obscur, avec une tache centrale et une bande sinucuse interrompue, formée de gros points blancs; point de lunules marginales.

Cette espèce, dont le dessous est si remarquable, est beaucoup plus rare que la précédente.

32. *LYCÆNA SÆPIOLUS.*

Alæ supra argenteo-cæruleæ, margine latiori nigro fimbria alba; anticæ puncto subcostali nigro. Femina supra fusca, basi cærulescenti; omnes subtus cinereæ punctis minoribus nigris; posticæ lunulis obsoletissimis marginalibus ad angulum ani fulvis.

Cette jolie espèce a le port de notre *Donzelii*, mais elle est un peu plus grande. Dessus des ailes du même bleu que chez notre *Damon*, avec une bordure noire, large aux supérieures, et plus étroite aux inférieures; les premières ayant en outre un point costal noir, comme *Donzelii*. Femelle entièrement noire, ou saupoudrée de bleu à la base. Dessous des ailes d'un gris-cendré dans le mâle. d'un gris obscur dans la femelle, avec une infinité de points noirs, comme dans les espèces analogues; celui des inférieurs offrant vers l'angle anal trois ou quatre lunules fauves marginales plus distinctes dans la femelle.

Se trouve en juin dans les montagnes.

33. LYCÆNA ICARIOIDES.

Alæ maris supra subviolaceo-cæruleæ, feminæ fuscæ, margine tenui nigro fimbria albida; subtus albedo-cinerascentes; anticæ punctis nigris ocellatis; posticæ punctis albis vix nigro pupillatis.

Taille d'*Escheri*, avec les ailes supérieures plus arrondies au sommet. Dessus d'un bleu moins violet que dans *Alexis*, avec une petite bordure noire et la frange blanche. Celui des inférieures ayant la bordure interrompue, formant une série de points noirs marginaux, comme dans notre *Everos*. Dessous des ailes d'un blanc-cendré clair; celui des supérieures avec une lunule discoïdale et une ligne transverse sinuée, formée de taches noires ocellées; celui des inférieures avec une lunule centrale et deux rangées sinueuses de points blancs à peine pupillés de noir. Femelle brune, avec le dessous d'un gris-brun assez obscur, marquée d'une lunule centrale et de deux rangées de points noirs ocellés bien marqués.

Vole en juin dans les montagnes.

34. LYCÆNA PHERES.

Alæ supra maris cæruleo-violaceæ fimbria alba, feminæ fuscæ basi violaceo; subtus cinereo-albidæ, anticæ punctis ocellatis nigris, posticis punctis albis cæcis.

Port et taille de notre *Dorylas*, avec le bleu du dessus un peu violet, mais d'un ton moins vif que chez *Alexis*. Dessous d'un blanc-cendré, celui des supérieures avec une petite lunule discoïdale et une ligne sinuée de points noirs ocellés, celui des inférieurs avec des taches blanches non ocellées, comme dans notre *Pheretes*. Femelle brune, avec la base plus ou moins bleuâtre.

Environs de San Francisco.

35. *LYCÆNA HETERONEA*.

Alæ supra maris cœruleo-violaceæ, margine tenui nigro fimbria albida, nervis crassioribus; subtus albido-cinereæ; anticæ lunula media punctisque biseriatis nigris, posticæ maculis cinereo-albicantibus, biseriatis, obsoletis haud pupillatis; alæ feminae supra fuscae fulvo plagiatae nigro punctatae.

Taille d'*Alexis*, avec les ailes plus aiguës au sommet. Dessus d'un bleu-violet, à peu près comme dans *Alexis*, avec un petit liseré noirâtre, la frange blanche, et les nervures très accusées. Dessous des ailes d'un blanc-cendré; celui des supérieures marqué d'un point et d'une lunule centrale noirs, et ensuite de deux lignes parallèles, sinuées, de points pareillement noirs. Dessous des inférieures offrant aussi deux rangées parallèles de petites taches obsolètes, d'un gris-blanchâtre, peu distinctes de la couleur du fond. La femelle est très différente du mâle par le dessus des ailes qui est brun, avec le disque plus ou moins fauve, ponctué de noir et traversé par une ligne sinueuse de gros points également noirs. Le dessous est comme celui du mâle. Cette remarquable espèce fait le passage des *Lycæna* aux *Polyommatus*, car la femelle a, par le dessus, une grande analogie avec les femelles de *Hiere*, *Chryseis*, etc.

Vole en juin dans les montagnes du nord.

36. *LYCÆNA ENOPTES*.

Alæ supra violaceo-cœruleæ nitidæ, margine latiore nigro, fimbria albo intersecta; subtus albido-cinereæ punctis ocellaribus numerosis nigris, posticæ fascia et maculis quinque fulvis.

Port et taille de notre *Hylas*. Dessus des ailes d'un bleu-violet, avec une bordure noire assez large et la frange entrecoupée de blanc et de noir aux premières ailes seulement, entièrement blanchâtre aux secondes. Dessous d'un cendré-blanchâtre, avec une infinité de points noirs oculaires; les deux séries de points postérieurs séparées aux ailes inférieures par une série de cinq lunules fauves. Nous n'avons pas vu de femelles. Cette espèce est bien distincte d'*Hylas* et des espèces ou variétés voisines, par sa large bordure, par ses ailes supérieures dépourvues en dessus de point central, et dont la frange est seulement entrecoupée en dessus, etc.

Se trouve en mai dans les lieux arides.

37. LYCÆNA PIASUS.

Alæ supra cæruleo-violaceæ, fimbria alba feminae nigro-marginatæ; subtus albido-cinereæ punctis numerosis nigris ocellatis, fascia albida separatis.

Port de notre *Argiolus*, mais un peu plus grand. Dessus du mâle à peu près du même bleu, avec la frange blanchâtre; dessus de la femelle avec une bordure noirâtre assez large aux quatre ailes, mais moins large aux supérieures que dans notre femelle d'*Argiolus*. Dessous des deux sexes d'un cendré-blanchâtre, avec une multitude de points noirs oculaires disposés comme dans les espèces analogues. Ceux de la rangée postérieure suivie d'une éclaircie blanche qui forme une bande transversale assez large, et occupant tout l'espace entre celle-ci et les lunules ou croissants de l'extrémité, qui sont presque effacés et appuyés en arrière sur une bande marginale grisâtre, crénelée, plus obscure que le fond.

Voltige dans les buissons au printemps.

38. *LYCÆNA PSEUDARGIOLUS*. Boisd. et Leconte. Icon. des
Lep. de l'Am. sept. pl. 36.

Ne diffère pas beaucoup des individus de l'Amérique septentrionale. Les points du dessous sont un peu plus gros et plus marqués. Pour le reste, je n'y trouve aucune différence.

Voltige en avril dans les buissons, comme notre *Argiolus*.

39. *LYCÆNA ANTIACIS*.

Alæ supra violaceo-cœruleæ, margine nigro tenui, fimbria albida, subtus cineræ punctis numerosis valde ocellatis.

Port et taille d'*Alcon*. Dessus des ailes presque semblable. Dessous d'un gris-cendré, avec la base d'un bleu-verdâtre; une ligne transversale sinueuse de points noirs fortement ocellés de blanc, située près de l'extrémité, précédée sur les ailes de devant d'une lunule centrale, sur les ailes de derrière d'une lunule centrale et de deux points, pareillement ocellés. Femelle noirâtre en dessus, avec la base plus ou moins bleuâtre. Il varie pour la taille.

Environs de San Francisco.

DANAIDES.

40. *DANAIS ARCHIPPUS*, Fab.

Très commune sur les *Asclepias*, au Sacramento, et en général dans toutes les parties chaudes de la Californie.

NYMPHALIDES.

41. LIMENITIS EULALIA, Doubled. et Hewits. Gen. Diurn.
Lep. pl. 36. fig. 1.

Cette magnifique *Limenitis*, dont le British Museum avait déjà reçu un individu qui a servi pour la figure qu'en a publiée M. Doubleday, se trouve dans les bois montueux en juin. Par sa couleur, elle fait le passage aux *Heterochroa*.

42. LIMENITIS LORQUINI.

Alæ fuscæ subdentatæ fascia communi, maculari albâ; anticæ apice ferrugineo; posticæ punctis duobus analibus fulvis; subtus fusco-ferrugineæ, maculis fasciaque maculari albis.

Cette belle espèce, que nous avons dédiée à M. Lorquin, comme une faible récompense de son zèle pour l'entomologie, varie un peu pour la taille, qui cependant est toujours supérieure à celle de notre *Camilla*. Dessus des ailes d'un noir-brun, traversé vers le milieu par une bande maculaire, précédée sur les supérieures, dans la cellule discoïdale, d'une tache de la même couleur; ces dernières ayant en outre le sommet très largement d'un roux-ferrugineux, séparé de la partie brune par trois ou quatre tache blanches. Ailes inférieures marquées vers la région anale de deux gros points fauves. Dessous des quatre ailes brun, avec la même bande et les mêmes taches blanches qu'en dessus; la bande commune suivie d'un espace ferrugineux, divisé par une série de lunules blanchâtres sagittées, bordées de noir au sommet; celui des supérieures avec deux traits ferrugineux dans la cel-

lule; celui des inférieures avec la côte blanchâtre, et la base entrecoupée de taches d'un gris-blanchâtre.

Elle se trouve en mai et juin. Elle a les mœurs de notre *Camilla*.

43. ARGYNNIS CALLIPPE.

Alæ denticulatæ, supra fulvæ, nigro maculatæ; posticæ subtus cinereo-fuscæ, feminæ flavidæ, maculis circiter 22, costa margineque abdominali argenteis; anticæ subtus rubro-fulvæ lunulis marginalibus maculisque binis apicalibus argenteis.

Cette belle espèce, plus grande qu'aucune de nos espèces européennes, a le port de la *Chloridippe* d'Espagne. Dessus des ailes fauve, traversé comme dans les espèces voisines par une raie noire en zigzag, précédée du côté de la base de traits sinueux de la même couleur, et suivie d'une rangée de points également noirs; tout le contour extérieur noirâtre, divisé par un cordon de lunules plus pâles que le fond. Dessous des ailes supérieures d'un fauve-rouge, plus pâle à l'extrémité, avec le même dessin qu'en dessus, et une série de lunules marginales argentées, précédée de deux ou trois taches apicales de la même couleur. Dessous des ailes inférieures d'un brun-feuille-morte, avec environ vingt-deux taches d'argent, placées comme dans les espèces analogues, la côte et le bord de la gouttière abdominale argentés. Dans la femelle, le fond est plus pâle, avec le dessin plus noir et plus fortement accusé; en dessous, la teinte générale est plus pâle et presque jaunâtre.

Vole en juin au bord des forêts. Rare.

44. ARGYNNIS ZERENE.

Alæ denticulatæ supra vivide fulvæ, nigro maculatæ; posticæ subtus dilutæ ferruginæ passim obscuriores maculis flavidis minime argenteis.

Port et taille de notre *Adippe*. Dessus des ailes d'un fauve vif, comme dans *Cybele*, avec des dessins noirs, comme dans les espèces du même groupe. Dessous des ailes supérieures fauve, avec le dessin du dessus; le sommet marqué de taches d'un blanc-jaunâtre, et le bord divisé par des petites lunules de la même couleur; dessous des inférieures d'un gris-canelle-ferrugineux, avec des taches d'un blanc-jaunâtre, disposées comme dans les espèces voisines, mais nullement argentées; les taches du milieu et les lunules marginales environnées et surmontées de ferrugineux plus obscur que la teinte générale. Femelle un peu plus grande que le mâle, avec le dessous d'un gris-ferrugineux plus pâle, et quelquefois les lunules marginales un peu argentées.

Cette jolie espèce, au moins aussi intéressante que la précédente, se trouve en juin au bord des bois, dans les montagnes peu élevées.

45. ARGYNNIS ASTARTE, Doubleday et Hewitson. Gen. Diurn. Lep. pl. 23. fig. 5.

Nord de la Californie, dans les montagnes rocheuses.

46. MELITÆA CHALCEDON, Doubled. et Hewits. Gen. Diurn. Lep. pl. 23. fig. 1.

Cette belle espèce est très commune en Californie. J'en possédais depuis longtemps deux individus femelles, qui

me provenaient de la collection Hauville, du Hâvre. J'avais cru à tort qu'ils avaient été envoyés de Saint-Domingue, et c'est d'après un de ces individus que j'avais donné au British Museum, que feu mon savant ami, Ed. Doubleday, lui a assigné Haïti pour patrie.

47. MELITÆA EDITHA.

Alæ supra fusco-nigræ, fulvo flavidoque fasciatis maculatis; posticæ subtus fulvæ fasciis tribus flavidis, anteriore irregulari interrupta; fascia fulva penultima flavido pupillata.

Il serait possible que cette Mélitée fût la même que celle que MM. Doubleday et Hewitson ont représentée sur la planche 23 de leur bel ouvrage, sous le nom d'*Anicia*, et comme habitant les montagnes rocheuses de l'Amérique du nord : malheureusement ces Messieurs n'ont point figuré le dessous, qui, pour beaucoup d'espèces, est le plus important à connaître. D'un autre côté, le dessus des ailes inférieures de leur *Anicia* offre une série marginale de trois bandes fauves, tandis que dans notre espèce, la rangée intermédiaire est d'un jaune pâle. Ce n'est donc qu'en comparant l'individu typique qui a servi pour l'ouvrage de M. Doubleday qu'on pourra juger cette question.

Cette jolie Mélitée est voisine de l'*Iduna*, de l'*Ichnæa*, et en général de toutes les espèces appartenant au groupe d'*Artemis*. Dessus des ailes d'un brun-noirâtre, avec la frange blanchâtre, des taches d'un fauve vif et des taches jaunes disposées par bandes transverses; les quatre bandes des ailes inférieures alternativement jaunes et fauves, interrompues; l'avant-dernière jaune, et celle qui la précède fauve, à taches un peu pupillées de jaune; la côte des ailes

supérieures rouge, comme dans *Chalcedon*. Dessous des ailes fauve, avec des bandes d'un jaune d'ocre, plus ou moins liserées de brun; celui des inférieures ayant chaque tache de l'antépénultième bande pupillée de jaune d'ocre. Femelle à peu près semblable au mâle, les ailes supérieures seulement un peu plus arrondies au sommet.

Vole en juin dans les montagnes.

48. MELITÆA PALLA.

Alæ supra nigro fulvoque variæ; subtus fulvæ; posticæ maculis basalibus fasciisque duabus flavidis.

Port et taille d'*Athalia*, mais d'un fauve plus vif en dessus. Dessous des ailes supérieures fauve, avec une bande terminale d'un jaune d'ocre. Dessous des inférieures fauve, avec deux bandes d'un jaune d'ocre, liserées de brun, et quelques taches basilaires de la même couleur formant une bande irrégulière; la bande postérieure presque terminale, formée de lunules plus ou moins grandes: celle qui la précède coupée longitudinalement par deux lignes noirâtres irrégulières. La femelle est très différente du mâle, les taches du dessus de ses ailes sont ordinairement d'un jaune d'ocre pâle, sauf les petites lunules marginales et l'antépénultième bande des secondes ailes qui sont restées fauves. En dessous, les bandes d'un jaune d'ocre envahissent presque toute la surface, et la couleur fauve est réduite, sur les inférieures, à des lunules marginales, à une rangée de cinq à six gros points et à quelques taches basilaires.

Dans une grande partie de la Californie.

49. MELITÆA PULCHELLA.

Pap. Tharos. Drury. Ins. I. pl. 21. f. 5. 6.

Elle se trouve dans une grande partie de la Californie. Il ne faut pas confondre cette espèce avec la *Tharos* de Cramer, qui habite également les Etats-Unis. Il est bon de noter aussi que la *Morpheus* de Cramer, figurée pl. 101, est tout à fait identique avec celle qu'il avait figurée précédemment sous le nom de *Tharos*.

50. VANESSA PROGNE, Cr. pl. 5. E. F.

Les individus de Californie sont rares. Ils ne diffèrent pas de ceux de l'Amérique du nord.

51. VANESSA CALIFORNICA.

Alæ supra fulvæ limbo nigro absque lunulis cæruleis; anticæ maculis tribus disci nigris.

Un peu plus petite que la *Xanthomelas*; dessus des ailes à peu près de la même teinte; les supérieures ayant sur la côte trois bandes noires, comme dans les espèces voisines, et seulement trois gros points sur le disque; une liture blanche anté-apicale, comme chez *Xanthomelas*. Le limbe des quatre ailes noirâtre, comme dans nos espèces européennes, mais entièrement dépourvu de lunules bleues. Dessous plus pâle que dans *Polychloros* et *Xanthomelas*, avec la bande transverse très anguleuse.

Cette belle et intéressante Vanesse se trouve en juin et juillet. M. Lorquin n'en a pris qu'un petit nombre d'individus.

52. VANESSA ANTIOPA, Linné.

Commune au bord des bois et des rivières en juillet. Elle habite aussi l'Amérique septentrionale et le Mexique.

53. VANESSA ATALANTA, Linné.

Se trouve à l'automne, dans les lieux où croissent les Orties. Rare.

54. VANESSA CARDUI, Linné.

Beaucoup moins commune qu'en Europe.

55. VANESSA HUNTERA, Fab.

Plus commune que *Cardui*.

56. VANESSA CARYE, Hubn. Ex. Saml.

Cette espèce est propre à toute la côte occidentale de l'Amérique. Elle se trouve depuis le Chili jusqu'en Californie, sans la moindre modification.

57. VANESSA COENIA, Hubn. Ex. Saml.

Assez commune en Californie. Elle habite aussi la Géorgie et la Floride.

SATYRIDES.

58. SATYRUS ARIANE.

Alæ nigro fuscæ; anticæ utrinque oculis duobus atris, pupilla alba iride fulvo; posticæ subtus strigis duabus undulatis obscuris, ocellis sex plus minusve obsolete.

Port et taille de notre *Phædra*. Dessus des ailes d'un brun-noirâtre. Celui des supérieures avec deux yeux noirs pupillés de blanc, à iris un peu plus pâle; celui des inférieures avec un œil plus petit, souvent précédé d'un autre petit œil sans prunelle. Dessous des ailes également brun, avec des hachures plus obscures, les yeux des premières ailes entourés d'un iris fauve, précédés d'une ligne transversale brune, et suivis près de la frange de trois lignes très fines, parallèles; celui des secondes ailes traversé au milieu par deux lignes brunes sinueuses, suivies d'une rangée irrégulière de six petits yeux noirs, à pupille blanche et à iris fauve, groupés trois par trois, et plus ou moins bien marqués. Femelle beaucoup plus grande que le mâle; les yeux des ailes supérieures grands, cerclés de jaune-fauve en dessus comme en dessous; les petits yeux du dessous des ailes inférieures beaucoup moins visibles que dans les mâles.

Se trouve communément dans les forêts. Ce Satyre se place entre notre *Phædra* et l'*Alope* des Etats-Unis.

59. SATYRUS STIENELE.

Alæ dentatæ fuscæ; anticæ ocellis duobus nigris pupilla alba; subtus cinereæ, ocellis anticarum iride fulva; posticæ fascia media angulata ocellisque duobus analibus.

Port et taille de nos plus petits individus de *Fauna*. Dessus des ailes brun, avec la frange d'un gris-cendré, entrecoupée de noir; celui des supérieures avec deux petits yeux noirs à prunelle blanche; celui des inférieures sans taches. Dessous des ailes d'un gris-cendré, plus foncé à la base; celui des supérieures avec les deux yeux plus grands et cerclés de jaune-fauve; celui des infé-

rieures traversé par une large bande brune anguleuse, et marqué vers l'angle anal de deux petits yeux noirs à prunelle blanche. Femelle un peu plus grande que le mâle, ayant les yeux des ailes supérieures cerclés de fauve en dessus comme en dessous.

Beaucoup plus rare que le précédent.

60. SATYRUS CALIFORNIUS, Doubl. Westw. et Hewits. Gen. Diurn. Lep. pl. 66. fig. 2.

Il a le port et la taille de notre *Davus* d'Europe, et il lui ressemble un peu par le dessin du dessous; il est du reste parfaitement distinct par le dessus de ses ailes, qui est tout blanc, comme dans la femelle de *phryne*.

On le trouve çà et là dans les lieux ombragés.

61. SATYRUS GALACTINUS.

Alæ utrinque albidæ, supra immaculatæ, anticæ subtùs striga ferruginea ocelloque minuto apicali; posticæ subtùs basi cinereo conspersæ striga angulata obscure ocellisque binis tribusve minutis.

Taille et port du précédent, auquel il ressemble, mais la couleur du dessus est d'un blanc un peu plus jaunâtre. Le dessus est sans aucune autre tache que la transparence du dessous. Le dessous des premières ailes offre au sommet un très petit œil noir, le plus souvent sans pupille, quelquefois nul, précédé du côté de la base d'une ligne ferrugineuse, transverse, un peu courbe; celui des inférieures a la base lavée de gris, et cette partie plus obscure est séparée de l'autre par une raie sinueuse, suivie d'un, deux, trois ou quatre petits yeux noirs non

pupillés. La femelle diffère du mâle par ses yeux, au nombre de quatre ou cinq en dessous.

Habite les montagnes du nord. Paraît être rare. J'ai trouvé dans la collection de feu le général Dejean le débris d'un Satyre, noté comme venant du Kamtschatka, qui appartient à cette espèce ou à la précédente, mais il est dans un tel état, qu'il est impossible de rien affirmer de positif à cet égard.

HESPÉRIDES.

62. EUDAMUS BATHYLLUS, Smith-Abb. I. pl. 22.

Les individus de Californie ont les taches blanches très peu marquées, et quelquefois presque nulles. Nous en avons d'abord fait une espèce, sous le nom de *Bathylloides*, mais on finit par trouver tous les passages avec les individus de Géorgie.

63. THANAOS CERVANTES, Grasl. Ann. de la Soc. Ent.

Un peu plus grand que les individus d'Espagne.

64. THANAOS BRIZO, Boisd. et Leconte. Iconog. des Pap. et des Chen. de l'Amér. sept. pl. 66.

Très voisine de la précédente.

65. THANAOS JUVENALIS, Fab. Ent. syst.

Un peu plus petite que les individus de Géorgie. Cette espèce se distingue facilement des précédentes par ses petites taches blanches.

66. THANAOS TRISTIS.

Alæ nigro fuscae; anticæ punctulo medio strigaeque e punctulis sex similibus, transversis albidis; posticæ fimbria alba.

Elle a le port et la taille du *Juvenalis*. Ailes d'un brun-noir, avec la frange des inférieures blanche. Les supérieures avec quelques ondulations plus noires, comme chez les espèces congénères, offrant en outre, sur le milieu, un petit point blanchâtre, puis ensuite une ligne courbe de six petits points semblables, séparés en deux groupes, l'un de quatre, près de la côte, et l'autre de deux, au-dessous de la nervure médiane. Dessous plus pâle que le dessus. Dans cette espèce, comme dans *Juvenalis*, les petits points sont placés sur les bandelettes les plus obscures.

67. SYRICHTUS OILUS, Linné. — *Tartarus*, Hub. Pap. 716. 717.

C'est bien cette espèce qui a été figurée par Hubner comme se trouvant en Tartarie. Elle ne diffère pas des individus de l'Amérique septentrionale. L'espèce de Surinam, figurée par Cramer, planche 334, sous le nom d'*Orcus*, en est très voisine.

68. SYRICHTUS RURALIS.

Port, taille et presque facies de *Carthami* en dessus, sauf que les ailes sont un peu plus noires, et qu'il y a deux taches blanches entre la base et la bande transverse des premières ailes; les deux bandes de taches des secondes ailes sont aussi plus nettes et plus tranchées que

chez *Carthami*. Le dessous des ailes inférieures est très différent de celui de nos espèces européennes, le brun et le blanc sont plus ou moins fondus, cependant le milieu et l'extrémité offrent une espèce de bande ou d'ombre brunâtre, et les taches effacées comprises entre ces deux espaces affectent à peu près la même disposition que dans *Oilus*.

69. SYRICHTUS CÆSPITATIS.

Un peu plus grande que notre *Alveolus*, dont elle se rapproche beaucoup. Fond des ailes un peu plus noir; deux petites taches blanches, au lieu d'une seule, entre la base et la bande transverse des premières ailes; les ailes inférieures ayant sur le milieu une petite bande maculaire au lieu d'une seule tache, comme cela a lieu chez *Alveolus*. Dessous des secondes ailes avec la bande médiane plus étroite, plus continue, dentée en scie; point de taches blanches à la base.

Se trouve au printemps avec la précédente, voltigeant sur les plantes basses.

70. SYRICHTUS SCRIPTURA.

Plus petite d'un tiers que notre *Alveolus*; c'est-à-dire la plus petite des espèces connues. Les taches blanches un peu plus petites que dans notre *Alveolus*; deux petites taches blanches entre la base et la bande transverse des ailes supérieures, comme chez l'espèce précédente. Dessous des ailes inférieures blanchâtres, avec les taches blanches peu tranchées, mais distinctes.

Nous n'avons vu qu'un seul individu de cette espèce.

71. SYRICHTUS ERICETORUM.

Le mâle de cette belle espèce est très différent, au premier coup d'œil, des autres *Syrichtus*; la femelle, au contraire, y ressemble complètement. Port et un peu le facies d'*Arsalte* de Clerck. Dessus des ailes du mâle d'un blanc très légèrement soufré, n'ayant d'autre dessin qu'une ligne terminale en feston, formant comme une rangée de petites taches sagittées, appuyées sur une ligne noire à la racine de la frange; tout à fait au sommet des supérieures, les petites taches en question forment deux ou trois rangées. Dessous des ailes blanc; celui des inférieures avec deux bandes brunâtres, l'une couvrant une partie de la base, et l'autre à l'extrémité. Dessus de la femelle noirâtre, avec deux bandes blanches transversales, communes; la première au milieu, large, sinuée, irrégulière; la seconde, beaucoup plus étroite, formée de petites taches sagittées, excepté celle qui est sur la côte des supérieures, qui est quadrangulaire, coupée par les nervures et rentrée en dedans. Dessous avec l'empreinte du dessin de la face opposée.

Se trouve çà et là dans les lieux incultes. Je crois qu'elle se trouve aussi au Mexique.

72. HESPERIA COMMA, Linné.

Semblable en tout à nos individus européens.

73. HESPERIA SYLVANUS, Fab. Hubn. etc.

Ne diffère pas du type européen.

74. HESPERIA SYLVANOIDES.

Taille et port de notre *Sylvanus*. Dessus du mâle à peu près comme dans cette espèce, sauf qu'entre l'épi ou tache

noire oblique, il y a une liture noirâtre qui paraît en être une prolongation, et qu'il n'y a pas à l'extrémité, près de la bordure, les trois ou quatre points un peu plus pâles que le fond; que l'on observe dans *Sylvanus*; la bordure est aussi plus foncée. Dessus de la femelle ayant sur le disque une tache triangulaire, noire, suivie d'une petite tache blanche transparente; sommet marqué de trois points jaunes. Ailes inférieures un peu sinuées, avec la bordure assez foncée, la base assez largement noirâtre. Dessous des ailes d'un jaune pâle, quelquefois un peu grisâtre sur les inférieures, et non d'un jaune gai un peu verdâtre, comme chez *Sylvanus*. Les points ou taches pâles affectant à peu près la même disposition.

Assez commune en mai.

75. HESPERIA NEMORUM.

Dessus du mâle comme dans *Sylvanoides*, la bordure un peu plus large, l'épi des ailes supérieures également un peu plus large, se prolongeant de même par une liture jusqu'au sommet. Dessous des ailes d'un jaune un peu plus foncé que dans *Actæon*; celui des inférieures sans taches; celui des supérieures plus pâle au milieu, avec l'empreinte de l'épi du dessus. Nous n'avons pas vu la femelle.

Habite le bord des bois.

76. HESPERIA AGRICOLA.

Port de *Sylvanus*, taille d'*Actæon*. Dessus des ailes plus noirâtre que dans ces deux espèces. Celui des supérieures ayant l'épi prolongé jusqu'au sommet par une liture noirâtre, une rangée transversale de points jaunes entre la

bordure et ce même épi. Celui des inférieures avec la bordure noire assez large et la base plus ou moins rembrunie. Dessous des premières ailes jaune, avec l'épi moins prononcé qu'en dessus; celui des secondes jaune, avec une espèce de bande transverse, presque médiane, d'un ton plus pâle. Je ne connais pas la femelle.

77. HESPERIA PRATINCOLA.

Taille et port d'*Actæon*. Dessus des ailes d'un jaune plus gai, presque sans bordure, offrant seulement dans certains individus mâles quelques traits triangulaires noirâtres sur les nervures; celui des supérieures avec l'épi, comme dans *Sylvanus*, ordinairement surmonté vers le sommet d'un trait noirâtre plus ou moins effacé. Dessous d'un jaune assez uniforme; celui des supérieures ayant vers le sommet, sur la côte, une petite tache un peu plus pâle que le fond, à peine distincte; l'épi moins prononcé qu'en dessus; celui des inférieures sans taches. Femelle plus grande, avec une bordure noirâtre, dentée en scie; celui des supérieures ayant une raie oblique, noirâtre, correspondant à l'épi du mâle, surmontée vers le sommet d'une tache de la même couleur. Dessous des premières ailes à peu près comme dans le mâle; celui des inférieures offrant une rangée transversale, irrégulière, de taches un peu plus pâles que le fond.

Vole en juin sur les fleurs.

78. HESPERIA RURICOLA.

Taille et port de *lineola*; les ailes un peu plus sinuées, à peu près du même jaune, avec une petite bordure brune, fondue; les supérieures ayant l'épi aussi

prononcé que dans *Sylvanus*, marqué longitudinalement d'une petite ligne blanchâtre. Dessous des ailes jaune, avec toute la surface des inférieures et le sommet des supérieures un peu plus verdâtres que dans *Sylvanus*. Nous n'avons pas vu la femelle.

Voltige sur les fleurs, au bord des bois.

79. HESPERIA CAMPESTRIS.

Cette espèce est distincte, au premier coup d'œil, de toutes les autres espèces californiennes, par la grosse tache tronquée, noire, qui forme l'épi des ailes supérieures. Port et taille de l'espèce précédente. Ailes du même jaune, avec une bordure brune assez large, et la frange d'un jaune pâle. Les ailes supérieures du mâle marquées au sommet, sur l'extrémité de la bordure, de deux ou trois points de la couleur du fond. Les inférieures avec le disque plus ou moins lavé de noir dans son milieu. Dessous des ailes d'un jaune assez pâle, presque uniforme; celui des supérieures marqué au sommet de trois petites taches plus pâles; celui des inférieures avec une ligne transverse de petites taches semblables, se détachant mal de la teinte générale. Nous n'avons vu que des mâles.

Voltige en juin dans les lieux arides.

80. HESPERIA SABULETI.

Taille et port d'*Enys* et de *Zabulon*, de l'Amérique septentrionale, c'est-à-dire un peu plus petite que notre *Actæon*. Ailes à peu près du même jaune que dans notre *Sylvanus*, avec une bordure brune assez large, dentée en scie sur les supérieures; ces dernières ayant l'épi plus court et plus tronqué que dans *Sylvanus*, accolé à une

tache un peu grisâtre : dessous d'un jaune un peu pâle, avec une rangée de traits bruns légèrement sagittés ; celui des inférieures offrant vers la base une rangée de traits semblables. Femelle notablement plus grande. Dessus des ailes un peu plus pâle ; celui des supérieures offrant, entre la bordure et le disque, une rangée de taches d'un jaune plus pâle que le fond.

Comme on le voit par la description, cette Hespérie est très voisine d'*Enys*, peut-être même n'en est-elle qu'une variété locale.

81. *HESPERIA CERNES*, Boisd. et Leconte. Iconogr. des Lépidopt. de l'Amér. sept. pl. 76, fig. 1, 2.

Plus rare que les précédentes.

82. *HESPERIA PHYLÆUS*, Drury. Ins. 1. pl. 13, fig. 4, 5.

Habite les parties herbeuses, au pied des montagnes.

83. *HESPERIA?* *VESTRIS*.

Je ne connais de cette espèce qu'une femelle, de sorte que je ne puis pas assurer qu'elle appartienne au genre *Hesperia*, tel que nous le comprenons aujourd'hui. Il est très possible, au contraire, qu'elle fasse partie d'un genre voisin, dont les mâles sont dépourvus d'épi comme les femelles, et qui renferme une infinité d'espèces exotiques, *Accius*, *Mathias*, etc., peuvent être considérés comme type de ce groupe. L'espèce en question a le port et la taille de *Nostradamus* femelle. Dessus des ailes d'un brun un peu roussâtre ; celui des supérieures offrant quatre petites taches d'un blanc un peu transparent, dont deux

très petites, ponctiformes, près de la côte ; les deux autres, plus grosses, dans les ramifications de la nervure médiane ; celui des inférieures sans taches. Dessous plus terne, plus pâle, un peu plus grisâtre, avec les mêmes taches qu'en dessus.

Habite les lieux arides.

Remarque. Pour les Hespérides, nous n'avons point donné de phrase diagnostique, parce que nous avons cru que cela était inutile, et que l'on les reconnaîtrait facilement après la comparaison minutieuse que nous en avons faite avec des espèces parfaitement connues.

HÉTÉROCÈRES.

M. Lorquin s'est peu occupé des Lépidoptères de cette division, et nous n'aurons que quelques espèces à décrire. Presque toujours en voyage d'un endroit à un autre, il s'est trouvé dans l'impossibilité d'élever les chenilles qu'il rencontrait.

SPHINGIDES.

84. PTEROGON CLARKIÆ.

Alæ anticæ olivacæ fascia transversa pallida ; posticæ flavæ margine tenui nigro ; omnes subtus olivacæ.

Port et taille de *Gauræ*, de Géorgie. Ailes supérieures d'un vert-olive, avec l'extrémité lavée d'un peu de blanc-verdâtre et une bande transversale blanchâtre assez étroite. Ailes inférieures du même jaune que dans notre *OEnotheræ*, avec une petite bordure noire. Les quatre

ailes d'un vert-olivâtre en dessous, avec une bande blanchâtre sur les inférieures. Corps olivâtre.

Nous n'avons vu qu'un seul individu.

Nous avons donné à cette espèce le nom de *Clarkiæ*, par analogie, car nous croyons pouvoir assurer d'avance qu'elle se nourrit d'une plante de la famille des *OEnothérées*.

85. ARCTONOTUS LUCIDUS.

Lucidus, cinereo-lutescens aureo quasi nitens, thorace concolori villosissimo; alæ anticæ fusco sub-bifasciatæ; posticæ violacæ margine obscuriori.

Taille de notre *OEnotheræ*. Ailes bien entières; les supérieures d'un gris-jaunâtre, à reflet brillant, jaune, marquées de deux ou trois bandes transverses plus obscures, dont la plus tranchée sinuée et placée près de l'extrémité. Ailes inférieures violettes, avec l'extrémité d'un pourpre obscur et la frange plus pâle. Corps très court; corselet très velu, de la couleur des premières ailes. Antennes très fortes. Dessous des ailes d'une teinte grisâtre, avec le disque des supérieures ferrugineux.

Environs de San Francisco.

Je n'ai vu que deux individus, dont l'un m'a été donné par feu mon excellent ami Edward Doubleday, et dont l'autre, beaucoup plus beau, fait partie de la riche et belle collection du British Museum, que M. Ed. Gray, le savant directeur du département zoologique, a mise à ma disposition avec une obligeance parfaite. Je me trouve heureux de pouvoir ici, à propos de cette espèce, lui offrir, ainsi qu'à tous les zoologistes anglais, mes sincères remerciements pour l'accueil cordial dont ils ont bien voulu m'honorer pendant mon séjour à Londres.

AGARISTIDES.

86. AGARISTA GUTTATA.

Nigra thoracis maculis binis anoque flavis ; alæ anticæ guttis seu maculis circiter 18 flavis signatæ ; posticæ immaculatæ.

Un tiers plus grande que notre *Callimorpha Dominula*. Dessus des quatre ailes noir : les inférieures sans taches, les supérieures offrant sur toute leur surface environ dix-huit taches d'un jaune pâle, la plupart arrondies, et dont deux ou trois, situées vers la côte, sont très petites et ponctiformes. Corps noir, avec les épaulettes et l'écusson d'un jaune pâle ; extrémité de l'abdomen fauve, ainsi que la tête. Dessous des ailes supérieures comme le dessus.

Se trouve en été dans les bois. Rare.

GLAUCOPIDES.

87. GLAUCOPIS LATIPENNIS.

Alæ latæ nigre maculis flavido-pallidis, pectore croceo.

Cette espèce, dont je n'ai vu qu'un individu, semble s'éloigner un peu des véritables *Glaucopis* par son corps plus grêle et ses ailes beaucoup plus larges. Ailes noires, marquées chacune sur le disque d'une tache d'un jaune très pâle, divisée en trois parties inégales ; les supérieures ayant en outre, près du sommet, une bande oblique formée de quatre taches du même jaune. Corps d'un noir-bleu. Poitrine marquée de fauve.

Vole en juin dans les bois.

CHÉLONIDES.

88. CHELONIA DAHURICA, Boisd. Icones.

Un individu de la Californie, pris dans les montagnes, ne diffère pas d'une manière appréciable de celui que nous avons reçu des environs de Barnaoul, il y a vingt ans environ.

89. CHELONIA CAJA, Linné.

Semblable à nos individus européens. Les ailes inférieures peut-être un peu plus pâles.

Habite les montagnes.

90. CHELONIA VIRGINALIS.

Alæ anticæ nigræ maculis circiter viginti flavido-albidis; posticæ fulvæ fasciis nigris; abdomen subtilis nigrum, suprâ fulvum cingulis nigris.

Cette belle espèce a le port et la taille de notre *Villica*, mais elle se rapproche davantage, par ses antennes presque filiformes dans le mâle, de notre *Matronula*. Dessus des ailes noires, avec environ vingt taches du même jaune que dans *Villica*. Ailes inférieures également du même fauve, avec trois bandes et les principales nervures noires; la bande de l'extrémité incomplète, finissant bien avant l'angle anal; quelquefois toutes ces bandes sont réunies par les nervures, le fond est alors noir, quadrillé de fauve. Tête fauve; corselet noir, avec les épaulettes jaunes; écusson fauve; corps fauve en dessus, avec des anneaux noirs, d'un bleu-noir en des-

sous. Dessous des secondes ailes comme le dessus. Dessous des supérieures avec les taches de la base et du milieu fauves. Femelle semblable au mâle.

Environs de San Francisco.

91. *ARCTIA FULIGINOSA*, Linné.

Ne diffère pas de nos individus européens.

92. *ARCTIA VAGANS*.

Murina vel cinereo-lutescens; alæ anticæ immaculatæ; posticæ nigræ fimbria cinereo-lutescenti; omnes subtus cinereæ lunula nigra.

Taille des plus grands individus de *Fuliginosa*. Ailes supérieures et corselet d'un gris-jaunâtre. Ailes inférieures noires, avec la frange largement d'un gris-jaunâtre. Abdomen d'un gris-noirâtre. Dessous des quatre ailes d'un gris-jaunâtre, avec une lunule noire sur le disque de chacune. Antennes des mâles assez fortement pectinées.

Nord de la Californie.

BOMBYCITES.

93. *ORGYA VETUSTA*.

Alæ anticæ fuscæ fascia ad basin pallidiori maculaque anali alba; posticæ fusco-rufescentes.

Taille et port de notre *Antiqua*. Ailes supérieures brunes, offrant près de la base une petite raie transverse blanchâtre, n'atteignant pas la côte; un peu au-delà du milieu, en tirant vers la côte, une éclaircie d'un grisâtre

pâle; et, enfin, à l'angle anal une petite tache blanche comme dans les espèces analogues. Ailes inférieures d'un brun-roussâtre, ainsi que le dessous des quatre ailes.

ZEUZÉRIDES.

94. COSSUS ROBINIÆ.

Alæ anticæ pallide cineræ fusco-fasciato-strigulato-marmoratæ; posticæ maris luteæ basi nigra, feminæ fuscæ.

Le mâle de cette espèce est, au premier coup d'œil, très différent de la femelle, par ses ailes inférieures jaunes, avec la base et le bord abdominal noirs. Dessus des ailes supérieures d'un gris-blanchâtre dans les deux sexes, très finement maillé de brun, ayant en outre sur le milieu une espèce de bande brune mal définie, mais bien indiquée vers le bord interne; une rangée de points bruns sur la frange, à l'extrémité des nervures. Ailes inférieures de la femelle brunes, paraissant très finement maillées par la transparence du dessous. Corselet de la couleur des ailes supérieures, plutôt écailleux que velu. Abdomen noirâtre. Dessous des ailes à peu près comme en dessus.

La chenille vit dans le tronc des faux Accacias (*Robinia*). On trouve aussi cette espèce en Géorgie.

SATURNIDES.

95. SATURNIA EGLANTERINA.

Alæ anticæ albido-carneæ, striga basali, fasciis duabus transversis, fimbria, maculis sagittatis oculoque sub-cæco

nigris; posticæ luteæ macula media, fascia transversa sagittisque marginalibus nigris.

Cette espèce, l'une des plus belles qui aient été trouvées par M. Lorquin en Californie, n'appartient pas au genre *Saturnia* proprement dit. Elle a le port et la taille du *Proserpina* figuré dans Smith-Abbot.

Dessus des ailes supérieures d'un blanc-jaunâtre légèrement incarnat, saupoudré d'un peu de noirâtre à la base, avec la côte et deux bandes transversales noires; l'une, près de la base, se liant à un gros trait longitudinal de la même couleur; l'autre, près de l'extrémité, courbe, mais non sinuée; entre ces deux bandes il y a une tache noire arrondie, ou espèce d'œil, marqué d'un petit croissant blanchâtre; la frange est aussi largement noire et se lie à des traits sagittés de la même couleur, situés sur les nervures. Ailes inférieures d'un beau jaune d'ocre, marquées au milieu d'un gros point noir en place d'œil, au-delà du milieu, d'une bande noire, courbe, s'alignant avec celle des supérieures; frange noire, donnant naissance à des traits sagittés de la même couleur. Tête et prothorax ferrugineux, corselet mélangé de jaunâtre; abdomen de la couleur des ailes inférieures, plus pâle en dessous, et un peu annelé de noir. Dessous presque comme le dessus. Antennes noires, pennées dans le mâle, à peine ciliées dans la femelle.

Ce bel insecte a été élevé de chenilles trouvées sur les Eglantiers, rosiers sauvages, sur les bords du San-Joachim.

OBSERVATIONSSUR UNE *ANTHOCHARIS CARDAMINES* HERMAPHRODITE,

PAR M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 10 Mars 1852).

On a déjà entretenu plusieurs fois la Société entomologique de ces monstruosités observées chez les insectes, et désignées sous le nom d'*hermaphrodisme*. L'ordre des Lépidoptères en a fourni, pour sa part, un certain nombre d'exemples, et je puis rappeler à cet égard une notice publiée par Duponchel dans nos *Annales*, année 1835, sur une *Angerona Prunaria*, dont tout le côté droit était celui d'un mâle, et le côté gauche celui d'une femelle. Cette remarquable Géomètre offrait, de plus, cette particularité que chacun des sexes appartenait à une variété différente, c'est-à-dire que le côté femelle correspondait au type *Prunaria*, et le côté mâle à la variété *corylaria*.

M. Al. Lefebvre a fait paraître dans le même volume de nos *Annales*, et à la suite de la notice dont je viens de parler, un mémoire fort intéressant, où il traite également de l'*hermaphrodisme*. Notre collègue énumère dans ce

travail tous les sujets hermaphrodites dont il a pu avoir connaissance, et je vois que, pour les Lépidoptères seulement, M. Al. Lefebvre cite quarante-sept cas différents.

Moi-même, il y a quelques années, j'ai publié et figuré dans les Annales un *Liparis dispar*, qui fait partie de ma collection, et chez lequel on peut observer un commencement d'hermaphrodisme parfaitement caractérisé.

L'hermaphrodisme est donc un fait admis aujourd'hui pour les Lépidoptères, aussi bien que pour les insectes des autres ordres. Je crois néanmoins qu'il n'est pas sans intérêt d'appeler de nouveau l'attention des lépidoptéristes sur cette matière, car les sujets hermaphrodites connus jusqu'à ce jour sont encore assez peu nombreux pour pouvoir être comptés, et la nature, quand elle s'écarte exceptionnellement des règles immuables qu'elle s'est tracées, présente toujours au physiologiste une source inépuisable d'étude et de méditations. Le nouvel hermaphrodite que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société offre d'ailleurs un des plus beaux exemples d'hermaphrodisme qu'on puisse rencontrer, puisqu'il s'agit d'une *Anthocharis cardamines*, espèce chez laquelle les sexes se traduisent extérieurement, comme chacun sait, par des caractères si apparents et si bien tranchés.

On peut diviser en deux catégories les hermaphrodites qu'on a été à même d'observer jusqu'à ce jour. Dans la première, je placerai ces individus chez lesquels l'un des sexes domine dans une plus grande proportion que l'autre, tel que le *Liparis dispar* dont j'ai déjà parlé, telle encore qu'une *Rhodocera Cleopatra* que j'ai vue dans la collection Pierret. Les Lépidoptères de cette catégorie sont des mâles ou des femelles qui ne se rattachent à

l'autre sexe que par une faible partie qu'ils leur ont empruntée, soit une antenne, soit une tache dans le dessin, soit quelque autre signe indiquant qu'il y a un commencement de fusion entre les deux sexes.

Dans la seconde classe d'hermaphrodites, au contraire, viendront se ranger les insectes qui participent autant d'un sexe que d'un autre, sans qu'on puisse dire si le sujet est mâle ou femelle, chacun des deux sexes ayant contribué dans une égale proportion à la formation de ces bizarres et inexplicables individus.

Ma Piéride *cardamines* appartient à cette seconde classe d'hermaphrodites. Les deux ailes et l'antenne du côté gauche sont celles d'un mâle, tandis que les deux ailes et l'antenne droites sont celles d'une femelle, et, comme chez la *cardamines*, les femelles sont généralement plus grandes que les mâles, les ailes de droite ont un plus grand développement que les ailes de gauche. Il n'est pas jusqu'à l'antenne droite qui ne soit plus longue que l'antenne gauche, et différemment colorée. On voit donc qu'il existe une certaine régularité dans la création de cet être anormal, et je ne puis donner une meilleure description de ma *cardamines* hermaphrodite, qu'en citant ce que Duponchel disait de sa Géomètre *prunaria* : « ce sont deux moitiés de Papillon, chacune d'un sexe différent, qui sembleraient avoir été collées ensemble dans le sens de leur longueur, depuis la tête jusqu'à l'anus, sans qu'il soit possible d'apercevoir la suture qui réunit ces deux moitiés. »

On a remarqué que, dans la création des sujets hermaphrodites, la nature avait une forte propension à porter le sexe ♂ à droite, et, chez les quarante-sept hermaphro-

dites Lépidoptères dont parle M. Al. Lefebvre, presque tous sont ♂ à droite, et ♀ à gauche. Je ferai observer qu'il en est différemment chez ma *cardamines*.

Je regrette de n'avoir pu trouver de détails sur un cas d'hermaphrodisme observé chez la même Piéride par M. Westwood, de Londres.

M. Boisduval dit, en parlant de l'hermaphrodisme, dans son introduction au *Species général des Lépidoptères* (Suites à Buffon), que jusqu'à présent il n'a jamais vu un seul individu chez lequel il y eût fusion complète des caractères du mâle et de la femelle, que l'anatomie interne démontre que chez ces individus monstrueux il existe d'un côté un ovaire, et de l'autre la moitié de l'organe mâle, mais que ces parties sont atrophiées et impropres à la reproduction. Il est fâcheux que je n'aie pas eu mon hermaphrodite, lorsqu'il fut pris; j'aurais pu alors, en détachant l'abdomen, étudier à l'aide du microscope la disposition interne des organes sexuels. Cet examen serait impossible aujourd'hui. L'insecte est complètement desséché, et je sacrifierais, sans utilité pour la science, une pièce fort intéressante que je tiens beaucoup à conserver. Mais, à l'appui de l'opinion émise par M. Boisduval, savoir qu'il n'y a jamais fusion entière des sexes chez les hermaphrodites, je puis citer un fait qui est venu à ma connaissance personnelle. Il concerne un hermaphrodite du *Bombyx tau*, que je possède également dans ma collection. Ce *Bombyx* est, à l'extérieur, un hermaphrodite complet, tout mâle d'un côté, tout femelle de l'autre. La disproportion qui existe dans la dimension des ailes devait rendre ce Lépidoptère tout à fait impropre au vol, et je sais qu'au moment où il fut trouvé, plusieurs mâles voltigeaient à l'entour, attirés

sans doute par cette émanation sexuelle qui n'échappe point à l'odorat si subtil des insectes, sens qui, chez certains Hétérocères de la tribu des Bombycides, a atteint un tel degré de perfection, qu'on voit souvent les mâles franchir des distances considérables pour se rapprocher des femelles, guidés seulement par leur odorat.

L'*Anthocharis cardamines* hermaphrodite, dont il est question dans cette note, a été prise aux environs de Chartres, il y a deux ou trois ans, et faisait partie de la collection de M. Marchand, qui est maintenant réunie à la mienne.

Pl. 4, N° III.

Anthocharis cardamines hermaphrodite, ♂ du côté gauche, et ♀ du côté droit.



NOTICE

SUR UN NOUVEAU GENRE DE DIPTÈRES DE LA FAMILLE
DES PUPIPARES, TRIBU DES PHTHIROMYDES, SOUS LE
NOM DE *MEGISTOPODA* (M. PILATEI).

PAR M. J. MACQUART.

(Séance du 14 Avril 1852.)

Le petit insecte, objet de cette notice, présente dans son organisation extérieure, la seule que nous ayons pu observer, les caractères de la famille des Pupipares, et particulièrement de la tribu des Phthiromydes et du genre Nyctéribie, qui l'a constituée jusqu'à présent. La tête insérée verticalement au bord antérieur du thorax; la bouche accompagnée de deux palpes; l'abdomen sans articulations et à tégument coriacé; l'ongle unique des tarsi, mais divisé en deux crochets arqués du même côté; enfin l'absence des ailes : tous ces diagnostics lui sont communs avec les Nyctéribies. Je dois dire que, ne possédant qu'un seul individu, que je n'ai pu me décider à sacrifier, il m'a été impossible de découvrir les parties de la bouche, si bien décrites pour les Nyctéribies dans l'excellent travail de M. Westwood.

En regard de toutes ces ressemblances entre le genre Nyctéribie et l'insecte qui nous occupe, voici les différences que ce dernier m'a présentées : les palpes sont

composés d'une partie basilaire et d'une soie terminale divergente. L'emploi du microscope ne m'a laissé apercevoir ni les antennes, ni les yeux, à la vérité rudimentaires, que M. Westwood a signalés dans les Nyctéribies. Je me persuade cependant qu'ils existent dans le petit insecte dont il s'agit, et que, si je ne les ai pas vus, je dois encore l'attribuer aux ménagements que j'ai gardés pour la conservation de l'individu. Les tarsi sont courts; le premier article, au lieu d'être long, très grêle, arqué et, en apparence, articulé comme dans les Nyctéribies, présente des dimensions médiocres; les suivants sont courts; les cuisses et les jambes postérieures sont excessivement longues.

Ces différences, peu nombreuses, mais fort considérables, me paraissent motiver l'établissement d'un nouveau genre dans la tribu des Phthiromyies, à laquelle cet insecte est intimement uni, surtout par la conformation et l'insertion anormale de la tête, et, de plus, par la manière de vivre en parasite sur les Chauve-souris.

Je dois la communication et la connaissance de cet insecte à M. Pilate, de Lille, entomologiste distingué, qui réside depuis plusieurs années au Mexique, où il a recueilli un grand nombre d'espèces nouvelles, surtout dans l'ordre des Coléoptères.

Je donne au genre que je forme le nom de *Megistopoda*, qui exprime la longueur des pieds, et à l'espèce qui en est le type, celui de M. Pilate, qui l'a découverte.

Genre *Megistopoda*, Nob.

Palpes à partie basilaire verticale, assez courte, cylindrique; soie terminale assez longue, formant un angle droit avec sa base, et dirigée en avant.

Thorax muni de soies en avant.

Abdomen elliptique.

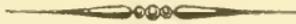
Pieds antérieurs courts : intermédiaires un peu allongés : postérieurs très longs ; hanches et trochanters assez épais ; cuisses garnies de quelques soies en dessus, et de petites pointes en dessus et en dessous ; jambes nues, cuisses antérieures et intermédiaires un peu renflées : postérieures très longues, ainsi que les jambes ; tous les tarses courts.

MEGISTOPODA PILATEI, Nob. (Pl. 4, N° IV.)

Flavida, femoribus anticis sulcatis.

Long. 0,004. D'un jaune pâle et grisâtre. Tête garnie de petites soies. Abdomen d'un gris-brunâtre. Pieds d'un jaune plus pâle ; cuisses antérieures et intermédiaires à sillon longitudinal : postérieures un peu renflées au milieu ; jambes de la même longueur, grêles, un peu arquées en dedans ; ongles noirs.

M. Pilate l'a trouvé à Tepea, dans l'Etat de Tabasco, au Mexique, sur une Chauve-Souris rousse.





NOTES

SUR L'ANATOMIE DES INSECTES.

Par M. ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 14 Janvier 1852.)

Depuis deux ans j'étudie l'organisation intérieure des insectes, et j'ai pu examiner quelques espèces encore non disséquées, ou dont l'anatomie est restée obscure malgré les travaux si recommandables de nos maîtres. En m'aventurant sur ce terrain scabreux, « sur ce vaste champ hérissé de ronces vivaces, » suivant l'expression de M. Léon Dufour, je ne me suis pas dissimulé les difficultés des recherches, les erreurs que je m'exposais à commettre. Toutefois, animé d'un sincère amour de la science et appelant à mon aide toute l'acuité de ma vue, j'ai, sans préventions, cherché à voir ce qui est; j'ai contrôlé ensuite avec soin ce que j'avais rencontré sous le scalpel et je le transcris dans ces simples notes.

OTHOPTÈRES.

Gryllus domesticus. — En disséquant le *Gryllus domesticus* L. j'ai trouvé chez cet insecte, contrairement à ce que pensait Rhamdor, un foie exactement pareil à celui que M.

Léon Dufour a décrit dans ses recherches sur les Orthoptères (*Mém. des savants étrangers* VII, 336) et figuré (*Ann. Sc. Nat.* 1843, XIX, Pl. 6), d'après le *Gryllus campestris* L. Ce foie est composé d'une grande quantité de tubes biliaires aboutissant tous à un petit calice commun et suivi lui-même d'un canal cholédoque.

Les bourses, ou plutôt les dilatations ventriculaires, sont au nombre de deux supérieures, latérales et assez développées. En les ouvrant, on les trouve plissées à leur surface interne, ainsi que M. L. Dufour l'a indiqué pour la *Courtilière* mais en outre j'ai découvert qu'elles présentent des endroits élevés, ovalaires et bordés d'aspérités brunâtres. Ces petits organes sont très probablement destinés à achever la trituration des aliments, déjà faite en grande partie par le gésier, car il est impossible d'admettre là un appareil sécrétoire. On ne trouve du reste jamais des vaisseaux biliaires couronnant les poches du ventricule chylifique des *Gryllus*, comme cela a lieu dans les *Locustaires*.

Locustaires. — J'ai reconnu dans la *Locusta* (*Meconema*) *varia* F. que l'insertion des vaisseaux biliaires à l'extrémité inférieure du ventricule chylifique n'est point exactement verticillée, mais a lieu par deux houppes latérales. C'est un fait nouveau d'insertion biliaire, qui doit prendre place à côté de celui que M. L. Dufour a signalé et figuré pour l'*Ephippigera*, dont le foie s'abouche dans le canal intestinal par cinq faisceaux distincts. (Voy. Ouv. cité 350 et *Ann. Sc. Nat.* 1843, XIX, 147. Pl. 6, fig 1).

J'ai constamment rencontré dans les *Locustaires* l'extrémité des vaisseaux du foie accolée aux dilatations supérieures du ventricule chylifique, mais ces extrémités m'ont toujours paru y adhérer sans s'y ouvrir en aucune façon.

La femelle du *Decticus verrucivorus* L., disséquée avec soin, m'a permis de constater que les annexes du conduit vaginal sont bien séparés (1) comme l'indique M. L. Dufour. Ils consistent en un corps réniforme à parois épaisses et en un tube distinct fort allongé. J'ai découvert des spermatozoïdes dans le premier organe qui a son insertion rapprochée de l'ovaire, et dans le second, dont l'insertion est plus inférieure, je n'ai pas constaté de tube inclus corné, mais de simples parois comme aux vaisseaux biliaires, par exemple.

Je me contente, en ce moment, de prendre bonne note de ces faits anatomiques dont je discuterai la physiologie dans un prochain travail sur les annexes du conduit vaginal, dans l'appareil génital femelle des insectes de tous les ordres.

COLÉOPTÈRES.

Staphylinus olens. — J'ai déjà annoncé à la société que le gésier du *S. olens* F. était garni à son intérieur de séries de poils sans lames cornées. M. Aubé a, de son côté, constaté le même fait.

M. L. Dufour a indiqué la coloration rouge fort remarquable de l'enveloppe testiculaire chez le *S. punctatissimus* (Ann. Sc. Nat. 1825, VI, 164), mais il ne fait pas mention de la couleur des testicules des autres espèces qu'il a disséquées. J'ai constamment trouvé à l'enveloppe de ces organes, au pérididyme, une belle couleur rose dans le *S. olens* et je dois ajouter que si je ne suis pas parvenu à démêler la véritable structure tubuleuse (ou en grappe?) des testi-

(1) La figure 31 de la planche 3 (ouvrage cité) représentant l'appareil génital femelle de l'*Acanthus Italicus*, rend assez bien compte de cette disposition.

cules j'ai constaté qu'ils renfermaient dans leur intérieur une prodigieuse quantité de spermatozoïdes.

Enfin l'appareil des sécrétions excrémentielles du *S. olens* m'a toujours paru (sur dix individus au moins) composé de deux vésicules séparées, oblongues, en forme de cornue à goulot court. Une seule fois j'ai cru trouver un tube sécréteur, mais je me suis convaincu que c'était un conduit biliaire qui venait adhérer au sommet de l'un des organes par un bout recourbé en hameçon. Si je ne lisais pas (Ann. Sc. Nat. 1826, VIII, 17), « le vaisseau sécréteur unique (il y a cependant deux réservoirs distincts) a un tube inclus et une enveloppe bien constatée » je serais tenté de croire qu'un vaisseau biliaire en a imposé à M. L. Dufour. De nouvelles recherches me paraissent nécessaires pour décider cette question.

Elatérides. — M. L. Dufour m'a recommandé d'étudier attentivement dans les femelles des *Elater* de grande taille l'organe si extraordinaire qu'il a décrit et représenté (Ann. Sc. Nat. III, 223 Pl. XI fig. 3.) comme pouvant être une glande spéciale, fournissant les matériaux d'un cocon pour préserver les œufs de l'insecte. J'ai disséqué toutes les femelles d'*Elater* que j'ai pu me procurer, surtout celles de l'*E. murinus* L. mais je suis encore loin d'avoir une opinion arrêtée à ce sujet. Je puis toutefois ajouter un fait de détail à ce que M. L. Dufour a vu le premier. C'est que, si l'arbuscule de la glande sébacée? de l'*Elater murinus* ♀ a généralement des dilatations triangulaires (Voy. les figures Ann. Sc. Nat. Pl. XVII fig. 8 du tome VI, 1825) j'en ai vu plusieurs néanmoins qui étaient quadrangulaires, en forme de rectangle assez allongé.

Le tube digestif de l'*Elater murinus* a été parfaitement décrit et figuré par M. L. Dufour, je n'ajouterai qu'une

ligne a ce qu'il en a dit: cet insecte a un gésier dont l'intérieur est garni de quatre doubles séries de poils assez espacés.

Anobium et *Dermestes*. — I. J'ai signalé à la Société, en 1849, que dans l'*Anobium abietis* F. je n'avais su trouver que six vaisseaux biliaires et depuis j'ai mentionné dans le Bulletin que sur deux *Anobium tessellatum* F., obligeamment donnés par M. Aubé, j'avais constaté de la manière la plus évidente l'existence de six vaisseaux hépatiques. Ces vaisseaux étaient d'un jaune verdâtre, peu variqueux.

Sur huit nouveaux individus de la même espèce donnés par M. Rouzet ou que j'ai recueillis moi-même, j'ai retrouvé exactement le même nombre de vaisseaux et j'ai maintenant acquis la certitude que les *Anobium* n'ont réellement que six vaisseaux hépatiques comme beaucoup d'autres coléoptères et ne forment point une exception unique par un foie à huit vaisseaux.

Jusqu'à présent le mode de terminaison des vaisseaux biliaires m'avait échappé. Étaient-ils libres à leur extrémité et en cœcum flottant, ou bien se réunissaient-ils pour se porter dans la partie inférieure du tube digestif? J'ai trouvé, à ma vive satisfaction, la solution du problème. Il m'a été permis de constater de la manière la plus évidente que les vaisseaux biliaires se portent près du renflement cœcal de l'intestin et que là, ils ne s'ouvrent pas dans ce même intestin, mais seulement soulèvent sa tunique externe, formant d'abord un bourrelet et se terminant insensiblement en cœcum.

Il faut avoir poursuivi des heures entières une dissection ardue en contrôlant chaque coup de ciseaux, chaque déchirure de membranes par l'examen à la plus forte loupe et au microscope pour bien comprendre les joies que procure un pareil résultat.

Du reste, j'avais déjà trouvé dans l'*A. abietis* et signalé dans nos Annales (1849, 313), l'existence d'un corps ovoïde où les vaisseaux biliaires semblent se rendre, corps placé à la partie inférieure de l'intestin. Il s'agissait très probablement d'une fausse insertion de ces vaisseaux. On le voit clairement le fait de la terminaison des tubes hépatiques en vaisseaux aveugles, ou en cœcum se confirme de plus en plus, alors même que ces tubes paraissent s'ouvrir dans l'intestin d'une manière évidente. Voy. dans les Ann. Sc. Nat. 1840, xiv, 231, la découverte de ce fait important par M. L. Dufour.

J'ai à peu près vu les organes génitaux des *Anobium* qui sont encore à décrire. Les testicules des ♂ sont composés d'une vingtaine de tubes spermatiques, ovales, allongés, aboutissant tous au sommet d'un canal déférent. Il m'a paru y avoir deux paires de vésicules séminales lobulées.

J'ai compté de vingt à vingt-quatre *gaines ovigères* pour chaque ovaire de la femelle. Elles renfermaient chacune un œuf assez gros et deux à trois autres très petits superposés. J'ai constaté l'existence 1° d'une *utricule* en forme de trèfle ou *trifoliée* à parois épaisses et de couleur cornée annexée à l'oviducte, et 2° d'une *autre utricule* munie d'un canal excréteur également annexée au conduit des œufs.

II. Il est impossible de mieux décrire le tube digestif des *Dermestes* que M. L. Dufour ne l'a fait pour le *D. lardarius* L. et le *D. undulatus*, Brahm.; *tesselatus* Oliv. J'ai éprouvé un véritable bonheur en retrouvant dans le *D. Frischii*, Kugel. (ancien *D. vulpinus* des auteurs) la fidèle représentation des figures données dans les Annales des Sciences naturelles (1834, I, pl. 2, fig. 1. 2).

J'ai vu parfaitement les six bourses à la partie supérieure du ventricule chylique, seulement, dans cette espèce qu'on n'avait point encore disséquée, elles sont proportionnellement plus courtes que dans le *Dermestes lardarius*. Le filet brun corné de l'intestin existe aussi.

L'ovaire du *D. Frischii* ♀ m'a paru renfermer douze à quinze gaines ovigères. J'ai bien vu une utricule cornée, annexée à l'ovaire, et pourvue d'un tube replié inséré sur elle-même.

Phyllopertha horticola. — Les testicules des mâles des *Scarabéides* sont formés par une réunion variable de capsules spermatiques ayant un pédicelle comme les feuilles peltées de la capucine (*Tropaeolum majus*). On peut voir dans les Annales Sc. Nat. (1825 T. VI. Pl. VII.) que ces capsules sont parfaitement arrondies.

J'ai trouvé une disposition différente sur la *Phyllopertha horticola* L. Chaque capsule spermatique m'a paru dentelée sur les bords par vingt-quatre petites entailles, ou, en d'autres termes, elle représente la coupe médiane d'une mûre à vingt-quatre grains.

Bruchus cisti F. — Le ventricule chylique de cet insecte n'est point lisse comme celui des autres *Bruchèles*, car je l'ai trouvé hérissé de longues papilles comme celui de la plupart des *Charansonites* (ouv. cité. 1825; IV, 103).

Chrysomèles. — I. J'ai reconnu dans la *Galleruca tanaceti* L. l'exactitude de la figure et de la description données par M. L. Dufour, j'ai de plus constaté l'existence d'un gésier renfermant dans son intérieur six courtes rangées de poils très écartés et peu nombreux.

Voici la description des organes génitaux femelles de cet insecte qui n'ont pas encore été décrits, à ma connaissance.

Les ovaires se composent chacun de cinquante à soixante gaines ovigères uni ou biloculaires, courtes, remplies d'œufs jaunes; elles sont insérées sur un calice ovale très considérable, de telle sorte que chaque ovaire ressemble assez à un fruit de conifère dont les écailles seraient prolongées: le col des calices est très court. L'oviducte ou vagin est assez allongé, épais, et il a pour annexes: 1° une utricule à parois épaisses, cornées, munie d'un canal excréteur. Celui-ci est commun à l'utricule et à un vaisseau terminé en cœcum, pourvu d'un tube inclus et dont les fonctions doivent être liées à celles de l'utricule; 2° d'un autre vaisseau enroulé sans tube inclus inséré sur l'oviducte bien au dessous du premier canal excréteur. J'ai constaté que l'utricule cornée renfermait des spermatozoïdes et le vaisseau à parois simples, des corpuscules d'un aspect grasieux.

II. Plusieurs *Chrysomela Banksii* F. qui m'ont été apportées vivantes de Bordeaux, ne m'ont offert rien de particulier dans leurs organes digestifs, à part un gésier à six rangées de poils intérieurs; mais c'est sur elles que j'ai été témoin pour la première fois de l'existence des spermatozoïdes dans cet annexe de l'oviducte qui se présente ordinairement dans les coléoptères sous la forme d'un petit réservoir cornéo-membraneux pourvu d'un vaisseau (renfermant lui-même un tube inclus); ce vaisseau terminé en cœcum s'ouvre directement dans le réservoir ou tout au moins il est en communication avec lui par le tube excréteur. J'ai vu des milliers de spermatozoïdes s'agitant dans le canal excréteur de l'utricule dont je viens de parler et passant par les fêlures de la même utricule cornéo-membraneuse brisée entre deux lamelles de verre sous le microscope.

Le nombre des gaines ovigères est de vingt à vingt-cinq

au moins, le calice est grand, aplati et il supporte ces gaines à la manière du réceptacle des fleurs synanthérées. (Comparez avec les figures 6 et 11, *a* de la Pl. XX. An. Sc. Nat. 1825, T. VI.)

Coccinelles. — Les *Cocinella 7-punctata* L. que j'ai disséquées m'ont offert un gésier très petit qu'on distingue déjà dans la planche donnée par M. L. Dufour, quoique le texte n'en fasse pas mention. Si on l'ouvre avec soin on le trouve constitué par quatre rangées de poils disposés en écusson dont les pointes inférieures forment une valvule. Le ventricule chylique lisse, sans papilles, est dilaté en haut, excavé pour recevoir le gésier; en bas il présente un tubercule pour l'insertion des vaisseaux biliaires. J'ai bien vu ceux de ces vaisseaux qui au nombre de deux sont plus courts et plus pâles que les autres.

Je n'ai pas encore déniché le mode d'arrangement des organes génitaux de cette *Cocinella*.

HYMÉNOPTÈRES.

La forme des parties qui constituent l'appareil du venin chez beaucoup d'insectes hyménoptères est curieuse à étudier. Swammerdam a fait connaître l'aiguillon dentelé des abeilles, M. L. Dufour dans ses recherches anatomiques (*Ouv. cit.* Pag. 410 à 418) a consacré un chapitre spécial à l'appareil vénéfique, et il a divisé les aiguillons des hyménoptères, en ceux qui sont dentelés en fer de flèche ou armés de dents dirigées en arrière et en ceux qui sont lisses sur leurs bords et vers la pointe, mais il n'indique point la forme spéciale dans l'article traitant de chaque famille en particulier. Aucun naturaliste, à ma connaissance, n'a cherché la raison physiologique de la présence ou de

l'absence de ces dentelures; je crois être arrivé à une solution raisonnable, au moins en ce qui concerne l'aiguillon du groupe des *Sphégides*.

En étudiant à Agen au mois de juin 1850 une espèce d'*Ammophile* très probablement la *sabulosa* F., je trouvai un aiguillon parfaitement lisse dans toute l'étendue des bords. Un grossissement de 400 et de 500 diamètres ne montrait pas la moindre dentelure. Or, comme j'avais désigné l'*Ammophile* devant un de mes amis et que j'avais, d'après l'analogie de l'aiguillon des *Abeilles* et des *Scolies*, annoncé un dard à dentelures, je fus singulièrement désappointé. Ma préoccupation ne cessa que lorsque, réfléchissant au genre de vie des *Sphégides* et de l'*Ammophile* en particulier, je me rappelai que ces hyménoptères fouisseurs, après avoir creusé un petit terrier, vont à la recherche d'insectes vivants pour nourrir les larves qui sortiront de leurs œufs. Ils percent de leur aiguillon la proie qu'ils capturent et celle-ci est tuée par l'inoculation du venin qui en même temps la préserve de toute putréfaction. Ce dernier fait, si insolite, si piquant, est mis hors de doute par les travaux de M. L. Dufour sur le *Cerceris bupresticida* (1) d'Audouin et sur l'*Odynerus spinipes* F. Or, il faut si l'*Ammophile* prend dix, vingt insectes, qu'il les pique tous et par conséquent qu'il retire son aiguillon à chaque fois. Cet organe est pour lui, non seulement une arme contre les ennemis qu'il peut avoir (Voy. Ann. Sc. Nat. 1841, xv. 353 et suiv.) à redouter mais surtout un instrument nécessaire; indispensable pour assurer l'existence des larves destinées à propager son espèce. Que serait-il arrivé si l'aiguillon eut été dentelé? Il serait resté dans les parties molles comme celui de l'*Abeille* qui a piqué, et

(1) Voy. Ann. Sc. nat. 1841, XV. 352 et suiv.

cette mutilation aurait entraîné la mort de l'insecte ou bien, dans le cas de survivance, l'aurait privé d'un organe indispensable.

Il me paraît donc évident que les hyménoptères dont l'aiguillon est une arme exclusivement défensive, ont ce même aiguillon dentelé, disposé de manière à pénétrer profondément dans les chairs, mais aussi très difficile à retirer pour l'insecte qui vient de faire usage de cette arme. Au contraire les hyménoptères dont l'aiguillon est un dard, un instrument, qu'on me passe le mot, inoculateur avant d'être une arme défensive, doivent avoir cet aiguillon lisse.

J'appelle l'attention des entomologistes sur le fait que je viens de signaler et dont je poursuivrai l'étude.

Je dois ajouter, relativement à l'anatomie de l'*Ammophile* que j'ai parfaitement constaté six ganglions nerveux abdominaux dont les trois derniers sont très rapprochés mais néanmoins distincts. J'ai, en outre, noté quatre gaines ovigères pour chaque ovaire, par conséquent la femelle de cet insecte aurait un ovaire constitué comme les *Bombus*, *Xylocopa* et *Chrysis* et non comme les *Bembex*, *Crabro* et *Philanthus*. Toutefois comme M. L. Dufour admet des ovaires à trois gaines aux *Sphégides*, je ferai de nouvelles dissections qui pourront seules me faire persister dans ma manière de voir.

LÉPIDOPTÈRES.

Je dois à l'extrême obligeance de M. Bellier de la Chavignerie d'avoir pu disséquer le rare lépidoptère suivant éclos chez lui et qu'il m'a donné. Je rapporterai à sa description ce que m'ont offert les autres insectes du même ordre que j'ai étudiés.

Thaïs hypsipyle F. *polyxena* Hubn. — *Tube digestif*.

Je n'ai pas pu voir les glandes salivaires. Le tube digestif a un œsophage allongé à la partie supérieure duquel s'accrole l'extrémité antérieure du vaisseau dorsal. On trouve latéralement sur cet œsophage un canal qui aboutit à une véritable panse assez développée (estomac de succion de Siébold).

Le ventricule chylique commence après l'insertion du canal de la panse, sans gésier et sans rétrécissement marqué. Il est parfaitement lisse, et à son extrémité inférieure existe un bourrelet pour l'insertion de six vaisseaux hépatiques, jaunâtres, flottants, terminés en cœcum et qui convergent de manière à s'ouvrir par deux vaisseaux cholédoques seulement. L'intestin grêle qui suit est très étroit, le rectum s'est trouvé, au contraire, très développé, fort ample, encore rempli de cette matière rougeâtre que les lépidoptères rendent en grande abondance après être parvenus à leur dernier état.

Le tube digestif a une fois et demie environ la longueur du corps de l'insecte, et le rectum ou le cœcum est superposé à l'intestin grêle, comme cela arrive constamment dans les larves des *Scarabéides* (*Oryctes*, *Cetonia*,).

Le tube digestif des *Pieris cratægi* L., *Acherontia atropos* L., de l'*Arctia urticæ* Esper et de l'*Amphidasis hirtaria* L. m'a paru différer très peu du mode que je viens de signaler dans la *Thaïs*. Je n'ai su voir une panse que chez l'*Acherontia atropos* dont le ventricule chylique était plissé transversalement dans l'individu ♂ que j'ai eu sous les yeux. Tous les autres lépidoptères signalés avaient six vaisseaux biliaires flottants à leur extrémité, réunis à deux canaux cholédoques, tous enfin présentaient un rectum ou cœcum? énormément distendu. Cette partie de l'intestin m'a paru garnie d'une appendice, d'une espèce d'éperon dans l'*Acherontia atropos* et l'*Arctia urticæ*. Était-ce une disposition accidentelle?

Vaisseau dorsal. Je n'ai rien vu nettement sur les connexions de cet organe, soit à son extrémité antérieure ou postérieure, soit avec les vaisseaux afférents qu'on lui a donnés.

Organes génitaux mâles. J'ai assez bien vu ces organes; j'ai trouvé que chez la *Pieris crataegi*, le *Satyrus mægera* L., le *Polyommatus phlœas* L. et l'*Acherontia atropos*, les deux testicules étaient réunis en un seul corps; il était rose chez le *Satyrus*, vert chez le *Polyommatus*. J'ai constaté qu'ils renfermaient dans l'*A. atropos* et le *S. mægera* de beaux spermatozoïdes.

Organes génitaux femelles. La *Thaïs* et tous les autres lépidoptères que j'ai énumérés m'ont offert constamment quatre gaines ovigères à chaque ovaire. Elles sont disposées en très long chapelet décroissant, contournées ou entortillées d'une façon désespérante quand il faut les étaler. Une ligament suspenseur d'une ténuité extrême les termine et les réunit. Leur couleur varie suivant celle des œufs qu'elles renferment. Le calice ovarien n'offre rien de particulier; le col qui lui fait suite s'est trouvé assez peu allongé dans les espèces que j'ai vues; le vagin ou oviducte qui succède à leur réunion est épais, musculo-membraneux; j'ai entrevu les annexes de ce conduit. Chez la *Thaïs*, il existe d'abord 1° une petite poche à parois épaisses et un conduit terminé en cœcum dont les connexions exactes m'ont échappé; 2° un organe symétrique formé par deux vésicules réunies ayant ensemble la forme d'une samaridie, du fruit de l'érable par exemple, terminées par un tube fermé en cœcum. Les deux vésicules réunies à leur base avaient un seul conduit excréteur et étaient d'un jaune de chloro. J'ai retrouvé la disposition de deux vésicules doubles, jaunâtres, unies par un connectif, avec un seul canal

excréteur et terminées par un tube dans l'*Amphidasis hirtaria*. Ce dernier tube examiné avec soin se terminait en deux ou trois cœcums.

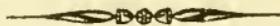
Système nerveux. Incomplètement reconnu. Dans la *Thaïs hypsipyle*, *Pieris cratægi*, *Acherontia atropos* il y avait quatre ganglions abdominaux séparés les uns des autres.

DIPTÈRES.

Presque toutes les femelles des Diptères ont pour annexes du conduit de leurs œufs des organes qui doivent être distingués en deux catégories.

La première catégorie comprend des vésicules ou *orbicelles* dont le nombre varie de une à trois; elles sont rondes ou à peu près rondes, noires ou noirâtres; d'une consistance cornée, constituées par une petite boîte ou capsule enveloppée d'un tissu plus mou et transparent. Ces vésicules ont un conduit éfférent droit ou flexueux renfermant un tube inclus, épais et une enveloppe extérieure extensible et plissée. La deuxième catégorie est constituée par deux organes pairs, deux bourses, deux utricules à col allongé ou presque sessiles, parfois deux arbuscules rameux.

Je me contente de signaler ici que j'ai constamment trouvé dans les *Muscides* des genres *Calliphora*, *Musca* et *Sarcophaga* les orbicelles remplies de spermatozoïdes le plus souvent vifs et remuants dans le champ du microscope. Ces spermatozoïdes manquaient chez des ♀ vierges, écloses chez moi et dont j'avais parqué les pupes.



Ac 11.55

NOTICE MONOGRAPHIQUE

sur le genre **TRACHYSOMUS**, de la tribu des
LAMIAIRES, suivie de la description de cinq
espèces nouvelles de **CRIDIONS** :

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 11 Février 1852.)

Bien que, dans son travail intitulé : *Nouvelle classification de la famille des Longicornes*, M. Audinet-Serville ait donné les caractères du genre qui nous occupe (1), j'ai cru devoir cependant, et dans l'intérêt de ceux de nos collègues qui n'ont pu se procurer les premiers volumes des Annales, fort rares aujourd'hui, les reproduire ici, sauf quelques légers changements.

Genre **TRACHYSOMUS**, Serville.

Corps convexe, ailé, rugueux et tuberculeux en dessus.

Tête ayant sa face antérieure allongée, front vertical, aplati.

Antennes sétacées, distantes à leur base, velues en

(1) Annales de la Société entomologique de France, 1^{re} Série, Tome IV, année 1835, p. 40.

dessous, plus courtes que le corps; de onze articles; le premier, mince à la base, subitement renflé en massue à l'extrémité; le second court, presque cylindrique; le troisième long et légèrement arqué; les suivants allant en diminuant jusqu'au dernier. Labre grand, transversal. Mandibules aplaties, larges et pointues au bout. Palpes maxillaires allongés, dépassant le labre, à dernier article plus grand et pointu au bout. Palpes labiaux courts.

Prothorax mutique latéralement, cylindrique, peu ou pas rétréci antérieurement; son disque inégal. Prosternum non saillant. Ecusson grand, semi-circulaire.

Elytres coriaces, portant généralement deux et même quatre bosses ou éminences tuberculeuses, un peu plus larges à la base qu'à l'extrémité, arrondies et mutiques au bout; angles huméraux saillants.

Pattes courtes, fortes, un peu comprimées; cuisses légèrement en massue. Tarses moins longs que les jambes, élargis, à dernier article terminé par deux crochets simples. Abdomen ovale, large, moyennement convexe, composé de cinq segments.

Description des espèces.

1. T. FRAGIFER.

Curtus, fuscus; thorace subspinoso; elytris apice cristatis. Antennis flavo-annulatis.

Serville. Annales de la Société entomologique de France, t. 4, p. 40. (1845).

Castelnaud. Hist. nat. des Insectes Coléoptères, tom. 2, p. 482 (1).

(1) C'est à tort que cet auteur range parmi les *Trachysomus* les espèces suivantes : *T. gibber*, Dej., Serville; *adpersus*, Dej., Castel., et *cristatus*, Perty. Ces insectes appartiennent évidemment

Lamia fragifera, Kirby. Trans. Linn. vol. 12, a century of insect. p. 440, N° 82.

Trachysomus monstrosus, Dej. Catal. p. 369. (1837).

Longueur, 17-19 millim.; largeur, 7-9 millim.

Corps couvert d'aspérités, d'un brun foncé nuancé de gris, de roux et de noir. Mandibules de cette dernière couleur. Labre non échancré, couvert de poils jaunâtres. Corselet convexe, inégal en dessus, avec une bande noire transversale, arquée, et une tache fauve en losange à la base, coupées toutes deux dans le milieu par une ligne jaune. Ecusson fauve, arrondi au bout. Elytres plus larges de moitié que le corselet à la base, un peu rétrécies en arrière, à angles huméraux arrondis, et près desquels s'élève un monticule ou bosse de forme sphérique, composé de tubercules agglomérés; non loin de leur extrémité, près du bord externe, se trouve une petite élévation couverte de poils ras qui fait saillie en dehors. Pattes et dessous du corps variés de noir et de brun, à l'exception des tarsi et de l'abdomen qui sont fauves.

Cet insecte se trouve au Brésil, où il n'est pas très rare.

2. T. ELEPHAS, Buquet.

(Pl. 7, fig. 1.)

Modice-elongatus, *rufo-ferrugineus*. Thorac lateribus elytrisque apice flavescens. Abdomine pedibusque rufo-variegatis.

Longueur, 26 millim.; largeur, 12 millim.

au genre *Hypsetomus* de Perty, Delect. animal artic., p. 96, ou au genre *Hypsioma* de Serville, Annales de la Société entomologique de France, année 1835, p. 38.

Corps d'un brun-chocolat mat. Mandibules noires. Corselet cylindrique, inégal, orné sur les côtés de lignes jaunes interrompues, avec une large bande longitudinale fauve au milieu. Ecusson de cette dernière couleur, arrondi au bout. Elytres plus larges de moitié que le corselet à la base, convexes, aplaties en arrière, à partir du milieu, ayant chacune deux bosses ou monticules tuberculeux, le premier situé comme dans l'espèce précédente, le second placé un peu au-dessous; ce dernier est suivi d'une bande noire transversale et sinueuse. Enfin, on voit près du bord externe, faisant saillie en dehors, une plate-forme ornée de poils fauves qui se confondent avec la partie inférieure des élytres qui est de la même couleur. Pattes et dessous du corps nuancés de brun et de fauve.

Cet insecte, qui est unique dans ma collection, se distingue des autres espèces du genre, tant par les quatre bosses qu'il porte sur le dos, que par l'aplatissement de la partie inférieure des élytres. Il paraît être fort rare au Brésil, où il a été trouvé par M. Dreux.

3. T. CAMELUS, Buq.

(Pl. 7, fig. 2.)

Modice-elongatus, rufus, thorace lateribus. Elytris, pedibusque albo-variegatis.

Long. 25 millim.; larg. 11 millim.

Corps d'un rouge de brique, couvert çà et là d'atomes blancs. Mandibules noires. Labre légèrement échancré et couvert de poils fauves. Tête et corselet ornés latéralement de petits dessins blancs. Ecusson arrondi, avec une

ligne jaune transversale. Elytres plus larges de moitié que le corselet à la base, un peu rétrécies en arrière, à angles huméraux blanc de lait, près desquels se trouve une bosse ou éminence tuberculeuse et ponctuée. Cette ponctuation, d'abord très marquée, s'étend, en s'atténuant toutefois, jusqu'au milieu du dos. Enfin, une bande transversale, sinueuse, d'un rouge assez vif, avec un liseré blanc en dessus, se trouve aux deux tiers environ de leur longueur, de même que l'on voit, comme dans les espèces précédentes, et près de l'extrémité du bord externe, une petite élévation qui fait à peine saillie en dehors. Pattes et dessous du corps d'un rouge de brique, parsemé d'atomes blancs.

Cet insecte se trouve à Cayenne; il m'a été communiqué par M. Guérin-Méneville.

4. *T. DROMEDARIUS*, Buq.

(Pl. 7, fig. 3.)

Modice elongatus, albo-griseus. Capite, thorace elytrisque basi lacteo-maculatis. Abdomine pedibusque flavo-variegatis.

Long. 26 millim; larg. 11 millim.

Corps d'un gris-cendré. Mandibules noires. Labre non échancré. Tête et corselet ornés latéralement de lignes blanchâtres. Le dernier inégal en dessus. Ecusson arrondi au bout et couvert d'une pubescence jaunâtre. Elytres plus larges de moitié que le corselet à la base, un peu rétrécies en arrière, à angles huméraux d'un blanc de lait, près desquels se trouve une éminence ou bosse tuberculeuse, non ponctuée. On voit, comme dans le *T. camelus*, une bande transversale étroite, sinueuse et rougeâtre,

ainsi qu'une petite élévation, près du bord externe, qui fait à peine saillie en dehors. Pattes et dessous du corps d'un gris-jaunâtre.

Cet insecte, unique dans ma collection, a été trouvé en Colombie par M. Saint-Amand-Rostaine.

5. *T. GIBBOSUS*, Buq.

(Pl. 7, fig. 4.)

Elongatus, croceus; thorace vittis duabus elytrisque macula transversa nigra.

Long. 22 millim.; larg. 9 millim.

Corps allongé, d'un blanc-jaunâtre mélangé de gris. Mandibules noires. Labre non échancré, couvert de poils fauves. Tête ornée par devant d'un dessin imitant assez bien une étoile tronquée, précédée de cinq taches d'un noir velouté, dont trois au sommet disposées en triangle. Corselet inégal, bords latéraux blanc de lait, avec deux bandes longitudinales noires qui se prolongent en arrière en décrivant une courbe, et se rejoignent sur les élytres au-dessous de l'écusson. Ce dernier, d'un jaune-fauve, est arrondi au bout. Elytres plus larges de moitié que le corselet à la base, à peine rétrécies en arrière, à angles huméraux peu saillants, près desquels se trouve une éminence ou bosse tuberculeuse; plus bas, aux trois quarts environ de leur longueur, on voit une bande noire, étroite, sinueuse, de laquelle s'échappent, en dessous, deux petites lignes de même couleur. Enfin, il y a près de l'extrémité, qui est d'un brun clair surmonté d'une tache triangulaire plus foncée, une petite élévation bien distincte qui fait à peine saillie en dehors.

Cet insecte, unique dans ma collection, et l'un des plus remarquables du genre, a été trouvé au Brésil par M. Dreux.

Genre *Criodion*.

1. C. FEISTHAMELII, Buq.

(Pl. 7, fig. 5.)

Elongatum; capite thoraceque nigro-piceis. Elytris fusconitidis, vittis duabus undatis pallidis.

Long. 68 millim.; larg. 17 millim.

Tête et corselet d'un noir de poix mat. Le dernier, inégal et couvert de rides, a au sommet deux tubercules arrondis, très saillants, au centre desquels se trouvent deux petites côtes qui, écartées à la base, se réunissent à chaque bout et forment ainsi un V renversé. Antennes pubescentes, d'un brun-marron clair, avec les deux premiers articles seulement noirs et ponctués. Ecusson assez grand, couvert de poils d'un gris-verdâtre luisant et couchés en arrière. Elytres allongées, d'un brun-marron foncé et brillant, plus larges de moitié que le corselet à la base, à peine rétrécies en arrière, presque parallèles, arrondies à l'extrémité, et munies d'une petite épine au bord sutural, avec une large bande longitudinale, sinuense, d'un jaune paille. Dessous du corps et pattes d'un brun-marron assez clair et brillant, à l'exception des genoux qui sont noirs.

Je dois ce bel insecte à M. le baron Jules Feisthamel, qui a bien voulu me le sacrifier, bien qu'il fût unique dans la collection de feu M. son père. Il a été trouvé à Cayenne par M. Tardy de Montravel, officier supérieur de la marine.

2. C. SCULPTICOLLE, Buq.

Modice-clongatum, nigro-piccum, thorace quadrato, profunde punctato. Elytris fuscis, minutissime punctatis.

Long. 35 millim.; larg. 10 millim.

Tête assez forte, d'un brun foncé, finement ponctuée avec une petite côte longitudinale au sommet. Antennes de la couleur de la tête, couvertes d'un duvet gris assez épais à partir du quatrième article. Corcelet d'un noir luisant, un peu plus long que large, couvert de gros points enfoncés très rapprochés, qui le font paraître rugueux, avec une plaque lisse, longitudinale, étroite près de la base, et un sillon transversal profond, précédé d'un bourrelet à l'extrémité. Ecusson arrondi au bout, entièrement couvert de poils d'un gris-cendré. Elytres d'un brun-marron luisant, très finement pointillées, moyennement longues, presque parallèles, tronquées et munies de deux petites épines, situées, l'une sur le bord sutural, l'autre sur le bord marginal. Dessous du corps et pattes d'un brun foncé.

Cet insecte a été trouvé en Colombie.

3. C. BIVITTATUM, Buq.

Curtum; capite thoraceque nigro-piccis, punctatis. Elytris fuscis, vittis duabus longitudinalibus rufis.

Long. 21 millim.; larg. 7 millim.

Corps ramassé, d'un brun-marron presque noir et brillant. Tête petite, finement ponctuée. Corcelet un peu plus long que large, convexe, un peu renflé et rugueux sur les côtés, avec quelques gros points enfoncés et irrégu-

liers au sommet. Écusson très finement pointillé, entouré de poils fauves assez rares. Elytres courtes, plus larges d'un tiers que le corselet à la base, arrondies à l'extrémité, finement pointillées, avec une large bande longitudinale d'un fauve tournant au rouge, qui n'atteint ni la base ni l'extrémité. Dessous du corps et pattes d'un brun foncé, avec les cuisses rougeâtres.

Cet insecte se trouve au Brésil. Il m'a été donné par feu M. Melly.

4. C. MODESTUM, Buq.

Elongatum, fuscum, pilosum; thorace quadrato, tuberculato. Elytris parallelis, obsolete punctatis.

Long. 36 millim.; larg. 10 millim.

Corps allongé, d'un brun foncé. Tête assez forte, avec une petite côte longitudinale au milieu, en arrière des antennes. Celles-ci plus courtes que le corps, entièrement couvertes de poils gris, ainsi que le corselet. Ce dernier, aussi long que large, un peu rétréci à la base et à l'extrémité, est couvert de rugosités moins marquées sur les côtés, avec cinq tubercules inégaux et aplatis dans le milieu. Écusson très petit, couvert de poils gris-cendré. Elytres allongées, parallèles, arrondies et légèrement tronquées à l'extrémité, finement pointillées et parsemées de poils fauves dans toute leur longueur, avec une petite épine au bord sutural. Dessous du corps et pattes velus, particulièrement sur la poitrine.

Cet insecte, unique dans ma collection, se trouve au Brésil.

5. C. ANGUSTATUM, Buq.

Angustatum, fuscum, pilosum. Elytris parallelis, apice rotundatis. Abdomine rufo.

Long. 32 millim.; larg. 8 millim.

Corps très allongé, d'un brun-marron, entièrement couvert de poils gris très serrés. Tête assez forte, avec une petite côte longitudinale peu saillante au sommet, en arrière des antennes. Celles-ci couvertes également de poils gris, sont un peu moins longues que le corps, et pointillées à la base. Corselet plus long que large, inégal et ridé en dessus. Ecusson grand, terminé en pointe. Elytres très longues, un peu plus larges que le corselet à la base, arrondies à l'extrémité, avec une petite épine au bord sutural. Dessous du corps et pattes d'un brun foncé; segments abdominaux rougeâtres.

Cet insecte se trouve au Brésil; il m'a été donné par M. H. Jekel.

Liste des espèces décrites dans ce mémoire.

Genre TRACHYSOMUS.		Genre CRIODION.	
<i>T. fragifer.</i>	page 350.	<i>C. Feisthamelii.</i>	page 355.
— <i>elephas.</i>	351.	— <i>sculpticolle.</i>	356.
— <i>camelus.</i>	352.	— <i>bivittatum.</i>	356.
— <i>dromedarius.</i>	353.	— <i>modestum.</i>	357.
— <i>gibbosus.</i>	354.	— <i>angustatum.</i>	358.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

SUR DIVERS INSECTES RECUEILLIS A MADAGASCAR.

(3^e Partie (1).)

Coléoptères nouveaux.

PAR M. LE DOCTEUR CH. COQUEREL.

(Séance du 8 Janvier 1851.)

1. *CICINDELA FALLAX*, Coquerel. (Pl. 9, fig. 1.)

Obscure-viridis supra, cyaneo-nitens infra; capite magno; prothorace subcylindrico; elytris utrinque sex guttis lunulá apicalique albidis ornatis, creberrime punctatis, interstitiis obscuro purpureis; pedibus antennisque æneo-micantibus.

Long. 7; larg. 2 millim.

Tête d'un vert-doré pourpre obscur, et un peu rugueux sur le vertex; des lignes élevées très fines, parallèles et concentriques autour des yeux; chaperon jaune, lisse; mandibules fortes, d'un vert doré; ainsi que les palpes et les antennes.

Prothorax presque cylindrique, un peu renflé au milieu, une ligne médiane longitudinale, et d'autres trans-

(1) Voyez, 2^e Série, Tome VI (1848), page 177 et 275.

versales vers les bords antérieur et postérieur, la dernière beaucoup plus marquée; quelques poils blanchâtres épars sur les côtés; vert doré latéralement, pourpre obscur en dessus.

Elytres presque parallèles, s'élargissant un peu au-delà de leur milieu, se terminant brusquement en pointe mousse; angles huméraux un peu relevés. Sur chacune, une petite tache humérale blanche, très nettement circonscrite, quatre taches pareilles disposées obliquement: les deux premières avant le milieu, les deux autres peu après, une cinquième située un peu avant l'extrémité, assez près du bord externe; une petite bordure de même couleur, très mince, à l'extrémité. Les élytres sont, en outre, criblées de très petits points enfoncés très serrés, et les intervalles sont eux-mêmes ponctués avec une finesse extrême; le fond des trous paraît d'un vert obscur, et les intervalles d'un pourpre obscur.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré très brillant. Pattes très fines, assez longues.

Cette jolie espèce fait partie de la collection de M. Chevrolat, il n'en existe qu'un seul individu, qui provient de Madagascar. Par son faciès, elle rappelle beaucoup certaines espèces de l'Inde.

2. EURYDERA MORMOLYCOIDES, Coquerel. (Pl. 9, fig. 2.)

Nigra, planata; thorace cordato; elytris planiusculis striatis, maculâ communi, posticâ, bi-ocellata, rubrâ, ornatis; thoracis angulis anticis, elytrorum margine, corpore subtus, pedibusque rubris.

Long. 11; larg. des élytres 6 millim.

Tête noire et lisse en arrière, rugueuse et rougeâtre en

avant, très rétrécie entre les yeux, offrant au milieu une impression longitudinale. Yeux globuleux, noirs, antennes et partie de la bouche, fauves.

Prothorax cordiforme, très rétréci, et transversal en arrière, ses angles latéraux rebordés, brunâtres, arrondis et proéminents en avant; ses angles postérieurs tronqués; une ligne enfoncée au milieu, une seconde arquée en avant; de chaque côté deux impressions latérales, et une troisième près de la base; quelques stries transversales au milieu.

Elytres beaucoup plus larges que le prothorax, et séparées de ce dernier par un étranglement très prononcé; très régulièrement elliptiques, rebordées, un peu convexes au milieu, leur marge externe dilatée au milieu et très plane; offrant neuf stries très régulières, et le commencement d'une dixième près de la suture; la strie la plus externe est interrompue par de gros points enfoncés, d'où partent des poils jaunâtres très minces et très longs; l'extrémité de chaque élytre est sinueuse, échancrée, et munie à sa partie interne, près de la suture, d'une épine très forte, à laquelle viennent aboutir les deux stries les plus internes. La couleur des élytres est d'un noir mat, avec quelques reflets en arrière, la marge brunâtre, et munie de deux taches plus claires. En arrière, près de la suture, une tache commune rougeâtre, oblongue, transversale, marquée de chaque côté d'un point noir; cette tache se continue jusqu'à l'extrémité de l'élytre et jusque sur les épines, en prenant une teinte beaucoup plus foncée.

Dessous du corps fauve, avec une teinte plus foncée sur les segments thoraciques.

Pattes minces, allongées, d'un fauve clair, une forte

échancrure à la partie antérieure et interne des jambes antérieures.

De Madagascar. Collection de M. Chevrolat.

Cette jolie espèce se distingue facilement de ses congénères par sa forme générale, les taches de ses élytres et la couleur de ses pattes. Parmi les *Eurydera* décrites dans la Monographie de MM. Gory et Laporte, les *E. armata* et *sublevis* seules offrent des taches rouges, mais les pattes sont noires dans ces espèces, et la disposition des taches est tout à fait différente : au nombre de trois sur chaque élytre dans la première, communes et trilobées dans la seconde. Toutes les autres espèces sont noires, et beaucoup plus allongées que celle que nous décrivons aujourd'hui.

Les *Eurydera* sont très communes à Madagascar, elles vivent sous les écorces et courent avec une vitesse extrême. L'étranglement de leur prothorax, leur forme aplatie, la dilatation plus ou moins prononcée de leurs élytres, et probablement aussi leur genre de vie, les rapprochent jusqu'à un certain point du *Mormolyces*, analogie singulière signalée par M. Chaudoir, et que nous rappelons aujourd'hui, en donnant à notre espèce le nom d'*E. mormolycoïdes*.

3. POLYBOTHRIIS AURO-CLAVATA, Coquerel. (Pl. 9, fig. 4.)

Aureo-ænea; capite punctato, rugoso, thorace profunde medio sulcato; elytris striato-rugosis, post medium dilatatis, sex maculis pilosis ochraceis ornatis.

Long. 32; larg. du prothorax à sa base, 10 1/2; larg. des élytres au-delà de leur milieu, 14 millim.

Tête grande, d'un bronzé obscur, avec des reflets dorés;

au côté interne des yeux, un sillon assez profond, garni d'une pubescence jaunâtre; au milieu, une ligne enfoncée, bordée de deux espaces ponctués et rugueux sur le vertex, presque lisses en avant. Yeux bruns.

Prothorax presque droit et peu rétréci en avant, bisinueux en arrière, un peu dilaté sur les côtés, ses angles postérieurs obtus. Très fortement rugueux, toutes les rugosités couleur d'or bruni, les espaces lisses d'un bronzé plus obscur. De chaque côté, près des angles antérieurs, un disque bombé, lisse, d'un noir-bronzé. Un large sillon médian couvert de gros points enfoncés et épars, ses bords rugueux et relevés.

Écusson petit, déprimé, finement ponctué.

Elytres plus étroites que le prothorax à l'origine, s'élargissant immédiatement, mais n'atteignant leur plus grande largeur qu'après la moitié, s'atténuant ensuite assez rapidement, l'extrémité obtuse, munie d'une pointe peu aigüe à sa partie interne. Le fond des élytres est d'un bronzé-violet assez obscur, couvert d'impressions rugueuses irrégulières, d'or bruni; il présente des lignes élevées plus irrégulières près de la suture et dans les environs de l'écusson; deux lignes principales parcourent un peu obliquement toute la longueur de l'élytre; vers l'extrémité, le long du bord externe, trois grandes taches peu régulières, profondes, couvertes de poils très serrés d'un jaune d'ocre; quelques taches beaucoup plus petites placées sans ordre entre les précédentes.

Dessous du corps d'un bronzé doré plus brillant qu'en dessus, très rugueux; un espace lisse cuivreux, très brillant au milieu du prothorax; les autres segments thoraciques cuivreux, entièrement rugueux; les segments abdominaux offrent sur les côtés et la ligne médiane des

espaces lisses d'un bronzé obscur, avec des reflets bleuâtres.

Pattes fortes, d'un bronzé obscur, les tarses vert doré.

Ce beau Buprestide provient de Tintingue (Madagascar); il fait partie de la collection de M. Guérin-Méneville.

Il doit être placé auprès des *P. Luczoti*, Guér. (*calceata*-Klug.), et *aurco-pilosa*, Guérin (*Goudotii*, Klug).

4. POLYBOTURIS PYROPYGA, Coquerel. (Pl. 9, fig. 5.)

Obscure ænea supra; capite thoraceque rugosis; elytris rugosis profunde striatis, quatuor maculis luteo-pilosis ornatis; corpore subtilus pedibusque cupreo purpureis; pygidio purpureo.

Long. 29; larg. 10 millim.

Tête rugueuse, enfoncée dans le prothorax; antennes grêles, d'un vert-bronzé.

Prothorax fortement rugueux, beaucoup plus large que long, presque quadrangulaire, les angles antérieurs arrondis; relevé et gibbeux au milieu; bi-sinueux en arrière. Les rugosités d'un bronzé doré obscur, les espaces lisses qui les séparent, d'un pourpre violet.

Ecusson ponctiforme, avec deux gibbosités lisses.

Elytres plus larges que le prothorax à leur base, presque parallèles jusque au-delà de leur milieu, s'atténuant ensuite assez brusquement vers l'extrémité, celle-ci échancrée, garnie de poils. Elles présentent chacune dix à douze stries, formées par de gros points enfoncés, plus distincts vers la suture; les intervalles des stries sont fortement élevés et rugueux. Sur chaque élytre, deux espaces enfoncés, oblongs, garnis de poils serrés d'un blanc-

jaunâtre, situés le long du bord externe, le premier avant, et le second après le milieu; entre eux, un troisième peu prononcé. La couleur des élytres est d'un bronzé doré obscur, avec les espaces lisses et relevés d'un pourpre-violet plus obscur que sur le prothorax.

Dessous du corps beaucoup plus brillant que le dessus, ponctué et fortement rugueux, les rugosités d'un cuivreux doré, les espaces lisses d'un pourpre très brillant; un espace parfaitement lisse et très brillant, de cette dernière couleur, situé sur le milieu du dernier segment abdominal.

Pattes simples, assez grêles, d'un bronzé-pourpre, plus obscur en dessus.

Habite Madagascar. De la collection de M. Chevrolat.

Pour ses formes ramassées, il se rapproche de cette division des *Polybothris* intermédiaires à ceux dont le facies rappelle les *Capnodis*, et ceux qui, par leur aspect général, ont tant d'analogie avec les *Cassides*. Il doit donc être placé auprès du *B. quadricollis*, Gory, et des espèces voisines.

A propos des *Polybothris* à facies de *Cassides*, je signalerai une nouvelle analogie entre des insectes de groupes si différents. Tous les Buprestides qui présentent cette forme arrondie perdent, après leur mort, la brillante couleur dont leurs élytres sont ornées; les reflets métalliques ne conservent leur éclat que sur le dessous du corps.

5. POLYBOTHRIIS ANALIS, Chevrolat (*Psiloptera*).

Ce Buprestide a été décrit et figuré par M. Chevrolat, en 1833, dans le *Magaz. de Zool.*, cl. 9, p. 601. En 1837,

MM. Laporte et Gory l'ont décrit et figuré de nouveau, sous le nom de *B. auro-maculata*, dans la *Monogr. des Buprest.*, vol. 1, p. 60, pl. 15, f. 77. Le nom de M. Chevrolat étant le plus ancien, doit avoir la priorité; cet auteur avait rapporté provisoirement son *B. analis* au genre *Psiloptera*; mais je crois que c'est un vrai *Polybothris*.

Il est encore très rare dans les collections; je l'ai pris moi-même dans la forêt de Nossi-Bé; l'individu que j'ai recueilli est bien plus grand que celui décrit par M. Chevrolat, il se rapporte d'ailleurs parfaitement aux descriptions et aux figures de l'*analis* et de l'*auro-maculata*, et n'en diffère que par sa grandeur. Il se trouve aujourd'hui dans la collection de mon ami, M. Léon Fairmaire.

6. ORYCTES RADAMA, Coquerel. (Pl. 10, fig. 1, 2.)

Piceo-brunneus; occipite in cornu longissimum postice reflexum erecto; prothorace antice excavato, lateraliter utrinque tuberculato, rugosoque; in medio cornu bilobo antice porrecto, alteri altiore; elytris ovatis levigatis, subtiliter punctatis, lineâ suturali punctata, tibiis anticis externe tridentatis.

Long. 60 millim.; larg. 28 millim.

Long. de la corne occipitale, 25 millim.

Hauteur du prothorax, 30 millim.

Couleur. D'un brun de poix en dessus.

Tête armée d'une corne très longue, recourbée en arrière, quadrangulaire et large à sa base, arrondie et plus mince à son sommet, lisse et brillante, un peu rugueuse en arrière, avec quelques points enfoncés en avant. Chaperon échancré. Yeux grands, divisés en partie par un rebord marginal.

Prothorax échancré sinueusement en avant; ses angles antérieurs proéminents; arrondi et marginé sur les côtés, sinueux en arrière; très lisse et profondément excavé en avant dans sa première moitié. Sa moitié postérieure élevée en forme de corne, très large à la base, l'extrémité plus étroite, aplatie transversalement, et proéminente en avant, le sommet bilobé; plus élevée que celle de la tête, vers laquelle elle s'avance, très lisse et brillante. De la base de cette corne partent de chaque côté deux côtes lisses, un peu élevées, surtout l'antérieure, celle-ci se termine à un tubercule proéminent, se porte de côté et se termine à une carène latérale. L'espace qui sépare la côte latérale du bord postérieur du prothorax est profondément rugueux, ainsi que celui qui la borne en avant et la sépare du tubercule latéral; ces rugosités se réunissent à celles qui se trouvent le long du bord latéral du thorax. Une excavation rugueuse existe encore de chaque côté, en dedans de la côte antérieure.

Ecusson ponctué, un peu rugueux en avant.

Elytres de la largeur du bord postérieur du prothorax à leur base, presque parallèles, arrondies à l'extrémité, bosselées à l'angle huméral, légèrement rebordées sur les côtés; une ligne de points enfoncés assez irréguliers le long de la suture; leur surface couverte de très petits points enfoncés peu visibles, et offrant là de trois ou quatre lignes enfoncées peu marquées.

Dessous du corps d'un brun foncé rougeâtre, lisse et brillant; des poils roux le long du bord des segments abdominaux; un bouquet de poils très longs autour de l'anus.

Pattes très robustes. Jambes aplaties: les antérieures avec trois dents très fortes le long du bord externe, et un

ongle à l'extrémité interne ; l'extrémité des autres, munie de quatre dents en dehors, et de deux ongles articulés en dedans. — Les tarses manquent.

Cette magnifique espèce, si remarquable par l'analogie qu'elle présente avec certaines Scarabées, a été trouvée dans la forêt de l'île de Nossi-Bé, par mon collègue et ami, M. Vesco. Deux autres médecins de la marine, MM. Raoul Leroy et Cotterel, en ont pris plusieurs individus dans la même localité.

L'individu qui m'a servi de type pour cette description provient de la collection de M. Géhin, entomologiste distingué de Metz, qui a bien voulu m'adresser cet insecte par l'entremise de M. Chevrolat, et m'autoriser à le décrire.

7. ORYCTES RANAVALO, Coquerel. (Pl. 10, fig. 3.)

Piceo-brunneus ; occipite in cornu postice reflexum, prothoracis carinâ altius, erecto ; prothorace levissimo, lateraliter rugoso, anticè excavato, carinâ mediâ transversa ; erectâ, truncatâ, excavatâ ; elytris levigatis subtiliter punctatis, lineâ suturali tribusque alteris impressis ; tibiis anticis externe tridentatis.

Long. 45 millim. ; larg. 20 millim.

Long. de la corne occipitale, 18 millim.

Hauteur du prothorax, 16 millim.

Longueur du sommet de la carène, 10 millim.

Couleur. D'un brun de poix plus foncé en dessus.

Tête armée d'une corne longue, recourbée en arrière, très rugueuse, lisse à sa base, à sa partie postérieure.

Prothorax sinueux en avant et en arrière, rebordé sur les côtés, ses angles antérieurs tronqués et proéminents ;

très lisse et excavé profondément en avant; très rugueux sur les côtés; à son milieu, relevé en forme tronquée, échancrée à son sommet, excavé en avant; de chaque côté, en arrière, un espace lisse, élevé; un sillon profondément rugueux le long de son bord postérieur.

Elytres lisses, orbiculaires, un peu renflées après leur milieu, couvertes de points enfoncés très petits et très serrés, moins serrés et plus gros près de l'écusson; celui-ci très rugueux; ligne suturale très marquée en avant, se perdant en arrière; sur chaque élytre, trois lignes enfoncées peu distinctes.

Pattes armées d'épines, disposées comme dans l'espèce précédente, mais moins puissantes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère surtout par la forme du corselet et de la tête. La corne occipitale est très courte, très rejetée en arrière. Le prothorax présente en avant une excavation peu considérable, lisse au milieu, très rugueuse sur les côtés, contournée en arrière par un bord relevé, légèrement échancré au milieu, qui remplace la grande carène saillante du mâle. Toute la partie située derrière ce bord (les deux tiers postérieurs) est gibbeuse au milieu, très rugueuse, surtout sur les côtés, lisse seulement en arrière.

Les élytres et les pattes sont comme chez le mâle, mais les épines sont moins fortes.

Cette espèce provient de Madagascar; le mâle et la femelle se trouvent dans la collection de M. Guérin-Ménéville.

8. ORYCTES SIMIAR, Coquerel. (Pl. 10, fig. 4.)

Piceo-brunneus; occipite in cornu gracile postice reflexum erecto; prothorace levissimo, antice utrinque exca-

vatione rugosá ; post medium cariná paululum erectá, utrinque excavatá ; elytris levigatis, subtiliter punctatis ; tibiis anticis externe tridentatis.

Long. 46 millim. ; larg. 18 millim.

Long. de la corne occipitale, 11 millim.

Hauteur du prothorax, 10 millim.

Sommet de la carène, 8 millim.

Couleur. D'un brun de poix plus foncé en dessus.

Tête armée d'une corne plus courte que dans les précédents, moins recourbée en arrière, lisse en avant, un peu rugueuse sur les côtés, son sommet excavé en arrière.

Prothorax arrondi sur les côtés, et rebordé, ses angles antérieurs échancrés latéralement, et présentant en dedans une excavation rugueuse ; lisse et excavé en avant. Au-delà de son milieu, une large carène élevée occupant transversalement toute sa largeur, la partie élevée de cette carène un peu tuberculeuse, coupée transversalement, puis échancrée de chaque côté, et donnant naissance à une côte élevée qui s'avance en avant, est lisse en dehors, et présente en dedans une petite fossette longitudinale rugueuse. Le long du bord postérieur, un sillon profond, rugueux.

Elytres plus étroites et moins élargies que dans les précédents, finement ponctuées, la ponctuation moins serrée près de l'écusson, celui-ci rugueux ; ligne suturale s'éloignant un peu de la suture vers le milieu ; trois lignes enfoncées peu apparentes sur la surface.

Pattes, comme dans les précédents.

Je ne connais pas la femelle.

De Madagascar. Collection de M. Guérin-Méneville.

9. ORYCTES COLONICUS, Coquerel. (Pl. 10, fig. 6.)

Piceo-brunneus; occipite erecto in cornu valde incurvum, prothoracis carinâ paululum altius; prothorace levissimo, antice utrinque rugoso; carinâ ante medium erectâ, bilobâ, utrinque excavatione rugosâ; clytris punctatis, suturâ depressâ; tibiis anticis externe tridentatis.

Long. 31 millim.; larg. 15 millim.

Hauteur de la corne occipitale, 10 millim.

Hauteur du prothorax, 9 millim.

Couleur. D'un brun de poix plus foncé sur la tête et le prothorax, plus clair en dessous.

Tête armée d'une corne très arquée, rugueuse, surtout sur les côtés, lisse en arrière, un peu plus élevée que le sommet de la carène du prothorax.

Prothorax beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, la moitié postérieure des bords latéraux arrondie, l'antérieure échancrée; échancré et lisse en avant, rugueux sur les angles antérieurs. Un peu avant son milieu, il se relève sous la forme d'une carène élevée, à sommet échancré et un peu saillant. De chaque côté part du sommet une côte élevée, qui se recourbe bientôt en arrière pour limiter un espace rugueux. Un sillon profond, rugueux le long du bord postérieur.

Elytres un peu plus larges que le prothorax à leur base; assez renflées au-delà de leur milieu. Angles huméraux lisses et saillants; la suture lisse et déprimée, assez fortement ponctuées, et même un peu rugueuses en dedans. Sur chacune, trois lignes un peu élevées et obliques, dont l'interne est seule bien marquée.

Pattes comme dans les espèces précédentes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'en

diffère que par la corne occipitale devenue rudimentaire, et son prothorax dont la carène a presque disparu, et se trouve remplacée par une côte élevée à peine saillante, et peu ou point échancrée au milieu.

J'ai pris plusieurs individus de cette espèce à Nossi-Bé, où elle est très commune.

10. *ORYCTES INSULARIS*, Coquerel. (Pl. 10, fig. 5.)

Castaneo-brunneus; occipite in cornu gracile postice reflexum, erecto; prothorace antice profunde excavato rugosoque, post medium carinâ erectâ bidentatâ, lateraliter excavatione rugosâ; elytris valde punctatis; tibiis anticis externe quinque dentatis, subtusque dente anteriore armatis.

Mâle. Long. 44 millim. à 39 millim.

Larg. 20 millim.

Long. de la corne occipitale, 11 millim.

Hauteur du prothorax, 4 millim.

Femelle. Long. 36 millim.

Larg. 15 millim.

Couleur. D'un brun-marron foncé, plus obscur sur la tête et le prothorax.

Tête armée d'une corne arquée, mince, très rugueuse, lisse à sa base, en arrière.

Prothorax beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, excavé et coupé très obliquement en avant; cette partie, très rugueuse et un peu pubescente antérieurement, fortement ponctuée en arrière, très lisse sur les côtés. Au-delà de son milieu, le prothorax se relève sous la forme d'une carène saillante, bidentée et un peu infléchie en avant, à son milieu; de chaque dent terminale part une

côte élevée qui circonscrit l'excavation antérieure; de chaque côté, en dehors de cette côte, une excavation très rugueuse, circonscrite en avant par un bord élevé; au devant de ce dernier, une petite fossette profonde, rugueuse, que termine l'angle antérieur du prothorax. Le bord postérieur de celui-ci présente un sillon rugueux très profond.

Ecusson rugueux en avant, lisse en arrière.

Elytres un peu plus larges que le prothorax à leur base, peu renflées au-delà de leur milieu, très fortement ponctuées, et même un peu rugueuses près de la suture, celle-ci lisse, ainsi que les angles huméraux, qui sont arrondis et saillants; trois lignes légèrement élevées sur chaque élytre.

Dessous du corps garni de poils roussâtres, très épars sous le thorax et autour des parties de la bouche.

Les jambes antérieures diffèrent de celles de toutes les espèces précédentes par les dents dont elles sont munies. Outre les trois grandes dents externes, elles portent encore deux petites dentelures, situées, l'une entre la seconde et la troisième dent principale, l'autre après cette dernière. Leur face inférieure offre une carène saillante et médiane, qui se termine encore en avant par une dent assez forte.

Les jambes intermédiaires et postérieures offrent la même disposition générale que celles des espèces précédentes; mais leur face inférieure est armée de deux rangées obliques de petites épines.

La femelle est plus petite que le mâle, sa tête est armée d'une très petite corne tronquée. L'excavation antérieure du prothorax beaucoup plus petite, et bornée en arrière et sur les côtés par une côte élevée saillante, uni-dentée

au milieu, et limitée latéralement par un espace rugueux. Les élytres présentent la même disposition que dans les mâles, ainsi que les pattes, dont les dentelures sont moins prononcées.

Cette espèce se trouve à Bourbon, à Maurice et à Madagascar. M. Guérin-Méneville possède des individus qui proviennent de ces trois îles.

Par son faciès, elle s'éloigne un peu des espèces précédentes, et les dentelures dont ses jambes sont armées l'en séparent, au point qu'on pourrait peut-être en former le type d'un genre nouveau.

On connaît encore deux autres espèces d'*Oryctes*, de Maurice et de Bourbon, et qui se retrouvent probablement à Madagascar : l'*Oryctes stentor*, Fabr., et l'*O. tarandus*, Oliv. Ils se distinguent facilement des espèces que nous venons de faire connaître, le premier par ses élytres à côtes élevées, et le second par les quatre dentelures que présente le sommet de la carène du prothorax. Quant à l'*O. Madagascariensis*, décrit en quelques lignes par M. Laporte (Coléopt. f. 2, p. 115), sa description est si courte, qu'il est impossible de reconnaître l'espèce qu'il désigne sous ce nom ; il est probable, cependant, qu'il a eu sous les yeux la femelle de quelque espèce particulière, peut-être celle de notre *colonicus*. M. Guérin a figuré, dans l'Iconographie du règne animal de Cuvier, un *Oryctes* de Madagascar, sous le nom d'*O. Chevrolatii*, mais il pense lui-même que ce n'est qu'une variété du *stentor*. La collection du même entomologiste renferme encore plusieurs femelles provenant de la même région, et qui appartiennent certainement à des espèces encore inconnues. Toutes ces espèces d'*Oryctes* de Madagascar présentent, d'ailleurs, un faciès tout particulier, et offrent une analogie singulière avec les vrais *Scarabæus*, dont le

genre *Oryctes* n'est peut-être qu'un démembrement peu légitime.

11. *STENOTARSIA SCAPULATA*, Coquerel. (Pl. 9, fig. 7.)

Nigra, velutina; capite rugoso, clypeo inciso; prothorace crebre punctato, angulis lateribus posticisque rotundatis; elytris ad basim prothorace latioribus, ad apicem attenuatis, nigris, vitta basali scutello interrupta et medio vitta transversali lateribus dilatatis flavis; pedibus piceis.

Long. 13 millim.; larg. 7 millim.

Couleur. D'un noir velouté; élytres ornées de deux bandes transversales jaunes, l'une longeant le bord antérieur, l'autre médiane; pattes et dessous du corps d'un brun de poix.

Tête ponctuée, rugueuse, noire; chaperon excavé, rebordé sur les côtés; antennes et parties de la bouche d'un brun de poix.

Prothorax d'un noir velouté, couvert d'une punctuation rugueuse, irrégulière; très convexe, échancré en avant, ses angles latéraux et postérieurs faiblement rebordés, arrondis, son bord postérieur fortement échancré au milieu pour recevoir l'écusson, et sinueux sur les côtés.

Écusson triangulaire, arrondi en avant, noir velouté, avec quelques points enfoncés.

Elytres plus larges que le corselet à leur base, s'atténuant ensuite assez rapidement vers l'extrémité, ce qui leur donne un aspect triangulaire; d'un noir velouté, avec deux bandes d'un jaune-brun; la première longeant le bord antérieur, assez étroite d'abord, s'élargissant vers

l'écusson ; la seconde, placée vers le milieu, large à sa partie externe, devient plus étroite en se réunissant sur la suture à celle du côté opposé ; deux côtes élevées peu apparentes, et des lignes de points enfoncés assez irrégulières dans leur intervalle, sur chaque élytre ; extrémité arrondie, brunâtre.

Pygidium comprimé, arrondi, rugueux.

Dessous du corps d'un brun de poix, quelques poils jaunâtres sur le mésosternum.

Cuisses mutiques, comprimées ; *jambes antérieures* comprimées, sillonnées, munies vers l'extrémité de trois dents, dont la première peu marquée, et d'une épine externe ; *jambes intermédiaires* et *postérieures* armées de deux épines internes plus fortes. *Tarses* simples, assez allongés.

Cette jolie espèce, qui appartient à un genre particulier à Madagascar, et dont on connaissait déjà quatre espèces : *Stenotarsia vermiculata*, *velutina*, *coccinea* et *crocata*, Burm (Handb. der. Ent. t. III p. 590 et suiv.), se distingue facilement de ses congénères par sa coloration toute spéciale et la grandeur de son prothorax.

Elle a été trouvée à Madagascar par mon ami, M. Vesco, et fait partie de la collection de MM. Chevrolat et Léon Fairmaire, et de la mienne.

12. POGONOTARSUS VESCOI, Coquerel. (Pl. 9, fig. 6.)

Castaneo-niger, *capite punctato*, *clypeo profunde inciso* ; *prothorace nigro*, *punctato*, *nitido*, *lateribus fulvis* ; *scuto nigro* ; *clytris fulvis lateribus brunneis*, *maculâ communi nigra*, *duabus costis elevatis* ; *pedibus castaneis*, *tarsis posticis pilosis*.

Chaperon très avancé, fortement échancré, ses bords relevés, fortement ponctué, ainsi que la *tête*, un sillon lisse dans le milieu de celle-ci. Palpes d'un fauve-noir, mâchoire et lèvres garnies de poils fauves.

Prothorax échancré en avant, très arrondi en dessus. Les bords latéraux relevés, un peu sinueux, les angles postérieurs mousses, le bord postérieur sinueux, échancré au milieu; ponctuation moins serrée que sur la tête, surtout au milieu, une ligne lisse en ce point, d'un brun de poix, ainsi que la tête; les bords latéraux fauves.

Écusson grand, triangulaire, allongé, noir, lisse.

Élytres plus larges à leur base que le corselet, fortement échancrées sur les côtés, arrondies à l'extrémité, la suture relevée, à côtes saillantes, naissant un peu avant le milieu, et se réunissant avant l'extrémité; des points enfoncés épars dans les intervalles, plus nombreux le long de la suture; d'un fauve-jaunâtre, bordées de brun; une grande tache, plus ou moins triangulaire, d'un noir velouté, placée un peu avant leur milieu, vient se réunir à celle du côté opposé, touche d'une part à l'écusson, et se prolonge en arrière jusqu'à l'extrémité; cette tache n'atteint le bord externe qu'à sa partie antérieure. Chez les individus bien conservés, les élytres sont couvertes, en outre, de petits poils noirs assez peu serrés, ces poils deviennent fauves vers l'extrémité; la même pubescence se retrouve sur le corselet. Les élytres, surtout chez les mâles, n'atteignent pas l'extrémité de l'abdomen, et laissent à découvert les deux derniers segments.

Dessous du corps d'un brun de poix, moins foncé sur l'abdomen; le mésothorax recouvert de poils d'un fauve clair.

Pattes comprimées, grêles, allongées. Jambes anté-

rieures simples, les intermédiaires munies d'une épine interne, et les postérieures de deux, dont l'une très longue. Les jambes postérieures sont très comprimées, un peu arquées, et garnies de poils jaunâtres à leur partie interne.

Tarses allongés, surtout les postérieurs, qui présentent en dedans des poils fauves assez longs, disposés en brosse. Ces poils sont beaucoup plus épais et plus touffus que ceux des jambes.

J'ai vu plus de quarante individus de cette espèce; les individus varient peu entre eux, la tache des élytres seule est plus ou moins étendue.

Les femelles diffèrent des mâles par leur largeur plus grande, l'échancrure latérale des élytres beaucoup moins prononcée, et surtout par leurs tarses postérieurs presque dégarnis de poils.

Cette espèce rentre dans le genre *Pogonotarsus*, établi par M. Burmeister (Handb. der Entom. t. III. p. 548) pour la *Cetonia plumigera*, Gory et Percheron (fig. in Westwood. Arc. ent. 1. pl. 32), de Madagascar. Le genre *Pogonotarsus* se compose donc, pour le moment, de deux espèces, le *P. Vescoi*, dont nous venons de donner la description, et le *P. plumiger* G. et P. Ce dernier présente, comme le nôtre, les singuliers appendices pilifères que nous avons signalés; mais il s'en distingue au premier coup d'œil par sa couleur d'un vert-grisâtre, et ses élytres bordées de taches noires.

Mon ami et collègue, M. Vesco, à qui je me fais un plaisir de la dédier, a pris cette intéressante Schizorhinide à Léven, sur la côte même de la grande île de Madagascar. Elle volait en grande quantité au-dessus de buissons épineux couverts de fleurs.

13. OXYTHYREA CLOUEI, *Catalogue du Muséum.*

L'espèce désignée sous ce nom a été prise à Nossi-Bé, par mon ami, M. Cloué, lieutenant de vaisseau; nous en avons pris ensemble plusieurs individus à la même époque; cet insecte n'est pas nouveau, c'est l'*Oxythyrea eustalacta*, Burm., qui n'est probablement lui-même qu'une variété locale de l'*O. amabilis*, Schaum, de Port-Natal. (Voy. une note à ce sujet. *Ann. Soc. ent. de Fr.* 1848. p. 280. pl. 8. fig. 3 à 5.)

14. ANOCHILIA REPUBLICANA, Coquerel, et HETEROSOMA COLLATA, Burm. Schaum.

En examinant dernièrement les Cétonides de Madagascar qui font partie de la collection du Muséum, et qui viennent d'être l'objet d'un travail de révision, fait avec beaucoup de soin par M. Blanchard, j'ai retrouvé mon *Anochilia republicana*, sous le nom de *Heterosoma collata*. Les deux individus du Muséum ont été pris par moi à Nossi-Bé, je les avais donnés à mon ami, M. Cloué, qui les a envoyés ensuite au Jardin-des-Plantes avec les insectes qu'il avait recueillis à Madagascar. M. Blanchard ne paraît pas avoir eu connaissance de ma description, publiée dans les *Annales de notre Société*, 1848, p. 277, et mon insecte me semble entièrement différent de la *Cetonia collata* de MM. Gory et Percheron, autant que je puis en juger par la figure de M. Schaum (*Ann. Soc. ent. de Fr.* 1844, pl. 10, f. 5). La forme du prothorax est entièrement différente, les angles latéraux sont rentrants et obtus dans la *republicana*, nuls dans la *collata*, en sorte que dans la première le prothorax est beaucoup

moins large que les élytres en arrière, tandis que dans la seconde il a la même largeur que les élytres. L'écusson est étroit et allongé dans l'une, large et triangulaire dans l'autre. Enfin, ces deux insectes ne me paraissent pas même devoir entrer dans la même division, le chaperon étant infiniment plus échancré dans mon espèce.

M. Schaum forme pour la *Cetonia collata* un genre nouveau, auquel il assigne le nom d'*Heterosoma* (*Ann. Soc. ent. de Fr.* 1844, p. 390). Il regarde cet insecte comme la femelle de la *Schizorhina Guerinii* de M. Westwood, *Arcan. Entom.* VIII. pl. 32. f. 2; ces deux insectes ont si peu d'analogie que je suis étonné de voir M. Schaum présenter un fait aussi irrégulier, sans appuyer sur aucune preuve, et je crois que, jusqu'à plus ample information, il ne faut l'admettre qu'avec grande réserve.

15. SCHIZONYCHA HOVA, Coquerel.

Brunneo-testacea, pilosa; capite punctato, clypeo emarginato reflexo; thorace brevi, antice emarginato, postice bisinuato, lateribus rotundatis, punctato, piloso; elytris ovatis punctatis, pilosis, ante medium inflatis; corpore subtus testaceo, pedibus antennisque ferrugineis.

Long. 15; larg. des élytres à la base, 6 millim.

Larg. des élytres à la partie la plus renflée, 8 millim.

Tête d'un brun-testacé, petite, enfoncée dans le prothorax, très fortement ponctuée, couverte de poils assez courts; chaperon relevé, saillant, transversal, sans échancrure; yeux petits, noirs; antennes et palpes ferrugineux.

Prothorax court, échancré au devant, où il est moins large qu'en arrière, bisinué postérieurement, arrondi

sur les côtés; ceux-ci rebordés et munis en avant de chaque, d'une petite impression rugueuse; très convexe, ponctuation moins serrée que sur la tête, couverte de poils jaunâtres plus longs; d'un brun-testacé plus clair sur les côtés.

Ecusson assez grand, arrondi en avant, triangulaire en arrière, ponctué.

Elytres ovales, de la largeur du prothorax en avant, s'élargissant ensuite considérablement, surtout chez les femelles, de manière que la partie la plus large se trouve au-delà de leur milieu, extrémité arrondie, portant les traces de trois côtes mal définies et couvertes d'une ponctuation peu serrée, sur ces points sont implantés des poils courts d'un jaune clair.

Dessous du corps d'un brun-testacé plus clair qu'en dessus; thorax garni d'un long duvet d'un jaune-blanchâtre, soyeux.

Pattes d'un ferrugineux clair, les tarses plus foncés; les jambes antérieures éviductées à leur côté externe.

J'ai pris cette espèce, en très grand nombre, sur de petits buissons, à Helville (Nossi-Bé).

16. ADELPHUS GUERINII, Coquerel.

Ellipticus convexus, viridi-nitens; prothorace basi transversim sulcato; elytris cupreis, marginatis, septem striis punctatis, interstitiis elevatis; pedibus antennisque obscure æneis.

Long. 24; larg. 10 millim.

Tête d'un vert doré très brillant, couverte de très petits points enfoncés, une excavation légère et une ligne enfoncée longitudinale entre les yeux, les côtés de celle-ci

un peu rugueux, ainsi que le chaperon. Antennes et palpes d'un bronzé-violet très obscur.

Prothorax très convexe, lisse, très brillant, couvert de très petits points enfoncés; étroit en avant, plus large en arrière, ses côtés relevés et arrondis; angles postérieurs aigus, rejetés en arrière, bord postérieur sinueux, bordé par un sillon transversal, rugueux, assez profond, n'atteignant pas le bord externe.

Ecusson très petit, vert doré.

Elytres très convexes, régulièrement elliptiques, de la largeur du prothorax à leur origine, mais s'élargissant immédiatement après, d'un rouge-cuivreux très brillant, les bords relevés; munies de huit lignes de points enfoncés, allant jusqu'à l'extrémité, et d'une série très courte de points enfoncés, plus gros, près de l'écusson; les intervalles de ces lignes formant des côtes très saillantes. Les élytres sont réfléchies sur les côtés de l'abdomen, et forment, au moment de cette réflexion, un bord mince et très saillant.

Dessous du corps lisse, d'un vert doré très brillant.

Pattes de la couleur des antennes. Cuisses obscures, mutiques, un peu renflées; jambes simples. Tarses un peu dilatés, comme spongieux en dessous.

Habite Madagascar

De la collection de M. Guérin-Méneville.

Genre *Tetraphyllus*, Laporte et Brullé.

Les espèces dont la description va suivre appartiennent au genre *Tetraphyllus*, établi par MM. Laporte et Brullé (Ann. des Sc. natur. t. xxiii. p. 404) (1831). Ce genre correspond aux *Hybonotus* de Dejean (Cat. p. 233).

(1837), dont les caractères n'ont jamais été publiés; je suis donc forcé de conserver le nom de M. Laporte, quelque vicieux qu'il me paraisse. En effet, les antennes ne sont pas feuilletées comme semble l'indiquer le mot *Tetraphyllus*, elles se terminent en massue oblongue, formée par les quatre, et même plutôt par les cinq derniers articles, qui sont aplatis et plus ou moins serrés.

Ces insectes ont la plus grande analogie avec les *Camaria*, dont ils ne diffèrent guère que par leur forme ramassée, et souvent presque globuleuse. Comme ces derniers, ils vivent sous les écorces, et non dans les champignons comme les Diapères, et laissent exsuder entre les anneaux de l'abdomen et les insertions des pattes un liquide d'une âcreté extrême.

Première division. Corps plus ou moins globuleux. *Un sillon longitudinal sur le front.* — Massue des antennes à articles plus ou moins lâches. (*Tetraphyllus*, ou *Hybonotus* proprement dits.

17-1. *TETRAPHYLLUS FORMOSUS*, Laporte et Brullé (Monog. Diaper. Ann. Sc. nat. t. xxiii. p. 406) (1831).

Camaria brevis, Klug, Insect. v. Madag. N° 137. (1833).

Hybonotus globosus, Petit, Dej. Cat. (1837).

Niger, subnitidus; subtilissime punctatus; capite linea longitudinali profunde impresso; abdomine tenuissime rugoso, haud punctato; tarsi subtus ferrugineo-subvillosis; elytris profunde striatis, viridi-æneis, nitidis, striâ utrinque ad scutellum abbreviata. (Laporte et Brullé.)

Cette espèce varie pour la taille, de 15 à 18 millim., et pour la couleur, d'un bronzé-vert foncé ou cuivreux bril-

lant. J'en ai pris plusieurs individus, sous des écorces, dans l'île de Marotte, baie d'Antongil (Madagascar).

Il se trouve dans la plupart des collections de Paris.

18-2 TETRAPHYLLUS MIRIFICUS, Coquerel. (Pl. 9, fig. 8.)

Ellipticus; capite thoraceque subtiliter punctatis, obscure nigris; clytris ovatis ante medium inflatis, striatis, nitidis, interstitiis alternim viridi-cupreis purpureisque; corpore subtus pedibusque nigris, nitidis.

Long. 13 millim.; larg. 6 millim.

Tête noire, presque quadrangulaire, rebordée en avant; lisse, avec quelques points épars et un sillon médian longitudinal. Yeux petits. Antennes noires.

Prothorax d'un noir obscur, étroit et excavé en avant pour recevoir la tête: large et sinueux en arrière, arrondi sur les côtés; ses angles antérieurs proéminents, une ligne enfoncée à l'entour; lisse, très finement ponctué.

Écusson petit, triangulaire, brillant, faiblement ponctué, bronzé.

Élytres très convexes, elliptiques, très lisses et brillantes, s'élargissant bien avant leur milieu, atténuées à l'extrémité; neuf stries sur chacune, le commencement d'une dixième près de l'écusson. L'intervalle qui sépare la première strie de la suture, d'un vert-cuivreux métallique, celui qui sépare la première de la seconde, d'un violet-pourpré; ces deux couleurs alternent ainsi entre les stries, avec la plus grande régularité, jusqu'au bord externe. La troisième et la quatrième stries se réunissent avant l'extrémité; la seconde s'unit à la cinquième un peu plus bas; la première à la huitième, vers l'extrémité; entre la huitième et la sixième, s'engage la septième, qui seule ne se joint à aucune autre et n'atteint pas la pointe

terminale. Le bord externe de l'élytre se renverse pour recouvrir la marge de l'abdomen, cette partie repliée est noire et lisse.

Dessous du corps aplati, noir et lisse.

Pattes simples, noires; tarsi un peu élargis, comme spongieux, et garnis en dessous de poils fauves.

J'ai pris plusieurs individus de cette belle espèce, sous des écorces, dans la forêt de l'île de Nossi-Bé.

19-3. TETRAPHYLLUS DEYROLLEI, Coquerel.

Capite prothoraceque subtiliter punctatis, nigris; elytris fere orbicularibus, fere medio latioribus, striatis, nitidis, cyaneis, violaceo-marginatis; corpore subtus pedibusque nigris, nitidis.

Long. 14 millim.; larg. 9 millim.

Tête noire, très finement ponctuée, le sillon du vertex très marqué.

Prothorax de la même couleur, très finement ponctué, très court, étroit en avant, plus large en arrière, arrondi sur les côtés.

Elytres presque orbiculaires, de la largeur du thorax à leur base, s'élargissant presque immédiatement, jusqu'au delà de leur milieu, atténuées assez brusquement à l'extrémité. Les stries disposées comme dans l'espèce précédente, les intervalles très lisses. La surface des élytres d'un bleu foncé brillant, leur bord externe garni d'une bande d'un pourpre-violet, mal déterminée en dedans.

Dessous du corps d'un noir brillant; pattes lisses, de la même couleur.

Madagascar. — Collection de M. Deyrolle.

20-4. *TETRAPHYLLUS SPLENDIDUS*, Laporte et Brullé (Op. cit. p. 407).

Niger, subnitidus, punctulatus; antennarum basi picca, capite lineá longitudinali profunde impresso; elytris viridi aut cupreo æneis, ad lucem variis, striis longitudinalibus octo. (Laporte et Brullé.)

Long. 9 millim.; larg. 6.

Madagascar.

21-5. *TETRAPHYLLUS ACERBUS*, Coquerel.

Capite thoraceque supra nigro-æneis, subtiliter punctatis; elytris ovatis, striatis, nitidissimis, cupreo-viridibus; corpore subtus pedibusque nigris, nitidis.

Long. 9 millim.; larg. 6 millim.

Tête très finement ponctuée, d'un noir-bronzé.

Prothorax de la même couleur, transversal, très étroit, finement ponctué, rebordé en avant et sur les côtés, échaneré circulairement en avant, un peu sinueux en arrière.

Elytres ovales, très convexes, de la largeur du prothorax à leur base, s'élargissant presque immédiatement; mais beaucoup moins que dans l'espèce précédente; les stries disposées de la même manière; les intervalles très lisses; du vert-cuivreux le plus brillant.

Dessous du corps et *pattes* d'un noir brillant.

Madagascar. Collection de M. Deyrolle.

22-6. *TETRAPHYLLUS ACIDIPERUS*, Coquerel.

Ellipticus, capite thoraceque supra nigro-æneis, subtiliter punctatis; elytris ovatis striatis, nitidissimis, interstitiis

alterne cyaneo-viridibus, cupreisque; corpore subtus pedibusque nigris, nitidis.

Long. 9 millim.; larg. 5 millim.

Tête très finement ponctuée, d'un noir un peu bronzé.

Prothorax de la même couleur, transversal, étroit en avant, plus large en arrière, très finement ponctué, ses côtés arrondis; une ligne enfoncée à l'entour.

Ecusson noir, lisse et brillant.

Elytres ovales, moins arrondies que dans l'espèce précédente; de la largeur du prothorax à leur base, s'élargissant presque immédiatement, quelque temps parallèles, puis atténuées assez brusquement vers l'extrémité; même disposition des stries; les intervalles un peu relevés, tandis qu'ils sont entièrement plans dans le *T. acerbus*; le premier intervalle près de la suture, d'un vert brillant, le suivant cuivreux, et ainsi de suite jusqu'au bord externe.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

J'ai pris cette espèce très communément sous les écorces, dans l'île de Marotte, baie d'Antongil (Madagascar). Les individus étaient réunis et serrés les uns contre les autres en grand nombre, sous les petites écorces d'un arbre dont je regrette d'avoir perdu les échantillons, et d'où découlait, à la moindre incision, un liquide jaune. Les insectes eux-même répandent une odeur aigrelette très prononcée, et laissent exsuder une liqueur très acide.

23-7. TETRAPHYLLUS BALTEATUS, Coquerel.

Convexus, capite thoraceque supra obscure nigris, subtiliter punctatis; clytris post medium dilatatis ad apicem atte-

nuatis, nitidis, striatis, sutura punctulata, interstitiis alterne viridibus cupreisque; corpore subtus pedibusque nigris.

Long. 11 millim.

Larg. des élytres à leur base, 4 1/2 millim.

Larg. des élytres au point le plus large, 6 1/2 millim.

Tête d'un noir obscur, très finement ponctuée; sillon longitudinal profond.

Prothorax plus grand que dans tous les précédents, moins échancré en avant, arrondi sur les côtés, un peu élargi au milieu, sinueux en arrière, rebordé, très finement ponctué.

Ecusson petit, noir brillant.

Elytres très convexes, de la largeur du thorax à la base, très élargies après le milieu, atténuées ensuite; très fortement striées, les intervalles assez fortement relevés; la quatrième et la cinquième stries ne se réunissent pas à leur extrémité, et sont comprises dans l'angle formé par l'union de la troisième avec la sixième; l'intervalle qui existe entre la troisième et la quatrième, et celui de la sixième à la septième, sont plus relevés que tous les autres. La suture est cuivreuse et très finement ponctuée, les espaces qui existent entre les lignes enfoncées sont alternativement d'un vert brillant et d'un rouge-cuivreux.

Dessous du corps d'un noir assez obscur.

Pattes lisses, d'un noir très brillant.

J'ai pris plusieurs individus de cette espèce à Nossi-Bé.

Par sa forme gibbeuse, fortement convexe, la grandeur de son prothorax, et la massue des antennes, dont les articles sont assez serrés, elle se rapproche de la seconde division.

Seconde division. Corps moins régulièrement elliptique, très convexe. — *Pas de sillon longitudinal sur le front.* — Massue des antennes à articles plus ou moins serrés.

Les espèces qui composent cette division diffèrent un peu des précédentes par leur faciès ; le *T. balteatus* forme cependant si bien la transition, que je ne vois pas qu'on puisse en faire un genre distinct. Les caractères que pourraient fournir les antennes sont insuffisants ; ils varient d'une espèce à l'autre.

24-8. TETRAPHYLLUS BUQUETH, Coquerel.

Convexus ; capite thoraceque supra æneis, profundissime punctatis ; elytris striato-punctatis, striis cyaneis, interstitiis elevatis, nitidis, cupreis ; post medium dilatatis, ad apicem attenuatis ; corpore subtus viridi-æneo, pedibus punctatis, cyaneis.

Long. 13 millim. ; larg. 6 millim.

Tête grande, enfoncée dans le prothorax, d'un vert-bronzé ; vertex arrondi, sans ligne enfoncée ; couverte de points enfoncés très serrés, assez gros, plus petits sur le chaperon ; ce dernier d'un bleu assez brillant.

Prothorax de la couleur de la tête ; couvert de gros points enfoncés très serrés et très réguliers ; presque régulièrement quadrangulaire, un peu plus étroit cependant en avant qu'en arrière ; les angles antérieurs peu proéminents, un peu déprimés et arrondis ; les côtés sinueux, rebordés ; les angles postérieurs échancrés, aigus ; le bord postérieur sinueux, garni d'un rebord lisse, assez large.

Écusson bleu, lisse, avec quelques points épars.

Elytres gibbeuses, très convexes; de la largeur du thorax à la base; les angles huméraux saillants, s'écartent bientôt en dehors, et l'élytre s'élargit au-delà de son milieu, pour s'atténuer ensuite assez brusquement; munies chacune de neuf stries; le commencement d'une dixième sous l'écusson. Ces stries présentent la disposition suivante: la première (suturale) s'unit tout à fait à l'extrémité de l'élytre avec celle qui suit le bord externe de l'élytre (neuvième); la seconde s'unit à la septième; la huitième n'atteignant pas l'extrémité de l'élytre; la troisième se joint à la quatrième, et la cinquième à la sixième. Toutes ces stries sont formées par des points enfoncés et d'un pourpre-violet; les intervalles un peu relevés et d'un vert-cuivreux.

Dessous du corps lisse, d'un vert-bleuâtre brillant, les côtés du sternum couverts de gros points enfoncés.

Pattes rugueuses, fortement ponctuées; cuisses d'un bleu brillant; jambes et tarses d'un pourpre-violet.

Cette charmante espèce provient de Madagascar, et fait partie des collections de MM. Chevrolat et Buquet.

25-9. TETRAPHYLLUS PURPURATUS, Coquerel.

Convexus; capite thoraceque punctatis, nigris; clytris, angulis humeralibus dilatatis, post medium latioribus, ad apicem attenuatis, punctato-striatis, cyaneis purpureo limbatis; corpore subtus nigro; pedibus violaceo-nigris.

Long. 12 millim.; largeur aux angles huméraux, 7 millim.

Tête noire, couverte de petits points enfoncés très serrés.

Prothorac presque régulièrement quadrangulaire,

échancré fortement, et un peu plus étroit en avant; sinueux et sans rebord lisse en arrière; côtés arrondis, faiblement rebordés, le rebord un peu sinueux; angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus et faiblement rentrants; entièrement couvert d'une ponctuation plus forte et moins serrée que celle de la tête; noir comme cette dernière.

Ecusson noir, lisse, avec de très petits points enfoncés.

Elytres gibbeuses, très convexes; angles huméraux très saillants; élargies bien après leur milieu, atténuées à l'extrémité; les stries présentent la même disposition générale que dans l'espèce précédente, mais la petite strie tronquée qui avoisine l'écusson remonte jusque sur les côtés de celui-ci; elles sont formées par des points enfoncés beaucoup plus petits, et les intervalles sont moins relevés. La couleur des élytres est d'un bleu d'acier brillant, très lisse, avec toute la marge externe d'un pourpre-violet, cette dernière couleur couvre les angles huméraux jusque vers la cinquième strie, et s'étend vers le tiers inférieur de l'élytre jusqu'à la sixième.

Dessous du corps lisse, d'un noir assez brillant.

Pattes noires, avec les genoux et les jambes d'une teinte un peu violette; ces dernières un peu rugueuses.

De Madagascar. Collection de M. Guérin-Méneville.

26-10. TETRAPHYLLUS SMARAGDINUS, Coquerel.

Convexus; capite thoraceque punctatis, obscure æneis; clytris angulis humeralibus dilatatis, post medium latioribus, ad apicem attenuatis; punctato-striatis, nitidissimis, viridibus, corpore subtus pedibusque cyaneo-nigris.

Long. 14 millim.

Larg. aux angles huméraux, 5 millim.

Larg. à la partie la plus large. 8 1/2 millim.

Tête d'un noir-bronzé, finement ponctuée.

Prothorax un peu moins large en avant qu'en arrière, un peu élargi au milieu, faiblement rebordé, rebord lisse et sinueux le long du bord postérieur; côtés arrondis, à marge légèrement sinueuse; angles antérieurs faiblement arrondis, les postérieurs saillants.

Ecusson noir, lisse.

Elytres gibbeuses, très convexes; angles huméraux saillants, presque droits, ce qui fait paraître les élytres beaucoup plus larges que le prothorax à leur base; très élargies bien après leur milieu, brusquement atténuées en arrière; le nombre des stries est le même que dans les précédents, mais leur disposition est différente; la première s'unit à la plus externe tout à fait à l'extrémité de l'élytre, la seconde à la septième, la huitième n'arrivant pas jusqu'à l'extrémité; la troisième se joint à la sixième, et la quatrième à la cinquième. Ces stries sont formées par des points enfoncés très apparents; les intervalles sont très lisses et un peu saillants. La couleur des élytres est d'un vert métallique très brillant, avec une teinte un peu bronzée vers la marge externe et vers l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un noir-bleuâtre assez brillant.

De Madagascar. Collection de M. Deyrolle.

27-11. TETRAPHYLLUS CUPRINUS, Coquerel.

Convexus; capite thoraceque subtilissime punctatis; elytris elongatis, nitidis, striato-punctatis, cupreis; corpore subtus pedibusque cyaneo-nigris; thoracis lateribus infra valde punctatis.

Long. 18 millim.; larg. 9 millim.

Tête lisse, très finement ponctuée, d'un noir à reflet bleuâtre.

Prothorax beaucoup moins large en avant qu'en arrière, élargi dans son milieu, très sinueux en arrière; angles antérieurs aigus, un peu saillants, les postérieurs rentrants; côtés arrondis; rebordé en arrière et sur les côtés; couvert d'une ponctuation très fine, peu apparente; de la même couleur que la tête, mais plus foncée.

Elytres plus larges que le corselet à leur base, angles huméraux saillants et arrondis; allongées, un peu comprimées latéralement, élargies bien après le milieu, assez brusquement atténuées à l'extrémité. La strie qui avoisine l'écusson plus longue que dans toutes les espèces précédentes; après avoir longé le bord de l'écusson, elle suit la suture pendant le premier cinquième de l'élytre; les autres stries présentent la même disposition que dans l'espèce précédente, mais comme l'élytre est beaucoup plus allongée, les angles que forment les stries en se réunissant sont beaucoup plus aigus. Ces stries sont formées par des lignes de points enfoncés, beaucoup plus gros vers l'extrémité supérieure de l'élytre que vers la fin; les intervalles sont lisses et relevés, surtout en haut. Les lignes sont d'un vert brillant, et les intervalles d'un rouge-cuivreux métallique.

Dessous du corps d'un noir-bleuâtre peu brillant; les côtés du sternum garnis de gros points enfoncés.

Pattes de la même couleur, mais plus brillantes; jambes un peu rugueuses.

Cette espèce, par sa forme beaucoup moins ramassée, s'éloigne un peu des espèces précédentes et se rapproche des *Camaria*, avec lesquels les *Tetraphyllus* ont tant de rapports.

Elle provient de Madagascar, et fait partie de la collection de M. Deyrolle.

28-12. TETRAPHYLLUS THORACICUS, Coquerel.

Convexus, acuminatus; capite prothoraceque subtilissime punctatis, obscure purpureo-nigris; thorace magno; elytris ante medium paulum latioribus, post medium acuminatis, striato-punctatis, cupreo-æneis, nitidis; corpore subtus obscure nigro, pedibus violaceo-nigris, nitidis.

Long. 13 millim.; larg. 6 1/2 millim.

Tête très finement ponctuée, un peu granuleuse à la base, d'un noir-pourpre obscur.

Prothorax beaucoup plus grand que dans toutes les espèces précédentes. Echancré circulairement en avant, un peu élargi au milieu, plus large en arrière qu'en avant, les côtés rebordés et très régulièrement arrondis; ce rebord, très lisse, se continue le long du bord postérieur et des angles antérieurs, il est interrompu en avant au milieu; les angles assez aigus, les antérieurs proéminents; base très sinuense; surface très finement ponctuée, mate et lisse, vestige d'une ligne longitudinale, lisse, au milieu.

Écusson très petit, noir, lisse.

Elytres de la largeur du thorax à la base, s'élargissant immédiatement et commençant ensuite à s'atténuer jusqu'à l'extrémité; convexes; comprimées sur les côtés, un sillon transversal le long du bord antérieur. Le commencement d'une petite strie sous l'écusson. Les autres présentent la disposition suivante, et qui ne se retrouve dans aucune autre espèce: la première et la seconde arrivent séparément jusqu'à l'extrémité de l'élytre, sans s'unir entre elles ni avec aucune autre; la troisième et la qua-

trième, après s'être unies avant l'extrémité, forment une strie unique, qui vient se joindre à une autre strie unique formée par l'union de la septième et de la huitième; à l'extrémité de l'angle formé par l'union de ces deux petites stries vient en aboutir une autre petite formée par la réunion de la cinquième à la sixième. Les intervalles sont lisses et un peu relevés, surtout celui qui existe entre la troisième et la quatrième stries, il est peu renflé à son extrémité. Les lignes sont formées par des points enfoncés assez gros. La couleur des élytres est d'un bronzé-cuivreux très brillant.

Dessous du corps noir mat, sans points enfoncés.

Pattes brillantes, très lisses, d'un noir-violet; les cuisses assez longues.

Cette espèce provient de Madagascar et fait partie de la collection de M. Guérin-Méneville.

Par son faciès, la grandeur de son prothorax, la longueur de ses cuisses, et la disposition des stries de ses élytres, elle s'éloigne un peu des espèces précédentes.

29. MELOE CHEVROLATI, Coquerel. (Pl. 9, fig. 3.)

Cyaneo-niger, prothorace planato, medio longitudinaliter sulcato, cyaneo-nitido; elytris scabrosis cyaneo-nitidis, abdomine pedibusque obscurioribus.

Long. 24 millim.

D'un bleu-noir très foncé. Tête de la largeur de la partie médiane du prothorax, présentant un sillon médian longitudinal; profondément ponctuée et obscure sur le vertex; lisse et brillante en dessous, rugueuse et brillante entre les antennes. Celles-ci d'un bleu obscur, à premier article très petit, arrondi, le second, le plus grand de

tous, conique, le troisième très petit, les quatrième et cinquième plus grands, moniliformes, ainsi que les suivants, qui diminuent de grosseur jusqu'au dernier, qui est grand et ovoïde.

Prothorax étranglé à l'insertion de la tête, s'élargissant ensuite, ses angles latéraux assez aigus, ainsi que les postérieurs, bord postérieur échancré, plus étroit que le milieu. Dessus rugueux et comme chagriné, d'un bleu très foncé brillant; au milieu, une excavation longitudinale, lisse et brillante, interrompue vers la partie antérieure.

Elytres assez longues, se recouvrant peu l'une l'autre, réfléchies sur les côtés de l'abdomen, relevées aux épaules, presque aussi fortement chagrinées que le prothorax, et d'un bleu foncé brillant comme lui.

Abdomen présentant en dessus des rugosités beaucoup plus fines que les précédentes, formées par des lignes élevées très fines qui partent de la ligne médiane et s'épanouissent sur les segments; moins rugueux en dessous, et d'un bleu plus obscur.

Pattes presque lisses, couvertes de poils très courts et très serrés; deux ongles très aigus à l'extrémité externe des jambes; crochets profondément bifides.

Habite Madagascar.

Ce bel insecte, tout à fait unique, provient de la collection de M. Chevrolat, à qui je me fais un devoir de le dédier. C'est le seul Coléoptère de la famille des Vésicants que l'on connaisse de Madagascar. Il est vraiment singulier qu'on n'ait encore découvert dans cette île ni *Mylabris*, ni *Epicauta*, ni aucun des genres de cette famille, si répandue sur le continent africain; la description d'une véritable Méloé dans une localité aussi exceptionnelle est donc un fait bien digne de remarque.

30. PHYMASTERNA CRETACEA, Coquerel.

Cinereo-tomentosa, nigro flavoque variegata; thorace ad basin tuberculato; elytris basi thorace latioribus, utrinque maculis 3 ornatis; corpore subtus griseo pubescente, flavo-maculato; pedibus griseis.

Long. 15 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Tête grande, enfoncée dans le prothorax, fortement infléchie en bas, front large, avec une ligne élevée longitudinale au milieu; couverte de petits poils gris variés de noir; une tache jaune sous les yeux. Antennes courtes, robustes, grises.

Prothorax moins large en avant qu'en arrière, un sillon transversal le long du bord antérieur, quelques éminences sur son disque, de chaque côté une dent aiguë près de la base; d'un blanc-grisâtre varié de noir, deux taches jaunâtres de chaque côté, l'une vers le milieu, l'autre autour de la dent latérale.

Elytres beaucoup plus larges que le thorax à la base, une éminence peu saillante vers le milieu du bord antérieur; atténuées assez régulièrement vers l'extrémité, celle-ci arrondie; couvertes de lignes de points enfoncés peu apparentes; d'un gris-blanchâtre pubescent, plus foncé dans quelques points; sur chacune trois taches noires, la première sur l'angle huméral, bordée de jaune en arrière, la seconde un peu plus bas, en dedans, la troisième plus en dehors, vers le second tiers de l'élytre.

Dessous du corps garni, comme le dessus, d'une pubescence grise très serrée, avec des taches jaunes sur les bords externes des segments thoraciques et abdominaux.

Pattes grises, tarses plus foncés avec des poils fauves en dessous.

Madagascar. Collection de M. Guérin-Méneville.

31. PHYMASTERNA QUADRI-DENTATA, Buquet, Collect.

Capite reflexo, subtiliter punctato, brunneo, duabus lineis albidis transversaliter ornatis; prothorace bidentato, subtiliter punctato brunneo, lineâ mediâ tribusque lateralibus albidis; elytris brunneis, lineis albidis variegatis, brunneis, angulis humeralibus crectis, duobus cornibus armatis; corpore subtus cinereo-pubescente.

Long. 9 millim.; larg, 4 1/2 millim.

Tête très fortement infléchie en bas, finement ponctuée, d'un brun foncé, avec trois lignes transversales et le tour des yeux blancs. Antennes brunes, avec quelques poils rares.

Prothorax transversal, coupé circulairement en avant, un peu sinueux et plus large en arrière; angles latéraux arrondis et saillants; muni en dessus de deux dents droites, triangulaires, pointues, un peu rejetées en arrière; très finement ponctué; brun, avec une ligne blanche longitudinale au milieu, et trois autres, dont les deux externes onduleuses de chaque côté.

Elytres beaucoup plus larges que le corselet à leur base, les angles huméraux saillants et pointus, s'atténuant ensuite assez rapidement vers l'extrémité, celle-ci arrondie. Entre l'angle huméral et la suture, de chaque côté, une grande dent triangulaire, tronquée à son sommet, beaucoup plus grande que celles du prothorax; ces dents couvertes de gros points enfoncés, ainsi que les angles et la première moitié de l'élytre. Suture lisse et rebordée. La couleur des élytres est d'un brun un peu plus clair que le thorax, leur surface est parcourue par des lignes blanches qui entourent les dents en arrière et dérivent sur le reste des dessins onduleux très réguliers. Quelques petites taches jaunes sur les angles huméraux et les dents.

Dessous du corps et pattes d'un brun-cendré.

De Madagascar. Collection de M. Buquet.

32. SPHENURA GUTTULA, Coquerel.

Nigra, albo guttulata; capite reflexo pubescente, linea transversali impresso, oculis albo-cinctis, antennis nigris; prothorace cylindrico, albo-guttato; clytris parallelis, apice rotundatis, punctatis, maculis albo-villosis; corpore subtus pedibusque grisco-pubescentibus.

Long. 9 millim.; larg. 4 millim.

Tête noire, finement ponctuée; front incliné, avec un sillon longitudinal, couvert d'une pubescence grise, très serrée; un sillon transversal profond au devant de l'insertion des antennes, une ligne lisse, élevée, sur le vertex; yeux noirs, circonscrits en dedans, en arrière et en dehors par un sillon d'un blanc pubescent. Antennes noires, plus longues que le corps.

Prothorax cylindrique, un peu renflé au milieu, rebordé en avant et en arrière; noir, très lisse, finement ponctué, avec quatre taches blanches, dont les externes plus grandes.

Elytres plus larges que le corselet à la base, très régulièrement parallèles, arrondies et légèrement atténuées à l'extrémité; une ligne élevée le long de la suture; couvertes d'une ponctuation assez serrée, surtout à la base; noires, brillantes, avec une quantité de petites taches blanches pubescentes, disposées assez irrégulièrement.

Dessous du corps sans ponctuation, couvert d'une pubescence grise, soyeuse, plus abondante sur les côtés du sternum et des anneaux de l'abdomen.

Pattes noirâtres, offrant une pubescence semblable, mais moins serrée. *Cuisses* et *jambes* simples.

De Madagascar. De la collection de M. Buquet.

33. SPHENURA CHRYSOCEPHALA, Coquerel.

Capite testaceo, chryseo-pubescente; *antennarum articulo secundo apice piloso*; *prothorace testaceo crebre punctato, lineâ longitudinali levigatâ, postice utrinque dentato*; *elytris punctatissimis, lineis elevatis quadri levigatis, apice acuminatis, acutis divaricatis.*

Long. 12 millim.; larg. 3 millim.

Tête d'un brun-jaunâtre; front incliné en avant, avec un sillon longitudinal; une ligne élevée et deux petits tubercules sur le vertex, entre les antennes. Vertex, tour postérieur des yeux et joues, couverts d'une pubescence fine, d'un jaune doré très brillant. Antennes brunes, cylindriques, plus longues que le corps; le second article aussi long que le premier, un peu renflé à l'extrémité, et garni en dedans d'un bouquet de poils bruns; les autres glabres.

Prothorax rétréci en avant, plus large en arrière, angle postérieur un peu relevé et garni d'une dent assez forte; une ligne lisse, élevée, longitudinale, au milieu; couvert d'une ponctuation forte et serrée, d'un brun-jaunâtre.

Ecusson petit, lisse.

Elytres plus larges que le corselet à leur base, régulières, atténuées jusqu'à l'extrémité, celle-ci très aiguë et largement échancrée en dedans; la suture et le bord externe lisses, élevés; sur chaque élytre trois lignes élevées, se terminant angulairement un peu avant l'extrémité, et une quatrième n'atteignant pas la base, et si-

tuée entre la seconde et la troisième ; l'intervalle de ces lignes couvert de gros points enfoncés très serrés.

Dessous du corps et pattes d'un brun plus foncé qu'en dessus, garnis d'une pubescence brune très fine.

De Madagascar. Collection de M. Buquet.

Je ne rapporte que provisoirement au genre *Sphenura* cette espèce, qui doit former peut-être un genre nouveau.

34. CENTRURA ARMATA, Coquerel. (Pl. 9, fig. 9.)

Brunnea, albo fasciata; capite magno, reflexo bidentato; prothorace quadri dentato magno, antice elytris latiore; elytris utrinque ad basim dentatis, medio dilatatis, ad apicem divaricatis, duabus maculis albidis communis ornatis.

Long. 6; larg. 1 millim.

Tête grande, front perpendiculaire, impression profonde entre les antennes, munie d'une petite dent de chaque côté, au côté interne de l'insertion des antennes; celles-ci un peu plus longues que le corps, à premier article pyriforme, le suivant très petit, le troisième le plus long de tous, les autres, cylindriques, diminuant de grandeur vers l'extrémité, quelques poils sur leur bord externe; brune, couverte de petits poils blanchâtres.

Ecusson cordiforme, blanc.

Prothorax cylindrique, plus large en avant qu'en arrière, armé de quatre dents assez fortes, dont les médianes les plus grandes, et séparées par un sillon transversal; de ces dernières partent deux lignes élevées, obliques, séparées par une petite fossette, et qui viennent aboutir à un sillon transversal qui borde le prothorax en arrière. Brun, avec de petites taches blanches, formées par des poils rares.

Elytres moins larges que le prothorax à leur base, armées d'une forte épine vers le milieu de la base, un peu dilatées vers le milieu, très atténuées en arrière; leur extrémité terminée en pointe, échancrée en dedans et divergente; cinq lignes de points enfoncés sur leur surface. Brunnes, avec deux taches blanches irrégulières, communes, situées, l'une à la base, et atteignant jusqu'au milieu; l'autre, terminale, plus petite.

Dessous du corps garni, ainsi que les pattes, d'une pubescence blanchâtre, soyeuse.

Pattes courtes; cuisses un peu renflées, jambes simples, tarses un peu dilatés.

Madagascar. — Deux individus; collection de M. Guérin-Méneville.

35. CENTRURA DIVARICATA, Coquerel.

Griseo-variegata, capite inermi, reflexo; prothorace quadridentato, cylindrico; clytris prothorace latioribus, ad basin dentatis, duabus lincis elevatis, medio dilatatis, ad apicem divaricatis.

Long. 9 1/2; larg. 2 1/2 millim.

Tête d'un gris-brunâtre, fortement infléchie, excavée entre les antennes; une ligne longitudinale sur le vertex, dépourvue d'épines. Antennes comme dans l'espèce précédente, d'un jaune-fauve, garnies d'un plus grand nombre de poils à leur côté interne.

Prothorax presque régulièrement cylindrique, muni de quatre dents, dont les deux externes plus aiguës, une élévation saillante entre les médianes, le bord postérieur rebordé; couvert de petits poils d'un gris-brunâtre, très serrés, une tache noirâtre au milieu, en arrière.

Elytres plus larges que le prothorax à leur base, peu dilatées au milieu, acuminées et très divergentes en arrière; munies chacune d'une dent aiguë vers la base, de deux côtes saillantes, et de lignes de points enfoncés assez irrégulières; couvertes de petits poils serrés comme le prothorax, au milieu un espace lisse, brun, oblique, un peu relevé, envoyant un prolongement en arrière.

Dessous du corps d'un gris soyeux.

Pattes d'un jaune-fauve, les cuisses renflées.

Madagascar. Collection de M. Buquet.

Les deux espèces que je viens de décrire, si remarquables par leur forme générale et les épines dont elles sont armées, doivent, selon toute probabilité, former un genre nouveau. Je pense cependant que dans un travail de la nature de celui-ci, il faut, autant que possible, éviter la création de nouvelles coupes génériques. On a tant abusé dans ces derniers temps de la formation des genres, que l'entomologie marche rapidement vers le chaos de la *mononymie*, et je préfère encourir le reproche d'associer des espèces peut-être un peu disparates, que d'augmenter le nombre des *faiseurs de genres*. Je me suis donc borné pour le moment à placer ces deux Longicornes dans le genre *Centrura*, créé par M. Guérin dans le *Voyage de Delessert*, p. 61, pour une espèce de l'Inde (*C. costata*); ce ne sont en effet que des *Centrura* épineuses, les autres caractères leur conviennent parfaitement, et je laisse à d'autres le soin de décider si la présence de ces épines nécessite ou non la création d'un genre nouveau.

36. CEPHALOLEIA PULCHELLA, Coquerel.

Capite levi, subtiliter punctato, flavo, vertice nigro; antennis nigris elevatis; prothorace orbiculari, nitido, flavo, punctato, utrinque antice bifoveolato; elytris nigro cyaneis, decem lineis crebre punctatis inscriptis; prothorace subtus flavo, abdomine pectoreque nigris punctatis; pedibus flavis, tarsis fulvis.

Long. 8 millim.; larg. 3 1/2 millim.

Tête très lisse, avec une petite impression longitudinale et quelques points enfoncés très fins sur le vertex, jaune clair, le front, le tour des yeux et les parties de la bouche, d'un noir-bleuâtre. Yeux d'un bronzé-cuivreux. Antennes noires, de onze articles : le premier épais, le second plus petit, conique, les quatre suivants cylindriques, allongés, les cinq derniers formant une massue allongée, très serrée, un peu velue.

Prothorax d'un jaune clair, presque orbiculaire, un peu sinueux et plus large en arrière, arrondi sur les côtés, très lisse; un peu inégal en dessus, couvert de gros points enfoncés, épars en dessus et sur les côtés; de chaque côté, en avant, deux petites excavations rugueuses, séparées par une petite carène saillante.

Ecusson petit, noir, lisse.

Elytres d'un noir-bleu très foncé, plus larges que le corselet à leur base, régulièrement cylindriques, arrondies à l'extrémité; la suture élevée; couvertes chacune de dix stries formées par de très gros points enfoncés, séparés par des intervalles très minces, un peu élevés, surtout ceux du milieu de l'élytre, qui n'arrivent pas jusqu'à l'extrémité.

Dessous du corps noir, d'un jaune-fauve sous le pro-

thorax, les anneaux de l'abdomen ponctués, un peu rugueux, bordés de fauve, couvert de petits poils bruns assez rares et très courts.

Pattes d'un jaune clair, avec les genoux fauves, et les tarses d'un brun-noirâtre. Cuisses très épaisses, surtout les antérieures, courtes, très unies; jambes courtes, les antérieures très échancrées à l'extrémité pour recevoir les tarses; ceux-ci plus larges et presque aussi longs que les jambes, très dilatés, surtout les antérieurs, lisses en dessus, spongieux et garnis de poils roussâtres en dessous.

Je rapporte provisoirement cette jolie Hispide au genre *Cephaloleia* de M. Chevrolat, mais, vu la forme si remarquable de ses antennes, elle devrait peut-être former le type d'un genre nouveau.

Je l'ai prise en fauchant sur des fleurs, à Sainte-Marie de Madagascar.



MÉMOIRE

SUR DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE *LEUCANIA* TROUVÉES SUR
LES COTES DE LA FRANCE OCCIDENTALE, ET SUR UNE
ESPÈCE INÉDITE DE LÉPIDOPTÈRES DE LA FRANCE MÉRI-
DIONALE.

Par M. A. DE GRASLIN.

(Séance du 12 Mai 1852.)

J'ai déjà eu l'honneur de soumettre à la Société entomologique, en 1847, la description et la figure de quelques Lépidoptères nouveaux ou rares que j'avais recueillis pendant une exploration que j'avais faite dans l'ouest de la France; dans le mémoire que je lui présentai à ce sujet, je disais que probablement tous les Lépidoptères de ces contrées n'étaient pas encore connus. Je suis retourné depuis aux mêmes lieux, en 1850, et mes espérances se sont agréablement réalisées: j'ai eu le plaisir d'y recueillir deux espèces de *Leucania*, que je crois tout à fait inédites; j'espère que cette découverte aura pour mes collègues, qui s'occupent de Lépidoptères, le même intérêt que celui qu'elle m'a offert. Deux *Leucania* inédites au beau milieu de la France, pour ainsi dire! Mais un voyage aux Alpes et aux Pyrénées pourrait bien n'en pas fournir autant. Les bords de la mer où croissent, en abondance, différentes espèces de graminées, doivent être riches en espèces du genre *Leucania*; aussi, ce n'est qu'en hésitant que l'on

pourrait attribuer ces deux espèces nouvelles exclusivement à nos provinces de l'ouest, car il serait fort possible qu'elles s'avançassent soit au nord, soit au midi, à de grandes distances de ce pays, en suivant les bords de la mer.

Dans ma dernière exploration, j'ai pu observer quelques espèces de Lépidoptères dont je n'avais pas encore constaté la présence dans la France occidentale, ou compléter des observations que je n'avais pu achever à l'égard de quelques autres : c'est ainsi que, selon mes conjectures, ces chenilles, qui vivent à une grande profondeur dans les racines de l'*Arundo phragmites*, sont celles du *Zeuzer arundinis*; cependant, les deux mâles qui me sont éclos diffèrent d'une manière assez notable de l'*arundinis*, qui nous vient d'Allemagne; il faut que la femelle me soit connue avant de pouvoir me prononcer sur l'identité de cette espèce.

J'ai examiné, dans les marais de l'Erdre, la *Nonagria cannae* qui, à mon grand étonnement, vit dans le jonc des chaisiers (*Scirpus lacustris*); elle mange cette plante, qui ne paraît guère succulente, dans sa partie submergée, et monte, en la creusant, se chrysalider à une certaine élévation au-dessus de l'eau.

J'ai pris aux mêmes lieux la *Luperina leucostigma* et la *Sinyra venosa*; la belle *Aspilates gloriosaria* et l'*Ephyra orbicularia*.

Les chenilles d'*Agrotis* que j'avais trouvées aux bords de la mer m'ont donné, comme je l'espérais, la *ripæ*; celles de *Leucania* m'ont produit *fusilinea*, *littoralis* et *punctosa*, qui est un peu différente de celle du midi de la France.

Dans cette dernière exploration, j'ai fait le voyage de La Rochelle, où je passai deux jours, dans l'espoir de

trouver la chenille de la *Plusia aurifera*; sur les indications de feu notre collègue le général Feisthamel, j'ai passé ces deux journées à battre bravement tous les lieux où je pensais trouver mon espèce. J'ai pris un assez grand nombre de chenilles sur les menthes; presque toutes étaient celles de la *Plusia chrysitis*; deux seulement avaient une grande ressemblance avec celle de la *festucæ*; malheureusement elles sont mortes au moment de se chrysalider; n'auraient-elles donné l'*aurifera*? cela est douteux; cependant, comme je les avais trouvées sur la menthe, et qu'elles se sont très bien contentées de cette plante, on ne sait trop ce qu'il faut en penser, car jamais je n'ai trouvé la *Plusia festucæ* que sur les *Carex*, les *graminées*, et quelquefois sur l'*Iris des marais*.

Je pars, dans quelques jours, pour visiter une autre fois les mêmes endroits; je prie mes honorables collègues d'être persuadés que je ferai tous mes efforts pour avoir encore quelques découvertes à leur soumettre, ou au moins des observations qui puissent leur offrir quelque intérêt.

1. LEUCANIA ALBIVENA. (Pl. 8, N° I, fig. 1.)

Alis anticis pallidis cinereo-subluteis, in medio infuscatis, nervis subalbidis; puncto discoïdali albo, intus nigro notato; serie transversâ punctis nigris, parvis, incurvatâ posticis albo-subgriseis.

Elle est un peu moins grande que *punctosa*; ses ailes supérieures sont d'un gris pâle jaunâtre, ombrés de brun-noirâtre sur le milieu, avec un point central blanc, immédiatement suivi, en dedans, d'un autre point qui est noir et plus petit; ce double point est situé sur l'endroit

où l'extrémité de la nervure médiane se ramifie. Les nervures se détachent en gris-blanchâtre sur la couleur du fond. Entre le point central et la frange, se trouve une ligne transverse de petits points d'un brun-noirâtre, qui s'arrondit un peu extérieurement; à peu de distance de cette ligne, en dedans, on aperçoit le rudiment d'une autre ligne semblable, mais beaucoup moins marquée. La frange est d'un gris-brun-roussâtre.

Les ailes inférieures, d'un blanc-grisâtre, ayant un léger reflet nacré, vues à certain jour, sont un peu plus foncées sur le bord. La frange est d'un blanc sale; quatre ou cinq petits points espacés, d'un gris-noirâtre, peu apparents, s'appuient sur celle-ci vers l'angle externe.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-grisâtre, luisant, avec le milieu des supérieures largement lavé de gris-noir. La frange des inférieures est longée par quelques petits points noirâtres, mieux marqués qu'en dessus.

Le corps, de la couleur des premières ailes, est d'une teinte légèrement plus foncée; il en est de même de l'abdomen par rapport aux secondes ailes.

La tête et les palpes sont de la couleur du corps. Les antennes, qui sont filiformes, ont leur base de la couleur des premières ailes, et sont, pour le reste, d'un brun-noirâtre.

Je ne connais pas encore les premiers états ni le mâle de cette espèce; le seul individu que je possède me provient d'une chrysalide trouvée dans le sable, à un kilomètre du bord de la mer, dans le département de la Vendée; cette chrysalide était renfermée dans une coque assez dure, formée avec des grains de sable.

L'insecte parfait est sorti le 24 août.

2. LEUCANIA FUSCILINEA. (Pl. 8, N° I, fig. 2.)

Alis anticis cinereo-rufulis, nervis dilutionibus vix distinctis; puncto discoidali albo, intus nigro notato; duabus lineis fuscis longitrorsum positis: priori ad basim; secundâ propè suprâque, in medio, collocatâ; serie transversâ, punctis nigris, parvis, incurvatâ; posticis cinereis.

Elle est à peu près de la même taille que l'*albivena*, avec laquelle elle a d'assez grands rapports; ses ailes supérieures sont d'un gris-roussâtre pâle, avec un point central blanc immédiatement suivi, en dedans, d'un autre point qui est noir et beaucoup plus petit; ces points partagent à peu près par la moitié une ligne longitudinale, longue, brune, assez déliée, placée sur le milieu de l'aile; à très peu de distance, au-dessous de cette ligne, une autre semblable, mais un peu plus courte, part de la base de l'aile. Les nervures se détachent légèrement de la couleur du fond par leur teinte plus claire, mais bien moins que dans *albivena*; entre le point central et le bord de l'aile, elle a, comme celle-ci, une ligne transverse et recourbée de très petits points noirâtres. La frange est d'un gris-brun-roussâtre.

Les ailes inférieures sont grises, un peu plus foncées sur le bord. Les nervures s'y détachent en brun-roussâtre. La frange est d'un gris-blanchâtre.

Le dessous est comme dans *albivena*.

Le corps, de la couleur des premières ailes, est d'une teinte un peu plus foncée; il en est de même pour l'abdomen, qui est de la même couleur, à peu près, que les ailes inférieures.

La tête et les palpes sont de la couleur du corps, et les antennes sont comme dans l'espèce précédente.

Je n'ai encore vu que deux individus de cette espèce : un mâle et la femelle que je viens de décrire, afin qu'on puisse la comparer avec celle d'*albivena*. Le mâle est beaucoup plus petit, au moins celui que je possède; il ne diffère de la femelle que par sa teinte générale, qui est un peu plus foncée, et par les lignes longitudinales des ailes supérieures, qui sont un peu mieux écrites.

J'avais pris plusieurs chenilles de cette espèce, au mois d'août, dans le même endroit où j'avais trouvé la coque d'*albivena*; ces chenilles étaient à peu près à leur grosseur; j'avais négligé de les décrire; elles avaient, autant que je puis me le rappeler, assez de ressemblance avec celle d'*albipuncta*, mais elles étaient plus courtes à proportion et avaient des couleurs plus vives; elles ont fait une coque avec des grains de sable dans la première quinzaine de septembre. L'insecte parfait est sorti l'année suivante. Le mâle est éclos le 7 juin, et la femelle le 23 du même mois.

Comme on le voit, *albivena* et *fuscilinea* sont deux espèces très voisines; cependant elles diffèrent d'une manière trop tranchée pour qu'il soit besoin de faire ressortir, ici, les caractères qui les séparent; leurs descriptions et les dessins qui les accompagnent permettront de les distinguer facilement.

Une chose que j'ai observée chez les Lépidoptères, dans les Noctuérides, c'est que deux espèces du même genre et très voisines, diffèrent quelquefois beaucoup pour les époques de leur apparition; il en est ainsi de celles-ci : *albivena* arrive à l'état parfait pendant que *fuscilinea* atteint son dernier accroissement sous forme de larve, et celle-ci ne paraît à son dernier état que l'année suivante, probablement à l'époque où se montre la chenille d'*albivena*.

3. *STILBIA?* *PHILOPALIS*. (Pl. 8, N° I, fig. 3.)

Similis formâ Stilbiæ stagnicolæ, sed minor. Alis anticis cineraceis, ad basim rufulis; ad extremum tribus lineis nigris; duabus lineis, transversis, nigris, in medio extrinsecus denticulatis; maculis solitis magnis, similibus Stagnicolæ. Posticis subcineraceis.

Par la forme de ses ailes et par leur dessin; par son corselet peu robuste et son corps assez effilé, ce Lépidoptère paraît se rapprocher de la *Stilbia stagnicola*; ne connaissant ni sa femelle ni ses premiers états, c'est à côté de cette espèce qu'il est le mieux placé, à mon avis; ses ailes supérieures, dont l'angle apical est assez aigu, sont d'un gris-cendré, plus clair sur le milieu; leur couleur s'obscurcit de plus en plus en approchant de l'angle apical, et devient d'un gris-noirâtre; elles sont traversées par deux raies sinueuses, d'un brun-noir; celle de ces deux raies qui est du côté de la base se trouve placée à une distance du corps un peu moindre que le tiers de l'aile; elle part de la côte, où elle est un peu plus large, descend en s'avancant un peu en dehors, et forme sur le milieu de l'aile, en devenant plus foncée, un angle peu saillant, mais aigu, dont la pointe est tournée extérieurement; l'espace compris entre cette raie et le corps est assez fortement lavé de roussâtre, et offre sur la côte, non loin de celui-ci, un rudiment de raie transverse d'un brun-noir. Les deux taches ordinaires, bien écrites, sont grandes et d'un gris un peu plus clair que la couleur du fond; l'orbiculaire est oblongue, placée obliquement, finement cerclée de brun-noir, et en renferme une seconde, écrite par une ligne, très délicate, d'un gris-brun; la tache réniforme, finement cerclée de brun-noir, ren-

ferme dans son milieu une petite ligne déliée, d'un gris-brun, qui suit sa forme; cette tache, assez fortement échancrée à sa partie externe, est renfermée dans la seconde raie transverse qui la borde de ce côté; celle-ci part de la côte, un peu plus en dedans que la tache réniforme, l'entoure en faisant extérieurement deux sinuosités aiguës, fait un angle interne aussi assez aigu, et, faisant une sinuosité arrondie en dehors, arrive au bord inférieur de l'aile; cette dernière est un peu lavée de roussâtre le long de la partie externe de cette seconde raie transverse. L'espace compris entre les deux taches, qui offre un petit trait longitudinal d'un brun-noir, est ombré de brun-noirâtre qui monte jusque sur la côte, au-dessus de la tache orbiculaire. Le bord externe, qui est la partie la plus foncée, offre un rudiment de raie fulgurale, peu sinueuse, du même gris que le milieu de l'aile, et se trouve marqué, non loin de l'angle apical, de trois petits traits déliés, noirs, placés les uns au-dessus des autres, et dont le supérieur s'avance presque jusqu'à la frange; celle-ci est d'un gris-cendré, un peu plus foncé que la partie la plus claire de l'aile, et légèrement entrecoupée de gris-brunâtre, mais d'une manière peu sensible. La frange est, en outre, séparée de l'aile par une ligne de petits points, d'un brun-noirâtre, dont les trois plus inférieurs sont plus rapprochés et plus foncés. Enfin, la côte est marquée de trois petits traits blanchâtres vers l'angle apical.

Les ailes inférieures, ainsi que leur frange, sont à peu près du même gris que la partie la plus claire des supérieures, et sont ombrées de gris-cendré-roussâtre sur leur tiers inférieur.

Le corselet, autant qu'on en peut juger par le peu d'écaillés et de poils qui lui restent, est d'un gris cendré roussâtre. Le corps est un peu plus foncé que les ailes inférieures.

Les antennes sont filiformes, d'un brun-noirâtre; vues à la loupe, elles sont légèrement ciliées.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-cendré pâle, luisant, plus foncé vers l'angle apical; les inférieures ont le dessous un peu plus pâle que le dessus, et à peine ombré de gris-roussâtre à l'angle externe.

Les pattes, de la couleur du corps, ont l'extrémité plus foncée et annelée de gris-cendré-blanchâtre.

Cette espèce, que je crois nouvelle, m'a été envoyée en communication par M. Dardouin, de Marseille; il l'avait prise au mois de juillet, la nuit, à la lanterne, dans une garrigue, aux environs de cette ville; elle était posée sur un *Ulex provincialis*; il serait à désirer que l'on pût connaître ses premiers états, ainsi que la femelle. M. Dardouin, dont le zèle et l'ardeur pour la science entomologique sont bien connus, ayant l'intention de dédier cette espèce à son ami M. Philopal, de Marseille, c'est avec plaisir que je me suis conformé à ses désirs.



DESCRIPTION

ET FIGURE D'UN NOUVEAU GENRE D'HYMÉNOPTÈRES DE LA
FAMILLE DES FOUISSEURS, QUI HABITE LES POSSESSIONS
FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 14 Avril 1852.)

Fabricius, en établissant le genre *Pompilus* dans son *Systema Piezatorum*, p. 187 (1804), a donné pour caractères aux espèces qu'il range dans cette coupe générique : palpes, au nombre de quatre, inégaux, mâchoires courtes, cornées, bifides; lèvre courte, cornée, entière; antennes sétacées. Ce genre, établi aux dépens des *Sphex* de Linné, a été adopté par Latreille dans ses ouvrages, puis par Lepeletier de Saint-Fargeau, et enfin par les entomologistes qui se livrent à l'étude si attrayante de l'ordre des Hyménoptères; mais au fur et à mesure que la science a progressé, les caractères imposés au genre *Pompilus* par Fabricius se sont considérablement modifiés; ils ont été plus nettement précisés, et ceux qui actuellement servent à distinguer cette coupe générique sont : mandibules unidentées au côté interne; antennes des deux sexes contournées, composées d'articles peu serrés, souvent même écartés entre eux; tête régulièrement convexe, non aplatie; thorax non remarquablement long, ni en totalité,

ni dans aucune de ses parties prises isolément ; prothorax échancré postérieurement ; tarsi antérieurs non dentés, non pectinés, souvent ciliés ; hanches de forme ordinaire ; jambes postérieures dentées, et pas d'une grosseur remarquable. Tels sont les caractères qui distinguent maintenant le genre *Pompilus* de ceux des *Aporus*, des *Eyagetes*, des *Planiceps*, des *Salius*, des *Micropteryx*, des *Calicurgus*, des *Anoplus*, etc., etc., avec lesquels Lepeletier de Saint-Fargeau a formé sa tribu des Pompilites, dans son Histoire naturelle des Insectes Hyménoptères, tom. 3, p. 388 (1845).

En rangeant dernièrement les insectes que j'ai recueillis dans mon second voyage en Algérie, pendant l'année 1850, sur les plateaux de Médéah et de Boghar, je trouvai un Hyménoptère dont le facies rappelle tout à fait celui des *Pompilus*, mais dont les antennes, au lieu d'être presque sétacées comme dans ce fouisseur et les genres qui composent la tribu des Pompilites, sont composées, au contraire, d'articles fortement trianguliformes. En effet, si on examine ces articles, on remarque qu'ils présentent de chaque côté une dent de peigne très prolongée, à l'exception du premier et du second qui sont simples. Je comparai aussi les organes buccaux de ce curieux Hyménoptère avec ceux des *Pompilus*, et je m'aperçus que les mandibules des *Clavelia* (1), au lieu d'être dentelées au côté interne, sont seulement sinueuses ; les mâchoires sont coriacées comme dans les *Pompilus*, mais les palpes maxillaires, au lieu d'avoir leur troisième article conico-ovale, l'ont, au contraire, fort allongé, et les trois der-

(1) Cette coupe générique a déjà été signalée dans le Bulletin des Annales de la Société entomologique de France, 2^e série, tom. 9, p. LXXV, séance du 23 juillet 1851.

niers, au lieu d'être presque égaux en longueur comme dans les *Pompilus*, sont de longueur inégale, le terminal étant sensiblement plus allongé que les deux précédents ; la même remarque est applicable aux palpes labiaux, ils se composent de quatre articles, mais ceux-ci ne sont point égaux comme chez les *Pompilus*, c'est le premier qui est le plus long de tous. Le thorax est plus allongé que dans les *Pompilus* ; ensuite, il est beaucoup plus comprimé avec le prothorax moins profondément échancré postérieurement. Les ailes, quoique plus allongées que dans les *Pompilus*, ne dépassent cependant pas l'abdomen lorsqu'elles sont à l'état de repos ; quant aux cellules et à leur conformation, elles présentent des différences assez notables ; les cubitales sont au nombre de quatre comme dans les *Pompilus*, mais la première cellule est plus grande, et surtout plus large au sommet ; la seconde est moins allongée, mais sensiblement plus large ; la troisième est plus longue que large ; quant à la quatrième, au lieu d'être trianguliforme comme dans les *Pompilus*, elle est plutôt carrée, avec son bord externe arrondi. Il est aussi à remarquer que la première nervure récurrente, au lieu de venir se placer presque dans l'angle des troisième et quatrième cellules, comme dans les *Pompilus*, n'atteint pas même le milieu de celle de la troisième. Quant à la cellule radiale de cette nouvelle coupe générique, elle est plus grande que celle présentée par les ailes des *Pompilus* ; les tibias et les tarses sont lisses, au lieu d'être épineux ; il est aussi à noter que l'abdomen est plus court et plus fortement pédiculé que dans le genre *Pompilus*.

Si maintenant on étudie cette nouvelle coupe générique avec celle qui compose la tribu des *Pompilites*, on remarquera que ces différences sont encore beaucoup plus

sensibles. En effet, ce nouveau genre ne pourra être confondu avec les *Aporus*, à cause de sa taille qui est beaucoup plus grande, des mandibules qui sont mousses, au lieu d'être tridentées; du thorax qui est plus allongé, comprimé; de la cellule radiale qui est beaucoup plus grande, et des cellules cubitales qui sont au nombre de quatre. Dans les *Evagètes*, non seulement les mandibules sont bidentées, mais les ailes ne présentent que trois cellules cubitales, et de plus, les tibias et les tarse, au lieu d'être lisses comme dans le genre *Clavelia*, sont au contraire épineux. Dans les *Planiceps*, les mandibules sont unidentées, de plus, le thorax est aplati en dessus, avec ses côtés coupés perpendiculairement et séparés de la partie inférieure par une arête aiguë; il n'y a que trois cellules cubitales, dont deux seulement sont fermées; la deuxième reçoit la première nervure récurrente, et la troisième, incomplète, reçoit la deuxième. Chez les *Salus*, les mandibules ressemblent un peu à celles des *Clavelia*, mais au lieu d'être lisses comme dans ce genre, elles sont striées. Le thorax est convexe en dessus, avec ses côtés latéraux comprimés. Les ailes présentent aussi quatre cellules cubitales, comme dans les *Clavelia*, dont trois seulement sont fermées; la deuxième, presque carrée, reçoit la première nervure récurrente, mais celle-ci dépasse de beaucoup le milieu de cette cellule. La troisième, rétrécie de moitié vers la radiale, reçoit la deuxième nervure récurrente; quant à la quatrième, elle est incomplète; il est aussi à remarquer que la cellule radiale est plus allongée, et surtout plus étroite que dans le genre *Clavelia*; les tibias et les tarse des seconde et troisième paires de pattes sont épineux dans les *Salus*, tandis que chez les *Clavelia*, ces mêmes organes sont entièrement lisses. Dans les *Micropteryx*, les ailes sont

toujours courtes et ne dépassent pas ordinairement le premier segment de l'abdomen ; les mandibules sont à peine unidentées au côté interne ; le thorax est plus long que dans le genre *Clavelia* ; le prothorax, de la longueur de la tête, est carré et coupé carrément à sa jonction avec le mésothorax : celui-ci moins long, le métathorax étant la partie la plus prolongée du thorax. Chez les *Calicurgus*, les mandibules sont unidentées au côté interne ; les ailes sont plus grandes, avec les tibias et les tarses dentelés et épineux.

De tous les genres que je viens de passer en revue, c'est de celui de *Pompilus* que les *Clavelia* se rapprochent le plus, aussi est-ce dans le voisinage de ces Hyménoptères fouisseurs que je propose de placer cette nouvelle coupe générique.

Ce qui m'engage encore à ranger ce nouveau genre plutôt près des *Pompilus* que partout ailleurs, ce sont les conditions dans lesquelles j'ai rencontré cet Hyménoptère. Je n'en ai trouvé que deux individus, et c'est toujours dans les sentiers sablonneux, dans des lieux arides et exposés au soleil, que j'ai pris ce singulier fouisseur, qui, comme les *Pompilus*, tient sans cesse ses ailes en mouvement, ainsi que son abdomen, qui est toujours plus ou moins relevé ; j'ai encore remarqué que les antennes, quoique moins contournées que dans les *Pompilus*, sont souvent mises en vibration lorsque cet Hyménoptère erre, ou est à la recherche de sa nourriture.

Genus *Clavelia* (1), Lucas.

Antennæ sat elongatæ, subconvolutæ, duodecim articu-

(1) Dédié au capitaine Clavel, qui commandait la place de Boghar en 1850.

culatæ; articulis utrinque dentato-pectinatis, primo ultimoque attamen cylindricis.

Labrum superius latius quàm longius, antice rotundatum.

Mandibulæ sensiter curvatæ, elongatæ, intùs sinuatæ, extùs ad basin bi-emarginatæ.

Maxillæ elongatæ, angustæ.

Palpi maxillares elongati, exiles, penduli, sex-articulati, labialibus manifestò longiores; tribus primis articulis brevibus, anticè latis, subsequentibus elongatis, cylindricis.

Labrum inferius anticè quadrifidum.

Palpi labiales exiles, cylindrici, quadri-articulati, primo quantoque articulis elongatis, subsequentibus brevibus.

Thorax elongatus, lateraliter compressus.

Alæ elongatæ, nec tamen abdomen superantes; areolæ cubitales quatuor; primâ magnâ præsertim que anticè latâ; secundâ minùs elongatâ, sed sensiter latiore; tertiâ longiore quàm latiore; quartâ serè quadratâ, extùs rotundatâ; nervurâ primâ recurrente medium tertiæ areolæ cubitalis non attingente.

Pedes elongati, exiles, tibiis primi puris unispinosis, subsequentibus bispinosis; tarsis elongatis, muticis.

Abdomen breve, fortiter pediculatum.

Antennes assez allongées, subcontournées, insérées au milieu de la face de la tête, composées de douze articles, dont dix trianguliformes : ceux-ci armés de chaque côté d'une dent de peigne, et ainsi disposés : premier article cylindrique, assez allongé, plus renflé à sa partie antérieure qu'à sa base ; les suivants trianguliformes, avec les second et neuvième les plus courts ; les troisième et quatrième plus allongés ; les cinquième, sixième, septième et huitième de même longueur, moins allongés que les

précédents; les dixième et onzième de même longueur, mais plus allongés que le neuvième; douzième ou terminal le plus allongé de tous, cylindrique, légèrement renflé vers la base, avec la partie antérieure terminée en pointe arrondie.

Lèvre supérieure plus large que longue, arrondie à sa partie antérieure, recouvrant à peine les mandibules.

Mandibules sensiblement courbées, allongées, terminées en pointe arrondie à son extrémité, mousses, non striées, et seulement sinueuses à leur côté interne, avec leur base présentant au côté externe deux échancrures, dont celle située antérieurement très profonde.

Mâchoires formées de deux pièces, dont une cornée, et l'autre membraneuse: celle-ci assez allongée, étroite, terminée en pointe arrondie à sa partie antérieure.

Palpes maxillaires très allongés, grêles, composés de six articles, ainsi disposés: le premier très court; les deuxième et troisième de même longueur, élargis, avec la partie antérieure du troisième coupée obliquement à son extrémité; le quatrième cylindrique, plus grêle et plus allongé que les précédents, avec sa partie antérieure légèrement élargie; le cinquième un peu plus allongé que le précédent, moins élargi à son extrémité: celle-ci sensiblement coupée obliquement; le sixième, le plus allongé de tous, cylindrique, rétréci à ses deux extrémités, dont l'antérieure terminée en pointe arrondie.

Lèvre inférieure composée de deux parties, dont une cornée et l'autre membraneuse: celle-ci plus large que longue, arrondie sur les côtés latéraux, avec sa partie antérieure quadrifide.

Palpes labiaux beaucoup plus courts que les maxillaires, grêles, cylindriques comme ces derniers, et com-

posés de quatre articles, ainsi disposés : le premier, le plus allongé de tous, grêle à la base et élargi à son extrémité; les deuxième et troisième de même longueur; le quatrième un peu plus allongé que le premier, cylindrique, rétréci à ses deux extrémités, l'antérieure terminée en pointe arrondie.

Tête légèrement comprimée, plus large que le thorax.

Yeux lisses, assez grands, disposée en triangle sur le vertex; yeux à facettes ovalaires.

Thorax allongé, comprimé sur les parties latérales, ne dépassant pas le quatrième segment abdominal; prothorax court, moins profondément échancré que dans les *Pompilus*; mésothorax sensiblement aplati en dessus, métathorax plus allongé que dans les *Pompilus*, et non tronqué postérieurement comme dans ce genre.

Ailes plus allongées que dans les *Pompilus*, ne dépassant cependant pas l'abdomen à l'état de repos; cellules cubitales au nombre de quatre, comme dans les *Pompilus*, et ainsi disposées : la première plus grande, et surtout plus large au sommet; la seconde moins allongée, mais sensiblement plus large; la troisième plus longue que large, avec la quatrième à peu près carrée : le bord externe de celle-ci arrondi. Première nervure récurrente, n'atteignant pas le milieu de la troisième cellule.

Pattes allongées, les postérieures surtout, grêles, avec les hanches légèrement renflées, les fémurs cylindriques, peu renflés, les tibias grêles, et armés seulement de deux épines à leur extrémité, dans les deuxième et troisième paires seulement : ceux de la première paire ne présentant qu'une seule épine; tarses très grêles, allongés, entièrement lisses.

Abdomen moins allongé et plus grêle que celui des

Pompilus, plus fortement pédiculé que dans ce dernier genre, composé de six segments qui diminuent de longueur au fur et à mesure qu'ils atteignent la partie postérieure.

Clavelia pompiliformis, Lucas.

Long. 11 millim. Enverg. 18 millim.

*C. atra, nitida; alis translucen-
tibus, nervuris fuscis; pedibus nigris, femoribus tibiisque
tantum in tertio pari rubescentibus.*

Mâle. La tête, d'un noir brillant, finement chagrinée, est hérissée de poils bruns, courts et peu serrés; sur le vertex, dans le voisinage des yeux lisses, elle présente quelques points peu accusés et disséminés. Les mandibules sont d'un noir brillant, avec leur partie médiane rougeâtre. Les palpes maxillaires et labiaux sont noirs. Les antennes sont entièrement noires. Tout le thorax est d'un noir brillant, très finement chagriné, et présente çà et là quelques poils bruns très courts. Les ailes sont d'un brun-roussâtre, avec les nervures d'un brun foncé. Les pattes sont entièrement noires, avec la moitié des fémurs des pattes de la troisième paire seulement (l'extrémité exceptée) et les tibias, rougeâtres. L'abdomen est noir et entièrement lisse.

Cette espèce, dont je ne connais que le mâle, habite les environs de Boghar, où je l'ai prise en juin, dans les sentiers arénacés et exposés au soleil.

Explication de la planche 8, N° II.

1. *Clavelia pompiliformis* mâle, grossi; 1 *a*, la grandeur naturelle; 1 *b*, une mâchoire; 1 *c*, une mandibule; 1 *d*, lèvre inférieure; 1 *e*, une antenne, vue en dessous.



ICHNEUMONOLOGIE PROVENÇALE,

OU

CATALOGUE DES **ICHNEUMONIDES** QUI SE TROUVENT AUX
ENVIRONS D'AIX, ET DESCRIPTION DES ESPÈCES INÉDITES.

(Suite (1)).

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 14 Février 1849.)

Genre PEZOMACHUS, Gravenhorst.

1. *Pezomachus vagans?* Oliv. Grav. var. 2. Long. 0,003.

P. apterus scutellatus, thorace longiore angustiore; niger prothorace rufo-maculato; segmentis 1 et 2, basi antennarum, pedibusque rufis, femoribus fuscis. f. Grav. —
Var. 2. *Prothorace toto rufo. Grav.*

Les antennes sont toutes rousses, le premier article seul un peu brun. Le corselet est roux, les côtés du prothorax, ceux du métathorax surtout, tachés de noir; celui-ci un peu noirâtre postérieurement. On distingue à peine l'écusson, qui est noir. Il y a aussi un point noir en avant du prothorax, vers le col. Les pattes sont rousses, les hanches noires, surtout à la base et en des-

(1) Voyez 2^e série, tome V, (1847), p. 51 et 397; tome VII (1849), p. 211; tome VIII (1850), p. 361, tome IX (1851), p. 103, et tome X (1852), p. 29.

sous, les postérieures moins noires. Les cuisses antérieures sont noires en dessus, en dessous et au côté externe, depuis la base jusqu'au-delà du milieu. Les postérieures sont noires, à peine tachées de roux à la base, et encore moins à l'extrémité. Le côté extérieur des jambes est un peu obscurci, beaucoup plus aux postérieures. Le premier segment de l'abdomen est en triangle allongé, la partie antérieure peu distinguée du pédicule. Ce segment est roux, ainsi que le second; les suivants noirs, le troisième assez largement bordé de roux. L'aiguillon est cinq fois plus court que l'abdomen.

Sur les herbes, en septembre.

2. *Pezomachus Gravenhorstii*, Nob. Long. 0,0045. Calendrier de Faune, etc., Mém. de l'Acad. d'Aix, tom. v, p. 414.

P. niger, thorace castaneo obscurè maculato; pedibus testaceis, femoribus fuscis, tibiarum basi albidâ; aculeo longitudine corporis. Nob.

Il paraît voisin, du moins par les couleurs, des *P. vagans*, var. 4, et *P. agilis*, Grav., var. 5. *d*; et il s'éloigne de toutes les espèces aptères décrites dans l'*Ichneumonologia europæa*, par la longueur de son aiguillon.

Tête noire, palpes brun-roussâtre. Antennes presque de la longueur du corps, très recourbées ou en spirale, brunes, les trois ou quatre premiers articles roux, le premier brun en dessus. Le corselet est noir, le col rougeâtre ou châtain, les côtés et deux assez grandes taches sur le prothorax, de cette même couleur; le métathorax inerme. Les pattes sont brunes, le dessous des hanches un peu châtain; les trochanters roux, avec une tache noire en

dessous; l'extrémité des cuisses antérieures est rousse, cette nuance s'étend même aux premières, un peu entre les deux surfaces; les postérieures sont au contraire presque entièrement brunes, un peu plus claires en dessous. Les jambes sont d'un roux un peu sale, avec une ligne ou une nuance brune le long de leur surface externe, et une tache blanc pâle à leur base. L'abdomen est en ovale allongé; le premier segment long, le pédicule s'élargissant peu à peu vers son extrémité, la partie antérieure beaucoup plus courte, plus large que longue, roux-châtain assez largement, quoique obscurément à son bord postérieur. Le reste de l'abdomen très noir, luisant. Aiguillon châtain, de la longueur du corps, légèrement arqué en haut.

Var. Le milieu du corselet en dessus, entre les deux taches roussâtres, a un enfoncement très marqué, allongé, qui peut être existe aussi à la variété type, mais que l'épingle qui le perçait m'a empêché peut-être de bien voir dans l'exemplaire qui servait à ma description: les côtés inférieurs du métathorax ont une tache de la même couleur que celles du corselet, mais un peu moins prononcée. Les pattes sont plus rousses; les hanches rousses, tachées de brun en dessus et en dessous; les trochanters bruns à leur base; les cuisses, au moins les antérieures, n'ayant qu'une tache ou nuance brune, confuse, prolongée sur leur surface supérieure et sur l'inférieure.

Ce *Pezomachus* est peut-être l'*Ichneumon* 90, Geoffr. *Ichn. carpini*, Fourcr. 91. Mais il n'est pas fait mention dans cet auteur des cuisses brunes, et l'aiguillon paraît moins long que dans le mien.

3. *Pezomachus agilis?* Grav. Long. 0,0045.

P. thorace brevior latiore, maribus scutellato, feminis exscutellato; niger, pedibus et antennarum basi, rufis.
m. f. Grav. Var. 5. c. *Niger, pedibus testaceis*, Grav.

Je n'ai que la femelle. La seule différence entre mon insecte et celui décrit par M. Gravenhorst, qui me permet quelque doute, c'est que la base des jambes du mien, surtout des postérieures et des moyennes, est d'un roux pâle tranchant sur le reste de la couleur.

La tête est noire. Les palpes bruns. Les trois ou quatre premiers articles des antennes, roux, le reste brun. Tout le corps très noir. Il n'y a pas de vestiges sensibles de l'écusson : les points d'attache, où devraient être les ailes, sont assez marqués en forme de tubercules. Les pattes sont testacées ; les hanches noires, excepté à leur extrémité ; les trochanters ont un point noir en dessus : les cuisses antérieures sont lavées de noir en dessus et en dessous, les postérieures toutes noires ou brunes ; le côté extérieur des jambes est aussi lavé de brun, avec une tache d'un roux pâle à la base, leur extrémité brune. L'abdomen est ovale, noir luisant ; le premier segment s'élargissant insensiblement, la partie antérieure presque carrée, marquée au milieu d'une petite fossette ; le bord de tous les segments est testacé. L'aiguillon épais, de la longueur du quart de l'abdomen.

Trouvé le 21 novembre.

Var. 5. e, Gravenh. L'abdomen est tout noir.

4. *Pezomachus bicolor?* Grav. Long. 0,0025.

P. thorace brevior, latiore, exscutellato. Niger; anten-

narum basi, thorace, segmento primo, pedibusque rufis.
 Grav. f. Entom. Villers, p. 218, N° 275.

La bouche et les palpes sont roux. Les trois ou quatre premiers articles des antennes sont roux en entier. Le corselet est roux, les côtés inférieurs du métathorax noirâtres, sa partie postérieure est presque rembrunie; point de taches sur le prothorax. Les pattes totalement rousses, à peine l'extrémité des cuisses postérieures un peu brune en dessus, ainsi que l'extrémité des mêmes jambes. Le premier segment de l'abdomen court, à peu près triangulaire; le pédicule plus court que la partie antérieure. Le bord postérieur du second est roux: cette couleur s'élargissant un peu sur les côtés; les autres segments n'ont point de bordure pâle.

La taille de mon *Pezomachus* est plus petite que celle de la description de M. Gravenhorst, mais la variété 5^e de cet auteur n'est guère plus grande. Le *Pez. formicarius*, Grav., étant d'une taille encore plus élevée, ne m'a pas paru devoir être le même que le mien, quoique leurs caractères soient très rapprochés.

5. *Pezomachus Hoffmannseggii*, Grav. Long. 0,005.

P. niger, thorace et petiolo rufis. Grav.

La bouche est un peu roussâtre; les 1-3 articles des antennes plus roux que le dessous des suivants; elles sont plus longues que dans l'espèce suivante. Les quatre pattes antérieures sont rousses, avec le côté extérieur ou supérieur des cuisses et des jambes, brun: les postérieures brunes; les hanches et trochanters, roux. L'abdomen est noir, sauf le premier segment; les autres ne sont pas

bordés de roux. L'aiguillon manque dans l'individu que je décris.

Trouvé le 15 novembre.

Variété dont les antennes sont entièrement rousses, et le genou des jambes postérieures marqué d'une tache blanche.

6. *Pezomachus Wesmaëlii*, Nob. Long. 0,006.

P. niger, abdomine cærulescente, antennis basi, thorace, petiolo, pedibusque, rufis; femoribus basi et tibiæ apice, nigris. Nob.

Il se rapproche beaucoup du *P. Hoffmanseggii*, et il n'en est probablement qu'une variété. Mais son abdomen est bleu, et la description de l'auteur silésien ne mentionne pas la tache noire très marquée de la base des jambes, caractère qui lui est commun avec le *P. acarorum*, Grav. Il diffère de celui-ci par la couleur noire ou bleue des deuxième et troisième segments; du *P. Stevenii*, par la couleur uniformément rousse du corselet; du *P. bicolor*, par le même caractère et les premiers segments bleus, et non bordés de roux. Il paraît bien voisin de l'*Ichn. pulicarius*, Panz. Grav. Suppl. tom. 3, p. 1095.

Tête noire, mandibules roussâtres dans leur milieu. Palpes bruns. Antennes presque aussi longues que la moitié du corps, les trois ou quatre premiers articles roux, le premier brun en dessus, les autres bruns. Corselet inégal et gibbeux, épines latérales du métathorax à peine sensibles; entièrement roux, seulement deux taches au-dessous du col ou prothorax, et milieu de la poitrine longitudinalement, noirs. Pattes rousses, un point noir à la base des premières hanches; cuisses noires, avec la base

et l'extrémité, rousses ; une tache noire après le genou des jambes, et leur extrémité de même couleur ; le milieu de leur côté externe, surtout des antérieures, insensiblement nuancé de brun. Abdomen d'un bleu foncé luisant ; le premier segment s'élargissant insensiblement, roux, le rebord latéral très étroitement noirâtre ; le bord des cinquième et sixième segments un peu roux, celui du deuxième et du troisième, à peine insensiblement noir, sans aucune bordure dans un autre individu. Aiguillon presque de la longueur de la moitié de l'abdomen.

Dédié à M. C. Wesmaël, savant professeur à l'Athénée de Bruxelles, auteur de plusieurs ouvrages d'entomologie, et surtout d'une monographie des *Braconides* de Belgique.

Genre PHYTODIETUS? Grav.

Je ne connais aucune des espèces de ce sousgenre, décrites dans l'*Ichneumonologia europæa* ; c'est-à-dire que je connais le genre non *de visu*, mais seulement par les caractères qui lui sont assignés, et que je n'en ai pas une idée bien précise. L'insecte que je vais décrire m'a paru, après bien des hésitations, lui appartenir. Son sexe (c'est un mâle, et je ne possède que ce seul individu) rend sa détermination encore plus difficile. Je lui trouvais quelques rapports avec les *Pimpla*, les *Lissonota*. Il n'est décrit dans l'ouvrage de M. Gravenhorst dans aucun de ces genres, ni des genres voisins. D'après les suppléments du même ouvrage, il me paraît n'avoir été connu d'aucun autre auteur. Je crois devoir l'attribuer au sous-genre *Phytodietus*, avec quelque doute. Il se rapproche beaucoup de la description du *Phyt. corvinus* par la forme de la tête et de l'aréole, et par ses couleurs. Si ce n'était sa

taille doublement plus grande, je serais porté à le regarder comme le mâle de cette espèce. Il paraît aussi voisin du *Ph. calceolatus*, Grav.

1. *Phytodietus?* *grandis*, Nob. Long. 0,02.

Ph? *pedibus rufis*, *areolâ triangulari*. Nob. (Pl. 8, N° III, fig. 1. a. b)

Mâle. Tout le corps est noir. La tête est assez large de devant en arrière sur le vertex, et approchant presque de la forme cubique; les joues un peu renflées dans le bas. Les mandibules sont ferrugineuses, ainsi que les palpes. Les antennes noires, presque de la longueur du corps. Le métathorax est sculpté assez sensiblement de quelques lignes élevées. Les ailes sont très légèrement enfumées; le stigmate étroit et allongé, et le rayon, sont couleur de poix; la racine et la tégule testacées ou ferrugineuses, celle-ci brune à son centre; l'aréole triangulaire, assez irrégulière, un peu allongée en arrière, sa nervure postérieure un peu affaiblie, par un petit espace blanchâtre. Les pattes sont totalement rousses, les jambes postérieures seules d'un roux-brun soyeux, ainsi que leurs tarses. L'abdomen est presque linéaire, un peu plus long que la tête et le corselet ensemble, pétiolé; le pétiole plus court et un peu plus étroit que la partie antérieure, laquelle est plus longue que large; le milieu du bord postérieur de ce premier segment, ainsi que du deuxième, est un peu relevé comme en tubercule. En tout l'abdomen est peu déprimé dans sa partie médiane, légèrement comprimé vers son extrémité, qui se rétrécit un peu obliquement jusqu'à l'anus.

Famille XI. G. MESOCHORUS, Grav.

1. *Mesochorus splendidulus*, Grav. var. 7°. Long. mâle, 0,008 ; femelle, 0,0055.

M. facie, antennarum basi, abdominis medio, pedibusque stramineis ; colli lateribus rufis. m. f. Grav. — Var. 7°. *Prothorace rufo maculato, abdomine rufo basi nigra.*

Mâle et femelle.

Mâle. Le corselet et la tête un peu velus et soyeux. La tête est jaune, noire derrière, le tour extérieur des yeux un peu plus fauve. Les antennes filiformes, plus longues que le corps, un peu hérissées ou ciliées, testacées, plus brunes en dessus et vers l'extrémité, le premier article un peu jaunâtre, et noir à la base. Le corselet est noir, les côtés du col plutôt jaunes que testacés ; une ligne oblique au devant des ailes, et une bande de chaque côté, au-dessus du prothorax, derrière le col, double et faisant le crochet ; l'écusson roux, au moins postérieurement. Le rayon et le stigmate sont roux, très clairs, la racine et la tégule jaune-paille. Les pattes sont plutôt fauves que jaunes, conformes d'ailleurs à la description de Gravenhorst ; les hanches postérieures brunes en dessus et à leur base. L'abdomen est ovale, non tronqué à l'extrémité. Les segments 3-5 testacés, noirâtres sur les côtés ; les sixième et septième noirs. Les deux styles de l'anüs, noirs. Le reste conforme à la description du savant professeur déjà cité.

Femelle. Même var. 7°, Grav. Tête noire ; chaperon, bord des yeux intérieur et extérieur, et côtés de la face, roux. Antennes à peu près de la longueur du corps, rousses, un peu brunes en dessus, et surtout vers l'extré-

mité. Corselet noir, ainsi que la poitrine; côtés du prothorax, en avant et au-dessous des ailes, roux (c'est ainsi qu'il m'a paru, n'ayant qu'un seul exemplaire assez dégradé); écusson roux; point de taches rousses au métathorax. Ailes et pattes comme dans le mâle; celles-là un peu hérissées de petits poils, visibles à la loupe, dans leur disque, et le rayon un peu cilié. Les deux premiers segments noirs, unis, très luisants, l'extrémité du deuxième marquée d'une tache jaune, s'étendant le long du bord; les suivants roux-jaunâtre; une tache noire très marquée aux côtés du troisième.

Trouvé le 30 octobre.

Variété qui paraît être la 4^e Grav., mais femelle. Tête et corselet roux; celle-là ayant à peine un peu de noir aux ocelles et derrière la tête; celui-ci avec une bande longitudinale noire, presque double, derrière la tête jusque vers le milieu du dos, et une autre peu marquée en avant des ailes; la poitrine un peu brune; le dessus seulement du métathorax noir; l'écusson roux. Les antennes, de cette même couleur, à peine brunes à l'extrémité. Le rayon et le stigmaté plus bruns que dans les variétés ci-dessus. Les pattes roux clair, sans taches aux hanches, l'extrémité seule des jambes postérieures et des articles des tarsi, noirâtre. Le bord extrême du premier segment est roux; le second noir, roux-jaunâtre à ses bords et à l'extrémité; le troisième roux, avec le bord postérieur noir; les suivants noirs, le bord postérieur un peu roux sur le dos. L'aiguillon comme dans la femelle ci-dessus.

Trouvé le 30 mai.

2. *Mesochorus flavescens*, Nob. Long. 0.004.

M. rufo-luteus, abdominis et apice nigris, segmentis intermediis rufo marginatis. m. Nob.

Il se rapproche beaucoup du *M. splendidulus* et de sa var. 8, Grav., peut n'en être qu'une variété; d'ailleurs sa taille est beaucoup plus petite.

Male. La tête est entièrement jaune pâle, l'occiput n'a pas même de tache noire. Les antennes sont roux-jaunâtre, brunes vers l'extrémité. Le corselet est aussi de la même couleur, avec une bande noire, double, derrière la tête, cette bande ne dépassant pas le milieu du dos; une autre bande de chaque côté, au-dessus des ailes, et le dessus du métathorax, aussi noirs. Les ailes sont minces et très diaphanes; le stigmate et le rayon très pâles, la tégule jaunâtre, et la racine blanche. Les pattes sont jaune-paille, les jambes postérieures presque blanchâtres, leur extrémité et celle des articles de leurs tarses, noires. L'abdomen est presque plus court que la tête et le corselet pris ensemble, tandis qu'il est un peu plus long dans le *M. splendidulus* mâle. Le premier segment est conformé comme dans celui-ci, noir; le second noir à la base, jaunâtre inférieurement; le troisième, au contraire, jaunâtre, avec le bord postérieur largement noir; les suivants noirs, et le bord postérieur roussâtre; l'anus plus roux, les appendices anales jaune pâle.

3. *Mesochorus thoracicus*, Grav. var. Nob. Long. 0,007.

M. prothorace et scutello rufis, pedibus fulvis, orbitis oculorum albidis. m. f. (*Femina segmentorum margine summo albedo*). Grav.

Femelle. La tête est noire. Les palpes et les mandibules (sauf l'extrémité de celles-ci), le labre et tout le tour des yeux, blancs. Le chaperon jaune-roussâtre. Les ocelles très proéminents. Les antennes aussi longues que le corps, ciliées ou finement hérissées de poils, rousses en dessous, un peu plus brunes en dessus, les trois premiers articles, le troisième, au moins à la base, noirâtres, l'extrémité de tous les suivants un peu pâle. Le corselet est relevé et gibbeux ; le col noir à la partie supérieure, roux en dessous ; le mésothorax roux ou rougeâtre, avec une bande noire longitudinale au milieu, accompagnée sur les côtés de taches noires moins distinctes, ainsi que le devant de l'écusson ; celui-ci rougeâtre : cette même couleur paraît encore au-dessous de la base des ailes ; mais la poitrine et le métathorax sont noirs. Le rayon des ailes et le stigmate sont de couleur de poix assez pâle ; la tégule, la racine, et même le commencement du rayon, blanc-jaunâtre ; l'aréole irrégulière, transverse, presque carrée, un peu pédiculée. Les pattes sont d'un roux assez clair ; les hanches et les trochanters de la première paire plus pâles ; les jambes postérieures jaune-paille, leur base presque blanchâtre, leur extrémité et celle de tous les tarsi, noires. Le premier segment de l'abdomen est bordé postérieurement de blanc, ainsi que les suivants ; l'extrémité du ventre un peu comprimée ; l'aiguillon assez épais, noir, de la longueur à peine du quart de l'abdomen.

Variété, Nob. Le chaperon noir. Le stigmate noirâtre. Les cuisses d'un roux-testacé plus foncé, tandis que les trochanters sont plus pâles, même aux pattes postérieures ; les deux ou quatre derniers articles des tarsi postérieurs bruns, l'extrémité des jambes de la même paire plus largement noirâtre, le genou marqué d'un point noir. Le

deuxième segment de l'abdomen seul, ou presque seul, bordé de blanc.

En été. La variété trouvée le 23 juillet.

4. *Mesochorus aggressor*, Nob. Long. 0,007.

M. segmento primo posticè, secundo et tertio totis, rufis; antennis basi pedibusque rufis: coxis nigris. f. Nob.

Il a quelques rapports avec la description du *M. lucifer*, Grav.

Femelle. Tête et corselet noirs. Mandibules rousses. Les deux premiers articles des antennes roux, les autres manquent, ainsi que les palpes. Métathorax marqué de lignes élevées. Ailes un peu obscures, ou du moins enfumées, surtout vers la base; stigmaté et rayon couleur de poix, tégule rousse, racine jaunâtre; aréole de la forme des précédents un peu pédiculée. Pattes rousses; base des quatre premières hanches, les dernières presque en entier, et base des quatre trochanters postérieurs, noires. Abdomen pédiculé; la partie antérieure du premier segment plus courte que le pédicule, assez notablement plus large, plus large ou au moins aussi large que longue, un peu aciculée et marquée d'une petite fossette vers son extrémité. Ce premier segment est noir dans sa première moitié, roux postérieurement, ainsi que le deuxième et le troisième; les autres noirs, avec leur bord postérieur couleur de poix. Aiguillon moins épais que dans l'espèce suivante, plus long que la moitié de l'abdomen.

5. *Mesochorus testaceus?* Grav. Long. 0,0045.

M. testaceus; oculis et abdominis basi fuscis? m. Grav.

Il me paraît être la femelle du *M. testaceus*, qui n'a pas été connue de M. Gravenhorst.

La tête manque. Le corselet est entièrement rougeâtre. Les ailes assez grandes, minces, transparentes; le stigmate et le rayon couleur de poix pâle, la tégule et la racine blanchâtres, l'aréole transverse, carrée, sessile. Les pattes sont d'un jaune pâle; les hanches plus pâles, les trochanters blancs; le milieu des cuisses postérieures est roux-brun, leur base, le genou et la jambe, blancs; un point noir à la naissance de celle-ci, et son extrémité assez largement noire; les tarse de la même paire bruns, la base de chaque article marquée d'une tache blanche, celle du premier blanchâtre jusqu'aux deux tiers. Abdomen fusiforme, peu comprimé à son extrémité, pédiculé; la partie antérieure du premier segment presque deux fois plus longue que large, un peu plus longue et guère plus large que le pédicule. Ce premier segment un peu obscur et confusément, au pédicule, vers l'extrémité et les côtés; bordé de blanchâtre; tous les autres d'un roux un peu obscur, bordé de blanc postérieurement, et à peine nuancés de brun avant cette bordure. Aiguillon noir, assez épais, de la longueur du quart à peu près de l'abdomen.

6. *Mesochorus melas*, Nob. Long. 0,004.

M. niger, tibiis rufis, posticis basi apiceque nigris. Nob.
Mâle et femelle.

Femelle. Tête, corselet, noirs. Palpes bruns. Antennes un peu plus courtes que le corps, un peu hérissées: le deuxième article taché de roussâtre. Le corselet un peu pubescent: le métathorax marqué de lignes élevées. Le

stigmate et le rayon des ailes couleur de poix, la tégule rousse clair, la racine blanchâtre, l'aréole carrée, transverse, presque pédiculée. Les pattes sont noires; l'extrémité des trochanters à peine un peu rousse; les cuisses antérieures tachées de noir en dessus et en dessous, les côtés roux, ainsi que l'extrémité des intermédiaires; les postérieures, ou toutes noires, ou l'extrémité à peine rousse. Les jambes rousses, la base et l'extrémité des postérieures noires; les tarsi bruns, la base de chaque article un peu roux pâle. L'abdomen est ovale ou fusiforme, à peine comprimé postérieurement, pédiculé; la partie antérieure du premier segment est à peu près deux fois plus longue que large, plus large et plus longue que le pédicule; tout noir dans un individu, les côtés du bord postérieur du deuxième segment un peu roux pâle dans un autre. L'aiguillon est épais, de la longueur du tiers de l'abdomen; le cinquième segment très avancé sous le ventre, caréné et béant à la naissance de l'aiguillon.

Le mâle est semblable à la femelle. L'aréole tout à fait sessile. Le bord du deuxième segment plus largement roux, les suivants bordés de roux. Les deux appendices anales noirs.

Trouvé le 30 mai.



MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES,

(Suite) (1).

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 10 Septembre 1851.)

9° Encore l'*Hyalomyia dispar*. (Pl. 8, N° IV.)

J'avais, l'an dernier, en donnant la description de cette petite Muscide et de sa puppe, annoncé qu'à la saison nouvelle je compléterais mon travail, en cherchant à découvrir la larve. Je suis heureux de tenir ma parole.

Avant d'exposer les traits originaux de l'existence parasite de cette larve dans le corps du *Brachyderes lusitanicus*, donnons en peu de mots son signalement.

Larva apoda acephala, undecim segmentata, ovata oblongave, glabra, albida; mandibulis lateraliter retractilibus, atris; stigmatibus solum posterioribus, binis, tubulosis, exsertis, nudis. Long. 1 1/2 lin. (Pl. 8, fig. IV.)

H. parasitica in Brachydereos Lusitanici abdomine.

Voilà des traits qui appartiennent à un très grand

(1) Voyez 2^e série, tome IX (1851), p. 55.

nombre de larves de l'immense nation des Muscides. Toutefois, l'existence de deux stigmates seulement, situés au bout postérieur du corps, la place dans une catégorie particulière. Suivant le degré de contraction, sa forme varie de l'ovale à l'oblongue. Parfois je lui remarquais une légère teinte jaunâtre, produite par les contents du tube digestif.

La pellucidité du tégument permettait à une loupe pratique de constater l'existence de troncs trachéens latéraux, se divisant à l'infini en approchant du bout antérieur du corps. C'était déjà là une présomption, qu'il n'y avait des stigmates ni en avant ni sur les côtés. Le microscope confirma ce fait négatif.

Mais une larve hermétiquement enfermée dans une prison vivante, sans issue et sans communication avec l'air extérieur, me sembla tout d'abord, quant à l'acte respiratoire, un phénomène impénétrable. Car il ne faut point oublier que cette larve vit dans la cavité abdominale, en dehors des viscères digestifs. Ma curiosité en était d'autant plus vivement stimulée. Le hasard vint me servir à souhait pour me révéler les merveilles de la vérité. Dans un même individu de *Brachyderes*, j'eus le bonheur de rencontrer deux larves. L'une, par le déchirement de la paroi membraneuse de l'abdomen du Charançon, se détacha, devint libre et tomba. Je la plaçai sous la lentille microscopique, dans un verre de montre avec un peu d'eau. Il ne me fut pas difficile de constater au bout de l'abdomen une paire de fort petits stigmates tubuleux, saillants et à nu sur le dernier segment dorsal, c'est-à-dire nullement logés dans une caverne stigmatique, comme cela se voit dans un fort grand nombre de larves de Muscides. Je reconnaissais bien que ces stigmates prenaient naissance dans l'entre-deux du pénultième segment avec le dernier, et se continuaient là avec les trachées

latérales, mais tout cela n'était que de l'anatomie, en quelque sorte vulgaire.

L'autre larve, sans que j'y fisse d'abord attention, demeura fixée à un grand lambeau, resté en place, de la paroi membraneuse du Charançon. En y regardant de plus près, j'acquis la conviction que la larve avait emprunté, usurpé un des stigmates de son hôte pour le faire servir à sa privée respiration. C'est elle qui me donna la solution physiologique du phénomène.

Je demurai en extase devant ce mode si piquant de parasitisme, je remerciai le ciel de m'avoir rendu témoin d'un semblable prodige, de m'avoir procuré (et ici mon amour-propre d'auteur se trouvait intéressé) l'indicible satisfaction d'ajouter un fait nouveau à un fait analogue que j'avais publié, il y a vingt-cinq ans, dans l'histoire des métamorphoses de l'*Ocyptera bicolor*, dont la larve est parasite du *Pentatoma pictipennis* (1). Voyez comme la science marche lentement ! Mais enfin elle marche. Dans la larve de l'*Ocyptera*, l'usurpation du stigmate de l'Hémiptère se fait au moyen d'un tube anal submembraneux, assez long, terminé par deux crochets. Il n'existe rien de semblable dans celle de l'*Hyalomyia*. La gresse organique de ses stigmates tubuleux avec le stigmate usurpé du Charançon est telle, que cette implantation est tout à fait sessile.

Par la pratique de ces autopsies, j'étais parvenu à deviner de prime abord si l'abdomen du Charançon, mis à nu par l'enlèvement de la carapace des élytres, renfermait ou non des larves. La présence de celles-ci m'était décelée à l'extérieur par une tache orbiculaire obscure, entourant l'ostiole stigmatique envahi. -

(1) *Annal. des Sc. nat.*, tom. X, 1827.

Et qui nous dira les manœuvres habiles, la ténacité de patience du frêle Diptère pour saisir le défaut de la cuirasse dans un Coléoptère à élytres soudées et dures, s'unissant par une ligne imperceptible de contiguité au derme, tout aussi dur, des segments du ventre ! Quelle acuité de vue, quelles inspirations maternelles, quelle mission providentielle le poussent, au terme d'une pressante gestation, à profiter de l'instant fugitif où le stigmate du Charançon entre en exercice pour lui imposer, avec la rapidité de la pensée, le berceau de sa progéniture ! Qui nous révélera jamais les inquiétudes, les anxietés de ce lourd Charançon aptère, lorsque son invisible ennemi le guette et le harcèle ! Où sont-ils les grands animaux qui présentent des scènes comparables à celles de notre Moncheron ?

Mais l'œuf de la vigilante Hyalomie n'est pas simplement déposé, engagé dans l'orifice du stigmate usarpé ; il serait inmanquablement déplacé, tout aussitôt après la ponte, par le jeu incessant de l'inhalation et de l'exhalation de l'air. Il est donc rationnel de penser qu'il y est assujéti, collé par une humeur plastique que sécrète la glande sébifique de la Mouche. A l'éclosion de l'œuf, la petite larve se greffe instinctivement par approche, et les orifices de ces deux propres stigmates tubuleux se trouvent justement engagés dans le pertuis du stigmate emprunté.

Quoi qu'il en puisse être de l'explication de ce mode d'adhérence organique, il est positif que la larve parasite demeure suspendue par son bout postérieur durant tout le temps de sa croissance, et à l'aide de ses mandibules, ou crocs rétractiles, elle pourvoit à sa subsistance, aux dépens du tissu adipeux ou autres éléments organiques de son hôte.

Quand sonne l'heure de la métamorphose, la larve,

ayant pris tout l'accroissement voulu, se détache, tombe dans la cavité abdominale, et se fait de sa propre peau condensée et durcie une coque d'un marron vif, réceptacle de la nymphe, ou maillot du Diptère ailé. C'est là cette forme de chrysalide que, d'après Latreille, on nomme *pupe*.

Et par quelle prévision toute divine, par quelle manœuvre si mystérieuse cette puppe, incarcérée dans une cavité sans issue, parvient-elle à être expulsée? Où sont les observations directes qui nous révèlent les efforts, les tourments du Charançon pour effectuer ce singulier accouchement contre nature? Suppléons à ce défaut de documents positifs par le rationnel d'une conjecture physiologique.

Lors de sa transition à l'état de puppe, la larve, qu'une préoccupation instinctive d'avenir entraîne irrésistiblement, déchire la paroi membraneuse du bout de l'abdomen du *Brachyderes*, et, suivant toutes les apparences, se loge dans cette brèche ou embrasure pour y compléter sa transfiguration en puppe. Lorsque la nymphe incluse reçoit l'éveil de sa prochaine naissance, elle exécute des mouvements obscurs, mais réels, qui ébranlent et font progresser la puppe, en même temps que les titillations de celle-ci provoquent les efforts expulsifs du Charançon.

Dans ma note de l'an dernier, j'ai décrit la puppe et l'insecte ailé. Je n'y reviens pas.

Explication des figures de la planche 8, N° IV.

1. Larve d'*Hyalomyia dispar*, avec, sur le côté, la mesure de sa longueur naturelle.
 2. Une de ces larves, plus allongée, fixée au stigmate de la membrane abdominale du *Brachyderes*.
 3. Une puppe de cette larve.
-

10° Encore *Masaris* et *Celonites*.

Une erreur redressée a, suivant moi, une valeur de science supérieure à celle de la découverte d'un fait nouveau.

La Société a inséré, dans le premier cahier de ses Annales pour 1851, un article relatif au *Masaris*, dans lequel je faisais appel à mes collègues de Paris pour m'éclairer sur la composition, si problématique à mes yeux, des antennes de ce rare Hyménoptère, que je ne connaissais point personnellement, et que je n'avais jamais vu qu'en peinture. On est demeuré sourd et muet. Mais enfin cet appel n'a point été partout *vox clamans in deserto*. Un confrère de la province m'a entendu, il a compris les besoins de la science, il m'a donné une entière satisfaction. En nommant M. de Romand, je proclame un juge compétent, une autorité grave. Je le remercie d'avoir déchiré le voile épais qui me cachait, non pas la vérité, mais les vérités.

Quand je disais que si le *Masaris vespiformis*, étudié par les deux notabilités de la science, Latreille et Fabricius, n'avait que sept à huit articles aux antennes, il ne pouvait point rester dans la même famille que le *Celonites*; quand je provoquais des recherches pour s'assurer si le bouton ou la massue de l'antenne ne serait pas composé de quatre ou cinq articles étroitement contigus, j'avais le pressentiment secret que cette antenne avait été mal étudiée. Je répugnais, ainsi que je l'ai dit alors, à croire à une aussi étrange anomalie.

M. de Romand était appelé à dissiper, par des faits positifs, une erreur qui, sous l'imposante autorité des maîtres de la science, circulait depuis plus de soixante ans comme une vérité et menaçait de se perpétuer dans les

générations à venir. Ce savant ayant la rare fortune de posséder un couple de *Masaris*, est parvenu, en humectant les antennes avec de l'esprit de vin, à mettre en parfaite évidence leur composition articulaire. Il leur a constaté treize articles dans le mâle, et douze dans la femelle. La question est donc tout à fait vidée. Grâce à M. de Romand, le *Masaris* et le *Celonites* rentrent légitimement dans leurs droits de rapprochement générique.

Payons ici un juste tribut d'admiration à ce tact exquis de Latreille qui, malgré la différence apparente de composition antennaire, n'a pas balancé à maintenir ces deux genres dans la petite famille qu'il avait fondée.

Mais le service que M. de Romand a rendu à la science en cette circonstance ne se borne point à révéler la différence numérique des articles antennaires dans les deux sexes; il a encore porté une étude scrupuleuse sur la structure du bout de l'abdomen de ceux-ci. Le dernier segment de cet abdomen est fendu latéralement dans la femelle, ce qui confirme l'assertion de l'*aculeus punctorius* de Fabricius, à l'occasion du *Masaris* du cabinet de Paris, tandis qu'il est entier ou fermé dans le mâle. Ainsi, le *Masaris* étudié par Fabricius et Latreille appartient, non pas à un mâle, comme je l'avais cru *in verbo magistri*, mais à une femelle.

Depuis l'obligeante communication de l'analyse de M. de Romand sur la composition des antennes du *Masaris*, j'avais eu des scrupules sur cette même composition dans les *Celonites*. J'ai donc étudié de nouveau celle-ci par le procédé de ce savant, et je demeure encore convaincu que les antennes des *Celonites* n'ont que douze articles dans le mâle comme dans la femelle (1).

(1) Cette note était rédigée et à même d'être expédiée, lorsque m'est arrivé le 2^e cahier des Annales de notre Société pour 1851.

11. Sur les coques de *Cryptocephalus* et de *Clythra*.

En juin 1851, en promenant mon filet dans une pelouse sableuse de nos landes, j'amenai une coque qu'on aurait prise pour un grain de terre. Un seul coup de loupe me prouva que ce corps n'était ni terre, ni sable, ni tissu de soie. Je m'assurai qu'il renfermait quelque chose. Je l'isolai dans un boîte à couvercle de gaze métallique, avec son étiquette. Peu de jours après son incarcération, le problème était résolu. Je vis poindre par le gros bout, dont une calotte arrondie s'était régulièrement détachée, la tête et bientôt le corps du *Cryptocephalus flavilabris*, Fabr.

Voici la caractéristique de cette coque : ovoïde-oblongue, un peu courbée sur elle-même, noirâtre, de consistance assez solide, avec de légères aspérités, mais nullement symétriques, à gros bout arrondi et convexe, à petit bout obliquement tronqué, à face interne lisse et unie ; longue de 3 lignes.

Au printemps de 1848, je rencontrai à terre, près de Saint-Sever, une coque de texture analogue, d'où sortit le *Cryptocephalus imperialis*, Fabr. — Coque ovoïde-oblongue, noirâtre, solide, moins courbée que la précédente, à gros bout arrondi et convexe, à petit bout tronqué horizontalement et non obliquement, entouré d'un bourrelet continu, séparé du disque central par une gouttière circulaire. Longue de 5 lignes.

Ce double fait a exhumé des tiroirs de mon cerveau un souvenir, hélas plus que trentenaire, celui des coques d'une *Clythra*, trouvées en Espagne, en 1814, et dont je

où se trouve inséré l'extrait de la lettre que m'avait adressée M. de Roman-L. J'ai cru devoir, malgré cela, laisser à ma note sa première destination.

donnai la description et la figure en 1820, dans les *Annal. des Sc. Phys. de Bruxelles*.

Depuis lors, la science n'est pas demeurée stationnaire. Je n'avais été témoin, à cette époque comme aujourd'hui, que du second acte des métamorphoses de ces Chrysomélides. Gené, en 1830 (*Annal. des Sc. nat. de Paris*), M. H. Lucas, en 1851 (*Annal. de la Soc. entom.*), m'ont appris que les larves de *Clythra* et de *Cryptocephalus*, pendant tout le temps de leur croissance, traînent un fourreau comme les *Phryganes* et les *Teignes*; que ce fourreau est fabriqué à l'instar de ceux des *Lema*, des *Cassida*, de cette même famille, avec les excréments de la larve; enfin, qu'au moment où doit s'opérer la transformation en nymphe ou en chrysalide, l'ouverture qui donnait issue aux pattes et à une partie du corps de la larve se ferme hermétiquement, au moyen d'une calotte de même texture excrémentitielle.

Mais dans l'instructif mémoire de Gené il existe entre lui et moi, au sujet de l'éclosion définitive du Cryptocéphale, une dissidence dont je ne me rends pas raison. Gené dit que la sortie du Coléoptère a lieu par le petit bout de la coque, par le bout opposé à celui qui a été fermé le plus récemment. Il est obligé de supposer alors de la part de la larve ou de la nymphe un mouvement intérieur d'inversion, une cabriole, qu'il est difficile de comprendre, même d'après ses propres explications. De mon côté, j'affirme que c'est *par le gros bout*, dont la calotte détachée est restée bien entière au fond de la boîte, qu'a eu lieu l'éclosion et du *C. flavilabris*, et du *C. imperialis*. J'ai sous les yeux, enfilés par la même épingle, et le Cryptocéphale et sa coque, dont le petit bout est bien fermé et intact. Il y a certainement eu de la part de Gené un quiproquo. Mais ce qu'il y a de fort singulier,

c'est que pour généraliser le fait l'auteur s'étaie de son observation sur le mode d'éclosion de ma Clythre. Or, il me fait dire tout l'opposé de ce que j'ai consigné dans mon vieux mémoire. Voici mon passage textuel (Annal. cit.) : « Ce n'est point, comme je me l'étais figuré, par le bout qui offre une troncature et la trace d'un opercule, que la Clythre exécute sa sortie, mais bien par le bout mamelonné qui part comme une calotte. » Quoi de plus explicite ! Et voyez comme on écrit l'histoire. Or, il ne saurait me rester le plus léger doute à ce sujet, car, malgré la date reculée, j'ai fort heureusement conservé les pièces de conviction, et j'ai remis sous mes yeux deux coques de la Clythre, qui confirment en tout point mon assertion.

Mais je ne trouve à ces coques de *Clythra pubescens* (1) aucun de ces reliefs élégants de ces côtes symétriques représentés dans celles de la *C. 8-signata*, Fab. de M. H. Lucas. Ces traits ne seraient alors que spécifiques. Je ne vois pas, surtout dans mes coques, la moindre trace de cette villosité, exagérée, je pense, par le peintre, qui a lieu de m'étonner, vu la nature inerte et stercorale de ce fourreau. D'où pourrait donc venir une villosité si régulièrement exprimée par le pinceau ? J'avoue que je ne le comprends pas.

Sur la question du mode d'éclosion des Clythres par tel ou tel bout de la coque, je cherche encore la vérité dans le mémoire de M. H. Lucas. Je n'y trouve qu'incertitude, puisqu'il dit qu'elle a lieu tantôt par un bout, tantôt par l'autre. Il paraît même que, séduit par l'exemple de Gené, il s'est laissé aller à l'idée de mouvements d'inversion ou de culbute, et il croit que c'est par le petit bout,

(1) Depuis ma vieille publication j'ai reconnu dans ma *pubescens*, que j'avais regardée comme nouvelle, la *sex-punctata*, Oliv., qui, suivant moi, ne diffère point des *vicina* et *cylindrica*, Dej., ni, je crois, de la *hirta*, Fabr.

le bout obliquement tronqué, que l'éclosion s'effectue ordinairement. Ceci demanderait de la part de M. H. Lucas une explication plus catégorique, et je la provoque.

12. Les *Hétérocères*.

En me livrant au contrôle sérieux des espèces vraies ou fausses du genre *Heterocerus*, je me suis décidé, non sans quelque hésitation, à soumettre au jugement de la Société entomologique ce que, dans ma conscience, j'appelle la vérité. Je n'ignore point que c'est m'exposer au blâme des passionnés de la science que de chercher à ébranler leur foi sur la légitimité d'espèces alignées dans leurs boîtes comme types dont l'authenticité leur est garantie par les autorités d'outre-Rhin. Dans cette époque d'encombrement et d'instabilité, il est permis d'essayer la séparation de l'ivraie d'avec le bon grain.

Les bords frais de l'Adour et des lagunes adjacentes abondent en Hétérocères de toutes les tailles. Il suffit de frapper du pied le sol, d'y piétiner, et mieux encore de l'inonder momentanément avec la main pour voir surgir à sa surface une foule de Fouisseurs souterrains, tels que *Heterocerus*, *Bembidium*, *Omophron*, *Parnus*, *Georissus*, *Limnicus*, etc. Si c'est sous un soleil ardent qu'a lieu cette chasse, les Hétérocères s'envolent prestement, et la nature les a admirablement servis par des ailes d'une ampleur considérable. Mais au déclin du jour, ou par un temps sombre, quand on a l'œil bon et les doigts agiles, il est moins difficile de les appréhender au corps.

Il y a dix-sept ans (1834) que j'ai publié dans les *Annales des sciences naturelles*, et l'anatomie et la curieuse structure extérieure de l'Hétérocère, déjà bien avancée par Latreille. Je n'y reviendrai point.

Exposons d'abord des faits et des réflexions inspirées par l'étude de plusieurs centaines d'individus. Je sup-

plie mes collègues, avant de se prononcer pour ou contre ma façon de voir, de mettre mes observations en regard des sujets désignés qu'ils possèdent vraisemblablement dans leurs collections.

Prenons pour point de départ et de comparaison le signalement de Latreille, consigné dans son *Genera* à l'occasion de l'*Heterocerus marginatus*, presque la seule espèce européenne connue alors, tandis qu'aujourd'hui on en a inscrit une vingtaine dans les catalogues.

Nigricans, villosus; thoracis elytrorumque lateribus, horum maculis, abdominis marginibus pedibusque ferrugineo-luteo pallidis. Latr. Gen.. Cr. et ins. 2. p. 53.

Ce signalement est applicable aux cinq ou six espèces ou prétendues espèces que j'ai sous les yeux.

1° Tous les Hétérocères, à ma connaissance, non seulement ont la même configuration, mais ils sont *noirâtres* et *velus*. Il devient donc superflu de répéter à chaque espèce ces traits communs à toutes. La villosité est à mes yeux un caractère générique et d'organisation. Ici, comme dans beaucoup d'autres insectes, la densité du duvet est variable, suivant des circonstances peu faciles à bien préciser. Le frottement, une dépilation par les progrès de l'âge n'y sont pas étrangers.

Cette plus ou moins grande villosité a suffi pour créer arbitrairement des espèces. Parmi les individus identiques pris dans les diverses tailles, j'en vois où la texture du tégument de l'élytre est voilée par un duvet serré, grisâtre, et d'autres où celui-ci, bien plus clair, permet de constater une teinte plus foncée, un bariolage plus distinct, souvent un pointillé pilifère, enfin des stries tantôt plus, tantôt moins prononcées, et même, parfois, une éminence humérale.

Panzer a figuré, sous le nom de *lavigatus*, une espèce admise par Faltricius, rejetée par Dejean et Gyllenhal, réintégré par M. Gaubil. Mes amis, MM. Aubé et L. Fairmaire, me l'ont obligeamment communiquée. Elle n'est pas plus lisse que les autres, et ses maculatures n'offrent pas non plus de différence. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Panzer la dit *glabre*, et son habile iconographe, Sturm, la représente *velue*, absolument comme le *marginatus*. Cette modification accidentelle n'est pas rare aux rives de l'Adour. Son duvet est clair ou usé.

Le *hispidulus*, Kies., reçu de M. L. Fairmaire, n'est pas plus *hispidule* que ses congénères, et surtout que la précédente variation. Je la trouve ici dans les troupeaux du *marginatus*, dont elle ne diffère point.

Que dire du *fuscus*, Kies., dont je dois un exemplaire à M. Aubé? Il est d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, et est fréquent à Saint-Sever. Avec la meilleure volonté du monde, je ne peux y voir qu'un petit *marginatus* un peu rasé.

On sait que dans les insectes les différences de taille dans un même type proviennent des conditions alimentaires dans lesquelles vivent leurs larves, ainsi que l'ont souvent constaté les éleveurs de celles-ci.

2° Quant aux *mouchetures* et *bordures* d'un *jaune pâle* ou *testacé*, passant au *ferrugineux* par une dessiccation prolongée, elles ont, dans les grands Hétérocères comme dans les moyens et les petits, le même nombre, la même distribution, les mêmes variations. Le bord latéral du corselet est souvent testacé, surtout en dessous, mais il est des individus de toutes les tailles où la loupe la plus complaisante ne saurait constater la moindre trace de cette bordure. Les bords et le bout de l'abdomen sont généralement testacés. Les pattes ont aussi cette nuance, mais

il n'est pas rare que dans le même type elles aient des bigarrures, et les cuisses sont parfois noires.

L'élytre a, soit deux bandes transversales arquées, sinueuses ou dentelées, soit, par l'interruption de celles-ci, des taches plus ou moins confluentes, et cela sans acception de taille ni de sexe. De plus, il y a à son extrémité une ou deux taches rondes, avec le bout noir ou testacé. Il n'est pas rare que le tiers basilaire du bord sutural soit de cette dernière nuance.

Je ne connais point les *obsoletus*, *nebulosus* et *flexuosus* du catalogue de Stephens, mais je présume, d'après les épithètes appellatives, et en tenant compte de la tendance épidémique à la multiplication des espèces, que celles-ci sont fondées sur les variations des mouchetures, et elles pourraient bien avoir le sort du *variegatus*, Dej., ramené plus tard au *marginatus* par son auteur. Ceci me rappelle qu'il y a plus de quarante ans Latreille, en parlant du *marginatus*, écrivait ces mots, hélas trop prophétiques : « Il est à craindre qu'on ne fasse de ces variétés de couleurs autant d'espèces différentes. » (Hist. nat. des Ius. tom. 9. p. 232.)

Au milieu de ce dédale de caractères incertains et variables fournis par les couleurs, la villosité et la taille, je n'ai pu en conscience établir, dans l'immense population des Hétérocères de Saint-Sever, que deux espèces *légitimes*.

HETERO CERUS FOSSOR, Kies.

— *parallelus*, Gebl.

Major; *maris mandibulis desuper dente valido elevato-reflexo armatis*. Long. 3-3 1/2 lin.

Je n'ai fait figurer dans ce signalement ni les taches apicales et discoïdales des élytres, ni les bordures, etc., j'en ai suffisamment parlé dans les généralités. Le mâle

est fort remarquable par la grosse dent ou la *défense* triangulaire, relevée, du bord externe et supérieur des mandibules. Ces mandibules, plus longues d'ailleurs, donnent à la tête la forme d'une hure, et sont très favorables à tracer en fouissant des routes souterraines, en même temps que la grosse dent tend à rejeter sur les côtés la terre à la manière d'un versoir de charrue.

Les femelles de ce même *fossor* ont, ainsi que son mâle, une petite dentelure, ou plutôt une entaille au bord externe des mandibules, avec deux dents à l'interne. Ce sont là des traits communs à toutes les espèces, des traits génériques qui n'avaient point échappé à Latreille, et je les ai représentés dans mes recherches anatomiques précitées.

Il n'y a donc que la grande taille des femelles du *fossor* qui puisse nous servir à assortir les sexes de ce type. Mais cette taille dans le *marginatus* se modifie tellement, qu'elle arrive presque à la proportion de celle des femelles du *fossor*. C'est alors que croissent l'embarras et les incertitudes.

Il est fort probable que la variété *fere triplo major* mentionnée par Duftschmid à l'article du *lævigatus*, est encore une femelle du *fossor*.

J'ai sous les yeux deux individus du *parallelus*, que je dois à MM. Gaubil et L. Fairmaire, et qui proviennent de la Saxe. Ce sont des femelles de la taille du *fossor*, et, à mes yeux, elles ne diffèrent point de ce dernier type.

HETERO CERUS MARGINATUS, Fabr., Latr., etc.

- *lævigatus*, Panz.
- *hispidulus*, Kies.
- *fuscus*, Kies. etc.

Minor; maris mandibulis inermibus. Long. 2-2 1/4 lin.

Cette diagnose témoigne assez et de la pauvreté et de

l'insignifiance des caractères différentiels. Dans les nombreuses modifications de ce type, ainsi que dans le *fossor*, les élytres ont parfois des stries marquées, tantôt avec deux ou trois petites taches isolées, tantôt avec leur bout largement testacé, et Gyllenhal en cite *elytris fuscis immaculatis*; ici des pattes testacées ou panachées, là d'entièrement noires. Toutes ces nuances n'altèrent en rien les traits spécifiques du type. Il faut avoir sous les yeux un nombre considérable d'Hétérocères pris dans la même localité pour se convaincre de leur fusion et de notre confusion. L'inconstance de ces nuances me rappelle les mille configurations des feuilles du *Broussonetia papyrifera*.

13. *Ichneumons*. — Mode descriptif.

Quel entomologiste, versé dans la recherche et l'étude des divers ordres d'insectes, n'a pas eu à s'occuper de l'immense et indéchiffrable famille des Ichneumons? On a lieu de s'étonner que l'auteur de *Ichneumologia europaëa*, qui a si puissamment contribué à l'élucubration de ces animaux, qui a tourné et retourné dans tous les sens des milliers d'espèces, n'ait pas, dans la diagnose de celles-ci, tiré parti des traits organiques fournis par la texture tégumentaire des diverses parties de leur corps. Ainsi, pourquoi Gravenhorst a-t-il si peu consulté la forme comparative des articles antennaires, celle des cellules alaires, et surtout la configuration, le mode de ponctuation et les reliefs des compartiments du thorax? Une loupe tant soit peu attentive lui aurait révélé des sources précieuses et faciles de caractères distinctifs d'une incontestable valeur.

Parmi les espèces comprises dans un même genre on

en voit à antennes moins longues, moins fines, dont les articles serrés entre eux sont uniformément courts dans toute l'étendue de l'organe. D'autres, plus nombreuses, ont ces antennes proportionnellement plus longues, plus grêles, avec les trois ou quatre articles qui suivent le second allongés et cylindriques.

Les cellules alaires, si heureusement inaugurées par Jurine dans l'étude des Hyménoptères, ont sans doute été prises en considération par Gravenhorst, mais peut-être pas assez soigneusement. Il ne suffit pas d'avoir constaté la présence ou l'absence de cette cellule cubitale, qu'on est convenu d'appeler, dans les Ichneumonides, tout simplement l'*aréole*. Généralement pentagonale, celle-ci a parfois ses côtés inégaux, et sa circonscription peut paraître alors ou ronde, ou carrée, ou triangulaire. Cette appréciation peut fournir des caractères constants.

La ponctuation tégumentaire, trait de texture intime et originelle, peut être fine, chagrinée, uniforme ou inégale.

Mais c'est la forme et les reliefs du métathorax qui fournissent surtout des traits originaux constitutionnels, d'une exploration facile, à peine entrevus par les auteurs, quoiqu'ils sautent aux yeux. Ces reliefs tégumentaires sont toujours symétriques. Tantôt le métathorax est convexe ou arrondi, ou cylindrique, d'une texture partout identique; tantôt, et c'est le plus ordinaire, il est tronqué dans sa moitié postérieure. Sa troncature est ou droite ou oblique, ou plane ou concave; ici relevée de deux lignes parallèles; là dépourvue de celles-ci. Sa bordure supérieure est ou sinueuse ou simplement arquée, ses côtés inermes ou interrompus par une saillie ou une épine. La moitié antérieure du métathorax et ses flancs peuvent

être sculptés ou de stries fines à la place de points, ou de lignes saillantes tantôt simples, tantôt circonscrivant des aréoles, diverses par leur nombre et leur configuration, mais d'une symétrie constante dans les types analogues.

Tout en mettant en lumière la valeur graphique de ces traits d'intime texture, tout en leur assignant une suprématie, comme éminemment distinctifs, je suis fort loin de penser qu'il faille renoncer aux caractères artificiels pris de la couleur des antennes, de l'écusson et de l'abdomen; de la forme comprimée, déprimée ou convexe; de son insertion ou sessile, ou pétiolée. Je reconnais à tous ces traits une importance qui, bien que souvent secondaire, peut puissamment contribuer à nous amener à la connaissance définitive de l'espèce.

La mise en pratique de ce mode d'investigation, de cette méthode descriptive, entraînera sans doute pour le moment un certain embarras pour la concordance synonymique. Mais cette première difficulté vaincue, et je m'occupe d'en faire l'essai, les diagnoses spécifiques auront plus de fixité, plus de solidité. Le signalement des types pourra s'affranchir de cette verbosité nauséabonde, de ces descriptions à perdre haleine, de ces répétitions indigestes qui écrasent la plus aimable des sciences et découragent ses plus passionnés admirateurs.

14. *Lucilia dispar*, Duf. (1).

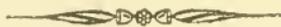
Je viens de faire une moisson de cette belle espèce, dans un nid d'hirondelle, ce mois d'août 1851, et j'ai voulu tirer au clair les observations de M. Robineau-Desvoidy à ce sujet, consignées dans le tome 7, 2^e série

(1) Présenté à la séance du 8 octobre 1851.

de nos Annales pour 1849. Ce savant diptérologue conteste la légitimité du type *dispar*. Il nous dit que l'un des sexes appartient à sa *Phormia regina*, et l'autre à sa *P. cærulea* (Ess. Myod. p. 466).

Tâchons de nous entendre pour la solution de ce petit litige. La *regina* de notre collègue serait avec *antennis*, *palpis fulvis*. Or, les antennes des deux sexes du *dispar* sont toujours noires, très noires. Ses palpes ne sont ni fauves ni ferrugineux (Meigen). Je l'ai déjà dit dans mon mémoire incriminé, ils ont, ainsi que la trompe, une teinte roussâtre obscur. La *cærulea* est *antennis fulvis* dans la phrase caractéristique, et à *antennes noires* deux lignes après. Y aurait-il là infidélité typographique? M. Robineau-Desvoidy dit que les cueillerons sont blanchâtres dans la femelle du *cærulea*, et plus obscurs dans le mâle. Ces cueillerons sont pareillement blanchâtres dans les deux sexes du *dispar*.

Mais ici surgit une nouvelle difficulté. Notre honoré confrère avance que la *Lucilia dispar* représente à elle seule les deux sexes de *regina* et de *cærulea*, et cependant il décrit le mâle et la femelle de ce dernier type. En attendant le *fiat lux*, je partage avec M. Macquart la conviction que le *dispar* est une espèce légitime.



NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES FOURREAUX DE LA *Titubæa (Clythra) octosignata*,
FABR., ET DE LA *Lachnæa vicina*, LACORD. ;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 24 Septembre 1851).

M. L. Dufour, dans ses intéressants mélanges entomologiques, m'ayant semblé ne pas saisir parfaitement l'explication que j'ai donnée au sujet de l'éclosion de la *Titubæa (Clythra) octosignata* de Fabricius, je réponds à la demande que ce savant a bien voulu me faire, espérant que les nouveaux détails dans lesquels je vais entrer éclairciront la question qui me paraît tant soit peu embrouillée au point où elle en est actuellement.

Lorsque j'ai fait connaître (Ann. de la Sociét. ent. de France, 2^e série, tome 9, p. 29, 1851) les transformations de la *Titubæa (Clythra) octosignata* de Fabricius, j'ai dit que l'insecte parfait sortait par la partie postérieure ou le gros bout (1) (petit bout L. Dufour), c'est-à-dire la partie

(1) Je ne comprends pas pourquoi M. L. Dufour appelle *gros bout* la partie antérieure de ces fourreaux, car cette même partie dans les fourreaux de la *Titubæa (Clythra) octosignata* et *Lachnæa vicina* est beaucoup plus étroite que la partie postérieure, désignée sous le nom de *petit bout* par le même savant, et que je nomme, au

opposée à celle qui est fermée au moyen d'une calotte ou opercule par l'industrielle larve avant de se métamorphoser. J'ai dit aussi que l'insecte parfait sortait par la partie antérieure (gros bout L. Dufour), mais en émettant cette opinion, j'ai ajouté que j'attribuais cette sortie ou éclosion insolite au peu de repos dans lequel j'avais laissé ces larves pendant leurs métamorphoses. En étudiant les transformations de la *Lachnæa vicina*, Lacord., j'ai remarqué que ce n'était pas par la partie antérieure (gros bout L. Dufour) que sortait l'insecte parfait, mais bien par la partie postérieure (petit bout L. Dufour).

Dans un mémoire que j'ai présenté à la Société (Séance du 13 août 1851), et qui a pour titre : Observations sur les métamorphoses de la *Lachnæa vicina*, Lacord., on remarquera le passage suivant : Dans mon premier travail (Observations sur les métamorphoses de la *Titubæa (Clythra) octosignata*, Fabr. Ann. de la Sociét. entom. de France, 2^e série, tom. 9, p. 34, 1851) j'ai dit que c'était quelquefois par la partie antérieure (gros bout L. Dufour) que l'insecte parfait sortait, contrairement à tout ce qui avait été remarqué par les entomologistes (1) qui ont étudié ces fourreaux singuliers, car l'éclosion a ordinairement lieu par la partie postérieure (petit bout L. Dufour). En émettant cette opinion, que j'ai avancée avec la plus grande réserve, j'ai dit que cette éclosion anormale

contraire, *gros bout* : celle-ci étant beaucoup plus grande, et surtout plus large que la partie antérieure (gros bout L. Dufour), qui est fermée ordinairement par une calotte ou opercule lorsque la larve est sur le point de se métamorphoser.

(1) Le passage de M. L. Dufour, in Ann. génér. des Sc. phys. de Bruxelles, tom. 6, p. 508, (1820), a été compris par moi comme par M. Gené, c'est-à-dire que j'ai toujours cru jusqu'à présent que le savant entomologiste de Saint-Sever considérait la sortie de l'insecte

par la partie antérieure (gros bout L. Dufour) était probablement due au peu de repos dans lequel j'avais laissé ces larves, que j'avais emportées avec moi de Médéah à Boghar, et de cette dernière localité à Alger. En effet, les fourreaux de la *Lachnæa vicina*, que j'avais pris en mars dans la vallée du Mazafran, et que j'avais laissés à Alger jusqu'en juillet, mois dans lequel ces larves avaient fermé leurs fourreaux, viennent en quelque sorte confirmer l'opinion que j'avais émise. En étudiant les fourreaux de cette espèce, qui avaient été laissés dans le plus grand repos, j'ai remarqué que c'est bien par la partie postérieure (petit bout L. Dufour) du fourreau que l'insecte parfait sort, et non par la partie antérieure (gros bout L. Dufour). Ce n'est donc, comme je l'ai dit plus haut, qu'au peu de repos dans lequel ont vécu ces larves qu'il faut attribuer cette éclosion par la partie antérieure (gros bout L. Dufour), éclosion que l'on peut considérer comme insolite, si toutefois elle a eu lieu ainsi.

Ce qui me fait dire que c'est par la partie postérieure (petit bout L. Dufour) que doit s'opérer l'éclosion, c'est que plus j'étudie ces fourreaux, plus je remarque combien il serait difficile, pour ne pas dire impossible, à l'insecte parfait de sortir par la partie antérieure (gros bout L. Dufour), ou celle qui est fermée au moyen d'une calotte ou opercule par la prévoyante larve avant de se métamor-

parfait par la partie postérieure du fourreau (petit bout L. Dufour). Voici ce passage : « Vers la fin de mars de cette année, dit M. L. Dufour, je visitai les cornets de papier où j'avais enfermé ces coques, et j'eus la satisfaction de voir éclore le *Clythra* dont j'ai donné le signalement. Ce n'est point, comme je me l'étais figuré, par le bout qui offre une troncature et la trace d'un opercule que ce *Clythra* exécute sa sortie, mais bien par le bout mamelonné qui part comme une calotte. »

phoser. Cette partie est beaucoup trop étroite, et l'espèce de bourrelet qui solidifie toute la circonférence de cette issue rend impossible l'éclosion de l'insecte parfait par cette ouverture, qu'il serait obligé de briser. Au contraire, si on étudie la partie postérieure (petit bout L. Dufour) de ces habitations, on remarque que la couche de matériaux qui forme toute cette partie est bien moins épaisse que la partie opposée ou antérieure (gros bout L. Dufour); aussi l'insecte parfait n'éprouve-t-il presque pas d'obstacle lorsqu'il veut sortir de l'habitation dans laquelle il a subi toutes ses métamorphoses; au moindre effort qu'il fait, soit avec la tête, soit avec les organes de la locomotion (1), cette partie, qui est très mince, se détache sous forme de calotte avec la plus grande facilité.

M. Gené est donc dans le vrai, et il fait dire vrai aussi à M. L. Dufour, lorsque ce savant Piémontais affirme que la sortie de l'insecte parfait a lieu par la partie postérieure (2) (petit bout L. Dufour), et non par la partie

(1) Soit même avec son abdomen, en supposant qu'il n'y ait pas eu mouvement d'inversion, et que l'insecte parfait sorte à reculons de son habitation.

(2) M. L. Dufour avance, dans son mémoire, que, d'après M. Gené, la sortie du Coléoptère a lieu par le petit bout, par le bout opposé à celui qui est fermé le plus récemment, etc.. J'ai cherché, mais en vain, dans le travail de M. Gené ce passage cité par M. Léon Dufour, car voici ce que dit le savant Piémontais au sujet de l'éclosion du *Cryptocephalus 12-punctatus* : « la manière dont il sort est également curieuse (Ann. des Sc. nat. tom. 20, 2^e série, p. 149, 1830). Il ne sort pas en enlevant le couvercle que je viens de mentionner, mais en rompant le fond du fourreau, ou la partie opposée du couvercle, dont il enlève un morceau parfaitement circulaire. Cette sortie, qui se fait en sens inverse, c'est-à-dire par le fond du fourreau, eu égard à la position où se trouvait la larve, avait déjà été observée par M. L. Dufour chez la *Clythra pubescens*, et j'ai des motifs de croire que c'est une propriété commune à toutes les espèces de ces deux genres. »

antérieure (gros bout L. Dufour). Je suis donc de l'avis de M. Gené, et lorsque dans mon mémoire j'ai dit que l'insecte parfait sortait aussi par la partie antérieure (gros bout L. Dufour), c'est avec doute que j'ai émis cette opinion. Que le savant entomologiste de Saint-Sever relise ce passage de mon mémoire, p. 34, et il remarquera combien sont dubitatifs les quelques mots que j'ai placés au sujet de cette éclosion que je désigne sous le nom d'insolite. C'est ce qui probablement aussi a fait dire à M. L. Dufour : « Je cherche encore la vérité dans le mémoire de M. H. Lucas. Je n'y trouve qu'incertitude, puisqu'il dit que cette éclosion a lieu tantôt par un bout, tantôt par l'autre. »

Pour sortir par la partie postérieure (petit bout L. Dufour) la larve est obligée de changer de position ; il est de toute nécessité que la partie antérieure ou la tête vienne prendre la place de la partie postérieure ou l'abdomen ; elle est donc forcée de faire un mouvement d'inversion, et ce mouvement de culbute ou de cabriole qui surprend M. L. Dufour doit être assez facile pour l'architecte de cette habitation, qui a eu le soin d'en faire la partie postérieure (petit bout L. Dufour) plus large, et par conséquent plus spacieuse que la partie antérieure (gros bout L. Dufour). J'admets donc, comme M. Gené, un mouvement d'inversion, et j'y crois d'autant plus que ce n'est pas la première fois que ce changement de position se présente pour les animaux articulés, car un mouvement d'inversion analogue a lieu aussi pour les *Psyche*, Lépidoptères qui, comme les Clythres, traînent leurs fourreaux à l'état de larve. Cela a lieu pour le mâle seulement, et il est probable que le mouvement d'inversion exécuté par la chenille pour se retourner dans son habitation doit être identique à celui fait par les larves

de *Clythra*, car ce petit Lépidoptère sort de son fourreau par la partie opposée à celle par laquelle la tête et les pattes écailleuses de la chenille se montrent lorsqu'elle traîne son habitation.

Ce qui m'a fait supposer, dans mon premier travail, p. 34, que l'insecte parfait pouvait sortir aussi par la partie antérieure (gros bout L. Dufour), c'est qu'à mon retour en France de mon second voyage d'Algérie, en 1850, j'ai pu observer que, dans plusieurs de ces fourreaux, les calottes étaient tombées, que le bourrelet, solidifiant l'ouverture par où la larve laisse sortir sa tête et ses organes de la locomotion, était brisé, et que néanmoins leur partie postérieure (petit bout L. Dufour) était défoncé. Je crus d'abord que l'éclosion avait eu lieu par la partie antérieure (gros bout L. Dufour), mais en examinant d'autres fourreaux, je remarquai que leur partie postérieure (petit bout L. Dufour) était détachée, présentant une ouverture large, assez régulièrement circulaire, que la partie antérieure (gros bout L. Dufour), par laquelle la larve laisse sortir sa tête et ses pattes, avait conservé sa calotte ou opercule, et que, si celle-ci était tombée, le bourrelet du moins était resté intact. Comme l'ouverture par laquelle la larve laisse sortir sa tête et ses organes de la locomotion, est beaucoup trop étroite pour la sortie de l'insecte parfait, j'ai été naturellement conduit à penser qu'il était sorti par la partie postérieure, et, en effet, mon opinion s'est trouvée confirmée plus tard par les métamorphoses de la *Lachnæa vicina*. Quant aux quelques fourreaux dont le bourrelet était brisé, j'attribue actuellement ces mutilations aux mouvements plus ou moins brusques que ces habitations ont subis pendant mes longues courses dans le sud de l'Algérie, car je me rappelle maintenant que si le plus grand nombre avait été

placé dans de petites boîtes remplies de sable, quelques unes étaient restées libres dans d'autres boîtes.

MM. Chevrolat et Guérin-Méneville, que je consultai afin de savoir quel était leur avis à ce sujet, penchèrent pour l'opinion de M. Gené, et celle-ci se trouva confirmée par un *Clythra quadri-punctata* que M. Chevrolat me communiqua, et dont l'insecte parfait, encore resté dans son fourreau, présente la tête dirigée vers la partie opposée à celle par laquelle la larve laisse passer une partie de son corps lorsqu'elle traîne son habitation. Ce même entomologiste me montra aussi un second individu de cette même espèce dont la calotte n'est pas tombée, et dont la partie postérieure (petit bout L. Dufour) est défoncée. Enfin, M. Guérin-Méneville me communiqua, enfilés par la même épingle, les *Cryptocephalus sericeus* et *flavipes* et leurs fourreaux, dont les opercules ou calottes de la partie antérieure (gros bout L. Dufour) ne sont pas détachés, mais dont les parties postérieures (petit bout L. Dufour) sont défoncées et présentent une ouverture de forme circulaire, qui est la véritable voie par laquelle l'insecte parfait est sorti de son habitation.

Si M. L. Dufour ne veut pas admettre le mouvement d'inversion signalé par M. Gené, et que je crois être vrai, il faudrait donc supposer que l'insecte parfait sort à reculons, mais cela n'empêcherait pas encore l'éclosion par la partie postérieure (petit bout L. Dufour), car, comment expliquer la partie antérieure (gros bout L. Dufour) de ces fourreaux restée intacte, conservant même quelquefois l'opercule formé par la larve pour fermer cette ouverture, et la partie postérieure (petit bout L. Dufour), toujours détachée sous forme de calotte, et présentant une ouverture assez large, et que je crois être le véritable passage de l'insecte parfait?

Du reste, d'après ce qui a été observé par M. Gené (in Ann. des Sc. nat. tom. 20, 2^e série, p. 149. 1830); d'après ce que j'ai dit dans mon premier mémoire (Observations sur les métamorphoses de la *Titubæa (Clythra) octosignata*, Fabr., in Ann. de la Sociét. entom. de France, 2^e série, tom. 9, p. 34, 1851), et dans mon second travail (Observations sur les métamorphoses de la *Lachnæa vicina*, Lacord., in Revue et Magasin de Zool. p. 517, 1851), et enfin d'après les exemples que j'ai sous les yeux, il est plus que manifeste que la larve change de position pour se métamorphoser, et que le savant Piémontais est dans la voie de la vérité lorsqu'il a constaté ce mouvement d'inversion dans son intéressant mémoire.

M. L. Dufour paraît surpris aussi de la villosité que présentent les fourreaux que j'ai fait figurer, et il suppose que cette villosité a été exagérée par le peintre, ce qui a lieu de m'étonner, ajoute le savant entomologiste de Saint-Sever, vu la nature inerte et stercorale de ces fourreaux. A ce sujet, je ferai observer que s'il y a eu exagération, c'est plutôt en sens contraire, et si M. L. Dufour veut s'assurer par lui-même du fait que j'avance, je me ferai un plaisir, et même un devoir de communiquer à notre honorable collègue un de ces singuliers fourreaux, il pourra ainsi se convaincre par ses propres yeux que cette villosité est très manifeste, et que celle présentée par les fourreaux que j'ai fait figurer n'est nullement exagérée, au contraire, je dirai même que les poils qui forment cette villosité n'ont pas été indiqués en assez grand nombre par le peintre dans les figures qui représentent ces singulières habitations. Maintenant, je dirai comme M. L. Dufour, mais d'où peut donc venir cette villosité? J'avoue que je l'ignore complètement.

ESSAI**D'UNE CLASSIFICATION GÉNÉRALE ET SYNOPTIQUE
DE L'ORDRE DES INSECTES DIPTÈRES.**

Par M. BIGOT.

(Séance du 11 Février 1852.)

Il ne peut entrer dans ma pensée de discuter ici l'importance abstraite ou philosophique des classifications naturelles et artificielles établies jusqu'à ce jour par les savants qui s'en sont occupés. Mais néanmoins je dois déclarer que je crois fortement à leur utilité pratique; car je les considère, d'abord comme une sorte d'alphabet indispensable pour lire couramment au grand livre de la nature, pour transcrire en un langage intelligible la pensée éclosée aux champs fertiles de l'intelligence; ensuite, comme un moyen mnémonique nécessaire, comme un magasin bien rangé, où toute chose a sa place marquée et se retrouve aisément au besoin. J'avoue ma préférence pour ce que l'on est convenu d'appeler les classifications naturelles, puisque celles-ci établissent leurs fondations sur l'ensemble de l'organisme, tandis que les classifications purement artificielles ne se basent en général, comme chacun sait, que sur un fort petit nombre de caractères invariablement et exclusivement employés.

Quoi qu'il en soit, comme rien ne doit être orgueilleusement absolu dans les spéculations humaines, il me paraît qu'un système mixte, établi autant que possible, quant au fond, sur l'ensemble de dégradations successives des types, dégradation dont l'évidence est difficile à répudier, et approprié, quant à la forme, aux exigences de la pratique, doit réunir en lui tous les éléments d'un ordre rationnel.

Après m'être ainsi permis d'exposer ma profession de foi, il m'a semblé naturel de la compléter, et surtout de montrer les conséquences d'application que j'en tire pour arriver à établir un classement régulier et usuel dans l'ordre dédaigné, auquel j'ai depuis longtemps déjà exclusivement consacré et mon temps et mes peines. Or, c'est ce que je vais tâcher de faire aussi brièvement qu'il me sera possible.

L'ordre des Diptères présente, ainsi que les autres groupes isolés du grand ensemble des êtres, un certain nombre de types; ces types je les appelle *tribus*, parce qu'elles précèdent immédiatement les *genres*, et suivent les *familles* dans l'ordre de classement généralement suivi, et dans celui que j'ai moi-même particulièrement adopté. Mais, dans le sein des types, une investigation plus approfondie, me révèle fréquemment une série de types secondaires, que je nomme *sous-tribus*, comme les intermédiaires des *tribus* et des *genres*. Les genres demeurant eux-mêmes des types encore plus restreints, et d'un rang plus inférieur. Quelle que soit l'étendue du cadre, ses subdivisions ou parties me paraissent se disposer dans un ordre particulier, en vertu duquel le type primordial, après s'être montré dans toute sa puissance, décroît, s'éteint, et semble s'annihiler insensiblement pour faire place au type immédiatement inférieur, son voisin, son allié,

son rejeton pour ainsi dire, lequel décroît à son tour, et ainsi successivement jusqu'aux dernières limites des dégradations imposées par le Créateur au *grand type* principal, que l'on a appelé l'ordre des Diptères.

Ces types ou tribus, ces sous-types ou sous-tribus, se tiennent, se lient, et forment, si j'ose m'exprimer ainsi, une espèce de série horizontale, composée de petites séries perpendiculaires, et parallèles, subdivisées elles-mêmes quelquefois, et dont les deux extrémités sont limitées d'une part, au groupe dans lequel les organes atteignent individuellement, ainsi que dans leur ensemble, le maximum de leur valeur; de l'autre, à celui où les divers caractères ne se présentent plus qu'atrophiés, rudimentaires; enfin, au point extrême où le type *Diptère*, épuisé, semble s'évanouir ou se transfigurer. Or, ma classification étant appuyée par sa base sur cette même idée, émise maintes fois depuis longtemps par une foule d'éminents naturalistes, j'ai la hardiesse de prétendre que son plan sera justement dit *naturel*.

Pour la partie usuelle et pratique, il m'a bien fallu avoir recours à la méthode artificielle, afin d'éviter les longueurs et les difficultés qu'il y aurait à établir un diagnostic sur l'ensemble des caractères. Mais aussi, comme tant d'autres, enchaîné pour ainsi dire par l'inconnu, j'ai dû me laisser guider par cette espèce d'instinct que l'expérience donne en général à tous ceux que leurs penchants dirigent vers l'étude approfondie de la nature. Par conséquent, j'ai dû commettre aussi des erreurs; néanmoins, j'ai réuni tous mes efforts pour faire que les deux méthodes ne fussent pas trop en contradiction, et j'espère fermement, avec l'appui de savants guides, corriger dans un prochain avenir le plus grand nombre de ces imperfections.

J'ai donc cherché un caractère, un organe important, d'une appréciation prompte et facile, et, avant tout, *extérieur*. Tout d'abord, j'ai dû examiner l'appareil de nutrition proprement dit, l'appareil buccal, afin de faire cadrer, autant que possible, mon système avec les immortelles classifications que nous ont liguées les princes de la science; mais, outre que ces parties chez les insectes en général, et chez les Diptères en particulier, sont presque inappréciables sans le secours de l'anatomie microscopique, j'ai réfléchi que les auteurs avaient adopté, suivant les circonstances, des parties très diverses de l'organisme pour les faire servir à l'établissement de leurs systèmes. Je citerai, entre autres, l'ordre des Mollusques, celui des Zoophytes, les plantes, les minéraux; chacun a cherché et adopté le caractère principal qui lui a paru le plus commode; aussi ai-je pensé que je pouvais, à leur exemple, m'écarter pour mes Diptères d'une ligne de conduite par trop inflexible, et j'ai choisi les *antennes*, comme présentant une foule de corrélations avec les instruments de la nutrition, comme organe important par excellence, en raison de ses usages si complexes et de ses relations si nombreuses et si intimes avec le siège de l'intelligence. De plus, les modifications extérieures y sont presque toujours sûrement distinctes, et laissent moins de latitude qu'ailleurs au vague de la description. Enfin, déjà les entomologistes les plus éminents en ont fait usage, et ce dernier motif, indépendamment de tout autre, eût été pour moi une raison déterminante.

Successivement, j'ai choisi encore d'autres caractères employés bien avant moi par les maîtres, en particulier, par M. Macquart, et je me suis efforcé de suivre les traces de notre savant collègue, car lui seul, jusqu'à ce jour, n'a pas craint d'embrasser dans ses détails

et son ensemble l'ordre tout entier, et d'élever un édifice composé indistinctement de matériaux indigènes ou étrangers.

J'ai relégué au dernier rang les organes buccaux, et je me propose de les employer uniquement, dans la suite, à la classification des genres compris entre les limites que j'ai assignées à chacun de mes types ou tribus, de mes sous-genres ou sous-tribus.

Je viens de dire plus haut que j'avais choisi les antennes comme caractère *artificiel* principal de mes grandes coupes, j'ajouterai que j'ai pris, entre autres, pour établir les coupes secondaires, une portion de l'antenne elle-même, le *style* ou *chète* des auteurs; ayant été à même de remarquer que le mode d'insertion de cette partie si infime de l'organisme se trouvait communément en corrélation directe avec l'apparence générale de l'individu, en un mot avec le *faciès*; et plus fréquemment en rapport avec son genre de vie particulier. J'ai donc subdivisé l'ordre des Diptères, d'abord en deux grandes familles; puis en deux sections caractérisées par le nombre des articles antennaires; enfin, j'ai scindé particulièrement l'une de mes principales subdivisions d'après la position du style et son mode d'insertion. Le reste de ma méthode n'est plus guère, à proprement parler, qu'une religieuse observance des règles établies par M. Macquart dans ses Diptères européens et exotiques. Aussi renverrai-je simplement aux tableaux qui vont suivre ceux de mes collègues en entomologie qui jugeraient mes principes dignes d'un examen plus approfondi.

Au reste, en résumant ici le résultat médité d'assez longues recherches sur la classification générale d'un ordre d'insectes jusqu'à ce jour si généralement négligé, je me propose simplement de rendre un pareil sujet d'é-

tude moins difficile et plus attrayant, en offrant aux nombreux néophytes de notre aimable science un moyen de classement *général* des espèces, tant européennes qu'exotiques : j'ai simplement cherché à éveiller sur ce point l'attention de mes savants maîtres, et à solliciter de leur bienveillance des conseils et des corrections, à l'aide desquels je ne désespère pas trop, s'ils daignent répondre à cet appel, fait dans l'intérêt de la science entomologique, d'arriver un jour à fonder un ordre aussi parfait que possible, en un mot, un *Index methodicus* indispensable.

Le classement que je présente peut aisément servir à la construction d'un tableau synoptique *général*, que le format de nos Annales n'eût pas comporté, en supposant qu'il eût été jugé digne d'y prendre place.

Pour l'intelligence des règles que je propose, il est, je crois, particulièrement utile d'indiquer comme observation les raisons principales qui m'ont déterminé à laisser les *Tabanii*, *Entomocères* et tribus voisines de M. Macquart, à la place où les ont rangés presque tous les entomologistes, bien que, selon moi, ils semblent interrompre la série de dégradation des caractères organiques et de transformation du faciès *général*, qu'il m'a surtout paru convenable de respecter. Ainsi, par exemple, les Diptères pourraient peut-être se partager tout d'abord en deux grandes séries parallèles, l'une commençant avec les Némocères (Macq.), se continuant par les Asilites, etc., et se dégradant de plus en plus jusqu'à se terminer avec les derniers Dolichopodites. L'autre, commençant avec les *Tabaniens*, se continuant par les *Syrphides*, etc., et se terminant avec les derniers genres de l'ordre lui-même. Mais, en premier lieu, je déclare n'avoir encore pu découvrir un caractère extérieur assez saillant ou assez

important pour servir à distinguer nettement les deux séries en question; secondement, je considérais comme une bien grande hardiesse d'oser repousser les Tabaniens et leurs alliés naturels à la suite, par exemple, des plus infimes Empides, Hybotides ou Dolichopodites! Quoi qu'il en soit, n'ayant actuellement pour but que l'établissement d'un ordre général, aussi usuel, aussi facile, enfin aussi *naturel* qu'il m'ait été possible de le constituer, j'ai cru devoir ne point entrer dans cette voie nouvelle, et restreindre une trop grande ambition jusqu'à plus ample informé.

Ainsi que je l'ai déjà laissé entrevoir, je me suis persuadé qu'il devenait inévitable de subdiviser mes coupes *ultimes* comme les types eux-mêmes semblent l'avoir été par la nature, en types secondaires. Conséquemment, j'ai créé des sous-tribus avec ce que j'appelle des sous-types, particulièrement au sein de l'innombrable type ou tribu des Muscides, type qui, dans ma méthode, forme un tableau considérable, et, sans nul doute, susceptible cependant encore de nombreux accroissements, alors que nos maîtres auront daigné coordonner leurs recherches particulières, et tirer enfin à notre profit la lumière du chaos.

Pour éviter une trop grande complication, j'ai placé auprès du nom de *tribu* un signe de renvoi correspondant à l'un des tableaux formés par les *sous-tribus*, et inscrits à la suite du grand tableau synoptique général.

Enfin, c'est ici le lieu de mentionner quelques dernières observations indispensables à l'éclaircissement de mon système, et voici jusqu'à ce moment celles qu'il m'a été loisible de consigner.

En premier lieu, le tableau 7^e (F), où j'ai compris mes Muscides (*Muscidi*), n'est à vrai dire, entre tous les

autres, qu'une espèce de compilation puisée dans les différents ouvrages de M. Macquart; l'état actuel des connaissances recueillies sur les insectes de cette innombrable catégorie ne m'autorisant à y introduire que des changements assez insignifiants, et destinés surtout à coordonner sommairement les différents éléments d'une classification provisoire.

Secondement, parmi les Hybotides de M. Macquart, le genre *Ocydromyia* présente un style à insertion dorsale. Cependant, si l'on veut avoir égard à l'ensemble de l'organisation de ce genre, il me semble possible de le laisser parmi mes *Empidii* (à moins d'en former une sous-tribu particulière?), car ce mode d'insertion peut être considéré, ainsi que M. Macquart l'avance, simplement comme la conséquence forcée d'une dilatation anormale et insolite du troisième article de l'antenne à sa partie inférieure. A l'appui de cette conclusion, je ferai remarquer que le style est bien dans l'axe de l'antenne elle-même, et nullement dévié ou parallèle, ainsi qu'il arrive presque toujours lorsqu'il se présente positivement avec une insertion dorsale.

Les genres *Nemotelus* et *Eudmeta*, Macq., trouveraient, selon moi, une place convenable parmi les *Xylophagidæ*, vû la segmentation bien évidente du troisième article des antennes.

Le genre *Rhopalia*, Macq. Dipt. exotiques, avec la trompe peu saillante et membraneuse, pourrait peut-être se placer convenablement à la suite des *Stratiomydæ*, ou former une tribu particulière, établissant un passage assez naturel entre mes *Tabanidii* et mes *Asilidii*.

Parmi les *Xylotomydæ* de M. Macquart, je trouve le genre *Xestomyza*, qui semblerait assez naturellement casé parmi mes *Bombylidii*, en raison de sa trompe longue et cornée.

Même observation à l'égard du genre *Lampromyia* (*Leptidæ*, Macq.), à moins qu'on ne préfère l'insérer parmi mes *Empidii*.

M. Macquart, se fondant particulièrement sur le degré de complication des nervures alaires, a cru devoir, dans ses Diptères exotiques, éloigner des OEstrides les genres *Colax* et *Trichopsidea*. Pour moi, il m'a semblé préférable de les y laisser, à cause des mœurs, du faciès général, et surtout de l'absence de trompe; ils seront alors, si j'ose m'exprimer ainsi, l'expression du maximum d'organisme accordé au type OEstre.

Parmi les Anthraciens de M. Macquart (Suites à Buffon), lesquels il a depuis lors fondus avec ses Bombyliers (V. Dip. exot.), il existe certains genres à trompe peu saillante. Ces genres, selon moi, devraient être groupés auprès les uns des autres, et réunis avec leurs alliés, au lieu de demeurer confondus avec les vrais Bombyliers, munis d'une trompe longue et plus ou moins cornée.

Le genre *Chymophila*, Macq. (S. à Buff.), qu'il a placé avec les *Ceria*, etc., parmi les Syrphides, pourrait, selon moi, trouver place en tête de ma tribu des *Ceridii*?

Je crois devoir décomposer la tribu des *Cephalopsidæ* de M. Macquart, tribu simplement formée de deux genres, et créer, à l'aide de l'un d'eux, les *Pipunculi*, ma sous-tribu des *Cephalopsidæ*, laquelle je rejette dans les *Muscidii*, après ma sous-tribu des *Anthomyzidæ*. L'autre genre, *Atelenevra* (Macq. S. à B.), me paraît trouver assez facilement sa place parmi les *Lauxanidæ*.

J'enlève également aux Leptopodites de M. Macquart, le curieux genre *Longina* (Suites à Buff.), et j'ose en former une tribu, mes *Longinidii*; je suis surtout entraîné à prendre cette détermination, par le mode d'insertion du style manifestement terminal, et par l'examen du

faciès, qui me porte à supposer chez ces insectes quelques points de contact avec les Dolichopodes et tribus voisines (1).

Si je n'avais pas craint, enfin, de dépasser les limites raisonnables de la présente note explicative, j'aurais pu me livrer, pour appuyer mon système, à l'examen des différentes méthodes antérieurement proposées par les auteurs; mais, outre l'étendue beaucoup trop considérable d'un pareil travail, les connaissances spéciales de tous les entomologistes qui se sont occupés des Diptères, leur suffiront, je l'espère, pour me comprendre et me juger.

Je ne veux point terminer cet avertissement sans remercier MM. Robineau-Desvoidy, Goureau et Léon Fairmaire pour les bons avis et encouragements qu'ils ont bien voulu me donner. Combien ne m'estimerai-je pas heureux de pouvoir citer ici un plus grand nombre de guides bienveillants et de doctes conseillers!

Ordre des DIPTÈRES. (1^{er} tableau.)

Famille des PHANÉROCÈRES (Mihl). (Antennes bien distinctes.)

- A. Antennes composées de plus de cinq articles. 1^{re} tribu.
Tipulidii. (V. tab. A.)
- B. Antennes composées de moins de cinq articles.

(1) J'ai cru devoir quelquefois réunir entre elles plusieurs divisions ou tribus voisines établies avant moi, parce que leurs diagnoses, consignées dans les divers ouvrages que j'ai consultés, ne m'ont pas semblé présenter des caractères différentiels assez importants pour les motiver suffisamment, et que leurs *faciès* et leurs mœurs les rapprochent entièrement les unes des autres. Or, quand j'ai cru convenable d'agir ainsi, j'ai indiqué, dans mes tableaux, celles que je n'ai point adoptées.

A. Troisième article des antennes subdivisé. 2^e tribu.
Tabanidii. (V. tab. B.)

(*Tabanidæ*, *Acanthomeridæ*, *Sciaridæ*, *Xylophagidæ*, *Stratiomydæ*, Macq.)

B. Troisième article des antennes simple.

A. Style terminal ou nul.

a. Des moustaches, vertex concave. 3^e tribu.
Asilidii. (V. tab. C.)

b. Moustaches nulles, vertex plan.

A. Palpes aplatis, parallélogrammoïdes. 4^e tribu.
Apomeridii (Mibi).

(Genre *Apomera*, Westw. Tribu des *Pomacercitæ*, Macq. Dip. exot.)

B. Palpes plus ou moins ovalaires, aplatis ou cylindriques.

a. Trompe à lèvre entière au-dessous. Palpes ne recouvrant pas la trompe.

†. Organes ♂ dépourvus d'appendices saillants, lamelleux.

††. Premier article des antennes de grandeur ordinaire.

†††. Tarses postérieurs non dilatés.

††††. Pas de fausses nervures aux ailes.

*. Trompe non coudée.

**^{*}. Tête sphérique. 5^e tribu. *Empidii*.
(V. tab. D.)

(*Hybotidæ*, *Empidæ*, *Vesiculosidæ*, Macq.).

**^{*}. Tête plus ou moins hémisphérique.

- ***. Trois pelottes aux tarses.
- ****. Style composé de quatre articles distincts. 6^e tribu. *Nemestrinidii*.
- ****. Style simple. 7^e tribu. *Leptidii*.
- ***. Deux pelottes aux tarses. 8^e tribu. *Bombylidii*. (V. tab. E.)
(*Xylotomidæ*, *Bombylidæ*}, *Anthracidæ*, *Scenopinidæ*, Macq.).
- *. Trompe coudée. 9^e tribu. *Conopsidii*.
- ++++. Une fausse nervure aux ailes. 10^e tribu. *Ceridii* (Mihi).
- +++ . Tarses postérieurs dilatés. 11^e tribu. *Platyperinidii*.
- ++ . Premier article des antennes excessivement long. 12^e tribu. *Longinidii* (Mihi).
- † . Organes ♂ munis d'appendices saillants, lamelleux. 13^e tribu. *Lonchopteridii*.
- b. Trompe à lèvres paraissant séparée en dessous et en dessus. Palpes recouvrant la trompe. Organes ♂ munis d'appendices lamelleux plus ou moins saillants. 14^e série. *Rhaphidii* (Mihi).

B. Style dorsal.

- a. Trompe à lèvres paraissant séparée en dessous et en dessus. Palpes recouvrant la trompe. Organes ♂ munis d'appendices lamelleux plus ou moins saillants. 15^e tribu. *Dolichopodii*.

b. Trompe à lèvre ordinaire. Organes ♂ dépourvus d'appendices saillants, lamelleux. Quelquefois trompe nulle.

A. Une fausse nervure aux ailes. 16^e tribu.
Syrphidii.

B. Point de fausse nervure aux ailes.

a. Trompe rudimentaire ou nulle. 17^e tribu.
OEstridii.

b. Trompe bien distincte. 18^e tribu *Muscidii.*
(V. tab. F.)
(*Myopidæ, Muscidæ, Macq.*)

Famille des CRYPTOCÈRES (Mihi). (Antennes rudimentaires, ou nulles.)

A. Tête de grandeur ordinaire. 19^e tribu. *Coriacidii.*

B. Tête extrêmement petite ou rudimentaire. 20^e tribu.
Phthiromydii.

1^{re} Tribu. *Tipulidii.* (Tableau 2. A.)

A. Antennes plumeuses. 1^{re} sous-tribu. *Culicidæ.*

B. Antennes non plumeuses.

A. Antennes de la longueur au plus de la tête et du thorax réunis.

a. Hanches courtes.

†. Des nervures transversales aux ailes.

††. Une cellule discoïdale aux ailes. 2^e sous-tribu. *Tipulidæ.*

(*Tipulidæ, Rhyphidæ, Macq.*)

††. Pas de cellule discoïdale aux ailes.
3^e sous-tribu. *Cecidomydæ*.

†. Nervures transversales nulles 4^e sous-tribu. *Phalenoïdæ*.

b. Hanches allongées. 5^e sous-tribu. *Mycetophilidæ*.

B. Antennes plus courtes que la tête et le thorax réunis. 6^e sous-tribu. *Bibionidæ*.

2^e Tribu. *Tabanidii*. (Tableau 3. B.)

A. Trompe saillante. 1^e sous-tribu. *Tabanidæ*.

B. Trompe peu ou point saillante.

A. Palpes cylindriques.

a. Quatrième cellule postérieure des ailes fermée. 2^e sous-tribu. *Acanthomeridæ*.

b. Quatrième cellule postérieure des ailes ouverte. 3^e sous-tribu. *Sciaridæ*.

B. Palpes en massue.

a. Abdomen étroit, de sept segments distincts. 4^e sous-tribu. *Xylophagidæ*.

b. Abdomen large, de cinq segments distincts. 5^e sous-tribu. *Stratiomydæ*.

3^e Tribu. *Asilidii*. (Tableau 4. C.)

A. Style renflé dans sa longueur et dépassant la grosseur de l'antenne. 1^e sous-tribu. *Mydasidæ*.

B. Style au plus de la grosseur de l'antenne.

- a. Style distinct, non sétiforme. 2° sous-tribu. *Dasygonidæ*.
- b. Style nul. 3° sous-tribu. *Laphritidæ*.
- c. Style plus ou moins distinct, sétiforme. 4° sous-tribu. *Asilidæ*.

5° Tribu. *Empidii*. (Tableau 5. D.)

A. Deux pelottes aux tarses.

- a. Trompe horizontale. 1° sous-tribu. *Hybotidæ*.
- b. Trompe perpendiculaire. 2° sous-tribu. *Empidæ*.

B. Trois pelottes aux tarses. 3° sous-tribu. *Vesiculosidæ*.

8° Tribu. *Bombylidii*. (Tableau 6. E.)

A. Style plus ou moins distinct. Nervures longitudinales atteignant le bord de l'aile. 1° sous-tribu. *Bombylidæ*.

(*Xylotomidæ*, *Bombylidæ*, Macq.)

B. Style nul. Nervures transversales, n'atteignant pas le bord de l'aile. 2° sous-tribu. *Scenopinidæ*.

Tribu *Muscidii*. (Tableau 7. F.)

A. Abdomen fortement recourbé en dessous. Trompe bi-coudée, longue. 1° sous-tribu. *Myopidæ*.

B. Abdomen peu ou point recourbé en dessous.

A. Des cuillerons.

A. Style composé de plusieurs articles distincts.

a. Style nu.

A. Abdomen peu ou point déprimé. 2^e sous-tribu. *Tachinaridæ*.

(*Tachinariæ*, *Ocypteræ*, *Gymnosomæ*,
Macq.)

B. Abdomen fort déprimé. 3^e sous-tribu.
Phasidæ.

b. Style velu.

A. Tête de forme ordinaire.

a. Pieds longs, face ordinairement carénée.
4^e sous-tribu. *Dexidæ*.

b. Pieds de longueur moyenne, face ordinairement non carénée. 5^e sous-tribu.
Muscidæ.

(*Sarcophagiæ*, *Musciæ*, Macq.)

B. Tête fort élargie transversalement, munie de prolongements oculifères. 6^e sous-tribu. *Achiadæ* (Mihl).

B. Style composé d'un seul article distinct. 7^e sous-tribu. *Anthomyzidæ*.

B. Pas de cuillerons.

A. Première cellule postérieure des ailes entr'ouverte.
Tête ordinairement fort grosse et sphérique.
8^e sous-tribu. *Cephalopsidæ*.

B. Première cellule postérieure des ailes ouverte.
Tête de grosseur moyenne, ordinairement hémisphérique.

a. Troisième article des antennes ovale, plus ou moins comprimé.

A. Deuxième article des antennes au moins aussi long que le troisième. 9^e sous-tribu. *Tetanoceridæ*.

B. Deuxième article des antennes au moins égal au troisième.

a. Abdomen ordinairement allongé, cylindrique ou cylindrico-conique.

†. Troisième article des antennes très long, dépassant l'épistôme. 10^e sous-tribu. *Loxoceridæ*.

†. Troisième article des antennes atteignant au plus l'épistôme.

††. Abdomen en massue, de six segments distincts. 11^e sous-tribu. *Cordyluridæ*.

††. Abdomen non en massue, de cinq segments distincts.

†††. Abdomen non linéaire, pieds de longueur ordinaire.

††††. Face perpendiculaire. 12^e sous-tribu. *Scatomyzidæ*.

††††. Face inclinée en arrière 13^e sous-tribu. *Psylomydæ*.

†††. Abdomen linéaire, pieds longs. 14^e sous-tribu. *Leptopoditidæ*.

b. Abdomen ordinairement court et ovalaire.

†. Ailes vibrantes.

††. Tête élargie, munie de prolongements oculifères. 15^e sous-tribu. *Diopsidæ*.

- ††. Tête de forme ordinaire, dépourvue de prolongements oculifères.
- †††. Tête hémisphérique, pieds de forme ordinaire. 16^e sous-tribu. *Tephritidæ*.
(*Ortalidæ*, *Tephritidæ*, Macq.).
- †††. Tête sphérique. Cuisses antérieures ordinairement renflées et denticulées en dessous. 17^e sous-tribu. *Sepsidæ*.
- ‡. Ailes non vibrantes.
- ††. Front à saillie transversale.
- †††. Face inclinée en arrière. 18^e sous-tribu. *Thyreophoridæ*.
- †††. Face perpendiculaire. 19^e sous-tribu. *Ulididæ*.
- ††. Front sans saillie transversale.
- †††. Ailes à cellules médiastines doubles. Abdomen déprimé. 20^e sous-tribu. *Lauxanidæ*.
- †††. Ailes à cellules médiastines simples. Abdomen non déprimé.
- ††††. Ecusson dilaté extraordinairement recouvrant tout l'abdomen. 21^e sous-tribu. *Celyphidæ* (Mihl).
- ††††. Ecusson de forme ordinaire.
- *. Style nu. 22^e sous-tribu. *Piophilidæ*.
- *. Style velu. 23^e sous-tribu. *Hydromyzidæ*.
(*Hydromyzidæ*, *Geomyzidæ*, Macq.).

b. Troisième article des antennes rond, plus ou moins sphérique.

A. Au moins une nervure transversale aux ailes.

a. Nervures transversales distantes, ailes dépassant l'extrémité de l'abdomen.

†. Premier article des tarses dilaté. 24^e sous-tribu. *Heteromyzidæ*.

†. Premier article des tarses non dilaté. 25^e sous-tribu. *Sphaeroceridæ*.

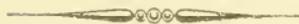
b. Nervures transversales des ailes rapprochées. Ailes ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen.

†. Epistome nu. 26^e sous-tribu. *Oscinidæ*.

†. Epistome muni de soies. 27^e sous-tribu. *Agromyzidæ*.

(*Agromyzidæ*, *Phytomyzidæ*, Macq.).

B. Pas de nervures transversales. 2^e sous-tribu. *Hypoceridæ*.



HISTOIRE

DES INSECTES DU PIN MARITIME;

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 22 Octobre 1851.)

*Je voudrais que les observateurs
qui travaillent à l'histoire des
insectes donnassent des catalo-
gues de ceux qui se nourrissent
sur chaque plante.*

Réaumur, *Mémoires*, tome 1^{er},
édition d'Amsterdam, p. 47.

Vivant dans la véritable patrie du Pin maritime, je travaille depuis douze ans à accomplir, en ce qui concerne cet arbre, le vœu de Réaumur. Si je n'ai pas fait connaître plus tôt le résultat de mes études, c'est que je tenais, avant tout, à les avoir terminées, pour pouvoir embrasser ces résultats dans leur ensemble et en déduire quelques considérations générales; c'est que j'avais à cœur aussi, avant d'entreprendre l'histoire détaillée des divers insectes dont l'existence se lie à celle du Pin, d'en donner une liste aussi complète que possible.

Cette liste est assez longue, car peu d'arbres nourrissent

autant d'insectes que le Pin. Il n'est pas une seule de ses parties, fleurs, cônes, feuilles, rameaux, écorce, bois, qui ne serve de berceau ou de pâture à une ou plusieurs espèces. Il n'est pas une époque de sa vie où il ne soit, sur quelque point, attaqué par un ennemi, et après même qu'il est tombé en poussière, lorsque son cadavre est réduit à l'état de terreau, certains insectes viennent lui confier l'espoir de leur postérité.

Ainsi donc, la destinée de cet arbre est nécessairement liée à celle d'une foule d'animaux, sa suppression serait la cause immédiate de la ruine d'une foule d'espèces, et d'un tel nombre d'individus, qu'on est autorisé à se demander si, les conséquences de cette révolution, indifférente en apparence, se propageant de proche en proche, il n'en résulterait pas de grands troubles physiques; si la rupture de cet anneau ne produirait pas une commotion dans toute la longueur de la chaîne, et ne bouleverserait pas les lois qui régissent les êtres.

Admirables dispositions de la nature qui, après avoir placé les mondes dans une dépendance réciproque, de telle sorte que chacun assure et garantit l'harmonie de l'ensemble, a établi aussi, entre les différents produits de la création, minéraux, plantes, animaux, des relations si nécessaires, des dépendances si intimes, qu'ils concourent tous à la conservation de son œuvre!

Avant de traiter dans ses détails l'histoire des insectes parasites du Pin maritime, je me suis proposé, ainsi que je l'ai dit, d'en donner la nomenclature; mais, au lieu de me borner à en transcrire ici une liste méthodique, classée selon les règles de la science, qu'il me soit permis, provisoirement du moins, de faire dépendre cette nomenclature des faits qui s'y rattachent; de la présenter dans l'ordre chronologique du parasitisme des insectes, et sous

la forme moins sèche, plus pittoresque, et même plus philosophique d'une narration, plutôt que sous la forme aride et insignifiante d'un catalogue, sauf à donner ensuite ce catalogue.

Supposons un groupe de Pins de différents âges, pleins de sève et de vigueur; les uns, les plus jeunes, à écorce assez lisse, s'élançant à l'envi; les autres, les plus vieux, à écorce crevassée, étalant leurs rameaux chargés de cônes. Tous ces arbres ont des ennemis. Les pousses encore herbacées des plus jeunes recèlent, les unes, la chenille de la *Tortrix buoliana*, qui en ronge la moelle et souvent y arrête la vie; les autres, des *Hylurgus piniperda* (1), qui aiment à en dévorer les suc. D'autres sont piquées par le suçoir de la larve de la *Cercopis corticea*, qui vit enveloppée de flocons d'écume, comme celles des *Aphrophora* et des *Penthimia*. Sur leurs feuilles se sont installées la larve de la *Cecidomyia pini*, remarquable par sa coque résineuse, celles du *Lophyrus piceæ*, si bizarres dans leurs attitudes, et deux *Coccus*, ou plutôt *Aspidiotus*, sur lesquels il y a, je crois, du nouveau à dire. Sur leurs branches se groupe un puceron, l'*Aphis pini*, dont le suçoir pompe la sève, et dont la présence est ordinairement révélée par les fourmis qui escaladent les arbres, attirées par la liqueur sucrée de cet insecte. La nature cependant a donné à l'arbre des protecteurs contre ces ennemis, qui deviendraient sans doute dangereux, si rien ne venait

(1) J'avertis une fois pour toutes, qu'esclave plutôt de la mode que de mes convictions, en ce qui concerne l'importation des genres nombreux dont on a encombré la science, je suivrai, pour la nomenclature des Coléoptères, le catalogue récemment publié par M. Gaubil, sauf à donner la synonymie lorsque je traiterai de chaque insecte en particulier.

contrarier leur propagation. Un Braconide attaque la chenille du *Tortrix*, un Chalcidite dévore les *Aspidiotus*, une Tachinaire introduit ses œufs dans le corps de la larve du *Lophyrus*, la larve de la *Mysia oblongo-guttata* et celles de deux Diptères, la *Sphaerophoria teniata* et la *Leucopis griseola*, portent le ravage dans les rangs des Pucerons.

Aux approches de l'automne, ces jeunes Pins sont attaqués par les *Disopus pini*, qui se jettent en foule sur leurs feuilles, dont ils rongent à reculons le parenchyme, et qu'ils réduisent à de minces lanières ou à de simples filaments, bientôt desséchés.

Dans leur écorce, dont les feuilletts extérieurs sont privés de vie, les vieux arbres nourrissent les chenilles d'une petite Tinéite auxquelles le *Thanasimus quadrimaculatus* fait la chasse à l'état d'insecte parfait comme à celui de larve. De leurs feuilles se nourrissent les chenilles du *Sphinx pinastri* et du *Lasiocampa pini*.

Jeunes et vieux sont attaqués dans leurs bourgeons terminaux par la chenille d'une Tinéite qui en ronge la substance et les fait avorter, et dans leurs cônes par celle de la *Tortrix strobilina*. Une autre chenille, celle de la *Tinea decuriella*, pénètre jusqu'au liber et détermine des écoulements assez considérables de résine, au milieu de laquelle elle vit et se métamorphose.

Mais leur ennemi le plus sérieux, le seul même véritablement redoutable pour les Pins non malades, celui dont les atteintes sont les plus graves, c'est la chenille processionnaire du *Bombyx pithyocampa*, dont les nombreuses cohortes, nées aux mois de juillet et d'août, se répandent sur les feuilles qu'elles dévorent, puis, après avoir passé l'hiver dans des nids attachés le plus souvent à l'extrémité des rameaux, et quelquefois mortels pour ceux-ci,

recommencent au printemps, avec une ardeur nouvelle, leur œuvre de dévastation. Par bonheur ces animaux malfaisants ont été voués à de nombreux ennemis. Les pies, les mésanges, les coucous, les geais, etc., en font un assez grand carnage ; des Ichneumons, des Diptères parasites pénètrent dans leurs nids et déposent dans le corps des chenilles les germes de leur progéniture assassine.

Ces nids servent aussi de berceau, mais sans danger pour leurs habitants, à d'autres insectes qui vivent des débris de feuilles, des excréments et des débris qui s'y trouvent accumulés. C'est là, en effet, que se développent et se transforment les larves du *Dermestes mustelinus*, celles du *Paramicosoma abietis*, et celles de la *Blepharoptera serrata*.

Mais, en dépit de ses ennemis, la chenille processionnaire du Pin n'en est pas moins un insecte très dangereux pour cet arbre, surtout lorsqu'elle se multiplie outre mesure, comme cela s'est vu quelquefois. Les ravages qu'elle exerce alors prennent des proportions alarmantes, et en dépouillant de leurs feuilles des arbres dont les ressources de végétation sont bien moindres que celles des essences non résineuses, elles peuvent troubler leur économie au point de les exposer aux attaques d'autres parasites qui n'attendent que leur affaiblissement pour se jeter sur eux.

Les insectes dont j'ai parlé jusqu'ici sont les seuls, à ma connaissance du moins, qui attaquent les Pins dans la force de l'âge et dans la plénitude de leur santé ; mais une circonstance quelconque peut altérer leur bien-être. Les ravages de la chenille processionnaire, unis à ceux de la chenille de la *Tortrix buoliana* et du *Hylurgus piniperda*, peuvent faire périr leurs bourgeons terminaux, ce qui est

une cause de maladie grave (1); une grêle peut, comme cela s'est vu, produire les mêmes résultats; ils peuvent enfin être attaqués de cette maladie inconnue et contagieuse qui s'empare de leurs racines et qui se propage de proche en proche, jusqu'à ce que, par une tranchée circulaire, on ait circonscrit le mal.

Alors ces arbres malades, qui, livrés à eux-mêmes, pourraient quelquefois se relever, se trouvent exposés aux dangers les plus imminents; ils vont infailliblement devenir la proie d'une foule d'insectes qui les respectaient tant qu'ils étaient vigoureux, et qui vont sans pitié abuser de leur affaiblissement.

C'est vraiment une chose merveilleuse que cette faculté qu'ont les insectes de discerner un arbre qui n'est plus dans les conditions normales. Voilà un Pin plein de vigueur, il brave en cet état tous les ennemis qui en veulent à son bois, à son écorce. Abattez-le, dès le lendemain il sera perforé par les insectes. Et ce n'est pas parce qu'il est à terre qu'il devient leur proie, car j'ai vu des Pins couchés par le vent, mais tenant encore au sol par leurs racines et conservant toute leur force, complètement épargnés. Laissez-le sur pied, d'ailleurs, infligez-lui, par

(1) C'est ce dont, en effet, je me suis assuré par plusieurs expériences. J'ai enlevé au printemps, sur des jeunes pins bien vigoureux, l'extrémité de toutes les branches, en coupant un peu au dessous du bourgeon terminal. D'abord la sève s'est extravasée par les tronçatures; retenue ensuite par les sucs résineux coagulés, elle a essayé de développer des bourgeons adventifs qui ont, à la vérité, commencé à poindre et qui auraient peut-être fini par remplacer les bourgeons amputés; mais l'économie de ces arbres avait été tellement troublée, que les *Tomicus* et les *Pissodes*, toujours à l'affût des pins malades, s'en emparaient avant que les bourgeons adventifs ne se fussent développés, et les faisaient tous périr.

des blessures nombreuses, ou par une décortication annuelle, ou par l'enlèvement de ses bourgeons terminaux, une de ces maladies qui ne le feraient périr que très lentement, et bientôt vous le verrez envahi. Les yeux les plus exercés n'apercevraient aucun changement dans son état; son écorce, son bois, ses feuilles, tout paraît respirer la vie et la santé; mais les insectes ne se méprennent pas sur son état. Guidés par leur odorat si subtil et si sûr, ils ont constaté les modifications qui se sont opérées dans sa manière d'être; ils ont reconnu ce commencement de fermentation qui se manifeste sans doute dans la sève dès que la circulation est suspendue, et sûrs de leurs appréciations, ils s'en emparent comme de leur bien.

Ce ne sont plus alors des ravages partiels, des attaques isolées ou limitées, c'est une invasion par essaims, une occupation générale dans laquelle chaque insecte a son rôle tout tracé. Sur les Pins les plus jeunes se jette le *Tomicus bidens*, qui, de la base au sommet, trace ses galeries étoilées; les individus un peu plus âgés sont réservés au *Hylurgus minor*, remarquable par ses longues galeries transversales; au *Pissodes notatus*, dont la larve trace dans le liber ses sentiers sinueux; au *Chrysobothris Solieri* qui, au grand soleil, s'abat sur sa proie, où il reluit comme une goutte d'or; à l'*Ancylocheira octo-guttata*, à l'*Anthaxia morio*, au vêtement de deuil, etc.

Sur les vieux Pins fondent le *Melanophila tarda*, l'*Ancylocheira flavo-maculata*, le *Tomicus stenographus*, le *Hylastes ater*, le *Hylurgus ligniperda*, le *Hylastes palliatus*, le *Crypturgus pusillus*, le *Hylobius abietis*, le *Rhagium indagator*, le *Melanotus brunnipes* et l'*Athous rhombeus*.

Sur tous les Pins indifféremment, jeunes et vieux, on doit arriver le *Hylurgus piniperda*, le *Tomicus laricis*,

le *Monohannus gallo-provincialis*, l'*OEdilis grisea*, insectes redoutables, ou par leur nombre, ou par la rapidité de leurs ravages.

Les larves de tous ces insectes n'attaquent guère que le tronc des arbres. Répandues sous l'écorce, et quelques-unes par milliers, elles rongent à l'envi le liber, se repaissent du cambium, et dans quelques semaines leurs victimes ne sont plus que des cadavres. Durant ce temps, trois autres insectes travaillent à la destruction des rameaux : ce sont 1° l'*Anobium molle* qui pond ses œufs dans les pousses les plus récentes, et dont les larves laissent derrière elles des excréments et des détritiques qui nourriront celles d'un petit Diptère que j'appelle *Homalura flavipes* ; 2° un *Crypturgus* que je nommerai *C. ramulorum*, et qui en laboure l'écorce et en perfore le bois ; 3° le *Magdalinus carbonarius* dont la larve s'installe dans le canal médullaire. Pas un rameau n'échappe à ce Curculionite. Pendant ce temps aussi le *Tomicus eurygraphus* pénètre dans le bois comme une vrille, et va confier aux couches ligneuses le soin de nourrir sa progéniture ; enfin la larve de l'*Urocerus juvenis*, très positivement lignivore, quoi qu'en ait dit M. Spinola, creuse, à travers l'aubier, sa galerie parabolique.

A la vue de ses arbres mourants, le propriétaire se décide à les abattre. Les souches restées en terre vont devenir le berceau d'une foule d'autres insectes qui travailleront sans relâche à leur destruction totale ; car ainsi le veut la nature : tout être mort doit être détruit, et de la mort doit sortir la vie.

Les insectes qui viennent pondre leurs œufs sur ces souches sont : l'*Athous rufus*, l'*Ergates faber*, le *Crioccephalus rusticus*, l'*OEdilis montana*, le *Spondylis buprestoides*, deux Diptères, la *Laphria gilva* et la *L. atra*, dont

les larves ne reculent pas devant le bois le plus dur, et quelques-uns des insectes ci-dessus, tels que l'*Ancylocheira flavo-maculata*, le *Hylurgus ligniperda*, le *Rhagium indagator*, etc. Mais comme, à défaut de souches, tous ces insectes attaquent les tiges, revenons à ces tiges, envisageons l'arbre lui-même, assistons à toutes les phases de sa ruine, et pour mieux pouvoir l'examiner, supposons-le étendu sur le sol. Installons-nous même au milieu de tous ces arbres, jeunes et vieux, envahis par leurs parasites.

On vient de voir que la liste de ces parasites est assez nombreuse, et comme tous se sont empressés de pondre leurs œufs, comme ces œufs sont prompts à éclore, que les larves qui en proviennent commencent en naissant leur œuvre de destruction, et que celles de quelques-uns, des Xylophages proprement dits, par exemple, ont une croissance très rapide, on doit s'attendre à trouver bientôt la trace de notables dévastations. Si, en effet, quelques semaines après que la maladie s'est déclarée, ou que l'arbre a été abattu, on se livre à des explorations, on trouve l'écorce détachée de l'aubier dans presque toute son étendue, et si on la soulève, on voit le liber sillonné dans tous les sens par les galeries des larves des Bostriches, partant comme des rameaux de la galerie principale tracée par la femelle, ou rongé sur de larges surfaces par les larves des Buprestes et des Longicornes.

Ces larves cependant n'accomplissent pas toujours leur travail en paix ; malgré l'épaisseur de l'écorce qui les protège, leur asile n'est pas inviolable. La nature, qui a mis ordinairement le remède à côté du mal, qui, malgré sa sollicitude pour la conservation des espèces, s'attache à prévenir leur exubérante propagation, qui travaille sans cesse à maintenir ces lois d'équilibre en vertu desquelles

nulle espèce ne doit devenir prépondérante, la nature à assigné à ces larves dévastatrices des ennemis nombreux qui apportent le plus grand zèle, la plus merveilleuse sagacité dans l'accomplissement de leur mission.

Dès que les *Tomicus bidens* ont pénétré sous l'écorce des jeunes Pins, qu'ils recherchent exclusivement, un autre insecte, le *Hypophlæus linearis*, s'introduit dans ses galeries par le trou même que la femelle a creusé, et y dépose des œufs d'où naîtront des larves qui feront à celles du *Tomicus* une guerre d'extermination; guerre tellement sérieuse que parfois pas une de ces larves n'échappe.

Ce fait des mœurs de l'*Hypophlæus linearis* est, si je ne me trompe, nouveau pour la science. On s'est habitué à considérer les larves de cet insecte comme exclusivement lignivores; cette croyance est une erreur. Si j'oubliais que je n'écris en ce moment qu'une simple introduction, je développerais ici les preuves de leurs instincts, de leurs appétits carnassiers; mais je renvoie ma démonstration à l'article qui sera consacré à cet insecte, et je me borne à énoncer ici, comme un fait acquis et positif, que les larves des *Hypophlæus linearis* et *pini* qui vivent dans le Pin, et celles des *H. castaneus* et *bicolor* qui habitent le Chêne, sont carnivores, ou, pour mieux caractériser leur manière de vivre, *larvivores*.

L'*Hypophlæus linearis* porte donc le ravage dans les nids du *Tomicus bidens*. Un petit Hyménoptère, un *Diapria* dont je n'ai pu encore déterminer l'espèce, vient aussi revendiquer parfois une partie du butin; mais ce dernier insecte n'est pas assez commun pour qu'on ait à tenir grand compte du mal qu'il peut faire.

Le *Malachius balteatus* et le *Dasytes plumbeus*? font également la guerre aux larves des jeunes arbres. Les

Hylurgus piniperda et *minor* ont affaire aussi à un athlète redoutable : c'est le *Rhizophagus depressus*.

Le nom générique de *Rhizophagus* (mangeur de racines) est un véritable barbarisme scientifique. Il l'est à double titre, car, d'une part, sa larve ne vit jamais dans les racines, et quoiqu'on la trouve quelquefois dans les souches, c'est presque toujours dans les tiges qu'il faut l'aller chercher; d'autre part, cette larve, que jusqu'ici l'on a cru lignivore, est très positivement carnassière. Je démontrerai, quand il en sera temps, qu'elle pullule souvent dans les nids des deux *Hylurgus* que je viens de citer, et qu'elle fait un grand carnage de leurs larves, incapables, quoique plus grandes, de lui résister, parce qu'elles sont peu agiles, molles, et pour ainsi dire sans moyens de défense.

Le *Tomicus laricis* n'est pas plus à l'abri que les *Hylurgus*. Par le trou dont il a perforé l'écorce, pénètre, peu de temps après lui, un insecte ennemi, l'*Aulonium bicolor*. Il pond ses œufs dans les galeries du *Tomicus*, et ses larves, dès leur naissance, feront une guerre acharnée à celles de ce Xylophage.

Voilà encore un fait certain, et que je ne trouve con- signé nulle part. On croit, au contraire, que les larves des *Colydiens* sont lignivores, lorsque, très positivement, celles de l'*Aulonium bicolor* dévorent les larves des *Tomicus*, celles de l'*A. sulcatum*, qui vivent dans l'ormeau, font la guerre aux larves du *Scolytus multistriatus*, et celles du *Colydium elongatum*, qui se trouvent dans le Chêne, mangent les larves du *Platypus cylindrus*.

La larve du *T. laricis* devient aussi la proie d'un Hyménoptère de la famille des Chalcidites que je ne suis pas encore parvenu à déterminer.

Au *Pissodes notatus*, qui se borne à introduire ses œufs

dans l'écorce, après l'avoir perforée avec son bec, devait être réservé pour parasite un Hyménoptère térébrant. Ce parasite est la *Pimpla instigatoria*, Grav.

Pour les nombreux insectes qui attaquent les vieux Pins, la nature a créé d'autres espèces parasites. C'est surtout par les trous que creusent le *Hylurgus ligniperda*, le *Hylastes ater* et le *Tomicus stenographus* que ces parasites s'introduisent, ou qu'ils déposent leurs œufs. Lorsqu'on soulève les écorces ou rencontre dans ces foyers de dévastations exercées par tant de larves diverses, les larves de l'*Hypophlæus pini*, du *Platysoma oblongum*, du *Xantholinus collaris*, qui détruisent celles du *Hylurgus* et du *Tomicus*; les larves voraces du *Thanasimus formicarius*, de l'*Opilus mollis*, de l'*Ips ferruginea*, et celles du *Tenuochila cœrulea* qui, pour la première fois, je crois, sont signalées comme carnivores, et qui, comme celles du *Thanasimus*, attaquent celles de l'*œdilis grisea*, du *Melanophila tarda*, et même celles du *Rhagium indigator* et du *Monohammus gallo-provincialis*, lorsqu'elles sont jeunes. On y trouve aussi quelquefois les larves du *Brontes planatus*, plus communes dans le Chêne, et non moins carnivores que les précédentes.

C'est là également qu'on voit les larves des *Plegaderus cæsus*, *discisus* et *saucius*, et du *Teretrius flavicornis*, larves délicates, mais solidement armées et très funestes à celles du *Crypturgus pusillus*. C'est peut-être aussi contre ces dernières larves ou contre celles de la *Podura lignorum* que sont déchaînées celles de divers Brachélytres : *Placusa pumilio*, *Omalium vile*, *Homalota celata*, *Oxyopoda analis*, *Lithocharis fusca*, *Phlæopora corticalis* et *reptans*; celles du cosmopolite *Sylvanus unidentatus*, du *Læmophlæus Dufourii*, et du *Ditoma crenata*, que l'on ne croyait pas carnivores, et l'imperceptible

Ptilium apterum dont je suis parvenu à découvrir, à dessiner et à décrire la larve et la nymphe, vraiment microscopiques.

C'est là encore que le *Vipio nominator* et l'*Ichneumon motatorius* vont percer avec leur tarière, le premier, la larve de l'*Ædilis grisea* et du *Rhagium indagator*; le second, celle du *Criocephalus rusticus*.

Mais ce n'est pas tout : dans ces galeries creusées par tant d'insectes xylophages s'extravasent des sucs, s'entassent des détritns. C'est là le lot, la part toute naturelle des Diptères. Aussi les larves de quelques espèces y abondent-elles souvent. Les plus communes sont celles d'un *Pachygaster* que je considère comme nouveau, et celles d'un *Medeterus* qui ne me paraît pas non plus avoir été décrit; puis viennent les larves d'une jolie espèce de *Xylota*, également nouvelle, celles d'une *Sciura*, probablement inédite aussi, celles de la *Mycetobia pallipes*, de la *Toxonevra fasciata*, de la *Teremyia laticornis*, de la *Phora pusilla*, celles d'une *Hylemyia* non signalée dans les auteurs, et celles d'une jolie *Piophilide* qui, à mes yeux, forme un genre nouveau, et que je proposerai de nommer *Blepharipalpus humeralis*. On y trouve enfin celles d'un Hyménoptère, de la *Tenthredo limbata*, qu'on est assez surpris de rencontrer là, car c'est, à ma connaissance, la seule Tenthrede qui ait ce genre de vie.

Jusqu'à présent, il n'y a guère de détruit que les couches les plus inférieures de l'écorce et le liber; quelques larves seulement ont effleuré l'aubier; d'autres, telles que celles du *Tomicus eurygraphus*, du *Monohammus gallo-provincialis*, de l'*Urocercus juveneus*, se sont logées dans le bois. Celles de l'*Ergates faber* et du *Criocephalus rusticus*, jeunes encore, l'ont pénétré aussi.

Mais cela ne suffit pas à la destruction rapide et complète des Pins morts. Les plus jeunes cependant, dépouillés de leur écorce par les larves du *Tomieus bidens* et du *Crypturgus ramulorum*, rongés en dedans par celles du *Magdalinus carbonarius* et de l'*Anobium molle*, et souvent aussi par celles du *Monohammus*, les plus jeunes, dis-je, ne tardent pas à se décomposer; mais les arbres moyens et les plus vieux sont de nature à opposer une plus longue résistance.

Alors arrivent, pour hâter leur ruine, des insectes qui ne se présentent guère que lorsque la mort est bien évidente, que les sucs résineux se sont écoulés, évaporés ou desséchés. Ce sont la *Leptura rubro-testacea*, dont les larves vont miner le bois dans toutes les directions et à toutes les profondeurs; le *Rhyncolus porcatus* qui, tant à l'état d'insecte qu'à celui de larve, y pratiquera un véritable réseau de galeries; les *Hylastes angustatus* et *attenuatus*, le *Cardiophorus ruficollis*, les *Elater sanguineus* et *præustus*, le *Dorcus parallelepipedus* et le *Tenebrio curvipes*. L'*Ergates faber* et le *Crioccephalus* ne dédaigneront pas les arbres en cet état et viendront aussi y pondre leurs œufs.

Dans les détritits produits par les larves de ces insectes vivront celles du *Blepharipalpus humeralis* et de la *Rhynchomyia columbina*.

Livrées à tous ces ennemis, les tiges des Pins sont bientôt creusées de mille galeries de dimensions diverses, qui se remplissent d'excréments et de détritits à mesure qu'elles se forment. C'est alors surtout, mais quelquefois un peu avant, que se présentent l'*Uloma culinaris* et le *Phthora crenata* dont les larves vont prendre part à la curée.

Durant un temps plus ou moins long, et qui varie selon

les dimensions de l'arbre, les larves de tous ces insectes exploitent en paix leur victime; mais leur action simultanée et l'humidité qui a pénétré par les trous de sortie des insectes éclos, précipite la décomposition du bois. C'est le moment que choisissent un joli insecte, le *Xanthochroa carniolica*, ainsi que l'*Helops caraboïdes*, pour venir y déposer leurs œufs. Leurs larves, en effet, aiment un bois ramolli, spongieux et humide; mais avec elles continuent à vivre celles que j'ai mentionnées dans les trois alinéas précédents.

Plus tard, le tissu ligneux, haché par les larves et les insectes, est réduit, pour ainsi dire, en poussière. Les circonstances sont favorables pour le *Prionychus ater*, et bientôt l'on voit les larves de cet insecte se glisser dans ses débris.

Enfin, à la longue, et sous l'influence de l'humidité, ces débris, cette poussière se transforment en une sorte de terreau qui conserve à peine des traces de son origine. Dans cet état encore le Pin nourrira des insectes, et l'on y verra serpenter les larves d'une *Thereva*.

Je ne dois pas oublier de dire que, dans les Pins vermoulus, mais non encore décomposés, et surtout dans les souches, s'installent parfois les innombrables légions soit du *Termes lucifugus*, soit de la *Formica pubescens*, soit de la *Formica nigra*, qui nichent dans ces retraites parfaitement abritées. La présence du *Termes* n'exclut pas absolument tout autre habitant; quelques larves se trouvent encore dans les intervalles ou cloisons qui séparent leurs galeries; mais ordinairement une souche envahie par les fourmis n'est occupée que par elles, tout le reste est chassé ou détruit. Seulement, en compagnie de la *Formica nigra*, on rencontre, très rarement il est vrai, le *Hæterius quadratus*.

Mais ce n'est pas seulement en plein air que le Pin est exposé aux attaques de ses ennemis; alors même que l'homme se l'est approprié par le travail, quand il le fait servir à ses besoins, à ses meubles, à la charpente, aux parquets de ses maisons, les insectes viennent encore le lui disputer. Les bois équarris, les menbles entourés des soins de tous les jours, sont minés par les larves de l'*Anobium pertinax*, du *Rhyncolus porcatus*, du *Rhyncolus strangulatus*, et du *Hylotrupes bajulus*, qui y causent, ce dernier surtout, de notables dommages. Peut-être même nourrissent-ils les larves de l'*Eurythyrea micans* et du *Cardiophorus thoracicus* que l'on trouve quelquefois dans nos maisons. Les ennemis de ces diverses larves sont celles de l'*Opilus mollis*, et très probablement aussi celles des *Tillus elongatus* et *ambulans*, que j'ai pris sur des soliveaux et des planches de Pin et dans les habitations. Dans les charpentes et les planchers se logent aussi des familles de *Termes* qui les minent et les détruisent.

Si, à cette nomenclature, déjà assez longue, j'ajoutais celle des insectes qui cherchent un refuge dans les Pins vermonlus, ou qui vivent des productions cryptogamiques qui se développent sur ces arbres, morts ou vivants, j'augmenterais de beaucoup la liste des espèces dont j'ai donné, ou dont je suis en mesure de décrire l'histoire; mais comme ces insectes ne sont pas, à proprement parler, des parasites du Pin, ou que les Cryptogames qui les nourrissent ne se produisent pas exclusivement sur ce Conifère, je les exclus de ma liste. Je demande néanmoins la permission d'y maintenir deux insectes que leur destinée rattache nécessairement à l'arbre dont il s'agit. Sur cet arbre vivant, et uniquement sur lui, végète un champignon épais et subéreux, nommé par Thore *Boletus pini*, et dans ce champignon, deux insectes intéressants,

e *Hallomenus flexuosus* et l'*Ennearthron cornutum*, subissent toutes leurs métamorphoses. Ce sont donc des parasites d'un parasite du Pin, et à ce titre ils me paraissent avoir droit à une place dans ce travail.

Il me semble utile maintenant de donner le catalogue méthodique des insectes dont je suis en position de décrire, de compléter ou de confirmer l'histoire. Ce catalogue fera, j'en conviens, double emploi avec ce qui précède, mais il aura du moins l'avantage de présenter l'ensemble de cette œuvre laborieuse et de déterminer l'ordre dans lequel je la poursuivrai.

Comme je l'ai dit, je me sou mets sans protester, autrement que *in petto*, à la nomenclature que M. Gaubil a établie dans son catalogue, d'après M. Redtenbacher; mais bornant, pour le moment, à une seule les réclamations assez nombreuses que je pourrais élever au point de vue de la classification, je prends la liberté de solliciter, en faveur des *Staphyliniens*, une place plus digne d'eux-mêmes et de leurs larves. M. Gaubil les a relégués au dernier rang; je les reporte à la suite des Hydrocanthares, où ils me semblent plus convenablement installés. Ils vont, faute de Carabiques et d'Hydrocanthares pini-coles, ouvrir la liste dont je viens de parler.

1. *Phlæopora reptans*, Grav.
2. — *corticalis*, Grav.
3. *Homalota celata*, Er.
4. *Oxypoda analis*, Gyl.
5. *Lithocharis fuscula*, Lacord. et Boisd.
6. *Placusa pumilio*, Grav.
7. *Xantholinus collaris*, Er.
8. *Omalium vile*, Er.

9. *Ptilium apterum*, Guér.
10. *Ips ferruginea*, Fab.
11. *Rhizophagus depressus*, Fab.
12. *Temnochila cœrulea*, Oliv.
13. *Ditoma crenata*, Fab.
14. *Aulonium bicolor*, Herbst.
15. *Brontes planatus*, L.
16. *Sylvanus unidentatus*, Fab.
17. *Læmophlœus Dufourii*, Laboulb.
18. *Paramecosoma abictis*, Payk.
19. *Dermestes mustelinus*, Er.
20. *Platysoma oblongum*, Fab.
21. *Hetærius quadratus*, Ent. Heft.
22. *Teretrius flavicornis*, Payk.
23. *Plegaderus cæsus*, Fab.
24. — *discisus*, Er.
25. — *saucius*, Fab.
26. *Dorcus parallelepipedus*, L.
27. *Ancylocheira flavo-maculata*, Fab.
28. — *octoguttata*, Fab.
29. *Chrysobothris Solieri*, Lap. et Gory.
30. *Melanophila tarda*, Fab.
31. *Anthaxia morio*, Fab.
32. *Melanotus brunnipes*, Germ.
33. *Athous rufus*, Fab.
34. — *rhombeus*, Oliv.
35. *Cardiophorus ruficollis*, L.
36. *Elater sanguineus*, L.
37. — *præustus*, Fab.
38. *Malachius balteatus*, Chevr.
39. *Dasytes plumbeus*? Oliv.

40. *Thanasimus formicarius*, Fab.
41. — *quadrimaculatus*, Fab.
42. *Trichodes alvearius*, Fab.
43. *Opilus mollis*, L.
44. *Anobium pertinax*, L.
45. — *abietis*, Fab.
46. — *molle*, L.
47. — *longicorne*, Kiesenw.
48. *Ennearthron cornutum*, Gyll.
49. *Tomicus stenographus*, Dufts.
50. — *laricis*, Fab.
51. — *bidens*, Fab.
52. — *curygraphus*, Er.
53. *Crypturgus pusillus*, Gyll.
54. — *ramulorum*, Perris.
55. *Hylurgus ligniperda*, Fab.
56. — *piniperda*, L.
57. — *minor*, Hartig.
58. *Hylastes ater*, Payk.
59. — *attenuatus*, Er.
60. — *palliatus*, Gyll.
61. — *angustatus*, Herbst.
62. *Rhyncolus porcatus*, Germ.
63. — *strangulatus*, Perris.
64. *Magdalinus carbonarius*, Fab.
65. *Pissodes notatus*, Fab.
66. *Hylobius abietis*, L.
67. *Spondylis buprestoides*, Fab.
68. *Ergates faber*, L.
69. *Criocephalus rusticus*, L.

70. *Hylotrupes bajulus*, L.
71. *OEdilis montana*, Serv.
72. — *grisea*, Fab.
73. *Monohammus gallo-provincialis*, Oliv.
74. *Rhagium indagator*, Fab.
75. *Leptura rubro-testacea*, Illig.
76. *Disopus pini*, L.
77. *Mysia oblongo-guttata*, L.
78. *Uloma culinaris*, L.
79. *Phthora crenata*, Dej.
80. *Hypophlæus pini*, Panz.
81. — *linearis*, Gyll.
82. *Tenebrio curvipes*, Fab.
83. *Prionychus ater*, Fab.
84. *Helops caraboides*, Panz.
85. *Hallomenus flexuosus*, Payk.
86. *Xanthochroa carniolica*, Gistl.
87. *Thermes lucifugus*, Rossi.
88. *Urocerus juvenecus*, L.
89. *Tenthredo limbata*, Gmel.
90. *Diapria*.....
91. *Eulophus*.....
92. *Pimpla instigatoria*, Grav.
93. *Ichneumon motatorius*, Vill.
94. *Vipio nominator*, Fab.
95. *Formica pubescens*, Fab.
96. — *nigra*, L.
97. *Aphrophora corticea*, Germ.
98. *Aphis pini*, L.
99. *Sciara*.....
100. *Mycetobia pallipes*, Meig.

101. *Laphria gilva*, Meig.
102. — *atra*, Fab.
103. *Thereva*.....
104. *Pachygaster pini*, Perris.
105. *Medeterus pini*, Perris.
106. *Xylota bicolor*, Perris.
107. *Rhynchomyia columbina*, Meig.
108. *Hylemyia*.....
109. *Blephariptera serrata*, L.
110. *Teremyia laticornis*, Macq.
111. *Blepharipalpus humeralis*, Perris.
112. *Toxonevra fasciata*, Macq.
113. *Leucopis griseola*, Fall.
114. *Phora pusilla*, Meig.
115. *Tinea decuriella*, Hubn.?
116. *Tortrix strobilana*, Hubn.
117. — *buoliana*, Fabr.

Le résumé qui précède et qui fait connaître sommairement les habitudes des insectes parasites du Pin maritime, me permet de discuter ici une question qui n'est pas dépourvue de tout intérêt scientifique, et qui a, au point de vue de la sylviculture, une certaine importance. Cette question a pour objet de savoir si les insectes, à part ceux qui rongent les feuilles, qui perforent les jeunes pousses ou les vieilles écorces, et que j'ai cités les premiers, envahissent les arbres vigoureux et pleins de santé, ou s'ils ne les attaquent que lorsqu'ils sont atteints d'une maladie quelconque.

Ratzeburg, dans son ouvrage intitulé *Die forst Insecten*, tome 1^{er}, page 132, et *supplément*, page 34, discute assez

longuement, et même avec une certaine vivacité, cette question.

Les partisans de la maladie, comme il les appelle, ont fait des expériences ; ils ont enlevé une portion d'écorce à un arbre vivant, puis, sur un arbre mort, ils ont pris une portion égale d'écorce chargée de larves, et l'ont appliquée sur la partie dénudée de l'arbre sain ; les larves n'ont pas pénétré dans l'écorce de celui-ci. Ils ajoutent que, dans les forêts où les arbres végètent avec vigueur, les ravages des insectes sont inconnus ; que si un arbre, avec toutes les apparences de la santé, est attaqué, on doit en conclure qu'il était atteint d'une maladie, mais que cette maladie n'était pas apparente. Chez l'homme et les animaux, en effet, des dehors de santé parfaite cachent quelquefois de graves lésions, dont l'origine est demeurée obscure ou inaperçue ; mais qui n'en causent pas moins de grands désordres, et qui minent insensiblement l'organisme.

Les principaux partisans de l'état de maladie sont MM. Krutzsch, Bohutinsky, Liebich, Lincker, Thiersch et Wiegmann.

Ratzeburg est chaud partisan de l'état de santé, et il traite même assez cavalièrement ceux qui adoptent l'opinion contraire. A défaut de raisonnements, il renvoie aux faits et déclare que des arbres sains sont attaqués par les insectes ; que même on ne peut expliquer qu'ainsi la destruction, souvent très prompte, de plusieurs milliers d'arbres.

Les autres partisans de l'état de santé sont MM. Wilhelm, Berg, Gmelin, Illiger, Pfeil et Saxesen.

En France, on ne paraît pas s'être beaucoup préoccupé de cette question, et les auteurs semblent généralement

disposés à admettre que les insectes lignivores dont les larves se développent dans les arbres verts encore, sont la première cause de leur mort. Ainsi, on attribue au *Pissodes notatus* la perte d'une immense quantité de Pins qui couvraient, en 1835, 190 hectares de la forêt de Rouvray; au *Scolytus pygmaeus*, celle de 50,000 pieds de Chênes qu'il a fallu abattre au bois de Vincennes; au *Scolytus multistriatus* le dépérissement et la ruine des ormeaux des boulevards et des environs de Paris; ormeaux pour lesquels M. Robert a imaginé des moyens de salut qui ont fait grand bruit dans les journaux et ailleurs, et qui, j'ose le prédire, n'aboutiront à rien.

Quant à moi, je ne puis admettre que les insectes dont j'ai parlé soient les premiers auteurs de la mort des arbres qu'ils attaquent, et depuis quinze ans que j'étudie sans relâche leurs mœurs dans un des pays les plus boisés de France, j'ai observé assez de faits pour oser exprimer mon sentiment. Ce sentiment se formule ainsi : que les insectes en général (je ne parle pas de ceux qui ne s'en prennent qu'au feuillage), n'attaquent pas les arbres en bonne santé; qu'ils ne s'adressent qu'à ceux dont le bien-être et les fonctions ont été altérés par une cause quelconque.

Dans le département des Landes, où nous comptons les Pins par millions, où les Chênes, et surtout le Chêne tauzin, couvrent de vastes étendues, où nous avons des Ormeaux, des Peupliers, des arbres fruitiers, en un mot, les essences que l'on voit ailleurs, je n'ai jamais été témoin, et la tradition n'a pas conservé le souvenir d'une de ces *razzia* forestières qui ont affligé d'autres contrées. Or, le Pin, notamment, puisque c'est du pin qu'il s'agit ici, est exposé, comme on l'a vu, à une foule d'ennemis, et le nombre d'individus des espèces les plus malfaisantes

est incalculable; et cependant il est assez rare qu'un de ces arbres périsse, et je suis encore à en trouver un seul qui ait été réellement tué par les insectes. Cela vient, à mon avis, de ce que le Pin maritime étant ici dans sa véritable patrie, s'y développe avec vigueur, y vit en bonne santé et brave ainsi les innombrables ennemis qui l'entourent.

Mais, au milieu d'une jeune forêt de Pins, se développe parfois cette maladie que j'ai signalée plus haut sans en assigner la cause, et qui attaque les racines. Elle se propage de proche en proche, et envahirait peut-être toute la forêt si, par une tranchée circulaire, on n'arrêtait la contagion. Dans l'enceinte de la tranchée la maladie exerce ses ravages, la sève en est altérée, les arbres en souffrent sans le laisser voir, même à des yeux exercés; mais les insectes s'en sont aperçus, ils ont deviné l'état morbide de leurs victimes, et alors, se jetant sur elles en foule, ils les achèvent en quelques semaines. Quant aux arbres qui sont en dehors de la tranchée, ils ne reçoivent aucune atteinte.

Ce que je viens de dire des Pins, je pourrais le dire des autres arbres, et si l'on apportait dans l'étude des faits une observation sérieuse et dégagée de toute idée préconçue, on verrait que cette mortalité qui, dans certaines forêts et à certaines époques, se manifeste sur des surfaces plus ou moins grandes, provient sans doute de ce que les arbres ne se trouvaient pas dans des conditions favorables, ou que quelque circonstance météorologique, ou autre, leur avait occasionné une maladie quelconque; que cet arbre fruitier, labouré par le *Scolytus rugulosus*, avait été frappé d'un coup de soleil, ou planté dans un terrain peu convenable, ou maltraité par la taille; que ces ormeaux de nos promenades et de nos routes, vivant sur

un sol trop maigre ou trop compacte, habituellement couverts d'une poussière fine qui bouche leurs stomates ou orifices respiratoires; privés d'une partie de leurs racines par les travaux de pavage, par le recurage des fossés, et souvent entamés dans leur écorce par des malveillants ou des maladroits, avaient fini par se couronner de branches mortes, puis, que le *Cossus ligniperda* était venu pondre ses œufs à la base, préparant ainsi les voies aux Xylophages; que ce Chêne perforé par les larves des *Hammaticherus*, avait débuté par quelque chancre, quelque ulcère, ou avait été frappé de la foudre; que cet Olivier, envahi en totalité ou en partie par le *Phloiotribus oleæ*, avait été ruiné par la taille, ou maltraité dans ses racines, ou meurtri lors de la cueillette des olives.

Je le dis donc avec une entière conviction, les insectes lignivores ne sont à craindre que pour les arbres malades. Ils sont comme certaines mousses et certains lichens qui ne s'attachent qu'aux arbres affaiblis, tandis que les arbres bien venants conservent une écorce lisse et repoussent ces végétaux parasites.

Il y a d'ailleurs une raison pour que les insectes respectent les arbres vigoureux; c'est que les blessures qu'ils leur feraient en y déposant leurs œufs, en y creusant leurs galeries, détermineraient presque instantanément des extravasations de sève qui emprisonneraient les œufs dans une couche gélatineuse ou résineuse, ou noieraient infailliblement les larves naissantes. C'est ce qui se voit, du reste, lorsque les Bostriches se hâtent trop de pondre dans les arbres abattus au printemps et en pleine sève. Et puisque cela est vrai pour des arbres à sucres limpides, c'est vrai aussi, à *fortiori*, pour le Pin, dont les sucres résineux opposent aux insectes une barrière infranchissable et menacent d'une destruction certaine les germes

qu'ils auraient l'imprudence de lui confier. Or, les insectes, on le sait, ont assez de perspicacité et d'instinct pour ne pas s'opiniâtrer contre les mauvaises chances, pour ne pas exposer ainsi l'avenir de leur progéniture.

Mais voici une troisième opinion, une opinion intermédiaire qui, si elle était vraie, concilierait tout le monde, en donnant raison à la fois aux partisans de la santé (pour continuer à me servir de l'expression de Ratzeburg) et aux partisans de la maladie. Cette opinion, je la trouve exprimée dans un ouvrage de M. Blanchard, intitulé *Histoire des insectes* : « Il paraît, dit cet auteur » (tome 2, page 126), que les larves des Scolytiens ne » sauraient vivre dans les arbres dont la sève a toute sa » vigueur ; mais il paraît certain aussi, d'après les obser- » vations de M. Audouin et de quelques autres natura- » listes, que les arbres sont rendus malades, avant de » recevoir des larves, par les Scolytiens eux-mêmes qui, » pendant une année ou davantage, viennent y puiser » leur nourriture. »

Cette opinion est si étrange, que je refuserais de l'attribuer à M. Audouin, dont la haute intelligence et le bon esprit d'observation m'étaient connus, si, en 1837, il n'en avait fait l'objet d'une communication à la Société entomologique, et je n'hésite pas à croire qu'un examen plus attentif l'aurait conduit à la rétracter. Quoi qu'il en soit, le fait rapporté par M. Blanchard, loin d'être certain, comme il le dit, est contraire à toutes les observations, à la raison même. Je défie, en effet, que l'on cite un seul exemple d'un arbre bien portant dont les Scolytes et les Bostriches iront percer l'écorce et ronger le liber ou le bois pour se nourrir. Je n'ai pas été témoin d'un seul fait de ce genre, il n'en a pas été cité un seul, du moins à ma connaissance. Quel besoin, d'ailleurs, ces insectes

auraient-ils d'attaquer, pour leur alimentation, des arbres sains, lorsqu'ils ont la faculté de s'adresser aux arbres morts ou mourants qui peuvent suffire à eux et à leurs larves? Et puis, quel grand mal feraient-ils en perforant çà et là l'écorce, ce qui serait cependant pour ces insectes le meilleur moyen de rendre les arbres malades? Est-ce qu'un arbre que l'on criblerait de coups de fusil chargé de plomb de chasse mourrait de ses blessures, en serait même sérieusement malade? Que signifie, au surplus, cette phrase : que les Scolytiens viennent, *pendant une année ou davantage*, y puiser leur nourriture? Est-ce que les Scolytiens sont là toute l'année à l'état d'insectes parfaits?.... Mais je m'arrête, parce qu'il ne me paraît pas nécessaire de poursuivre plus avant la réfutation d'une opinion que je ne considère pas comme sérieuse.

Je conçois plutôt que l'on dise que les arbres vigoureux eux-mêmes sont attaqués lorsque d'innombrables essaims de Bostriches sont jetés par le vent ou toute autre cause, comme on l'a vu, dit-on, en Allemagne, sur des forêts saines; j'admets que l'on soutienne que ces insectes, qui éprouvent le besoin de vivre et de se propager, s'adressent, faute d'arbres morts ou malades, à des arbres bien portants. La raison ne condamne pas cette assertion, et si je doute, quoique le fait pût être accepté comme une exception qui ne porterait aucune atteinte à mon principe, c'est que ce fait n'a pas été suffisamment démontré et qu'il est contraire à toutes mes observations.

J'en reviens donc toujours à dire que les insectes lignivores n'en veulent qu'aux arbres malades; et certes il est bien heureux qu'il en soit ainsi, car s'ils attaquaient les arbres vigoureux avec toute la puissance que leur donnent leur nombre incalculable et la rapidité de leur propagation, puisque certains ont deux générations par année,

nul doute que toute culture forestière ne devînt à peu près impossible. Nous n'en devons pas moins les considérer comme très dangereux, puisque, par leur fait, beaucoup d'arbres malades, qui pourraient se remettre, sont frappés de mort.

Mais, me dira-t-on, après avoir signalé les insectes ennemis du Pin, indiquez-vous les moyens de s'en préserver ou de les détruire ?

Je comprends toute la justesse, toute la portée de cette question, et je déclare que, lorsque j'entrepris ce travail, à proprement parler scientifique, je m'étais promis d'essayer de la résoudre. La science, en effet, ne doit pas toujours marcher dans les voies de l'abstraction, il faut qu'elle descende autant que possible à l'application; car l'utilité pratique lui donne à la fois plus de charmes, plus d'autorité, plus de relief.

Malheureusement, en ce qui concerne la destruction des insectes, je suis obligé d'avouer que je l'ai trouvée à peu près impuissante. Dans l'état actuel de nos connaissances, je ne vois pas le moyen de délivrer l'agriculture des ennemis nombreux qui se disputent ses produits, et je n'ose espérer, pour l'avenir, des chances plus heureuses, car lutter contre les insectes, ce n'est pas seulement faire la guerre à ce qui est presque insaisissable, c'est aussi se mettre en état de révolte contre la nature, dont les efforts souverains tendent toujours à la conservation des espèces.

Dans un mémoire publié par la Société scientifique et agricole des Pyrénées-Orientales, j'ai assez longuement traité cette question, en l'appliquant aux insectes qui nuisent le plus à l'agriculture et dont nous connaissons le mieux les habitudes, et je suis arrivé à cette conclusion décourageante, que l'homme est à peu près sans pouvoir

contre les insectes, et que, pour pallier seulement le mal qu'ils lui font, ce n'est pas assez de ses efforts individuels, il faut aussi le concours actif et simultané de tous les agriculteurs d'une même contrée.

Pour ne parler que du Pin, quels sont, ici du moins, les insectes les plus dangereux? ce sont 1° le *Bombyx pithyocampa* dont la chenille ronge les feuilles de cet arbre et peut, si elle se multiplie outre mesure, déterminer des désordres physiologiques tels qu'il en résultera une maladie dont les conséquences, grâce aux Xylophages, seront mortelles; 2° les *Tomicus stenographus*, *laricis* et *bidens*, le *Melanophila tarda* et le *Pissodes notatus*, qui tuent sans rémission tout arbre malade.

Pour ces derniers on a conseillé la destruction du bois mort, l'enlèvement des souches, la mise en œuvre, ou du moins l'écorçage des arbres abattus, les arbres d'appât, dispersés dans la forêt pour recueillir les pontes des insectes dont on détruit ensuite les larves; mais comment obtenir que, dans toute l'étendue d'un département, de plusieurs départements limitrophes, ces moyens soient employés simultanément, c'est-à-dire par tout le monde et aux mêmes époques? Les résultats que l'on obtiendrait seraient-ils d'ailleurs bien appréciables lorsqu'il y a, dans les parties supérieures et presque inaccessibles des arbres, tant de branches mortes ou malades? Au surplus, dans la pratique il est complètement impossible de faire à ces insectes une chasse réellement fructueuse, et cela est incontestable pour qui connaît l'aménagement et l'exploitation de nos forêts, l'insuffisance de la population agricole, l'indifférence qui naît de l'abondance et la sécurité que donne l'ignorance de tout précédent fâcheux.

Ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'effectuer ses plantations et ses semis dans de bonnes conditions et de bien

soigner ses arbres, car, ainsi que je l'ai dit et que le prouve l'expérience, les arbres vigoureux bravent les insectes. Il faut se souvenir aussi que des parasites nombreux et les phénomènes météorologiques maintiennent ou font bientôt rentrer dans de justes limites la multiplication des insectes dévastateurs.

Quant à la chenille processionnaire du *Bombyx*, qui passe l'hiver en sociétés nombreuses dans de grands nids de soie attachés aux branches, on dirait qu'il est facile de s'en rendre maître. Les dispositions législatives qui prescrivent l'échenillage pour d'autres espèces pourraient bien atteindre celle-ci, et comme on a cinq mois environ pour y procéder, il semble qu'il n'existe aucune raison de s'en affranchir. Mais il est bon de savoir que la plupart des nids sont installés à l'extrémité des branches supérieures des grands arbres, qu'il serait presque toujours impossible de les atteindre, et toujours périlleux de le tenter; il faut dire aussi que, pour avoir ces nids, il est nécessaire de couper au-dessous les branches qui les portent, et que, si chaque branche en avait un, comme cela s'est vu, autant vaudrait abattre l'arbre que lui faire subir l'opération mortelle de l'amputation de tous ses rameaux. On est donc obligé de laisser aller les choses, de laisser faire les oiseaux, les parasites, et surtout le temps, et jusqu'à présent nous n'avons pas eu lieu de nous en repentir.

A ce propos je me laisse entraîner à citer un fait dont j'ai été témoin, et que j'ai relaté dans le mémoire présenté à la Société des Pyrénées-Orientales.

Il y a quelques années, les vastes forêts de Pins du département des Landes furent envahies par une si prodigieuse quantité de chenilles processionnaires, que chaque branche, presque chaque brindille avait son nid.

Avant l'hiver, une grande partie des feuilles avait été dévorée, et au printemps, les chenilles sortant de leur engourdissement hivernal, achevaient de brouter le reste, de sorte qu'au mois de mai on eût dit que le feu avait passé par là. Ces ravages, *sans préservatif possible*, durèrent deux années et causèrent la mort de quelques arbres; la population s'en émut, et il y avait de quoi, puisque tout Pin malade est un Pin mort; mais, à la troisième année, quel fut notre étonnement de voir que les chenilles avaient, pour ainsi dire, disparu. Les Mésanges, les Pics, les Coucous, et d'autres oiseaux en avaient sans doute détruit un très grand nombre; sans doute aussi quelques milliers étaient devenues la proie d'insectes carnassiers ou parasites; mais en supputant largement toutes les destructions partielles on aurait été bien loin de compte. Quelque fléau général avait dû s'appesantir sur cette race innombrable de dévastateurs, et voici, quant à moi, ce que j'en pense.

Au mois de mai, les chenilles processionnaires s'enfoncent dans la terre pour se transformer en chrysalides; mais elles s'enterrent à une faible profondeur, pour que le papillon n'éprouve pas de grandes difficultés à prendre son essor. Le travail de métamorphose organique qui s'effectue dans la chrysalide exige, comme on sait, que l'insecte soit à l'abri d'une trop grande sécheresse; or, les mois de mai et de juin de l'année dont il s'agit se firent remarquer par des chaleurs très intenses et une sécheresse opiniâtre. Le sol sablonneux des bois de Pins se dessécha profondément, il devint brûlant, et les chrysalides ne pouvant se développer dans ce milieu, avortèrent presque toutes.

Deux circonstances me paraissent justifier cette explication : c'est que 1° dans les bois un peu frais, et sur les

lisières voisines des lieux humides, on retrouvait, l'année suivante, des nids en assez grand nombre; 2° depuis lors, deux autres années, 1848 et 1849, ont été marquées par une sécheresse pour ainsi dire exceptionnelle, et il en est résulté que, l'hiver dernier, on parcourait de très grandes distances sans rencontrer un seul nid. En 1850, au contraire, quelques pluies sont venues rafraîchir le sol à l'époque où les chenilles sont en terre. Je prédisais, je m'en souviens, qu'il y aurait plus de papillons, et par suite plus de nids que l'an passé, et aujourd'hui, en effet, les nids ont cessé d'être rares.

Je le répète donc, la science ne peut fournir que des ressources imparfaites et insuffisantes contre les insectes destructeurs, et alors même que ces ressources seraient efficaces, l'impossibilité d'obtenir de tous les intéressés des efforts simultanés et intelligents, s'opposerait à leur utile emploi; mais par bonheur la nature a assigné à ces insectes des parasites qui se dévouent à leur perte avec cet acharnement, cette ingénieuse obstination qu'ils apportent eux-mêmes dans l'accomplissement de leur mission; par bonheur aussi les phénomènes météorologiques viennent contrarier de temps en temps leur développement et leurs métamorphoses; et c'est ainsi que s'accomplit cette loi suprême, qui semble s'appliquer à l'homme lui-même, et qui a fixé la limite au-delà de laquelle nul être ne peut s'étendre sans danger pour lui.

Ce qui précède trouvera, du reste (je l'espère du moins), sa justification dans la série de notices que j'ai rédigées sur les insectes du Pin maritime, et qui suivront cette introduction.



DE BEMBIDIIS EUROPÆIS,

Auctore JACQUELIN-DUVAL (CAMILLE.) (1).

ADDENDA.Tome X, page 104. *B. PRASINUM*, Duft.

Trouvé en assez grande abondance lors d'un débordement, au bord de la Dordogne, près Bézenac, par mon ami, M. Philippe Lareynie. Il m'a été aussi communiqué par M. de Marseul, comme trouvé aux environs de Metz par M. Bellevoie.

Tome X, page 130. *B. BRUXELLENSE*, Wesm.

D'après le Révérend J. F. Dawson, cette espèce serait synonyme du *Peryphus palustris*, Curtis, mais j'ignore si le *Peryphus palustris* a été décrit, ou n'est qu'un nom de catalogue.

Tome X, page 166. *B. FUMIGATUM*, Duft.

Trouvé assez communément à Béziers, au bord des étangs salés, par M. Marquet.

Tome X, page 176. *B. ÆNEUM*, Germ.

J'ai émis, dans cette partie de mon travail, quelques doutes sur la validité de cette espèce; le Révérend J. F. Dawson penche à croire aussi, m'a-t-il écrit, que les *B. æneum* et *biguttatum* peuvent être regardés comme les variétés d'une même espèce, car il possède des passages de l'un à l'autre; j'ai confirmé cette opinion, me dit-il ensuite, par l'examen d'une longue série d'individus, et c'est également celle d'un entomologiste du nord.

(1) Cette note nous a été adressée par M. Jacquelin-Duval le 7 octobre 1852.

Tome X, page 184. B. RECTANGULUM, Jacq.-Duv.
Communiqué, comme provenant de Sicile, par M. L. Fairmaire.

Tome X, page 213. B. LATERALE, Samouel.

M. Souverbie a pris communément cette espèce à la Teste, au bord de l'Océan, lors de la marée basse.

ERRATA.

Tome IX, 1851.

Page 445, ligne 30 : *au lieu de* : Dawson. Trans. — Descriptions..... etc. In the Transactions of the Entomological Society of London ; *lisez* : Dawson. New Sp. — Descriptions..... etc. From the Annals and Magazine of natural History. New series. Vol. 3. 1849.

Page 452, ligne 17 : *au lieu de* : breve ; *lisez* : brevi. Corrigez également, partout où elle se trouve, la même faute reproduite assez souvent.

Page 487, ligne 21 : *au lieu de* : dans les Steppes de Kirguises ; *lisez* : dans les Steppes des Kirguises.

Page 501, ligne 9 : *au lieu de* : virescente ; *lisez* : virescenti.

Page 504, ligne 24 : *au lieu de* : angulis posticis acutis ; *lisez* : angulis posticis acutiusculis. Correction essentielle.

Page 521, ligne 8 : *au lieu de* : pl. 13. 19 ; *lisez* : pl. 13. 21.

Page 540, ligne 7 : *au lieu de* : Fusco-niger ; *lisez* : Fusco-nigrum.

Page 547, ligne 3 : *au lieu de* : læve ; *lisez* : lævi.

Page 556, ligne 18 : *au lieu de* : 1,0016 ; *lisez* : 0,0016.

Tome X, 1852.

Page 103, ligne 15 : *au lieu de* : Rosenhauër ; *lisez* : Rosenhauer.

Page 110, lignes 19 et 26 : *au lieu de* : cæruleum; *lisez* : cœruleum.

Page 114, ligne 5 : Corrigez la même faute d'impression.

Page 114, ligne 17 : *au lieu de* : et des palpes; *lisez* : et des pattes.

Page 115, ligne 19 : *au lieu de* : autant qu'il pouvait juger de la description; *lisez* : autant qu'il pouvait en juger par la description.

Page 116, lignes 13 et 14 : Rétablissez ainsi qu'il suit la ponctuation omise : *postice abbreviata vel obsoleta; antennarum articulo basali, tibiis tarsisque rufotestaceis.*

Page 119, ligne 4 : *au lieu de* : et qu'il a donné en synonymie; *lisez* : et à donner en synonymie. Sinon le sens est complètement détruit.

Page 120, ligne dernière : *au lieu de* : scæpius; *lisez* : sœpius.

Page 121, ligne 1 : *au lieu de* : nigro-cæruleis; *lisez* : nigro-cœruleis.

Page 121, ligne 2 : après les mots : *punctato-striatis*; ne mettez qu'une virgule.

Page 126, ligne 5 : *au lieu de* : Stéph.; *lisez* : Steph,

Page 127, ligne 9 : *au lieu de* : J. P. Dawson; *lisez* : J. F. Dawson.

Page 127, ligne 24 : *au lieu de* : Bombidium; *lisez* : Bembidium.

Page 128, ligne dernière : *au lieu de* : 0,0018-2; *lisez* : 0,0018-0,002.

Page 131, ligne 24 : *au lieu de* : breve; *lisez* : brevi.

Page 140, ligne 21 : après les mots : *rarement plus large*; enlevez la virgule, sinon le sens est compromis.

Page 143, ligne 23 : *au lieu de* : œneum; *lisez* : æneum.

Page 148, lignes 24 à 26 : après les mots : *Synonymie de Linné et Fabricius*; au lieu des simples traits qui ont été placés partout, ce qui a détruit en entier le sens et la

synonymie, rétablissez les signes ainsi qu'il suit : *Carabus ustulatus*, Lin. = *Elaphrus rupestris*, Fabr. = *B. rupestre*, Dej. — *Carabus Andreae*, F. = *B. cruciatum*, Dej.

Page 155, ligne 3 : *au lieu de* : testecé; *lisez* : testacé.

Page 160, ligne 28 : *au lieu de* : sœpe; *lisez* : sæpe.

Page 163, ligne 11 : *au lieu de* : individus; *lisez* : exemplaires.

Page 166, ligne 9 : *au lieu de* : pl. 13. 21; *lisez* : pl. 13. 19.

Page 166, ligne 17 : *au lieu de* : Le *B. assimile* seul, décrit par; *lisez* : Le *B. assimile*, seul décrit par; la transposition de la virgule ayant détruit le sens.

Page 168, ligne 14 : *au lieu de* : sœpius; *lisez* : sæpius.

Page 168, ligne 28 : *au lieu de* : hæmorrhoidalis; *lisez* : hæmorrhoidalis.

Page 169, ligne 26 : *au lieu de* : le septième; *lisez* : la septième.

Page 171, ligne 8 : *au lieu de* : J. P. Dawson; *lisez* : J. F. Dawson.

Page 178, ligne 15 : Corrigez la même faute d'impression.

Page 181, ligne 4 : *au lieu de* : hæmorrhous; *lisez* : hæmorrhous.

Page 182, ligne pénultième : *au lieu de* : subvirescente; *lisez* : subvirescenti.

Page 183, ligne 3 : *au lieu de* : sœpius; *lisez* : sæpius.

Page 184, ligne 19 : Corrigez la même faute d'impression.

Page 191, ligne 6 : *au lieu de* : incontestable; *lisez* : inconcevable.

Page 191, ligne 21 : *au lieu de* : l'autorité; *lisez* : l'antériorité. Sinon la phrase n'a pas de sens.

Page 192, ligne 5 : *au lieu de* : breve; *lisez* : brevi.

Page 193, ligne 27 : *au lieu de* : cæteris; *lisez* : cæteris. Corrigez plus loin la même faute d'impression reproduite encore quatre fois.

Page 195, ligne 9 : *au lieu de* : bicarinato; *lisez* : bicarinata.

Page 196, ligne 4 : *au lieu de* : testacés; *lisez* : testacés; sinon le sens est changé.

Page 202, ligne 21 : *au lieu de* : hæmorrhoidale; *lisez* : hæmorrhoidale.

Page 205, ligne 17 : après le mot : *obsolète*; enlevez la virgule, sinon le sens est compromis.

Page 206, ligne 20 : *au lieu de* : B. elongatum; *lisez* : B. elongatum. Correction essentielle.

Page 207, ligne 2 : *au lieu de* : et noirâtre même sur la tête; *lisez* : et même noirâtre sur la tête.

Page 213, ligne 27 : *au lieu de* : œneo; *lisez* : œneo.

Page 216, ligne 19 : *au lieu de* : MARITIMUM; *lisez* : MARITIMUM.

Page 217, ligne 2 : après le mot : *seulement*; enlevez la virgule.

Page 218, ligne 8 : le mot *larves* a été souligné comme traduit mot à mot de l'allemand, mais il signifie évidemment ici l'animal ou Mollusque des coquillages dont parle Küster.

Page 220, ligne 4 : *au lieu de* : ἄλλος, *lisez* : ἄλλος; correction essentielle.

Page 228, ligne 31 : Dans l'explication de la planche 13, la fig. 19, rapportée au *B. gilvipes*, doit être rapportée au *B. assimile*; et, réciproquement la fig. 21 appartient au *B. assimile* et non au *gilvipes*, le graveur ayant interverti ces deux figures.

Page 229, ligne 5, etc. : *au lieu de* : cæcus; *lisez* : cæcus. La même faute d'impression a été reproduite plusieurs fois dans cette page.

Table. — Corrections essentielles :

- Bemb. albipes*; au lieu de : 551; *lisez* : 553.
- *elongatum*; au lieu de : 0; *lisez* : ix. 206.
- *guttula*; au lieu de : 179-180; *lisez* : 175-180.
- *Milleri*; au lieu de : 569; *lisez* : 563.

Bemb. orichalcicum; au lieu de : 501-880; lisez : 501-480.

— *velox*; au lieu de : 505; lisez : 477.

Elaphr. rupestris; au lieu de : x. 182; lisez : x. 132. 138. 144.

Leja mæotica; au lieu de : 0; lisez : ix. 527.

Lopha pulicaria; au lieu de : x. 201; lisez : ix. 527.

Notaph. stictus; au lieu de : 160; lisez : 166.

Au lieu de : *Elaphrus prasium*; lisez : *Elaph. prasinus*.

— *Tachypus properam*; lisez : *Tachypus properans*.

— *Tachypus orichalcium*; lisez : *Tachypus orichalcicus*.

— *Tachys anomata*; lisez : *Tachys anomala*.

— *Tachys binctatus*; lisez : *Tachys binotatus*.

Les planches 12 et 13 insérées dans le tome IX. 1851, mal réussies par le graveur à la première épreuve, conservent encore quelques défauts, parmi lesquels je signalerai :

Dans la planche 12, les figures :

14, dans laquelle les deux points enfoncés du troisième intervalle sont trop petits, trop étroits, pas assez arrondis;

15, dans laquelle le graveur a oublié les deux petits points enfoncés du troisième intervalle, et a pointillé tout le bord externe, au lieu de faire nettement une strie ponctuée à peine indiquée dans sa gravure;

16, dont la strie du rebord se joint à la huitième, au lieu de suivre parallèlement vers le haut le bord de l'élytre, ce qui en change l'aspect;

25, gravée défectueusement, car les côtés du prothorax sont dissemblables.

Dans la planche 13, les figures :

11, inégalement gravée aussi;

12, dont la ligne médiane est inclinée à gauche, ce qui change beaucoup au facies du prothorax.

DESCRIPTION ET FIGURE

DE L'*Hæmatopinus tuberculatus*, BURM., QUI VIT PARASITE
SUR LE BUFLE D'ITALIE (*Bos bubalus*), LINNÉ;

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 22 Octobre 1851.)

J'ai signalé dans les Annales de la Société entomologique, tom. 9, Bulletin, p. v, de l'année 1851, un Epi-
zoïque, rencontré en immense quantité sur un Bufle
(*Bos bubalus*, Linné) qui a vécu longtemps à la ménagerie
du Muséum d'histoire naturelle. En terminant cette
communication, j'ai promis de décrire cet *Hæmatopinus*
et de le faire figurer; mais auparavant j'ai voulu m'assurer
par des recherches bibliographiques consciencieusement
faites, si cette espèce était nouvelle. Je consultai donc
l'excellent travail de M. Dennys sur les Anoploures de la
Grande-Bretagne, et parmi les espèces qui ont été décrites
et figurées par ce savant, je n'ai rien remarqué qui rap-
pelât l'*Hæmatopinus* qui vit parasite sur le Bufle. Cepen-
dant je dois dire que cette espèce a un peu d'analogie avec
l'*Hæmatopinus spiniger*, mais elle en est bien distincte
par les échancrures profondes que présentent les parties

latérales de son abdomen. De tous les Anoploures représentés par M. Dennys, je puis dire que cette espèce est la seule avec laquelle il soit possible de la comparer, car toutes les autres s'en éloignent, soit par une forme trop ramassée et très élargie, ou très étroite et trop allongée. J'ai cherché aussi à lui trouver de l'analogie avec une espèce que j'ai décrite et figurée dans nos Annales, sous le nom d'*Hæmatopinus cervicapræ*, tom. 5, p. 541, pl. 8, N° II, fig. 1 (1847), mais elle ne saurait être confondue avec cet *Hæmatopinus*, à cause de sa tête qui est beaucoup plus courte, de son thorax qui est plus large que long, et surtout des échancrures profondes qui distinguent les parties latérales de son abdomen. Je compulsai aussi le travail de M. P. Gervais dans les Suites à Buffon, et à la page 306 du tome 3^e de l'Histoire naturelle des Insectes Aptères, par M. Walckenaër, je me suis aperçu que cette espèce avait été décrite par M. Burmeister, dans son *Genera Insectorum*, sous le nom de *Pediculus tuberculatus*.

Quoique cette espèce soit déjà connue, je crois qu'il ne sera pas superflu de la décrire de nouveau, et surtout de la faire représenter, en lui conservant le nom qui lui a été primitivement imposé par l'entomologiste allemand; car il n'en a donné qu'une diagnose très courte, et dans laquelle il ne signale pas la bande longitudinale jaune clair que présente en dessus la partie médiane de son abdomen. Maintenant que je me suis assuré que cette espèce a été décrite, le nom spécifique que je lui ai donné provisoirement dans nos Annales, tome 9, Bullet. p. v, 1851, doit être considéré comme non avenu, et doit même ne pas être pris en synonymie, d'autant plus qu'aucune description n'accompagne la dénomination sous laquelle j'ai désigné cette *Hæmatopinus*.

Hæmatopinus (Pediculus) tuberculatus, Burmeister,

Genera insectorum.

(Pl. 11, N° II.)

Long. 4 millim. à 4 millim. 1/2. Lat. 2 millim. à 2 millim. 1/4.

H. fuscus, abdomine latiori, segmentis suprâ et in margine externo papillis corneis, seriatim positis flavoque in medio longitudinaliter univittato.

La tête plus longue que large, légèrement élargie dans sa partie médiane, est terminée en pointe arrondie à son extrémité; elle est d'un brun-roussâtre foncé en dessus, et tachée de jaune; elle est sensiblement rétrécie un peu avant l'insertion des antennes, et présente en dessus un sillon transversal assez profondément marqué; en dessous, elle est entièrement d'un jaune-testacé: des poils de cette dernière couleur, clairement semés, hérissent les parties latérales, ainsi que l'extrémité, où sont situés les organes de la manducation. Les antennes sont courtes, et lorsqu'elles sont dirigées en avant, elles dépassent de beaucoup la partie antérieure de la tête; elles sont glabres, d'un brun-roussâtre, annelées de jaune, et composées de cinq articles, dont le second est le plus grand de tous; les premier et troisième sont à peu près d'égale longueur; quant au quatrième, il est plus court et surtout plus étroit; le cinquième article ou terminal est le plus court de tous et terminé en pointe arrondie à sa partie antérieure. Les yeux, situés sur la partie élargie de la tête, sont peu apparents, obscurément indiqués, et seulement constatables par la couleur qui est beaucoup plus foncée que celle de la tête. Le thorax plus large que long, légèrement rétréci

à sa partie antérieure qui est tronquée, présente en dessus un sillon transversal profondément marqué, et qui semble partager cette pièce en deux parties; un autre sillon, mais longitudinal et moins fortement accusé, part de la partie antérieure du thorax et atteint sa partie postérieure; il est d'un brun-roussâtre foncé et orné de cinq taches jaunes, dont deux situées de chaque côté des parties latérales, et une occupe la partie médiane antérieurement. Les pattes sont très robustes, et la seconde paire est la plus allongée, la troisième vient ensuite, quant à la première, elle est la plus courte; elles sont jaunes et ornées de marques d'un brun-roussâtre foncé. Les premier et second articles des trois paires de pattes sont très courts, les suivants sont plus allongés, surtout le pénultième : celui-ci est élargi à son extrémité, qui présente une échancrure profonde; à son côté interne, il est armé d'un tubercule épineux; quant au dernier article ou l'ongle, il est court, assez robuste, en forme de croissant, et représente une pince lorsqu'il est replié sur l'article précédent : c'est dans l'échancrure que j'ai signalée plus haut que sont ordinairement placés les poils auxquels cette espèce se tient accrochée au moyen de l'ongle ensiforme dont le pénultième article est armé : des cils très raides, allongés, peu serrés, roussâtres, hérissent les organes de la locomotion. L'abdomen très volumineux, de forme ovulaire, est remarquable par ses parties latérales, qui sont profondément découpées; il est d'un brun-roussâtre foncé, et orné dans sa partie médiane d'une ligne longitudinale d'un jaune clair; de chaque côté de cette ligne, les segments présentent deux petites plaques écailleuses d'un noir brillant, et dont la position sur ces organes est transversale : ces petites plaques écailleuses, répétées sur chaque segment, forment de chaque

côté de la ligne jaune clair que j'ai signalée une bande interrompue d'un noir brillant. Il est aussi à remarquer que vers les parties latérales ces mêmes segments présentent aussi de chaque côté une petite plaque écailleuse de même couleur que celle que je viens d'indiquer, mais dont la position est longitudinale au lieu d'être transversale. Quant au dernier segment, il est plus long que large, profondément échancré postérieurement, d'un jaune clair dans son milieu, et bordé de brun-roussâtre sur les parties latérales; en dessous, il est d'un jaune-testacé, finement strié transversalement, avec ses expansions latérales tachées de noir brillant et hérissées de poils testacés, allongés, peu serrés.

Les œufs jaunes, ovulaires, égalent 1 millimètre $1\frac{1}{4}$ en longueur.

Cette espèce est très commune sur le Buffle d'Italie (*Bos bubalus*, Linné), et se tient accrochée aux poils situés dans le voisinage des régions génitales.

Explication de la planche 11, N° II.

Fig. 1, *Hæmatopinus tuberculatus*, grossi; 1 *a*, la grandeur naturelle; 1 *b*, une antenne, grossie; 1 *c*, une patte de la première paire, très grossie, vue de profil.



NOTE

SUR LE COCON DU BOMBYX PAPHIA ;

Par M. ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 8 Septembre 1852.)

Les chenilles qui produisent de la soie en formant un cocon, où elles se changent en chrysalides, sont intéressantes au double point de vue de la science et de l'industrie. Tout le monde apprécie aujourd'hui la chenille du Mûrier (*Bombyx mori*, L.), qui fournit presque toute la soie employée dans le commerce, mais il faut convenir que les autres insectes séricifères sont encore dédaignés ou mal connus. J'ai l'honneur de présenter à la Société la description et la figure d'un cocon très singulier par sa forme, et qui pourrait devenir précieux, à cause de la belle qualité de la soie qui le constitue.

La chenille qui le produit habite dans l'Inde, sur les arbres du genre *Jambolifera*; elle se trouve abondamment à Bombay et jusqu'en Chine. Le papillon qui en provient n'est autre que le *Bombyx paphia*, Fab., *mylitta*, Drury, puisque cette espèce est éclosée des cocons rapportés au Muséum d'histoire naturelle par M. Lamare Picot.

La forme de ce cocon est des plus remarquables. Il est ovoïde, long de quatre centimètres et demi, et il offre un prolongement, une espèce de pédoncule assez semblable au pétiole de quelques feuilles. Ce singulier appendice se termine par un anneau qui doit embrasser la tige à laquelle le cocon est attaché. Qu'on se représente un anneau entourant une branche; anneau continu avec le pétiole d'une feuille d'arbre dont le limbe serait replié pour former le cocon, et on aura une idée de cette forme insolite. Le pétiole est long de plus de cinq centimètres, flexueux; le diamètre de l'anneau est de sept millimètres.

Il est très probable que la chenille du *Bombyx paphia* prête à filer son cocon, commence par l'anneau, puis construit le pédicule qui est entièrement soyeux, mais recouvert d'une espèce d'enduit qui le rend dur et noirâtre. Du sommet du pédicule partent des faisceaux de fils divergents comme des nervures; ils indiquent, à mon avis, la formation première d'un plancher sur lequel la chenille s'entoure en dernier lieu d'une enveloppe ovale de couleur brunâtre. Le cocon que j'ai en ma possession est couvert en grande partie d'un enduit blanchâtre, j'ignore s'il est accidentel ou normal. L'intérieur est lisse et d'une couleur jaune-fauve très claire (1).

L'enveloppe soyeuse de la chenille du *B. paphia* serait vraiment précieuse pour l'industrie, car il a été constaté par M. Chavanne, de Genève, que la soie qu'elle con-

(1) On a parlé d'une récolte indienne de la soie analogue à celle des fruits mûrs tombés sous les arbres. Cette assertion serait vraie, car il paraît que les cocons du *Bombyx paphia* tombent réellement avec les tiges, ou plutôt les supports caducs des feuilles de *Jambolifera*, auxquelles ils sont attachés. On n'a plus qu'à les ramasser à terre.

tient est lâchement collée et dévidable en entier, y compris le pédoncule et l'anneau. Elle est bien différente de celle des *Bombyx* indigènes, du *Bombyx Pyri*, L., par exemple, qui a une soie très adhérente partout, à cause d'une matière glutineuse et tenace dont la chenille l'a enduite.

Enfin, la soie de ces cocons remarquables s'est montrée la plus solide, la plus résistante de toutes celles qu'on a expérimentées, en soulevant des poids divers avec des fils soyeux de même longueur et provenant de cocons de différentes espèces séricifères. J'ajouterai que la plupart des foulards de l'Inde, dont on admire le tissu, sont fabriqués avec la soie du *Bombyx paphia*.

Je ne veux point terminer cette note sans remercier M. le docteur Boissudal des bienveillants conseils qu'il a bien voulu me donner pour sa rédaction.

Cette note était imprimée quand j'ai appris que le cocon du *Bombyx paphia* était figuré dans le Voyage de Victor Jacquemond, dans l'Inde. On y trouve, en effet, planche 3, fig. 1 et 2, les portraits du *Bombyx paphia* mâle (*Attacus mylitta*, Drury) et de son cocon.

La figure nouvelle représente ce cocon dans une autre attitude, et met bien mieux en relief son pédicule; elle servira de complément à l'ancienne, sans faire un double emploi.

M. Emile Blanchard, qui a fait le texte de la partie entomologique de l'ouvrage cité, nous apprend, après une description beaucoup trop succincte, que l'insecte parfait sort de son enveloppe soyeuse par l'extrémité supérieure, près de l'insertion du pédicule.

Explication du N° IV, planche 15°.

Cocon du *Bombyx paphia*, représenté aux trois quarts de sa grandeur naturelle.

NOTICE

SUR QUELQUES HÉMIPTÈRES NOUVEAUX

OU PEU CONNUS;

Par M. V. SIGNORET.

(Séance du 8 Septembre 1852).

1. RHYPARACHROMUS PRODERUS, Amyot.

(Pl. 16, fig. 1, 1 a, 1 b.)

R. proderus, Amyot. Soc. ent. Fr. 2^e série, tome IV, page 95, n^o 145.

R. flavipes, Lucas. Ins. Alg., page 73, pl. 3, f. 2, a, b, c, d.

La description du joli insecte qui fait le sujet de cette communication est déjà publiée, comme on le voit par l'indication de sa synonymie, mais je pense que sa publication dans nos Annales n'est pas chose inutile. En effet, cet Hémiptère est parfaitement décrit et figuré dans l'ouvrage de M. H. Lucas comme insecte d'Algérie, mais tout le monde ne peut pas se procurer ce dispendieux ouvrage; quant à la description de M. Amyot, qui nous le donne comme venant du Piémont, je la trouve tout à fait insuffisante.

L'individu que je possède, et que je dois à l'obligeance de M. Jacquelin-Duval, vient de Prades, et est, par conséquent nouveau pour la France, il est plus grand que celui de Sardaigne, qui n'a que 6 1/2 à 7 millimètres, ainsi que celui d'Algérie, tandis que le nôtre porte 8 millimètres, et plutôt 8 1/2, et malgré sa grandeur, les élytres

n'ont pas encore atteint leur entier développement. (Voir la planche 16, fig. 1 b.)

Voici la description, modifiée pour le français, qu'en donne M. H. Lucas :

R. Niger, angustus; capite subpunctulato, anticè rufescente; antennis flavo-rufescentibus: tertio articulo fusco; thorace anticè posticè que in medio lævigato, infrà fortiter rugoso punctatoque; scutello elytrisque fortiter punctatis; corpore fusco-rufescente, segmentis posticè marginatis; pedibus omninò flavis.

Tête très étroite, noir brillant, très légèrement roussâtre au sommet, finement ponctuée. Antennes d'un jaune roussâtre, excepté le troisième article, le sommet du deuxième et la base du quatrième qui sont bruns. Prothorax très allongé, plus étroit en avant, finement ponctué antérieurement, et plus abondamment en arrière, très convexe en dessus et arrondi sur les bords latéraux, dessous ponctué, ainsi que l'écusson en dessus. Hémélytres fortement ponctuées, avec des nervures assez prononcées, et la membrane atteignant plus ou moins l'extrémité de l'abdomen, qui est entièrement noir en dessus et en dessous dans l'individu que je possède. Pattes entièrement jaunes, avec les cuisses antérieures très renflées, et quatre à cinq épines au bord interne.

2. ACANTHIA ROTUNDATA, mihi.

(Pl. 16, f. 2, 2 a.)

Un peu moins grande que l'*A. lectularia*, avec laquelle elle pourrait être facilement confondue à la première vue. Elle en diffère cependant par les caractères suivants :

Forme en général moins orbiculaire, couleur beaucoup plus foncée, et surtout, prothorax présentant des

bords arrondis et non marginés, comme dans l'espèce commune, ce qui lui donne une forme plus convexe, plus arrondie et se rapprochant de celle de l'*hirundinis* (Voyez Ann. nat. Hist. London, tome 3, p. 244, pl. 5, f. 1), mais transversal comme dans l'*A. columbaria*, dont le thorax est marginé, et avec laquelle il est impossible de la confondre, à cause de la forme moins ovulaire de l'abdomen, qui dans notre espèce se rétrécit brusquement dans sa partie postérieure; les antennes : de l'*Acanthia rotundata* ressemblent à celles de l'*A. columbaria* et de l'*A. lectularia*, c'est-à-dire que les deux derniers articles sont amincis, filiformes, ce qui n'a pas lieu dans l'*A. hirundinis*. La pubescence est beaucoup moins forte et les poils plus courts.

La couleur générale de l'insecte est d'un brun rougeâtre, avec les élytres plus claires, ainsi que le bord antérieur du prothorax. Pattes jaunes.

Hab. Ile Bourbon.

3. *ASTEMMA MULSANTI*, mihi.

(Pl. 16, f. 3, 3 a, 3 b, 3 c.)

Longueur : 0002.

Brun-noirâtre lisse, avec le bec et les pattes jaunes.

Tête plus longue que large, lisse, le lobe médian dépassant les latéraux; bords latéraux légèrement échancrés. Bec atteignant les pattes intermédiaires. Antennes velues ayant les deux premiers articles épais et les deux derniers filiformes et noduleux; cette dernière particularité empêche de bien distinguer les articulations. Le premier article est court et épais à son sommet; le second, fusiforme, est étranglé dans son milieu et trois fois plus grand que celui-ci; le troisième et le quatrième sont

d'égale longueur, chacun d'eux est plus grand que le premier et le second réunis, tous deux sont très noduleux et très pubescens.

Yeux proéminens et dépassant à peine les bords du prothorax.

Prothorax plus large que long, très convexe, et présentant trois fossettes : une médiane près du bord antérieur et deux près des angles antérieurs, ces dernières fossettes moins profondes. Derrière la fossette médiane existe un sillon qui se prolonge vers le bord postérieur sans y atteindre, et de chaque côté de ce sillon une légère dépression. Des deux bords du prothorax le postérieur est légèrement concave, l'antérieur presque droit.

Ecusson lisse assez grand.

Hémiélytres entièrement coriaces, ovalaires, de même grandeur que l'abdomen, marginées surtout vers la partie humérale, très convexes, nervures à peine visibles. Ailes blanchâtres.

Abdomen brun-noirâtre en dessus et en dessous.

Pattes jaunâtres, mutiques, les postérieures très longues, les antérieures ayant les cuisses épaisses et les tibias dilatés en dedans. ♂ et ♀.

Hab. Le bois de Vincennes, dans les lieux humides et sous les feuilles pendant le mois d'octobre.

Quelques entomologistes trouveront peut-être dans cette *Astemma* assez de caractères pour en former un genre nouveau; dans ce cas je proposerais de l'appeler *Ceratocombus*, de κερας antenne, et κομβος, nœud, houppe.

4. CAPSUS FAIRMAIRII, mihi.

(Pl. 16, f. 4, 4 a, 4 b.)

Long. 0,005.

Brun, presque noir, très rugueux, assez allongé, à côtés parallèles.

Tête petite, transversale, lisse et noirâtre, arrondie et brusquement recourbée en avant, ligne frontale convexe.

Yeux très proéminens, presque pédonculés.

Bec jaunâtre, atteignant les jambes intermédiaires.

Antennes pubescentes, n'atteignant pas la moitié du corps, et insérées très près des yeux, dans la partie recourbée de la tête. Point d'insertion jaune. Premier article court et de la longueur de la tête; deuxième article, le plus grand de tous, trois fois plus long que le précédent; troisième et quatrième articles filiformes, moins longs à eux deux que le précédent, le troisième plus grand que le quatrième.

Prothorax très convexe, d'un noir luisant, très densément ponctué et pubescent, bords latéraux presque droits, la partie antérieure étroite est tout au plus de la largeur interoculaire, et présente une éminence entièrement lisse, sans ponctuation; le bord postérieur légèrement convexe.

Écusson tuberculeux et sans ponctuation.

Elytres longues et larges, dépassant d'un tiers l'abdomen: d'un brun rougeâtre avec le bord externe, l'appendice, la partie suturale, et tout le clavus d'un brun noirâtre, recouvertes d'une ponctuation moins dense que le prothorax, la pubescence en étant aussi moins serrée, mais plus longue.

Membrane enfumée uniformément.

Abdomen brunâtre, plus clair sur son disque.

Pattes entièrement jaunes, excepté les tarses et les sommets des tibias qui sont noirs.

Ce joli *Capsus*, remarquable par la forte ponctuation du corselet, provient des chasses que nous avons faites cet été à Saint-Valery (Somme) avec mon ami M. Léon Fairmaire.

5. PLOIARIA UNIANNULATA, mili.

(Pl. 16, f. 5, 5 a.)

Long. 0,004.

Cette espèce, très voisine de la *P. vagabunda*, en diffère par des caractères si tranchés, qu'en les indiquant on fait en même temps la description de l'insecte.

Le principal caractère est la coloration : dans la *P. vagabunda*, il y a un grand nombre d'anneaux bruns sur les cuisses, les tibias et les antennes, tandis que dans cette espèce, il n'y a qu'un seul anneau sur toutes ces parties : au sommet du premier article des antennes, près de l'articulation; les autres entièrement bruns; puis, au sommet des cuisses intermédiaires et postérieures, les antérieures étant presque entièrement brunes; enfin près de la base des tibias.

Dans l'individu que je possède, et que j'ai trouvé dans le bois de Vincennes, sous un fagot, les élytres sont plus courtes que l'abdomen, ce que je ne crois pas être un caractère spécifique, les élytres variant de longueur suivant l'âge des individus.

La *Ploiaria uniannulata* est plus petite que l'espèce commune, de plus chez celle-là le second article des antennes, qui est plus petit que le premier, est égal au troisième, tandis que chez celle-ci le deuxième, qui est plus grand que le premier, est également trois fois plus grand que le troisième, qui est tout au plus le double du quatrième.



NOTICE

SUR UN NOUVEAU GENRE D'HÉMIPTÈRES DE JAVA.

PAR M. V. SIGNORET.

(Séance du 26 Mai 1852).

Genre *CENTROCNEMIS*, Signoret.
de *κεντρὸν*, éperon, et de *κνήμη*, jambe.

L'insecte décrit dans cette notice, et dont je ne possède qu'un seul exemplaire, se rapproche des *Macrops*, mais en diffère cependant assez pour me décider à en former un genre nouveau (1).

D'après ce que je viens de dire, on voit déjà qu'il se trouve placé dans les Spongipèdes, Am. et Serv. ; c'est-à-dire dans les Hémiptères à jambes antérieures ayant une fossette spongieuse (528. Am. Serv.) à tubercules antennifères peu saillants (529. Am. Lerv) à yeux très saillants (567. Am. Serv.) et à écusson uniépineux. C'est ici que la division s'établit et qu'il faut ajouter : tête longitudinale ; jambes antérieures épaissies et échancrées.

Corps assez large, aplati, avec les bords latéraux multiépineux et présentant un grand nombre de tubercules tantôt épineux, tantôt arrondis.

(1) Depuis la présentation de cette notice, j'ai vu un autre individu dans la collection du Musée de Londres.

Tête plus longue que large, avec les tubercules antennifères à peine visibles, les yeux très saillants, ainsi que les ocelles, qui sont placés sur un tubercule très près de la ligne médiane. On remarque six épines, deux à la base des antennes, deux un peu plus loin près des yeux, celles-ci les plus fortes, et deux autres échancrant la surface supérieure des yeux. L'extrémité de la tête, près l'insertion du rostre, présente quatre dents s'appuyant sur le rostre même, dont le premier article le plus long.

Antennes : le second article est le plus long, puis vient le premier, celui-ci présentant un grand nombre de petits tubercules; le troisième et le quatrième de même longueur et filiforme; au sommet du premier article une dent en forme d'épine en haut et en dedans.

Prothorax ayant un sillon transverse et la partie antérieure arrondie, multiépineuse, avec deux fortes épines sur son disque : la partie postérieure ayant une expansion latérale multiépineuse; on remarque sur son disque, près du bord postérieur, deux fortes épines, antérieurement deux autres beaucoup plus petites; et une carène peu élevée s'étendant de l'une à l'autre. (Je ne sais si l'on peut considérer ces épines comme caractère de genre, peut-être vaudrait-il mieux les réserver comme caractères spécifiques.)

Ecusson à sommet uniépineux.

Elytres débordées de toute part par l'abdomen, excepté à l'épaule; la partie membraneuse plus grande que la partie coriace.

Abdomen ovalaire-aplati : chaque segment terminé par une double épine, et présentant deux fortes épines sur son bord, de manière qu'il offre trois échancrures; surface médiane inférieure étant ovalaire très allongée,

bordée d'une double carène dont l'externe est la plus forte.

Pattes multiépineuses; les antérieures plus fortes, les postérieures les plus grêles. Les jambes antérieures présentant à leur bord interne une dilatation en forme de talon ou éperon, avec une forte échancrure en dessous.

C. DEYROLLII, mihi.

(Pl. 16, f. 6, 6 a, 6 b, 6 c, 6 d.)

Long. 0,030.

Patrie : Java.

Cette espèce, une des plus remarquables de ce groupe, est d'un jaune plus ou moins brunâtre, couvert d'une grande quantité de petits tubercules généralement blancs.

Tête plus longue que large, jaune, avec les tubercules blancs. Rostre entièrement brun-noirâtre, excepté le sommet du premier article, où on ne remarque qu'un tubercule ou deux, et encore seraient-ce plutôt des épines.

Antennes noirâtres, avec la moitié basilaire du premier et le sommet du second article jaune-blanchâtre. Sur les troisième et quatrième articles, qui sont plus clairs, il y a une très rare pubescence noirâtre.

Prothorax jaune plus clair en avant, avec des tubercules très nombreux; l'extrémité des épines brunâtre.

Ecusson noirâtre, avec quelques tubercules à la base.

Elytres brun-marron, avec l'articulation et la portion scutellaire noirâtre. Au sommet de la corie, près de la membrane, on remarque un espace à fond entièrement blanc, avec la portion de la nervure et les tubercules de même couleur; dans le reste de l'étendue de l'élytre, ou du moins de la corie, il y a quelques tubercules, mais

moins qu'ailleurs, et on les voit surtout près des nervures ; la membrane est d'un brun-noirâtre un peu velouté ; on y remarque quatre nervures, la première se bifurquant près de son insertion, la première branche se rendant vers le bord externe, la seconde allant s'anastomoser avec la seconde nervure, celle-ci, en se courbant, allant se réunir à la troisième, qui donne un rameau qui se perd dans le bord ; la quatrième se dirige vers la circonférence, en fournissant une anastomose à la troisième. De la réunion de toutes ces nervures, il se forme trois cellules discoïdales et quatre terminales.

Ailes brunâtres, plus ou moins enfumées, avec la côte externe supérieure jaune.

Abdomen jaune en dessus, avec la surface libre débordant les élytres et présentant un nombre plus ou moins grand de petits tubercules, tandis que la surface cachée est jaune et lisse. En dessous il est jaune mêlé de brun, surtout vers la partie médiane.

Pattes d'un jaune varié de noir. Les cuisses antérieures jaunes en dessus, où elles présentent plusieurs séries de tubercules plus ou moins épineux ; en dessous, la partie basilaire est plus ou moins foncée, et les tubercules sont beaucoup plus petits. Les tibias jaunes à la base et noirs au sommet, surtout les antérieurs. Tarses noirs.

NOTE

SUR UN NOUVEAU GENRE DE GUÊPES.

Par M. H. de SAUSSURE.

(Séance du 24 Décembre 1851.)

Dans une note que j'eus l'honneur de présenter dans la dernière séance, j'exprimai la nécessité qu'il y avait à faire une révision complète de tous les genres de la famille des Guêpières, et de consacrer le soin le plus minutieux à la rectification des erreurs et à la critique de la classification, afin de substituer une méthode claire à l'inextricable nœud dans lequel elle se trouve engagée.

L'un des genres dont la révision est la plus urgente est celui des *Polistes*, dans lequel Fabricius a entassé pêle-mêle tout ce qu'il ne pouvait faire cadrer dans les autres groupes. On y voit figurer côte à côte des insectes sociaux et des insectes solitaires, des abdomens presque sessiles et d'autres longuement pédicellés, et les bouches les plus variées, destinées à des fonctions diverses. Tels sont en particulier les *Zethus cyanipennis*, *arietis*, et plusieurs autres dont le corps gros et carré en avant, dont les palpes labiaux de trois articles, dont l'abdomen supporté par un long pétiole jurent avec le corselet étroit en

avant, les palpes quadri-articulés et l'abdomen arrondi des vrais *Polistes*.

Le type que je me suis proposé d'extraire de ce genre hétérogène est représenté par le *Polistes cæruleus*, lequel forme, avec le *P. cyaneus*, un groupe nettement délimité.

Je ne sais pourquoi, dans toutes les collections que j'ai visitées, j'ai trouvé ces insectes étiquetés du nom de *Zethus*, nom qui ne leur convient en aucune façon, car ils s'éloignent de ces derniers par tous leurs caractères, et n'ont de commun avec eux que la couleur du corps et un certain air de famille (sans vouloir prendre ce terme dans son acception scientifique) qui rapproche les êtres aux yeux du vulgaire, sans révéler d'affinité directe au regard plus perçant du naturaliste, et dont la cause est due au cachet de leur patrie commune. Une pareille confusion est d'autant plus étonnante, qu'aucun auteur n'a jamais décrit ces insectes sous le nom de *Zethus*, mais tel a été le sort de ce genre depuis que Fabricius le composa d'éléments dissemblables, et tel sera toujours le sort des groupes mal caractérisés, de n'être compris par personne (1), et d'avoir servi de magasin commun à tous les types douteux.

Je propose le nom de *Synæca* (2) pour le nouveau genre qu'il est nécessaire de fonder. Les insectes qui le composent jouissent de la plus proche parenté, tant par les formes, par la taille et la couleur, que par leur origine identique; ils forment par conséquent un genre parfaitement naturel. Au premier abord, on pourrait les prendre pour des Guêpes solitaires, mais il n'y a aucun

(1) Latreille lui-même le fonde avec le genre *Eumenes*.

(2) ΣΥΝ, ὁμοιω.

doute à avoir à cet égard, car ils se rattachent aux Guêpes sociales par l'extrême brièveté de la langue et des palpes maxillaires, par la coupe étroite du prothorax, et par la forme droite et cylindrique du pétiole. Fabricius parle du nid du *P. cyaneus*, qu'il dit être recouvert d'une enveloppe très mince, et supporté par une branche d'*Anacardius orientalis*.

Genre SYNOECA.

CAR. Lèvre courte, la languette de moitié plus courte que le menton, trifide, le lobe médian large, échancré, chacune des quatre divisions portant une glande à son extrémité. Palpes labiaux de quatre articles, les deux premiers d'égale longueur, et le troisième à peu près égal au quatrième.

Mâchoires grandes, l'appendice égal à moins de la moitié de leur longueur. Palpe de même longueur que l'appendice, de six articles, dont le premier est le plus gros et le plus long, les autres petits, de même grandeur, plus renflés au bout qu'à la base, le sixième plus long que le cinquième.

Mandibules, longues, tronquées obliquement, un peu crochues et armées de fortes dents; formant par leur réunion un bec obtus.

Antennes filiformes, insérées au milieu de la hauteur de la tête, au centre de deux dépressions ovales.

Tête large, concave en arrière; ocelles en triangle régulier; yeux réniformes, à échancrure peu profonde, ne couvrant pas les côtés de la tête. Chaperon plus large que long, entier, un peu prolongé angulairement à son bord inférieur, portant une dépression longitudinale.

Corselet comprimé, deux fois aussi long que large, se rétrécissant beaucoup à son point d'union avec la tête. Métathorax très incliné, presque vertical, bombé, sans sillon médian. Ecusson saillant, un peu plus large que long.

Abdomen pédicellé, le premier segment tout entier transformé en un pétiole cylindrique, dont le tiers postérieur s'évase un peu en entonnoir et porte un renflement dorsal avec un sillon longitudinal; au point où ce renflement commence, on remarque un petit tubercule de chaque côté. Le reste de l'abdomen parfaitement conique, un peu comprimé, le second segment s'évasant subitement en cloche, et se rétrécissant un peu en arrière.

Pattes postérieures dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen. Tibias armés de deux épines, dont l'une plus courte, droite, l'autre plus longue, courbée en forme de sabre.

Ailes très grandes, dépassant de beaucoup le bout de l'abdomen lorsqu'elles sont pliées longitudinalement; cellule radiale, grande, triangulaire; deuxième cubitale offrant un bord radial sensible, troisième en carré oblique, plus petite que la quatrième.

Les insectes qui composent ce genre se ressemblent tous considérablement, ils sont difficiles à distinguer les uns des autres, et forment un groupe parfaitement naturel. Ils sont tous américains.

1. S. COERULEA (1).

Cœrulea, ore nigro, alis cyaneis.

SYN. Fabr. *Polistes cœrulea*. Syst. Piez. 279.

(1) Les mesures de longueur sont prises depuis le front jusqu'au bout du second segment de l'abdomen.

Olivier. *Vespa nigricornis*. Enc. vi. 615. —
Vespa surinama? id. 676.

Long. 18 mill.; env. 45 mill.

OUVRIÈRE. Corps noir, luisant, à reflets métalliques, de couleur bleu d'acier, sans granulations, mais un peu satiné. Antennes, mandibules et chaperon, noirs, ce dernier luisant, sa dépression peu marquée. Ocelles en triangle allongé, les deux postérieurs assez rapprochés l'un de l'autre. Corselet, pétiole et base du second segment, luisants, d'un bleu d'acier, violet, ou verdâtre avec des reflets irisés. Ecusson plus large que long, partagé par un sillon longitudinal. Abdomen plus noirâtre et plus mat. Pattes noires, avec quelques reflets violets. Ailes brunes, à reflets irisés, deuxième cellule cubitale ayant son bord radial assez étendu.

Habite : Cayenne.

2. S. CYANEA.

(Pl. 11, N° III, fig. 2, 2 a.)

Cærulea, ore ferrugineo, alis fuscis.

SYN. Fabr. *Vespa cyanea*. Syst. ent. 372. — Spec. ins. 1. 469. — Mant. Ins. 1. 293. — Ent. syst. II. 282. — *Polistes cyanea*. Syst. Piez. 279.

Oliv. *Vespa cyanea*. Ent. vi. 674.

Long. 17 1/2 mill.; env. 44 mill.

OUVRIÈRE. De même couleur que la précédente, mais le pétiole souvent noirâtre. Chaperon, insertion des antennes, mandibules et joue au-dessous de leurs insertions, roux; bout des mandibules, noir: sillon du chape-

ron très indistinct. Ocelles en triangle régulier. Ecusson portant un sillon longitudinal, et le métathorax un rudiment de ligne enfoncée selon la même direction. Ailes brunes, avec très peu de reflets irisés. Deuxième cellule cubitale en trapèze, son bord radial au moins de moitié aussi long que son bord cubital.

Var. Corps d'un beau bleu clair, ou, au contraire, presque entièrement noir.

Habite : Cayenne, Surinam et le Brésil.

3. S. AZUREA, Mihi.

Cærulea, ore ferrugineo, alis cyaneis.

Long. 15 1/2 mill.; env. 39 mill.

OUVRIÈRE. Un peu plus petite que la précédente, mais du reste entièrement semblable, si ce n'est que le point d'insertion des mandibules a moins de roux; tubercules du pétiole plus marqués. Ailes violettes, seconde cellule cubitale plus rétrécie vers la radiale, son bord radial moindre que la moitié du bord cubital.

Var. Chaperon bleu, bordé de roux. Joues entièrement bleues jusqu'à l'origine des mandibules.

Habite : Le Brésil, Bahia. Quelques individus de la collection de M. Guérin-Méneville viennent du Mexique.

4. S. ULTRAMARINA, Mihi.

(Pl. 11, N° III, fig. 1, 1 a, 1 b.)

Violacea, alis fuscis, clypeo nigro maculato.

Mâle. Long. 17 mill.; env. 42 mill.

MALE. Tête, corselet et abdomen, d'un bleu d'outremer tirant sur le violet, luisants, avec quelques teintes roses; sans granulations. Chaperon violet ou rose, marqué au milieu d'un carré noir; son sillon indistinct. Mandibules rousses, leurs dents peu prononcées. Ocelles en triangle régulier. Antennes inconnues. Pattes noires à reflets métalliques. Ailes brunes, presque sans reflets irisés.

OUVRIÈRE. Comme le mâle, le pétiole un peu rebordé postérieurement et liseré de brun; les ailes plus foncées, ayant des reflets violets.

Habite : Sainte-Catherine au Brésil. Ce doit être par erreur qu'un individu est étiqueté comme venant de Manille.

Nota. Cette espèce est facile à distinguer à ses belles couleurs et à son abdomen qui est aussi bien coloré que le thorax, et non noirâtre comme dans les espèces précédentes.

5. S. VIOLACEA, Mihi.

Cyaneo-nigra, ferrugineo abdominisque segmento secundo, rubro bimaculato, alæ fuscæ.

Long. 16 mill.; env. 40 mill.

OUVRIÈRE. Noire, avec des reflets violets comme dans le *S. cyanea*. Chaperon, mandibules, et une tache au-dessus de leurs insertions rousses. Pétiole noir, sans sillon dorsal, mais avec un simple point déprimé. Abdomen noir, le second segment orné de chaque côté d'une tache rouge irrégulière. Pattes noires. Ailes brunes, avec quelques faibles reflets irisés.

Habite : Le Brésil. Rapporté de Sainte-Catherine par M. Auguste de Saint-Hilaire.

6. S. CHALIBEA, Mihi.

Virida, abdomine cœrulco, ore ferrugineo, alis albidis, subferrugineis.

Long. 16 mill.; env. 38 mill.

OUVRIÈRE. Tête et corselet d'un vert métallique, lisses, luisants. Chaperon presque circulaire, roux, ainsi que les mandibules, sa dépression peu distincte. Antennes noires, un peu ferrugineuses au bout. Métathorax très finement ponctué. Pétiole vert, bleu, ou noir, roux à sa base, son sillon presque nul. Abdomen bleu ou noir, luisant. Insertions des ailes, dessous de la tête, du corselet, et les hanches, ferrugineux. Pattes brunes. Ailes *transparentes*, un peu ferrugineuses, d'un brun foncé le long de la côte.

Var. Dessus du corselet passant au ferrugineux.

Habite : Cayenne.

Explication de la planche 11, N° III.

Fig. 1. *Synæca ultramarina*, Saussure, de grandeur naturelle.

1 a. *Id.* Tête très grossie.

1 b. *Id.* Mâchoire, grossie.

2. *Synæca cyanea*. Lèvre, grossie.

2 a. *Id.* Mandibule, grossie.



NOTE ADDITIONNELLE

SUR LES HABITUDES ET LES MÉTAMORPHOSES
DE L'*Eumenes infundibuliformis*, Oliv.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 22 Octobre 1851.)

Il a été inséré dans le Bulletin des Annales de la Société entomologique, 1849, page LXXIV, des notes de M. Vallot, de Dijon, dont une est ainsi conçue :

« Je pense que le nid décrit et figuré par M. Ed. Perris » (Ann. Soc. ent. 1845, 2^e trimestre, p. 185, pl. 5, N^o II) » comme appartenant à l'*Eumenes infundibuliformis*, doit » se rapporter à l'abeille maçonnerie *Chalicodoma muraria*. »

La lecture de cette note m'a donné lieu de penser que M. Vallot n'a pas lu ma notice. S'il en avait pris connaissance, il aurait vu que j'ai assisté en personne au travail de l'Eumène construisant ou plutôt achevant son nid ; que j'ai plus tard enlevé ce nid, que j'ai constaté dans les cellules l'existence des restes de chenilles qui avaient servi à l'alimentation des larves, et que, le 2 juillet 1846, la seule larve qui eût été respectée soit par moi, soit par les *Chrysis* parasites, s'est transformée en insecte parfait.

Ces faits, si nettement précisés, étaient de nature à exclure toute espèce de doute sur le véritable artisan du

nid de terre dont j'ai donné le croquis et la description. M. Vallot, cependant, attribue ce nid à un autre insecte; j'en conclus ou qu'il s'est borné à lire le titre de ma notice et à jeter un coup d'œil sur la figure correspondante, ce qui ne suffit pas pour asseoir un jugement; ou que j'ai pu prendre la *Chalicodoma muraria*, que je n'ai jamais rencontrée ici, pour l'*Eumenes infundibuliformis*, qui s'y trouve assez communément, ce que je puis contester sans vanité; ou enfin que M. Vallot me suppose capable de publier des contes scientifiques, des romans entomologiques, ce qui ne serait pas charitable.

La forme du nid de l'*Eumenes infundibuliformis* est sans doute la seule cause de l'erreur dans laquelle est tombé M. Vallot. Je conviens que ce nid ressemble à celui de la *Chalicodoma muraria*; mais je dois dire aussi qu'il a de grands rapports avec celui du *Pelopæus spirifex*, de sorte que si l'on voulait juger sur la forme des nids, sur les matières qui ont servi à leur fabrication, on ne saurait guère à quoi s'en tenir.

L'Eumène qui fait l'objet de cette note m'en a fourni lui-même une preuve.

Durant l'automne de 1849, en traversant un pont de pierre, je remarquai, à la face postérieure d'une des bornes posées le long des parapets, un petit monceau de terre que je soupçonnai être un nid d'insecte. Je l'enlevai soigneusement à l'aide d'un ciseau, et je reconnus que mes prévisions étaient fondées. C'était, en effet, un nid, sensiblement plus aplati que celui dont j'ai donné la description et le dessin dans les Annales, long de onze centimètres, large de quatre, et contenant onze cellules elliptiques, dont neuf sur deux rangs parallèles, cinq d'un côté, quatre de l'autre, et une à chaque extrémité. Chacune de ces cellules était occupée par une coque soyeuse

renfermant une larve d'Hyménoptère. L'examen attentif des larves et des résidus existant dans les cellules me portait à penser que le nid appartenait à l'*Eumenes infundibuliformis* ; mais je n'osais pas trop m'arrêter à cette idée, tant le nid différait de celui que j'avais découvert deux ans auparavant. Je l'installai dans mon cabinet, et au mois de juillet 1850, il m'est né six *Eumenes infundibuliformis* en très bon état et un imparfait ; les autres larves ont mal tourné.

Je reconnais que le nid de cet Eumène diffère entièrement, quant à la forme, de ceux que construisent les *Eumenes pomiformis*, *coarctata*, etc. ; mais est-ce une raison pour nier un fait surabondamment prouvé par toutes les circonstances dont il est entouré et dont j'ai été deux fois témoin *de visu* ? Celui qui a prescrit à la mésange bleue et à l'hirondelle de rivage de nicher dans des trous, a voulu que la mésange rémiz suspendît le sien aux branches des arbres, et que l'hirondelle de cheminée bâtît le sien dans nos maisons ; celui qui a donné à la *Chalicodoma muraria* l'instinct et l'habileté nécessaires pour l'emploi de l'argile et du sable à la construction de son nid, a décidé que cent autres Mellifères donneraient pour berceau à leur postérité des galeries creusées dans la terre ou dans le bois. La nature est toujours conséquente avec elle-même, et on ne la voit pas détruire par le disparate des organes et l'anomalie des fonctions, les analogies et les affinités qu'elle a établies entre les insectes d'un même genre, d'une même famille ; mais vouloir limiter les moyens par lesquels elle arrivera à son but, vouloir lui fixer des mesures, lui tailler des patrons, lui dicter un programme, c'est méconnaître sa toute-puissance, c'est s'exposer aux plus écrasantes défaites, aux démentis les plus humiliants.

SUR LA RARETÉ RELATIVE
DE CERTAINS HYMÉNOPTÈRES,
ET NOTAMMENT SUR LA
MUTILLA INCOMPLETA ET LA CROCISA SCUTELLARIS.

Note lue à la séance du 13 Octobre 1852,

Par le D^r SICHEL.

Le 8 août 1852, à 10 heures du matin, par un temps chaud et lourd, je trouvai à Ville-d'Avray, près Paris, sur un vieux mur exposé au midi et longeant le trottoir sablé du pavé, une Mutille que j'avais quelque peine à faire sortir d'une fente entre deux pierres, et qui me paraissait la *Mutilla distincta* ♀ de Lepeletier de Saint-Fargeau (Hyménoptères, t. III, p. 606, n. 18), que cet auteur indique comme appartenant aux environs de Paris et comme rare.

Vers midi, m'étant de nouveau arrêté au même mur, et ayant, au bout de quelques minutes, trouvé à son pied une autre Mutille de l'espèce sus-mentionnée, je prolongai mes recherches et pus, en trois quarts d'heure de temps, en recueillir une vingtaine de femelles et six mâles.

Huit jours plus tard, le 14 août, par un temps également chaud, je n'arrivai qu'à une heure après midi au

même mur, et je réunis encore, en vingt minutes, une douzaine de femelles et cinq mâles de ladite Mutille, puis j'abandonnai la chasse, craignant, comme la première fois, d'exterminer l'espèce et de me priver de l'occasion d'en observer les mœurs. A quatre heures, après dix minutes de recherches, je ne trouvai plus qu'une seule femelle et point de mâle.

Ces insectes se tiennent à la partie inférieure du mur, ne remontant pas, autant que j'ai pu l'observer, au-delà d'un demi-mètre de hauteur. On les voit sortir des fentes entre les pierres, dans lesquelles ils se retirent lorsqu'on les poursuit. Ils ont un mouvement vibratil continuel des antennes, et courent assez vite, surtout les mâles, mais néanmoins pas assez pour que leur chasse ne soit pas excessivement facile, comme le prouve le grand nombre que j'en ai recueilli en un si court espace de temps. J'ai encore notablement augmenté ce nombre plus tard, où, les mâles devenant plus rares, je crus le temps de l'accouplement et de la ponte passé, et où j'avais en outre découvert une nouvelle localité, habitée par ces insectes.

Je ne puis m'empêcher de soupçonner que cette espèce de Mutille est parasite des petites espèces d'*Halictus*, tels que les *Halictus fulvocinctus*, K. et *morio*. Je fonde cette opinion sur les raisons suivantes : d'abord, j'ai vu plusieurs fois que les Mutilles sortaient de trous où autrefois j'avais vu entrer ces Halictes, et qu'elles y rentraient lorsque je les poursuivais. De plus, bien que le mur en question ait plus de quarante mètres d'étendue, les Mutilles ne se rencontrent abondamment que dans une partie très restreinte de son étendue, longue tout au plus de cinq mètres ; or, c'est juste sur cette portion du mur que, pendant les trois derniers étés, j'ai constamment trouvé les deux

espèces indiquées d'*Halictus*, dont la saison commence vers le mois d'août. Les habitations des Mutilles, outre cette localité restreinte dans laquelle j'ai rencontré le plus grand nombre de ces insectes, s'étendent à une certaine distance à gauche, dans une partie du mur moins vieille, où j'ai souvent observé des nids d'*Halictus abdominalis* (*fulvocinctus* ♂, var.), mais disparaissent brusquement vers la droite. Or, dans toute l'autre partie, la plus longue, du mur, sise sur la droite, il existe des Anthophores, des Odynères et d'autres Hyménoptères, mais point d'Halictes.

Cette colonie de Mutilles doit s'être établie depuis cette année ou depuis la fin de la saison dernière ; car, pendant trois étés consécutifs, je n'ai presque point passé une semaine sans chasser le long du mur en question, et sans examiner attentivement sa partie inférieure, sur laquelle j'ai pris des Halictes et des Fourmis en nombre, mais jamais une seule Mutille. En général, depuis six ans que je chasse et fais chasser pour moi dans les environs de Paris, je n'ai recueilli qu'une demi-douzaine d'individus du genre *Mutilla*, ce qui rend ma capture encore plus extraordinaire. Non seulement Lepeletier de Saint-Fargeau indique la *Mutilla distincta* ♀ comme rare à Paris, mais elle semble aussi l'être dans le midi, puisque, parmi un assez grand nombre d'Hyménoptères du midi de la France et de l'Italie, je ne possédais jusqu'ici qu'une femelle de cette espèce, d'Aix, une autre de Montpellier, et une troisième de Florence.

Ce qui vient confirmer mon opinion sur le parasitisme de ces Hyménoptères, c'est que la seconde colonie que j'en ai découverte vers la fin de l'automne, en pleine campagne, sur un terrain taillé à pic et exposé au midi, se trouve également au milieu d'habitations d'Halictes des

petites espèces (*H. morio*, *minutus*, *lineolatus*), parmi lesquels, toutefois, on rencontre fréquemment de petits Crabronites et d'autres fouisseurs.

Lepeletier de Saint-Fargeau donne (*loc. cit.*, t. III, p. 609, n. 23), sous le nom de *Mutilla incompleta* ♂, la description d'un seul individu qui lui avait été communiqué par M. Brullé, sans indication de patrie, description qui se rapporte très bien au mâle de ma capture; mais regardant la femelle en général, et surtout chez les Hyménoptères, comme la conservatrice du type, la plaçant toujours en avant dans ma collection, et faisant suivre au mâle le sort de la femelle sous le rapport de la dénomination, même quand il existe des différences assez apparentes, j'ai laissé à cette Mutille le nom de *distincta*, imposé à la femelle par Lepeletier de Saint-Fargeau, nom sous lequel je l'ai envoyé, dès le mois d'août, à plusieurs de mes correspondants, tels que MM. Herrich-Schæffer, F. Smith, etc.

Un mois environ après ma première capture, je reçus de M. Wesmaël un excellent opuscule, intitulé : *Revue critique des Hyménoptères fouisseurs de la Belgique*, dont une courte analyse se trouve insérée dans le Bulletin du 4^e trimestre de nos Annales pour 1852. A la page 14 de cet ouvrage, M. Wesmaël décrit tout au long la Mutille qui fait le sujet de la présente note, et qu'il a reçue de Suisse. Seulement, plaçant toujours le mâle en tête de ses descriptions, et faisant passer les noms spécifiques du mâle à la femelle, principe assez généralement adopté, dont je me réserve la discussion pour une autre occasion, le savant professeur a imposé à l'espèce le nom de *Mutilla incompleta*, nom donné au mâle par Lepeletier de Saint-Fargeau, et qui doit rester désormais aux deux sexes,

l'ouvrage de M. Wesmaël, et surtout la partie relative aux Mutilles, ayant été imprimés avant que j'eusse découvert la localité de cette espèce d'Hyménoptères.

Une circonstance non mentionnée par les auteurs m'a frappé dans l'examen des mâles de la *Mutilla distincta*. J'en ai trouvé deux individus aptères, que j'ai soumis à l'examen de la Société entomologique. Peut-on conclure de là que les mâles des Mutilles perdent les ailes après l'accouplement, comme cela a lieu pour les femelles des fourmis après la fécondation? C'est un sujet intéressant, à examiner et à vérifier l'année prochaine, avec d'autres circonstances concernant les mœurs peu connues jusqu'ici de ces insectes.

Voici maintenant la diagnose que M. Wesmaël donne de la *Mutilla incompleta*, et à laquelle je n'ai que fort peu de chose à ajouter :

♀ *Nigra, hirta, capite thorace latiore; antennis thoraceque rufis; pedibus rufo nigroque variis; abdominis segmentis margine apicali dense piloso-albidis.*

Dans cette diagnose je n'ai qu'à changer ainsi les derniers mots : *Abdominis segmentis tribus prioribus margine apicali fasciâ pilorum subauratorum, cæteris albo-ciliatis, ano subaurato vel rufescenti-piloso.*

En effet, le bord apical des trois premiers segments abdominaux est recouvert d'une bande de poils couchés, serrés, d'un éclat métallique plutôt doré qu'argenté. La première bande, la plus étroite, est élargie et un peu triangulaire ou semi-lunaire au milieu. La seconde forme à son milieu un triangle plus prononcé, dont le sommet remonte assez loin dans le segment. La troisième bande recouvre tout le segment au milieu, et se rétrécit peu à

peu sur les côtés, en s'échancrant en avant et en devenant linéaire dans ses extrémités latérales. Les poils des deux derniers segments sont plutôt ciliés que fasciés. Ces bandes des trois premiers segments ont échappé à l'attention de M. Wesmaël, parce que probablement il n'a eu à sa disposition qu'un petit nombre d'individus, sur lesquels elles peuvent avoir été détruites par l'usure (1), comme sur un certain nombre de celles de ma première capture; mais sur la majorité de celles que j'ai prises, plus tard, avec les précautions nécessaires pour les soustraire à toute humidité et à tout frottement du sable et du mortier, ces bandes sont parfaitement intactes, comme on a pu s'en convaincre sur les individus que j'ai mis sous les yeux de la Société. Les autres segments abdominaux sont seulement ciliés de longs poils blanchâtres, irrégulièrement disposés, assez distants les uns des autres et mêlés parfois de quelques-uns des poils noirs qui recouvrent l'abdomen.

La taille, indiquée de 2 à 3 lignes par M. Wesmaël, varie de 3 à 6 millim. pour les individus de Paris; mais j'en possède un de 8 millim., envoyé de Florence par M. Passerini.

A cette occasion je ferai remarquer que la *Mutilla erythrocephala* ♀ de Fabricius (438, 44), et celle de Lepeletier de Saint-Fargeau (607, 20) me semblent de simples va-

(1) Une lettre que je reçois de M. Wesmaël au moment où je corrige l'épreuve de cette note, m'apprend qu'il n'en est point ainsi. Ses individus ont les bandes de l'abdomen conformes à celles des miens; mais l'espèce ayant déjà été décrite par Lepeletier de Saint-Fargeau, il n'a pas cru nécessaire de donner une description minutieuse de la forme des bandes, et a dû se borner aux paroles suivantes (p. 16): « Tous les segments ont leur bord apical couvert de poils blanchâtres couchés et très serrés. »

riétés de cette *M. incompleta* ♀ de grande taille, se distinguant seulement par la couleur rousse du front ou de toute la tête. Du moins, cela me paraît résulter de trois exemplaires de ma collection, qui ont été également examinés par la Société.

Quant au mâle, M. Wesmaël en donne la diagnose suivante :

♂. *Nigra, hirta; thoracis dorso laterumque maxima parte rufis; abdominis segmentis margine apicali albo-pilosis; segmento ventrali secundo, anoque subtus, carinula instructis; clypeo apice unidentato.*

Les deux petites carènes de l'abdomen et la dent du chaperon, signalées pour la première fois par M. Wesmaël, sont très prononcées et caractéristiques. Cet observateur sagace et consciencieux n'a pas parlé de la troisième cellule discoïdale ouverte, mentionnée par Lepeletier de Saint-Fargeau, peut-être parce que ce caractère manquait à ses individus (1); car il manque également sur un grand nombre des miens, dont les uns ont cette dis-

(1) Il existe sur l'exemplaire de M. Wesmaël, comme il l'a dit implicitement (p. 6) : « La disposition remarquable des cellules des ailes est très exactement indiquée dans la description de Lepeletier de Saint-Fargeau. » Pour rapporter ce mâle à sa vraie femelle, bien que l'un et l'autre lui soient parvenus sans aucune détermination et sans le moindre renseignement, dans le même envoi que les *Mutilla subcomata*, *bimaculata* et *montana*, il n'a eu que les caractères indiqués à la page 6 de son ouvrage, Subgenus *Myrmilla*, c'est-à-dire : 1° la forme crochue de la dent du premier segment; 2° l'absence d'une carène médiane à la face ventrale de ce segment. Sa supposition ne pouvait trouver une plus éclatante justification que ma découverte des deux sexes vivant ensemble en famille très nombreuse.

coïdale entièrement ouverte, tandis que les autres l'ont fermée à demi ou en entier.

Le mâle, auquel M. Wesmaël donne pour taille 2 lignes $\frac{1}{3}$, varie sous ce rapport à peu près comme la femelle. En général sa forme est plus allongée et plus étroite. Je n'en possède point du midi.

L'extrême abondance d'une espèce de Mutille, regardée comme rare par Lepeletier de Saint-Fargeau, et dont le mâle était presque inconnu jusqu'ici, me rappelle un autre fait semblable et un mot de M. Robincau-Desvoidy qui, bien qu'empreint d'une grande exagération, contient un grain de vérité. « Il n'y a pas d'Hyménoptères rares, il faut seulement savoir les trouver, » me dit notre collègue, lorsque je lui communiquai l'observation qu'on va lire.

La *Crocisa scutellaris* m'a toujours paru très rare aux environs de Paris, puisqu'en six ans je n'en ai réuni que cinq ou six. Cet été, en moins de quinze jours et sans avoir chassé journellement, mon neveu m'en a recueilli, dans le jardin botanique de l'École de pharmacie, seize individus, et tous sur les deux seuls pieds du *Lavandula spica* qui y existaient. Le jour où ces deux plantes furent déflurées, les *Crocisa*, encore nombreuses la veille, disparurent toutes sans retour.

D'après ce fait encore inexpliqué, certaines espèces sembleraient vivre d'une nourriture spéciale que leur présente un très petit nombre de plantes, à la floraison desquelles leur existence se rattache.

Lepeletier de Saint-Fargeau (T. II, p. 451-453) établit trois espèces de *Crocisa*, *C. ramosa* (n. 5), *orbata* (n. 6) et *scutellaris* (n. 7), qui, à mon avis, doivent être regardées comme de simples variétés de la *Crocisa* (*Melecta*)

scutellaris de Fabricius décrite par cet auteur (Syst. Piezat. 387,4) et figurée par Panzer (Faun. Ins. Germ. 32, fig. 7). Mes seize individus qui, femelles et mâles, ont été capturés cet été à la même époque et sur la même plante, ainsi que ceux que je possédais antérieurement, se rapportent en très petit nombre à la première, et pour la plupart à la seconde de ces variétés, sans présenter aucun caractère distinctif essentiel et spécifique. La *C. scutellaris* Lep., que je n'ai point encore eu occasion d'observer, paraît être une variété asiatique de celle de Fabricius, à moins qu'elle ne soit réellement une espèce orientale, à laquelle Lepeletier aurait mal à propos appliqué le nom donné par le professeur de Kiel à notre espèce européenne, bien que ce dernier cite la figure de Panzer, conforme aux nombreux individus que j'ai sous les yeux. Toutefois, mon opinion sur les trois espèces de Lepeletier de Saint-Fargeau, pour devenir définitive, a besoin de nouvelles recherches faites plus à loisir.



HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES

DU *Clambus enskamensis* WESTW., DU *Cryptophagus dentatus* HERBST, DU *Latridius minutus* LINNÉ, DU *Corticaria pubescens* ILLIG., DE L'*Orthoperus piceus* STEPH., DU *Malachius æneus* FABR. ET DE LA *Sapromyza quadripunctata*, FABR.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 22 Octobre 1851.)

Des romanciers nous ont donné le *Voyage autour de ma chambre*, le *Voyage autour de mon jardin*, je viens convier la Société entomologique à un voyage autour d'une bergerie de nos landes. Je ne lui promets pas, bien s'en faut, un *cicerone* aussi aimable, aussi beau diseur que ces Messieurs; mais si, comme je le constate tous les jours, on doit s'en rapporter à notre maxime : *Natura maximè miranda in minimis*, je puis lui faire espérer que cette excursion ne sera pas tout à fait dépourvue d'intérêt.

Dans la partie du département des Landes qui constitue la lande proprement dite, la plupart des bergeries sont couvertes de chaume. Ce chaume, surtout lorsqu'il n'a pas plus de cinq ou six ans, sert de berceau à une multitude d'insectes dont quelques-uns se rencontrent

aussi dans les matières végétales en décomposition, mais dont la plus grande partie ne se trouve que là.

Toutes les familles d'insectes y sont représentées : les Coléoptères par des *Latridius*, des *Corticaria*, des *Cryptophagus*, l'*Orthoperus piceus*, le *Clambus enshamensis*, le *Malachius æneus*; les Orthoptères par des *Forficula* et des *Blatta*; les Névroptères par des *Psocus* en grand nombre; les Hyménoptères par une foule de Chalcidites; les Hémiptères par des *Rhyparochromus*, des *Anthocoris* et la *Ploaria vagabunda*; les Diptères par la *Sapromyza 4-punctata*, une *Hydrellia* que j'ai déjà publiée sous le nom d'*apicalis*, des *Phora*, des *Cecidomyia*, des *Chlorops* et la jolie *Asteia amœna*; les Lépidoptères par des Tinéites et plusieurs autres Microlépidoptères.

Comme on le voit, un voyage autour d'une bergerie est presque un voyage autour du monde.... entomologique, et certes il faudrait bien du temps, bien du courage pour l'effectuer en étudiant à fond les mœurs de toutes les peuplades que l'on rencontre sur sa route.

Je n'ai pas la prétention de conduire, du premier coup, la Société dans chacune de ces tribus; l'excursion pourrait devenir fatigante, et je sens d'ailleurs que je n'ai pas suffisamment frayé avec elles. En attendant que je me sois mieux familiarisé avec une contrée si peu explorée jusqu'ici, et où il est si facile de s'égarer, je me bornerai à lui faire faire la connaissance de sept de ses habitants. Ce sera la première étape de ce voyage de long cours dans lequel je me suis engagé.

Les insectes dont je vais cette fois dévoiler les métamorphoses sont six Coléoptères : le *Clambus enshamensis* Westw., le *Cryptophagus dentatus* Herbst, le *Latridius minutus*, Linné, le *Corticaria pubescens* Illig., l'*Orthoperus piceus* Steph. et le *Malachius æneus* Fabr.; et un Diptère, la *Sapromyza quadripunctata* Fabr.

Comme on le voit par ce petit échantillon, ce n'est pas une population de géants qui habite les toitures de chaume, et l'on comprendra sans peine les difficultés que présente l'étude des métamorphoses de ces pygmées entomologiques. Le point le plus important, pour arriver à un résultat certain, c'est de choisir le moment favorable. Si, après avoir trié les diverses espèces de larves que l'on obtient en secouant les chaumes en hiver, on se proposait d'élever chaque groupe séparément, le succès serait très problématique, pour ne pas dire impossible, ainsi que je l'ai plus d'une fois éprouvé, et l'on s'exposerait en outre à de graves erreurs. Averti par mon expérience sur d'autres insectes, et notamment sur les *Trichopteryx*, je m'étais persuadé que si je parvenais à trouver les nymphes des insectes en question, j'arriverais plus aisément et plus sûrement à la solution du problème, parce que les nymphes me conduiraient, ou par leur physionomie, ou par leur métamorphose, à la connaissance des insectes auxquels elles se rapportent, et au triage des larves par les dépouilles de celles-ci, qui demeurent ordinairement attachées à l'extrémité de ces sortes de nymphes. Après bien des tâtonnemens et des recherches, je suis arrivé à constater que la fin de mars est le moment le plus favorable pour recueillir à la fois des larves, des nymphes et des insectes parfaits, du moins en ce qui concerne les espèces ci-dessus qui me préoccupaient le plus.

Cela connu, je me suis mis en quête de bergeries dont le chaume fût assez récent; je frappais du dessus de mon filet le bord inférieur de ce chaume, puis j'enfermais dans de grands cornets de papier tous les débris qui tombaient, et rentré chez moi, j'épluchais avec la plus minutieuse attention ces débris, mettant de côté les larves et les nymphes qu'ils contenaient. J'en ai ainsi recueilli un

grand nombre, après quoi j'ai soumis successivement au microscope plusieurs nymphes de chaque espèce, et après avoir bien reconnu les caractères présentés par les dépouilles des larves, caractères consistant principalement dans des poils, des crochets, des appendices particuliers, j'ai recherché, toujours à l'aide du microscope, les larves qui reproduisaient ces caractères.

Ces détails n'ont pas, à vrai dire, d'intérêt scientifique, mais j'ai cru néanmoins devoir les donner comme témoignage des soins que j'ai pris pour éviter des erreurs toujours si faciles quand on s'adresse à des insectes si petits, et comme justification de la confiance que me paraissent mériter mes observations.

Je passe maintenant à la description des divers états des insectes dont il s'agit.

1. *Clambus enshamensis*, Westw.

Cyrtocephalus cephalotes, Dej.

(Pl. 14, N° I, fig. 1 à 10.)

Larve. Longueur : 2 millim. Tête moyenne, élargie latéralement, arrondie postérieurement, de couleur livide, avec quelques taches d'un brunâtre livide, plus visibles sur le front et sur les côtés; munie antérieurement et latéralement de quelques longs poils; antennes de quatre articles, les deux premiers courts et égaux, le troisième un peu plus long que les deux autres ensemble, et muni à l'extrémité d'un petit article supplémentaire; le quatrième égalant à peu près les deux tiers de la longueur du troisième, mais de moitié au moins plus étroit; épistome court; labre semi-discoïdal; mâchoires fortes; lobe de celles-ci unguiforme, subcorné, muni en dessous de deux spiuules et d'un poil à l'extrémité extérieure; palpes

maxillaires de trois articles égaux. Je n'ose pas signaler des palpes labiaux, quoique leur existence me paraisse plus que probable, parce que je ne les ai pas bien vus; toutefois, en observant la larve dans l'eau, sous la pression d'une petite plaque de verre, il m'a semblé apercevoir une lèvre inférieure échancrée, avec un petit palpe à chacun de ses angles. Mandibules roussâtres, subcornées, très courtes, unguiformes, implantées sur un gros mamelon charnu qui complète la configuration d'une mandibule ordinaire. En avant des mandibules on voit saillir, du moins sous la pression d'une petite plaque de verre, un organe charnu, en forme de mamelon très obtus, qui est évidemment un accessoire de la bouche. Au-dessous des antennes, sur chaque joue, on remarque à une très forte loupe cinq ocelles noirâtres disposées en deux séries transversales, parallèles et obliques, l'une de trois, l'autre de deux ocelles.

Corps entièrement de couleur livide et tout couvert de très petites aspérités ou tubercules, visibles seulement au microscope, et surtout avec le secours de l'eau. Segments thoraciques grands, le premier, ou prothorax, arrondi antérieurement et plus étroit que les deux autres; segments abdominaux bien détachés, très courts jusqu'au sixième, où ils s'allongent un peu, en se rétrécissant insensiblement jusqu'au dernier, qui n'a plus que la forme d'un mamelon. Celui-ci porte en dessous un mamelon ou pseudopode charnu et un peu rétractile, qui favorise les mouvements de progression de la larve et lui sert à s'accrocher lorsqu'elle veut se transformer en nymphe.

Pattes de longueur moyenne, hanches très courtes, cuisses et tibias égaux, munis de deux ou trois petites soies; ongle assez long, presque droit, et de même consistance que le reste du membre.

Sur tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, se trouvent de longs poils livides, très apparents sur les côtés, où ils sont au nombre de deux à trois sur chaque segment, et légèrement arqués en arrière.

Les stigmates m'ont paru situés, savoir : la première paire près du bord postérieur du premier segment, les autres au milieu du quatrième et des sept suivants.

De quoi vit la larve du *Clambus*? Je ne saurais le dire au juste; mais j'oserais affirmer pourtant, vu l'organisation de sa bouche, qu'elle n'est point carnassière; de pareils appétits comportent en effet des palpes et des mandibules plus développés. Je suis donc porté à penser qu'elle se nourrit des moisissures et des détritiques qui se forment dans les chaumes.

Nymphe. La nymphe est nue, c'est-à-dire non enveloppée dans une coque; elle présente, disposées comme à l'ordinaire, les diverses parties qui constituent l'insecte parfait, avec cette circonstance que sa grosse tête cache les cuisses et les jambes des quatre pattes antérieures, repliées contre la poitrine. Sur le vertex, le prothorax et le long des flancs surgissent de longues soies blanches et épaisses, légèrement arquées, et l'extrémité de l'abdomen, qui est bilobée, se trouve engagée dans la peau de la larve, chiffonnée et ramassée en un paquet informe.

Cette dernière circonstance est loin d'être indifférente; elle est, au contraire, une preuve de cette admirable sollicitude de la nature, qui s'exerce aussi bien sur les petites espèces que sur les grandes, et qui se préoccupe sans cesse du bien-être des individus et de la conservation des races. Lorsque le moment de la transformation en nymphe est venu, la larve se cramponne au plan de position au moyen du mamelon placé sous le dernier segment,

puis la peau de la larve se fend le long du thorax et se ramasse à l'extrémité postérieure de la nymphe, dont les derniers segments y demeurent engagés comme dans un fourreau, de sorte que la nymphe est assez solidement retenue au chaume sur lequel la larve s'était fixée, et brave ainsi les vents qui, sans cette précaution, pourraient, en agitant le chaume, la faire tomber. Il est probable aussi que les soies dont elle est hérissée ont pour but de la garantir de tout choc et de rendre sa chute plus difficile.

Insecte parfait. Longueur : un peu plus d'un millim. Tout le corps d'un brun-marron, ou plus clair lorsque la transformation est récente, avec les pattes, les épimères postérieurs et l'abbomen un peu plus pâles que le reste; élytres, vues à un certain jour, paraissant un peu moins foncées que la tête et le prothorax. Dessus du corps recouvert d'un duvet très court, grisâtre et comme chatoyant.

Je dois la détermination de cette espèce à M. Aubé, qui possède un individu provenant de M. Westwood lui-même. Notre savant collègue a eu aussi la bonté de m'envoyer, pour terme de comparaison, le *Clambus armadillus*, que je ne connaissais pas. L'*enshamensis* en diffère par sa couleur qui n'est pas noire, par le duvet soyeux qui le revêt, par la tête qui est un peu plus grande et par ses épimères postérieurs qui sont arrondis.

Le genre *Clambus* a été établi par Fischer, et je lis dans un traité élémentaire d'entomologie de MM. Audouin et Milne-Edwards que ce genre est caractérisé par les tarsi formés d'un seul article. D'un autre côté, Dejean, dans son catalogue, a placé le genre *Cyrtocephalus*, qui n'est autre que le *Clambus*, dans les Dimè-

res, et je le vois aussi figurer à la suite des Coccinelles dans le *Catalogus Insectorum Europæ* publié en 1849 par les soins de la Société entomologique de Stettin. J'aime mieux le rencontrer, comme dans le catalogue Gaubil, parmi les *Anisotomæ*, avec les *Agathidium*, dont il est très voisin par sa forme, par celle de sa larve et par les tarsi composés de quatre articles.

2. *Cryptophagus dentatus*, Herbst.

(Pl. 14, N° II, fig. 11 à 15.)

Larve. Les larves de *Cryptophagus* sont sans doute connues d'un grand nombre d'entomologistes. On en trouve, en effet, dans les vesce-loups, dans les nids des chenilles processionnaires, des guêpes, des fourmis, dans les noix, etc., j'ignore cependant si quelqu'une d'elles a été décrite, et, dans tous les cas, je crois pouvoir considérer comme inédite celle du *C. dentatus*. Voici donc son signalement :

Tête large, arrondie sur les côtés, à bord postérieur presque droit; marquée sur le front de deux petites fossettes longitudinales et arquées, et munie antérieurement et sur les côtés de quelques poils. Antennes de trois articles, sans compter une dilatation tuberculiforme de la tête qui leur sert de base, et que l'on serait tenté de prendre pour un article. Premier article court, rétractile dans le mamelon basilaire; deuxième trois fois plus long que le précédent, légèrement en massue et muni de deux poils très courts près de l'extrémité; troisième article moins long que le précédent, linéaire et terminé par trois poils, deux latéraux, divergents et très courts, et un central assez long. Epistome court et trapézoïdal, labre peu

avancé, mais très élargi; mandibules rousses, cornées, assez longues, arquées, ferrugineuses à l'extrémité, qui est terminée en une pointe acérée, au-dessous de laquelle se trouve en dedans une petite dent. Palpes maxillaires saillants, très légèrement arqués en dedans, et de trois articles égaux ou à peu près; mâchoires assez fortes, munies d'un lobe allongé, dépassant le second article des palpes, faiblement courbé en crochet et terminé en pointe subcornée; bord externe portant un poil près de l'extrémité, bord interne armé de petites spinules rapprochées et en forme de cils; lèvre inférieure non saillante, cordiforme; palpes labiaux courts et de deux articles; tous ces organes d'un roussâtre très clair.

Au-dessous des antennes on aperçoit un groupe d'ocelles dont je n'ai pu compter le nombre et qui forment sur chaque joue une tache noirâtre, réniforme.

Corps d'une couleur roussâtre très claire, légèrement coriace, à peu près linéaire et de douze segments; segment prothoracique grand, presque carré, les deux suivants un peu moins longs; les sept premiers segments abdominaux de moitié au moins plus courts que les deux derniers thoraciques; huitième et surtout neuvième plus longs et un peu plus étroits: ce dernier terminé par deux crochets un peu relevés et presque ferrugineux à l'extrémité, et muni en dessous d'un mamelon ambulateur peu saillant. Le long des flancs, des poils assez longs et d'un blanc roussâtre, au nombre de deux à trois sur chaque segment.

Neuf paires de stigmates situées la première au bord postérieur du prothorax, les autres au milieu des huit premiers segments abdominaux.

Pattes assez longues, de trois articles, hérissées de quelques soies et terminées par un ongle peu crochu.

Je ne sais pas au juste quelles sont les substances dont la larve du *C. dentatus* fait sa nourriture, mais je me sens disposé à croire qu'elle vit des excréments et des déponilles des nombreux insectes qui habitent avec elle dans les chaumes. Cette opinion pourrait être motivée par cette considération que dans les nids du *Bombyx pityocampa* pullulent les larves d'une autre espèce de *Cryptophagus*; qu'on en trouve aussi dans les nids des Fourmis et des Guêpes, et que celles qu'on rencontre dans les noix n'existent que dans celles qui ont déjà été occupées par une chenille. Toutefois, comme il y en a aussi qui se nourrissent de la substance des vesceloups, je ne refuserais pas d'admettre que les larves du *C. dentatus* s'alimentent des *Byssus* et des Mucédinées qui se développent dans les chaumes.

Nymphe. La nymphe ne présente rien de particulier; elle est nue et laisse voir distinctement toutes les parties de l'insecte parfait. Des poils blancs, comme glanduleux à la base, sont implantés au bord antérieur du prothorax, sur les genoux et sur les côtés des segments abdominaux. La dépouille de la larve enveloppe l'extrémité de l'abdomen, qui se termine par deux papilles charnues assez longues.

Insecte parfait, Longueur : 2 millim. 1/2. Corps marron, parfois un peu moins foncé sur les élytres; tête et prothorax assez fortement ponctués; ce dernier muni à chaque bord latéral de deux dents, dont une à l'angle antérieur, arrondie et un peu relevée, et l'autre au milieu, étroite et pointue; angles postérieurs aigus; élytres couvertes de points bien marqués et disposés, du moins antérieurement, en séries qui deviennent moins distinctes

à mesure qu'on s'approche de l'extrémité; poitrine fortement ponctuée; abdomen un peu moins; tout le corps revêtu d'un duvet cendré assez long et assez épais.

3. *Latridius minutus* L.

(Pl. 14, N^o III, fig. 16 à 20.)

Les métamorphoses des *Latridius* ne sont plus un mystère depuis que De Géer a publié dans ses mémoires (tome v, page 45) l'histoire d'un *Latridius* nommé par lui *Tenebrio lardarius*, dont il avait trouvé les larves sur une vessie de porc. Deux considérations cependant me déterminent à faire connaître les divers états du *Latridius minutus*, très voisin du *lardarius* : la première, c'est que la description et la figure que De Géer a données de sa larve laissent à désirer, surtout en ce qui concerne les parties de la bouche; la seconde, c'est que la science est intéressée non seulement à voir confirmer les découvertes faites par les entomologistes d'une autre époque, mais encore à constater que les analogies dans la conformation des insectes parfaits entraînent l'analogie dans la forme des larves; en d'autres termes que les larves d'un même genre d'insectes ont des caractères communs, comme ces insectes eux-mêmes.

Larve. Longueur : 3 millim. Tête ovale, légèrement creusée sur les côtés, au-dessus et au-dessous des antennes, peu bombée en dessus, d'un blanchâtre livide, avec une bordure antérieure brune, une petite tache brune sur le front et une grande tache de même couleur de chaque côté du vertex; antennes de trois articles selon De Géer, de quatre d'après moi, parce que j'y comprends un article basilaire et rétractile que De Géer n'a sans

doute pas bien vu, ou qu'il considère peut-être comme dépendant de la tête; article basilaire et le suivant courts et égaux; troisième article une fois et demie aussi long que les deux précédents réunis, un peu plus étroit à la base qu'à l'extrémité, qui porte un petit article supplémentaire; quatrième article filiforme, de la longueur du troisième et surmonté d'un long poil délié; épistome trapézoïdal, labre assez saillant, cilié et légèrement échancré au bord antérieur; palpes maxillaires allongés, de trois articles, dont les deux premiers égaux et le troisième plus long que chacun des deux autres et surmonté d'un poil; lobe des mâchoires cylindrique, atteignant à peu près l'extrémité du deuxième article des palpes, et muni au bout de trois ou quatre petits cils spinuliformes.

De Gêr ne parle pas de mandibules, et quant à moi je déclare que, malgré tous mes soins, je n'ai pas pu en apercevoir. A la place de ces organes j'ai constaté très positivement l'existence de deux corps qui ont de l'analogie avec des mandibules et qui se meuvent comme elles, mais qui en diffèrent en ce qu'ils sont charnus et non cornés, à peu près triangulaires et non crochus, et qui m'ont paru insérés, ou plutôt articulés entre les mâchoires. Ces crochets sont munis extérieurement, près de l'extrémité, de trois poils assez longs, et à l'extrémité, de deux petites dents presque droites et cornées. Ces organes, s'ils n'ont pas la dureté et l'énergie des mandibules, sont cependant susceptibles de les suppléer, et les spinules qui les terminent en font très positivement des organes de trituration; mais, en tous cas, l'absence de véritables mandibules, constitue un caractère d'autant plus remarquable qu'il est plus rare. C'est du moins le premier exemple que j'en vois dans une larve de Coléoptère.

Quant aux palpes labiaux et à la lèvre inférieure, je n'ai

pu, nonobstant les observations les plus patientes et les plus attentives, en constater l'existence; autre caractère qui ne serait pas moins remarquable que le précédent.

D'après le naturaliste suédois, la larve du *L. lardarius* est pourvue de deux petits yeux. Celle dont il s'agit ici a également sur chaque joue, au dessous de l'antenne, un point noir qui ressemble à un œil; mais ce point, observé à une forte loupe, m'a paru composé de cinq ocelles contigus et disposés en arc de cercle.

Corps elliptico-linéaire, d'un blanc un peu sale et livide en dessus, plus pâle en dessous, formé de douze segmens bien distincts; segmens thoraciques plus grands que les autres; le premier marqué en dessus de deux taches brunes; le dernier segment abdominal suivi d'un mamelon charnu, tronqué et même un peu échancré. Ce mamelon, signalé par De Géer, est un pseudopode qui, en s'appliquant sur le plan de position, sert aux mouvemens de la larve.

Pattes au nombre de six, longues et grêles, munies de quelques soies courtes et terminées par un ongle assez long et presque droit.

Tête et corps hérissés de poils mous et longs, très visibles le long des flancs, mais fort apparents aussi en dessus et en dessous, lorsqu'on observe la larve de profil. La plupart de ces poils ne présentent rien de particulier; mais vus au microscope, certains, en plus ou moins grand nombre, sont terminés par un petit bouton en forme de glande.

Stigmates au nombre de neuf paires, et paraissant disposés, savoir: la première paire au bord antérieur du mésothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

De Géer ayant trouvé la larve du *L. lardarius* sur une

vessie de porc desséché, on est tenté d'en conclure que les larves de *Latridius*, en général, sont carnivores. Je ne suis pas précisément en mesure de me prononcer sur les goûts de la larve du *L. minutus*, mais je lui attribuerais volontiers le même mode d'alimentation qu'à celle du *Cryptophagus*. J'incline donc à penser que, comme cette dernière, elle se nourrit des productions cryptogamiques qui se développent dans les chaumes, ou plutôt des excréments et des dépouilles des insectes qui vivent avec elle. Cette dernière hypothèse semblerait justifiée par cette circonstance qu'on trouve des *Latridius* dans les nids de guêpes et dans les fourmilières.

Nymphe. « Au commencement du mois de mars, dit
 « De Géer, toutes mes petites larves se préparèrent à la
 « transformation, en s'attachant avec le mamelon du der-
 « rière contre les parois de la boîte, et quelques jours après
 « elles se défirent de leur peau et se montrèrent sous la
 « forme de très petites nymphes d'une grande blancheur,
 « au derrière desquelles la peau de la larve restait atta-
 « chée en forme d'un petit paquet chiffonné. Ces nym-
 « phes sont garnies partout de poils très fins, d'une
 « figure remarquable et peu commune, ne se terminant
 « pas en pointe fixe comme à l'ordinaire, mais ayant au
 « bout une espèce de petite tête en forme de boule ou
 « de bouton, tantôt sphérique, tantôt ovale. »

Je n'ai absolument rien à redire à ces observations; j'ajoute seulement que les choses se passent, pour le *L. minutus*, exactement comme pour le *L. lardarius*, et que les poils capitulés dont la nymphe est si élégamment ornée, sont disposés avec une grande symétrie, ainsi qu'on peut le voir par la figure que j'en donne. L'état de nymphe dure environ quinze jours.

Insecte parfait. Longueur 1 à 2 mill. ; couleur variant du fauve au noir selon que la transformation est plus ou moins récente; tête rugueuse, marquée sur le vertex d'un sillon longitudinal; prothorax un peu plus large antérieurement qu'à la base, rebordé, rugueux, avec une forte dépression transversale près du bord postérieur; élytres rebordées, profondément ponctuées en stries; intervalles des stries souvent en partie carénés.

Dans le catalogue Dejean, le genre *Latridius* se trouve parmi les Xylophages, associé à des genres avec lesquels il n'a presque aucun rapport. Dans le *Catalogus Insectorum Europæ*, Bautzen, 1849, les Latridiens sont rangés entre les Bostrichiens et les Longicornes, ce que je ne puis admettre non plus. J'aime mieux la place que cette famille occupe dans le catalogue Gaubil, entre celles des Cryptophages et celle des Mycétophages, laquelle précède immédiatement les Dermestins. Au point de vue de l'organisation et des mœurs, ces groupes me semblent assez bien assortis.

4. *Corticaria pubescens*, Illig.

(Pl. 14, N° IV, fig. 21 à 23.)

Le genre *Corticaria* a été détaché par Marsham du genre *Latridius*, au profit d'un certain nombre d'espèces d'une structure un peu différente. Le nom de *Corticaria* qui leur a été donné, semblerait indiquer qu'on les trouve sous les écorces; or je n'en ai jamais rencontré un seul dans ces conditions (1). Mais je ne m'appesantirai pas sur ce point, car on n'en finirait pas si l'on voulait faire le procès à des noms, surtout depuis que la mono-

(1) Il est possible que, dans l'intention de son auteur, il signifie couleur d'écorce; dans ce cas il serait plus près de la vérité.

manie de certains naturalistes a tant multiplié les genres et tant embrouillé la synonymie des espèces. Passons donc à l'histoire du *Corticaria pubescens*.

Larve. Longueur 3 millim., tête et tous les organes qui en dépendent absolument comme dans la larve du *Latridius minutus*; corps plus linéaire, plus blanc, moins livide, de douze segments, plus un mamelon anal un peu moins apparent.

Ce qui distingue cette larve de la précédente ce sont les poils dont elle est parsemée. Dans la larve du *Latridius*, ces poils sont longs, nombreux et quelques-uns sont terminés par un tout petit bouton; ici les poils sont plus courts, plus rares, et de deux espèces: les uns, les moins longs, sont en cône renversé et papilliformes, les autres sont de véritables poils de forme normale. On rencontre ces deux sortes de poils le long des flancs. Ordinairement on en voit un de chaque sorte sur chaque segment, et dans ce cas le poil papilliforme est plus près du bord antérieur que l'autre. Sur les trois segments thoraciques on aperçoit deux poils papilliformes, et alors le poil normal se trouve entre les deux; le dernier segment n'a que des poils proprement dits, et sous le ventre le microscope décèle la présence de poils très fins et assez longs.

En ce qui concerne la nourriture de la larve, je me réfère à ce que j'ai dit au sujet du *Latridius*.

Nymphe. La nymphe du *Corticaria* présente, comme celle du *Latridius*, cette particularité qu'elle est fixée au plan de position par le mamelon anal de la larve, dont la peau est ramassée à l'extrémité postérieure, mais, de même que la larve, elle diffère par la forme des poils qui, au lieu d'être capitulés ou globifères, sont simples comme

dans la nymphe du *Cryptophagus*, dont elle ne se distingue, pour ainsi dire, que parce que les papilles du dernier segment, au lieu d'être longues, sont rudimentaires et presque invisibles.

Insecte parfait. Longueur 1 1/3 millim. Corps sensiblement déprimé et de couleur testacée uniforme, avec les yeux noirâtres. Prothorax arrondi, ponctué serré, muni sur les côtés de petites dentelures très rapprochées et un peu plus grandes près des angles postérieurs; marqué en outre, au tiers postérieur, d'une fossette médiane arrondie; élytres, vues en long, marquées de stries de points rapprochées, et vues perpendiculairement paraissant comme chargées de petites rides transversales. Elles sont en outre couvertes d'un duvet grisâtre exessivement fin, entremêlé de quelques poils un peu plus apparents.

5. *Orthoperus piceus* Steph.

(Pl. 14, N° V, fig. 24 à 32.)

Ce pygmée entomologique est celui dont il m'a été le plus facile de connaître les divers états, parce que j'ai trouvé de nombreux individus de sa nymphe, qui n'ont pas tardé à se transformer chez moi, et que sa larve présente des caractères bien tranchés qui se retrouvent, avec la dernière évidence sur les dépouilles adhérentes aux derniers segments de la nymphe.

Larve. Longueur 1 1/2 millim. Tête petite, ovale, d'un blanc un peu livide, brunâtre postérieurement et pourvue de quelques poils; antennes insérées au tiers postérieur, c'est-à-dire beaucoup plus bas qu'on ne le voit généralement, puisque ordinairement ces organes avoisinent la base des mandibules; légèrement arquées en

avant et formées de trois articles, le premier court, le second deux fois au moins aussi long, le troisième de même longueur que le précédent, mais beaucoup plus grêle et presque subulé; épistome court; labre large, arrondi, pen avancé, en forme de segment de cercle; palpes maxillaires très saillants, de trois articles, le premier peu allongé et assez gros, le second un peu moins long et moins épais, le troisième aussi long que les deux autres ensemble, robuste, renflé au milieu, surtout du côté interne, et surmonté d'un long poil; lobe maxillaire grand, en trapèze irrégulier, avec l'angle supérieur aigu; lèvre inférieure courte, non saillante, si ce n'est lorsqu'on exerce une pression sur la tête; coupée carrément et munie de deux petits palpes labiaux bi-articulés; mandibules pas trop robustes, médiocrement arquées, acérées et roussâtres.

Corps de douze segments, elliptique, déprimé, d'un blanchâtre un peu livide, plus pâle en dessous, avec une série de taches d'un brunâtre livide le long des flancs; segments thoraciques très développés, surtout le premier; marqués d'un pli transversal reconnaissable à un sinus assez apparent qui existe de chaque côté, et qui en impose à l'œil au point presque de faire croire que chacun de ces segments est composé de deux, sur le segment prothoracique une tache brunâtre presque carrée, coupée en deux longitudinalement par une ligne blanchâtre; segments abdominaux courts, le dernier ayant une forme semi-ellipsoïdale, et muni en dessous d'un petit mamelon ambulateur rétractile; pattes courtes, de trois articles, hérissées de quelques soies et terminées par un angle faiblement crochu.

Indépendamment des caractères que je viens de signaler, cette larve offre des particularités qui la rendent très

reconnaissable. Son corps est tout couvert de très petits mamelons déliés et papilliformes, qui échappent à la loupe, mais que révèlent parfaitement les verres amplifians du microscope; elle est, en outre, régulièrement parsemée, ou plutôt ornée de poils épais, coniques et un peu roussâtres, semblables à ceux que nous avons déjà observés dans la larve du *Corticaria pubescens*, mais plus longs et plus apparents. Le long des flancs, ces poils, d'inégale longueur, constituent une sorte de frange très élégante. Il en existe six de chaque côté du segment prothoracique, trois sur les deux segments suivants, et de deux à trois sur chaque segment abdominal, sauf le dernier qui en a de six à sept. A ces poils se joignent, sur le prothorax, deux longs poils de forme ordinaire, un sur les deux segments suivants et six sur le dernier.

Vu à la loupe, le dos de la larve, à l'exclusion du segment prothoracique, semble parsemé de points brunâtres disposés symétriquement; on reconnaît au microscope que ces points ne sont autre chose que des poils cunéiformes, comme ceux des flancs, mais plus courts et rangés en huit séries longitudinales, savoir : quatre dorsales, dont les deux médianes plus rapprochées entr'elles que de leurs voisines, et quatre latéro-dorsales, deux de chaque côté, très rapprochées, et formées de poils un peu plus gros que les autres.

La région ventrale est revêtue de poils très fins et assez longs, inclinés en arrière.

On conçoit de quel secours doivent être les poils et les papilles dont nous avons parlé, pour maintenir la larve et pour faciliter ses mouvements dans les galeries formées par les chauves.

Nymphe. La nymphe de l'*Orthoperus* est fixée au plan

de position par sa partie postérieure, enclâssée dans la peau de la larve, elle est blanche; et complètement dépourvue de tout poil, de tout appendice, ce qui distingue à première vue, cette nymphe de celles dont nous avons déjà parlé.

Insecte parfait. Longueur $\frac{3}{4}$ millim. Corps elliptico-arrondi, d'un brun marron plus ou moins foncé selon l'époque de la transformation, avec la bouche et les pattes un peu plus pâles. Il est très luisant, entièrement lisse et dépourvu de tout poil.

Le genre *Orthoperus*, fondé par M. Stephens, qui le mentionne dans son catalogue des insectes d'Angleterre, ne se trouve dans aucun des autres catalogues que j'ai sous les yeux, à moins que ce ne soit l'*Olibrus piceus* du catalogue Gaubil. M. Blanchard le signale, dans son *Histoire des Insectes*, et il le place dans la tribu des Dermestiens et dans la famille des Agathidiides, caractérisée par les tarses de quatre articles, en donnant pour caractère au genre *Orthoperus* la massue des antennes composée de deux articles, ce qui est vrai. Sans vouloir débattre et résoudre ici la question de classification, je crois devoir dire que, selon moi, les tarses de l'*Orthoperus piceus*, que j'ai examinés avec le plus grand soin, ne sont que de trois articles : le premier deux fois aussi long que le second; l'un et l'autre cylindriques et ciliés en dessous; le troisième aussi long que les deux autres ensemble, en massue tronquée à l'extrémité, qui porte deux ongles crochus. Je crois qu'il doit aller, non avec les *Agathidium* et les *Phalacrus*, mais avec les *Clypeaster* dont les tarses ont aussi trois articles, avec cette seule différence que le deuxième article est bilobé.

6. *Malachius æneus* Fab.

(Pl. XV, N° I, fig. 1 à 8.)

Les larves qui vivent dans les chaumes n'accomplissent pas en paix les diverses phases de leur existence, et elles ne parviennent pas toutes à leur dernière transformation. Des Chalcidites parasites vivent à leurs dépens et en font périr un grand nombre, mais leur ennemi le plus sérieux, celui qui porte les plus grands ravages dans leurs rangs, c'est la larve éminemment carnassière du *Malachius æneus*, qui se développe au milieu d'elles, et dont la voracité doit être funeste à de bien nombreuses victimes. La première fois que je la rencontrai, je la classai dans les larves des *Telephorus*, avec laquelle elle a les plus grands rapports, et je n'ai été désabusé que lorsque j'ai obtenu l'insecte parfait.

Personne, que je sache, n'a fait connaître jusqu'ici les larves de *Malachius*, et il y a vraiment lieu de s'étonner de cette lacune pour un genre d'insectes qui renferme tant d'espèces, dont quelques-unes sont si vulgaires. En attendant que j'en signale d'autres qui attaquent certaines larves phytophages ou lignivores, j'offre à la Société entomologique celle du *Malachius æneus*, puisqu'il s'agit ici exclusivement des larves qui habitent les chaumes.

Larve. Long. 12 millim. ; tête déprimée, carrée, à peine plus longue que large, cornée, ferrugineuse, finement et irrégulièrement ponctuée, marquée de deux sillons peu apparents, formant un V, et de plusieurs fossettes longitudinales; épistome transversalement linéaire, labre en ellipse transversal et velu; ces deux organes d'un ferrugineux pâle; mandibules fortes, ferrugineuses à la base, noires à l'extrémité, munies de deux dents assez fortes, disposées non sur une même ligne, mais de manière à

former une sorte de triangle avec la dent apicale; mâchoires assez fortes, lobe court, surmonté de petites soies; palpes maxillaires un peu arqués en dedans, assez longs et de trois articles dont le premier est le plus petit et le deuxième le plus grand; lèvre un peu arrondie antérieurement; palpes labiaux de deux articles égaux. Antennes de quatre articles, le premier en cône tronqué, le deuxième plus long que le précédent et un peu plus épais à l'extrémité qu'à la base; le troisième de la longueur du premier, à peu près cylindrique et surmonté de deux longs poils; le quatrième plus court et beaucoup plus délié que les autres, terminé par un long poil et accompagné d'un autre article de moitié plus petit que lui et conique. Le deuxième article est susceptible de rentrer dans le premier, et tous les deux, ainsi emboîtés peuvent disparaître dans la tête, de sorte que, dans le repos ou après sa mort, la larve ne laisse voir que les deux derniers articles.

Tous les organes que je viens de décrire sont roux, avec les articulations plus pâles. Derrière les antennes se montrent très visiblement quatre ocelles ferrugineux, dont trois sur une ligne transversale un peu oblique et un peu plus gros que les autres, vis à vis l'intervalle qui sépare deux des premiers. Ces ocelles sont ordinairement envahis en partie par une tache noire qui occupe l'emplacement où ils se trouvent.

Corps de 12 segments, très médiocrement, mais également convexe en dessus et en dessous, à bords latéraux parallèles, sauf, le plus souvent, un petit renflement abdominal; de couleur rose pâle et terne, légèrement vineux à peine plus clair en dessous; segments thoraciques à peu près égaux, plus grands que les autres, et presque carrés; le premier orné, à partir du tiers antérieur jusqu'à

la base, d'une tache linéaire ferrugineuse, coupée longitudinalement en deux par un trait pâle, et de chaque côté de cette tache, d'un autre côté en arc de cercle d'un ferrugineux brunâtre; le second et le troisième marqués, près du bord postérieur, de deux taches semblables mais moins arquées; et à peu près en forme de virgule renversée. Chacun de ces trois segments porte une paire de pattes longues, velues, surtout sur le tibia qui est tout hérissé, et terminées par un ongle assez long.

Abdomen de neuf segments; les huit premiers ne présentant rien de particulier, si ce n'est, près de chaque côté, un petit sillon longitudinal limitant un bourrelet qui règne le long des flancs, et en dedans de ce sillon une petite proéminance, une sorte d'ampoule très peu saillante destinée, sans doute, à favoriser les mouvements de la larve. Dernier segment ferrugineux avec un peu de brun à la base, corné, échancré, terminé par deux pointes coniques un peu courbées en haut, brunes à l'extrémité et munies en dessus, à la base, d'une petite aspérité. En dessous, un mamelon pseudopode, charnu et rétractile, au centre duquel est l'anus.

Stigmates au nombre de neuf paires, dont la première près du bord antérieur du segment mésothoracique et les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La tête et tout le corps de cette larve sont couverts, tant en dessus qu'en dessous, de poils courts, roussâtres, fins et assez touffus, entremêlés d'un ou deux poils plus longs et un peu plus forts près de chaque angle postérieur des segments, ceux du dernier segment et des crochets sont tous longs.

C'est dans les lieux mêmes où elle a vécu que la larve

se transforme en nymphe, sans autre préparation que celle de se faire une niche au milieu des détritns.

Nymphe. De couleur rosée, hérissée de quelques poils sur le vertex, les bords du prothorax et les flancs; abdomen terminé par deux longues papilles un peu divergentes.

L'état de nymphe a duré chez moi de 15 à 20 jours.

Insecte parfait. Longueur 7 millim., vert cuivreux brillant, devant de la tête jaune; angles antérieurs du prothorax et élytres rouges; angles huméraux et les deux tiers antérieurs de la suture verts.

7. *Sapromyza quadripunctata* Fall.

Tephritis quadri-punctata Fab.

(Pl. 15, N° II, fig. 9 à 12.)

Larve. Long. 5 à 6 millim., pas trop molle, étroite, effilée antérieurement et d'un blanc sale. La tête est rétractile, et vue en dessus, elle paraît bilobée, avec un petit palpe d'un seul article à l'extrémité de chaque lobe. Quant on l'observe de profil, on voit qu'elle est convexe et que les lobes ne sont autre chose que les premiers articles des deux palpes; ces articles sont très gros, comme tronqués, et c'est sur le bord supérieur de cette troncature qu'est implanté le deuxième article, d'un diamètre beaucoup plus petit. Le dessous de la tête c'est à dire la région buccale, est couvert d'aspérités un peu crochues et peut-être légèrement subcornées. Entre ces aspérités on voit saillir les deux crochets noirs et cornés des mandibules, qui sont très sensiblement arqués. Lorsqu'on force, sous le microscope, la larve à allonger la tête, on constate assez facilement, grâce à la transparence des tissus, la forme

de ces organes. Chaque crochet s'articule à une tige cornée très fine quand on l'observe de profil et un peu moins quand on la voit de face, ce qui indique qu'elle est aplatie. Elle se prolonge dans l'intérieur du premier segment. A cette tige, et un peu en arrière de l'articulation du crochet, s'articule, par son extrémité antérieure, une autre pièce très visible, également cornée, latéralement aplatie, et en forme de serpe, avec cette différence que la partie postérieure, qui se prolonge au moins autant que la tige, est effilée, et qu'antérieurement elle porte sur le dos une saillie ou apophyse obtuse.

Telle est, ainsi que m'a permis de le constater un examen attentif et soutenu, la structure de chaque mandibule, structure commune à la plupart des larves de Muscides, signalée plus ou moins parfaitement par divers auteurs et même dans certaines de mes notices, mais sur laquelle j'ai cru devoir revenir ici, à cause de l'articulation antérieure qui m'avait échappé jusqu'ici. J'ajoute qu'un faisceau de fibres musculaires se rend de la tige à la base inférieure du crochet, et qu'un autre faisceau part de l'apophyse de la pièce supérieure pour aboutir sur le dos du même crochet. Ces derniers muscles sont évidemment *releveurs*, les autres *fléchisseurs*.

Le corps est visiblement déprimé, et il s'aplatit plus encore lorsque la larve marche, parce qu'alors elle l'applique fortement sur le plan de position. Il est composé de onze segments; mais la limite de ces segments n'est pas toujours facile à assigner, parce qu'il existe sur chacun d'eux deux ou trois plis transversaux qui, lorsque la larve contracte son corps, simulent parfaitement une intersection, et que les côtés paraissent alors comme finement et irrégulièrement crénelés. Mais quand le corps s'allonge,

les plis s'effacent, ou à peu près, les flancs se festonnent régulièrement, et il devient alors facile de discerner les segments, qui sont séparés par un étranglement assez prononcé.

Le premier segment est court, très lisse et il est difficile de le distinguer de la tête, avec laquelle il se confond par son aspect luisant et sa consistance molle. Les autres segments vont en s'élargissant jusqu'au septième, à partir duquel les côtés sont à peu près parallèles.

Aux angles postérieurs du deuxième segment on voit saillir deux papilles charnues et coniques et entr'elles se montrent deux petits lobes triangulaires. Le onzième segment, un peu plus court que le précédent, se rétrécit légèrement à son extrémité et porte à chaque angle postérieur une grosse papille charnue qui m'a paru, mais que j'ai peine à croire, triarticulée. La face postérieure du segment est un peu concave, et entre les deux papilles on voit saillir deux petits tubes accolés, terminés par un disque muni d'une fente. Ce sont les deux stigmates postérieurs, à partir desquels on suit facilement les deux troncs trachéens qui vont aboutir entre le premier et le deuxième segments, et que surmontent les stigmates antérieurs, sous la forme d'une petite raquette entourée de huit tubulures soudées dans toute leur longueur.

Vu à une forte loupe, le corps de notre larve paraît très finement chagriné. Exposée au microscope, on la voit toute couverte, tant en dessus qu'en dessous, à l'exception de la tête, du premier segment et des papilles, de petites aspérités inclinées en arrière.

Une chose fort remarquable, mais qui n'étonnera pas cependant ceux qui ont l'habitude d'observer les sages combinaisons de la nature, c'est le soin minutieux qu'elle

semble avoir pris d'approprier la structure de notre larve aux conditions dans lesquelles elle vit.

J'ai dit, dans le préambule de ce mémoire, qu'elle se développe et se transforme au milieu des chaumes qui recouvrent nos bergeries. Les faisceaux de pailles qui servent à façonner ces toitures sont fortement serrés les uns contre les autres, de sorte que les brins qui constituent ces faisceaux ne laissent entr'eux que des espaces fort étroits; aussi la larve a-t-elle la faculté de réduire la convexité de son corps, de manière à pouvoir se glisser facilement dans ces galeries surbaissées.

Mais la paille est un corps glissant, la pente des toitures est rapide, le vent et la pluie pourraient en détacher la larve, si elle n'avait les moyens de s'y accrocher énergiquement et de s'y retenir. Ces moyens lui ont été largement fournis: ainsi, le onzième segment s'applique, à l'aide de ses deux papilles, sur le plan de position, puis, rentrant dans le dixième segment qui s'abaisse, il permet aux papilles et aux lobes dont ce dernier est pourvu, de se cramponner aussi sur le même plan. De plus, la rétraction du dernier segment a produit le vide au dessous de lui, une ventouse s'est formée, et son action est telle que, sur une plaque de verre renversée, la larve demeure solidement fixée, quoiqu'elle oscille dans le vide, cherchant un point d'appui pour la partie antérieure de son corps. Il lui est donc bien facile de se maintenir entre les chaumes.

D'un autre côté, sa forme effilée, l'action de ses mandibules, les plis de son corps, favorables à des mouvements peristaltiques très énergiques, et le bourrelet qui règne le long des flancs, tout seconde, de concert avec le solide point d'appui des deux derniers segments, ses efforts de progression; et par un surcroît admirable de

précautions, les aspérités qui la couvrent et qui n'opposent, vu leur inclinaison, aucun obstacle à sa marche, l'empêchent de glisser en arrière.

Quelle richesse de ressources! Quel luxe de combinaisons pour la conservation d'un chétif insecte, dont l'existence nous paraît si indifférente! C'est que rien n'est petit aux yeux de la nature, rien n'échappe à son ingénieuse et toute puissante sollicitude. L'insecte microscopique a les mêmes droits à la vie que les plus grands animaux, et et l'on dirait même que sa merveilleuse tendresse s'est beaucoup plus exercée sur ces êtres petits et débiles que sur ces géants de la création, dont on admire la structure vulgaire et les instincts bornés, lorsqu'on foule aux pieds le chef-d'œuvre de la création, l'insecte si élégant, si riche d'organes, si industrieux, si digne de notre admiration et de nos hommages.

Mais revenons à notre larve, pour dire en deux mots qu'elle subit ses métamorphoses aux lieux mêmes où se sont accomplies les autres phases de son existence. C'est en effet entre les chaumes que l'on trouve sa puppe dès la fin de l'hiver.

Puppe. Elle ne présente rien de particulier; elle est testacée, elliptique; la tête et le premier segment de la larve ne sont plus visibles, ils sont rentrés dans le corps au moment de la métamorphose, pour concourir peut-être au travail organique qui se prépare. La puppe commence donc au deuxième segment, et c'est ce que rendent évident deux petites cornes placées aux deux angles antérieurs, et qui ne sont autre chose que les vestiges des stigmates antérieurs de la larve. La puppe n'a donc que dix segments; mais elle paraît en avoir un plus grand nombre, parce que le troisième et les cinq suivants semblent

divisés en deux par une suture transversale qui n'est autre chose que la reproduction des plis de la larve. Dans le neuvième segment on retrouve, d'une manière assez apparente, les deux papilles coniques; mais dans le dixième tout est contracté, oblitéré, on n'aperçoit que des inégalités assez mal définies, qui représentent les deux papilles et les stigmates. Les aspérités dont le corps de la larve était couvert se retrouvent, à un fort grossissement du microscope, sur sa peau endurcie qui n'est autre chose, comme on sait, que l'enveloppe de la puppe; mais elle sont considérablement affaissées et émoussées.

Les deux premiers segments sont sensiblement déprimés et munis latéralement d'une suture. C'est le long de cette suture que se détache un panneau de la puppe lorsque l'insecte parfait veut prendre son essor.

Insecte parfait. Longueur 4 à 5 millim., d'un jaune fauve, parsemé de poils noirs; écusson plat; deux points latéraux sur les quatrième et cinquième segments de l'abdomen, et deux autres en dessous, parfois invisibles; ailes jaunâtres; balanciers de la couleur du corps; style des antennes tomenteux.

Explication des Figures.

Planche 14^e.

N^o I.

1. Larve du *Clambus enshamensis*.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Tête de la larve, avec les mandibules, les palpes et les antennes.
4. Un des deux groupes d'ocelles.
5. Patte.

6. Nymphe vue de face.
7. Nymphe vue de dos.
8. Antenne de l'insecte parfait.
9. Palpe du même.
10. Patte du même.

N° II.

11. Larve du *Cryptophagus dentatus*.
12. Mesure de sa grandeur naturelle.
13. Tête, avec les mandibules, les palpes et les antennes.
14. Ocelle.
15. Patte.

N° III.

16. Larve du *Latridius minutus*.
17. Mesure de sa grandeur naturelle.
18. Tête, avec les organes mandibuliformes, les palpes et les antennes.
19. Patte.
20. Nymphe.

N° IV.

21. Larve du *Corticaria pubescens*.
22. Mesure de sa grandeur naturelle.
23. Nymphe.

N° V.

24. Larve de l'*Orthoperus piceus*.
25. Mesure de sa grandeur naturelle.
26. Tête, avec les mandibules, les palpes et les antennes.
27. Patte.
28. Nymphe vue de face.
29. Nymphe vue de dos.
30. Antenne de l'insecte parfait.

31. Palpe du même.
32. Patte du même.

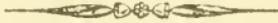
Planche 15°.

N° I.

1. Larve du *Malachius æncus*.
2. Mesure de sa grandeur naturelle.
3. Mandibule.
4. Palpes maxillaires et labiaux ; mâchoires et lèvre inférieure.
5. Un des deux groupes d'ocelles.
6. Antenne.
7. Patte.
8. Nymphe.

N° II.

9. Larve de la *Sapromyza quadri-punctata*.
10. Mesure de sa grandeur naturelle.
11. Tête vue de profil.
12. Puce.



HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES

DU *Blaps producta*, DEJ., ET DU *Blaps fatidica*, STURM.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 10 Mars 1852).

Le vaste champ de la science entomologique, malgré le zèle des nombreux travailleurs qui s'efforcent de le défricher et de le féconder, présente encore bien des points inexplorés et en friche sans parler de tout ce qui reste à faire au point de vue de la méthode, de l'anatomie, de la physiologie; que de lacunes présente encore la connaissance des mœurs et des métamorphoses des insectes! Ces lacunes sont telles, qu'on s'étonne de les voir exister, aussi nombreuses, aussi étendues, à une époque où les études sont si sérieuses, les observations si assidues, les recherches si opiniâtres. Des espèces représentées par d'innombrables individus, vivant autour de nous, jusque dans nos maisons, sont parvenues à nous cacher jusqu'ici leur berceau. De grandes familles, celles des *Carabiques*, des *Staphyliniens*, des *Histers*, des *Mélasomes*, etc., aussi remarquables par le nombre des genres divers qui les composent que par celui des espèces que ces genres embrassent,

nous ont dévoilé un si petit nombre de leurs secrets, que nous ne connaissons, pour ainsi dire, que cette période si courte et la moins intéressante de leur vie qui est celle de l'insecte parfait.

Cette situation tient à plusieurs causes: en premier lieu, beaucoup de naturalistes, plus préoccupés de leur collection que de la science, s'attachent plutôt à la recherche d'une espèce qu'à celle d'un fait nouveau, et travaillent en manœuvres, au lieu de chercher à devenir, sinon architectes, ce qui n'est donné qu'à un très petit nombre, du moins constructeurs de l'édifice scientifique. En second lieu, la recherche des premiers états des insectes et l'éducation des larves présentent des difficultés, exigent une patience et des soins pour lesquels il faut, en quelque sorte, une vocation spéciale, et outre que tout le monde n'y est pas porté, il y a beaucoup de naturalistes qui n'accordent que fort peu de prix à ce genre de travail, quoiqu'il ait, indépendamment de l'attrait qui s'y attache, une grande utilité pour la découverte des espèces, et qu'il offre des indications précieuses pour leur classification, et souvent même pour leur détermination; en troisième lieu, enfin, un certain nombre de naturalistes consacrent leur talent, appliquent leur zèle à des travaux très utiles, anatomie, monographies, études critiques, faunes locales, publication d'espèces nouvelles, et paient ainsi à la science un tribut qui les dispense de tout autre.

Quant à moi, voué à la recherche et à l'étude des mœurs et des métamorphoses des insectes, heureux de pouvoir enrichir d'un fait nouveau cette partie si intéressante de la science, je me ferai toujours un devoir de poursuivre et de signaler mes observations. Je viens donc entretenir aujourd'hui la Société entomologique de la découverte

que j'ai faite dernièrement de la larve et de la nymphe de deux espèces de *Blaps*.

Les larves de *Blaps* sont-elles connues? D'après tous les renseignements que j'ai pris, tous les auteurs que j'ai consultés, la réponse doit être négative. On lit seulement ce qui suit dans Westwood, d'après la traduction que mon ami, M. Léon Fairmaire a eu l'obligeance de m'envoyer: « On a signalé plusieurs fois des cas dans lesquels des larves » du *Blaps mortisaga* avaient été rejetées de l'estomac. Un » cas semblable, dans lequel cependant il n'y avait eu » qu'un petit nombre de larves rejetées, a été signalé par » Robert Patterson, de Belfast, à la Société entomologi- » que. C'est d'après une de ces larves que je donne la » figure ci-jointe (pl. 39, fig. 11). On voit que les larves de » ce genre ressemblent beaucoup à celles des Ténébrions; » le dernier segment est semi-circulaire, légèrement » dentelé, avec une pointe terminale. »

Ces quelques mots ne suffisent pas sans doute pour faire connaître les larves du *Blaps*. Je crois cependant que celle dont parle M. Westwood appartient à ce genre. Sa forme, d'après le calque envoyé par M. L. Fairmaire, les dentelures du dernier segment, tout me porte à le croire; mais je me demande comment on a constaté que des larves rejetées par des personnes appartenaient à des *Blaps*. Malgré mes recherches je n'ai pu parvenir à résoudre cette question. Il est bien permis aussi de se demander comment de pareilles larves, ou leurs germes, peuvent s'introduire dans l'estomac. Je lis dans l'*Histoire des Insectes* de M. E. Blanchard (tome 2, p. 23), qu'au rapport de Fabricius, les femelles en Egypte mangent le *Blaps* sillonné, afin d'engraisser, et si cet insecte était absorbé tout cru, on pourrait croire que les œufs d'une femelle fécondée éclosent et se développent dans l'estomac à la manière des Helminthes; mais

d'après Fabricius, les Egyptiennes mangent ces insectes cuits dans du beurre, ce qui tue nécessairement tous les germes. En Angleterre, d'ailleurs, on ne mange pas des Blaps, et cependant, s'il faut en croire Patterson, des larves auraient été rejetées..... Tout cela est à la fois très obscur et très problématique.

Quant à moi, voici dans quelles circonstances j'ai trouvé mes larves.

Au mois de juin dernier, voulant faire carreler une décharge de ma maison qui depuis longtemps servait de bûcher, et où j'avais recueilli, à plusieurs reprises, des *Blaps producta* et des *Blaps fatidica*, je fis enlever tout le bois, et dans l'espoir de trouver des larves de ces insectes, je me mis à piocher la terre jusqu'à une profondeur d'environ vingt centimètres. La couche soumise à mes explorations était une terre noirâtre, ayant toutes les apparences d'une terre riche en humus et entremêlée de sciure de bois et de petits copeaux. Mes recherches ne demeurèrent pas longtemps sans résultat, et une trentaine de larves furent le prix de mes efforts.

Ces larves étaient de diverses tailles, et les ayant examinées sérieusement les unes après les autres, j'y trouvai deux espèces bien distinctes, d'âges différents et je les répartis en quatre bocalx remplis de la terre où je les avais trouvées. Les plus jeunes ont presque toutes péri; trois ou quatre seulement vivent encore aujourd'hui (Janvier 1852), mais celles qui m'avaient paru adultes se sont toutes transformées dans les bocalx mêmes, et voici leur description.

Larve du *Blaps producta*.

Longueur 40 à 45 millim. largeur 5 1/2 à 6 millim. Tête du même diamètre que le corps, forte, cornée, convexe en

dessus. Epistome trapézoïdal, bord antérieur comme translucide, le reste roux, à l'exception d'une tache trapézoïdale, d'un brun ferrugineux, qui occupe la partie postérieure sans atteindre les bords latéraux. Labre échancré, d'un roussâtre livide, brun à la base, velu, cilié; antérieurement marqué de rides longitudinales derrière lesquelles se trouve une série transversale de points enfoncés. Mandibules larges, crochues, planes en dessus et comme rebordées, d'un noir presque mat, avec quelques nuances ferrugineuses; munies extérieurement d'une petite échancrure. Mâchoires fortes, cylindriques; lobe conique, allongé, armé intérieurement de cils spinuliformes. Palpes maxillaires arqués, de trois articles, les deux premiers égaux, cylindriques, le troisième plus court et subconique. Lèvre inférieure cordiforme, avec une petite languette dans l'échancrure; palpes labiaux de deux articles, dont le premier un peu plus long que le deuxième. Tous ces organes de couleur ferrugineuse, sauf les articulations des palpes qui sont blanchâtres. Antennes de quatre articles, le premier court, le second et le troisième assez grêles, celui-ci un peu renflé en dedans, celui-là en dehors, l'un et l'autre plus épais à l'extrémité qu'à la base; le quatrième très petit et pointu. Leur couleur est ferrugineuse, avec le premier article et le bout des deux suivants de nuance pâle. Bord antérieur de la tête droit dans toute la largeur de l'épistome, puis faiblement échancré comme pour loger les antennes; ayant quatre callosités noirâtres, deux à la naissance des échancrures et deux en regard des antennes. Le dessus de la tête faiblement et irrégulièrement ridé et d'un roux isabelle, sauf le milieu qui est occupé par une tache transversale ferrugineuse et semi-elliptique; bords latéraux hérissés de poils courts et fauves.

Thorax lisse, luisant, corné, convexe en dessus, plane

en dessous, c'est-à-dire demi-cylindrique, à bords parallèles. Prothorax grand, un peu plus large que long, mésothorax et métathorax sensiblement plus courts. Ces trois segments de couleur isabelle, avec une bande ferrugineuse aux bords antérieur et postérieur du prothorax et au bord postérieur des deux autres; chacun de ces segments ayant un petit poil roussâtre de chaque côté, non loin du bord postérieur, et portant en dessous une paire de pattes médiocrement longues, comprimées, robustes, les premières surtout; propres à fouir, composées de quatre parties bien distinctes, hanche, trochanter, cuisse et tibia; de couleur ferrugineuse avec les articulations pâles; terminées par un ongle noir, plus court, plus épais et un peu obtus aux pattes antérieures; pourvues de poils et de cils dont quelques-uns spiniformes; les antérieures munies en dedans de trois callosités noires. (Voir les figures de la pl. 15, N° 10.)

Abdomen cylindrique, ou à peine aplati en dessous, lisse, luisant, subcorné comme le thorax; composé de neuf segments de couleur isabelle; les huit premiers ayant le bord postérieur ferrugineux et un petit poil roussâtre de chaque côté. Le neuvième subconique, déprimé en dessus; bordé de petits poils roussâtres et de deux ou trois rangs de petites épines relevées, noires et implantées sur de petits tubercules ferrugineux, et terminé par une épine forte, courte, tronquée, relevée, noire avec la base ferrugineuse. En dessous un mamelon à peine extractile au milieu duquel est l'anüs.

Stigmates ovales et au nombre de neuf paires, la première, qui est la plus grande, placée en dessous près du bord antérieur du mésothorax, les autres latéralement près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Larve du *Blaps fatidica*.

Cette larve diffère de la précédente par les caractères suivants:

Longueur 32 à 35 millim. Largeur 4 à 4 1/2 millim. Epistome marqué de quelques fossettes; mandibules plus largement ferrugineuses, avec une callosité jaunâtre au dessous de la petite échancrure latérale; tache ferrugineuse du front moins grande, moins apparente et à limites non déterminées; extrémité des trochanters et base des cuisses armées en dedans d'une sorte de petit rateau formé d'épines tronquées d'un brun ferrugineux; dernier segment un peu concave en dessus, bordé d'un seul rang d'épines; pointe terminale un peu plus longue.

Ces larves, comme, du reste, celles des *Tenebrio*, des *Helops*, des *Uloma*, des *Cistela*, ont une démarche assez bizarre, que leur grande taille rend plus remarquable encore. L'enveloppe subcornée qui les recouvre s'opposant à la contraction des segments, leur corps glisse tout d'une pièce sur le plan de position, sans ondulation, sans contraction aucune; le train postérieur, complètement privé de mouvements qui lui soient propres, glisse, comme paralysé, à la remorque du train antérieur. Evidemment ces larves ne sont pas faites pour marcher au grand jour et sur un corps plan; mais elles sont, il faut en convenir, bien organisées pour se frayer un passage dans la terre et serpenter dans les galeries que leurs pattes antérieures surtout sont si propres à creuser.

M. Mulsant a publié dans les annales de la Société Linnéenne de Lyon (2^e série, tome 1) la description et la figure de la larve de l'*Akis punctata*. Cette larve, par la couleur et la consistance de son corps, et surtout par les organes de la tête, se rapproche beaucoup de celles des

Blaps. Ce qui les différencie le plus est la forme du dernier segment, qui dans la larve de l'*Akis*, est très concave et bordé de quatre pointes. Au surplus, les larves connues des Ténébrionites ont de nombreux caractères communs qui en font, comme pour les insectes parfaits, une famille très naturelle.

De quoi vivent les larves des *Blaps*? D'après M. Mulsant, qui les a élevées, les larves d'*Akis* se nourrissent de matières fécales, celles d'*Uloma culinaris*, de *Pthora crenata*, des *Helops cœruleus* et *caraboides*, de la *Cistela fusca* se trouvent sous les vieilles écorces ou dans les vieilles souches, au milieu des détritux et des excréments laissés par des larves xylophages, et consomment sans doute les uns et les autres; celles du *Tenebrio molitor* se développent dans la farine du froment, qui contient en abondance une substance animalisée ou azotée, le gluten; celles de la *Phaleria cadaverina* se trouvent parmi les débris d'animaux et de Fucus jeté par la mer. Celles des *Blaps* doivent exister partout où l'on voit les insectes parfaits, les caves, les bûchers, les celliers, les écuries. Si elles affectionnent les déjections animales, elles en trouvent abondamment dans ces derniers lieux; mais dans les autres il ne se rencontre guère que des crottins de rats et de souris, et je dois dire qu'ils étaient fort abondants dans l'endroit qui m'a fourni les larves que j'ai élevées. Peut-être était-ce là leur mets de prédilection; mais il est probable aussi qu'elles trouvent dans la terre des substances diverses qui servent à leur alimentation.

NYPHES.

Lorsque les larves de *Blaps* veulent se transformer, elles établissent autour d'elles dans la terre une cellule large et subarrondie où, après quelques jours de repos,

elles se métamorphosent en une nymphe blanche et nue.

Celles du *B. producta* présente, disposées et emmaillonnées comme à l'ordinaire, toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. Sa tête couchée sur le sternum, et son abdomen recourbé lui donnent la forme d'un arc de cercle, et ses longues pattes présentent un aspect assez singulier. Du côté du ventre elle n'offre rien de particulier, si ce n'est trois taches rousses à l'antépénultième segment et deux au pénultième, et à la base de ce dernier un mamelon bilobé dont chaque lobe porte à l'extrémité un point roux. Du côté du dos, on remarque sur le prothorax de toutes petites aspérités rousses, rares sur le disque, très rapprochées sur les bords antérieur et postérieur. Les deux autres segments du thorax et les cinq premiers de l'abdomen sont couverts d'aspérités semblables, plus nombreuses sur les trois premiers, et qui donnent à toute cette partie du corps une teinte roussâtre. Les angles postérieurs du premier segment et les angles antérieurs et postérieurs des cinq suivants sont armés de petites crêtes ferrugineuses cornées, tranchantes et par fois dentelées. Les bords du prothorax, les côtés de l'abdomen et les places occupées par les aspérités sont, ainsi que les derniers segments, revêtus d'une pubescence roussâtre. Le dernier segment est échancré et terminé par deux appendices coniques, pubescents, faiblement divergents, subcornés, ferrugineux avec la pointe noire.

C'est à l'aide de ces pointes et des aspérités dont il a été parlé, que la nymphe, naturellement couchée sur le dos, fait des évolutions dans sa cellule, en frappant les parois avec son abdomen.

La nymphe du *Blaps fatidica* ne diffère de la précédente que par les caractères suivants : taille plus petite ; cuisses

relativement un peu moins saillantes; pas de taches rousses à la face ventrale des deux derniers segments; pas d'aspérités sur le dos, et à leur place un duvet roussâtre, serré et un peu couché; au lieu des crêtes cornées des angles des segments, des crêtes charnues placées sur les côtés des sept premiers segments, saillantes, à dentelures irrégulières et surmontées de petits poils; angles de ces crêtes munis d'une bordure ferrugineuse et subcornée.

L'état de nymphe a duré de 28 à 32 jours dans mon cabinet.

Les insectes parfaits sont assez connus pour que je m'abstienne d'en donner la description.

Explication des figures de la planche 15^e, N^o III.

13. Larve du *Blaps producta* un peu grossie.
14. Mesure de sa grandeur naturelle.
15. Mâchoires et palpes maxillaires; menton, lèvre inférieure et palpes labiaux.
16. Patte antérieure.
17. Une des quatre pattes postérieures.
18. Nymphe vue de dos.
19. La même, vue de face.
20. Patte antérieure de la larve du *Blaps fatidica*.
21. Portion de l'abdomen de la nymphe, pour montrer les crêtes latérales.

DESCRIPTION
D'UN GENRE NOUVEAU DE BRACHÉLYTRES,

PROPRE A LA FAUNE FRANÇAISE.

Par M. ÉMILE CUSSAC.

(Séance du 14 Avril 1852).

Genre **MACROPALPUS**, Em. Cussac.

Mandibules cornées, bidentées à l'extrémité?

Mâchoires à divisions membraneuses, ciliées en dedans, l'externe plus longue que l'interne.

Palpes maxillaires avec leur quatrième article à peine distinct, l'avant-dernier très grand.

Palpes labiaux subconiques.

Labre transversal, légèrement creusé antérieurement.

Antennes peu allongées : leur premier article le plus grand.

Jambes mutiques; tarses postérieurs avec les deux premiers articles allongés.

M. pallipes, Em. Cussac. (Pl. 13, fig. 1 à 7.)

Noir, subbrillant, assez fortement ponctué et couvert d'une pubescence blanchâtre; bouche, base des antennes et pieds d'un jaune ferrugineux, angles postérieurs du thorax subarrondis. Élytres plus de deux fois plus longues que lui.

Long. 3 millim.; largeur 1 millim.

Corps allongé, subdéprimé, entièrement noir, un peu brillant, subrugueusement ponctué et couvert d'une pubescence blanchâtre plus forte sur l'abdomen.

Tête triangulaire, un peu moins large que le prothorax, marquée antérieurement de deux impressions oblongues peu profondes, front légèrement proéminent.

Mâchoires, lèvre inférieure, palpes labiaux et palpes maxillaires d'un jaune ferrugineux, ceux-ci avec le troisième article très large, et le dernier visible seulement à l'aide d'une forte loupe, fortement pubescents.

Yeux assez grands, arrondis et saillants.

Antennes médiocres, submoniliformes, pubescentes, ferrugineuses à leur base (les trois premiers articles), brunâtres et légèrement épaissies à l'extrémité. Leur premier article très grand, ovale oblong, les autres successivement plus épais, le dernier trois fois plus long que le précédent.

Prothorax arrondi en avant, aussi large que long, fortement dilaté sur ses côtés antérieurs, brusquement et sinueusement rétréci à partir de son milieu jusqu'à sa base dont les angles sont un peu saillants, celle-ci coupée carrément, assez convexe, marquée postérieurement dans son milieu d'une petite impression transversale.

Ecusson triangulaire, lisse.

Elytres assez larges, plus de deux fois plus longues que le prothorax, arrondies aux épaules et aux angles postérieurs, légèrement sinuées latéralement et à leur extrémité où elles sont déhiscentes et plus larges qu'antérieurement, leur angle sutural extrême peu saillant, presque planes, marquées près de la suture d'une légère élévation longitudinale.

Abdomen fortement rebordé.

Pattes entièrement d'un jaune ferrugineux, pubescentes.

Dessous noir, pubescent, ponctué un peu plus rarement que le dessus.

Après avoir communiqué cet insecte à M. Aubé, qui m'a dit ne pas le connaître, et m'être assuré qu'il ne se trouvait pas décrit dans l'ouvrage d'Erichson, *Genera et Species Staphylinorum*, il m'a paru constituer dans la 10^e tribu de cet auteur (Omaliiniens) dont il fait partie, le type d'un genre nouveau pour la faune française, que j'ai appelé *Macropalpus* à cause de la forme remarquable de ses palpes. Il viendrait se placer près des *Anthophagus* et des *Lesteva* dont il a le facies, mais dont il s'éloigne par les caractères.

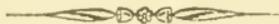
Je n'ai qu'un seul individu de ce genre, il a été pris dans un petit bois des environs de Lille, sous les détritibus des végétaux en octobre (1).

(1) Je viens récemment de découvrir un second exemplaire de cette espèce en arrangeant la collection des Staphyliniens de notre Musée, il se trouvait, sans indication de localité, mélangé parmi les *Omalium*. Proviendrait-il de nos environs ?

(E. CUSSAC, 13 janvier 1853.)

Explication de la planche 13.

- Fig. 1. *Macropalpus pallipes*.
 2. Mesure de sa grandeur naturelle.
 3. Palpe maxillaire.
 4. Palpes labiaux.
 5. Antenne.
 6. Labre.
 7. Patte postérieure.



MŒURS ET MÉTAMORPHOSES

DU *Spercheus emarginatus* ET DE L'*Helochaeres lividus* ;

Par M. ÉMILE CUSSAC.

(Séance du 24 Décembre 1851.)

1. Mœurs et métamorphoses du *Spercheus emarginatus*.

(Pl. 13, fig. 8 à 16.)

Si, en soumettant aujourd'hui à mes collègues l'étude des mœurs et métamorphoses du *Spercheus*, je puis ajouter des faits nouveaux à la grande et attrayante histoire des actes de la vie des insectes, c'est, je me plais à le reconnaître tout d'abord, à l'un de nos membres, M. Leprieur, que je dois cette bonne fortune. En effet, l'essai que je viens de faire pour élever les jeunes larves de ce coléoptère avait déjà été commencé par lui l'an dernier. Si, plus heureux, j'ai pu, cette année, le réussir complètement, l'idée première n'en vient pas moins de cet excellent ami.

Après plusieurs recherches faites au printemps pour me procurer ce Palpicorne, maintenant assez rare à Lille, je parvins enfin, le 26 mai dernier, dans une mare très claire de nos environs à en prendre une femelle munie de son sachet ovigère. Je la séparai, et, revenu chez moi, je la plaçai avec de l'eau de rivière dans un vase à l'air libre, en réunissant autant que possible toutes les conditions de son lieu natal. Elle supporta, paraît-il, très bien sa cap-

tivité, puisqu'elle est encore existante après m'avoir donné, pendant l'espace des deux premiers mois, environ quatre cents larves, en six opérations presque successives et sans le concours d'aucun mâle. Fait qui me semble très intéressant et sans précédent jusqu'ici parmi les coléoptères (1).

Le temps d'incubation de la femelle du *Spercheus* est de neuf à dix jours, le moment de se délivrer de son fardeau venu, elle se tenait accrochée à la renverse aux *Lemna* dont le vase était en partie couvert, et présentait ainsi à fleur d'eau le précieux dépôt, duquel sortaient, par la partie fixée contre le corps, les jeunes larves au nombre de soixante à soixante-dix; cette opération durait de deux à trois heures, après quoi le sac se détachait. Elle paraissait alors fort à l'aise et semblait empressée de jouir d'un moment de liberté que son instinct lui faisait probablement pressentir très court, car, à peine cinq ou six heures s'étaient écoulées, qu'un autre sac était revenu; quelquefois, cependant, cela n'avait lieu que le lendemain ou même plusieurs jours après.

Les jeunes larves, longues d'un millimètre et demi, noires, munies de grandes et fortes pattes, sont, en naissant, d'une agilité extrême; elles nagent en tout sens, mais renversées et comme sur un plafond à la surface de l'eau, cherchant avec leurs palpes maxillaires continuellement agités, une nourriture qui parait leur être de suite nécessaire, et qu'une fois trouvée, elles suçent et déchirent, aidées puissamment par d'énormes mandibules. Je les ai parfaitement élevées en leur jetant des chenilles, des Diptères et même des Coléoptères écrasés, etc.

(1) M. Leprieur avait aussi entrevu ce fait l'an dernier, sans cependant pouvoir l'affirmer, tant il lui paraissait étrange.

Cependant les larves aquatiques paraissent être plus particulièrement de leur goût.

Vers le huitième jour, alors que déjà grandes (quatre millimètres), elles descendent assez profondément, leur mode de respiration se fait ainsi : plus légères que le milieu qu'elles habitent, il leur suffit, lorsque ce besoin se fait sentir, de se laisser aller pour remonter immédiatement et sans efforts à l'air extérieur, ou elles présentent les appendices respiratoires situés sur les côtés de l'abdomen.

Très voraces, elles ne tardaient pas à pouvoir se transformer en nymphe, cela se faisait ordinairement du douzième au quinzième jour, après avoir, à ce qu'il m'a semblé, subi trois changements de peau, elles se préparaient un peu à l'avance à cette opération en ne mangeant plus, sortant enfin de l'eau, elles erraient pendant un certain temps à l'aventure, cherchant un endroit convenable, qu'elles finissaient par trouver sous les feuilles ou les débris de végétaux placés sur la terre dont leur vase était entouré, et s'y construisaient, à l'air libre, une coque en terre, hémisphérique, assez peu résistante dans laquelle se faisait leur changement : elles en sortaient cinq ou six jours après à l'état d'insecte parfait.

Je dois dire, cependant, que leur transformation en nymphe ne s'est pas faite facilement : beaucoup même mouraient sans pouvoir l'accomplir, soit que l'espace fût trop restreint ou la terre trop sèche, soit pour toute autre cause. Mais dans l'état normal, toutes ces circonstances fâcheuses n'existant pas, ce coléoptère, vu sa grande fécondité et le peu de temps qu'il met à se développer entièrement, doit considérablement se propager, surtout si le hasard vient à le placer dans des endroits assez restreints, tels qu'étaient autrefois certains fossés de nos

faubourgs, en partie détruits aujourd'hui, où il suffisait de plonger le filet une seule fois, pour en prendre une grande quantité.

LARVE

Longueur 0,008 millim. à 0,009.

Largeur 0,003 millim. 1/2.

De forme ovulaire, très atténuée postérieurement, subconvexe en dessus, aplatie en dessous, un peu coriacée, glâbre, brunâtre.

Tête plane, grande, substransversale, légèrement sinuée latéralement, plus étroite postérieurement. Labre très saillant, presque en demi cercle, un peu frangé.

Antennes longues, subcylindriques, composées de quatre articles, le premier court, transversal, le deuxième très grand, presque égal aux deux suivants réunis, du double plus large à sa base qu'à son extrémité, le troisième plus étroit que le deuxième un peu renflé antérieurement, le quatrième presque de la même longueur et de la même largeur du précédent, mais atténué jusqu'à son extrémité qui est acuminiée; on remarque deux ou trois poils disséminés le long de ces articles.

Ocelles, groupe de cinq sur chaque joue, placés comme suit : un d'abord, le plus grand, trois autres disposés presque en forme de croix avec lui, le cinquième entre le premier et celui de droite; tous brunâtres. Mandibules très grandes, fortes, arquées très aiguës, bidentées à l'extrémité, munies en outre d'une très petite dent placée dans le milieu de leur côté interne, qui est orné de quelques poils.

Mâchoires assez fortes, arquées, aiguës à l'extrémité, fortement ciliées dans leur partie intérieure.

Palpes maxillaires subcylindriques composés de quatre articles, le premier très épais peu long, diminue légèrement d'épaisseur dans son milieu, il supporte indépendamment du second article, un organe supplémentaire étroit, long, arqué, très aigument terminé, le deuxième, moitié moins large que le premier, est court, transversal, le troisième trois fois plus long, un peu plus étroit, légèrement courbé à sa base, épaissi antérieurement, le quatrième un peu plus long et plus étroit que le précédent, atténué vers son extrémité.

Lèvre inférieure subcordiforme, très fortement ciliée antérieurement; les cils recourbés en dehors.

Palpes labiaux courts, coniques, composés de deux articles, le premier transversal, le second court, plus étroit.

Pattes longues, robustes, l'avant dernier article, très grand et atténué, muni latéralement de poils longs et nombreux, le dernier article légèrement courbé à sa base, très atténué jusqu'à l'extrémité qui est acuminiée.

Tous les organes qui précèdent sont de consistance cornée et d'un jaune plus ou moins ferrugineux, à l'exception des yeux et de la partie antérieure des palpes maxillaires et labiaux, qui sont brunâtres.

Corps composé de douze segments, s'élargissant latéralement jusqu'au sixième, qui offre ainsi son plus grand diamètre transversal, très atténué de celui-ci à l'anus. Les trois segments thoraciques supportent chacun une paire de pattes. Le premier de consistance cornée comme la tête, légèrement subéchancré en avant dans son milieu, est marqué d'un point épais, glabre, près des angles antérieurs qui sont un peu recourbés en dehors, sinué au dessous de ses angles il va s'élargissant jusqu'à sa base dont les côtés sont arrondis. Tous les autres segments

possèdent sur les côtés chacun quelques points coniques assez petits d'où il sort deux ou trois poils, hormis cependant les deuxième, troisième et dernier, dont les points sont beaucoup plus épais et garnis de poils nombreux.

Les stigmates garnis de poils très longs et très nombreux sont au nombre de sept paires, très proéminants, placés sur les côtés de l'abdomen.

NYPHE.

Longueur 0,004 millim.

Largueur 0,003 millim.

Elle est nue, de forme ovale, et laisse apercevoir celle de l'insecte parfait. Le prothorax et la tête sont munis de quelques filets semi-cornés plus ou moins contournés. Les côtés de l'abdomen en sont également fournis, mais ceux-ci droits. Tous ces filets semblent probablement destinés à la préserver soit des chocs, soit de l'humidité de la terre, en l'empêchant de trop adhérer à sa coque. Elle est entièrement d'un blanc sale, les yeux seuls sont noirs.

II. Mœurs et métamorphoses de l'*Helochares lividus*.

Pl. 13, fig. 17 à 26.

L'essai fait au mois de mai dernier pour élever les larves du *Spercheus emarginatus*, ayant également réussi, peu de temps après, sur celles de l'*Helochares lividus*, qui chez moi ont accompli leurs diverses transformations, j'ai cru utile, cette larve n'étant encore que très succinctement connue, d'en publier la description suivante (1).

(1) Les larves du *Phillydrus melanocephalus* (pl. 13, fig. 27), que j'ai aussi nourries, étant à part leur taille qui est un peu plus grande, presque entièrement semblables pour la forme, la couleur et

La femelle de l'*Helochaeres lividus*, de même que celle du *Spercheus*, peut opérer plusieurs pontes successives sans le concours du mâle; mais elle est infiniment moins féconde, son temps d'incubation est plus long, ses pontes ne se font qu'à environ six semaines d'intervalle et les larves sont beaucoup moins nombreuses (trente à quarante) leur longueur en naissant était d'un millimètre et demi à deux millimètres et leur largeur d'un quart de millimètre. De forme subconique allongée, entièrement d'un blanc sale à l'exception des yeux et des palpes maxillaires qui sont noirâtres. Elles se tenaient continuellement à la surface de l'eau, assez souvent non renversées; très peu agiles et n'ayant que des pattes assez petites pour leur taille, elles cheminaient tranquillement, accrochées aux plantes ou aux parois du vase, en maintenant au dessus de l'eau l'organe respiratoire situé à l'extrémité de l'abdomen, et lorsqu'un accident venait à leur faire perdre ce point d'appui, elles exécutaient pour le retrouver des mouvements vermiculaires horizontaux, en passant vivement la partie postérieure de leur corps par dessus leur tête,

la manière d'être aux larves de l'*Helochaeres lividus*, je me suis, pour cette cause, abstenu de les décrire. Voici seulement quelques détails sur les mœurs de cet insecte : la femelle de ce *Philhydrus* ne porte pas, chacun le sait, ses œufs dans un sachet maintenu au-dessous de son abdomen. Environ quinze jours après son accouplement, qui a lieu au mois de mai, elle vient à trois ou quatre jours de distance, attacher aux *Lemna* qui sont à la surface de l'eau, une quinzaine de petits paquets soyeux de forme triangulaire, contenant chacun dix à douze œufs, longs de $\frac{3}{4}$ de millim. et larges de $\frac{1}{3}$ de millim. Ces œufs au moment de leur transformation, qui s'opère du quatrième au cinquième jour, sont blanchâtres, de forme ovoïde, et marqués à leur partie la plus étroite de deux ocelles composés de cinq points noirs très distincts. Les larves sortent très lentement, et le sachet n'est vide que deux ou trois jours après.

d'abord d'un côté, puis de l'autre ; cela répété plusieurs fois de suite suffisait pour les faire avancer.

La nourriture a été la même que pour les larves du *Spercheus*, mais moins voraces, elles étaient beaucoup plus longtemps à se transformer en nymphe, et cela n'avait ordinairement lieu que trente à trente-cinq jours après leur naissance ; elles sortaient également de l'eau pour cette opération qui ne s'est faite chez moi, que plus difficilement encore.

LARVE

Longueur, 0,009 millim.

Largeur 0,002 1/2 millim.

De forme oblongue, atténuée antérieurement, peu convexe, glabre, entièrement d'un gris-jaunâtre.

Tête en carré long, un peu plus large postérieurement, plane en dessus, bombée en dessous, sinueusement bisillonée longitudinalement presque dans son milieu.

Antennes cylindriques, composées de trois articles, moins longues que les mâchoires; le premier article grand, légèrement épaissi à sa partie antérieure; le deuxième de moitié environ moins long, un peu plus étroit, muni de chaque côté de son extrémité, d'un très petit appendice semi-corné; le troisième très court, conique.

Mandibules très grandes, arquées et aiguës terminées, armées en outre intérieurement dans leur milieu de deux autres dents plus petites mais fortes et aiguës.

Labre disposé en forme de scie, muni entre chaque dent d'un petit appendice.

Mâchoires plus longues que les antennes, subcylindriques, garnies intérieurement de plusieurs filets semi-

cornés, ayant le lobe externe très petit, orné de quelques poils.

Palpes maxillaires composés de trois articles; le premier court transversal; le deuxième plus étroit, deux fois plus long, atténué jusqu'à son extrémité; le troisième encore plus étroit, conique.

Lèvre inférieure très saillante, de deux pièces; la première transversale, munie à chacun de ses angles d'un petit filet corné; la deuxième subhémisphérique, ayant sa partie antérieure terminée en un cône légèrement bidenté à l'extrémité.

Palpes labiaux longs, cylindriques, composés de trois articles: le premier très court, transversal, le deuxième moitié plus étroit mais beaucoup plus long; le troisième en forme de filet corné, également long.

Yeux composés de cinq ou six points indistincts, placés assez en dessous des antennes.

Pattes courtes, atténuées jusqu'à leur extrémité qui est terminée par un article courbé très aigu; ornées de poils longs et d'appendices semi-cornés disposés sans ordre.

Tous les organes qui précèdent sont de consistance cornée et d'un jaune testacé, à l'exception des yeux et de l'extrémité des palpes maxillaires, qui sont noirs.

Corps composé de onze segments, les trois antérieurs supportent chacun une paire de pattes. Le premier plus étroit antérieurement, légèrement sillonné longitudinalement dans son milieu, est aussi de consistance cornée et d'un jaune ferrugineux sur le disque, de même que le deuxième. Le dessus du troisième est marqué de deux points épais noirs, glabres; les autres sont pourvus de

plis transversaux plus ou moins marqués; l'abdomen est terminé par un tout petit appendice de chaque côté.

Les stigmates disposés sur les côtés des segments de l'abdomen, sont peu proéminents, garnis de très petits poils, et au nombre de sept paires.

NYPHE.

Un accident ayant détruit la seule nymphe qui me restait au moment où je la dessinais, je n'ai pu en reproduire avec exactitude que la partie postérieure; elle était longue de trois millimètres et demi et large de deux millimètres, de forme subovoïde, entièrement hérissée de soies et filets cornés, longs, épais et plus ou moins contournés. L'abdomen était terminé par deux appendices, également contournés, beaucoup plus épais et plus longs que les autres.

Explication de la planche 13.

Fig. 8 à 16. *Spercheus emarginatus*.

8. Larve.
9. Mesure de sa grandeur naturelle.
10. Antenne.
11. Mandibule.
12. ? et palpes maxillaires; lèvre inférieure et palpes labiaux.
13. Ocelles.
14. Patte.
15. Nymphe.
16. Mesure de sa grandeur naturelle.

Fig. 17 à 26. *Helochares lividus*.

17. Larve.

18. Mesure de sa grandeur naturelle.

19. Antenne.

20. Mandibule.

21. Labre.

22. Mâchoire et palpe mxillaire.

23. Lèvre inférieure : palpes labiaux.

24. Patte.

25. Nymphe.

26. Mesure de sa grandeur naturelle.

Fig. 27. *Phillydrus melanocephalus*.

OEuf très grossi et représenté au moment
de la transformation en larve.



RAPPEL

**DES COLÉOPTÈRES DÉCRITS PAR PALISOT DE BEAUVOIS (1)
AUX GENRES ACTUELLEMENT ADOPTÉS, AVEC SYNONYMIE ;**

Par M. A. CHEVROLAT.

(Séance du 22 Septembre 1852.)

Il me semble qu'il serait utile à l'avancement de la science qu'on se livrât pour quelques travaux des entomologistes qui ont écrit depuis Linné jusqu'au commencement de ce siècle, à un examen dans le sens de celui que j'ai entrepris sur l'ouvrage de Palisot de Beauvois et dont j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui le résultat à notre Société.

L'ouvrage de cet auteur français est peu répandu, et il mériterait de l'être davantage, attendu les idées philosophiques qu'il renferme, et la bonne exécution des planches.

La description des espèces laisse, toutefois, beaucoup à désirer, à cause de sa brièveté; néanmoins, ayant acquis soit à la vente de la collection de l'auteur, soit, depuis, des mains de M. Aud. Serville, un grand nombre des Coléoptères qu'il avait eus sous les yeux, j'ai pu les reconnaître pour la plupart. En outre M. Aug. Sallé, mon filleul, a rapporté d'un récent voyage à Saint-Domingue (partie espagnole), outre beaucoup d'espèces nouvelles, presque toutes celles citées par Palisot de Beauvois.

J'ai donc été dans des circonstances favorables pour accomplir convenablement la tâche que je me suis donnée.

Je me propose de continuer ces essais qui auront pour objet, outre l'examen de la synonymie, de ramener chaque espèce anciennement décrite aux genres actuellement adoptés et je sollicite l'indulgence et l'encouragement de mes collègues en Entomologie.

(1) Insectes recueillis en Afrique et en Amérique, ainsi que dans les royaumes d'Oware et de Benin, à St-Domingue et dans les Etats-Unis. Paris, 1805.

Les espèces sont à peu près classées d'après l'arrangement du Catalogue de Dejean. Celles précédées d'un astérisque font partie de la collection de l'auteur du mémoire.

* Harpalus	viridiæneus,	pag. 108, pl. 15,	f. 8.	Am. sept.	<i>Pæcilus</i> , Dej.
Buprestis	{	45,	11,	5, 6. I. du Prince.	<i>Lampctis</i> , Dj., Spin.
	{	86,			
	{	44,	11,	3, 4. Oware.	<i>Ancylocheira</i> , Esc. West.
id.	chrysochlora,	43,	11,	1. Benin.	<i>Sphenoptera</i> , Dj. Solier.
id.	semistriata,	44,	11,	2. id.	<i>Sphenoptera</i> , Dj. Solier.
id.	trilineata,	7,	7,	1, ♀. Am. sept.	<i>Callirhipis</i> , Dj. Lap.
Melasis	picea,	10,	7,	3, ♂. Caroline.	<i>Dicrepidius</i> , Esch.
Elater	ramicornis,	214,	9,	7, ♂. Am. sept.	<i>id.</i>
id.	ramicornis,			L'auteur paraît avoir décrit deux espèces sous ce même nom.	
* id.	{	78,	8,	3. St.-Dom.	<i>Monocrepidius</i> , Esch. Dj.
	{	98,			
* id.	{	78,	8,	4. id	<i>Monocrepidius</i> , Esch. Dj.
	{	162,	tab. 18, f. 4.		
	{	Ce dernier nom doit avoir la priorité.			
* id.	{	76,	8,	1. id.	<i>Pyrophorus</i> , Esch. Gr.
	{	<i>acuminatus</i> , Esch. Gr. Mon.			

* id. lepidopterus, pag. 11, pl. 7, f. 6. Oware. *Lacon*, Lap.
 striatus, 212, 9, 1. Am. mér. *Chaleolepidius*, Esch. Er.

Cette espèce paraît différer de celle ainsi nommée dans nos collections en ce que les stries des élytres offrent des points enfoncés.

* id. { griseus, 214, 9, 8. Am. sept. *Limonius*, Esch. Dej.
 diversus, Dj, cat. 3, 102.
 id. Beniniensis, 11, 7, 5. Benin. *Cardiophorus*, Esc. Dj. Er.
 id. { subspinosus, 78, 8, 5. id. *Cardiophorus*.
 tridentatus, Fab., Syst. El. 2, 242, 107.
 * id. verticinus, 214, 9, 6. Am. sept. *Ampedus*, Meg. Gr.
 Nitidula, maculata, 160, 6, 7. Benin. ?

Nouveau genre de la famille des Nitidulaires, très remarquable par ses pattes arquées.

id. Africana, 161, 6, 8. *Epurea*, Er.
 * Sphaeridium Africanum, 161, 6, 6. Oware. *Thymalus*, Lat. Dj.
 * id. pallidum, 157, 6, 1. Caroline. *Caaptodes*, Er.
 id. lœve, 158, 6, 4. Am. sept. *id.*
 Nitidula dermestoides, 161, 6, 9. Benin. *Episcapha*, Dej. Lat.

Elater	{	elegans,	pag. 10, pl. 7,	f. 4.	Oware.	<i>Triplatoma</i> , Lac.
		cœcus, Fab.,	Sys. El. 2, 223, 11.			
* Melolontha	{	paradoxa,	173,	4,	1.	Caroline.
		ferrugineus, Leach,	Lin. tr. 13, 1, pl. 41.			Europe.
		advena,	Gr. Sp. p. 85, tab. 1, f. 2.			Chine.
* Sphœroidium	{	unistriatum,	158,	6,	5.	Am. sept.
		id.	157,	6,	3.	id.
Copris		nitens,	24,	3,	1.	Benin.
id.		subæneus,	105,	3, c,	9.	Am. sept.
id.		tricolor,	197,	3, d,	4, ♀.	Cayenne.
id.		viridis,	24,	3, f,	2, ♀.	Caroline.
* id.		albicornis,	25,	3, f,	3, ♂.	St-Dom.
					4, ♀.	
id.		obtectus,	25,	3,	5, ♂.	Caroline.
id.		Canadensis,	92,	3 b,	6, ♂.	Canada.
					3, ♂.	
* id		striatus,	92,	3 b,	4, ♀.	Caroline.
* id,		latebrosus F.	93,	3 b,	5 ♂ ♀.	Am. sept.
					6, ♂.	
						<i>Murmidius</i> , Leach.
						<i>id.</i>
						<i>Ceuthocerus</i> , Gr.
						<i>Cyclonotum</i> , Dj. Mulst.
						<i>Sphœroidium</i> , Fab.
						<i>Chœroidium</i> , Serv.
						<i>Chœroidium</i> .
						<i>Phœneus</i> , Mac.-Leay.
						<i>Onthophagus</i> , Lat.

Scarabæus	rubeculus,	pag. 90, pl. 3 b, f. 4.	Caroline.	<i>Aphodius</i> , Fab.
* id.	{ elongatus,	104;	3 c, 8.	<i>Oxyomus</i> , Esch. Dej.
	{ complanatus,	Man. cat. Dej., 3,	p. 163.	
Trox	ovatus,	175,	4 b, 2.	<i>Trox</i> , Fab.
id.	tuberculatus.	175,	4 b, 3.	<i>id.</i>
* id.	{ scabrosus, F.	175,	4 b, 4.	Caroline.
	{ suberosus, F.			(vu coll.)
	{ tuberculatus, Say.			
	{ Carolinus, Dej.,	cat. 3, 164.		
id.	unistriatus,	176,	4 b, 5.	Am. sept. <i>id.</i>
* id.	{ crenatus,	176,	4 b, 6.	<i>id.</i>
	{ suberosus, Dej.,	cat. 3, 164.		
* id.	{ denticulatus,	176,	4 b, 7, 8.	<i>id.</i>
	{ muricatus, Dj.,	cat. 3, 164.		
* id.	{ serratulus,	176,	4 b, 9.	<i>id.</i>
	{ tuberculatus, Dej.,	cat. 3, 164.		
Scarabæus	thoracinus,	211,	1 c, 8.	St-Dom. <i>Geotrupes</i> , Lat.
id.	meridionalis,	212,	1 c, 9.	<i>id.</i>

* Scarabæus	{ ferrugineus (F.), pag. 91, pl. 2 b, f. 3 ♀. Caroline. <i>Bolboceras</i> , Ky, Dj.
	{ furcicollis, Lap., Hist. nat., 2, p. 104. ♂.
* id.	{ cephus (Ol.), 90, 1, 5. id.
	{ farsctus F. (Geotrupes).
id.	tumefactus, 91, 1, 6. Am. sept. id.
* id.	obtusus, 104, 3 c, 7. St-Dom. <i>Chalepus</i> , M. Leay.
* id.	{ bituberculatus, 103, 3 c, 2. id. <i>Heteronychus</i> , Burm.
	{ fossator, Dj., cat. 3, 168.
id.	humeralis, 103, 3 c, 3. id.
id.	dubius, 104, 3 c, 4,5. id.
id.	{ Antillarum, 104, 3 c, 6. Antilles. <i>Bothynus</i> , Burm.
	{ juveneus, Sch., cat. Dj. 193, 1 d, 5. Antilles. <i>Megaceras</i> , Ky, Burm.
id.	{ Philoctetes, tencer, Burmeister. 194, 1 d, 7 ♂. St-Dom. <i>Strategus</i> , Burm.
	{ Ajax, fossula, 210, 2 c, ♀.
* id.	{ Titanus, F. Burm. 74, 2, 1 ♂. id.
	{ Semiramis, oblongus, 74, 2, 3,4 ♀.
	{ dubius, 209, 3 c, 2 ♀.

* id.	quadrifoveatus, pag. 74, pl. 2, f. 2 ♀.	id.	<i>id.</i>
* id.	truncatus, 41, 1 <i>b</i> ,	id.	<i>Phileurus</i> , Lat.
* id.	quadriruberculatus, 42, 1 <i>b</i> ,	id.	<i>id.</i>
* id.	complanatus, 102, 3 <i>c</i> ,	id.	<i>id.</i>
* id.	exaratus, 210, 3 <i>e</i> ,	Oware.	<i>id.</i> ?
* id.	mucronatus, 5, 1,	id.	<i>Trionyxclus</i> , Dej. Burm.
id.	Diana, 4,	id.	<i>Tennorhyuchus</i> , Burm.
	{ Antiochus, Dj., cat. 3, 168, Burm.		
* id.	Ovariensis, 40, 1 <i>b</i> ,	1 ♂, 2 ♀.	<i>Oryctes</i> , Latr.
id.	{ nasicornis Americanus, 75,	1 ♂, 1 ♀,	<i>id.</i>
	{ nasicornis ? F. var.	2 ♀.	
	{ nec satyrus, Burm.		
* id.	{ syrictus, F.	211, 1 <i>c</i> ,	<i>Syrictes</i> , Burm.
	{ verus Burmeister.	7. St-Dom.	
	Est réellement originaire du Cap de Bonne-Espérance.		
id.	syrictus,	195, 1 <i>d</i> ,	<i>Xyloryctes</i> , Burm.
id.	Boscii,	89, 2 <i>b</i> ,	<i>id.</i>
id.	splendens,	89, 2 <i>b</i> ,	<i>id.</i>

* <i>Cetonia</i>	stigma,	pag. 28, pl. 4 b, f. 4, Oware,	<i>Coryphocera.</i>
	Il serait extraordinaire que cette espèce fût à la fois originnaire de l'Afrique occidentale et de la Chine.		
	Palisot dit l'avoir prise sur un palmier.		
* id.	{ viridicyanea, viridicœrulea.	29, 4 b, 5. Oware.	id.
* <i>Cetonia</i> ,	{ tæniata, cincta, Ol. Ent. 1, 6, p. 87, 112, tab. 12, f. 127.	28, 4 b, 3. Oware.	<i>Plæsiorhina</i> , Burm.
* id.	marginata,	27, 4 b, 1. Oware.	<i>Pachnoda</i> , Burm.
* <i>Trichius</i> ,	scaber,	4, 4, 2. Am. sept.	<i>Osmoderma</i> , Serv.
* id.	{ variegatus, canaliculatus? Fab.	59, 4, 3. id.	<i>Valgus</i> , Scriba.
id.	seticollis,	59, 4, 4. id.	id.
* id.	squamiger,	60, 4, 5, 6. Caroline.	id.
* <i>Lucanus</i>	sublœvis,	3, 1, 4. Oware.	<i>Figulus</i> , Mac.-Leay.
{ <i>Tenebrio</i> * <i>Opatrum</i>	minimus, notum, Say, J. ac. nat. sc. phil., V, p. 237, 1825.	164, 31, 7. Am. sept.	<i>Opatrinus</i> , Dej.
id.	{ nebulosum, inquinatum, Sch. Syn. Ins.	142, 30 b, 5. Oware.	<i>Gonocephalum</i> , Sol.

id.	pubescens,	pag. 142, pl. 30 b, f. 6.	Oware.	<i>id.</i>
{ Blaps	metallica,	139, 30 b,	2. Caroline.	<i>Neomida</i> , Ziegl. Dej.
* Diaperis	bicornis, Ol. Ent. 3,	55, 6, 4, t. 1, f. 4 ♀.		
Tenebrio	cupreus (nec Fab.),	163, 31,	6. Oware.	<i>Cnodalon</i> , Lat.
Phaleria	Owariensis,	143, 30 b, f. 8.	<i>id.</i>	<i>Heterophaga</i> , Dj. Lucas.
* Trogosita	{ maxillosa,	125, 32,	4. Caroline.	<i>Ceraudria</i> , Dj. Lucas.
	{ cornuta (F.?), Dj. cat 3,	222.		
* Helops	{ sinuatus (Fab.),	139, 30 b,	9 a, b. Oware.	<i>Nyctobates</i> , Gn. West.
Tenebrio	{ confusus, West., Tr. Zool. se Lond.,	1843, t. 15, f. 6, 7.		<i>Iplithinus</i> , Dej.
	{ variolosus,	164, 31,	8. Am. sept.	<i>id.</i>
	Palisot distinguerait deux espèces portant le même nom, celle-ci serait celle décrite par Fabricius, et celle d'Olivier serait originaire de Cayenne.			
* Helops	{ saperdoides,	161, 31 ♀?	2. Caroline.	<i>Upis</i> , Fab.
	{ cribrata, Dej., cat. 3,	226.		
	{ calcaratus,	162.	31 ♂?	3.
	{ erythrocnemus, Dj., cat. 3,	var. 226.		<i>Centronipus</i> , Dej.
* Tenebrio	{ sublœvis,	163, 31,	4. Caroline.	<i>Nyctobates</i> , Guérin.
	{ saperdoides. Bosc.			
	{ lavis, Ol.			

- * Tenebrio. { femoratus, pag. 163, pl. 31, f. 5. Am. sept. *Nyctobates*, Guérin.
 { femoratus, Dej., cat. 3, 225.
 { elongatus, 164, 31, 9. id. *Zophobas*, Dej.
 { morio. F. (*Helops*).
- Il est douteux que cet insecte ait été rencontré aux Etats-Unis.
- Helops { Carolinensis, 162, 31, 1. Caroline. *Tenebrio*, Lin.
 { subsinuatus, Dej., cat. 3, 226.
 { quadricolor, 123, 30, 7. Benin. *Adelphus*, Dej.
 { Beniniensis, 123, 30, 9. id. id.
 { viridis, Ol.
- * id. Diffère de celui nommé ainsi par Dejean.
- id. taeniatus, 121, 30, 4. Caroline. *Helops*, F.
 Dejean le met en synonymie avec les *Helops vittatus*,
 Ol., ou *micans*, F. Cependant Palisot assigne des
 caractères spécifiques avec cette dernière espèce.
- id. Americanus, 121, 30, 6. Caroline. *Stenochia*, Ky.
 id. { contractus, 121, 30, 1. Am. sept. *Physocaelus*, Dej.
 { inflatus, Dej., cat. 3, 233.
- Lagria testacea, 121, 30, 3. Oware. *N. genus*.

id.	violacea F.,	121,	30,	4.	id.	<i>Lagriæ</i> , F.
Apoderus	hemorrhoidalis, Ol.	250,	37,	1.	Afr. occ.	<i>Apoderus</i> , Ol.
* id.	sanguineus, F.,	250,	37,	2.	id.	<i>id.</i>
Curculio	ducalis,	250,	37.	4.	St-Dom.	<i>Prepodes</i> , Schl.
Caladra	albicollis, Ol.,	253,	37,	5.	Afrique?	<i>Cercidocerus</i> , Guérin.
* Trogositæ	virescens, F.,	125,	32,	1.	Caroline.	<i>Trogosita</i> , F.
id.	marginata,	125,	32,	3.	Am. sept.	<i>id.</i>
id.	sublœvis,	126,	32,	5.	Oware.	<i>id.</i>
* id.	{ mutica,	126,	32,	6.	Am. sept.	<i>id.</i>
id.	{ punctata, Dej., cat. 3, 339.			7.	Am. sept.	<i>id.</i>
id.	depressior,	126,	32.	8.	Oware.	<i>id.</i>
id.	quadridens,	127,	32,	9.	Am sept.	<i>id.</i>
Crioceris	bituberculata,	254,	38,	6.	Oware.	<i>Crioceris</i> , Lat.
* Cassida	{ chlorotica,	255,	38,	7.	id.	<i>Aspidomorpha</i> , Bhn.
id.	{ spectabilis, Bhn.			8.	id.	<i>id.</i>
Trogosita	fenestrata,	255,	38,	2.	Am. sept.	<i>Languria</i> , Lat.
	angustata,	125,	32,			

COLÉOPTÈRES. — Désignation des genres actuellement adoptés d'après l'ordre des planches.

Pl. 1, f. 1, a.	<i>Passalus cornutus</i> , F.	page	1. Am. sept.	<i>Passalus</i> .
2.	Id. <i>pentaphyllus</i> .		2. Saint-Domingue.	<i>Passalus</i> .
3.	<i>Lucanus sublævis</i> .		3. Oware.	<i>Figulus</i> , M. L.
4, a, b.	<i>Scarabæus Diana</i> .		4. Id.	<i>Tennorhynchus</i> , Hope. Burm.
5, 6.	Id. <i>macronatus</i> .		5. Id.	<i>Trionychus</i> . Dj. B ^{er} .
Pl. 1 b, f. 1, 2 ♂ ♀.	<i>Scarabæus Owaniensis</i> ,		41. Id.	<i>Oryctes</i> . Lat.
3.	Id. <i>didymus</i> , F.		41. Cayenne.	<i>Phileurus</i> . Lat.
4.	Id. <i>truncatus</i> .		41. Virginie.	<i>Phileurus</i> .
5.	Id. <i>quadrituberculatus</i> .		42. Saint-Domingue.	<i>Phileurus</i> .
Pl. 1 c, f. 1.	<i>Scarabæus Hercules</i> , Lin.		136. Saint-Domingue.	<i>Dynastes</i> . Ky. B ^{er} .
2.	Id. <i>Acteon</i> .		117. Cayenne.	<i>Megalosoma</i> Burm.
3.	Id. <i>chorinceus</i> .		117. Id.	<i>Megacerus</i> . Ky. B ^{er} .
4, 5 ♂ ♀.	Id. <i>Tityus</i> .		138. Caroline.	<i>Dynastes</i> .

Pl. 1, d, f. 1, 2 ♂ ♂.	Sinodendron Americanum.	192. Am. sept.	<i>Sinodendron.</i>
3.	Id. cylindricum.	192. Europe.	<i>Id.</i>
4.	Scarabæus bilobus, F.	193. Cayenne.	<i>Cœlois.</i> Burm.
5.	Id. philoctetes ♂.	193. Antilles.	<i>Megacerus.</i> Ky. B ^{er} .
6.	Scarabæus Syphax, F.	194. Id.	<i>Strategus.</i> Burm.
7 ♂.	Id. Ajax.	194. Saint Domingue.	<i>Id.</i>
8 ♂.	Id. œnobarbus.	194. Id.	<i>Id.</i>
9	Id. syrichtus,	195. Id.	<i>Xyloryctes.</i> Burm.
Pl. 2, f. 1 ♂.	Scarabæus Semiramis.	73. Id.	<i>Strategus.</i>
2.	Id. quadrifoveatus.	74. Id.	<i>Id.</i>
3, 4 ♀ a, b, c.	Id. oblongus.	74. Id.	<i>Id.</i>
5.	Nasicornis Americanus.	75. Am. sept.	<i>Oryctes.</i> Lat.
6.	Blackburnii, F.	75. Id.	<i>Geotrupes.</i>
Pl. 2, b, f. 1.	Scarabæus Boscii.	89. Caroline.	<i>Xylorictes.</i> Hope. Burm.
2.	Id. splendens.	89. Id.	<i>Xyloryctes.</i> Hope. Burm.
3.	Id. ferrugineus, F. ♀.	90. Id.	<i>Bolboceras.</i> Ky.

Pl. 2 <i>b</i> , f. 4.	Scarabæus rubeolus.	Pag. 90.	Caroline.	<i>Aphodius</i> . Fab.
5.	Id. cephus, Ol. F.	90.	Id.	<i>Bolboceras</i> .
6.	Id. tumefactus.	91.	Am. sept.	<i>Id.</i>
Pl. 3, f. 1 <i>a</i> .	Copris nitens.	24.	Benin.	<i>Chæridium</i> . Serv.
2.	Id. viridis ♀.	24.	Caroline.	<i>Onthophagus</i> . Lat.
3, 4 ♂ ♀.	Id. albicornis.	25.	Saint-Domingue.	<i>Id.</i>
5, 6 ♂ ♀.	Id. obtectus.	25.	Caroline.	<i>Id.</i>
Pl. 3 <i>b</i> , f. 1, 2 <i>a</i> , <i>b</i> .	Copris Ammon, F. Ol.	92.	Am. sept.	<i>Copris</i> . F.
3, 4 ♂ ♀.	Id. Canadensis.	92.	Canada.	<i>Onthophagus</i> .
5 ♂.	Id. striatulus.	92.	Caroline.	<i>Id.</i>
6 ♂.	Id. latebrosus, F.	93.	Am. sept.	<i>Id.</i>
Pl. 3 <i>c</i> , f. 1 <i>a</i> ♂, <i>b</i> ♀, <i>c</i> .	Scarabæus complanatus.	102.	Saint-Domingue.	<i>Philicurus</i> . Lat.
2.	Id. bituberculatus.	103.	Id.	<i>Heteronychus</i> . Br.
3 <i>a</i> .	Id. humeralis.	103.	Id.	<i>Id.</i>
4, 5 ♂ ♀.	Id. dubius.	104.	Id.	<i>Id.</i>
6.	Id. Antillarum.	104.	Id.	<i>Bothynus</i> . Br.
7.	Id. obtusus.	104.	Id.	<i>Chalepus</i> . M. L.
8.	Id. elongatus.	104.	Id.	<i>Oxyomus</i> . Esch.
9.	Id. subcœnus ♀.	105.	Am. sept.	<i>Onthophagus</i> .

Pl. 3 d, f. 1, 2 ♂ ♀.	Copris Faunus, F.	196. Cayenne.	<i>Phaneus</i> , M. L.
3 ♂.	Id. Mimas, F.	196. Id.	<i>Id.</i>
4 ♀ a.	Id. tricolor.	197. Id.	<i>Id.</i>
5 ♀ a.	Id. elegans, F.	197. Id.	<i>Oxysternus</i> . Lap.
6 ♂.	Id. splendidulus, F.	197. Am. mér.	<i>Phaneus</i> .
7.	Id. Carolinus, F.	198. Caroline.	<i>Copris</i> . F.
8, 9 ♂ ♀.	Id. carnifex, F.	198. Id.	<i>Phaneus</i> .
Pl. 3 e, f. 1 ♂.	Scarabæus claviger, F.	209. Am. mér.	<i>Golofa</i> . Hope.
2.	Id. dubius ♀.	206. Saint-Domingue.	<i>Strategus</i> . Ky. B ^{er} .
3.	Id. fossula ♀.	210. Id.	<i>Id.</i>
4.	Id. exaratus ♀.	210. Oware.	<i>Phileurus</i> ?
5, 6 ♂ ♀.	Id. Anteus.	210. St-Dom. Am.sept.	<i>Strategus</i> .
7.	Id. syrichtus. F.	211. Cap.	<i>Syrichthus</i> . Ky.
8.	Id. thoracinus.	211. Saint-Domingue.	<i>Geotrupes</i> .
9.	Id. meridionalis.	212. Id.	<i>Id.</i>
Pl. 4, f. 1.	Copris capistratus. F.	57. Am. sept.	<i>Cheeridium</i> . Serv.
2.	Trichius scaber.	58. Id.	<i>Osmoderma</i> . Serv.
3.	Id. variegatus.	59. Id.	<i>Valgus</i> . Scriba.

Pl. 4, f. 4.	Trichius seticollis.	Pag. 59.	Am. sept.	<i>Valgus</i> . Scriba.
5, 6.	Id. squamiger.	60.	Caroline.	<i>Id.</i>
Pl. 4 b, f. 1.	Melolontha paradoxa.	173.	Caroline.	<i>Murmidius</i> . Leach.
2.	Trox ovatus.	175.	Saint-Domingne.	<i>Trox</i> . F.
3.	Id. tuberculatus.	175.	Id.	<i>Id.</i>
4.	Id. scabrosus.	175.	Caroline.	<i>Id.</i>
5.	Id. unistriatus.	175.	Pensylvanie.	<i>Id.</i>
6.	Id. crenatus.	176.	Caroline.	<i>Id.</i>
7, 8.	Id. denticulatus.	176.	Pensylvanie.	<i>Id.</i>
9.	Id. serratulus.	176.	Georg. Am.	<i>Id.</i>
Pl. 5, f. 1, 2 a.	Cetonia marginata, F.	27.	Afr. occ.	<i>Pachnoda</i> . Burm.
3.	Id. tenuata.	28.	Owarre.	<i>Plesiorhina</i> . Burm.
4.	Id. stigma.	28.	Id.	<i>Coryphocera</i> . Burm.
5.	Id. viridicœrulea		Id.	<i>Id.</i>
	Id. viridicyanea, textc.	29.		
6.	Melolontha angustata.	30.	Am. sept.	<i>Macroductylus</i> . Lat.
Pl. 6. f. 1.	Sphœridium pallidum, F.	157.	Caroline.	<i>Camptodes</i> . Er.
2.	Agathidium oniscoides.	160.	Id.	<i>Agathidium</i> ? Illi.

3.	<i>Sphaeridium crenatum.</i>	158.	Am. sept.	<i>Sphaeridium.</i>
4.	Id. <i>lœve.</i>	158.	Id.	<i>Camplodes?</i>
5.	Id. <i>unistriatum.</i>	158.	Id.	<i>Cyclonotum.</i> Dj. Mulst.
6.	Id. <i>Africanum.</i>	159.	Owar.	<i>Thynialis?</i> Lat.
7.	<i>Nitidula maculata.</i>	160.	Benin.	?
8.	Id. <i>Afra.</i>	161.	Id.	<i>Epurea.</i> Er.
9.	Id. <i>dermestoides.</i>	161.	Id.	<i>Episcapha.</i> Dj. Lat.
Pl. 6 b, f. 1.	<i>Hister cylindricus,</i> F.	178.	Caroline.	<i>Cylistus.</i> Godet.
2.	Id. <i>elongatus.</i>	178.	Id.	<i>Platysoma.</i> Leach.
3.	Id. <i>major.</i>	178.	Saint-Domingue?	<i>Hister.</i> Lin.
4.	Id. <i>quadridentatus.</i>	178.	Id.	<i>Hololepta.</i> L. K.
5.	Id. <i>complanatus.</i>	179.	Id.	Id.
6.	Id. <i>latipes.</i>	179.	Virginie.	<i>Hister.</i>
7.	Id. <i>subhemisphericus.</i>	180.	Pensylvanie.	<i>Hister.</i>
8.	Id. <i>interruptus.</i>	180.	Id.	Id.
9.	Id. <i>regularis.</i>	180.	Am. sept.	<i>Saprinus?</i> Kl. Er.

Pl. 7, f. a, b, c, d.	<i>Melasis picca</i> ♀	Pag. 7.	Am. sept.	<i>Callirhipis.</i>
2 a, b, c, d.	<i>Cebrio bicolor</i> , F.	9.	Id.	<i>Cebrio</i> . Lap.
3 a.	<i>Elater ramicornis.</i>	10.	Caroline.	<i>Dicrepidius</i> . Esch.
4 a.	Id. cœcus, F.	10.	Oware.	<i>Triplatoma</i> . Lat.
5.	Id. Beniniensis.	11.	Benin.	<i>Cardiophorus</i> Esch.
6.	Id. lepidotus.	11.	Id.	<i>Lacon</i> . Lap.
Pl. 8, f. 1.	<i>Elater phosphoreus.</i>	76.	Saint-Domingue.	<i>Pyrophorus</i> . Esch.
2 a.	Id. maculatus, var. B.	77.	Id.	<i>Alaus</i> . Esch.
3.	Id. bifoveatus.	78.	Id.	<i>Monocrepidius.</i>
4.	Id. elongatus.	78.	Id.	Id.
5.	Id. subspinosus.	78.	Oware.	<i>Cardiophorus</i> Esch.
6.	Id. castaneithorax.	79.	Benin.	?
Pl. 9, f. 1.	<i>Elater striatus.</i>	212.	Am. mér.	<i>Chalcolepidius</i> Esch
2.	Id. vireus, F.	213.	Antilles,	Id.
3.	Id. melanops.	213.	Saint-Domingue. ?	
4.	Id. oculatus, Lin.	213.	Am. sept.	<i>Alaus</i> . Esch.
5.	Id. luscus, F.	213.	Id.	Id.
6.	Id. verticinus.	214.	Id.	<i>Ampeplus</i> , Gr.

7.	Id. ramicornis ♂.	214.	Id.	<i>Dicrepidius</i> . Esch.
8.	Id. griseus.	214.	Id.	<i>Limoniis</i> . Esch.
9.	Id. rufipes,	214.	Id.	<i>Ampeclus</i> ?
Pl. 11, f. 1.	<i>Buprestis semistriata</i> .	43.	Benin.	<i>Sphenoptera</i> Dj Sol.
2.	Id. trilineata.	44.	Id.	<i>Id.</i>
3, 4.	Id. chrysochlora.	44.	Oware.	<i>Ancylocheira</i> Esch.
				West.
5, 6.	Id. rugosa.	45.	Ile du Prince.	<i>Lampetis</i> . Dj. Spin.
Pl. 15, f. 1, 2.	<i>Scarites marginatus</i> .	106.	Caroline.	<i>Pasimachus</i> . Bon.
3.	Id. depressus.	106.	Id.	<i>Id.</i>
4.	Id. sublævis.	107.	Am. sept.	<i>Id.</i>
5.	Id. Georgiæ.	107.	Georgiæ.	<i>Morio</i> . Lat.
6.	Id. quadrimaculatus.	107.	Caroline.	<i>Clivina</i> . F. Dj.
7.	<i>Harpalus dubius</i> .	108.	Pensylvanie.	<i>Harpalus</i> ? Lat.
8, 9.	Id. viridiceneus.	108.	Id.	<i>Pæcilus</i> . Dj.
Pl. 30, f. 1, 2.	<i>Helops contractus</i> .	121.	Caroline.	<i>Physocælus</i> . Dej.
3.	Id. tenebrioides.	121.	Id.	<i>Upis</i> ? F.
4.	Id. tœniatus.	121.	Id.	<i>Helops</i> . F.

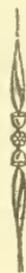
Pl. 30 b, f. 5.	Helops obliquatus, F.	Pag. 122.	Caroline.	{ Pyrrhis. Lap. Anorops. Dj. Stenochia. Ky. Adelphus. Dj. Eupezus. Dj. Adelphus. Dj. Helops? Neonida. Dj. ? Lagria. F. Gonocephalum. Sol. Id. Blapstinus? Dj. Heterophaga. Dj. Lucas. Nyctobates. Gn. Iphthimus. Dj. Tenebrio. Lin. Upis. F.
6.	Id. Americanus.	122.	Id.	
7.	Id. quadricolor.	123.	Oware.	
8.	Id. longipes, Ol. F.	123.	Benin.	
9.	Id. Beniniensis.	124.	Id.	
Pl. 30 b, f. 1.	Helops tristis.	138.	Caroline.	
2.	Blaps metallica.	139.	Id.	
3.	Lagria testacea.	141.	Oware.	
4.	Id. violacea, F.	141.	Id.	
5.	Opatrum nebulosum.	142.	Id.	
6.	Id. pubescens.	142.	Id.	
7.	Id. Beniniense.	143.	Benin.	
8.	Phaleria Owariensis.	144.	Oware.	
9 a, b.	Helops sinuatus, F.	139.	Id.	
Pl. 31, f. 1.	Helops Caroliniensis.	162.	Caroline.	
2.	Id. saperdoides.	162.	Id.	

3.	Id. calcaratus.	162.	Id.	<i>Id.</i>
4.	<i>Tenebrio sublœvis.</i>	163.	Am. sept.	<i>Nyctobates.</i>
5.	Id. femoratus.	163.	Id.	<i>Id.</i>
6.	Id. cupreus.	163.	Oware.	<i>Condalon.</i> Lat.
7.	Id. minimus.	164.	Am. sept.	<i>Opatrinus.</i> Dj.
8.	Id. variolosus.	164.	Id.	<i>Nyctobates.</i>
9.	Id. elongatus.	164.	Id.	<i>Zophobas.</i> Dj.
Pl. 32, f. 1.	<i>Trogosita virescens,</i> Ol.	125.	Caroline.	<i>Trogosita.</i> F. Dj.
2.	Id. angustata.	125.	Id.	<i>Languria.</i> Lat.
3.	Id. marginata.	125.	Id.	<i>Trogosita.</i>
4.	Id. maxillosa, F.	125.	Id.	<i>Cerandria.</i> Dj.
5.	Id. sublœvis.	126.	Oware.	<i>Trogosita.</i>
6.	Id. mutica.	126.	Pensylvanie.	<i>Id.</i>
7.	Id. depressior.	126.	Id.	<i>Id.</i>
8.	Id. quadridens.	126.	Oware.	<i>Id.</i>
9.	Id. subnigra.	127.	Pensylvanie.	<i>Id.</i>
Pl. 34, f. 1.	<i>Prionus cervicornis,</i> F. ♂.	215.	Am. mér.	<i>Macrodonia.</i> Serv.
2.	Id. bituberculatus ♀.	216.	Saint-Domingue.	<i>Mallodon.</i>

Pl. 34, f. 3.	Prionus brevicornis.	Pag. 216.	Id.	Prionus. Geoff.
4.	Id. Thomae, F? Ol?	216.	Id.	Solenoptera. Serv.
5.	Id. elegans.	217.	Id.	Derancistrus Serv.
Pl. 35, f. 1.	Prionus longimanus.	225.	Am. mér.	Acrocinus. Serv.
2, 3.	Id. sericeus.	226.	Saint-Domingue.	Orthomagus. Serv.
4.	Id. sulcatus.	226.	Id.	Orthosoma. Serv.
5.	Id. lœvigatus.	227.	Id.	Stenodontes. Serv.
Pl. 36, f. 1.	Prionus exsertus ♂, Ol.	242.	Id.	Id.
2.	Id. imbricornis.	242.	Caroline.	Prionus?
3.	Lamia glauca.	244.	America.	Oreodora. Serv.
4.	Id. nodora ♂.	244.	Am. sept.	Astynomus. Dj.
5.	Id. dentator ♀.	244.	Caroline.	Monolannus.
Pl. 37, f. 1.	Lamia ornata.	245.	Af. occ.	Sternotomis. Guér. Pon.
2.	Id. imperialis.	246.	Id.	Id.
3.	Cerambyx garnanicus.	247.	Am. sept.	Chion. New.
4.	Callidium fulminans, Ol.	248.	Id.	Clytus. F.
5.	Id. erythrocephalum.	248.	Id.	Id.

6.	Stenochorus cyaneus, Ol.	249.	Caroline.	<i>Desmocerus</i> , Dj. Ser
Pl. 38. f. 1.	<i>Apoderus hæmorrhoidalis</i> .	250.	Af. occ.	<i>Apoderus</i> , Ol.
2.	Id. sanguineus.	251.	Id.	Id.
3.	<i>Curculio regalis</i> .	252.	Saint-Domingue.	<i>Præpodes</i> , Serv.
4.	Id. ducalis.	252.	Id.	Id.
5.	<i>Calandra albicollis</i> .	253.	Af. occ?	<i>Cercidocerus</i> Guer.
6.	<i>Crioceris tuberculata</i> .	254.	Oware.	<i>Crioceris</i> , Lat.
7.	<i>Cassida chlorotica</i> .	255.	Id.	<i>Aspidomorpha</i> , Bhn
8.	Id. fenestrata.	255.	Id.	Id.
9.	<i>Altica cincta</i> .	256.	Saint-Domingue.	<i>Œdionichis</i> , Lat.

NOTA. Pour ce qui concerne la synonymie des Longicornes, cette partie se trouvera comprise dans le Catalogue que je dois publier bientôt.





DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE APPARTENANT AU GROUPE DES
CARABIQUES PATELLIMANES;

Par M. M. C. SOMMER.

(Séance du 8 Septembre 1852).

(Pl. 11, N^o I, fig. 1, 1 a.)

Le mémoire intéressant que M. le Mis de la Ferté-Sénectère a publié dans nos Annales, 1851, p. 209, sur la tribu des Patellimanes de Dejean m'engage à présenter à la Société la description et la figure d'une espèce très remarquable de ma collection, qui fait partie de cette tribu, en espérant qu'elle voudra bien lui accorder une place dans ses publications.

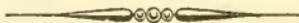
L'insecte dont il s'agit est une grande et belle espèce, qui entre dans la division des Panagéites et me semble appartenir au genre *Isotarsus* de M. de la Ferté, mais qui par ses antennes à articles larges, aplatis et à peine amincis vers l'extrémité, semble faire le passage au genre *Eurysoma*, Perty (*Brachygnathus*) et qui s'éloigne de tous les deux par la forme extraordinaire de son corselet. En voici la description :

PANAGOËUS (ISOTARSUS) EXIMIUS. *Ater, thorace elongato, lateribus medio valde angulatis, coleopteris ovalibus, guttis decem rotundatis flavis.* Long. 9 1/2 lin.

La tête est allongée, noire et très rugueuse, avec deux

impressions longitudinales. Les palpes et les antennes sont de la même couleur, les trois premiers articles des dernières cylindriques, le troisième plus long que le quatrième, les suivants aplatis et dilatés. Le corselet est exactement hexagone, l'extrémité et la base tronquées et de la même largeur, les bords latéraux forment un angle très saillant vers leur milieu, ils sont un peu relevés surtout en arrière, le dessus est très rugueux. Les élytres sont exactement ovalaires, elles ont chacune huit sillons bien profonds et fortement ponctués, les intervalles sont luisants, les intérieures sont plus convexes que les autres et portent quelques points enfoncés le long de leurs bords, les extérieures sont couverts de points enfoncés plus serrés, elles sont noires et offrent chacune cinq taches arrondies, jaunes, lisses, luisantes, ainsi disposées : la première au dessous des épaules occupe le sixième et le septième intervalle et paraît formée de deux taches allongées, la seconde placée sur la même ligne transversale, se trouve sur le troisième intervalle, la troisième à peu près au milieu sur le cinquième, la quatrième au deux tiers des élytres sur le troisième, la cinquième formée comme la première de deux taches allongées, occupe le cinquième et le sixième intervalles, ces taches élargissent les intervalles et déplacent les sillons qui deviennent sinueux. Les pattes sont noires, les tarsi antérieurs simples dans le seul individu que je possède, et que j'ai reçu de la côte de Mozambique.

Un genre qui me paraît se rapprocher des *Eurysoma* et des *Isotarsus* est celui qui comprend le *Disphericus Gambianus*. Water-house, Transact. of the entomol. Society, t. III, p. 212, pl. 12, fig. 2.



DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE LONGICORNE

DU GENRE CHLORIDA, SERVILLE.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 10 Novembre 1852.)

CHLORIDA OBLIQUA. Buq. (Pl. 12, fig. 1.)

Pallide testacea; thorace spinoso, maculis quinque elevatis nigris; clytris elongatis, vitta media transversa obliqua nigra.

Long. 29 millim. ; lat. 11 millim.

Corps allongé et d'un jaune testacé. Mandibules avancées et noires au bout. Tête assez forte, avec un sillon longitudinal très profond au milieu, et un autre transversal sur le front auquel aboutit le premier,

Antennes rougeâtres, de près du double plus longues que le corps dans le mâle, seul sexe que je possède, pubescentes, avec les trois premiers articles plus foncés et fortement ponctués. Corselet convexe, d'un tiers plus large que long, à angles antérieurs relevés et échancrés en dessous, armé latéralement d'une forte épine, avec une bordure noire très étroite et cinq petites côtes de même couleur en dessus; les deux premières et les plus

saillantes placées sur la même ligne, en regard des antennes, la troisième en forme de carène, se trouve au centre, et les 4^e et 5^e qui sont obliques, de chaque côté. Écusson assez grand, arrondi au bout et couvert d'un duvet doré soyeux, épais et couché en arrière. Elytres de la largeur du corselet, y compris les épines dont il est orné, encadrées par une mince ligne brune, coupées carrément à la base, finement pointillées, à angles huméraux arrondis et peu saillants, sensiblement plus étroites et armées de deux fortes épines à l'extrémité, avec deux côtes longitudinales très saillantes et une large bande noirâtre, transversale, oblique et en forme de V dans le milieu.

Dessous du corps couvert d'un duvet doré et soyeux plus rare et plus court sur les segments abdominaux.

Ce bel insecte faisait partie d'une collection assez riche rapportée de Colombie, il y a plusieurs années, par M. Jurgens, négociant allemand.

Le genre *Chlorida* se compose donc aujourd'hui des espèces suivantes, qui toutes proviennent d'Amérique :

- | | | |
|-----|--------------------------|------------------------------|
| 1°. | <i>C. costata.</i> | Dejean, Serville, du Brésil. |
| 2°. | <i>C. festiva.</i> | Fabr. de Cayenne, etc. |
| 3°. | <i>C. transversalis.</i> | Buq. R. A., de Colombie. |
| 4°. | <i>C. obliqua.</i> | Buq. d° |
| 5°. | <i>C. cincta.</i> | Guérin R. Z., du Mexique. |
| 6°. | <i>C. costipennis.</i> | Buq. R. A., de Cayenne. |



DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE PRIONIEN

DU GENRE DEROBACHUS, DEJEAN, SERVILLE.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 10 Novembre 1852).

DEROBACHUS AGYLEUS, Buq.

Brunneo-nitidus; thorace tridentato; elytris sat elongatis; pedibus inermis. (Pl. 12, fig. 2.)

Long. corp. feminæ, 68 millim.; lat. 23 millim.

Corps d'un brun-marron luisant. Mandibules avancées, larges, arquées, ponctuées, et terminées en pointe aiguë, avec deux dents sur le tranchant du bord interne gauche, et une seulement sur le côté opposé. Labre non échancré, couvert de rugosités assez fines. Palpes rougeâtres; les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux. Antennes moins longues d'un tiers que le corps, avec les sept premiers articles ponctués irrégulièrement, et les suivants cannelés et mats. Tête rugueuse, avec une impression triangulaire profonde entre les antennes. Yeux ovales et grands. Corcelet transversal, du double plus large que long, bordé de poils fauves, tronqué obliquement, sinué à l'extrémité, convexe et inégal en dessus, avec trois fortes épines d'égale longueur sur les côtés, et situées, la première à l'angle antérieur, la seconde au milieu, et la troisième, qui vient immédiatement après, se dirige en arrière, de manière à former avec la précédente, et assez exactement, un V. Ecusson noirâtre,

assez grand, arrondi au bout et pointillé. Elytres allongées, un peu plus étroites à la base que le corselet, y compris les épines dont il est orné, avec les angles huméraux arrondis, fortement et inégalement ponctués, particulièrement sur les côtés, mais lisses en dessous, s'élargissant en arrière, arrondies à l'extrémité, faiblement pointillées, avec trois lignes longitudinales à peine indiquées en dessus, et quelques points enfoncés et irréguliers sur la bordure, un peu au-dessous de l'angle huméral.

Dessous du corps et pattes d'un brun-marron, moins foncé et plus brillant qu'en dessus; poitrine et palettes des tarses recouverts de poils fauves et soyeux.

Cette belle espèce, dont je ne possède qu'un seul individu femelle, a été trouvée en Colombie par feu Justin Goudot, qui en a rapporté plusieurs exemplaires; elle est très voisine de celle que j'ai décrite et figurée dans les Annales de 1842, page 203, figure 1, sous le nom de *Derobrachus Levoiturieri* (1), mais elle en diffère par des caractères essentiels, notamment par la forme du corselet et par l'absence totale d'épines aux jambes.

Je dois l'excellente figure de l'insecte qui fait le sujet de ce petit mémoire à un dessinateur fort distingué, M. Auguste Bellion, dont le talent, mis pour la première fois à l'épreuve, promet, ainsi qu'on en peut juger, d'atteindre bientôt au plus haut degré de perfection.

(1) Cet insecte devrait à la rigueur former une division ou même un genre à part. Il diffère, en effet, sous bien des rapports des vrais *Derobrachus*, et je signalerai, entre autres caractères, les fortes épines dont les jambes sont toutes armées au côté interne, tandis que d'après M. Audinet-Serville les espèces rentrant dans ce genre en sont tout à fait dépourvues.

En admettant donc que cette espèce doive constituer un genre distinct, je proposerais de le désigner sous le nom de *Braderochus*.

NOTE**SUR LE BOLBOCERAS MOBILICORNIS;**Par M. le D^r CH. AUBÉ.

(Séance du 8 Décembre 1852.)

Existe-t-il des insectes que l'on puisse considérer comme rares? Telle est la question que je me suis souvent posée et que j'ai toujours été disposé à résoudre par la négative. Déjà bien des fois les faits sont venus me donner raison.

En effet tel insecte échappe à nos investigations parce que, très souvent, nous les dirigeons au hasard et que nous ignorons entièrement le genre de vie de l'objet de nos recherches. Tous les insectes myrmécophiles qui, il y a huit ou dix ans, ne se rencontraient qu'accidentellement, sont aujourd'hui répandus à profusion dans toutes les collections. Depuis qu'on connaît les mœurs des *Cebrio*, le nombre des espèces a considérablement augmenté, et si les individus sont encore peu nombreux dans les Musées, cela tient à la difficulté de saisir les circonstances atmosphériques qui permettent de les chasser. Le petit genre *Langelandia* trouvé pour la première fois et par hasard par Langeland est resté bien longtemps représenté dans les collections par un individu unique, dont la patrie européenne lui avait même été contestée. Plus tard

Langeland, peut-être un peu contrarié de la mise en doute de sa bonne foi, mit tout en œuvre pour retrouver ce petit Coléoptère et fut assez heureux pour le rencontrer dans sa véritable demeure. C'est alors par centaines, qu'il l'a recueilli; il m'en a personnellement gratifié de plus de cinquante exemplaires.

Je pourrais multiplier à l'infini la citation de faits analogues. D'un autre côté, lorsqu'on réfléchit à la taille si petite en général des insectes, aux nombreux ennemis qu'ils ont à redouter et au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la nature, il doit répugner de croire que chaque espèce ne soit pas représentée par un grand nombre d'individus. C'est à nous entomologistes à ne rien négliger pour étudier leur condition d'existence, et alors nous serons presque toujours assurés de les rencontrer, lorsque nous dirigerons convenablement nos recherches.

J'apporte aujourd'hui un nouveau fait à l'appui de mon opinion: il s'agit du *Bolboceras mobilicornis*, qui, jusqu'à ce jour, avait pour ainsi dire échappé aux recherches entomologiques que je fais depuis plus de vingt ans à la campagne que j'habite tout l'été, car je n'ai jamais rencontré, de cette espèce, qu'un seul individu femelle appliqué contre un mur exposé au nord et placé dans un endroit sombre; l'insecte était immobile et comme dépaysé, sentant qu'il n'était pas là dans de bonnes conditions de sûreté; il est éminemment nocturne, reste caché tout le jour dans une retraite qui m'est encore inconnue, et ce n'est que le soir qu'il prend son essor.

J'ai été assez heureux cette année pour rencontrer comme aide un entomophile plus habile que moi, qui m'a récolté, très probablement dans un court espace de temps, un nombre assez grand de ce Coléoptère. Malheureusement tous les individus ne sont pas en bon état,

mon aide, tout habile qu'il était, ne chassant pas à mon profit mais au sien propre.

Vous presentez, Messieurs, que mon chasseur est un animal entomophage. En effet, c'est un Engoulevent que j'ai trouvé mort dans mon jardin, le matin du 14 septembre dernier; cet oiseau avait été pris la nuit précédente, soit par une Chouette, soit par un Chat; il avait la tête dévorée et le ventre ouvert. J'emportai ce petit cadavre à la maison, afin de vérifier un fait anatomique. Quelle ne fut pas ma joie, lorsqu'ouvrant le jabot, je le trouvai rempli d'insectes, parmi lesquels je rencontrai 27 *Bolboceras* en assez mauvais état il est vrai, parmi lesquels cependant j'ai pu en obtenir douze d'assez présentables. Les autres insectes appartenaient tous exclusivement aux ordres des Coléoptères et Lépidoptères. Voici le recensement général de ces insectes : 27 *Bolboceras mobilicornis*, 2 *Geotrupes*, 30 *Noctuélides* et 60 *Aphodius*. Je mets sous vos yeux, Messieurs, le résultat de cette récolte, et vous remarquerez que presque tous les Coléoptères ont les ailes en dehors des élytres, ce qui indique qu'ils ont été pris au vol.

Maintenant, si l'on compare la relation numérique des exemplaires du *Bolboceras* avec ceux des autres insectes, si l'on remarque que les *Geotrupes* qui sont si abondants, n'ont fourni au souper de mon Engoulevent que deux individus, que les *Aphodius* de toutes espèces qui volent le soir en si grande quantité ne figurent que pour soixante, et les Noctuelles que pour trente, ne sera-t-on pas tenté de conclure que le *Bolboceras* est peut-être la plus commune des espèces absorbées.

Si donc nous voulons nous procurer ce Coléoptère, faisons comme l'oiseau en question et chassons la nuit. Mais comme l'organisation de nos yeux ne nous permet pas de

voir voler ces insectes à la nuit close, peut-être serions-nous plus heureux en nous aidant d'une lanterne, comme le pratiquent souvent les lépidoptérologistes. Il peut se faire que le *Bolboceras* attiré par la lumière, vienne voler autour de la lanterne, et l'on pourrait alors le prendre avec un filet à papillon.

Si je n'ai pas de suite essayé cette année le procédé que j'indique, c'est que j'en ai été détourné par mes occupations et plus encore par un temps détestable, mais j'espère être plus libre l'an prochain et mettre en pratique ce genre de chasse, en faisant part à la Société de son résultat positif ou négatif.



EXCURSION ENTOMOLOGIQUE DANS LA BAIE DE LA SOMME.

Lettre à M. le D^r Aubé.

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 11 Août 1852).

Paris, 14 juillet 1852.

Cher collègue,

A huit heures de Paris, il existe une localité des plus intéressantes, la baie de la Somme, où l'entomologiste de la capitale peut récolter plusieurs insectes d'Angleterre et d'Allemagne, et où le botaniste peut faire une ample moisson; et cependant ni vous, ni moi, ni nos collègues n'avions essayé d'explorer ce pays. Seul, M. Chevrolat, accompagné de notre collègue M. Mellié, avait chassé quelques heures autour d'Abbeville et dans les dunes de Saint-Quentin; mais malgré les heureux résultats d'une course trop rapide, personne d'entre nous n'avait le courage de pousser plus loin que Fontainebleau ou que Compiègne. Il faut avouer que pour nous autres Parisiens, il est fort difficile non pas de traverser les mers ou les continents, mais d'aller explorer nos montagnes, nos rivages, et nous regardons tranquillement les naturalistes étrangers venir prendre à notre barbe nos raretés pyrénéennes et autres.

Quoi qu'il en soit, ayant obtenu quinze jours de liberté

pour aller prendre des bains de mer dont j'avais grand besoin, je résolus d'explorer à mon tour les bords de la baie de Somme, ne pouvant, à cause du peu de temps que j'avais à moi, songer à la Teste de Buch pour laquelle, j'ai, comme notre ami Perris, une passion malheureuse. Je parvins sans peine à entraîner nos collègues Boieldieu et Signoret, tous deux, comme chacun sait, chasseurs déterminés; plus tard le frère de notre pauvre ami Cordier vint nous rejoindre. Mais chez lui le goût de la peinture nuit beaucoup aux progrès de l'entomologie.

Débarqués à Abbeville, à 5 heures du matin, sous une pluie fine d'un triste présage, nous parcourons les remparts qui sont très pittoresques; au milieu de la journée, nous allons rendre visite à M. Brunet, que nous avait indiqué M. Chevrolat, et qui, grâce à la fraternité entomologique, nous accueille d'une manière charmante : sous sa direction, nous allons explorer les prairies salées qui longent le chemin de fer après sa traversée de la Somme; ces terrains, encore imprégnés de sel, sont couverts de Triglochins serrés, sur lesquels nous faisons une ample provisions du *Telephorus flavilabris* Gyll., espèce nouvelle pour la faune française; mais le *Phædon concinnum* qui doit y être commun, n'est pas encore éclos. Une dépression du sol indique encore l'ancien lit de la rivière; la mer y arrive une ou deux fois par an, l'eau salée reste dans quelques fossés, dans des mares, et dans un canal assez profond. On est surpris de trouver à côté de prés ordinaires, couverts d'une belle végétation, ce terrain salé à herbes raides et sèches, parsemé de caparaces de crabes, percé de trous de *Dyschirius* et habité par de nombreux Pogones, des *Bledius*, etc. Dans les dernières flaques d'eau saumâtre, au pied de la digue

qui ramène à Abbeville, nous prenons plusieurs Hydro-pores et Agabes intéressants.

Le lendemain matin nous voulons aller aux dunes en prenant par le chemin de fer jusqu'à la station de Rue, mais le temps nous fait changer d'avis, et nous prenons la résolution d'aller à pied jusqu'à Saint-Valéry pour étudier le pays et surtout pour ne pas attendre la voiture qui ne part qu'à 4 heures de l'après midi. Mais avant de nous mettre en route, permettez-moi, cher collègue, de vous prémunir contre les dangers de l'hospitalité telle qu'on l'exerce dans les hôtels d'Abbeville, et notamment à la Tête-de-Bœuf; vous pourriez y étudier l'exploitation du voyageur par l'aubergiste.

Malgré le vent, et la pluie qui tombe à verse, nous nous mettons bravement en marche le long d'un canal qui renferme la Somme; car il faut que vous sachiez que cette pauvre rivière ayant toujours son lit bouleversé par les sables de la mer, on s'est vu forcé de la renfermer dans des digues, et elle ne communique avec la baie que par un large canal de 4 lieues 1/2 de long, tout droit, et terminé par des écluses! Cette longue ligne droite étant fort monotone, nous nous rejetons à droite sur des prairies salées, couvertes non plus de Triglochins, mais d'une végétation extrêmement courte; les bords en sont coupés à pic et la mer vient les battre à chaque marée; sur ces talus nous trouvons assez communément le joli *Bledius unicornis*, qui décèle sa présence par les petits sillons qu'il creuse à la surface de la terre; le sol est couvert de *Dyschirius*, et les plantes basses nous offrent un charmant Curculionite et une Altise que nous ne connaissions pas. Au pied de quelques digues, sous les rares pierres ou platras qu'on rencontre, nous trouvons quelques *Bradycellus pubescens*, la *Calolera longitarsis*, etc. Pendant trois

lieues nous suivons les prairies, n'ayant pour horizon devant nous, qu'une immense plage de sable qui nous cache la vue de la mer, et à droite quelques côteaux très bas que longe le chemin de fer. En nous approchant de St-Valery, le terrain jusqu'alors si uni, commence à nous offrir quelques fossés irréguliers; à mesure que nous avançons, ces fossés se creusent et se changent en véritables lits de rivières, dont le fond est rempli de vase et que leur largeur empêche très souvent de franchir. Le plus contraignant, c'est que leur direction est extrêmement fantastique; les sinuosités de la Seine vers Paris ou vers Rouen peuvent à peine en donner une idée; il faut faire d'immenses détours pour les éviter. Que de fois nous avons envoyé ces rivières à tous les diables, en sortant crottés jusqu'à mi-jambe d'une vase fétide, dans laquelle nous nous embourbions pour aller plus vite!

Arrivés à Saint-Valery, nous avons le droit de voir la mer; mais point. La marée était basse; au lieu d'eau, une immense plaine de sable; devant nous le Crotoy, à cinq quarts de lieues, et un peu à gauche, à deux lieues, quelques bandes d'écumes nous indiquent la mer toujours agitée sur le banc de sable qui barre transversalement l'ouverture de la baie.

Le peu de profondeur de cette vaste étendue et sa surface presque plane, expliquent pourquoi la marée monte et se retire si vite; elle reste à peine cinq minutes dans son plein.

La station que nous avons choisie est heureusement située pour l'entomologie, surtout pour les insectes terrestres et d'eau douce, mais pour certaines espèces maritimes et arénicoles, il faut aller à Rue et de là à la pointe Saint-Quentin. Les dunes ne commencent réellement qu'à la droite de la baie, à une lieue du Crotoy; sur la

gauche, nous n'avons que les sables de Cayeux, séparés de la mer par d'énormes bancs de galet et limités entre le village et la première cabane de douanier après le phare. Néanmoins cette localité que nous visitons la première, quoiqu'elle soit à deux lieues et demie de Saint-Valery, nous offre des espèces intéressantes; le *Melolontha fullo*, dont nous trouvons plusieurs nymphes prêtes à éclore, l'*Ægialia arenaria*, le *Psammodius sulcicollis*, espèces rares que nous ne retrouvâmes pas à Saint-Quentin. Mais l'insecte le plus abondant était le *Cneorhinus albicans*, en nombre vraiment prodigieux, que le vent roulait avec le sable, et avec une telle force que ces pauvres insectes étaient entassés non au pied des talus, mais en haut, où le vent les soutenait, en aveuglant les malheureux entomophiles courbés sur le sol; l'*Ægialia* roulait aussi sur le sable, et nous n'en avons jamais trouvé autrement. Nous avons eu beau creuser, jamais nous n'en avons rencontré enterrées; cependant la conformation des tibias dénote que cet insecte est fouisseur et doit vivre sous terre.

Une des localités les plus curieuses des environs de Cayeux est une mare, placée dans un pli de terrain situé au milieu des galets, et séparé de la mer par cinq ou six ondulations de ces cailloux roulants : un peu de vase déposée par la mer lorsqu'elle abandonna cette plage, suffit pour recueillir les eaux pluviales, ce qui entretient un peu d'humidité et une végétation bien courte, bien chétive, mais qui n'en forme pas moins une oasis dans ce désert en miniature, dont l'aridité n'est égayée que par les belles fleurs jaunes du *Chelidonium glaucium* : au bord de cette flaque, découverte par Boieldieu, et que nous n'avons pas retrouvée sans peine, fourmillent les *Bledius tricornis*, les *Bembidium pallidipenne*, et surtout

l'*Aphodius plagiatus*, var. noire, *Aph. niger* de Paykull : nous n'avons trouvé qu'un seul individu typique, à élytres tachées de rouge : les *Heterocerus* et les *Parnus* y abondent aussi. Par malheur, la pluie, notre fidèle compagne, nous forçait à chaque instant de quitter la partie et de nous réfugier dans un trou carré, où l'on se met à l'affût pour tirer les Canards et autres oiseaux aquatiques : nous reparlerons plus tard de cette chasse.

Je vous recommande cette mare : elle est difficile à retrouver, mais elle est située à peu près à mi-chemin entre le phare de Cayeux et la batterie du Hourdel, à cent cinquante pas de la mer, derrière une niche de douanier. J'oubliais parmi nos découvertes, l'*Amara strenua*, Er. (*A. vectensis*, Daws.), qui est fort rare.

De l'autre côté de Cayeux, à un bon quart de lieue du village, se trouve un immense étang, planté aussi au milieu des galets, c'est le Hâble d'Ault : mais là nos recherches ne nous ont procuré que des *Hydrocanthares* peu variés, rien que des *Haliphus* : c'est pourtant bien une localité à *Hæmonia*. Cependant l'*Hebrus pusillus*, assez commun, nous consolait un peu de notre course. En revanche, cet étang est très poissonneux, il est rempli de brochets, de carpes et d'anguilles ; mais de temps en temps la mer se rappelle son ancienne domination sur cet étang, qui autrefois, dit-on, était un port, et dans les grandes marées, l'eau salée pénètre à travers le galet jusqu'au Hâble d'Ault, qui voit alors périr ses brochets.

Avant de traverser la baie de Somme, revenons, si vous permettez, à la plage de Saint-Valéry, par laquelle j'aurais dû logiquement commencer ; mais notre première course ayant été pour Cayeux, vous me pardonnerez cette digression.

Lorsqu'on descend de la ville par la tour d'Harold, on

arrive sur une plage extrêmement plate, composée d'un sable vaseux, et bordée du côté de la terre par une pente assez raide, mais d'une hauteur médiocre, qu'on décore parfois du nom de falaise. C'est au pied de la tour que l'on se baigne, ou plutôt que l'on entre dans l'eau, car, grâce au peu de déclivité du terrain, il faut faire soixante ou quatre-vingts pas avant de pouvoir nager : du reste l'eau y est assez trouble à cause du fond vaseux ; mais les lames, brisées par la pointe du Hourdel, n'arrivent ordinairement que très faibles et réduites à de simples ondulations, qui permettent aux baigneurs les plus prudents de s'aventurer sans danger. Un peu plus loin, vis-à-vis les bains chauds, la plage est encore plus plate, ou plus exhaussée : aussi est-elle à peine couverte dans les marées hautes, et cette position amphibie lui permet de se revêtir d'une maigre végétation et de ressembler à une prairie salée : du côté de la mer, cette prairie, taillée par le mouvement de l'eau, offre un petit talus et des déchirures irrégulières : dans ces enfoncements, sous les pierres et les fucus, l'on trouve, à grand peine, il est vrai, de petits Staphylins assez curieux, et le *Silpha opaca* qui, caché dans des touffes de Goémons, se laisse bravement recouvrir par la marée : du reste, la seule place où nous l'ayons trouvé en certain nombre est très restreinte ; c'est l'étroite prairie située vis-à-vis de la falaise taillée à pic, qui est à droite des bains chauds : les individus que nous y trouvions sont plus foncés que ceux de l'intérieur des terres, leur pubescence est plus courte : ils paraissent phytophages, et lorsqu'on les prend, ils rendent par la bouche une liqueur verte qui n'exhale pas l'odeur infecte des autres Boucliers. La larve vit sous les pierres, et surtout dans les fucus rejetés sur les bords (1). Un insecte excès-

(1) Cette larve est longue de 9 à 10 millimètres : elle est d'un beau

sivement commun sur cette plage, est le *Bradycellus pubescens* : il est impossible de lever une motte de terre ou une pierre sans en trouver une douzaine : les uns, d'un jaune pâle, sont les femelles et les plus nombreuses : les mâles sont d'un brun-roux, avec une tache scutellaire et une tache discoïdale d'un brun assez foncé ; on trouve aussi en abondance le *Pogonus halophilus*, et ces deux insectes paraissent supporter très bien l'immersion dans l'eau salée. Il en est de même d'une grosse Mouche noire fort curieuse, déjà décrite sous les noms de *Culopa frigida*, Fab., Meigen, et *Psolidomyia fucicola*, Doumerc, Ann. Soc. ent. Fr. 1833, p. 89. Faut-il rapporter à cette Mouche la *Fucellia arenaria*, R.-Desv. Ann. Soc. ent. Fr. 1841, 169, et la *Scatomyza fucorum* de Fallen ?

A chaque marée basse, on vient ramasser les plantes marines, qu'on emporte dans des voitures pour fumer les terres : nos recherches sous ces tas, réunis depuis trop peu de temps, étaient toujours vaines : une seule fois nous eûmes la main heureuse, et sous un monceau encore humide nous rencontrâmes enfin le *Philonthus xantholoma*, l'*Aleochara obscurella*, le *Philonthus nigrita*, etc.

La falaise taillée à pic, près des bains chauds, offre à sa partie supérieure une couche de sable aggrégé, de 5 à 6 pieds de hauteur, dans laquelle les hirondelles de rivages ont pratiqué des trous de 3 à 4 pieds de long, au fond desquels sont leurs nids.

Notre ami Signoret, poursuivi par l'idée que ces habitations souterraines devaient renfermer une espèce de Punaise, distincte de celle que l'on trouve dans les nids des hirondelles ordinaires, se hâta de grimper sur une

noir luisant ; les deux premiers segments sont étroitement bordés de roux sur les côtés ; la forme en est ovale allongé ; le corselet est moins grand proportionnellement que chez les autres larves de *Silpha*.

étroite corniche, et alla sonder les nids : la paille qu'il en retira était remplie de plumes, d'excréments, de puces, et d'une espèce d'*Aleochara*, très voisine de la *pulla*, et que son genre de vie nous donnait bien le droit de croire nouvelle : elle était très abondante, et les jours suivants, la muraille calcaire qui supporte le haut de la falaise en était couverte. Sous les rebords humides et dans les fentes de cette roche, caché dans les *Byssus*, se trouve le *Syntomium æneum*, à la démarche lente, et que nous faisons sortir grâce à la pipe d'un de nos collègues : je fus tout surpris de trouver dans le sable qui forme un talus au pied de cet escarpement, l'*Helophorus nubilus* ; il diffère cependant des individus ordinaires, en ce qu'il n'a que deux ou trois petites taches noires : en tout cas, il ne vit même pas dans la vase. N'oublions pas le *Tychus niger* et le *Bythinus securiger*, que la fumée du tabac faisait aussi sortir des fentes de rocher. C'est un moyen peu usité, et que je recommande aux entomologistes.

Jusqu'à la pointe du Hourdel, la côte est extrêmement plate, et ce territoire contesté offre de loin le même aspect que les prairies salées : mais ici la végétation est plus rare, plus mêlée de criste marine : on y voit aussi ces rigoles sinueuses, à fond vaseux, qui font le désespoir des entomologistes attardés, voulant suivre une ligne droite pour retrouver au plus tôt, bon souper, bon gîte et le reste ! Du côté du Hourdel, la mer a déjà été forcée d'abandonner de vastes terrains, recouverts aujourd'hui de belles récoltes, et l'on peut prévoir le moment où toute la partie méridionale de la baie sera desséchée et conquise par l'agriculture, en même temps que le chemin de fer projeté entre Noyelle et Saint-Valéry empêchera la mer de remonter dans la plus grande partie du fond de la baie. C'est le long de cette plage que l'on trouve un assez

grand nombre de bassins ronds, peu profonds, dans lesquels sont plantés des canards de bois qui servent à attirer les oiseaux aquatiques, très abondants au moment du passage ; une petite niche carrée creusée en terre, garnie de planches et recouverte d'un toit, cache le chasseur, qui peut fusiller à coup sûr les pauvres volatiles trompés. Quand l'eau est profonde, on remplace les canards en bois par des canards en liège, qui flottent et qui sont retenus, comme un navire à l'ancre, par une ficelle attachée à une pierre qu'on jette au fond de l'eau.

Il ne faut pas croire que l'immense plage de sable qui s'étend dans la baie soit complètement dépourvue d'insectes : il est bien entendu que nous mettons les Crabes en dehors de la question. Il est impossible, à marée basse, de faire dix pas sans voir courir une douzaine de ces affreux Crustacés, les pinces au vent et menaçantes. Au fond de la baie, le sol est très plat, élevé, la mer n'y séjourne pas longtemps : il paraît que c'est là une condition essentielle à l'existence de nos Coléoptères sous-marins, et, en effet, entre le Crotoy et Saint-Valéry, nous ne trouvons rien ; mais le long des prés salés qui bordent le canal, nous eûmes le bonheur de trouver abondamment le *Cillemum Leachii*. Ce joli insecte est d'une vivacité remarquable ; on voit qu'il veut profiter du temps où la marée le laisse libre pour chercher sa nourriture et s'accoupler. Il faut le voir plonger dans tous les petits trous qu'il rencontre, saisir avec ses fortes mandibules de petites crevettes blanches, trois ou quatre fois aussi grosses que lui, les retirer de leur retraite, les emporter à la force des mâchoires, et enfin les dévorer, soit seul, soit avec quelque camarade. Le *Cillemum* poursuit sa femelle dans les petites cavernes qu'ils habitent : c'est là que l'accouplement a lieu en général : cependant on les trouve quel-

quefois réunis à la surface du sable. Mais pour observer ses manœuvres, il faut un beau temps et un soleil chaud : quand il pleut, quand le temps est froid et couvert, tout disparaît. Nous avons eu le plaisir de trouver la larve du *Cillemum* : elle ressemble à celle de l'*Æpus*, décrite et figurée par notre collègue, M. Charles Coquerel, dans nos Annales (1850, pl. 16, f. 3) (1). Ce Carabique n'est pas le seul habitant sous-marin que nous ayons à signaler : la *Diglossa mersa* vit aussi dans les mêmes localités : ce Brachélytre microscopique n'est pas facile à voir : il est très petit, couvert d'un duvet grisâtre, et sa démarche n'est pas aussi vive que celle de notre *Cillemum*. Cependant nous réussîmes à prendre un certain nombre d'individus de cette espèce, restée jusqu'à présent rare dans les collections : on peut la trouver surtout le long de l'ancienne digue en pierrailles qui rejoint obliquement la digue submersible, au moyen de laquelle le lit de la Somme est limité. Si la *Diglossa* marche assez lentement, à cause de la petitesse de ses pattes, en revanche elle prend facilement son vol quand il fait chaud : elle disparaît moins vite que le *Cillemum*. Il faut, du reste, tout l'attrait

(1) Cette larve est longue de 6 mill. ; elle est d'un blanc sale, la tête et le premier segment représentant le thorax sont bruns ; le dessus du corps est un peu brunâtre, plus foncé vers l'extrémité ; les antennes sont simples, de quatre articles, et insérées en avant des yeux qui sont très petits et composés de six ocelles ; à partir du troisième, les côtés de chaque segment paraissent un peu renflés en tubercule mousse, qui sert sans doute à faciliter les mouvements de la larve dans les petits souterrains qu'elle se creuse dans le sable. Le corps est terminé par deux appendices grêles, spiniformes, dirigés obliquement ; en dessous, à leur base, on voit une petite tige courte, charnue, qui doit aussi servir de point d'appui dans la locomotion. Les crochets des tarsi sont simples, ce qui est fort remarquable dans la famille des Carabiques.

de ces deux captures pour faire compensation aux désagrémens que présente une excursion sur ces sables, où quelquefois on enfonce jusqu'à mi-jambe, comme dans la neige, et où il faut traverser à chaque instant, et non à pied sec, des flaques d'eau salée ou des ruisseaux.

Maintenant nous pouvons traverser la baie : vous avez le choix ou d'aller au Crotoy, à marée basse, les pieds nus, le pantalon retroussé; c'est une bonne heure de marche; ou bien de vous embarquer et d'aller directement à la pointe Saint-Quentin; c'est ce qu'il y a de mieux à faire.

Quand le temps est favorable, une heure et demie suffit pour traverser la baie : on voit les phoques se chauffer au soleil, sur le banc qui assèche dès que la marée baisse; mais il faut se contenter de les regarder de loin, car les bestiaux de Protée sont très méfiants, et dès qu'ils aperçoivent une embarcation ou une figure humaine, ils se hâtent de plonger, et l'on ne voit reparaître sur l'eau que leur tête ronde : on revient le soir reprendre son bateau au Crotoy, et l'on a fait une excursion charmante. Seulement, je vous conseille de ne pas nous imiter, et de ne pas choisir une marée qui descend depuis une heure avec une grosse mer : vos pauvres collègues ont bien failli y rester : mais, comme toujours, nous n'avons fait que manquer, et nous sommes arrivés sains et saufs, ayant seulement l'estomac un peu délabré. Quel pays curieux ! Cela seul vaut le voyage : je connais peu le Sahara, mais je suis persuadé qu'il doit ressembler beaucoup à cette mer de sable mobile, où les traces de nos pas étaient effacés au bout d'une demi-heure : ce sont des cônes de sable, des vagues, des taupinières de 20 à 30 pieds de haut; de temps à autre, les sables s'écartent et forment des espèces de cirques, dont le fond est couvert d'une

végétation d'un vert sombre, composée d'Hyppophaés rhamnoïdes et de Saules nains : tout cela n'a pas plus de 2 à 3 pieds de haut : mais c'est serré, épineux, et on a de la peine à passer au travers. Dans la plupart de ces amphithéâtres, on voit que la mer a déposé un limon qui retient l'eau et permet à quelques plantes de végéter : aussi, dans plusieurs, trouve-t-on des flaques d'eau, peu profondes, il est vrai, desséchées ordinairement en été ; mais à l'époque où nous visitons les dunes, les pluies continuelles qui nous favorisaient avaient plutôt fait déborder ces mares. C'est près d'une de ces flaques d'eau que nous pûmes saisir quatre *Carabus nitens* : il est probable que ce joli insecte est plus abondant le soir : mais il nous était impossible de rester plus longtemps. M. Signoret trouva dans la même localité un *Pygolampis*, genre propre au midi de la France, et que nous n'aurions jamais cru rencontrer dans la mousse humide. Mais l'un des plus jolis insectes, et que l'on peut ramasser par centaines, c'est la *Lina collaris*, qui couvre les sommités des Saules nains, et dont la larve exhale une odeur extrêmement forte : on y observe toutes les variétés de coloration, des élytres bleues, avec les côtés du corselet rougeâtres, des pattes jaunes et des pattes brunes, et il est facile de se convaincre que la *Lina Zetterstedti* n'a jamais dû exister comme espèce. Au bord d'une seconde mare, située plus loin, dans le sable, nous trouvions le *Bembidium argenteolum*, le *Silpha dispar*, qui paraît se nourrir des Lymnées mortes, et d'autres coquillages ; le *Bledius arenarius*, le *Bembidium pallidipenne* étaient là très abondants. En pêchant, nous trouvâmes le *Berosus æriceps*, de nombreux Hydrophores, des *Bagous*, etc. : c'est la seule mare des dunes où nous ayons pu prendre quelques insectes dans l'eau. Si maintenant nous revenons au bord

de la mer, nous retombons dans le sable pur, avec des *Carex arenaria*, aux racines longues et traçantes, pour toute verdure. L'*Otiorhynchus atroapturus*, le *Cneorhinus albicans* y sont très communs : l'*Heliopates gibbus* se montre en abondance dans certains endroits, et tout à fait au bord de la mer, la Cicindèle maritime couvre la plage. Ce serait ici le cas de discuter la question de savoir si cette Cicindèle constitue une espèce, ou s'il faut la réunir à l'hybride : mais je vous en fais grâce, cher Monsieur. Je vous dirai seulement que la vraie Cicindèle hybride ne se trouve pas dans ce pays ; que parmi les maritimes nous en avons pris trois ou quatre, à quelque distance de la mer, et parfaitement semblables aux hybrides. J'aurais voulu voir la larve, qui pourra peut-être décider la question : mais avec nos couteaux, cette recherche était impossible.

A la pointe même, sur une plage admirable pour des bains, les *Phaleria cadaverina*, les *Philonthus xantholoma* se trouvent en abondance : on n'a qu'à secouer sur le sable les paquets d'algues à moitié secs ; les *Hister sabulosus*, *rugifrons* et *quadristriatus* sont beaucoup plus rares : le premier se prend avec les *Phaleria* et les *Philonthus* ; les deux autres sont ordinairement enfouis dans le sable des dunes.

En revenant sur le Crotoy, les dunes s'abaissent peu à peu, et font place à la garenne : quelques prairies viennent rompre la monotonie des sables : mais les insectes deviennent plus rares : signalons cependant sur ces limites indécises un petit trou plein d'eau pluviale, devant une baraque en bois : c'est le seul endroit où nous ayons trouvé le *Bledius subterraneus* : le *Calathus ochropterus* abonde dans cet enclos, ainsi que l'*Heliopates*. De la pointe Saint-Quentin, il faut deux bonnes heures pour se

rendre au Crotoy : mais là on peut se reconforter et l'on trouve son embarcation qui vous traverse en une demi-heure.

Voilà, cher collègue, un résumé rapide de nos faits et gestes pendant une promenade de quinze jours : je ne vous parle pas des environs mêmes de la ville, et cependant il y a là des ruisseaux, des tourbières, des fossés, des bois humides : mais le moyen de parcourir la terre ferme lorsque le littoral vous attire malgré vous ! Cependant, dans une ou deux promenades, nous pûmes nous convaincre que de ce côté il nous restait beaucoup à faire encore. N'oublions pas de mentionner d'une manière spéciale les bois de Sallenelle, à une demi-lieue de Saint-Valéry : c'est une localité très humide, entrecoupée de ruisseaux, de fossés, de prairies, et dans laquelle, en quelques heures, nous avons fait des captures intéressantes : le village de Sallenelle est par lui-même très pittoresque et présente de charmantes études pour les amateurs de vieux toits de chaume, de murs crépis en terre, à moitié éventrés, et de charpentes incroyables : la route sinueuse qui mène de Sallenelle à Cayeux est aussi fort jolie, bordée de chaque côté de fossés d'eaux vives, et d'ormes élevés qui entretiennent une ombre et une fraîcheur agréables pour l'entomophile desséché par le vent et le sable de la plage.

Si ma lettre peut vous décider à aller explorer la baie de Somme et les dunes, mon but sera atteint, et je crois pouvoir vous prédire que vous serez satisfait du voyage. Descendez à Saint-Valéry, chez la mère Fache, au Lion-d'Or, vous y trouverez tout ce qu'il faut à un naturaliste, sans courir les risques d'Abbeville, et quand vous voudrez vous embarquer, prenez Baptiste Lamidel ; c'est un

pilote qui ne chique, ne fume, ni ne jure, *rara avis*, s'il en fût; vous en serez content, j'en suis sûr, car nous l'avons éprouvé dans une occasion que nous n'oublierons guère à nous quatre.

L. FAIRMAIRE.

Liste des Coléoptères recueillis sur les bords de la baie de la Somme.

Cicindela maritima. — Au bord de la mer, le long des dunes, entre la pointe Saint-Quentin et la garenne du Crotoy.

Elaphrus cupreus, riparius. — Mare de Cayeux.

Carabus hortensis, purpurascens. — Environs de Saint-Valéry.

Carabus granulatus. — Le Crotoy.

— *nitens*. — Dunes de Saint-Quentin.

Leistus spinibarbis. — Ruisseaux de Sallenelle et environs de Saint-Valéry.

Notiophilus palustris, semipunctatus. — Environs de Saint-Valéry.

Masoreus luxatus. — Sur les talus des fossés, garenne du Crotoy et environs de Saint-Valéry.

Dyschirius chalceus. — Mare de Cayeux.

— *thoracicus, salinus, obscurus, nitidus, punctipennis*. — Prés salés de la Somme.

Pogonus chalceus. — Prés salés et plage de Saint-Valéry.

Calathus fulvipes, fuscus. — Sous les pierres, environs de Saint-Quentin.

— *ochropterus*. — Sables de Cayeux et garenne du Crotoy, sous les pierres, les morceaux de bois et à la racine des chardons.

Omaseus anthracinus, minor. — Mare de Cayeux.

Chlœnius holosericeus, tibialis. --- Mare de Cayeux.

Platysma oblongo-punctata. — Bois de Sallenelle.

Broscus cephalotes. — Dans le sable, environs de Saint-Valéry, sous les feuilles, au pied des chardons, garenne du Crotoy.

Amara consularis. — Au pied de la Falaise de Saint-Valéry.

— *strenua.* — Mare de Cayeux.

— *tricuspidata, spreata.* — Sous les pierres, ancien lit de la Somme.

— *familiaris, tibialis.* — Saint-Valéry, sous les pierres.

Anisodactylus binotatus. — Saint-Valéry, sous les pierres.

Ophonus brevicollis. — Sous les pierres, ancien lit de la Somme.

Bradycellus pubescens, rufulus. — Sous les pierres et les mottes de terre, sur les bords de toute la baie.

Cillenum Leachii. — Sables submergés, à Saint-Valéry, près l'embouchure du canal d'Abbeville.

Notaphus ustulatus. — Sables submergés, à Saint-Valéry, près l'embouchure du canal d'Abbeville.

— *pallidipenne.* — Mares de Cayeux et des dunes de Saint-Quentin.

Bembidium argenteolum. — Au bord d'une mare, dans les dunes de Saint-Quentin.

Peryphus concinnus. — Sables submergés, à Saint-Valéry.

Bembidium assimile. — Ruisseau de Sallenelle.

— *Normannum.* — Sables de la baie.

- Haliphus obliquus, fulvus.* — Dans le Hable d'Ault, près Cayeux.
- *ruficollis.* — Fossés des environs d'Abbeville.
- Agabus subnebulosus, bipustulatus.* — Fossés des environs d'Abbeville.
- *chalconotus, binotatus.* — Flaques d'eau saumâtre, aux environs d'Abbeville.
- Hydroporus parallelogrammus, 6-pustulatus.* — Fossés, aux environs d'Abbeville.
- *unistriatus, reticulatus, decoratus, inæqualis, pictus.* — Mares des dunes de Saint-Quentin et Hable d'Ault.
- Helophorus nubilus.* — Dans le sable, au pied de la falaise de Saint-Valéry.
- *granularis.* — Au bord des mares.
- Ochthebius marinus.* — Prés salés de la Somme.
- *pygmæus.* — Au bord des flaques d'eau, dans les dunes.
- Berosus æriceps.* — Mares des dunes de Saint-Quentin.
- Cyclonotum orbiculare.* — Mares des dunes de Saint-Quentin.
- Cercyon littorale.* — Sous les fucus, Saint-Valéry et dunes de Saint-Quentin.
- *flavipes.* — Sous les bouses.
- Tychus niger, Bythinus securiger.* — Au pied de la falaise de Saint-Valéry.
- Bryaxis fossulata.* — Prés salés de la Somme.
- Myrmedonia limbata.* — Environs de Saint-Valéry.
- Calodera longitarsis, nigricollis.* — Sous les pierres et les détritux végétaux, sur le rivage, au fond de la baie.
- Tachyusa lata.* — Prés salés de la Somme.

Homalota rigidicornis, longicornis. — Prairies de Sallenelle.

— *debilis, elongatula.* — Saint-Valéry, bord de la mer, sous les pierres et les algues.

— *anthracina, n. sp.* — Saint-Valéry, mêmes localités.

— *orbata, ripicola, labilis.* — Sur les rivages de la baie, sous les détritns.

Alcochara obscurella. — Sous les fucus, plage de Saint-Valéry.

— *nidicola, n. sp.* — Falaise de Saint-Valéry, dans les nids d'hirondelles de rivage.

Gyrophæna complicans. — Bois humides de Sallenelle.

Hypocypus longicornis. — Bois humides de Sallenelle.

Tachyporus brunneus, ruficollis. — Sous la mousse, bois de Sallenelle.

Tachinus collaris. Sous les mousses, bois de Sallenelle.

Boletobius pygmæus. — Dans les champignons, bois de Sallenelle.

Xantholinus punctulatus. — Sous les fucus, Saint-Valéry.

Ocypus ater. — Sous les pierres, plage de Saint-Valéry.

— *cupreus.* — Sous les pierres, environs de Saint-Valéry.

Philonthus politus. — Mêmes localités.

— *xantholoma, nigrita, bipustulatus, punctus, intermedius, ebeninus, aterrimus.* — Sous les fucus, plage de Saint-Valéry.

Quedius molochinus. — Saint-Valéry, bord de la mer.

— *attenuatus.* — Sous les pierres, garenne du Crotoy.

- Stenus tarsalis, pusillus.* — Au bord des fossés, Sallenelle.
- *bipunctatus, fuscipes, subæneus.* — Mare de Cayeux.
- *oculatus, canaliculatus.* — Rivages de la baie.
- Evoesthetus læviusculus.* — Mares des dunes de Saint-Quentin.
- Bledius tricornis, arenarius.* — Mares de Cayeux et des dunes.
- *unicornis.* — Dans les talus perpendiculaires des prés salés, sur les bords de la baie.
- *subterraneus.* — Au bord d'un seul fossé, dans la garenne du Crotoy.
- Diglossa mersa.* — Sables submergés de la baie, près l'embouchure du canal d'Abbeville.
- Syntomium æneum.* — Au pied de la falaise de Saint-Valéry, au-dessous des nids d'hirondelles.
- Anthobium minutum, longulum.* — Sur les fleurs, prairies de Sallenelle.
- Silpha opaca.* — Sous les fucus et les pierres, dans l'herbe courte des prés salés, plage de Saint-Valéry.
- *dispar.* — Au bord des mares des dunes de Saint-Quentin.
- Catops agilis.* — Bois d'Etrebœuf.
- Scaphisoma agaricinum.* — Sous les mousses, bois de Sallenelle.
- Anisotoma ferruginea, calcarata.* — Bois de Sallenelle.
- Colenis dentipes.* — Environs de Saint-Valéry.
- Phalacrus corruscus.* — Bois de Sallenelle.
- *caricis.* — Dunes de Saint-Quentin.
- Cercus bipustulatus.* — Bois de Sallenelle.

Brachypterus pubescens. — Bois de Sallenelle.

Meligethes tristis. — Bois de Sallenelle.

Atomaria terminata, *linearis*, *fuscata*, *nana*. — Prés salés.

Lathridius sculptilis, *gibbosus*. — Prairies salées de la Somme.

Byrrhus pilula, *varius*. — Dans le sable, au pied de la falaise de Saint-Valéry.

Simplocaria semistriata. — Même localité.

Syncalipta setigera. — Même localité.

Morychus æneus. — Marée de Cayeux, sur le sable.

Georyssus pygmæus. — Mare des dunes de Saint-Quentin.

Parnus nitidulus. — Fossés d'eau saumâtre, près Abbeville.

— *griseus*. — Mare de Cayeux.

Heterocerus lævigatus, *fossor*, *hispidulus*, *obsoletus*, *maritimus*. — Mare de Cayeux et des dunes de Saint-Quentin.

Cette dernière espèce, trouvée par M. Guérin à Tréport, et signalée brièvement par lui dans l'Iconographie du Règne animal, paraît ne pas avoir été connue de M. Kiesenwetter. Elle est du reste rare.

Hister bissexstriatus, *cadaverinus*. — Saint-Valéry, sous les bouses.

Saprinus sabulosus, n. sp. — Sous les algues, plage des dunes de Saint-Quentin.

— *metallicus*. — Dunes de Saint-Quentin, sous les bouses.

— *rugifrons*. — Dans le sable, dunes de Saint-Quentin et sables de Cayeux.

Saprinus quadristriatus. — Sous les algues, plage de Saint-Quentin.

Onthophagus nuchicornis. — Dans les bouses, Abbeville.

Aphodius plagiatus et var. *niger*, Payk. — Dans le sable, au bord de l'eau, mares de Cayeux et des dunes de Saint-Quentin.

— *hæmorrhoidalis*. — Dunes de Saint-Quentin.

— *luridus*. — Dans les bouses, Abbeville.

— *fætidus*. — Environs de Saint-Valéry.

Psammodyus porcicollis. — Sables de Cayeux.

Ægialia arenaria. — Sables de Cayeux et dunes de Saint-Quentin.

Melolontha ful'o. — Sables de Cayeux, au pied des Carex. Quand il est encore à l'état de nymphe, sa retraite se décèle par un gros trou, pratiqué ordinairement dans le talus des buttes de sable. Sa larve se nourrit des racines de *Carex*, et non aux dépens des arbustes, comme on le dit généralement.

Hoplia argentea. — Garenne du Crotoy.

Agrilus cyanescens. — Bois de Sallenelle.

Cardiophorus cinereus, *asellus*. — Sables de Cayeux.

Campylus linearis. — Dans les prés de Sallenelle.

Homalilus suturalis. — Dans les prés de Sallenelle.

Geopyris hemiptera. — Dans les prés de Sallenelle.

Malthinus marginatus, *sanguinolentus*, *biguttatus*. — Bois humides de Sallenelle.

Malachius æneus, *fasciatus*. — Bois humides de Sallenelle.

— *marginellus*. — Sur les euphorbes, garenne du Crotoy.

Telephorus pellucidus, *lateralis*, *flavilabris*. — Dans les prés salés d'Abbeville, sur les *Triglochins*, le dernier en abondance.

— *ater*, *paludosus*. — Prairies de Sallenelle.

Dolichosoma linearis. — Bois de Sallenelle.

Philax gibbus. — Dunes de Saint-Quentin et garenne du Crotoy, très commun.

Crypticus glaber. — Dunes de Saint-Quentin et garenne du Crotoy.

Cistela murina. — Bois de Sallenelle.

Phaleria cadaverina. — Sous les algues, plage des dunes de Saint-Quentin.

Anthicus antherinus. — Prés salés de la Somme.

— *bimaculatus*. — Dunes de Saint-Quentin.

Notoxus monoceros. — Environs de Saint-Valéry.

Rhynchites megacephalus. — Bois de Sallenelle.

Urodon suturalis, rufipes. — Environs d'Abbeville.

Ramphus flavicornis. — Bois de Sallenelle.

Apion elegantulum, æneum, varipes, apricans. — Environs d'Abbeville.

Cneorhinus albicans. — Sables de Cayeux et dunes de Saint-Quentin.

— *faber, affinis*. — Bois de Sallenelle.

Sciaphilus muricatus. — Environs de Saint-Valéry.

Chlorophanus viridis. — Bois de Sallenelle.

Tanymecus palliatus. — Bois de Sallenelle.

Sitones regensteinensis. — Bois de Sallenelle.

Phyllobius calcaratus. — Côte de Saint-Valéry, sur l'Ortie dioïque.

— *sinuatus*. — Bois humides de Sallenelle.

Polydrusus salsicola, n. sp. — Dans les prés salés, près le canal d'Abbeville.

Cleonus sulcirostris, albidus. — Sur les talus des routes, à Saint-Valéry.

Gronops laevatus. — Au bord de la mare de Cayeux.

Trachyphlæus setarius, *scabriculus*. — Bois de Sallenelle.

Omius hirsutulus, *brunnipes*. — Bois de Sallenelle.

Otiorhynchus atroapterus. — Au bord de la mer, le long des dunes de Saint-Quentin.

Lixus acutus. — Dunes de Cayeux.

Larinus carlinæ. — Bois de Sallenelle.

Erihynchus scirrhosus — Prairies humides de Sallenelle;

Dorytomus dorsalis. — Bois humides de Sallenelle.

Phytobius velatus. — Prairies humides de Sallenelle.

Bagous frit. — Mares des dunes de Saint-Quentin.

Tychius tomentosus. — Bois de Sallenelle.

Orchestes rufus, *salicis*. — Au bord des fossés, sur les saules, près Cayeux et à Sallenelle.

Baridius T.-album, *picinus*. — Prairies de Sallenelle.

Rhinonchus castor. — Prairies de Sallenelle.

Cæliodes ruber, *lamii*. — Prairies de Sallenelle.

Ceutorhynchus sulcicollis, *quercus*. — Bois d'Étrebœuf.

— *pollinarius*. — Prés de Sallenelle.

Phytæcia virescens. — Environs de Saint-Valery.

Saperda populnea. — Environs de Saint-Valery.

Donacia simplex, etc. — Route de Cayeux.

Cassida nobilis — Prairies salées de la Somme.

Adimonia interrupta. — Prairies salées de la Somme.

Luperus rufipes, *flavipes*. — Bois de Sallenelle.

Apteropeda caricis. — Sables de Cayeux.

Teinodactyla nigra. — Sur la grande consoude, dans les fossés d'Abbeville.

Psylliodes chrysocephala. — Sur les colzas, aux environs de Saint-Valery.

Plectroscelis Sahlbergi. — Sur les plantes basses des prairies salées de la Somme.

Lina collaris. — Dans les dunes de Saint-Quentin, sur le *Salix arenaria*, à feuilles cotonneuses.

Helodes violacea. — Prairies de Sallenelle.

Cryptocephalus sexpunctatus, *nitens*, *gracilis*, *vittatus*, *geminus*, *sericeus*. — Prairies de Sallenelle.

Scymnus Ahrensi. — Bois de Sallenelle.

1. HOMALOTA ANTHRACINA.

Long. 2 mill.

Nigra, subnitida, tenuissime griseo-pubescens, capite, prothorace elytrisque tenuissime et confertim punctatis; prothorace transverso, basi lateribusque rotundato; elytris prothorace longioribus et paulo latioribus; abdomine latiore nitidiore; pedibus pallide testaceis.

Oblongue, assez épaisse, d'un brun noir foncé assez luisant, plus sur l'abdomen; tête, corselet et élytres à ponctuation très fine ^{pubescence} et très courte, grisâtre; antennes assez longues atteignant le milieu des élytres : le dernier article pyriforme, acuminé, aussi long que les deux précédents réunis, les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième courts, presque carrés. Corselet plus large que long, convexe, arrondi sur les côtés et à la base : quelquefois au milieu une vague impression longitudinale à peine marquée. Elytres plus longues et un peu plus larges que le corselet. Abdomen un peu rétréci vers l'extrémité, d'un noir plus luisant, glabre, lisse, seulement un peu ridé à l'extrémité et sur les côtés de chaque segment, dont les côtés sont en outre garnis de poils raides, plus nombreux au dernier segment. Pattes d'un testacé sale, plus ou moins foncé.

Environs de Saint-Valery, et, autant que je puis me le rappeler, sous les fucus mouillés par la mer.

Cette *Homalota* ressemble assez à l'*H. nivalis*, Ksw. ; mais elle est moins allongée, ses élytres sont plus larges, son corselet est plus court.

2. ALEOCHARA NIDICOLA.

Long. 3 mill.

Nitida, parum nitida, dense ac tenuissime punctata, sat dense grisescenti-pubescentis, elytris thorace longioribus rufescentibus, lateribus leviter infuscatis, antennis brunneis, basi et articulo ultimo testaceis, pedibus pallide rufo testaceis.

Cette espèce ressemble tellement à l'*A. pulla* Gill., qu'il suffit de mentionner les différences qui séparent ces deux Brachélytres. Notre espèce est toujours un peu plus petite : la ponctuation du corselet et des élytres est extrêmement fine et très serrée, tandis que chez l'*A. pulla* elle paraît à la loupe assez grosse et assez écartée. L'abdomen est aussi plus finement ponctué, les segments ne sont pas bordés de brun. Les élytres sont presque toujours d'un marron assez clair avec les côtés légèrement enfumés ; rarement cette teinte sombre envahit le disque.

C'est à notre collègue M. Signoret que nous devons la découverte de cette espèce. Il l'a trouvée en grand nombre dans la paille et les débris entassés au fond des nids de l'hirondelle de rivage : ces nids sont placés dans des galeries d'environ un mètre de longueur, pratiqués horizontalement dans les couches sablonneuses du talus à pic situé à Saint-Valery, au bord de la mer.

3. SAPRINUS SABULOSUS.

Long. 3 mill.

Niger, nitidus, fronte linea brevi arcuata impresso, prothorace levissimo, basi tantum linea punctata signato,

elytris striis ultra medium prolongatis, prima interna cum stria suturali conjuncta, spatio inter has strias ferè usque ad basim punctato : pygidio punctatissimo, tibiis anticis acute 4-dentatis.

Ovalaire, convexe, d'un noir luisant. Front rebordé, droit en devant, une petite impression un peu arquée en avant. Corselet très lisse, une ligne de points le long de la base; angles antérieurs larges, presque arrondis. Elytres parfois d'un brun rougeâtre : stries dépassant le milieu, surtout la deuxième interne : la première se joint à la suturale, elle est toujours un peu sinuée : la strie suturale est complète; l'espace entre ces deux stries est ponctué presque jusqu'à la base; la strie humérale atteint le milieu des côtés. Pygidium à ponctuation assez forte et serrée. Tibias antérieurs à quatre dents aiguës.

Cette espèce se trouve à la pointe Saint-Quentin sous les fucus : on en prend un ou deux individus en secouant chaque paquet de ces plantes marines. Quoique cet histérien ait été signalé, il y a longues années, par Dejean dans son catalogue, il n'a pas encore été décrit à ma connaissance.

4. POLYDRUSUS SALSICOLA.

Long. 5 1/2, 6 mill.

Oblongo elongatus, piceus, squamulis viridibus vel carneo-griseis indutus, pedibus antennisque flavidis; capite prothoraceque punctatis, hoc antice angustato, lateribus arcuatis : elytris ovalibus, elongatis, apice acuminate, valde punctato lineatis; femoribus subtus angulatis.

Allongé, très convexe, d'un brun noirâtre, mais couvert de petites écailles d'un beau vert, peu serrées,

passant souvent au gris-argenté ou au carné-argenté; pattes et antennes d'un jaune testacé clair, la massue de ces dernières souvent plus foncée. Tête et corselet à ponctuation assez fine, mais très serrée, presque rugueuse sur le dernier, qui est légèrement arrondi sur les côtés et un peu rétréci en avant. Elytres en ovale allongé, acuminées en arrière, à lignes d'assez gros points bien marqués. Le dessous du corps est d'un brun noir parsemé de rares écailles vertes. Tous les fémurs sont munis en dessous d'une dent obtuse.

Assez commun sur les plantes basses qui tapissent le sol des prairies salées vers l'embouchure du canal de la Somme.

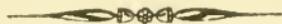
N.B. L'Altise représentée sur la planche qui accompagne ce mémoire et à laquelle M. Boieldieu avait donné le nom de *Plectroscelis Fairmairii* n'est qu'une variété de *P. Sahlbergii*, à élytres plus régulièrement et moins fortement ponctuées, à antennes et à tibias d'un testacé plus clair.

Au moment où je termine la correction de la précédente notice, je reçois de M. Baillon, savant ornithologiste d'Abbeville, un tableau méthodique et synonymique des Coléoptères des environs de cette ville, par M. F. Marcotte. C'est un beau volume de 420 pages, édité par la Société d'émulation d'Abbeville. L'auteur a voulu « être » utile à ceux de ses concitoyens qui se livreront à l'étude » de l'entomologie, et contribuer à faire connaître tout » ce que possède notre France, déjà si riche. » Nous ne pouvons qu'applaudir à l'exécution d'un pareil projet, et il serait bien à désirer que chaque département pût ainsi nous offrir son contingent pour servir à la publication

d'une faune française. Je me permettrai cependant quelques réflexions critiques sur ce catalogue, parce qu'il me semble tantôt avoir dépassé le but, tantôt ne l'avoir pas atteint.

D'abord, la synonymie me paraît beaucoup trop détaillée : elle est parfaitement inutile dans un ouvrage de cette nature, ne sert qu'à tripler ou quadrupler le nombre de pages, et aurait pu être utilement remplacée par une description succincte. Ensuite, il n'est pas permis, quand on parle de Brachélytres, de passer sous silence l'ouvrage d'Erichson, et de conserver la classification du catalogue Dejean. Enfin, le nombre des petites espèces est encore beaucoup trop restreint et fait regretter que l'auteur n'ait pas retardé cette publication pour combler des lacunes très importantes.

Parmi les espèces énumérées par M. Marcotte, et que nous n'avons pas rencontrées dans notre excursion, je citerai : *Cychrus attenuatus*, *Carabus arvensis*, forêt d'Eu ; *Leistus terminatus*, *Blethisa multipunctata*, *Elaphrus uliginosus*, *Licinus silphoides*, *Pogonus luridipennis*, *Calathus microcephalus*, *Agonum austriacum*, *Thoreyi*, *Trechus discus*, *Acilius fasciatus*, *Hydroporus bicarinatus*, *Prognatha 4-cornis*, *Trachys pygmaea*, *Silis spinicollis*, *Tillus elongatus, ambulans*, *Agyrtes castaneus*, *Spercheus emarginatus*, *Onthophagus lemur*, *Aphodius hæmorrhoidalis*, *Phaleria hemisphærica*, *Barynotus obscurus, mercurialis*, *Molorchus umbellatarum*, *Pachyta octomaculata*, *Leptura cincta*, *Pachnephorus arenarius*, *Cryptocephalus Coryli*, *cordiger*, *sexpunctatus*, *Claviger foveolatus*.



DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE SANDALUS.

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 11 Août 1852.)

Le genre *Sandalus*, de Knoch, dont M. Guérin-Ménéville nous a donné une excellente monographie dans une des premières livraisons de son *Species iconographique*, renferme un petit nombre d'espèces auxquelles je viens en ajouter une nouvelle, qui appartient à la deuxième division du genre, caractérisée par les angles obtus du corselet.

Sandalus Sichelii. (Pl. 11, N° V.)

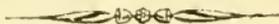
Long. 15 mill.

Ovali-clongatus, crassus, pallidè fusco-castaneus, prothorace capiteque paulo obscurioribus, prothorace sparsim sat fortiter punctato, linea media impressa, foveolis duabus terminata, angulis posticis truncatis; elytris postice paulo latioribus, pilis depressis fulvo griseis, parum densis, indutis, sutura margineque angusta nigricantibus, punctis numerosis densis subfoveolatis, utrinque tribus lineis subelevatis : subtilis cum pedibus obscurior.

Corps ovale allongé, très épais; couleur d'un marron

brunâtre pâle, un peu plus foncé sur la tête et le corselet : mandibules noires : antennes de même couleur que la tête, à 9 lamelles, atteignant le bord postérieur du corselet. Celui-ci deux fois aussi large que long, rétréci en avant, angles postérieurs coupés droit : à ponctuation extrêmement fine; parsemée de plus gros points peu serrés : ligne médiane bien marquée se terminant en avant et en arrière par deux petites fossettes : côtés presque perpendiculaires et rugueux en avant : bord postérieur sinué de chaque côté et échancré vis-à-vis l'écusson. Celui-ci rond et lisse. Elytres pas plus larges à la base que le corselet, s'élargissant un peu après le milieu, se terminant en pointe mousse; suture et bord externe étroitement marginés de noirâtre; surface couverte de gros points enfoncés formant des lignes longitudinales peu régulières : sur chaque élytre, trois petites lignes peu élevées : toute la surface couverte de poils d'un gris roux couchés, peu serrés. Dessous et pattes de même couleur, un peu plus foncés, surtout les pattes qui sont couvertes de poils assez serrés; lamelles des tarsi d'un roux velouté.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Sandalus brunneus* Lap., dont elle diffère par la couleur générale et les élytres pas plus larges que le corselet. Je n'en connais qu'un individu ♀, provenant du Brésil et qui se trouve dans la collection de M. le docteur Sichel, auquel je me fais un devoir et un plaisir de dédier ce rare insecte comme un témoignage de sincère amitié.



DESCRIPTION

DE DEUX GENRES NOUVEAUX ET DE PLUSIEURS ESPÈCES
NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES PROPRES A LA FAUNE FRANCAISE;

Par M. JACQUELIN-DUVAL (CAMILLE).

(Séance du 27 Octobre 1852.)

La découverte d'espèces nouvelles propres à la faune française me paraît toujours être un fait intéressant, cela vient augmenter en effet nos richesses, compléter nos connaissances et peut nous permettre d'arriver ainsi à connaître un jour tous les Coléoptères de France. A ce titre, j'offre à la Société entomologique la description des espèces suivantes, provenant pour la plupart des environs de Montpellier. Je possède encore plusieurs autres espèces remarquables, mais ne les ayant pas suffisamment étudiées, je m'abstiendrai d'en parler jusqu'à plus sérieuse étude.

Genre VULDA.

Labrum bilobum. Palpi maxillares elongatuli filiformes, articulo quarto brevior subovato, distincte acuminato; labiales filiformes, articulis tribus subæqualibus, tertio angusto subacuminato. Antennæ fractæ, articulo tertio secundo subæquali. Thorax postice haud angustatus, apice summo subattenuatus. Elytrorum sutura imbricata. Pedes elongati,

graciles; tibiis anticis haud distincte incrassatis, posticis subtiliter parce spinulosis; tarsis omnibus simplicibus, elongatis.

(*Vulda*, nom sans aucune signification.)

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, ailé. Tête oblongue, avancée, portée sur un petit cou cylindrique assez court; yeux petits, peu saillants, placés latéralement entre le milieu et le sommet de la tête. Labre étroit, transversal, profondément sinué au milieu, garni de longues soies au sommet. Mandibules assez courtes, dentées au milieu. Palpes maxillaires filiformes, premier article petit, deux et trois égaux, assez allongés, obconiques, quatrième plus court, subovalaire, acuminé. Palpes labiaux filiformes, leurs trois articles à peu près d'égale longueur, le second un peu épaissi obconique, le troisième étroit, acuminé au sommet. Antennes à leur base aussi rapprochées entre elles que des yeux, coudées, premier article allongé, deuxième et troisième subégaux, assez longs, légèrement obconiques, les autres courts, pubescents, quatre à dix transverses, dernier courtement ovale obtusement acuminé au sommet. Prothorax allongé oblong, plus étroit que les élytres, non rétréci en arrière, légèrement arrondi à la base, un peu atténué en avant tout à fait au sommet, angles antérieurs arrondis. Ecusson triangulaire. Elytres tronquées au sommet, imbriquées à leur suture. Abdomen linéaire. Pattes allongées, grêles; hanches intermédiaires notablement distantes; jambes légèrement épineuses extérieurement, épines des postérieures très fines; jambes antérieures non ou à peine épaissies, très légèrement dilatées au sommet; tous les tarses allongés, simples, leurs deux premiers articles subégaux, les deux suivants graduellement plus courts.

♂. Sixième segment abdominal tronqué, septième un peu saillant, largement et triangulairement excavé en dessus, assez largement impressionné au milieu en dessous, offrant en outre les bords latéraux de l'impression légèrement élevés et de chaque côté une ligne enfoncée longitudinale.

Ce genre remarquable voisin des *Xantholinus* et des *Sterculia*, forme la transition des uns aux autres. Il diffère essentiellement des premiers par la forme de son prothorax, ses pattes allongées, grêles, ses jambes antérieures non ou à peine épaissies; le troisième article des palpes maxillaires est en outre un peu plus court, les antennes sont un peu plus longues, les jambes postérieures plus finement épineuses. Il se rapproche du genre *Sterculia* indigène de l'Amérique méridionale, par ses pattes allongées et grêles, ses jambes antérieures non ou à peine épaissies, etc., mais il s'en distingue par son prothorax non rétréci en avant et subatténué seulement au sommet ses quatre jambes antérieures légèrement et distinctement épineuses, ses antennes à troisième article pas plus long que le second, ses palpes tous filiformes, le troisième article des labiaux étroit subégal aux deux autres.

Ce genre doit se placer entre les *Sterculia* et les *Xantholinus*.

Je dois la communication de ce joli *Staphylin* à l'obligeance de M. Reiche, qui a bien voulu me permettre de le décrire; il n'en possède malheureusement qu'un seul individu, mâle je présume, provenant des environs de Marseille.

Nota. Le labre est profondément sinué au milieu comme dans les *Xantholinus* et les *Sterculia*, mais je n'ai pu m'assurer positivement s'il était corné en entier comme chez les seconds ou membraneux sur les côtés comme chez les premiers, l'examen des bords de cette pièce étant à peu

près impossible sur place, je suis resté dans le doute et préfère m'abstenir. L'heureux possesseur de plusieurs individus de cette belle espèce devra trancher plus tard la question par la dissection de cette partie et combler ainsi cette fâcheuse lacune.

VULDA GRACILIPES.

Corpus nitidum; capite nigro, thorace rufo piceo, antennarum basi elytris pedibusque rufo testaceis; capite utrinque crebrius subtiliter punctato, disco subelevato; thorace sparsim subtilissime punctulato, lateribus parce subtiliusque punctato, seriebus dorsalibus 9-10, elytris crebrius subtiliusque punctatis.

Long. 0,0098. Linéaire, luisant. Antennes moitié plus longues que la tête, leurs trois premiers articles d'un testacé rougeâtre, les autres d'un brun roux, le dernier d'un testacé pâle au sommet. Palpes d'un roux testacé. Tête noire, de la longueur du prothorax, un peu plus large que lui, non rétrécie antérieurement, un peu oblique de chaque côté à la base, milieu du disque légèrement mais distinctement élevé, dessus couvert de petits points enfoncés latéralement assez serrés, épars et plus fins vers le milieu du disque, sillons intermédiaires antérieurs parallèles assez profonds, latéraux fortement enfoncés, partant du bord antérieur des yeux, se dirigeant obliquement l'un vers l'autre en arrière et s'arrêtant brusquement sans s'atteindre sur les côtés de la ligne médiane. Prothorax d'un brun roux, moitié au moins plus long que large, légèrement sinué sur les côtés en arrière, forme déjà mentionnée dans les caractères du genre, dessus éparsément et très finement pointillé, offrant en outre de chaque côté du milieu une ligne dorsale assez mal

déterminée de neuf à dix petits points environ, et, les côtés éparsément et assez finement ponctués en avant, avec quelques petits points seulement en arrière. Écusson offrant deux points enfoncés vers le sommet. Elytres d'un roux testacé légèrement brunâtre vers la base, de la longueur du prothorax, assez densément et assez finement ponctuées. Abdomen brun, anus et marge apicale des segments d'un roux testacé, dessus très finement et éparsément ponctué, éparsément revêtu d'une fine pubescence jaunâtre. Pattes en entier d'un roux testacé.

Environs de Marseille. (Collection de M. Reiche).

N'ayant vu qu'un seul individu de ce fort bel insecte, j'ignore si la couleur mentionnée est constante, les *Xantholini* étant parfois sujets à varier pour la coloration.

SCIMBALIUM GRANDICEPS.

Apterum, piceum, nitidum; capite thorace paulo latiore, parce punctato; thorace latitudine longiore, postice angustato, angulis omnibus rotundatis, utrinque subtiliter parce punctato; elytris abdomineque dense subtiliter punctatis, nitidulis; antennis dilute testaceis; pedibus rufo-piceis.

Long. 0,0055. Aptère, fortement déprimé, d'un noir brun, luisant. Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax, testacées ainsi que les palpes. Tête distinctement un peu plus large que le prothorax, légèrement rétrécie en avant, parcimonieusement ponctuée, avec un espace lisse longitudinal médian, revêtue d'une pubescence grise fine et éparsé, offrant sur les côtés de

petits poils longs et fins. Prothorax postérieurement un peu plus étroit que les élytres, un tiers plus long que large, assez rétréci en arrière, angles tous arrondis, dessus finement et parcimonieusement ponctué de chaque côté avec une ligne longitudinale médiane lisse, revêtu d'une pubescence grise fine et éparse, offrant quelques petits poils fins, assez longs, antérieurement sur les côtés. Elytres de la longueur du prothorax, densément et finement ponctué, densément revêtues d'une pubescence déprimée grisâtre, brunes, légèrement luisantes. Abdomen densément et finement pointillé, densément pubescent, légèrement luisant. Pattes d'un roux brunâtre.

J'ai pris un individu ♂ de cette espèce aux environs de Montpellier, parmi des détritons auprès des étangs salés; mon ami M. Philippe Lareynie en a recueilli un second exemplaire dans la même localité.

Ce joli petit insecte doit se placer à côté du *testaceum*.

SUNIUS UNIFORMIS.

Elongatus, linearis, niger, antennis pedibusque testaceis, capite thorace paulo latiore, isto ovato-subquadrato, basim versus subangustato; elytris thorace longioribus, concoloribus seu margine tenuissimo apicali testaceo.

Long. 0,0043. Allongé, linéaire, noir, opaque. Extrêmement voisin du *S. filiformis* et lui ressemblant en tous points, mais s'en distinguant par ses élytres unicolores ou n'offrant qu'un très léger et très étroit liseré apical testacé, et son prothorax de forme différente, moins cordiforme, plus large, un peu plus court, pas

plus long que large, notablement moins rétréci en arrière, obliquement coupé de chaque côté à la base et au sommet, à angles antérieurs moins arrondis et plus distincts. Antennes et pattes testacées.

♂. Sixième segment ventral profondément incisé.

J'ai pris communément cet insecte sous les pierres et dans les détritux aux environs de Montpellier; mon ami M. Philippe Lareynie l'a pris également aux environs de Bordeaux. Il est certainement distinct du *filiformis* auprès duquel il doit être placé et ses différences sont constantes; la forme de son prothorax le rapproche du *S. pulchellus* Heer, mais il s'en distingue suffisamment par sa coloration; on ne peut le confondre avec les autres espèces dont la forme est bien moins linéaire et moins allongée.

STENUS IMPRESSIPENNIS.

(Sectio II. A.)

Nigro subaeneus, nitidulus, dense punctatus, densius albido pubescens; thorace subcordato, dorso medio leviter canaliculato et utrinque leviter biimpresso; elytris inæqualibus, obsolete multiimpressis. Antennis medio, palpis basi pedibusque rufis testaceis, femoribus apice, tibiisque basi brunneis.

Long. 0,0031. Subdéprimé, d'un noir légèrement bronzé, un peu luisant, revêtu d'une fine et courte pubescence déprimée blanchâtre. Antennes assez allongées, grêles, d'un testacé obscur, premier article noir, massue brune, troisième article un peu plus long que le quatrième. Palpes d'un noir brun, leur premier article seul testacé. Tête un peu plus large que le prothorax, densé-

ment ponctuée, front longitudinalement et légèrement excavé de chaque côté, intervalle légèrement convexe, aussi élevé que les bords latéraux du front. Prothorax plus étroit que les élytres, assez fortement arrondi sur les côtés, un peu rétréci antérieurement et guère plus rétréci en arrière, près de deux fois plus étroit que les élytres à la base, aussi long que large, peu convexe, très densément et assez profondément ponctué, intervalles rugueux, légèrement canaliculé sur le milieu du dos, sillon n'atteignant ni la base ni le sommet, deux impressions légères mais assez distinctes de chaque côté, l'une dans le milieu des côtés eux-mêmes, l'autre postérieurement sur le dos et un peu oblique. Elytres un tiers plus longues que le prothorax, très densément et assez profondément ponctuées, inégales, offrant quatre impressions légères sur chacune, la première très légère à la base le long de la suture, la seconde vers l'épaule oblongue et parallèle à la première, la troisième allongée latérale, enfin la quatrième très peu marquée, un peu oblique, vers le milieu postérieurement. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, largement rebordé, insensiblement et légèrement rétréci vers le sommet, densément et assez finement ponctué, ponctuation devenant plus fine vers l'extrémité. Pattes d'un roux testacé, sommet des cuisses et base des jambes brunâtres; tarsi assez longs, leurs trois premiers articles linéaires, le premier allongé, le quatrième court fortement bilobé.

♂. Sixième segment ventral très légèrement émarginé au sommet.

J'ai pris un individu mâle de cette espèce aux environs de Montpellier. Elle se distingue facilement des espèces voisines par ses impressions, ses palpes testacés seule-

ment à la base, sa couleur légèrement bronzée, etc. ; du *subæneus*, après lequel elle doit se placer, par sa taille plus petite, sa ponctuation moins forte, son prothorax plus largement arrondi sur les côtés, etc.

SAPRINUS TRIDENS.

(*Front non rebordé antérieurement, non rugueux.*)

Brunneo-ferrugineus, nitidus, capite lævigato, thorace dense leviter punctato, lateribus longe fulvo ciliato; elytris intus leviter punctatis, stria suturali integra, obliquis punctatis integris, summa basi leviter arcuatis, humerali marginalique distinctis, lateralibus integris; antennarum capitulo fulvo-testaceo; pedibus ferrugineis, tibiis anticis valide tridentatis.

Long. 0,0031. Corps ovalaire, extrêmement épais surtout dans ses parties moyennes et postérieures, en entier d'un ferrugineux brunâtre, luisant. Tête à strie frontale nulle antérieurement au milieu, imponctuée, entièrement lisse. Antennes ferrugineuses, massue d'un testacé fauve. Prothorax graduellement mais très distinctement rétréci en avant, angles antérieurs légèrement arrondis, côtés droits, finement rebordés, longuement et assez densément ciliés de poils jaunes; dessus entièrement couvert de petits points assez serrés, très légers et formés par des demi-châinons. Elytres graduellement rétrécies en arrière, couvertes intérieurement, depuis la suture jusque vers la première strie oblique, de petits points légers formés aussi par des demi-châinons, assez serrés en arrière, plus épars antérieurement, lisses sur tout le reste; strie suturale fine mais entière, obliques bien marquées, ponctuées, toutes entières, se recourbant

un peu en dedans à leur base et se réunissant plus ou moins distinctement en arc les unes aux autres, humérale distincte, marginale interne allant depuis celle-ci jusque vers l'extrémité, latérales toutes les deux entières, leur intervalle ponctué et offrant quelques petits poils jaunes; outre cela, l'on observe encore sur les élytres (peut-être accidentellement dans mon exemplaire) une légère trace de la première strie dorsale en avant, une strie courte mais profonde entre les deuxième et troisième obliques à la base, enfin une strie courte et fine entre la quatrième oblique et l'humérale. Derniers segments dorsaux de l'abdomen densément couverts de petits points formés également par des demi-chainons. Dessous du corps d'un brun ferrugineux, latéralement couvert de petits poils jaunâtres. Pattes ferrugineuses; jambes antérieures offrant extérieurement deux échancrures profondes formant trois fortes dents aiguës, finement crénelées au dessous des dents; postérieures entièrement pubescentes intérieurement, très fortement ciliées.

Je possède un individu de cette bien curieuse espèce que j'ai trouvé enfoui dans le sable sec des dunes de la mer aux environs de Montpellier.

SAPRINUS PASTORALIS.

(*Front non rebordé antérieurement, non rugueux.*)

Suborbicularis, nitidus, niger, thorace lateribus piceo, elytris extus macula magna diffusa rufescente, antennis pedibusque rufo-testaceis; capite crebre subtiliter punctato (equali; thorace lateribus crebre subtiliter punctato, disco subtiliter parcius punctulato; elytris punctulatis, basi extusque subtilissime, stria suturali integra, obliquis infra medium abbreviatis, lateralibus tribus integris.

Long. 0,0024. Suborbiculaire, très court, d'un noir très légèrement ou à peine bronzé en dessus, très luisant, côtés du prothorax brunâtres, élytres offrant extérieurement une très grande tache, très vaguement limitée, d'un roux légèrement brunâtre. Tête égale, à strie frontale, nulle antérieurement au milieu, très densément, finement mais bien distinctement ponctuée. Mandibules et antennes d'un roux testacé. Prothorax très court, deux fois environ plus large que long, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés et fortement vers les angles antérieurs, dessus égal entièrement et finement ponctué, ponctuation très dense sur les côtés, très fine et moins serrée sur le disque. Elytres entièrement et peu densément pointillées, ponctuation éparsée et extrêmement fine à la base et surtout extérieurement, strie suturale entière, très fine postérieurement, obliques fines raccourcies un peu au dessous du milieu, marginale interne courte et très fine ou tout à fait indistincte, trois stries latérales fines entières. Derniers segments dorsaux de l'abdomen densément et finement ponctués. Dessous du corps noir. Pattes d'un roux testacé; jambes antérieures arrondies extérieurement, nullement dentées mais finement crénelées par de petites épines.

J'ai trouvé deux individus de ce joli *Saprinus* sous des mottes de terre aux environs de Montpellier.

COLOTES JAVETI,

Alatus, niger, nitidulus, thorace rufo testaceo, vitta lata longitudinali media nigra, elytris nigris immaculatis; capite maris antice late flavo testaceo, feminae nigro ore testaceo; thorace latitudine duplo prope brevior, lateribus fortiter rotundato; elytris amplis obovatis, dense punctulatis; antennis pedibusque testaceis; femoribus posticis basi brunneis ♂ ♀.

Long. 0,0016-17. Noir, légèrement luisant. Antennes testacées à peine brunâtres vers le sommet. Palpes maxillaires testacés, leur quatrième article très grand, sécuriforme. Tête presque de la largeur du prothorax, noire, d'un testacé flave antérieurement jusqu'à la partie moyenne des yeux chez les mâles, la bouche, le labre et l'épistome seuls testacés chez les femelles. Prothorax à peu près de la largeur des élytres à leur base, court, près de deux fois moins long que large, fortement arrondi sur ses côtés et ses angles surtout les postérieurs qui sont tout-à-fait nuls, légèrement convexe sur son disque et infléchi sur ses côtés, légèrement impressionné de chaque côté à la base, testacé ou rougeâtre avec une large bande médiane longitudinale noire. Elytres amples, courtes, obovales, légèrement convexes, densément pointillées, peu densément revêtues d'une fine et courte pubescence grisâtre, noires sans taches. Pattes testacées, moitié basilaire des cuisses postérieures brune. Des ailes dans les deux sexes.

J'ai pris trois individus de cette petite espèce en fauchant au mois de juillet sur les pousses de chêne vert aux environs de Montpellier.

Elle se rapproche du *Colotes nigripennis*, Kuster, mais en est bien distincte par la bande noire du prothorax atteignant la base, ses élytres pointillées et non fortement ponctuées, ses cuisses postérieures seules brunes à la base, etc. Je l'ai dédiée à M. Javet comme un faible témoignage de mon estime et de ma reconnaissance pour toutes les bontés qu'il a eues pour moi.

Var. *rufithorax*. Prothorax entièrement testacé.

Je possède un individu de cette variété, remarquable par son prothorax sans tache, mais semblable au type pour tout le reste; je l'ai pris avec ce dernier.

COLOTES RUBRIPES.

Niger, nitidulus, ore rufo testaceo; thorace latitudine dimidio brevior, lateribus leviter rotundato; elytris oblongo-ovatis dense punctatis; antennis basi femoribus apice tibiis tarsisque rufo testaceis; tibiis posticis interdum medio leviter brunneis ♂ ♀.

Long. 0,0016-20. Noir, assez luisant. Antennes d'un roux testacé, plus ou moins brunâtres vers le sommet, leur premier article en partie légèrement brunâtre. Palpes maxillaires bruns, leur quatrième article très grand, sécuriforme. Tête un peu plus étroite que le prothorax, d'un roux testacé antérieurement jusqu'à la base des antennes. Prothorax offrant une légère teinte d'un roux brunâtre à son bord postérieur, égal, un peu plus étroit que les élytres, environ moitié moins long que large, assez arrondi à ses angles postérieurs mais légèrement sur ses côtés, disque légèrement convexe. Elytres ovales oblongues, légèrement convexes, densément et assez profondément ponctuées, à ponctuation postérieurement plus fine, parcimonieusement revêtues d'une très fine et très courte pubescence blanchâtre. Pattes offrant les trochanters, le sommet des cuisses, les jambes et les tarses d'un roux testacé; jambes postérieures parfois légèrement brunâtres dans leur milieu. Femelle aptère.

Cette espèce m'a été envoyée par mon ami M. Philippe Lareynie qui l'a prise à la Teste près Bordeaux sous les algues desséchées et toujours non loin de la mer; je l'ai reçue de lui sous le nom d'*Ebæus rubripes*, Perris inédit, mais certainement c'est un *Colotes* comme je m'en suis assuré par l'étude attentive des six individus envoyés, parmi lesquels je n'ai pu trouver qu'un seul exemplaire mâle.

THYLACITES GUINARDI.

Oblongo-ovatus, supra squamulis griseis opacis dense vestitus, setis brunneis, brevissimis, in elytris seriatis, hirsutulus, fronte crinita, oculis mediocriter prominulis, thorace brevi, lateribus ampliatis, basi repente fortiter coarctato; corpore medio subtus squamulis argenteis aureis ve nitido; antennis pedibusque brunneo ferrugineis his squamulis griseis tectis.

Long. 0,004-5. Ovale oblong, noir, entièrement revêtu en dessus de squamules opaques grises ou d'un gris jaunâtre, souvent uniforme, parfois laissant apercevoir un espèce de losange plus obscur sur le milieu du prothorax. Front très légèrement convexe, hérissé ainsi que le bec de soies brunes éparses, dressées, assez longues; bec plan en dessus; yeux noirs, arrondis, médiocrement saillants. Antennes d'un brun ferrugineux. Prothorax ordinairement assez court, un peu plus large que long, tronqué au sommet et à la base, légèrement convexe, déprimé sur le milieu du disque, assez fortement élargi sur les côtés, un peu resserré au sommet, brusquement et fortement resserré obliquement à la base, ce qui le fait paraître obliquement coupé aux angles postérieurs, éparsément hérissé en dessus de petites soies brunes très courtes. Elytres moitié plus larges que le prothorax, une fois et demie environ aussi longues que larges, obtuses et arrondies aux épaules, un peu déclives postérieurement; très obscurément striées, intervalles offrant chacun une série longitudinale de petites soies brunes, très courtes, dressées et un peu recourbées en arrière. Dessous du corps densément revêtu de squamules argentées ou dorées, métalliques, luisantes, sur le mé-

sosternum et la base de l'abdomen, grises sur les autres parties. Pattes d'un brun ferrugineux, densément revêtues d'écaillés grises, offrant parfois un très léger reflet métallique.

Cet insecte est assez commun aux environs de Montpellier, sous les pierres, les mottes, et dans la terre au pied des plantes.

M. Gaubil l'a inscrit dans son catalogue sous le nom de *Thyl. crinifrons* inédit; mais j'ai préféré adopter celui de *Thyl. Guinardi* Jeckel, également inédit, M. Guinard ayant été pour moi d'une obligeance extrême et du reste ayant découvert plusieurs belles espèces aux environs de Montpellier.

Ce *Thylacites* varie assez notablement pour la taille et même la forme du prothorax qui peut être plus ou moins court, plus ou moins élargi et arrondi sur les côtés, etc.; les écaillés qui recouvrent le corps deviennent parfois en partie brunâtres, le prothorax paraît alors taché et les élytres légèrement marquetées. La couleur foncière est noire, luisante, le prothorax densément ponctué rugueux en dessus et les élytres striées à stries distinctement ponctuées, mais il faut pour bien voir cela enlever complètement les écaillés.

Il se rapproche un peu du *Th. Pilosus*, mais il est plus déprimé, moins convexe, les poils du dessus du corps sont constamment très courts, le prothorax est moins régulièrement arrondi sur les côtés, plus brusquement et obliquement coupé de chaque côté à la base, généralement un peu inégal sur son disque, à ponctuation moins distincte; etc.

POLYDROSUS SETIFRONS.

Oblongus, supra squamulis griseis brunneo-variegatis dense vestitus, pilis brevibus, crassis, in elytris seriatim hirsutulus, scapo antennarum pone oculos sese erigente, articulis 3-7 funiculi obconicis; elytris punctato-striatis, interstitiis seriatim punctatis; antennis pedibusque rufo-testaceis, femoribus omnibus muticis.

Long. 0,0032. Oblong, entièrement et densément recouvert en dessus de squamules opaques grises variées de brunâtre, formant sur le milieu du prothorax une large bande longitudinale finement divisée en deux par une petite ligne médiane, et de petites taches brunes plus ou moins nombreuses sur les élytres. Front offrant entre les yeux une fine et très courte canalicule, hérissé ainsi que le bec de petites soies brunes, courtes, peu serrées, très épaisses, ce dernier médiocre, plane en dessus. Yeux noirs, arrondis, assez saillants. Antennes d'un roux testacé, scape atteignant le bord postérieur des yeux. Prothorax un peu plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés, tronqué à la base et au sommet, cylindrique, transversalement et légèrement impressionné en avant, éparsement hérissé de petites soies brunes, épaisses, dressées, très courtes. Ecusson un peu arrondi, bien distinct. Elytres près de deux fois aussi larges que le prothorax, une fois et demie environ aussi longues que larges, assez convexes, un peu obtuses et assez saillantes aux épaules, subacuminées au sommet, assez profondément striées ponctuées, intervalles planes, offrant chacun une série longitudinale de petits points enfoncés d'où naissent de petites soies brunes, dressées, très courtes. Dessous du corps densément revêtu de squamules blanchâtres. Pattes d'un roux testacé, revêtues

de petites squamules grises et finement hérissées de petites soies épaissies, blanchâtres, très courtes; toutes les cuisses mutiques.

Cette espèce est commune en été sur les chênes verts des garrigues dans les environs de Montpellier; c'est le *Scytropus setifrons* Chev. inédit, mais il n'offre nullement les caractères de ce dernier genre.

Genre MEIRA.

Corpus oblongo-ovale, supra setulosum. Rostrum capitis longitudine, apice haud emarginatum, scrobiculo brevi, lato. Antennæ crassissimæ, longiores, scapo leviter incurvato, articulo secundo funiculi vix reliquis sublongiore, 3-7 brevissimis, transversis. Thorax cylindricus, latitudine haud brevior. Elytra oblongo-ovata, punctato-striata.

(*Meira*, nom sans aucune signification.)

Corps ovale oblong, couvert en dessus de petites soies blanchâtres, courtes, peu serrées, déprimées sur la tête et le prothorax, hérissées plus distinctes et disposées en séries sur les élytres. Bec environ de la longueur de la tête, très légèrement défléchi, épais, plane en dessus, non échancré au sommet; scrobe court, presque droit, profond mais plus léger et s'effaçant tout à fait au devant des yeux, très large et laissant le dessus du bec étroit, ce qui le rapproche un peu de celui des *Peritelus*; yeux petits, latéraux, arrondis, un peu saillants. Antennes extrêmement épaisses, assez longues, entièrement revêtues de petites soies grises couchées épaissies, insérées tout à fait au sommet du bec; scape très épais, presque plus long que la tête, un peu plus épais vers le sommet, un peu courbe; premier article du funicule légèrement

allongé obconique, second à peine un peu plus long que les suivants, trois à sept très courts, serrés, transversaux; massue petite, guère plus épaisse que les articles du funicule, ovulaire. Prothorax aussi long que large, plus étroit que les élytres, tronqué au sommet et à la base, légèrement arrondi sur les côtés, cylindrique. Ecusson invisible. Elytres ponctuées striées, ovales oblongues. Prosternum simple. Pattes courtes, robustes.

J'ai établi ce genre nouveau sur un fort joli petit insecte que j'ai découvert aux environs de Montpellier. J'aurais voulu le laisser provisoirement dans un des genres connus de la division des *Cyclomides*, mais il m'a été impossible de le placer convenablement dans aucun. Sans parler du genre *Ptochus*, lequel est tout à fait différent, mon insecte s'éloigne notablement des *Trachyphleus* par la forme du corps, le prothorax plus étroit bien moins court, le bec non échancré au sommet, le scrobe différent, les antennes très épaisses, plus longues, à articles du funicule plus courts, le premier peu allongé, le second à peine un peu plus long que les suivants. Il ne peut entrer dans le genre *Cathormiocerus* dont il s'écarte essentiellement par ses antennes; la forme du corps le rapproche un peu des *Omiias*, mais le bec n'est pas plus étroit que la tête, le scrobe n'est point distinctement courbé, les antennes sont très différentes; ces dernières, le scape un peu courbé, etc, l'écartent des *Stomodes*; il n'a ni les antennes, ni le bec échancré au sommet des *Peritelus*; il est enfin inutile de parler des *Laparocerus*. Ce genre remarquable doit se placer auprès des *Omiias*.

MEIRA CRASSICORNIS.

Corpus convexiusculum, nigrum, squamulis griseis dense vestitum; antennis brunneis, scapo capituloque ferrugineis; thorace rugoso-punctato; elytris distincte punctato-striatis, interstitiis seriatim setulosis; pedibus ferrugineis.

Long. 0,0025. Corps légèrement convexe, noir, entièrement recouvert en dessus de petites écailles grises. Front plane. Antennes brunes, scape et massue ferrugineux. Prothorax ponctué rugueux. Elytres deux fois environ aussi larges que le prothorax à sa base, régulièrement ovales oblongues, une fois et demie environ aussi longues que larges, un peu plus convexes en arrière, perpendiculaires postérieurement, arrondies ensemble au sommet, très distinctement ponctuées striées, intervalles planes. Dessous du corps revêtu de petites écailles grises. Pattes entièrement ferrugineuses, légèrement revêtues aussi de petites écailles.

J'ai pris un seul individu de ce remarquable insecte au pied d'un arbre dans les environs de Montpellier.

PERITELUS FLAVIPENNIS.

Oblongo-ovatus, niger, squamositate albida inæqualiter vestitus, elytris pallide flavis, squamulis rarioribus, antennis brunneis; thorace confertim rugoso-punctato, dorso leviter subcarinato, lateribus dense albidis vestito squamulis, disco obscuro; elytris postice angustatis, fortiter remote punctato-striatis; pedibus concoloribus.

Long. 0,0055. Ovale oblong, noir, inégalement revêtu de squamules blanchâtres. Antennes brunes. Front fovéolé. Prothorax presque carré, légèrement arrondi sur les côtés, densément couvert à ceux-ci de squamules blanchâtres, obscur sur son disque, obsolètement caréné

sur le dos, densément ponctué rugueux en dessus. Elytres d'un flave pâle ou jaune paille, revêtues de squamules rares, éparses; légèrement élargies derrière les épaules, rétrécies ensuite en arrière, fortement ponctuées striées, points des stries écartés. Pattes de la couleur du corps; tarses légèrement ferrugineux au sommet.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette belle espèce, sur lequel j'ai fait à Montpellier la courte mais du reste très suffisante description précédente. Il a été pris par M. Guinard en fauchant dans les environs de cette dernière ville. La couleur des élytres est fort remarquable et n'est certainement point l'effet de l'immaturité, car l'insecte était dur et parfaitement conformé et coloré dans toutes ses parties.

RHINOCYLLUS LAREYNI.

Elongatus, niger, pulvi ochracea dense vestitus, supra pube albida in elytris seriata hirsutulus; thorace dense rugoso punctato, lateribus vitta antice latiore albida; elytris punctato-striatis, macula singulo juxta scutellari albida, guttulisque tribus albis prima humerali, aliis lateralibus; antennis rufo testuceis; pedibus ferrugineis.

Long. 0,0040-44. Corps étroit, allongé, subcylindrique, convexe, entièrement revêtu en dessus d'une fine pubescence hérissée, blanchâtre, plus distincte et disposée en série sur les élytres; noir, densément et entièrement recouvert d'une poussière ocre variée; offrant sur les côtés du prothorax une bande d'un blanc jaunâtre étroite à la base, élargie antérieurement en dedans et sur chaque élytre une petite tache d'un blanc jaunâtre auprès de l'écusson et trois petites gouttes blanches situées la première à l'épaule, la seconde vers le milieu du bord externe, la troisième en dedans et un peu plus bas tout

à côté de la seconde. Antennes allongées, assez grêles, en entier d'un roux testacé. Bec très court et plane en dessus; tête offrant une toute petite tache d'un blanc jaunâtre au dessus de chacun des yeux. Prothorax presque aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, un peu atténué au sommet, légèrement conique, densément et entièrement ponctué rugueux. Elytres ponctuées striées, guère plus larges que le prothorax, plus d'une fois et demie aussi longues que larges. Pattes ferrugineuses, densément revêtues d'une fine pubescence grise et d'une légère poussière jaunâtre.

Commun en avril et mai au pied des graminées et des plantes sur les petites pentes sèches du jeu de Mail à Montpellier. Suivant M. Barèze de Marseille il vivrait dans les fruits verts du *Tribulus terrestris*. Je l'ai dédié à mon ami M. Philippe Lareynie comme un témoignage de mon amitié et de mon estime.

Nota. La poussière ocre s'enlève et se détruit très facilement, mais les taches blanchâtres persistent et deviennent grises parce qu'elles sont essentiellement formées de petits poils gris. L'on n'aperçoit les stries ponctuées des élytres et les rugosités du prothorax qu'en enlevant la poussière qui les recouvre quand l'insecte est bien frais.

BARIDIUS OPIPARIS.

Oblongo-ovatus, squamulis brunneis supra dense obtectus, thorace maculis quinque albidis notato, elytris subtiliter striatis, linea transversa basali, vitta antica suturali abbreviata, guttulis tribus singulo, fusciaque apicali albidis; rostro arcuato, ferrugineo, basi brunneo; corpore subtus squamulis albidis dense obtecto; pedibus rufo-testaceis.

Long. 0,0031. Ovale oblong, légèrement luisant, entièrement recouvert de petites écailles brunes régulières et serrées, ce qui fait paraître tout le dessus du corps finement réticulé. Tête brune, offrant à la naissance du bec une ligne circulaire enfoncée transverse qui les sépare nettement l'un de l'autre; ce dernier brun à la base, ferrugineux dans sa seconde moitié, cylindrique arqué, aussi long environ que la tête et le prothorax. Antennes brunes, fortes, premier article du funicule allongé, un peu obconique, les autres courts et serrés. Prothorax presque aussi long que large, légèrement convexe, arrondi sur les côtés, bisinué à la base, un peu atténué au sommet, presque conique, brun offrant une petite tache arrondie à ses angles postérieurs, un petit point en avant de chaque côté de la ligne médiane et un petit trait longitudinal au milieu de la base, blancs. Ecusson triangulaire, blanc. Elytres ovales-oblongues, légèrement convexes, un peu plus larges que le prothorax, une fois et demie environ aussi longues que larges, arrondies au sommet, finement striées, intervalles planes; coloration d'un brun roussâtre, variée de petites écailles blanchâtres formant une ligne longitudinale commune occupant un peu plus du tiers antérieur de la suture, un très petit point sur chacune au milieu vers la base, une petite tache vers le milieu du bord externe, un point vers la suture environ au milieu de la longueur un peu oblique de haut en bas par rapport à la petite tache externe, enfin une bande apicale et terminale transverse, sinuée antérieurement. Dessous du corps entièrement et densément revêtu de petites écailles blanchâtres. Pattes d'un roux testacé, légèrement revêtues aussi de petites écailles blanches, origine des cuisses et dernier article des tarsi obscurs.

Cette belle espèce a été découverte à Montpellier par M. Guinard en tamisant en hiver de la terre végétale; elle doit se placer dans le voisinage du *Scolopaceus*.

La couleur foncière du corps est d'un rouge ferrugineux dans l'exemplaire que je possède, mais si complètement cachée par les écailles, que je n'ai pas cru devoir la mentionner dans ma description; du reste j'ignore si cette coloration et la couleur un peu roussâtre des élytres ne serait pas due à l'immatunité de mon insecte.

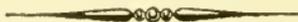
PLECTROSCELIS MAJOR.

Oblonga, parum convexa, supra viridis subcœrulea; antennæ basi rufo-testaceis; thorace transverso, dense æqualiter punctato, basi profunde biimpresso; elytris postice leviter sensim attenuatis, regulariter punctato-striatis, interstitiis distincte punctulatis; femoribus nigris, tibiis brunneis, summa basi tarsisque ferrugineis.

Long. 0,004. Corps oblong, faiblement convexe; dessus en entier d'un vert foncé légèrement bleuâtre, luisant. Front finement pointillé, offrant deux ou trois points plus gros de chaque côté auprès des yeux. Antennes noires, leurs deux premiers articles en entier et le troisième en partie d'un roux testacé. Prothorax court, transversal, deux fois aussi large que long, distinctement rebordé et légèrement arrondi à la base et sur les côtés, tronqué au sommet, angles antérieurs très saillants et formant une petite dent arrondie, dessus densément également et assez fortement ponctué, intervalles lisses, une petite impression courte forte et profonde de chaque côté à la base. Ecusson demi circulaire, lisse. Elytres un peu plus larges que le prothorax à leur base, légèrement et

graduellement rétrécies en arrière, une fois et demie environ aussi longues que larges, arrondies ensemble à l'extrémité, offrant des stries légères et très régulières de points enfoncés bien marqués, intervalles entièrement et distinctement pointillés avec de très légères rides transverses peu marquées. Dessous du corps noir. Cuisses noires, jambes brunes, leur base et les tarsi ferrugineux, intermédiaires et postérieures avec une forte dent aiguë.

J'ai pris cette espèce remarquable, la plus grande du genre, en fauchant aux environs de Montpellier. Elle ne peut être confondue avec aucune autre.



QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LES COLÉOPTÈRES DES ENVIRONS DE MONTPELLIER ;

Par MM. JACQUELIN-DUVAL et PH. LAREYNIE.

(Séance du 27 Octobre 1852.)

Nous publions sans aucune prétention, et désireux seulement de faire connaître les quelques remarques utiles que nous avons pu faire pendant nos excursions dans les environs de Montpellier, la note suivante que j'ai rédigée en notre nom commun. Aussi, parmi les nombreux insectes recueillis dans nos chasses, lesquelles ont eu lieu d'avril en juillet pour mon ami M. Ph. Lareynie et de janvier en août pour moi, nous mentionnerons seulement les espèces rares, non encore indiquées de France, ou offrant quelque utilité à être citées, et ne reviendrons point sur les dernières observations de M. Kiesenwetter touchant les insectes du midi.

LEBIA RUFIPES, Dej. Nous avons pris cette espèce rare et très peu répandue encore dans les collections, en battant l'été les genêts épineux (*Genita Scorpius L.*) abondants sur les collines sèches ou garrigues. L'hiver elle se réfugie sous les écorces de chêne.

BRACHINUS HUMERALIS, Ahrens, *causticus* Dej. Quoique cette belle espèce soit assez répandue, son habitat n'est pas sans intérêt. L'été l'on trouve assez rarement cet in-

secte, mais de février en avril et mai on peut l'avoir assez communément en creusant la terre au pied des *Tamarix gallica* voisins des étangs salés; cette terre est labourée de petits canaux, allant parfois à une très grande profondeur dans lesquels sont blottis non seulement les *Br. humeralis*, mais encore un très grand nombre d'autres insectes, tels que: *Brachinus exhalans*, *bombarda*, *psophia*, *nigricornis*; *Pæcilus puncticollis* et *infuscatus*, *Acinopus bucephalus*, Dej., *Harpalus similis*, *meridionalis*, *dispar*, *punctato-striatus*, *cupreus*, etc., et plusieurs autres espèces de différentes familles. Nous avons été guidés dans cette recherche par M. Guinard de Montpellier, lequel a toujours été pour nous d'une obligeance extrême.

CARABUS CLATHRATUS, Lin. Ce beau carabe est d'ordinaire fort rare dans les environs de Montpellier, toutefois nous en avons fait une très abondante récolte lors d'une violente inondation qui envahit une grande partie de la plaine voisine des étangs entre le Lez et la Moisson. Il est impossible de se figurer la quantité prodigieuse d'insectes de toute sorte qui s'étaient réfugiés sur de petites chaussées légèrement élevées à l'abri de l'inondation; les carabiques prédominaient surtout au milieu de ce vaste pêle-mêle et les *Carabus clathratus* y étaient fréquents au pied des soudes.

EPOMIS CIRCUMSCRIPTUS, Duft., un seul exemplaire pris par mon ami M. Ph. Lareynie au bord des étangs lors de l'inondation dont nous venons de parler.

POGONUS TESTACEUS et **GRACILIS**, Dej., Ces deux espèces se tiennent particulièrement sous les petites pierres au bord des étangs salés, tandis que la plupart des autres espèces, telles que *littoralis*, *riparius*, *meridionalis*, etc., se trouvent indifféremment sous les algues, les fucus, les pierres, etc.

DAPTUS VITTIGER, Germ. Ce bel insecte se trouve en mars, avril et mai, quoique assez rarement, auprès des étangs salés sous les petites pierres. Il se creuse souvent dans la terre de petits canaux, dont l'une des ouvertures se trouve extérieurement sur les côtés de la pierre et l'autre correspond à sa face inférieure; cette habitude lui est du reste commune avec plusieurs espèces d'*Harpales*.

HARPALUS ROTUNDATUS, Dej. Dans la terre au pied des *Tamaryx* comme le *Brachinus humeralis*: Dejean n'en avait pris qu'un seul individu dans le midi de la France, et deux autres en Dalmatie.

HARPALUS PATRUELIS, Dej. Avec le précédent. Dejean n'en possédait que deux exemplaires, l'un provenant d'Espagne et l'autre du midi de la France.

HYDROPORUS MERIDIONALIS, Aubé. Cette espèce peu rare dans les eaux stagnantes auprès des étangs salés, n'était point encore indiquée de France; elle est notée de Sardaigne par M. Aubé.

HYDROPHILUS INERMIS, Lucas. N'est certainement qu'une variété du *piceus*, car nous en avons pris un exemplaire mâle accouplé avec une femelle de ce dernier.

CHEVROLATIA INSIGNIS, Jacq. Duv. An. Soc. Ent. Fr. p. 45. Mai 1850.— *Scydmaenus holzeri* Hampe. Ent. Zeit. p. 352. 13. Octobre 1850.— J'ai repris un exemplaire de ce remarquable insecte parmi des détritns.

Lorsque j'établis ce genre nouveau en 1850, je ne possédais qu'un seul individu et ne pus constater tous les caractères du genre; je donnai par analogie les palpes labiaux de deux articles (*ex Schaum analecta*), mais on sait aujourd'hui que les *Scydmaenides* ont les palpes labiaux de trois articles; j'ai pu cette fois bien voir les mandibules.

lesquelles offrent leur partie basilaire large et l'apicale fortement courbée en dedans, en pointe longue et aiguë, le quatrième article des palpes maxillaires m'a paru tout à fait indistinct, même à un fort grossissement, mais je n'ai pu voir les palpes labiaux ni la languette de peur de briser mon insecte.

BRYAXIS SCHUPPELII, Aubé. Cette espèce indiquée de Trieste par M. Aubé ne nous a point paru rare sous les pierres au bord des étangs salés; elle n'avait point encore été signalée comme habitant notre pays et sa femelle était inconnue; cette dernière est assez voisine de celle du *Le-febrei*, mais son corps est moins étroit, moins allongé, plus trapu, sa tête un peu plus grande et son prothorax un peu plus court, ses pattes sont aussi plus claires.

TYCHUS TUBERCULATUS, Aubé. Dans les détritns. Le mâle de cet insecte n'a point été connu de M. Aubé, il se distingue par ses trochanters antérieurs offrant une assez forte épine aiguë.

MYRMEDONIA RIGIDA, Erichs. Un seul individu sous une petite pierre en compagnie de quelques fourmis; espèce indiquée de Sardaigne par Erichson.

TACHYUSA FERALIS, Erichs. Au bord des eaux courantes.

OLIGATA SUBTILIS, Erichs. Un seul exemplaire.

VULDA GRACILIPES, Jacq. Duv. Ce bel insecte provient des environs de Marseille, mais pourra plus tard se retrouver dans d'autres parties du midi de la France.

LEPTACINUS NOTHUS, Erichs. Dans les détritns, sous les pierres, etc. Erichson indique cette espèce de Carinthie, mais elle se retrouve dans plusieurs parties de la France. Nous l'avons prise à Montpellier, mon ami M. Ph. Larey-

nie l'a recueillie aux environs de Bordeaux, enfin elle a été trouvée aussi quelquefois à Paris par M. Aubé.

PHILONTHUS DIMIDIATIPENNIS, Erichs. Nous avons retrouvé auprès des eaux stagnantes, cette belle espèce déjà prise à Perpignan par M. Kiesenwetter.

QUEDIUS LUCIDULUS, Erichs. Un seul exemplaire.

CRYPTOBIUM FRACTICORNE? Erichs. Nous avons pris deux *Cryptobium* que nous ne rapportons qu'avec doute au *fracticorne*, car leur prothorax est en entier d'un rouge testacé et le reste du corps densément noir, peut-être faut-il les joindre à ces exemplaires de couleur plus claire dont parle M. Kiesenwetter.

SCIMBALIUM GRANDICEPS, Jacq. Duv. Deux exemplaires de ce bel insecte dans les détritits auprès des étangs salés.

ACHENIUM TENELLUM, Erichs. Ce petit insecte indiqué seulement jusqu'ici de Sardaigne, se trouve sous les pierres au bord des étangs salés dans les environs de Peyrol non loin de Montpellier.

LITHOCARIS NIGRITULA, Erichs. Pas rare sous les pierres et dans les détritits du côté des étangs salés; notée de Sicile par Erichson.

SUNIUS UNIFORMIS, Jacq. Duv. Pas rare sous les pierres; pris également à Bordeaux par mon ami M. Philippe Lareynie.

SUNIUS PULCHELLUS, Heer. Ça et là dans les détritits et sous les pierres; plus commun dans les Pyrénées-Orientales.

SUNIUS BIMACULATUS, Er. Joli petit *staphylin* très commun l'hiver et le printemps parmi les détritits au pied des

Tamaryx; n'avait cependant jamais été noté encore comme trouvé en France; Erichson l'indique seulement de Sardaigne. Le *Sunius diversus* Aubé s'en rapproche par sa couleur, mais en est bien distinct par sa forme.

STENUS PUSILLUS, Er. Au bord des eaux stagnantes.

STENUS HOSPES, Er. Nous avons retrouvé sous des pierres deux individus de cette espèce rare dont M. Kiesenwetter avait déjà pris un exemplaire.

TROGOPHLEUS NITIDUS, Baudi. Ksw. Un exemplaire au bord des eaux stagnantes de ce petit insecte déjà découvert à Montpellier par M. Kiesenwetter.

OMALIUM CÆSUM, Grav. Un seul individu.

SAPRINUS MACULATUS, Rossi. Cet insecte a été pris en grande abondance à Cette, sous un chien mort, par mon ami M. Philippe Lareynie, mais on le trouve particulièrement sous les lézards, les serpents, etc. il affectionne les collines.

SAPRINUS DETERSUS, Ill. commun sous les chiens morts, les lézards, etc. Habite indistinctement la plaine et les collines.

SAPRINUS TRIDENS, Jacq. Duv. Un seul exemplaire de ce remarquable insecte enfoui dans le sable aride des dunes de la mer.

SAPRINUS PASTORALIS, Jacq. Duv. Deux individus sous des mottes de terre placées au bord d'un champ.

SAPRINUS METALLESCENS, Er. Rare sous les pierres dans les lieux sablonneux.

SAPRINUS APRICARIUS, Er. et RUGIFRONS, Pk. Ces deux espèces se trouvent communément enfouies dans le sable

aride des dunes de la mer; par les fortes chaleurs on les voit voler abondamment le long du rivage et venir se cacher sous les pierres et autres petits abris.

AGATHIDIUM LÆVIGATUM, Er. Ce petit insecte n'est pas rare au pied des plantes le long des petites pentes sèches du jeu de mail. Il a tout à fait la taille, la forme et le faciès d'un *Clambus*, mais ses cuisses postérieures sont libres et découvertes.

PHALACRUS LIQUIDUS, Er. Avec le précédent. Les *Phalacres* sont des insectes difficiles et peu étudiés encore, l'on doit probablement trouver en France la plupart des espèces décrites par Erichson.

DERMESTES PARDALIS, Sch. Cette belle espèce est commune sur les collines sèches, sous les lézards, serpents et autres reptiles, dont ils détruisent rapidement les cadavres, avec les *Saprinus detersus* et *maculatus*.

DERMESTES VULPINUS, F. Cet insecte, facile à reconnaître à la petite épine qu'il offre à l'angle apical interne des élytres, n'est pas rare dans les cuisines et autres endroits où se trouvent des lards; il est assez commun à Toulouse.

ANTHRENUS DELICATULUS, Ksw. Nous avons pris sur les fleurs deux individus de cette petite espèce découverte en Catalogne par M. Kiesenwetter.

LIMNIUS TUBERCULATUS, Muller. Assez commun en pêchant au troubleau dans les eaux stagnantes qui avoisinent les marais salants.

ATEUCHUS PIUS, Ill. Er. Un individu dans les garrigues. M. Mulsant a eu raison de le réunir au *Sacer*, car les caractères indiqués par Erichson ne sont pas constants.

GYMNOPLEURUS STURMI, Mac-Leay. Er. Cette espèce

est très commune sur les bouses dans les endroits incultes des marais salants; on la trouve avec le *G. mopsus*, mais nous l'en croyons toutefois distincte, car en ayant examiné un grand nombre d'exemplaires nous avons toujours trouvé constants les caractères différentiels notés par Erichson.

ONTHOPHAGUS MAKI, Ill. Vit communément dans les excréments humains surtout dans les dunes de la mer et dans les garrigues.

ONTHOPHAGUS SEMICORNIS, Panz. Rare sous les excréments humains desséchés, vers les étangs salés.

APHODIUS FERRUGINEUS, Muls. Nous l'avons pris communément en été sous les bouses de vache dans les lieux incultes des marais salants; il paraît affectionner spécialement ces bouses et le voisinage des étangs salés, car jamais nous ne l'avons rencontré ailleurs.

APHODIUS RUFUS, Ill. Er. Quelques exemplaires avec le précédent. Cette espèce n'a point été connue de M. Mulsant et n'était pas encore indiquée de France.

LAMPRA FESTIVA, Lin. En juin et juillet sur les genévriers; d'après un entomologiste de Montpellier on trouverait aussi cette espèce sur le tuya, arbre exotique de la famille des Conifères.

AGRILUS HYPERICI, Creutz. Nous en avons capturé plusieurs individus l'été sur les ronces dans les garrigues.

CORÆBUS AMETHYSTINUS. Ol. Se trouve en juin et juillet sur la *Carlina corymbosa* Lin.

CORÆBUS ÆNEICOLLIS, Villers. Commun en juillet sur les pousses des chênes verts dans une garrigue voisine de Lavallette.

CORÆBUS CYLINDRACEUS, Lap. Assez commun à Cette dans le mois de juillet sur la *Centaurea aspera*.

ANTHAXIA HYPOMELÆNA. Ill. Abondante en juillet dans les garrigues sur le panicaut ou *Eryngium campestre*. L.

TRACHYS PUMILA, Ill. Ce joli petit Buprestide vit sur le marrube (*Marrubium vulgare*. Lin.). Nous l'avons pris en mai et juin sur cette plante au pied de laquelle on le trouve caché dès le premier printemps. Le *Trachys pumila* de Laporte et Gory n'appartient certainement point à cette espèce, mais nous paraît devoir se rapporter à une variété obscure du *pygmæa* que nous avons trouvée quelquefois; le *Tr. intermedia* des mêmes auteurs nous semble appartenir au contraire au vrai *pumila* Ill. ; du reste leur ouvrage est fait avec une légèreté déplorable. Cette espèce étant peu connue et la description qu'en donne Illiger se trouvant dans un ouvrage très rare, nous croyons utile de la décrire brièvement de nouveau.

Long. 0,0024-32. Ovale, bronzée sur la tête et le prothorax, d'un noir bleu sur les élytres, revêtue en dessous de petits poils blanchâtres courts et peu serrés formant sur les élytres de petites facies transverses, à peine sinuées, plus ou moins distinctes, parfois effacées. Tête non échancrée, ni excavée, comme dans le *T. minuta*, mais offrant un sillon médian profond et en avant une légère fossette arrondie de chaque côté vers la base des antennes. Prothorax transversal, plus étroit en avant, fortement sinué de chaque côté à la base, offrant latéralement une légère impression oblique. Elytres aussi larges à la base que celle du prothorax, légèrement saillantes aux épaules, graduellement rétrécies postérieurement derrière leur milieu, couvertes de points enfoncés assez gros, mais légers et très peu profonds, entremêlés de rides

peu marquées ce qui rend leur surface légèrement rugueuse. Dessous du corps et pattes bronzées.

Cette espèce se distingue du *minuta*, par sa forme moins allongée, plus ovulaire, plus convexe, sa couleur différente, sa tête non échancrée, ses élytres non déprimées et impressionnées comme chez celui-ci, etc.

AGRYPNUS ATOMARIUS, Fabr. Deux exemplaires dans le bois de saule. Nous avons aussi trouvé, dans l'intérieur du même bois, sa larve, décrite et figurée dernièrement par M. Lucas, qui l'a trouvée sur le pin maritime.

CARDIOPHORUS EXARATUS, Er. Nous avons pris deux individus de cette espèce, enfouis dans le sable aride des dunes de la mer.

AMPEDUS CROCATUS, Geof. Dans le bois de saule.

THROSCUS PUSILLUS, Heer. Cet insecte est commun au pied des Tamaryx vers les étangs salés. Ses jambes soumises à un fort grossissement offrent trois ou quatre petites épines peu marquées à leur extrémité, tandis qu'elles présentent six épines fortes et bien marquées chez le *dermestoïdes*.

CHAROPUS GRANDICOLLIS, Ksw. Nous avons pris en fauchant quelques exemplaires de ce petit insecte découvert en Catalogne par M. Kiesenwetter.

CHAROPUS DOCILIS, Ksw. Nous avons retrouvé cette petite espèce décrite par M. Kiesenwetter et prise aussi par lui dans les environs de Montpellier.

COLOTES JAVETI, Jacq. Duv. Espèce intéressante prise en fauchant dans le mois de juillet sur les pousses des chênes verts dans les garrigues.

DASYTES CYLINDRICUS, Dej. Pas rare en été sur les soudes auprès des étangs salés.

PTINUS DUVALI, Lareynie. J'ai pris un seul individu de cette remarquable espèce que mon ami M. Ph. Lareynie a bien voulu me dédier, j'en ai vu quelques autres dans la collection de M. Guinard.

XYLETINUS SUBROTUNDATUS, Lareynie. Pris en fauchant sur le Tamaryx.

XYLETINUS TESTACEUS, Creutz. Pas rare à Cette en fauchant en juillet dans les endroits où vit la *Centaurea aspera*.

TAGENIA INTERMEDIA, Sol. Cette espèce habite particulièrement sous les soudes, auprès des étangs salés.

LEICHENUM PULCHELLUM, Lucas. Ce bien bel insecte se trouve communément au printemps et l'été en creusant au pied des plantes les sables arides des dunes de la mer.

TRACHYSCELIS RUFa, Latr. Pas rare avec le précédent.

PHALERIA HEMISPHERICA, Dej. Commune avec les précédents, on la trouve même en hiver.

CATAPHRONETIS BRUNNEA, Nous avons pris assez souvent cet insecte dans le voisinage des étangs salés sous les pierres et sous les soudes.

HELOPS TESTACEUS, Dej. Se trouve au printemps enfoui dans le sable des dunes comme la *Phaleria hemisphærica*.

TROTOMMA PUBESCENS, Ksw. Ce petit insecte, découvert dans le midi de la France par M. Kiesenwetter, n'est pas rare au printemps, parmi les détritits, au pied des Tamaryx, vers les étangs salés. M. Kiesenwetter aurait bien dû nous dire quelle est la place de son nouveau genre et dans quel voisinage il faut le classer.

TOMODERUS COMPRESSICOLIS, Motch. Laf. Assez fréquent

au printemps avec le précédent et plusieurs espèces d'*Anthicus*, telles que : *humilis*, *gracilis*, *instabilis*, etc.

RIPIPHORUS BIMACULATUS, F. Cette, en juillet, sur les fleurs de l'*Eryngium maritimum*.

MORDELLA ANGUSTATA, Dej. Commune en juillet et août sur les dunes et les bords de la mer, sur les fleurs de la même plante.

ZONITIS PRÆUSTA, F. Fréquent en juillet et août sur l'*Eryngium campestre*.

STENOSTOMA ROSTRATA, F. Commune avec la *Mordella angustata*.

BRUCHUS BIGUTTATUS, Ol. En fauchant l'été dans les garrigues sur le *Cistus crispus*. Lin.

BRUCHUS VARIEGATUS, Germ. En battant au printemps l'aubépine.

BRUCHUS. Fréquent en juillet sur les fleurs de l'*Eryngium maritimum* dans les dunes de la mer.

APION TUBIFERUM, Gyl. Assez commun dans les garrigues en fauchant sur les *Cistus crispus* et *monspeliensis*.

APION LIMONII, Kyrby. Un individu de cette superbe espèce, indiquée seulement jusqu'ici d'Angleterre.

THYLACITES FRITILLUM, Panz. Assez commun en août sous les pierres dans les chemins creux appelés jeu de mail.

THYLACITES GUINARDI, Jacq Duv. Commun pendant la plus grande partie de l'année dans la terre, sous les pierres, etc.

SITONES GRISEUS, F. Commun en juillet et août dans les dunes au pied de l'*Ononis arenaria*.

CLEONUS OBLIQUUS, F. Pas rare en avril sur les collines et dans les lieux secs, au pied du *Thymus officinalis* et sous les pierres voisines.

CLEONUS PUNCTIVENTRIS, Germ. Commun en mai et juin au pied des soudes vers les étangs salés.

CLEONUS MENDICUS et BREVIROSTRIS, Sch. En avril et mai avec le précédent.

GEONEMUS FLABELLIPES, Ol. Se trouve en été dans les garrigues, principalement sur le *Cistus monspeliensis*.

PROCAS STEVENI, Sch. Pris assez communément au commencement du printemps sous de petites pierres et dans de petits trous le long d'un mur. Ce remarquable insecte avait déjà été trouvé, il y a longtemps, par M. Javet, sur le bord de fossés aux environs de Nîmes.

CONIATUS CHRYSOCHLORA, Lucas. Pris une fois en juillet sur le Tamarix.

MEIRA CRASSICORNIS, Jacq. Duv. Un seul exemplaire en juillet au pied d'un arbre.

PERITELUS FLAVIPENNIS, Jacq. Duv. Espèce bien remarquable découverte par M. Guinard, qui malheureusement n'en prit en fauchant qu'un seul exemplaire.

OTIORHYNCHUS HUMILIS, Germ. Dans le sable des dunes au pied des plantes et surtout de l'*Ononis arenaria*.

LARINUS MACULOSUS, Sch. Cet insecte se trouve en juin sur l'*Echinops ritro*; sa larve vit dans les capitules bleus de cette même plante qui se déforment alors et languissent, elle se creuse une vaste cellule, intérieurement brune, lisse, polie et très dure, et s'y transforme en nymphe vers la fin de juillet ou le commencement d'août; l'insecte par-

fait éclot environ deux ou trois semaines après, mais demeure en général quelque temps dans sa loge. Lorsqu'on le trouve en juin sur la plante, il est recouvert, étant frais, d'une assez belle poussière jaunâtre; il provient alors, nous pensons, d'une éclosion différente de celle du mois d'août ou septembre; mais quand on ouvre les cellules lors de cette dernière éclosion, l'insecte est recouvert d'une jolie poussière d'un rouge ferrugineux délicatement variée d'un blanc plus ou moins pur. Cette différence si grande de coloration, s'explique par la sage prévoyance qu'a toujours la nature, de dérober à la vue de leurs ennemis les espèces sans défense; la plante est verte en juin et l'insecte est d'un jaune verdâtre, en septembre au contraire l'*Echinops* meurt et prend une teinte feuille morte et le *Larinus* s'en rapproche encore par sa coloration.

LARINUS FLAVESCENS, Sch. En juin et juillet sur le *Kentrophyllum lanatum*.

LARINUS STURNUS, Schall. var. OCHREATUS, Sch. Commencement d'août sur le *Cirsium lanceolatum*.

LARINUS MAURUS, Ol. Cet insecte vit sur le *Buphtalmum spinosum* L., on le prend au commencement de juillet sur cette plante, et sa couleur est alors d'un rouge ferrugineux, quand il est frais; cette variété constitue le *L. marginicollis* Dahl. Lors au contraire qu'on recueille vers la fin de juillet des capitules de *Buphtalmum* renfermant des larves, ce que l'on reconnaît à un boursoufflement insolite du disque, l'insecte éclot dans le mois d'août, en perçant d'un trou rond les parois de sa cellule, analogue à celle du *L. maculosus*, et sa couleur est verdâtre, parce que la plante est alors en effet languissante et verdâtre, tandis que l'insecte est rougeâtre en été lorsque la fleur du *Buphtalmum* sur laquelle on le trouve est épanouie et jaune.

Les larves de ce *Larinus* sont attaquées assez souvent par un ichneumonide qui nous est inconnu.

LARINUS URSUS, F. Très commun en juin et juillet sur la *Carlina corymbosa*.

LARINUS CONFINIS. En mai et juin sur la *Centaurea aspera*.

LARINUS FERRUGATUS. En juillet sur les fleurs de la même plante.

RHINOCYLLUS LAREYNI, Jacq. Duv. Commun au pied des graminées et des plantes sur les petites pentes sèches du jeu de Mail en avril et mai. Suivant M. Barèze de Marseille sa larve vivrait dans les fruits verts du *Tribulus terrestris*.

TYCHIUS STRIATULUS, Sch. Commun en juillet et août au pied de l'*Ononis arenaria* dans le sable des dunes de la mer.

BARIDIUS OPIPARIS, Jacq. Duv. Bien belle espèce découverte par M. Guinard en tamisant l'hiver de la terre végétale.

ACALLES DIOCLETIANUS, Germ. Rare au printemps sous les pierres.

BAGOUS AUBEI, Cussac. Cet insecte sur lequel M. Emile Cussac a établi son genre *Elmidomorphus* est bien certainement un *Bagous*, il en offre le facies, les mœurs, les caractères; la massue de ses antennes n'est pas d'un seul article, mais bien quadriarticulée, seulement le premier article est très grand et lisse, et les trois autres sont revêtus de poils denses et couchés, ce qui cache et laisse très difficilement apercevoir leurs sutures; du reste M. Cussac lui-même nous dit en parlant de la massue: « *apice subspongiosa*; » or pouvait-on supposer qu'un même article variât ainsi de texture; en outre, M. Emile Cussac a vu certainement cette massue en raccourci comme le prouve sa figure comparée à l'antenne naturelle bien étalée. — Un exem-

plaire de cet insecte en pêchant en avril au troubleau dans les eaux stagnantes voisines des marais salants et plusieurs autres en juillet en cherchant auprès dans la terre.

GYMNETRON TETER, F. En juillet sur l'*Antirrhinum majus* dans les garrigues.

SPHENOPHORUS MERIDIONALIS, Sch. Commun l'hiver et le printemps, de même que le *piceus*, en creusant la terre aux environs des marais salants, et courant çà et là pendant l'été.

RHYNCOLUS STRANGULATUS, Chevr. inédit, Je me proposais de décrire cette espèce dans ma note précédente, lorsque je l'ai vue inscrite dans le catalogue de M. Perris sur les insectes du pin maritime, et j'ai préféré la laisser décrire à cet habile observateur. Nous l'avons toujours trouvée dans le bois mort des vieux saules; on la prend aussi à Toulouse.

MYRMECHIXENUS VAPORARIORUM, Guérin. Pris en août volant abondamment dans la plaine, tout à fait au crépuscule. Nous rétablissons l'orthographe primitive du mot *Myrmexchixenus* que l'on a à tort corrigé en *Myrmecoxenus*, le verbe κενω gouvernant le datif, comme nous l'a justement fait observer M. de Marseul.

CLYTUS ORNATUS, F. Très commun en août sur le panicaut ou *Eryngium campestre*.

CARTALLUM RUFICOLLE, F. abondant en juin sur les fleurs des malvacées (*Malva sylvestris*, etc.)

CRIOCERIS PARACENTHESIS, L. En juillet sur l'asperge sauvage.

PACHNEPHORUS CYLINDRICUS, Kust. Cette belle espèce n'est pas rare l'été en fouillant dans la terre au pied des *Tamaryx* vers les étangs salés.

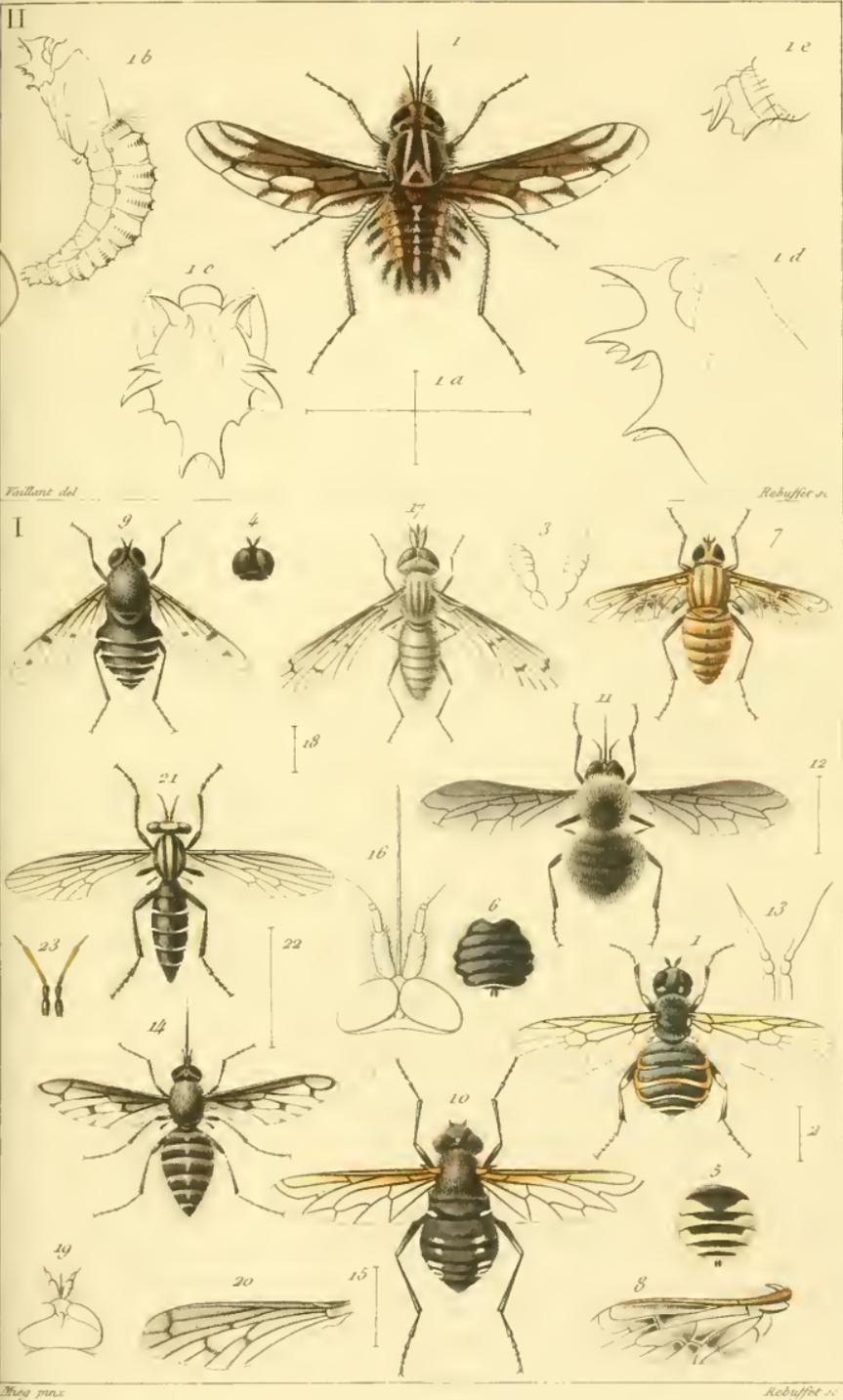
PLECTROSCELIS VIRIDISSIMA, Dej. Commune dans les lieux humides et au bord des eaux, principalement sur les joncs. Elle varie notablement pour la couleur du corps, des pattes et des antennes. L'*Altica dentipes* Ol. Ent. vi. 93. bis p. 711. N° 78. pl. 4. 78. doit être rapportée à cette espèce, comme nous l'a justement fait observer M. Chevrolat, qui de plus a pu voir le type de cet auteur.

PLECTROSCELIS MAJOR, Jacq. Duv. Espèce remarquable dont nous n'avons pris en fauchant qu'un seul exemplaire.

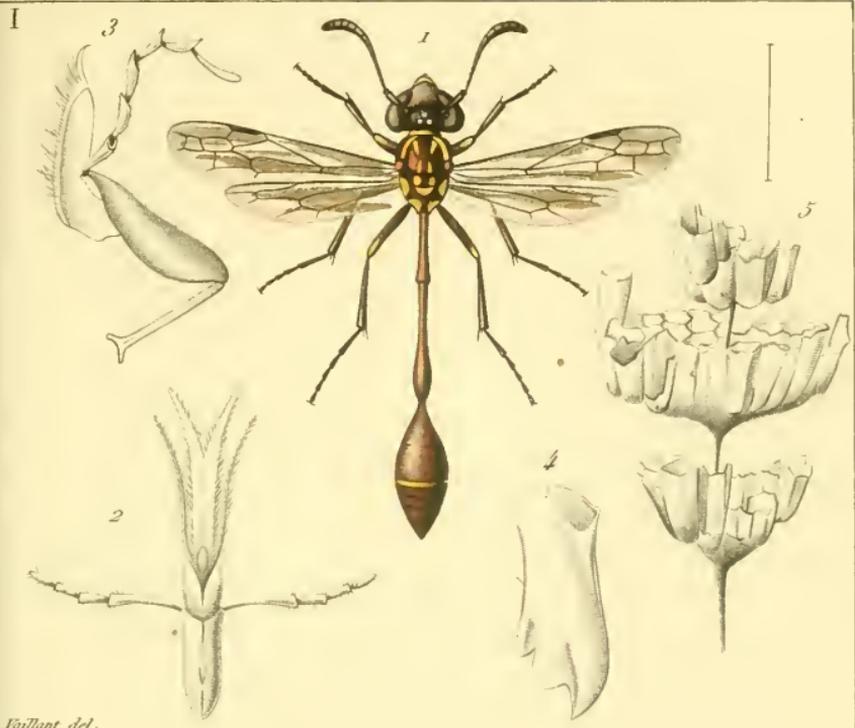
HISPA TESTACEA, L. Assez commun sur les diverses espèces de Cistes.

SCYMNUS AHRENSII, Muls. Commun au pied des graminées et des plantes sur les petites pentes sèches du jeu de mail, en mars, avril et mai. Ce petit insecte indiqué seulement de Sicile, Sardaigne et Toscane, avait été brièvement décrit en note par M. Mulsant dans son histoire naturelle des Coléoptères de France, dans la juste prévision ou on le rencontrerait un jour dans le midi de la France.

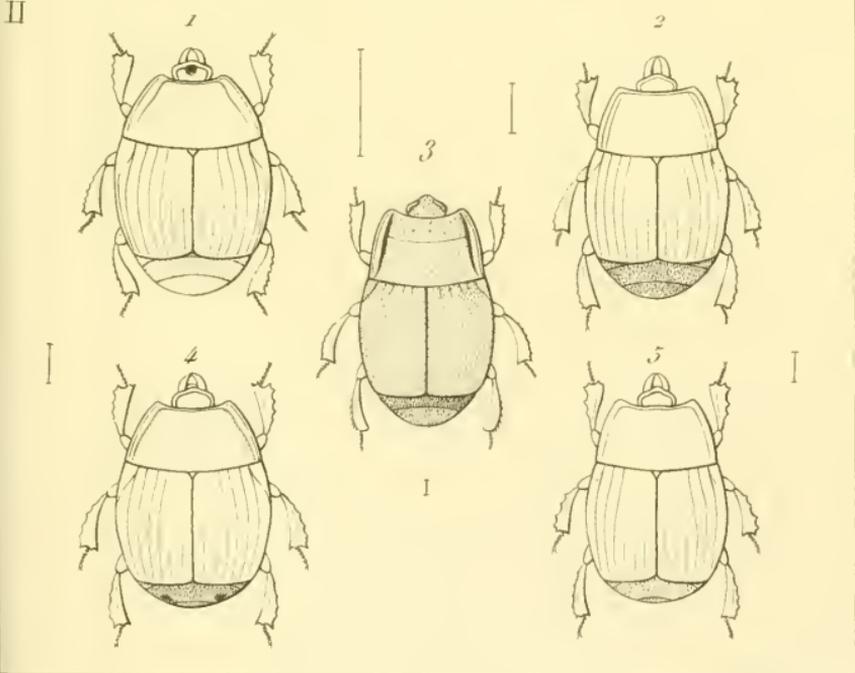




II. *Bombylius Boghariensis*, H. Lucas.
 I. 1 à 5 *Nemotelus angulatus* L. Dufour. 9. *Anthrax trinotata*. 14 à 16. *Floas macroglossa*
 6 *N. — lateralis*. 10. *A. — formosa*. 17 à 20. *P. fumivertic*.
 7 et 8. *Anthrax nebulosa*. 11 à 13. *Bombylius fumosus*. 21 à 23. *Dioctria ochrocera*



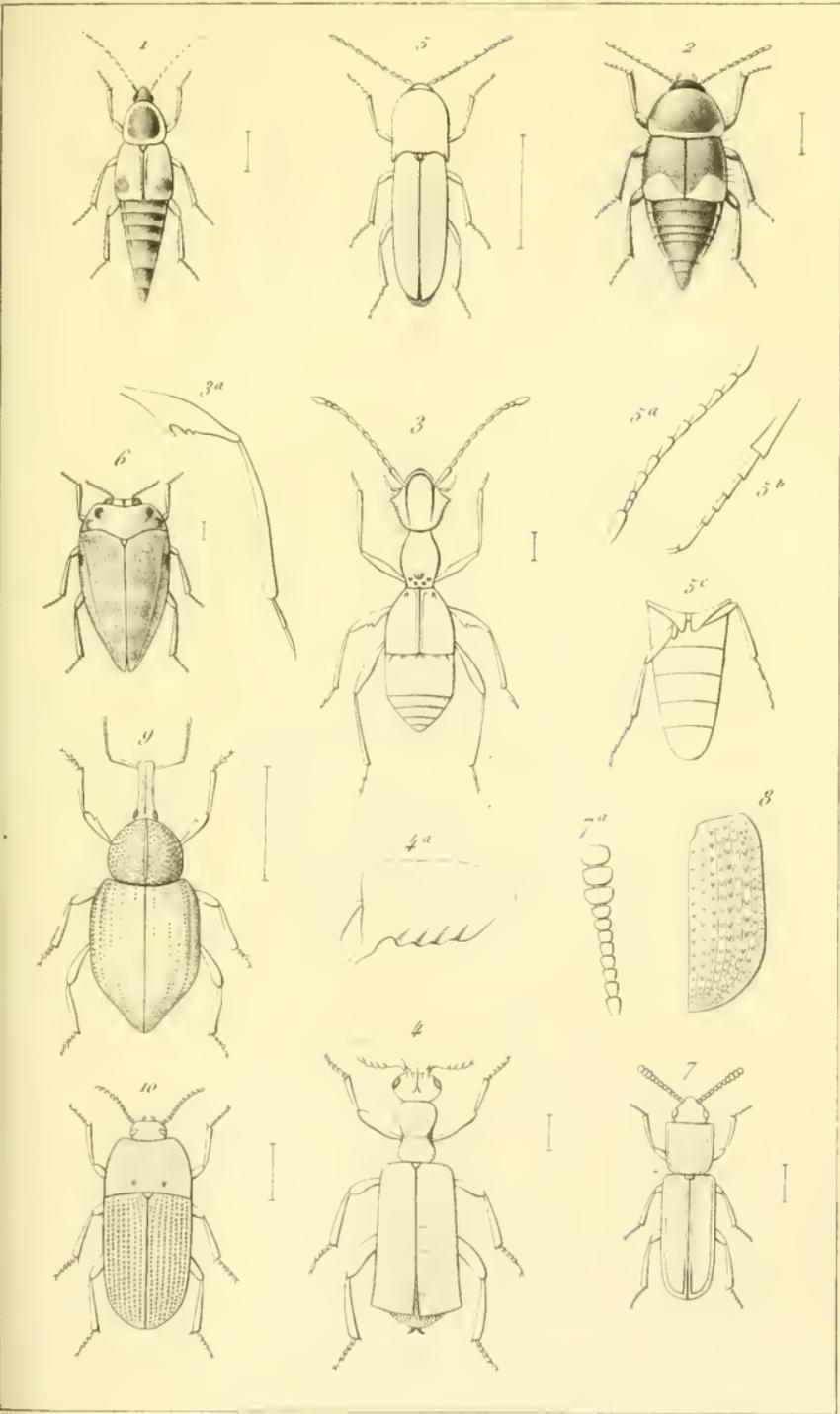
Vaillant del.



L. Fauraire del.

Rebuffet sc.

- I. 1 à 5. *Ichnogaster Mellis*. de Sauss.
- II. 1. *Hister tetra*. 3. *Plegaderus sanatus*.
- 2. *Hister lugubris*. 4. *Hister hellus*
- 5. *Hister limbatus*.



Z. Faumare del.

Rebuffet sc.

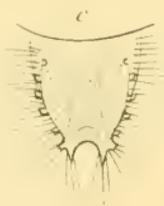
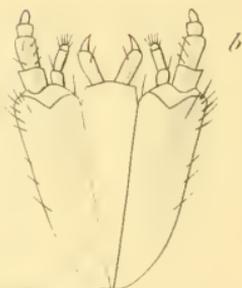
- | | |
|--|--|
| 1. <i>Boletobius distigma</i> | 6. <i>Trachys Paralleli</i> . |
| 2. <i>Tachinus pictus</i> | 7. <i>Pediacus</i> ? <i>costipennis</i> . 7 ^a Antenne |
| 3. <i>Amauryps Aubri</i> . 1 ^a Pate intermediaire | 8. <i>Trox granulipennis</i> Figeo |
| 4. <i>Pachysus Fovieri</i> . 4 ^a Antenne | 9. <i>Plinthus granulipennis</i> . |
| 5. <i>Harmonius castaneus</i> . 5 ^a Antenne 5 ^b Tarse 5 ^c Abdomen en dessous 10 <i>Pediacus ulomoides</i> . | |

I



Murray pins?

II



Failland pins?

Bellon pins?

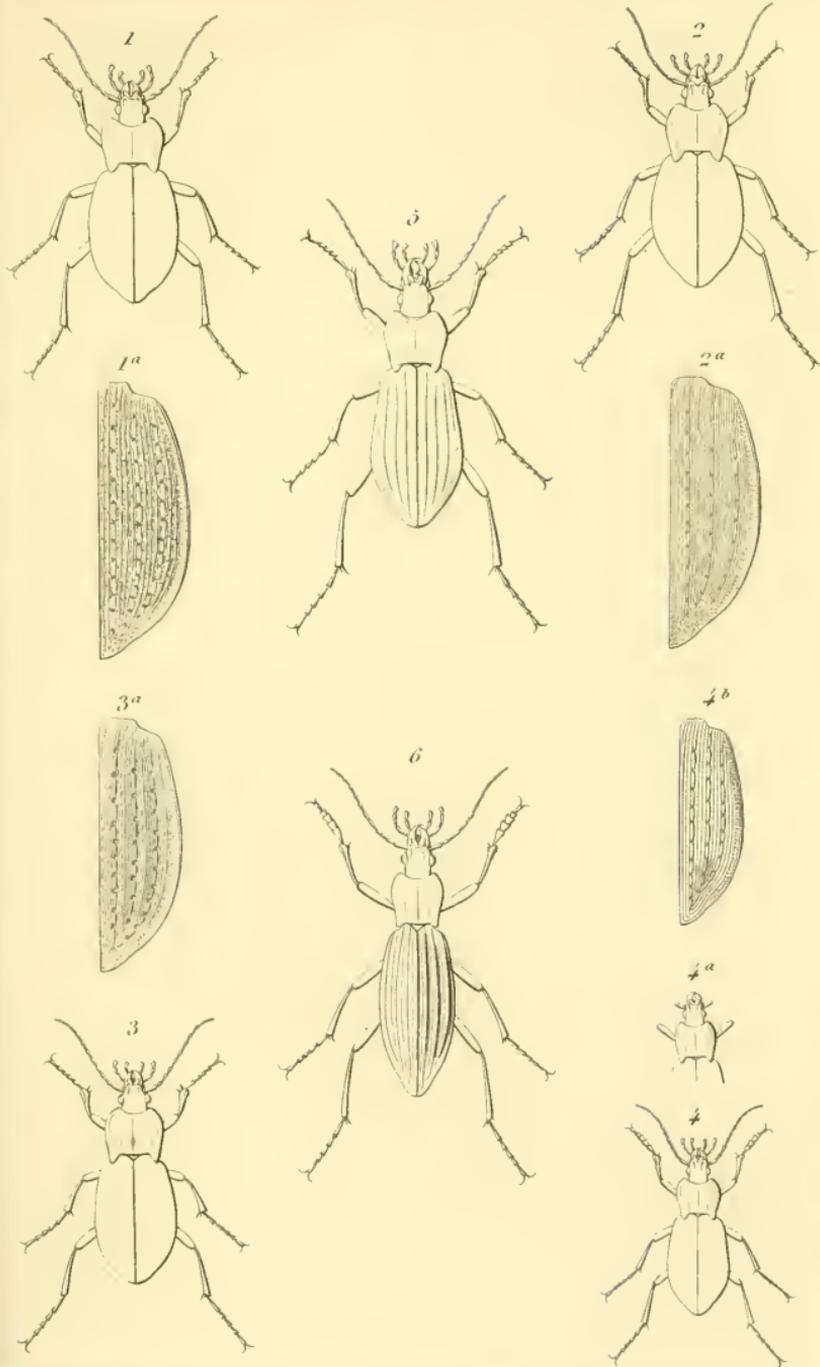
IV



Macquart pins?

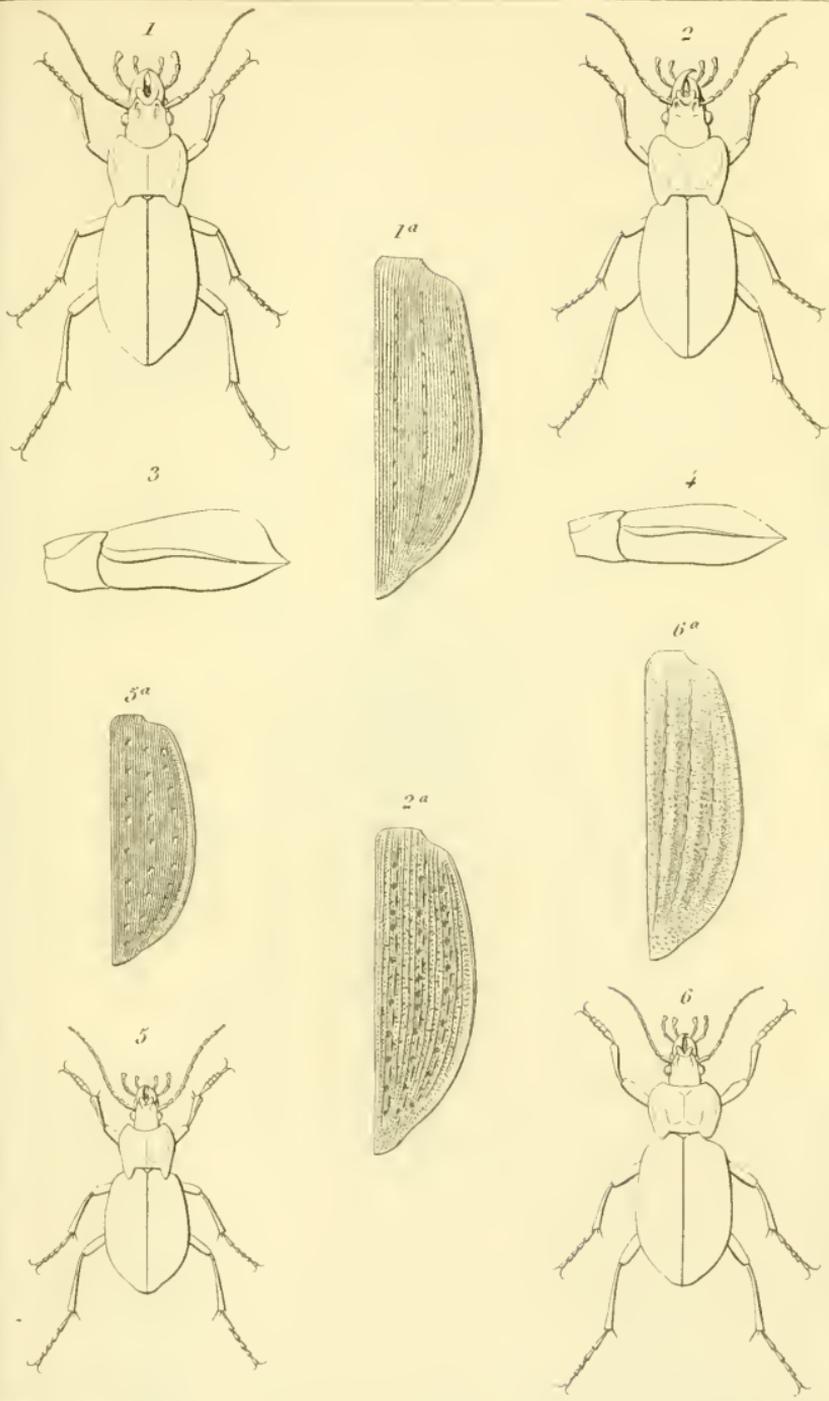
Charvrolat

- I. 1. *Stigmoleira cruentata* Murray. 2. *Temognatha trifasciata* Murray
- II. Métamorphoses de *L. Agrypnus atomarius*, Fabr.
- III. *Anthocharis carlaminis* hermaphrodite.
- IV. *Megistopoda Pilatei* Macquart



H. Deyrolle del^t et sculp^t

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| 1 — <i>Carabus Guadarranus.</i> | 4 — <i>Carabus Deyrollei.</i> |
| 2 — " <i>Errans.</i> | 5 — " <i>Lateralis.</i> |
| 3 — " <i>Steuarti.</i> | 6 — " <i>Gallacianus.</i> |



H. Deyrolle del^t et sculp^s.

1 — *Carabus Cantabricus*.

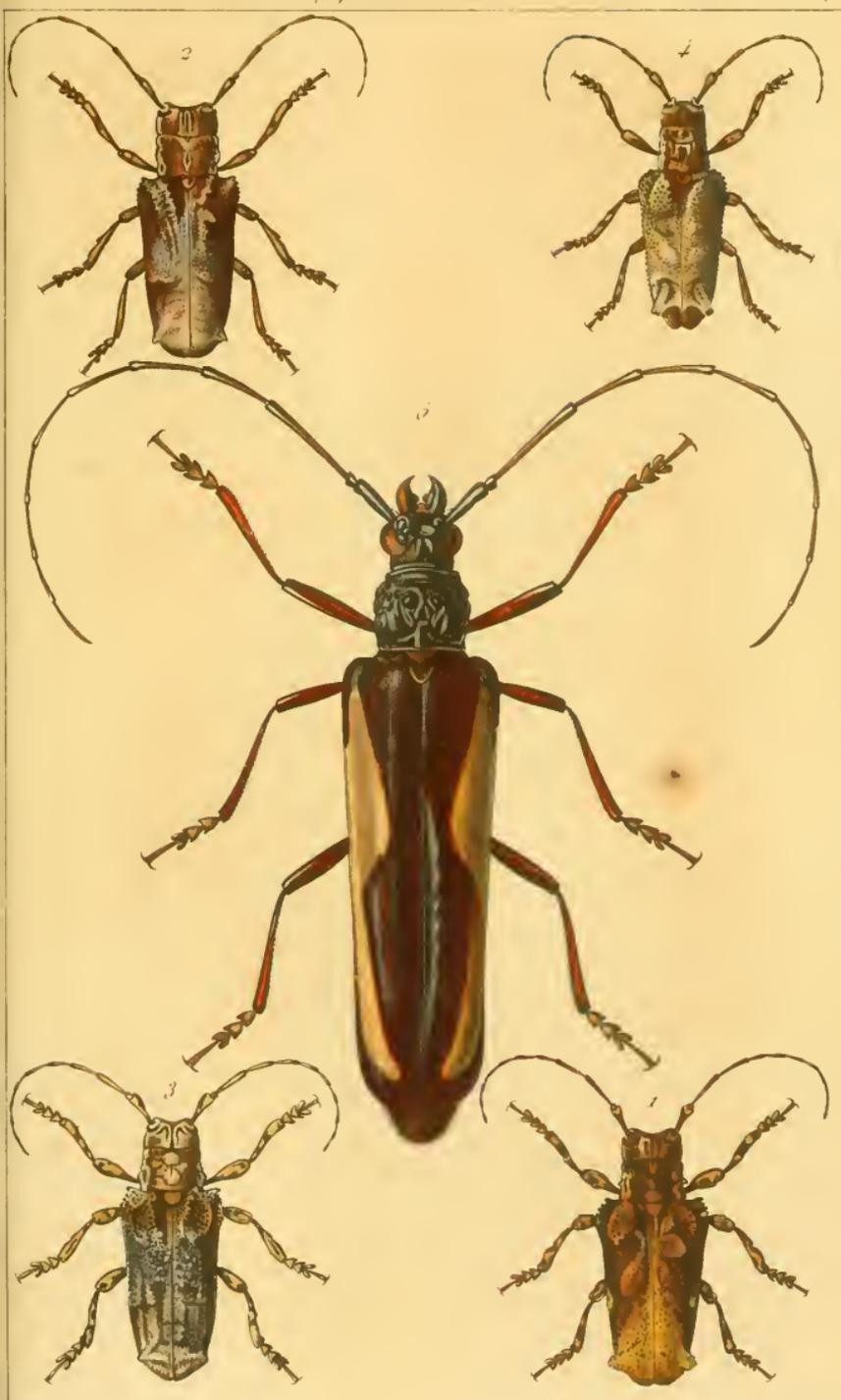
4 — *Carabus Boticus*.

2 — " *Egesippii*.

5 — " *Ghilianii*.

3 — " *Rugosus*.

6 — " *Lucasi*.



Échelle pins⁴

Tuto sc

1. *Trachysomus Elephas*. 3. *Trachysomus Dromedarius*.
2. *T. Camelus*. 4. *T. gibbosus*.
5. *Criodion Férissiameli*.





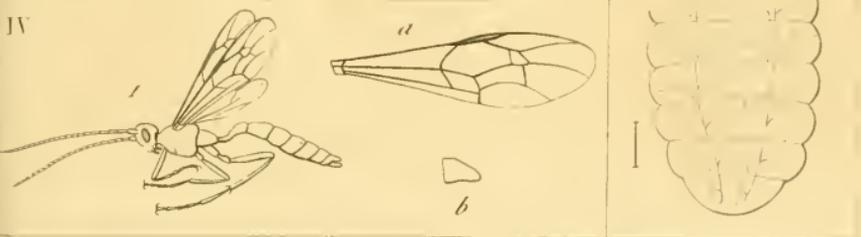
De Gravlin pinx.



Saillant pinx.



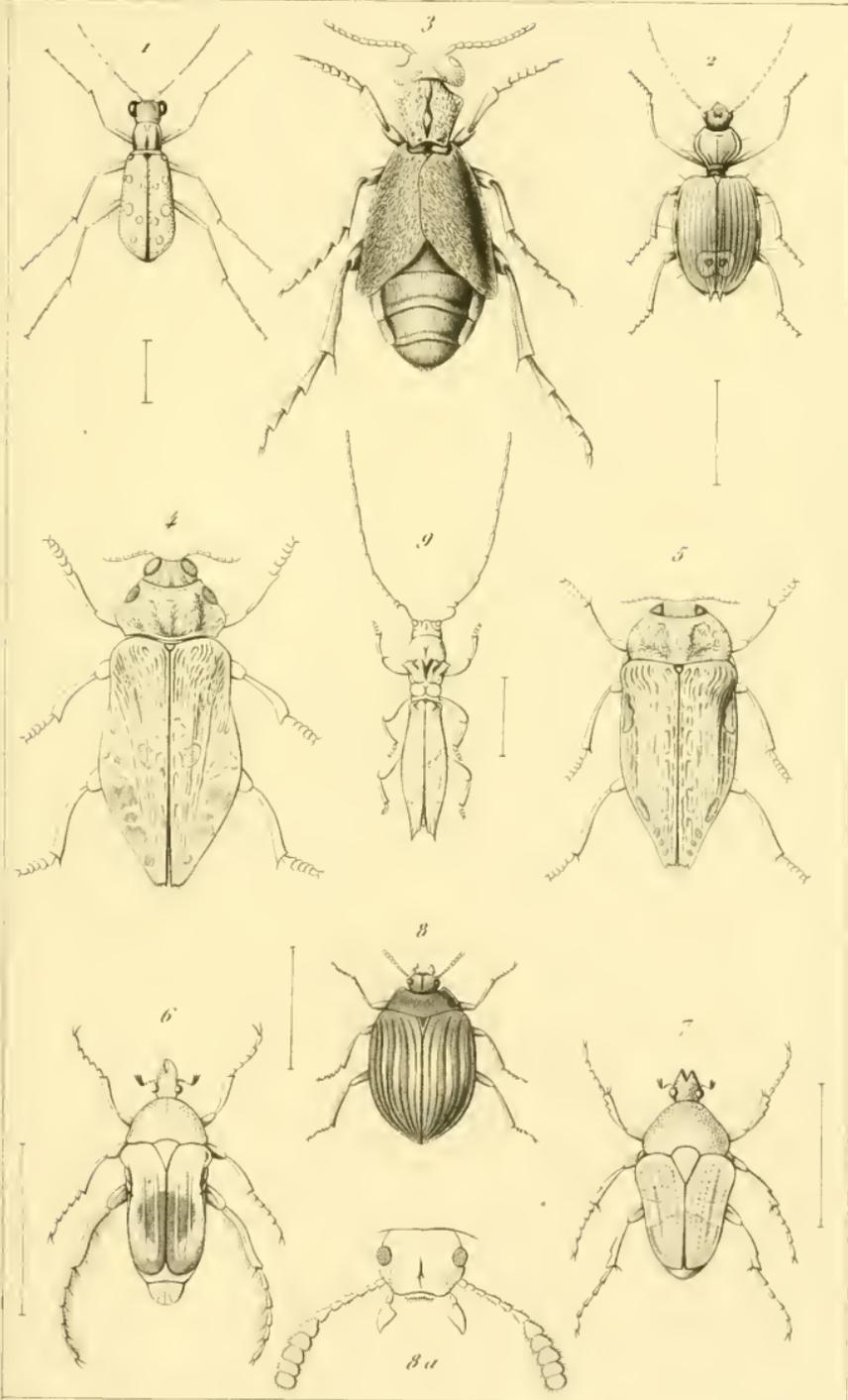
L. Dufour del.



Fourcoulombe del.

Victo sc.

I. 1. *Leucania albiventer* Gravlin. 2. *L. fuscilinea* Gravlin. 3. *Stilbia?* *Philopalis* Gravlin.
 II. *Clavelia pompiliiformis* Lucas.
 III. *Hyalomyia dispar*.
 IV. *Phytodictus grandis* Boyer de Fourcoulombe



Ch. Coquery del.

Rebuffet sc.

1. *Cicindela fallax* Coquery.

5. *Polybothris pyropygæ* Coquery.

2. *Eurydera normolycoides*.

6. *Pygostictus foveolatus*.

3. *Meloe Chevrolatii*.

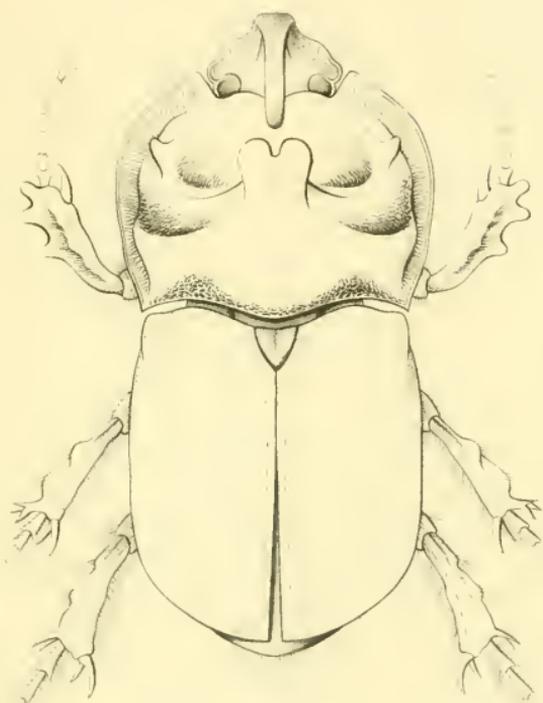
7. *Stenotarsus corpulatus*.

4. *Polybothris auroclavata*.

8. *Tetraphyllus mixifera*.

9. *Centruroides armata*.

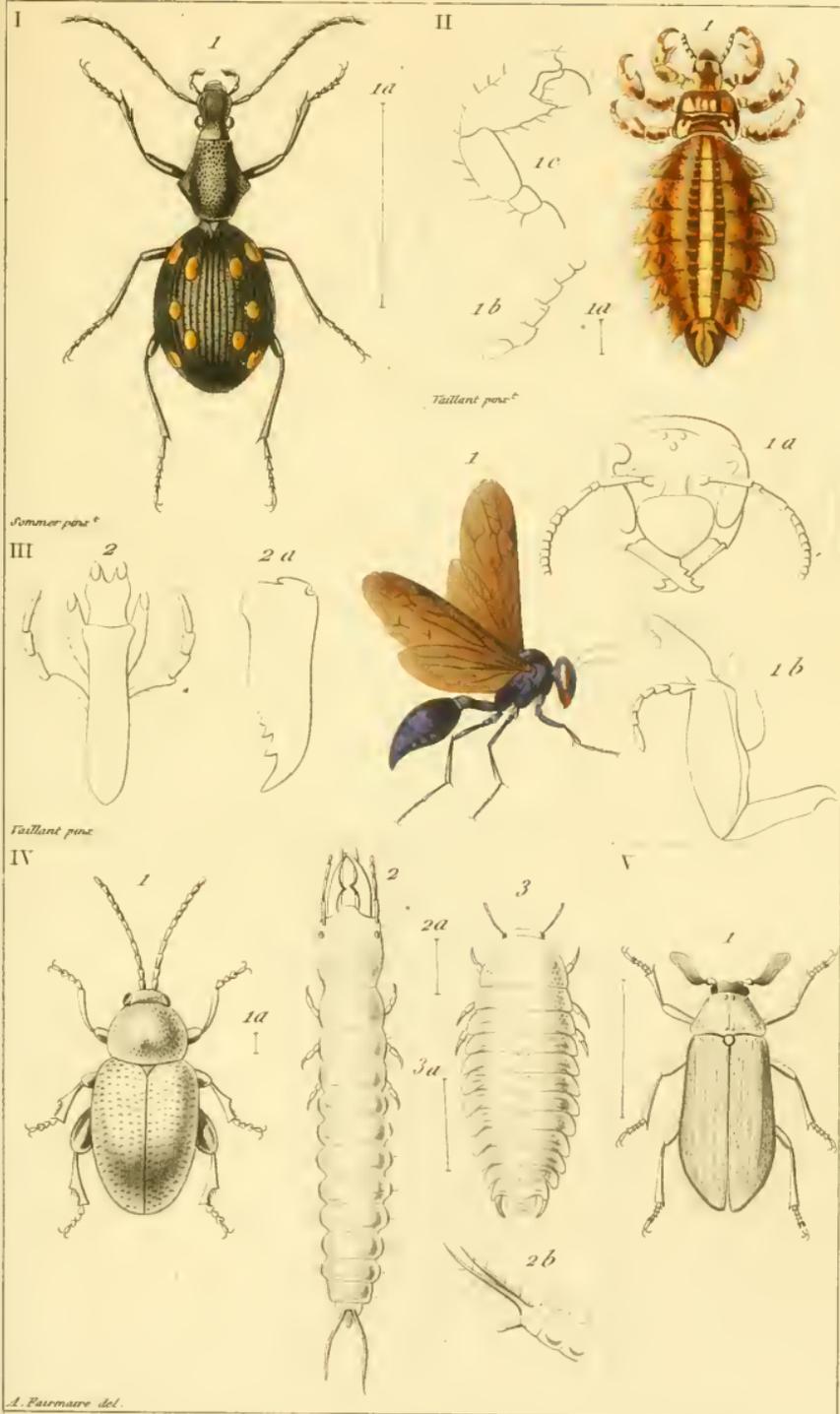
1



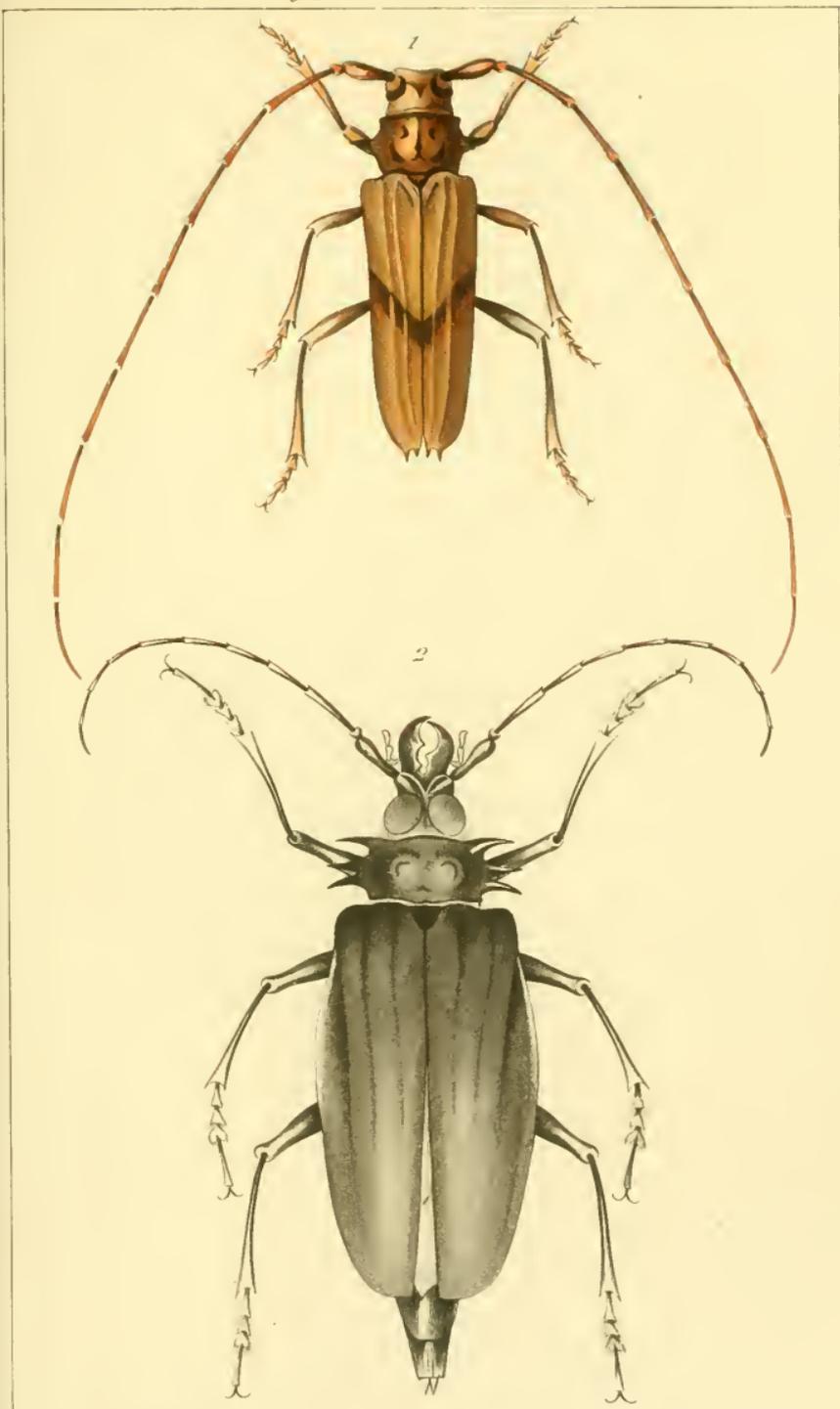
Ch. Coqueret del

Rebuffet sc

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| 1. 2. <i>Oryctes Radama</i> Coqueret | 4. <i>Oryctes Simiar.</i> |
| 3. — <i>Ranundo</i> | 5. — <i>Insularis.</i> |
| 6. <i>Oryctes colonicus.</i> | |



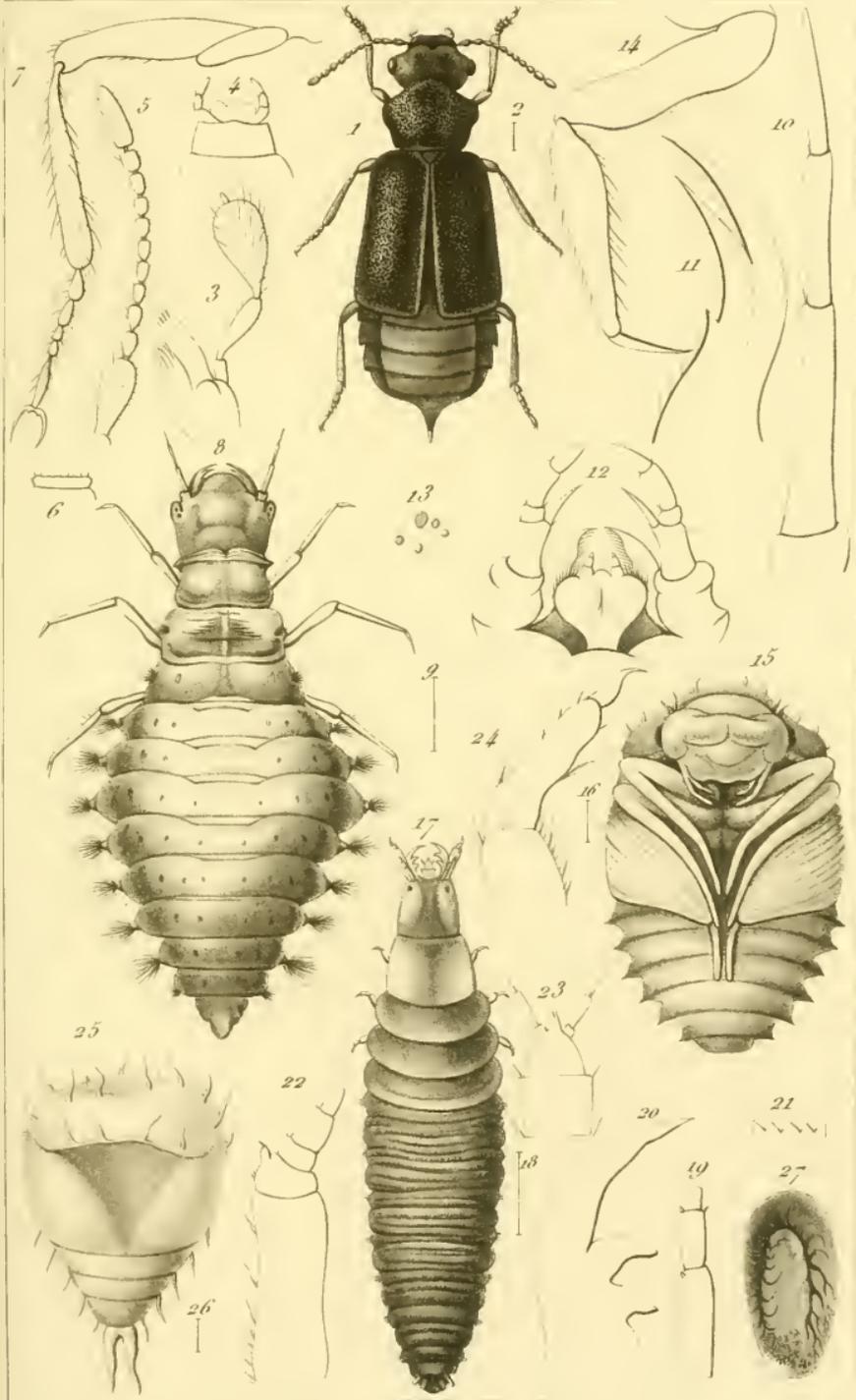
I. *Isotarus erincius* Sommer. II. *Haematopinus tuberculatus* Burm.
 III. 1. *Syneca ultra-marina* Saussure. 2. *S. cyanea*.
 IV. 1. *Plectroscelis Fairmairei* A. Douglès. 2. Larve du *Cilleaum Leachii*.
 3. Larve du *Silpha opaca*. V. *Saulalutis Sichelii* L. Fairmaire



Aug. Bellion del et pinx

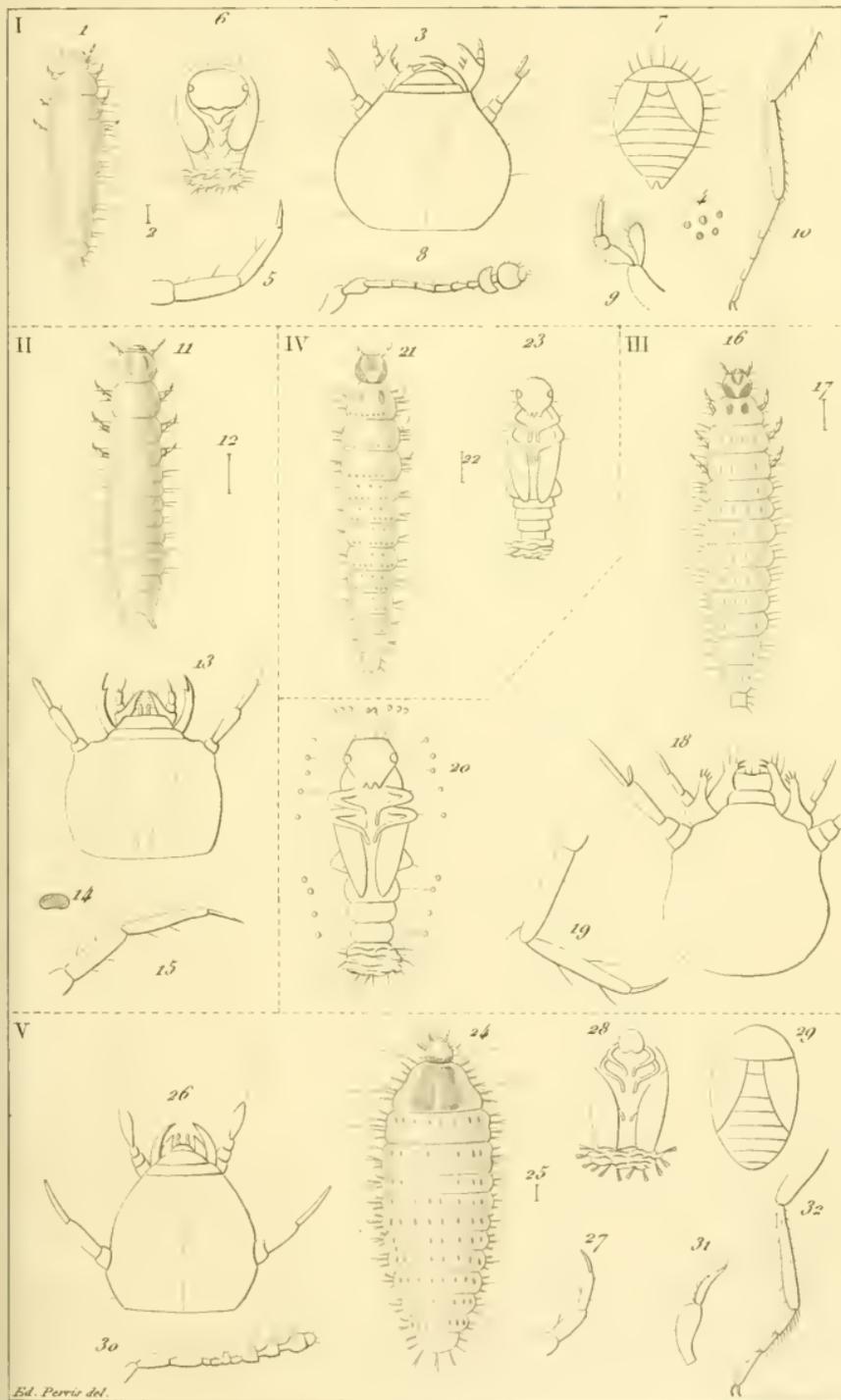
1. *Chloroda obliqua* L. Buquet

2. *Derobrachius agyleus* ♀ L. Buquet.



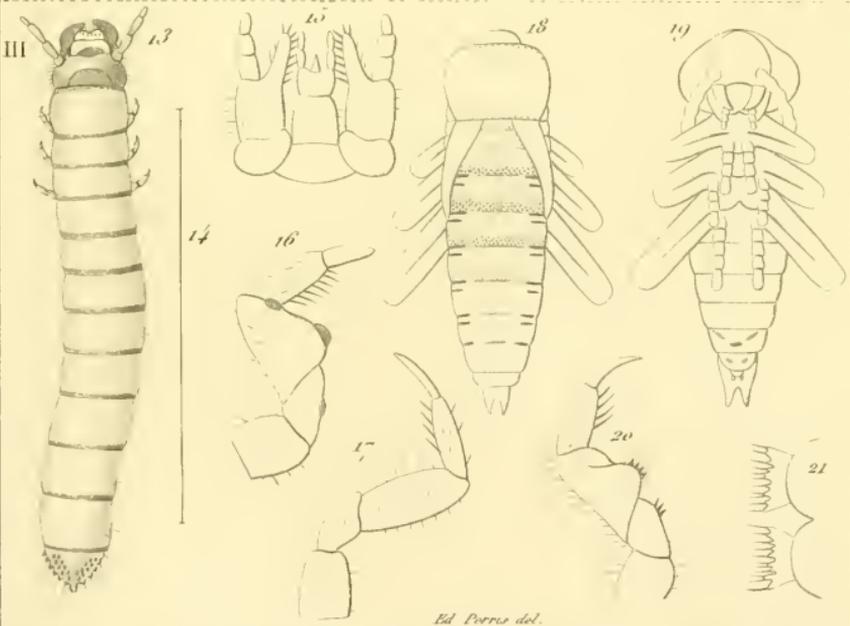
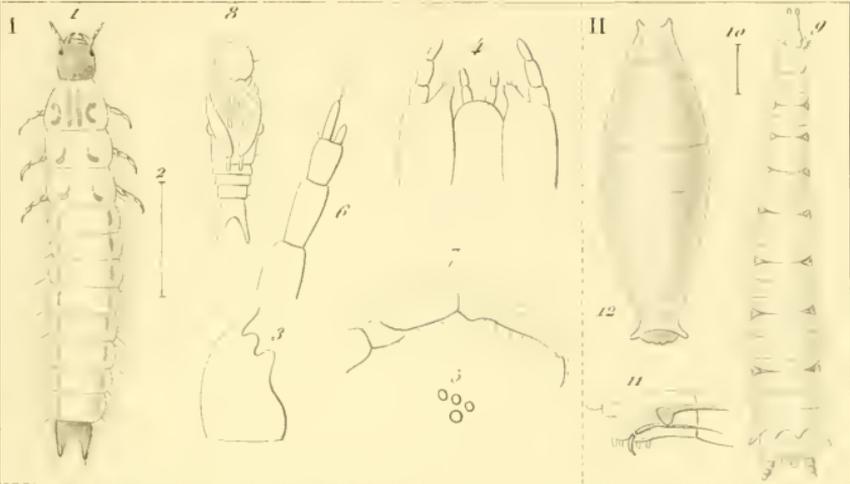
Em. Cassin del.

1 à 7. *Micropalpus pullipes* Emile Cassin 8 à 16. *Spercheus emarginatus* métamorph.
 17 à 26. *Helochares lividus* métamorphoses 27. *Philhydrus melanocephalus* var.



Ed. Perris del.

I. *Clambus enshamensis*. II. *Cryptophagus dentatus*
 III. *Latridius minutus* IV. *Corticaria pubescens*.
 V. *Orthoperus piceus*.

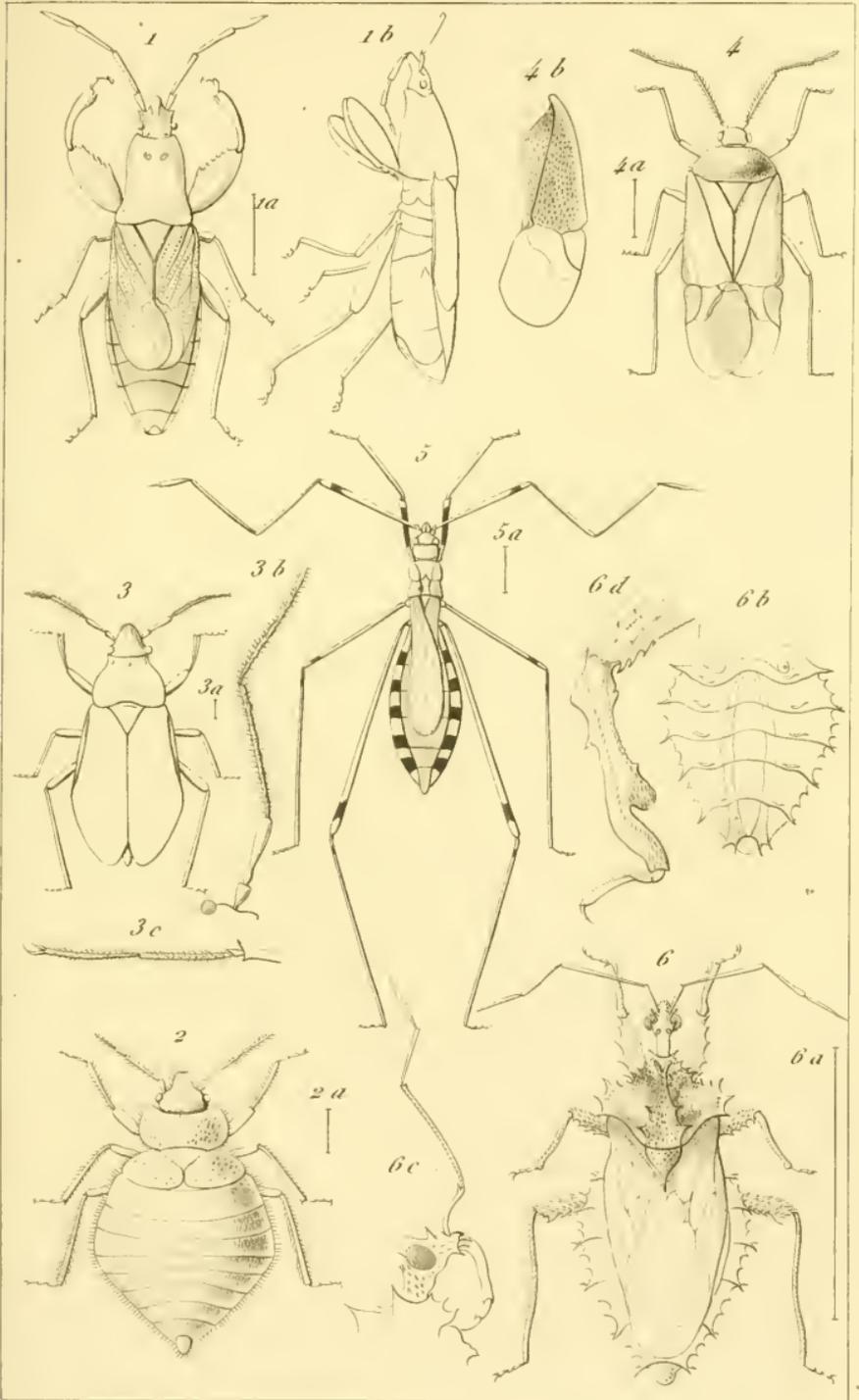


Ed. Perris del.



A. Laborlone del.

I. *Malachius venosus* II. *Sipromyza 4-punctata*.
III. *Blaps producta et fétidica*, IV. Cocon de *Bombyx paphia*.



F. Signoret del.

1. *Rhyparochromus proderus* F. Signoret. 2. *Acanthia rotundata*.
 3. *Astemma Mulcanti*. 4. *Capsus Fairmairei*.
 5. *Platiria uniannulata*. 6. *Centrocnemis Deyrollii*.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME DIXIÈME.

ANNÉE 1852.

MEMBRES DU BUREAU.

<i>Président.</i>	MM. Le colonel GOUREAU.
<i>Vice-Président.</i>	Le docteur BOISDUVAL.
<i>Secrétaire.</i>	E. DESMAREST.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	H. LUCAS.
<i>Trésorier.</i>	L. BUQUET.
<i>Trésorier-adjoint.</i>	L. FAIRMAIRE.
<i>Archiviste.</i>	A. DOÛÉ.
<i>Archiviste-adjoint.</i>	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1852.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 14 Janvier 1852).

M. Reiche remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant les fonctions de président pendant l'année 1851, et il cède le fauteuil à M. le colonel Goureau, président de 1852, qui adresse également des remerciements à ses collègues.

Communications. M. L. Buquet donne lecture d'une note de M. Ormancey, pharmacien à Lyon, relative aux caractères que l'on peut tirer des organes génitaux chez les Insectes. La Société décide l'impression de cette note.

En lisant les Annales de la Société entomologique, 3^e trimestre 1851, je me suis aperçu d'une omission commise par M. le capitaine Godard, qui y a fait lire par M. Douïé une observation comme étant le fruit de son travail, sur la valeur qu'il avait tirée des organes génitaux pour séparer les espèces. Comme cette observation ne lui appartient pas, j'en réclame la priorité, motivée sur l'envoi d'un mémoire adressé à l'Académie des sciences en décembre 1848, mémoire très étendu, dont un extrait a été imprimé dans les comptes-rendus de l'Académie, à la date citée plus haut, qui a pour titre :

De l'étui pénial considéré comme limite de l'espèce dans les Coléoptères, et pour devise : la constance représente l'importance. Je vais vous tracer en quelques mots le contenu de ce mémoire, qui m'a coûté plusieurs années de travail, mais déjà la devise et le titre vous ont dévoilé les points capitaux qui sont la base de cette étude, et se rencontrent dans l'observation de toutes les parties composant l'étui pénial, et dans leur constance invariable de forme. Cette découverte importante nous a amené à déterminer une espèce qui était confondue ou indécise, puis à rapprocher les familles ayant entre elles le plus d'affinité, par conséquent à consigner un principe physiologique qu'il est impossible de méconnaître; pour arriver à ces vérités, j'ai étudié les espèces qui étaient en contestation dans les Carabiques, les Hydrocanthares, les Lamellicornes, les Mélasomes, les Clavicornes, les Serricornes, les Chrysomélines, les Curculionites, etc.; enfin j'ai fait voir les rapports et les caractères qui rapprochaient les familles entre elles; pour cela je n'ai pas fait moins de près de deux mille opérations. Depuis ce temps, j'ai continué autant que mes occupations m'ont permis de le faire, et je me suis convaincu de plus en plus de la vérité de ces faits.

Après cette lecture, M. le secrétaire fait remarquer que M. Godard, dans le travail imprimé dans le 3^e N^o des Annales de 1851, ne se donne pas comme ayant découvert les caractères tirés du pénis chez les insectes, mais qu'il a seulement cherché à en faire l'application à quelques espèces françaises des genres *Cetonia* et *Chrysomela*.

Plusieurs membres ajoutent que depuis longtemps on s'est servi des organes externes mâles de la génération des insectes comme caractères soit génériques, soit spécifiques, et ils citent particulièrement M. Rambur, qui en a fait l'application dans son ouvrage sur les Névroptères des Suites à Buffon de Roret, ainsi que dans la Faune entomologique d'Andalousie.

— M. Foureau de Bauregard montre trois *Scaurus tristis* et un *Akis acuminata*, qui ont été pris par un touriste fort obligeant pour l'entomologie, à Grenade, le 15

novembre 1851; ils sont encore vivants aujourd'hui, bien que traversés de leurs épingles.

L'espèce du genre *Akis* trouve dans le pays qu'elle habite un emploi thérapeutique que notre collègue croit devoir communiquer à la Société. On l'administre en infusion aux malades atteints de maladie de poitrine (phthisie pulmonaire). Des paysans espagnols qui rencontrèrent notre voyageur, le prirent pour un apothicaire et lui enseignèrent l'usage des Coléoptères qu'ils le voyaient prendre en abondance.

— M. H. Lucas communique à la Société une larve de *Clerus formicarius*, qu'il a observée vivante, et qui a été rencontrée par M. Eug. Chevandier sous les écorces d'un Pin sylvestre attaqué par des *Dendroctonus piniperda* et des *Pissodes notatus*. Quoique cette larve ait été prise sous les écorces, cela ne démontre pas qu'elle soit xylophage; au contraire, ajoute M. H. Lucas, les conditions dans lesquelles elle a été rencontrée dénotent que les larves du *Clerus formicarius* sont carnassières et vivent aux dépens de celles qui se nourrissent exclusivement de bois. Cette larve, qui a été parfaitement représentée par M. Ratzeburg dans ses *Forst-Insecten*, pl. 1, fig. 17, est remarquable par la tête, le prothorax, les organes de la locomotion, le dernier segment abdominal en dessus, ainsi que les crochets qui arment ce segment, qui sont d'un brun noirâtre, tandis que le mésothorax, le métathorax et les segments abdominaux sont d'une belle couleur rose foncé. Il est aussi à observer que le mésothorax et le métathorax présentent de chaque côté en dessus une petite plaque cornée d'un brun testacé. Elle est couverte de poils d'un jaune clair, allongés, peu serrés, et

lorsqu'on touche cette larve ou qu'on la tourmente, elle relève la partie postérieure de son abdomen, dont le dernier segment est armé de deux crochets spiniformes, fortement recourbés en dessus. M. Ratzeburg a aussi représenté la nymphe du *Clerus formicarius*; consultez à ce sujet la pl. 1, fig. 173 de ses *Forst-Insecten*.

— M. Amyot rend compte de diverses communications qui ont été faites à la Société centrale d'Agriculture, dans la séance du 31 décembre 1851, sur les moyens de s'opposer aux dommages causés par l'Alucite des blés. Il résulte de ces communications qu'il paraît d'abord que cet insecte n'exerce ses ravages d'une manière sensible que dans les parties intérieures de la France; le Midi et le Nord, où l'insecte se montre aussi, n'en souffrent pas sérieusement. Un cultivateur a remarqué que les gerbes qu'il laissait en javelage couchées à terre pendant quelque temps après la coupe, donnaient un blé qui n'était point atteint par l'Alucite, tandis que celui provenant des gerbes rentrées immédiatement après la moisson, en était fortement attaqué. On a observé aussi que le blé battu immédiatement après la moisson était à l'abri de ses atteintes, tandis que celui qu'on ne battait que plus tard, en octobre ou dans l'hiver, y était sujet. C'est là peut-être la cause qui fait que dans le Berry, par exemple, où le battage n'a lieu qu'en hiver, l'Alucite fait beaucoup de mal aux céréales, tandis que dans le Poitou, où le battage a lieu immédiatement après la récolte, cet insecte n'en fait point. Enfin, il résulte d'une autre observation, que le blé dur serait préservé des attaques de l'insecte, tandis que le blé tendre, au contraire, y serait très exposé.

— M. Doüé lit les extraits suivants de lettres qu'il a reçues :

1° De M. le capitaine Gaubil, demeurant à Quillan (Aude) :

« Mes chasses ont été presque nulles relativement à ce qu'elles auraient dû être; mes découvertes se bornent à cinq espèces que je viens de décrire sous les noms de *Carabus Mulsanti*, *Peryphus ataxensis* et *nivalis*, *Agabus Pyrenæus*, *Hydroporus glacialis*; plus un *Staphylinus* que j'ai pris pendant mon séjour en Algérie, et que j'ai nommé *sculpticollis*. C'est une espèce très curieuse, dont je ne possède qu'un seul exemplaire, que néanmoins je communiquerai à la Société, avec prière de m'en faire le renvoi après examen. »

2° De M. Leprieur, pharmacien aide-major à Bône (Algérie) :

« Je m'occupe de l'entomologie avec le plus grand zèle, et je consacre à l'étude ou aux chasses tout le temps que mon service à l'hôpital ne réclame pas absolument; aussi mes richesses commencent à être considérables, tant en espèces qu'en individus. Si j'avais le bonheur de rester quelques années à Bône, je me trouverais avoir tous les éléments nécessaires pour établir une faune de Coléoptères à bien peu de chose près complète, et qui, en tous cas, dépasserait beaucoup comme nombre, je n'en doute pas, ce que notre collègue M. H. Lucas a fait dans le travail de la commission scientifique; et pourtant, je ne me suis jamais éloigné beaucoup de Bône, puisque toutes mes courses ont eu lieu dans l'intervalle qui sépare le déjeuner du dîner. Je n'ai exploré jusqu'ici que la plaine et les collines les plus basses qui touchent aux contreforts de l'Edough, chaîne de montagnes élevée de plus de mille mètres, et couverte, dans une grande étendue, de magnifiques forêts. Au printemps prochain, je compte aller y passer quelques jours, et j'espère beaucoup y trouver des espèces étrangères à la plaine.

Mes recherches, ou pour parler plus exactement, mes études, se sont portées surtout sur la famille des Brachélytres, et le nombre des espèces attribuées par M. H. Lucas à l'Algérie se trouve déjà pour ainsi dire doublé. Il en est de même de la famille des Sécuripalpes, dont je possède maintenant 19 à 20 espèces bien distinctes, parmi lesquelles une espèce de *Scymnus* probablement nouvelle, du moins je n'en ai pas trouvé trace dans le travail de M. Mulsant, et

celles que notre collègue M. H. Lucas indique comme propres à l'Algérie ne peuvent s'y rapporter.

J'ai pris beaucoup de Carabiques, mais rien n'est encore classé ni même séparé par espèces. Je puis cependant vous signaler le *Zuphium olens*, que M. H. Lucas n'a pas indiqué dans son travail. En Carabes, je n'ai pris que les *Carabus Numida* et *morbillosus* (*alternans*, Dejean), qui sont très communs ici dans le temps des pluies. J'ai trouvé un grand nombre de *Dromius*, et entre autres un individu de l'*albomaculatus*, Lucas. J'ai recueilli avidement tous les *Bembidium* que je pense pouvoir déterminer facilement avec le travail de M. Jacquelin-Duval. Toutes les autres familles sont éparses pour ainsi dire dans mes boîtes, car, pour éviter de me tromper quant à l'époque de leur apparition, je les ai groupées par mois. Je vous dirai pourtant que j'ai pris en quantité presque énorme le *Coniatus chrysochlora* sur des Tamarix au bord de la mer. Cet insecte a deux époques bien distinctes d'apparition, la première au mois de juin, et les individus en sont rares; la seconde à partir de la fin de septembre jusqu'au milieu d'octobre, et il est alors très commun. C'est à cette dernière époque que j'ai pris, sur les mêmes Tamarix, le *Scymnus* que je crois nouveau, et un charmant petit *Rhynchophorus* qui ne peut qu'appartenir au groupe des Attelabides, mais à aucun des genres signalés par Schœnherr en Europe ou en Algérie. Est-ce une espèce nouvelle, est-ce une espèce appartenant à d'autres climats? Je l'ignore et pense bientôt vous en rendre juge. »

— Il est donné communication d'une note sur un ver à soie monstrueux, par M. Charles Bassi, de Milan.

En observant, il y a quelques années, une claie couverte de vers à soie à l'état de maturité, j'ai été frappé d'en voir un qui se faisait remarquer par sa démarche tant soit peu gênée. Je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'il offrait une disposition tout à fait anormale des 7^e, 8^e et 9^e anneaux du corps. Le 7^e et le 9^e anneaux se rapprochaient entre eux sur la ligne médiane du dos, en écartant tout à fait le 8^e anneau, qui formait en même temps un gonflement des deux côtés. Une dépression fort sensible signalait ce point de rapprochement des deux anneaux sur la ligne dorsale. La troisième patte membraneuse du côté gauche manquait tout à fait, et le stigmate correspondant était un peu plus petit que les autres. En dehors de la place de cette patte, on n'observait aucune autre anomalie à la partie inférieure ou ventrale.

Les pulsations du vaisseau dorsal paraissaient être très normales ; seulement il y avait de la difficulté ou de l'engorgement à l'endroit de la dépression signalée ci-dessus. Bientôt la chenille commença à perdre de la soie et à montrer l'inquiétude qui est particulière à celles qui s'appêtent à filer leur cocon. Mais, sauf quelques fils jetés par-ci par-là, elle demeura encore pendant dix-huit heures sans commencer son travail. Enfin elle se mit à l'ouvrage lorsque déjà les anneaux de son corps étaient remarquablement gonflés et rétrécis, et la couleur générale du corps devenue beaucoup plus jaunâtre, comme on l'observe ordinairement chez les vers qui se sont déjà renfermés dans leur coton. Elle changea de place, en filant toujours, au moins sept à huit fois, et passa ainsi encore une journée entière, pendant laquelle elle perdit toute la partie blanche de sa soie, sans que le cocon fût encore commencé. Cependant, la longueur générale du corps s'était de plus en plus rétrécie, et la division des anneaux plus marquée par des étranglements sensibles. Le vaisseau dorsal se faisait remarquer par sa couleur d'un brun noirâtre, et à chaque pulsation on pouvait voir la même couleur se propager le long du sillon qui se trouvait à gauche entre le 8^e et le 9^e anneau, et à droite entre le 7^e et le 8^e, comme si un anévrisme se fût trouvé à cet endroit.

Ayant renfermé ce ver à soie dans une boîte, il fila un petit cocon fort léger, qui manquait tout à fait de l'enveloppe de soie blanche dont les cocons sont ordinairement couverts à l'extérieur. L'ayant ouvert après quelques jours, la chenille s'y trouva morte ; elle avait atteint les dimensions ordinaires de la chrysalide, ce qui prouve que le travail de la métamorphose était à peu près accompli.

— On annonce à la Société la mort d'un de ses anciens membres, M. Solier, de Marseille.

Lectures. M. Al. Laboulbène lit des observations sur l'anatomie des Insectes, et il s'occupe spécialement de diverses espèces des ordres des Orthoptères, Coléoptères, Hyménoptères et Lépidoptères.

— M. le colonel Goureau donne lecture d'une notice ayant pour titre : Deuxième mémoire sur les Insectes gallicoles du genre *Cynips* et sur leurs parasites, et il

indique quelques modifications à faire au premier mémoire qu'il a lu, il y a près d'un an, sur le même sujet.

— M. L. Buquet, trésorier, présente les comptes de la Société pour 1851, desquels il résulte que bien que la Société ait fait plus de dépenses que dans l'exercice précédent, elle n'en a pas moins augmenté sensiblement son fonds de réserve. Une commission composée de deux membres, MM. V. Signoret et Aubé, est chargée de vérifier ces comptes.

(Séance du 28 Janvier 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. le comte de Mniszeck assiste à la séance.

Correspondance. Lettre de M. Désiré Boulard, adressant à la Société sa démission de membre. Cette démission est acceptée.

Communications. M. Guérin-Méneville parle de l'accouplement des *Scolytus*, et donne quelques détails sur une larve qui vit dans les chaumes du seigle.

— M. Chevrolat montre le catalogue des *Cucujus* et genres voisins du *British Museum*; catalogue qu'il a rédigé et qui vient de paraître à Londres.

— M. Doüé lit une lettre que vient de lui adresser M. Godard, de Lyon, et dans laquelle cet entomologiste donne des détails sur les dispositions sexuelles des *Geotrupes*. La Société décide l'impression d'un extrait de cette lettre.

J'ai continué les études sur les parties sexuelles des Lamellicornes que j'avais entreprises pour vérifier quelques faits relatifs aux Cétoines ; j'ai opéré tous les Géotrupes de France, et j'ai reconnu que le *G. stercorarius*, Linné, et ceux que M. Mulsant avait classés comme des variétés (Mulsant, Hist. nat. des Coléop. de France. Lamellicornes), devaient être séparés en trois espèces, ainsi que l'a fait Erichson (Naturgeschichte der Insekten Deutschlands). On trouve communément les *G. stercorarius*, Linné, et *mutator*, Marth, dans tout le Lyonnais ; quant au *G. putridarius*, Eschol., il faut aller au mont Pilat pour le prendre. Le savant Erichson aurait bien dû faire la même division pour le *Geotrupes vernalis* ; nous avons sous ce nom, et comme variétés, trois espèces bien distinctes, une à corselet *très rugueux*, que j'ai rencontrée très souvent sur toutes les petites montagnes des environs de Lyon, une autre dont le corselet est *fort lisse*, je l'ai prise sur le mont Pilat et dans les Hautes-Alpes, auprès de Briançon, et une troisième *très brillante, fortement ponctuée sur le corselet*, d'un beau bleu d'acier tournant parfois au verdâtre, que j'ai reçue des Hautes-Pyrénées. J'aurais bien souhaité posséder une plus grande quantité de mâles de cette dernière espèce (j'en ai reçu deux seulement), cependant j'en ai vu assez pour être convaincu que c'est une espèce aussi distincte que les deux autres. Il faudrait donc partager le *G. vernalis*, comme on l'a fait pour le *stercorarius*, et rétablir les anciennes dénominations de *G. vernalis*, *G. autumnalis* et *G. pyrenæus*, ainsi que cela avait été fait par Linné, Ziegler et Charpentier.

Vous ne sauriez vous faire une idée du plaisir que j'éprouve en suivant cette étude ; la variété de forme des pénis est si remarquable, qu'on se rend facilement compte pourquoi les cas d'hybride sont si rares parmi les Coléoptères. Il est bien à regretter que les auteurs ne puisse pas se servir de ce caractère dans leurs descriptions, ils devraient cependant le consulter chaque fois qu'ils sont indécis de savoir s'ils doivent séparer deux espèces voisines ou les réunir, ce qu'ils reconnaîtraient de suite à l'examen des organes externes mâles, qui sont toujours différents. L'opération est bien facile : on fait ramollir l'insecte par les procédés connus, on enlève le pénis avec une petite bruxelle, après avoir décollé l'abdomen, qu'on replace ensuite et qu'on assure au moyen d'un peu de gomme ; après quelques essais, on exécute cette opération si facilement que le plus habile observateur ne pourrait pas distinguer un insecte opéré de ceux qui ne l'ont pas été.

J'ai commencé à recueillir les pénis des Lamellicornes de France, que j'espère compléter dans le courant de cette année; je passerai ensuite à une autre famille, de manière à faire la collection de ceux de tous les Coléoptères de France que je pourrai me procurer. Je pense retirer une foule d'observations curieuses de ce travail qui ne sera pas sans utilité pour l'étude de l'entomologie, je l'espère du moins.

— M. Bellier de la Chavignerie, relativement à de nouvelles livraisons de l'*Iconographie des Lépidoptères ou Papillons de France* qui viennent d'être offertes à la Société par leur auteur, M. Delahaye, communique la note suivante :

Dans le dernier numéro de nos Annales de l'année 1851, je rendrai compte à la Société des deux premières livraisons de l'ouvrage publié par M. Delahaye, sous le titre de *Iconographie des Lépidoptères ou Papillons de France*. Les six livraisons nouvelles offertes aujourd'hui par l'auteur, renferment dix-huit planches, contenant les figures de soixante-et-onze espèces ou variétés des genres *Anthocharis*, *Leucophasia*, *Rhodocera*, *Thecla*, *Nemeobius*, *Argynnis*, *Melitæa*, *Nymphalis*, *Vanessa*, *Libythea*, *Limenitis*, *Apatura* et *Arge*.

Ces nouvelles livraisons me paraissent ne le céder en rien aux précédentes pour l'exactitude du dessin et du coloris. Je les crois même supérieures à celles qui m'ont déjà été soumises. Je citerai surtout la planche des *Anthocharis*, comme présentant des difficultés d'exécution qui ont été heureusement résolues.

On peut cependant regretter une chose, c'est que l'auteur n'ait pas représenté, *vis en dessous*, un plus grand nombre de sujets, surtout chez les Argynnes et Melitées, qui portent principalement sur la surface inférieure des ailes leurs caractères spécifiques. Quand M. Delahaye donnera les figures des Lycénides, il fera bien, je crois, de s'attacher à représenter autant qu'il le pourra les espèces de ce groupe plutôt en dessous qu'en dessus.

Rapports. Il est donné lecture du rapport de MM. Aubé et Signoret, chargés de la vérification des comptes du Trésorier pour l'exercice de 1852. Ce rapport se résume ainsi qu'il suit :

RECETTES.

	fr.	c.
En caisse au 31 décembre 1850.	3,241	56.
En recettes diverses depuis 1851, y compris la subvention du Ministre de l'instruction publique, celle de M. Pierret et celle de M. Robineau-Desvoidy.	4,523	15.
Total des recettes.	7,764	71.

DÉPENSES.

	fr.	c.
Impressions, gravure, etc.	3,503	25.
Locations, dépenses diverses.	936	50.
	4,439	75.
Avoir au 31 décembre 1851.	3,324	96.

Dans son rapport, la commission félicite de nouveau le trésorier du zèle et du dévouement qu'il continue d'apporter dans l'exercice de ses fonctions.

En terminant son travail, la commission propose de rayer de la liste plusieurs des membres, qui, malgré les réclamations réitérées du trésorier, n'ont pas satisfait depuis plusieurs années à leurs engagements envers la Société.

— La Société adoptant les conclusions de sa commission, décide que MM. Brullé, Costa, Dutemple de la Croix, Iradi, le comte de Kuenbourg, Lagrell, Piette de Montequieu, Schembri et Trobert, seront rayés de la liste des membres.

Membre reçu. Sur la proposition de M. Doué, la Société décide que M. Gougelet, ancien membre fondateur, sera rétabli sur la liste.

(Séance du 11 Février 1852.)

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

M. Gougelet assiste à la séance.

Correspondance. Il est donné lecture de deux lettres annonçant la mort de deux de nos collègues, M. Blisson, du Mans, décédé le 31 décembre 1851, dans sa 49^e année, et M. Robert Spence, de Londres.

Communications. M. H. Lucas lit la note suivante, relative à une variété du *Brosicus (Cephalotes) politus*.

Je fais passer sous les yeux de la Société un *Brosicus (Cephalotes Dej.) politus* Dej, Spec. des Coléopt., tom. 3, p. 430, n^o 2, qui est remarquable en ce que les rides du thorax, au lieu d'être à peine distinctes comme chez les individus types, sont au contraire bien accusées. En effet, si on étudie ce *Brosicus politus*, qui forme une variété très curieuse comparativement avec un individu type, on remarquera combien sont grandes les différences que cette variété présente. Examinées à l'œil nu, et mieux encore à l'aide de la loupe, on voit que les rides présentées par le thorax couvrent toute la surface de cet organe; de plus, elles sont très ondulées et forment surtout des saillies très prononcées, séparées entre elles par des sillons transversaux assez profonds. Si ensuite on étudie la tête, on remarquera aussi des traces très prononcées de rides, et celles-ci se trouvent particulièrement à la base de cet organe, ainsi que dans l'espace que laissent les yeux entre eux. Quant aux autres organes, tels que l'écusson, les élytres et les antennes, ils ne présentent rien de particulier, et sont entièrement semblables à ceux des individus typiques.

C'est aux environs d'Alger que cette variété curieuse a été prise par notre collègue M. le docteur Luras. Je ferai aussi observer que cette espèce, que j'avais déjà rencontrée lors de mon premier voyage dans l'Est et l'Ouest de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841 et 1842, habite aussi les hauts plateaux, particulièrement ceux de Médéah et de Boghar, où je l'ai prise pendant les mois de mars, avril et mai de 1850; elle se plaît sous les pierres légèrement humides, où elle se tient au nombre de deux ou trois individus. Dejean, dans son species des Coléoptères, tom. 2, p. 430, cite cette espèce comme se trouvant en Sicile.

— M. L. Buquet annonce qu'il fait faire en ce moment pour les Annales de la société une planche comprenant des espèces remarquables et nouvelles de Longicornes exotiques. Il compte particulièrement donner dans son travail: 1° la monographie du genre *Trachysomus* Audinet-Serville, dont on ne connaissait qu'une seule espèce, et dont il décrit trois nouvelles formes spécifiques; 2° la description d'un nouveau *Criodion*, et 3° celle d'un genre voisin des *Orthostoma* et *Compsocerus* Audinet-Serville.

Lecture. M. Bigot lit la préface d'un mémoire ayant pour titre: Essai de classification générique et synoptique des diptères.

Membres reçus. La société reçoit au nombre de ses membres:

MM. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine à Vienne, présenté par M. Bellier de la Chavignerie, commissaires-rapporteurs MM. Bigot et Reiche;

Hewitson, de Londres, présenté par M. Becker, commissaires-rapporteurs MM. Bellier de la Chavignerie et Berce;

Sallé (Auguste) naturaliste voyageur, présenté par M. Chevrolat, commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et V. Signoret;

Wachauru, de Marseille, présenté par M. L. Fairmaire; commissaires-rapporteurs MM. H. Lucas et Guérin-Méneville.

(Séance du 25 Février 1852.)

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

Correspondance. M. L. Buquet communique l'extrait d'une lettre de notre collègue M. Leprieur, datée de Bône

(Algérie); et dans laquelle notre confrère donne des détails sur les Coléoptères qu'il a été à même de recueillir et plus généralement sur plusieurs petites espèces de la famille des Brachélytres, et sur d'autres se rapportant à l'ancien genre *Anthicus*.

— M. le Dr Boisduval informe la Société qu'il vient de recevoir de M. Lorquin un envoi d'insectes de tous les ordres provenant de la Californie, et qui, pour la plupart recueillis dans les montagnes de Juba sont du plus haut intérêt pour la science. Ce ne sont pas des espèces brillantes comme celles des régions intertropicales de l'Amérique; elles rappellent, au contraire, nos espèces européennes, et forment un chaînon intermédiaire entre ces dernières et celles de l'Amérique septentrionale. Notre collègue n'examine que le seul ordre des Lépidoptères dont toutes les espèces sont à peu près nouvelles. Nous nous bornerons à ce simple exposé, attendu que l'on insérera dans le prochain numéro des Annales, un travail complet de M. le docteur Boisduval sur les Lépidoptères californiens.

— M. Bellier de la Chavignerie lit la note suivante de M. Pierre Millière, dans laquelle notre collègue donne des détails importants sur des chenilles ichneumonisées de la *Deilephila vespertilio* :

Je n'ai entendu dire à aucun naturaliste, et n'ai lu dans aucun livre le fait dont j'ai été témoin : il est cependant possible que ce fait physiologique anormal ne soit pas nouveau, et que déjà il ait été observé; quoi qu'il en soit, il est au moins fort rare, et à ce titre, je me hasarde à croire qu'il vaut la peine d'être cité.

Le 15 juillet 1851 je recueillis sur l'*Epilobium angustifolium* au mont Cindre près Lyon, trois larves du *Deilephila vespertilio* parvenues à leur troisième changement de peau; elles furent placées dans une boîte à part dans laquelle nul insecte parasite n'a pu s'introduire.

Ces trois larves se nourrissent tout aussi abondamment l'une que l'autre et rien ne laissait soupçonner le fâcheux état dans lequel se trouvait l'une d'elles, état qui sûrement datait d'une époque antérieure à celle où elle fut capturée.

Ces chenilles grossirent rapidement, opérèrent leur dernier changement de peau, et celle qui fait le sujet de ces lignes, devançant les deux autres de six jours, se transforma en nymphe le 7 du mois d'août.

Le 9 septembre suivant, la première de mes trois chrysalides donna son insecte parfait, c'était une femelle; les deux autres fournirent le leur à quelques jours de là, ces deux derniers étaient des mâles.

Après avoir fait périr le *Deilephila Vespertilio* femelle qui venait de m'éclorre, par le procédé de l'épingle rougie, enfoncée préalablement sous l'aile supérieure droite, je fus on ne peut plus étonné de voir sortir de l'ouverture formée par l'épingle 35 à 40 larves d'Ichneumons présentant tous les caractères des Hyménoptères à l'ordre desquels ces larves d'un blanc terne et longues d'environ 4 millimètres appartenaient. Malheureusement ces insectes parasites n'ayant peut-être pas atteint toute leur grosseur, ou mieux encore, ne se trouvant pas dans des conditions voulues, moururent avant de se chrysalider, malgré les soins dont elles furent entourées. Il est donc évident que la chenille du *Sphingide* après avoir été attaquée par un *Ichneumonien* reçut de ce puissant ennemi une piqûre faite avec sa tarière.

Ainsi que chacun le sait, cet hyménoptère femelle en enfonçant l'extrémité de son oviducte dans le corps de la chenille y dépose le germe de sa progéniture sous la forme d'une assez grande quantité d'œufs, lesquels une fois éclos, deviennent autant d'effroyables ennemis pour la malheureuse larve qui les porte en elle. La mission de ces nouveaux ennemis étant après avoir dévoré tout le système graisseux de leur proie de la faire périr avant sa transformation en nymphe ou pendant la durée de cet avant-dernier état.

Comment se fait-il qu'en cette circonstance l'ordre des choses ait été ainsi interverti? Pourquoi enfin ce retard dans le développement de ces larves d'Ichneumons? lesquelles ainsi que je l'ai dit se sont montrées vivantes alors que le *Deilephila vespertilio* était devenu insecte parfait.

L'observation de M. Pierre Millière donne lieu à plusieurs remarques de divers membres, et particulièrement

de MM. Goureau et Boisduval. Ce dernier annonce que des faits semblables ont déjà été signalés.

— M. Becker donne lecture d'une note qui lui a été adressée de Baltimore par M. Ph. Wild, et qui est relative aux mœurs de la *Cicada septemdecim*, et la Société en décide l'impression dans son bulletin.

Je vous envoie un petit nombre de chrysalides ; car, quoique la température de l'été de 1851 ait été favorable aux chenilles, je n'en ai trouvé que très peu, et, chose étonnante, les trois quarts de ces chenilles sont mortes chez moi. Je ne puis m'expliquer ce fait.

J'ai placé dans l'une des boîtes un bon nombre de *Cicada septemdecim*, qui, comme l'indique son nom, fait ici une apparition tous les 17 ans.

Je pense vous être agréable en vous donnant quelques renseignements sur cet insecte dévastateur.

C'est le 17 juin dernier, que les journaux de notre ville annonçaient que le lendemain, les *Locus* (nom qu'on donne ici à ces insectes) arriveraient.

Beaucoup de curieux, et j'étais du nombre, se rendirent donc dans la forêt voisine, et nous eûmes effectivement le plaisir d'en rencontrer l'avant-garde, composée d'une cinquantaine d'individus.

Mais dès le lendemain on pouvait, non seulement les compter par millions, mais aussi les entendre à une distance de plusieurs milles ; car tout l'air était rempli de ces *serenaders*, ou musiciens.

Cependant, c'est le mâle seul qui a la faculté de produire ces sons, au moyen d'une espèce de tambour attaché à la racine des ailes inférieures, et qui est composé de plusieurs tablettes blanches.

La *Cicada septemdecim* est très lourde dans ses mouvements, et on peut la prendre facilement, tandis que la *Cicada bruneosa*, qui paraît ici chaque année, est très difficile à saisir.

Au 30 juin, c'est-à-dire quinze jours après leur arrivée, on ne voyait plus une seule *Cicada septemdecim*.

Mais, pendant ce court séjour, elles ont dévasté nos forêts et nos jardins.

La femelle pond ses œufs dans le bois à l'extrémité des branches d'arbres et par deux, en ligne parallèle d'une longueur de 16 cent. ; puis elle perce ces branches pour que le moindre vent les fasse tomber par terre. Là les larves sorties des œufs, s'enfoncent très profondément dans le sol ; mais chose étonnante, malgré le nombre immense, on n'a jamais pu trouver de ces larves, même en creusant des puits. Ce n'est qu'une année avant l'apparition de la *Cicada septemdecim*, que l'on rencontre les larves presque à la surface de la terre et même sous des pierres ; ces larves sont très mobiles et se retirent rapidement au moindre bruit.

J'ai acquis la certitude que cette Cigale ne prend pas de nourriture; car son corps est toujours transparent et on n'y voit ni matière solide, ni liquide.

En outre l'insecte paraît ne pas faire de cas de son abdomen; car non seulement je l'ai vu voler très à son aise privé de corps, mais, il paraît ne pas éprouver la moindre douleur quand on le lui arrache.

Cette Cigale est une friandise pour tous les animaux domestiques et non seulement les oies, les canards et les poules s'en régalent, mais aussi les chats et les chiens. Chaque jour j'ai vu mon chien en avaler une quarantaine pour son déjeuner.

M. le colonel Goureau dit, dans la séance suivante (10 mars 1852), qu'il a examiné avec soin les petites branches percées par la *Cicada septemdecim* observée par M. H. Wild. Il parle de la manière dont les œufs sont placés dans l'intérieur de ces branches et il annonce qu'il a découvert dans ces mêmes branches un petit parasite de l'Hémiptère et qu'il le conserve vivant. Enfin il fait observer que Réaumur a donné des observations ayant quelque analogie avec celles que nous venons de rapporter; seulement d'après lui, les femelles d'Hémiptères ne choisiraient que les branches mortes pour y déposer leurs œufs; il se demande s'il n'en serait pas de même pour la *Cicada septemdecim*.

Lectures M. H. Lucas lit une notice intitulée: Remarques sur les métamorphoses observées chez les Elatérides et description et figure de la larve de *l'Agrypnus atomarius*.

—M. Amyot donne communication d'un travail ayant pour titre: Catalogue des Rhynchotes de France d'après la méthode Linnéenne opposée à la méthode mononymique.

(Séance du 11 Mars 1852).

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

Communications. M. L. Buquet fait passer sous les yeux de la Société un ou deux individus de chacune des espèces de Coléoptères recueillis en Californie par M. Lorquin, et donne lecture de la note qui suit dont la Société décide que l'impression sera immédiatement faite dans le Bulletin.

Note sur les Insectes Coléoptères recueillis par M. Lorquin, en Californie (1), par M. Lucien Buquet.

Avant d'entrer dans aucun détail sur la composition de ces insectes dont M. le docteur Boisduval a bien voulu me confier l'examen, je dois dire un mot sur le mode employé par notre voyageur pour la conservation de ces objets, mode qui, je dois le reconnaître, présente des avantages réels pour le transport des Lépidoptères : malheureusement il n'en est pas tout à fait de même pour les autres ordres. Qu'on se figure, en effet, des Coléoptères, au nombre de plusieurs milliers, placés pêle mêle sur des morceaux de ouate repliés sur eux mêmes et renfermés dans des papillotes de grandeur et de formes différentes, et l'on jugera sans peine des précautions qu'il faut prendre pour les tirer de là sans fracturer quelque membre, opération qui est souvent fort difficile, quand les tarses sont engagés dans le coton.

Mon but n'est point ici de critiquer les moyens employés par M. Lorquin dans des localités qui offrent peu de ressources, mais de prémunir seulement les naturalistes voyageurs contre un système qui ne doit jamais être mis en usage, que faute de mieux. J'ajouterai cependant, pour la justification de cet entomologiste, que, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, M. Lorquin se trouvait dans des conditions telles, qu'il lui était réellement impossible de recourir à un moyen plus efficace.

Ces réflexions ne sauraient donc atténuer en rien le mérite des insectes recueillis par M. Lorquin, et parmi lesquels il se trouve une quantité d'espèces non seulement nouvelles pour les collections, mais encore pour la science.

(1) S'adresser, pour acquérir cette intéressante collection, ainsi que celles des insectes des divers autres ordres, à M. le docteur Boisduval, rue des Fossés-Saint-Jacques, n. 22, à Paris.

Il n'a pas dû, d'ailleurs, vous échapper, Messieurs, que ces objets, sauf d'assez rares exceptions, appartiennent à des genres qui se trouvent généralement en Europe, et que les espèces ont une grande analogie de forme avec les nôtres.

On en jugera par la nomenclature ci-après, que j'ai dressée un peu à la hâte, ayant cru devoir m'interdire tout travail qui tendrait à enlever à l'acquéreur de cette intéressante collection le plaisir de publier les nouveautés qu'elle renferme.

Les *Carabiques*, au nombre de quarante-deux espèces, appartiennent aux genres *Omus*, *Cicindela*, *Brachinus*, *Clivina*, *Cychnus*, *Calosoma* ou *Callisthenes*, *Loricera*, *Chlœnius*, *Elaphrus*, *Anchomenus*, *Agonum*, *Calathus*, *Feronia*, *Eripus*, *Amara*, *Harpalus*, *Stenolophus*, *Agonoderus*, *Lachnophorus* et *Bembidium*.

Les *Hydrocanthares* ne comptent que huit espèces, qui rentrent dans les genres *Cybister*, *Colymbetes*, *Laccophilus* et *Gyrinus*.

Les *Brachélytres* sont représentés par une seule espèce de *Staphylinus*,

Les *Sternoxes* sont plus nombreux, on en compte vingt-six espèces, appartenant aux genres *Acmaeodera*, *Chalcophora*, *Dicerca*, *Ancylochira*, *Chrysobothris*, *Agrilus*, *Anthaxia*, *Sphenoptera*, plus quelques *Elatérides*, parmi lesquels se trouve une fort belle espèce de *Callirhipis* ou genre voisin.

Les *Malacodermes*, au nombre de six espèces, ne présentent rien de remarquable.

Les *Térédiles*, au contraire, réduits à trois espèces de *Clérites*, sont intéressants, et peut-être même nouveaux.

Les *Clavicornes* comptent dix-neuf espèces, qui rentrent dans les genres *Necrophorus*, *Silpha*, *Peltis*, *Necrophilus*, *Hister* et *Hololepta*.

Les *Palpicornes*, au nombre de cinq espèces appartiennent aux genres *Hydrophilus* et *Berosus*.

Les *Lamellicornes*, peu nombreux, puisqu'on n'en compte que dix espèces, rentrent dans les genres *Podalgus*, *Coprobius*, *Hoplia*, *Omaloptia*, *Amphicoma* et *Cremastocheilus*.

Les *Hétéromères* sont au nombre de cinquante espèces environ, dont les principales appartiennent aux genres *Eleodes*, *Cibdelis*, *Cælus*, *Amphydora*, *Brachyscelis*, *Nosoderma*, *Crypticus*, *Phaleria*, *Helops*, *Epicauta*, etc.

Les *Curculionites* se réduisent à treize espèces, appartenant aux genres *Rhynchites*, *Cleonus*, *Lixus*, *Baris* et *Calandra*.

Les *Xylophages*, au nombre de cinq espèces seulement, rentrent dans les genres *Hylurgus*, *Melalgus*, *Apate* et *Trogosita*.

Les *Longicornes* comptent vingt cinq espèces, appartenant aux genres *Macrotoma*, *Prionus*, *Hesperophanes*, *Glytus*, *Stenopterus*, *Tetraopes*, *Oberea*, *Pachyta* et *Leptura*.

Les *Chrysomélines* appartiennent aux genres *Donacia*, *Odonotota*, *Galleruca*, *Diabrotica*, *Zygogramma*, *Chrysomela*, *Lina*, *Cryptocephalus* et *Coccinella*, on en compte trente-huit à quarante espèces.

On voit, par l'exposé succinct qui précède, que la totalité des espèces recueillies par M. Lorquin se monte à deux cent-cinquante environ, qui, je le répète, manquent en grande partie à nos collections; les amateurs feront donc bien de profiter de cette occasion, unique jusqu'ici, pour enrichir leurs cabinets des Coléoptères californiens, envoyés par notre ancien et malheureux collègue. Ils auraient un double mérite, si, en se concertant, ils pouvaient acquérir la collection en totalité, je mets en première ligne celui de faire une bonne action, et, en second lieu, l'avantage inappréciable de se rendre possesseurs d'espèces réellement intéressantes, représentées souvent par un assez petit nombre d'individus.

— M. le Dr Boisduval fait connaître trois nouvelles espèces de *Psyche*, découvertes en France en 1851.

La première, *Psyche Grastlinella*, est due aux recherches de notre collègue, M. de Grastlin, qui a déjà enrichi nos Annales de plusieurs espèces nouvelles. Elle se place près des *P. apiformis*, *stetivella* et *siculella*: elle a le corps noir, le disque, les ailes, d'un blanc transparent, avec le bord des inférieures et la moitié postérieure des supérieures d'un noir enfumé, le fourreau de cette espèce est, comme celui de celles que nous venons de citer, formé de brins de plantes sèches, rangés transversalement, et recouvert d'un tissu de soie, comme chez *apiformis*, et peut à peine en être distingué.

La seconde espèce, *Psyche Millierella*, a été trouvée dans les montagnes des environs de Lyon par notre nouveau et zélé collègue, M. Millière. Elle a le port d'*albida*, avec les ailes plus courtes, plus larges, et le corps plus robuste. Ce dernier est entièrement noir, comme dans notre *Grastlinella*, les ailes sont un peu diaphanes, légèrement enfumées, avec la côte et les franges plus obscures. Le fourreau, si M. Millière n'a pas fait d'erreur, ressemble complètement à celui d'*albida*. Cependant celui de notre *Millierella* est entièrement composé d'une mousse qui nous paraît être l'*Hypnum repens*, tandis que la mousse qui entre dans la composition du fourreau de l'*albida* nous paraît être exclusivement la *Leskea sericea*.

Enfin, la troisième espèce, qui a aussi été découverte dans les environs de Lyon, par M. Millière, est la *Psyche stomoxella*, qui vient se placer tout à côté de *tabanella*, *muscella*, *hirsutella*, mais qui est plus robuste et plus velue qu'aucune de ces trois espèces, elle est aussi un peu plus noire. Le fourreau est allongé, peu fourni, et se compose de quelques brins de graminées placés longitudinalement, comme dans la *nitidella*. On pourrait même dire qu'il ressemble tout à fait à celui de cette dernière, sauf la grosseur, qui est deux fois plus considérable.

— M. H. Lucas montre une nouvelle espèce de *Zopherus*, propre à l'Amérique méridionale, assez voisine du *Z. Brenei*, et qu'il doit décrire dans les Annales, sous la dénomination de *Z. Moreletii*, d'après le nom de la personne qui a offert cet insecte au Muséum.

— M. Mocquerys donne quelques détails sur le *Plochionus Bonsilii*, que l'on rencontre parfois dans nos ports de mer : il dit qu'il en a trouvé plusieurs individus sous les pierres qui formaient le lest de bâtiments provenant principalement de la côte de Guinée.

Lectures. M. L. Fairmaire communique une notice de M. Ed. Perris, ayant pour titre : Histoire des métamorphoses du *Blaps producta*, Dejean, et du *Blaps fatidica*, Sturm.

— M. Bellier de la Chavignerie lit une note, accompagnée d'une figure coloriée, et intitulée : Observations sur une *Anthocharis cardamines* hermaphrodite.

(Séance du 24 Mars 1852).

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

Communications. M. Javet présente à la Société une très belle espèce du genre *Loricera*, découverte à Madère par M. Wollaston, et qu'il dédie à cet entomologiste, auquel nous devons bientôt une faune entomologique de cette île. Voici la diagnose de cet insecte :

Loricera Wollastonii, Javet. Long. 9 mill.

Fusca, nitida, subænea, capite obscuriore; antennis pedibusque pallidis, antennis valdè elongatis articulis 2, 3, 4 et 5 intus longè pilosis, fere spinosis: prothorace subcordato, basi utrinque sulco longo impresso, angulis posticis subrotundatis; clytris ovalibus, posticè acuminatis, ad basim acutè marginatis, sat profundè striatis, interstitio quarto punctis tribus impresso, margine exteriorè punctis magnis, serie dispositis, impresso; pedibus elongatis.

— M. de Baran annonce qu'il a trouvé à Nice l'*Anisodactylus heros*, que l'on n'avait signalé jusqu'ici que comme propre au Portugal et à l'Algérie.

— M. H. Lucas communique à la Société un Lépidoptère nocturne du genre *Heliothis*, qui n'avait encore été signalé que comme habitant le centre et le midi de la France : ce Lépidoptère est l'*Heliothis armigera*, qui a été découvert dans les environs d'Alger par notre collègue; M. le docteur Luras. Au sujet de ce fait, curieux comme géographie entomologique, M. H. Lucas fait remarquer que la *Catocala conversa*, Esp., qu'il n'avait signalée, dans son *Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie*, tom. 3, p. 387, que comme se trouvant dans l'ouest, particulièrement aux environs d'Oran, habite aussi l'est de nos possessions. Enfin, le même membre cite encore parmi les Noctuelles, et particulièrement parmi les Liparides, le *Megasoma repandum*, Hübn., qu'il n'avait indiqué, op. cit. tom. 3, p. 379, que comme habitant l'ouest de l'Algérie, particulièrement les environs de Misserghin, et qui se trouve aussi dans l'est. A l'occasion de la rencontre de cette curieuse espèce dans cette partie de l'Algérie, notre collègue fait passer sous les yeux de la Société un individu femelle de cette Liparide, avec son cocon, qui ont été pris le 22 janvier, aux environs d'Alger, par M. le docteur Luras, et dont l'éclosion a eu lieu le 27 avril; la chenille de cette espèce se nourrit de la feuille du *Viburnum tinus*, Linné.

Lectures. M. Doüé lit, au nom de M. Gaubil, la description de quatre nouvelles espèces de Coléoptères propres à la faune française; et qu'il désigne sous les noms de *Carabus Mulsanti*, *Bembidium ataxense*, *Agabus pyræneus*, et *Hydroporus glacialis*.

— M. Deyrolle donne lecture d'une note pour servir à l'histoire des Carabes d'Espagne et du Portugal, et de remarques sur quelques espèces du nord de l'Afrique. — Notre collègue offre à la Société deux planches parfaitement gravées, qui doivent accompagner ce mémoire.

Membre reçu. M. Stewart (Henri), de Londres, présenté par M. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Javet.



[AEG 10, 35]

BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1852.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

—•••—

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

—————

(Séance du 14 Avril 1852).

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Communications. On annonce à la Société la découverte, aux environs de Paris, de plusieurs Coléoptères rares pour notre faune, ou qui n'y avaient pas encore été rencontrés jusqu'ici. M. Doué a pris au bois de Boulogne plusieurs individus du *Panagæus quadri-pustulatus* et du *Licinus depressus*; M. Aubé a trouvé, auprès de Compiègne, le *Phloiophilus Edwardsii*, Stephens, qui n'avait été pris qu'en Angleterre; M. Reiche a capturé, dans la forêt de Bondy, le *Stenus decipiens*, découvert récemment auprès de Lille par M. E. Cussac.

— M. Becker montre un dessin d'une chenille de la *Crocalia aestivaria*, qu'il avait prise jadis à Wied-Baden, et que M. Bellier de la Chavignerie a depuis retrouvé dans la Lozère : il se propose de décrire cette chenille, qui ne l'a pas encore été d'une manière complète.

— Le même membre annonce que le zélé naturaliste-voyageur, M. Beske, vient de mourir au Brésil ; il fait également savoir que M. Kindermann fils va explorer, sous le point de vue entomologique, et principalement pour la recherche des Coléoptères, les provinces de l'Altaï.

— M. Deyrolle fait passer sous les yeux de la Société un instrument nouveau, le *Stéréoscope*, qu'il a appliqué aux Insectes, de manière à représenter ces derniers, pris au daguerréotype, avec un relief très marqué.

Lectures. M. Aubé fait connaître une note de M. Emile Cussac, de Lille, contenant la description d'un nouveau genre de Brachélytres (*G. Macropalpus*) de la tribu des Omalides, découvert dans le nord de la France.

— M. H. Lucas communique une notice, intitulée : *Description et figure d'un nouveau genre d'Hyménoptères de la famille des Fouisseurs, qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique.*

— M. L. Buquet lit un travail de M. Macquart, ayant pour titre : *Notice sur un nouveau genre de Diptères de la famille des Pupipares, tribu des Phthiromydes, sous le nom de Megistopoda.*

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Auguste Titon, de Soudron, près Châlons-

sur-Marne, interne en médecine à l'hôpital Sainte-Marguerite, à Paris, présenté par M. Al. Laboulbène. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et H. Lucas.

(Séance du 28 Avril 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. Thibésard, membre régnicole de la Société, assiste à la séance.

Communications. On annonce à la Société la mort de M. le baron Walckenaër, membre honoraire, décédé à Paris, le 26 avril, et celle de M. Robyns, ancien membre, mort à Bruxelles, le 31 mars.

— M. Al. Laboulbène dit qu'ayant eu occasion de ramasser, à la garenne de Saint-Maur, un grand nombre de pieds du *Draba verna*, Linné, il en a trouvé plusieurs qui présentaient un nœud vers le collet de la racine, et que ce nœud, formant une sorte de galle, renfermait une larve de Charansonite, ainsi qu'un parasite de ce Coléoptère.

(Séance du 12 Mai 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. Lambert, membre régnicole de la Société, assiste à la séance.

Communications. On annonce à la Société la mort de l'un de ses anciens membres fondateurs, M. Gory.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce que notre collègue, M. Guillemot, a trouvé, le 17 avril, aux environs de Thiers, le *Lycæna batis*, et il ajoute que ce fait lui paraît intéressant, en ce que ce Lépidoptère n'était indiqué que comme se trouvant au mois de juillet, dans les régions méridionales.

Lectures. M. Becker fait passer sous les yeux de la Société un mémoire de M. A. de Graslín, ayant pour titre : *Mémoire sur deux espèces nouvelles de Leucania, trouvées sur les côtes de la France occidentale, et sur une espèce inédite de la France méridionale.*

— M. V. Signoret dépose sur le bureau une grande partie d'un ouvrage intitulé : *Revue iconographique du groupe des Tettigonides.* — Ce travail doit être accompagné d'un nombre considérable de planches, et l'auteur, pour en hâter la publication dans les Annales, se propose d'offrir une assez forte somme à la Société.

(Séance du 26 Mai 1852).

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

MM. Gauthier, membre étranger, et Titon, nouvellement admis, assistent à la séance.

Communications. M. H. Lucas communique à la Société une planche représentant deux genres nouveaux de l'ordre des Coléoptères; le premier porte le nom de *Oochrotus*, et le second celui de *Merophysia*.

C'est toujours dans des fourmillières, dit M. H. Lucas, que j'ai rencontré ces deux espèces : la première, que je désigne sous le

nom de *Oochrotus unicolor* (1), est assez commune pendant les mois d'avril, de mai et de juin, sur les plateaux de Médéah et de Boghar ; quant à la seconde, à laquelle je donne le nom de *Mero-physis formicaria* (2), elle est beaucoup plus rare, habite la même fourmière que l'*Oochrotus unicolor*, et se trouve également pendant les mêmes mois et dans les mêmes localités. Je ne sache pas que ces espèces, avec lesquelles je forme ces deux genres nouveaux, soient connues. Lors de mon premier voyage dans le nord de l'Afrique, j'avais déjà rencontré l'*Oochrotus unicolor*, mais un seul individu, dans une fourmière aux environs du cercle de la Calle ; cette espèce habite aussi les environs de Bône, car j'en ai vu plusieurs individus qui ont été recueillis près de cette ville, par notre collègue, M. Leprieur. La forme du corps de cette curieuse espèce rappelant tout à fait celle d'un oval ou d'un œuf, c'est ce qui m'a engagé à désigner ce nouveau genre sous le nom de *Oochrotus*. Quant à la seconde, la forme si remarquable de ses fémurs, qui sont toujours renflés dans les pattes antérieures, comme dans celles de la troisième paire, fait que je donne à cette nouvelle coupe générique le nom de *Mero-physis*. Je destine cette planche pour nos Annales, et lorsque le travail pour la description des caractères génériques et spécifiques sera fait, et que j'aurai assigné la place que ces deux coupes génériques doivent occuper dans la série entomologique, je m'empresserai de le présenter à notre Société.

— M. Javet fait passer sous les yeux de ses collègues un dessin qui lui a été adressé par M. Schmidt, et qui représente une tête, très grossie, du *Polydrusus corruscus*,

(1) *O. ovatus, omninò fusco-rufescens, nitidus; antennis pilosis; capite thoraceque sat laxè subtiliterque punctatis; elytris convexis, posticè angustis, subtilissimè striatis, interstitiis testaceo-pilosis, irregulariterque punctatis.* Long. 2 millim. 1½; lat. 1 millim. 1½.

(2) *M. elongata, angusta, omninò pallidè fusco-rufescens, nitida; antennis pilosis, fuscis, ultimis articulis pallidè rufescentibus; capite, thorace elytris testaceo-pilosis, laxè punctatis, his convexis, posticè in medioque angustatis.* Long. 1 millim. ¾; lat. ¾ de millim.

Müller, sur laquelle on peut voir un ocelle assez développé, et placé au-dessus de l'œil droit; ce qui fait que de ce côté l'insecte semble avoir deux yeux, un grand et un petit. Ce *Polydusus corruscus* a été pris par M. Schmidt, au mois de juin 1850, dans les Alpes de Salsbourg, et l'entomologiste qui l'a capturé regarde l'ocelle supplémentaire comme ayant réellement pu servir d'organe de vision.

— M. L. Fairmaire montre un *Trichodes alvearius*, remarquable par un cas particulier de pathologie; les deux élytres sont assez fortement étranglées avant leur extrémité, qui est creusée en forme de cuillère.

— M. Al. Laboulbène lit une note de M. Léon Dufour sur les maladies des raisins; dans ce travail, sous forme de lettre, qui est imprimé dans les mémoires de l'Académie de Bordeaux, notre savant collègue indique des détails entomologiques importants.

Lectures. M. Al. Laboulbène fait connaître plusieurs notices de M. L. Dufour, qui doivent faire partie de ses *Mélanges entomologiques*, et qui ont pour titre: 1° Sur les deux sexes de la *Mutilla arenaria*; 2° Sur la *Micrommata spongitaris*; 3° Sur la *Macrocera ruficollis*; 4° Sur l'*Eucera grisea*; et 5° Sur l'*Eucera Numida*.

— M. V. Signoret donne lecture d'une notice sur un nouveau genre d'Hémiptères propre à Java, et il indique l'espèce typique sous la dénomination de *Centrocnemis Deyrollii*.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres;

MM. Delaplace fils, libraire à Gap (Hautes-Alpes), présenté par M. Boieldieu. — Commissaires-rapporteurs : MM. Reiche et Ch. Aubé ;

Et Charles Melly fils, de Liverpool, présenté par M. Javet. — Commissaires-rapporteurs : MM. Doüé et L. Buquet.

! (Séance du 9 Juin 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. Lavergne, entomologiste de Paris, assiste à la séance.

Communications. On donne quelques détails sur la chasse entomologique qui a été faite à Compiègne par la Société, et à laquelle assistaient trente-quatre personnes. Malgré le temps peu favorable, plusieurs espèces rares ont été rencontrées.

1° Parmi les Coléoptères, outre l'*Atopa cinerea*, trouvée par M. Javet, et la *Phytæcia nigricornis*, capturée par M. Doüé, nous donnerons la liste suivante des espèces recueillies par MM. Aubé et Reiche :

Cychrus rostratus, Fab.

Amara communis, Sturm.

Homalota excavata, Gyll.

Oxyporus maxillosus, Fab.

Staphylinus chalcocephalus, Fab.

- Stenus nigrutilus*, Gyll.
 — *geniculatus*, Grav.
 — *fossulatus*, Erichs.
Anthobium minutum, Fab.
 — *scutellare*, Erichs.
Pæderus brevipennis, Lacord.
Telephorus ochropus, Steph.
Catops scitulus, Erichs.
Coloⁿ dentipes, Sahlb.
Liodes humeralis, Kugel.
Meligethes Kunzei, Erichs.
 — *lugubris*, Sturm.
 — *erythropus*, Gyll.
 — *serripes*, Sturm.
Cychramus luteus, Fab.
Alexia pilosa, Panzer.
 — *pilifera*, Muller.
Cis glabriculus, Gyll.
Chlorophanus viridis, Linné.
Erirhinus Silbermanni, Chevrolat.
Magdalinus duplicatus, Germ.
Orobitis globosus, Fab.
Bruchus inspergatus, Sch.
Rhinonchus inconspectus, Herbst.
Geutorhynchus Aubei, Sch.
Graptodera mercurialis, Fab.
Orchestes fagi, Linné.
Cryptocephalus nitens, Linné.
Xyletinus non déterminé ;

2° Parmi les Hémiptères, d'après la liste qui nous a été remise par M. V. Signoret :

- Arma custos*, Fabricius.
Acanthosoma hæmorrhoidalis, Linné.

Acanthosoma agathinus, Fab.

— *griseus*, Linné.

Heterogaster residæ, Panzer.

Miris striatellus L.

Phytocoris biguttatus, Fab.

Capsus Paykullii, Fallen.

— *betuleti*, Fallen.

— *mutabilis*, Linné.

— *flavomaculatus*, Fab.

— *variabilis*, Fallen.

Capsus, voisin du *filius*, Linné.

Cyllocoris agilis, Fab.

Cixius cambriformis? Germar.

— *varia*, Fabricius.

— *contaminatus*, Germ.

— *albicinctus*, Germar.

Delphax lineola, Germar.

— *minuta*? Fab.

— *mæsta*, Bohemann.

— *elegantula*, Bohemann.

— *mutabilis*, Bohemann.

Jassus notatus, Fabricius.

— *assimilis*, Germ.

— *subfuscus*, Fallen.

— *ocellatus*, Scopoli;

3° Parmi les Lépidoptères, d'après la note dressée par M. le docteur Boisduval :

Papilio Podalirius, en mauvais état.

Anthocharis cardamines, encore assez fraîche.

Colias hyale.

Thecla pruni mâle, sur les fleurs du *Viburnum opulus*.

Polyommatus chryseis, les femelles étaient encore très rares.

Polyommatus Xanthe, très commun.

Lycæna acis, *cyllarus*, *Alsus*, très commun, *Alexis*, *agestis*, *Adonis* et *Alcon*.

Argynnis Ino, *Euphrosyne* et *Selene*.

Melitæa dyctinna, *Athalia* et *cinxia*; la *matura* n'était pas encore éclosé.

Vanessa prorsa, assez commune sur les Orties, vers Pierrefonds.

Satyrus Hero, tout à fait défloré.

Hesperia Sylvanus, mais pas encore de femelles.

Syrichthus alveolus et *Thanaos tages*, en mauvais état.

Macroglossa bombylifomis.

Procris statices, rare; *globulariæ*, au contraire, très communément.

Nemeophila russula, femelle.

Macaria alternaria.

Boarmia consortaria, *rhomboïdaria*.

Tephrosia extersaria.

Larentia undularia.

Eupithecia costigaria, et peut-être une espèce nouvelle.

Melanippe hastaria, *montanaria*, etc.

Cabera pusaria.

Ephyra omicronaria, *trilinearia*.

Acidalia temeraria, *ornatoria*, *albutaria*, *candidaria*.

L'Odezia chærophyllaria n'était pas encore éclosé ;

4° Enfin parmi les Arachnides, nous ne citerons que l'*Episinus truncatus*, Walckenaër, pris par M. H. Lucas dans les ruines de Pierrefonds.

— M. Rouzet fait passer sous les yeux de la Société des feuilles de Poirier, entièrement rongées par une espèce de Charançon, l'*Otiiorhynchus raucus*, Fabr.; feuilles qui ont été envoyées avec cet insecte à M. Carrière, jardinier-chef au Muséum, comme causant beaucoup de dégâts dans les environs de Melun. Jusqu'à présent,

ajoute M. Rouzet, l'on ne connaissait que quelques espèces de *Rhynchites* et de *Phyllobius* qui attaquaient les arbres fruitiers, et encore se bornaient-ils à couper les jeunes pousses, au printemps, au lieu que l'*Otiorhynchus raucus* dévore indistinctement toutes les feuilles, ce qui nuit beaucoup au développement de ces arbres, et occasionne parfois leur mort, ou, tout au moins, les empêche de fructifier.

— M. L. Fairmaire annonce un fait sur les mœurs des *Paussus*, qui doit être noté. L'un de ses correspondants, M. Favier, a trouvé, aux environs de Tanger, le *Paussus Favieri*, L. Fairmaire, sous les pierres, en compagnie de petites Fourmis, et ce fait viendrait à l'appui de l'opinion de notre collègue, qui range ces Coléoptères à la suite des Psélaphiens, après le *G. Articerus* — M. L. Buquet ajoute qu'un *Paussus*, provenant du Sénégal, a été également découvert sous une pierre.

— M. V. Signoret dit que le *Lygæus crassicornis*, H. Lucas, qui n'avait été pris jusqu'ici qu'en Algérie, a été trouvé récemment aux environs de Dijon par M. Tarnier.

— M. Bellier de la Chavignerie parle de la grande multiplication des chenilles du *Bombyx chrysorrhæa* au bois de Boulogne, dans les environs de la Pyramide. Dans cet endroit, ce qui rappelle les dégâts occasionnés, il y a quelques années, aux environs de Phalsbourg, par les chenilles du *Bombyx pudibunda*, les chênes sont entièrement dépouillés de leurs feuilles, et les herbes mêmes qui se trouvent près des arbres sont entièrement mangées.

C'est probablement à cette dernière nourriture, qui ne leur est pas habituelle, que l'on doit attribuer les cas nombreux de muscardine que notre collègue a pu observer chez ces chenilles, et qui, devant occasionner leur mort, les détruira sans qu'on ait besoin de recourir à l'échenillage, qui, dans un bois, ne serait même pas possible.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. E. Bureau, de Nantes, présenté par M. Becker. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bellier de la Chavignerie et Berce.

(Séance du 23 Juin 1852.)

Présidence de M. REICHE, président de 1851.

M. Dallas, entomologiste anglais, assiste à la séance.

Communications. M. Reiche, tant en son nom qu'en celui de M. Al. Laboulbène, lit la note suivante sur quelques espèces de Coléoptères que M. Gaubil se proposait de décrire dans les Annales de la Société, et dont les noms ont déjà été indiqués dans le Bulletin.

Carabus Mulsanti. — Ce *Carabus* nous semble n'être qu'une des nombreuses variétés du *Carabus catenulatus*, M. Reiche possède tous les passages du type à cette variété, qui néanmoins manque à sa collection.

Bembidium ataxense. — C'est le *Bembidium hypocrita*. Dejean.

Agabus Pyrenæus. — Ce n'est qu'une variété étroite de l'*Agabus congener*, Paykull.

Hydroporus glacialis. — Très voisin de l'*Hyd. nivalis*, Heer, mais distinct par sa convexité, sa punctuation et sa forme plus ramassée.

Staphylinus sculpticollis. — C'est le *St. medioximus*, L. Fairmaire. Ann. de la Soc. ent. 1852. p. 73. Les stries de la tête et du corselet, qui avaient déterminé M. Gaubil à dénommer cet insecte ainsi qu'il le fait, étaient causées par des agglomérations de poils dans le sens longitudinal, un lavage à l'eau en a fait justice.

— M. Bellier de la Chavignerie parle d'une nouvelle excursion qu'il a faite dans la forêt de Compiègne, le dimanche 20 juin, en compagnie de nos collègues, MM. Berce, Foureau de Beauregard, et de Guernisac.

Le temps n'a pas été plus favorable que la première fois ; le soleil ne s'est pas montré, et de fréquentes averses rendaient inaccessibles les meilleures localités : néanmoins nos collègues ont pu constater combien la magnifique forêt de Compiègne, encore peu connue des chasseurs parisiens, pouvait offrir un vaste champ à l'exploration. — L'Argynne *Ino* était assez abondante et encore très fraîche, les femelles surtout. Il en était de même des *Polyommates acis*, *Alsus* et *Chryseis*. Nos collègues ont pris la variété de cette dernière espèce, chez laquelle les points en dessous sont remplacés par de grands traits noirs. Une de ces variétés présentait même cette particularité remarquable que les ailes d'un seul côté, le côté droit, étaient variées, tandis que les ailes correspondantes se trouvaient dans l'état normal. Nos collègues ont encore pu recueillir l'*Actia tubricipeda* mâle et femelle, la *Callimorpha dominula*, la *Plusia iota*, la *Procris globulariæ*, la *Siona Dealbaria*, les *Melanippe alchemillaria* et *tristaria*, l'*Agrophila unca*, la *Zygæna trifolii*, qu'on ne rencontre pas aux environs de Paris, etc.

Les chenilles des Vanesses *Io* et *prorsa* étaient fort abondantes sur les touffes d'*Urtica dioica*, aux environs de Pierrefonds. On peut citer encore les chenilles de la *Polia flavicincta*, des *Orthosia pista-cina* et *gracilis*, de la *Trachea piniperda*, de la *Xylina vetusta*, de la *Cerastis Vaccinii*, de la *Geometra papilionaria*, de la *Nyssia zonaria*, de l'*Hesperia lineæ*, etc.

— M. Foureau de Beauregard montre une *Pachyta 8-maculata* qui est encore vivante, et a été prise dans la même chasse que les Lépidoptères qui viennent d'être indiqués.

— M. Bellier de la Chavignerie parle des dégâts considérables causés par des Lépidoptères dans les bois de la Colonie de Maison-Laffitte, près Saint-Germain, et qui sont encore plus considérables que ceux produits par la même cause dans le bois de Boulogne. Les arbres sont entièrement dépouillés de leurs feuilles ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le *Bombyx chrysothæa* n'a pas seul produit ces ravages, mais qu'ils ont été aussi, en très grande partie, occasionnés par les chenilles de la *Lithosia quadra*.

— M. Becker parle d'une belle variété de la *Melitæa Athalia*.

— M. H. Lucas demande la parole et communique la note suivante :

Je ne sais si on connaît d'une manière précise l'accouplement des *Philopterus*, mais voici ce que j'ai remarqué pour une espèce de ce genre. Dans la journée du vendredi 21 mai, M. Poortman m'envoya quelques Philoptères qu'il avait rencontrés accouplés à la base des plumes du cou d'une Spatule (*Platula leucoridia*). N'étant pas à Paris ce jour là, ce ne fut que le lendemain, 22 mai, que j'examinai cet épizoïque, que je reconnus pour être le *Philopterus Platææ*, Denny, Anopl. Brit. p. 100, pl. 4, fig. 9. On sait que chez les insectes en général, le mâle, pour s'accoupler, monte sur le dos de la femelle, souvent il reste dans cette position pendant tout l'acte de l'accouplement, mais quelquefois aussi il quitte cette position, et alors c'est la femelle qui entraîne le mâle ; lorsque cela a lieu ainsi, celui-ci est renversé sur le dos, tandis que ses organes de la locomotion sont en l'air et dans un état d'immobilité complet. Le mode d'accouplement du *Philopterus Platææ* ressemble entièrement à

celui que je viens de signaler, avec cette différence, cependant, que le mâle ne se laisse pas entraîner par sa femelle, c'est-à-dire que lorsque l'introduction a eu lieu, le mâle quitte la région dorsale de sa femelle, il se trouve alors sur le dos, comme cela se voit pour le *Melolontha vulgaris*, le *Lygæus apterus*, etc., mais il ne conserve pas longtemps cette position, car il se retourne de manière que sa tête et toute la région dorsale se trouvent placées sous le ventre de la femelle. Lorsque le *Philopterus Platalæ* femelle marche, ce sexe semble, au premier aspect, être dodécapode, le mâle progressant ordinairement dans la même direction que la femelle. Chez cette espèce, l'accouplement dure très longtemps, car j'ai remarqué que les deux sexes restent près de quarante heures dans cette position. J'ignore si le mode d'accouplement que je viens de signaler a lieu d'une manière semblable pour toutes les autres espèces de la famille des Philoptérés, mais voici ce que j'ai observé pour le *Philopterus Platalæ*, et je ne sais pas que cette manière de s'accoupler, qui me semble fort curieuse, ait encore été signalée.

— Le même membre fait passer sous les yeux de ses collègues des larves et des cocons d'une espèce de *Lophyrus*, qu'il rapporte, mais avec doute, au *Lophyrus pini*.

Cet Hyménoptère, dit M. H. Lucas, que je ne pourrai déterminer d'une manière certaine que lorsque j'aurai obtenu des éclosions, a été très abondamment répandu, pendant les mois de mai et de juin aux environs de Cirey, où il a causé, suivant M. Eug. Chevandier, qui a étudié cette espèce, de très grands dégâts dans une pineraie, composée particulièrement de *Pinus sylvestris*.

— On communique à la Société les deux notes rectificatives suivantes :

1° La première concerne la note de M. Bruand, de Besançon, sur les *Noctua batís* et *derasa*, et se rapporte au Tome IX^e (1851) :

XI. ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE.

Page 89, ligne 12, au lieu de : que j'avais faite , lisez : que j'avais faits.

Page 93, lignes 24 et 25, au lieu de : mais dans chaque organe on reconnaît au moins une chenille, lisez : mais dans chaque genre on connaît au moins une chenille.

Page 98, ligne 18, au lieu de : par l'areole, lisez : par l'aréole.

Page 100, ligne 1, au lieu de : je dirai que je ne peux, lisez : je dirai que je ne veux.

Page 100, lignes 2 et 3, au lieu de *gonoptera*, lisez *gonophora* ;

2° La seconde est relative au travail de M. Boyer de Fonscolombe sur les *Ichneumonides de Provence*, imprimé dans le 1^{er} N° du Tome Xe (1852) :

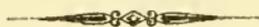
Page 40, ligne 8, au lieu de : *melanogonus*, lisez : *melanogonus*.

Page 41, ligne 10, au lieu de : est comme, lisez : sont comme.

Page 42, ligne 20, au lieu de : le reste de l'abdomen, lisez : le reste de l'antenne.

Page 48, avant-dernière ligne, au lieu de : *arcator*, lisez : *areator*.

Page 48, dernière ligne, et page 49 ligne première, au lieu de : *segmento rufo*, lisez : *segmento secundo rufo*.



BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1852.

TROISIÈME TRIMESTRE.



SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.



(Séance du 14 Juillet 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. le docteur Robineau-Desvoidy assiste à la séance.

Communications. M. L. Buquet communique l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre collègue M. Wachauru, de Marseille :

Voici un fait curieux que je recommande à l'observation des amateurs. Il y a une huitaine d'années, je pris une chenille du grand-Paon (*Saturnia Pyri*) ; après l'avoir enfermée dans une boîte, elle se chrysalida, et une quinzaine de jours après je coupais le cocon pour enfourcher la chrysalide d'une forte épingle, afin de la placer dans un cadre avec d'autres. C'était alors au commencement de septembre, l'hiver se passa : un soir du mois d'avril j'entendis du bruit dans la chambre, c'était un bruit qui ressemblait à un battement régulier. Fort intrigué, je cherchais partout pour savoir d'où il venait, et quel ne fut pas mon étonnement en apercevant un objet qui se

débattait dans mon cadre, et qui n'était rien moins que la chrysalide du grand Paon qui venait d'éclore. Cette chrysalide, traversée d'une épingle, avait vécu depuis septembre jusqu'à la fin d'avril, au moins sept mois.

— M. Al. Laboulbène lit plusieurs notes de M. Léon Dufour, déjà communiquées et faisant partie de ses *Mélanges entomologiques* :

1° Sur la *Micrommata spongitaris*.

Dans une science qui, comme l'entomologie, s'occupe d'animaux de petites dimensions, dont la rencontre est souvent fortuite, il n'est pas rare que pour le complément d'un fait il faille attendre un grand nombre d'années. Il faut même quelquefois léguer ce complément aux générations à venir. En voici un exemple qui, à sa valeur de science, joint le piquant de sa double découverte.

En 1813, c'est-à-dire il y a trente-neuf ans, pendant mon séjour à Barcelonne, en Espagne, je trouvai dans le petit jardin de mon logement un seul individu d'une Araignée nouvelle, dont plus tard je publiai la description et la figure dans les *Annal. des Sc. phys. de Bruxelles* (1820), sous le nom de *Micrommata spongitaris*. C'était un mâle. Dans son important ouvrage sur les Aptères, Walckenaer inscrivit mon espèce comme lui étant inconnue. Il se borna à donner un extrait de ma description, en comprenant cette Araignée dans son genre *Olios*. Depuis ma publication, personne, que je sache, n'a eu l'occasion de l'observer, et il était réservé à mes vieux ans de réhabiliter une espèce presque délaissée, une conquête de ma jeunesse.

En avril 1852, étant dans mon salon, à Saint-Sever, avec mon ami Edouard Perris, je sentis marcher sur ma tête comme un insecte. J'y portai la main, et j'amenai une Araignée. Quelle fut ma surprise dans ce tête à tête, de retrouver, par un de ces éclairs incompréhensibles de mémoire, une connaissance d'aussi vieille date que 1813. Je courus à mon cabinet, et j'exhibai aux yeux étonnés de mon ami et de ma famille le portrait de ma Micrommate. Pour comble de bonheur, ma découverte actuelle était celle d'une femelle.

Et, *si licet parvis componere magna*, je venais précisément de lire l'histoire du fameux singe *Gorille*, que le carthaginois Hannon, 500 ans avant J.-C., avait découvert dans les terres de l'Afrique

occidentale, dont on n'a confirmé l'existence que tout récemment, par des individus envoyés au Musée d'histoire naturelle de Paris, et à la réhabilitation duquel MM. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, Owen et Dureau de la Malle ont donné un si haut intérêt de science et de chronologie.

J'ai eu, je l'avoue, quelque satisfaction d'amour-propre d'auteur en reconnaissant à cette femelle les traits généraux du mâle, et surtout cette structure des tarsi qui avait motivé mon appellation spécifique. La femelle de Saint-Sever a, comme le mâle de Barcelonne, les tarsi revêtus en dessous d'un duvet gris-ardoisé, serré, spongieux, d'une fine brosse, favorable à une ambulation préhensive sur des surfaces unies. Cette brosse, vue à un certain jour, a un chatoyant métallique vert.

La différence sexuelle extérieure consiste, pour la femelle, indépendamment de l'article terminal des palpes, qui est simple, dans une couleur d'un blond pâle uniforme de l'abdomen, sans la moindre apparence des mouchetures qui caractérisent celui du mâle. On distingue à la région dorsale de cet abdomen quatre points ombiliqués disposés en carré, déterminés, comme je l'ai prouvé ailleurs, par les muscles *perforans* intérieurs. Ces points ombiliqués existent, je n'en doute point, dans le mâle, mais la flétrissure du ventre de celui-ci, sa villosité et ses mouchetures m'avaient empêché de les constater. Les lèvres de la vulve sont noires et bien prononcées, absolument comme dans la *Micrommate argelas*.

Les filières de notre femelle ne sont presque point saillantes. Les griffes tout à fait retirées, ensevelies dans la profondeur du bout du tarse, deviennent constatables par l'effet d'une compression expulsive. Ce sont deux ongles fort petits, entourés à leur base d'une houppette de poils qui les dissimule, d'un fauve-rougeâtre, courbés en hameçon à leur extrémité, garnis dans leur moitié inférieure d'un peigne d'une admirable finesse, formé de soies parallèles noirâtres. Le céphalothorax a absolument la même configuration que celui du mâle.

Cette femelle est bien adulte, et plus grande d'un tiers que le mâle. Elle a six lignes de longueur. Sa découverte fixe irrévocablement la légitimité spécifique de ce type, que, par une sorte d'instinct, j'avais établi, il y a trente-neuf ans, sur l'étude d'un seul individu mâle.

Je laisse à des arachnophiles plus heureux que moi le soin de doter la science de l'histoire de la vie privée de cette rare Araignée. Les

deux circonstances où elle est tombée sous ma main, sont à mes yeux un habitat purement accidentel. Je rencontrai le mâle sur un tronc d'arbre, à Barcelonne; mais qui ne sait pas que ce sexe dans les Araignées, comme dans la plupart des insectes, est fainéant, ignorant de toute industrie et vagabond? Quel hasard a fait tomber sur ma tête la femelle, dans un salon où il y avait, il faut tout dire, des vases de fleurs, et un jardin tout près de là? En me fondant sur des traits de conformité anatomique, en invoquant sobrement les lois de l'analogie, il m'est permis de penser, sans trop m'éloigner probablement de la vérité, que ma *Micrommate à tarsi spongieux* doit avoir un genre de vie semblable à celui de la *Micrommata argelas*, dont j'ai publié l'histoire et l'iconographie dans les Annales précitées.

Je ne comprends pas comment feu mon ami Dugès (Ann. Sc. nat., 2^e série, tom. 6, p. 185), observateur si habile, si consciencieux, avait pu soupçonner que notre *Micrommate* était le mâle de la grande *M. argelas*. Il y a eu inadvertance ou préoccupation, car ces espèces sont totalement distinctes, quoique du même genre.

Si Walckenaer se fût trouvé en face de ma *Micrommate*, et même s'il avait accordé quelque valeur à ce que j'en ai dit *ex visu*, il n'aurait point séparé cette Araignée du groupe générique, où il a placé le *Sparassus argelas*; il se serait surtout abstenu de la supposition erronée d'une lèvre *tronquée*, lorsque je l'ai très explicitement dite *petite et orbiculaire*, et que je l'ai représentée ainsi. Elle est telle aussi dans la femelle que j'ai sous les yeux. Les bornes de ma notice m'interdisent d'exposer les nombreuses et solides raisons qui militent en faveur du classement naturel de mon Araignée dans le genre *Micrommata*, Latr., ou *Sparassus*, Walck. Ces raisons sont d'ailleurs patentes dans mes écrits précités.

2^o Sur les deux sexes de la *Mutilla arenaria*.

Nous sommes peu avancés sur les mariages légitimes et assortis des Mutilles. C'est aux observateurs en plein air, et surtout aux entomologistes habitant des contrées méridionales, à épier les amours, les rapprochements des sexes, à constater les unions matrimoniales de ces curieux Hyménoptères. Il s'est glissé sous ce rapport beaucoup de doubles emplois dans les livres de la science. Je vais en citer un exemple.

La *Mutilla arenaria*, aptère ou femelle, bien décrite par Fabri-

cius, qui, le premier, l'a fait connaître, a été parfaitement figurée par Coquebert, et je crois qu'il faut y rapporter aussi la Mutille, représentée par Savigny dans l'Atlas des Hyménoptères de l'Égypte, planche 9, fig. 20.

La *Mutilla Barbara* ailée, iconographiée par Coquebert, n'est point celle dénommée ainsi par Linné, ni par Fabricius, non plus que l'*Algira* de Lepeletier; c'est le mâle de la *M. arenaria*. Mon ami, M. le docteur Dours, jeune médecin militaire, résidant à Ponteba, près d'Orléansville, a surpris, au soleil couchant, l'accouplement de ces deux sexes. Je résumerai la diagnose de ceux-ci ainsi qu'il suit :

Mutilla arenaria, Fabr. Syst. Piez. p. 433.

Mâle. *M. barbara*, Coqueb. Illustr. Icon. pl. 16, fig. 5, non Fabr. nec. Linn.

Atra, macula frontali subobliterata, thoracis margine antico, abdominis 1° segmento apice tenui, 2° postice, 3° antice fascia continua, paleaceo-sericeis; alis aterrimis. Long. 5-6 lin.

Femelle. *M. arenaria*, F. Coqueb. l. c. fig. 3. Savigny. Égypte. Hyménopt. pl. 9, fig. 20.

Atra, macula frontali magna, alia thoracica maxima, abdominis segmento primo apice tenui, secundo macula dorsali ad basim, duabus lateralibus ante apicem, maculaque anali subgeminata, paleaceo-sericeis. Long. 4 lin.

Hab. in aridis Hispaniæ, Algeriæ et Egypti.

3° Sur la *Macrocera ruficollis*, Brullé.

L'examen attentif d'un grand nombre d'individus des *Macrocera ruficollis* et *rufa*, Lepel., à divers degrés de conservation, reçus et de Lepeletier lui-même, et de l'Algérie, et de l'Espagne, et du midi oriental de la France, me donne la certitude que l'une et l'autre de ces magnifiques Macroceres appartiennent à un seul et même type. Comme la dénomination de *ruficollis*, donnée par M. Brullé, a l'antériorité, c'est à celle-là que revient l'héritage appellatif.

4° Sur l'*Eucera grisea*, Fabr.

Dans la nombreuse série des *Eucera* et *Macrocera* de Lepeletier

(Hyménopt. de Roret), on a omis de citer l'*Eucera grisea*, que Fabricius décrit comme apportée de la Barbarie par Desfontaines. Je possède de l'Algérie et de l'Espagne plusieurs individus mâles d'une Eucère, de moitié moins grands que ceux du *longicornis*, ainsi que le dit l'entomologiste de Kùl, hérissés d'une villosité gris-cendré unicolore, sans aucun indice de bandes à l'abdomen, ni de tache jaune à la face. C'est certainement là l'*E. grisea*, Fabr. J'ai reçu de Lepeletier lui même les deux sexes de son *E. oranienensis*, et je déclare que le mâle de celle-ci n'est pas autre que l'*E. grisea*.

Quant à la femelle, sans contester sa légitimité conjugale, je suis obligé de dire que feu mon ami Lepeletier m'avait envoyé, avec l'étiquette de *bicolor*, deux individus qui ne différaient pas le moins du monde de ceux qui portaient le nom d'*oranienensis*.

5° Sur l'*Eucera Numida*, Lep.

J'ai reçu de Lepeletier Saint-Fargeau, sous ce nom et sous celui de *nigritabris*, des individus des deux sexes qui viennent aussi d'Espagne, et qui appartiennent évidemment à un seul et même type.

On taxera peut-être de progrès rétrograde ces observations que je pourrais encore multiplier. A mes yeux elles sont un progrès réel dans la recherche du vrai.

— M. V. Signoret montre les Hémiptères qu'il a recueillis à Saint-Valéry-sur-Somme, et dont quelques-uns sont nouveaux.

(Séance du 29 Juillet 1852.)

Présidence de M. REICHE, président de 1851.

Communications. M. E. Desmarest annonce la mort de l'un de nos peintres d'entomologie des plus distingués, M. Vaillant, décédé le 17 juillet, à l'âge de 35 ans.

— M. le docteur Sichel dit qu'il a trouvé, sur divers points des environs de Paris, plusieurs individus

du *Bombus Laponicus*, que, malgré l'affirmation de Lepelletier de Saint-Fargeau, on ne croyait pas propre à notre climat. Ces insectes ne diffèrent guère de ceux qui habitent la Laponie qu'en ce que la couleur de l'abdomen est entièrement jaune-citron, plutôt que de cette dernière teinte, et roussâtre en même temps.

— M. Bellier de la Chavignerie fait savoir qu'il a élevé cette année, à Paris, la chenille de l'*Agrotis corticea*, et il lit à ce sujet la note suivante :

Je regrette de n'avoir pas pris une description exacte de la chenille de l'*Agrotis corticea*, qui est encore inédite, mais je ne désespère pas de la retrouver, connaissant les lieux qu'elle affectionne et les conditions dans lesquelles il faut la chercher. Ce que je puis dire dès à présent, c'est que cette chenille se distingue aisément, à la première vue, des chenilles de ses congénères les *Agrotis segetum*, *exclamationis* et *trux*. Elle est tout à fait nocturne; pendant le jour, elle se tient entièrement enfoncée dans la terre, dans une galerie qu'elle se creuse, et à l'orifice de laquelle elle présente seulement la tête; tandis que, pendant la nuit, elle va à la recherche de sa nourriture. J'ai fort bien élevé cette chenille chez moi, en la nourrissant avec des Chicoracées.

— Le même membre communique la note suivante de notre collègue M. Pierre Millière, de Lyon, relative à l'habitat de chrysalides de la *Dicranura vinula* sur l'écorce rugueuse du Pin sylvestre.

Le 21 avril dernier, en chassant dans un bois de Pins d'une étendue fort restreinte, situé à deux lieux de Lyon, le hasard me fit découvrir sur l'écorce rugueuse d'un de ses arbres, une coque vide, qu'avec raison je reconnus de suite pour être celle de la *grande vinule* (*Dicranura vinula*). Fort surpris de cette découverte, je continuai à chercher pendant plusieurs heures avec un très grand soin. Après de minutieuses investigations, je ne découvris qu'une seconde coque vide, appartenant à la même espèce, dont le papillon, ainsi que celui de la première, avait dû éclore l'une de ces dernières années.

Deux jours après, je découvris une troisième coque de la *Dicranura vinula*, contenant une chrysalide vivante, qui, le 25 mai suivant, me donna son insecte parfait, fort bien développé.

Cette Dicranure diffère peu de l'espèce typique, répandue dans toute l'Europe, seulement on pourrait remarquer que la couleur générale des ailes et du corps est d'une teinte noirâtre plus prononcée, et qu'en outre, le sujet présente un développement remarquable.

Le point essentiel à constater, c'est qu'aucun des auteurs qui ont écrit l'histoire des papillons, n'a signalé la présence de la chenille de ce Lépidoptère sur le Pin sylvestre, qui est celui où a été trouvée cette chrysalide, ni sur aucun arbre de la famille des Conifères.

Hubner, Engramelle, Treitschke, Esper, Ochsenheimer, Godard, Duponchel et M. Boisduval, disent tous que la *Dicranura vinula* n'a jamais été vue à l'état de larve que sur plusieurs espèces de Peupliers, Saules et Trembles. Engramelle ajoute cependant qu'elle vit quelquefois sur le Tilleul.

Bien que je n'aie pas vu la larve de cette Notodontide mangeant les feuilles de Pin, je puis à peu près affirmer que celle dont j'ai trouvé la nymphe sur cet arbre, a dû s'en nourrir, car le bois au centre duquel je l'ai découverte est situé sur un mamelon éloigné de plus de deux kilomètres de tous Saules, Trembles, ou Peupliers.

Quand arrive pour les chenilles le moment de se métamorphoser en nymphes, elles courent en tous sens pour chercher un endroit sain, commode et sûr, afin de procéder à leur transformation; avant de parvenir à trouver ce lieu, elles s'écartent quelquefois beaucoup de l'endroit de leur naissance, mais il est impossible que celles dont il est ici question, aient pu s'éloigner autant, aient pu franchir les deux kilomètres qui séparent le bois de Pins des autres arbres. En conséquence, cette larve a dû éclore sur le Pin sylvestre, manger sa feuille résineuse, puis construire son enveloppe préservatrice avec les fragments de son écorce mâchée.

M. Bellier de la Chavignerie, à la suite de cette communication, donne de vive voix quelques détails sur les mœurs des chenilles en général. Notre collègue dit qu'il ne saurait admettre que la chenille de la *Dicranura vinula*, qui vit habituellement sur les arbres blancs,

Saules, Peupliers, etc., ait pu faire sa nourriture d'un Conifère. Il pense qu'il faut supposer que les chenilles de la *Dicranura vinula*, dont parle M. Millière, ont, au moment de leur transformation, franchi la distance, quelque grande qu'elle fût, qui les séparait du lieu où elles avaient été élevées. On sait, en effet, que les chenilles parcourent quelquefois des distances vraiment extraordinaires lorsque le moment de subir leur métamorphose est arrivé. On a déjà pu l'observer souvent.

Le sujet obtenu d'éclosion par M. Millière, est d'un très beau développement, que la *Dicranura vinula* atteint, du reste, quelquefois. M. Bellier de la Chavignerie pense que la couleur plus obscure qu'on remarque dans le ton général des ailes, doit être attribuée, non pas à un système particulier d'alimentation de la chenille, mais aux conditions de température dans lesquelles se sera trouvée la chrysalide; c'est ainsi que la *Dicranura vinula*, répandue en l'Europe, devient de plus en plus obscure à mesure qu'elle s'avance vers le Nord, et qu'on finit par ne presque plus trouver de blanc chez les individus recueillis dans les régions les plus froides, telles que la Laponie, par exemple.

— M. le docteur Sichel lit l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre collègue M. Charles Passerini, de Florence :

Je m'occupe dans ce moment de l'étude du développement et des mœurs d'un insecte qui, à l'état de larve, a fait un dommage notable aux plantes de la Fève (*Vicia Faba*), dans les tiges fraîches de laquelle il vit. Dans Curtis, *Observations on the natural History and Economy of the Insects affecting the Peas and Beans*, Paper XII, London, 1847, il n'en est pas question. Je crois que cette larve appartient à un Curculionite; mais jusqu'ici je n'ai pas encore vu sa transformation en chrysalide, et ne peux rien affirmer de positif.

D'après M. Guérin-Méneville (séance du 25 août), cette larve de Curculionite, qu'il a vue chez M. Passerini, se rapporterait à une espèce du genre *Lixus*, et probablement même au *L. angustatus*.

— M. le Dr Robineau-Desvoidy annonce qu'un *Acarus* déjà signalé par Linné comme propre à diverses plantes de serres chaudes, a été trouvé par lui, l'année dernière et celle-ci, en très grand nombre, sur des feuilles de Vigne du Muséum, et qu'il a pu l'étudier aux diverses époques de ses métamorphoses.

(Séance du 11 Août 1852).

Présidence de M. REICHE, président de 1851.

M. de Mniszeck assiste à la séance.

Communications. M. E. Desmarest annonce la perte que vient de faire la Société en la personne de notre collègue, M. Victor Roswag, décédé à Paris le 1^{er} août, à l'âge de 26 ans.

— M. Sallé fait connaître la mort de M. Louis Pilate, et lit à ce sujet la note suivante :

Après avoir fait un voyage entomologique aux États-Unis (Alabama, Louisiane et Texas), M. Louis Pilate a exploré avec fruit le Yucatan. Revenu en France, il retourna au Yucatan en 1849; après un séjour assez long dans ce dernier pays, il se rendit à Mijico, mais l'air vif des montagnes étant peu propice à une affection du cœur dont il était atteint, il succomba dans cette ville, le 17 mars dernier, à l'âge de 36 ans. Il est mort entouré d'amis, qui lui portaient toute l'affection dont il savait si bien se rendre digne. L'autopsie a fait constater une hypertrophie du cœur.

— M. L. Buquet communique une lettre de M. Leprieur, qui lui annonce que, dans ses chasses entomologiques aux environs de Bône, en Algérie, il a pris près de 1,300 espèces de Coléoptères, sur lesquelles 300 environ nouvelles, et que beaucoup de ces insectes se rapportent aux familles des Hydrocanthares et des Brachélytres.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société deux Entozoaires qui proviennent d'une chenille et d'une chrysalide de *Vanessa prorsa*.

— M. H. Lucas fait voir une chenille du *Sphinx Neri*, Linné, et il dit qu'une dizaine d'individus de ce beau Lépidoptère ont été pris à Fourqueux, près de Saint-Germain-en-Laye. M. Bagriot possède ces chenilles, qui actuellement se sont changées en chrysalides : et, suivant lui, il aurait été possible d'en avoir un bien plus grand nombre ; car une assez grande quantité de ces chenilles mangeant les Lauriers-roses ont été détruites dans diverses propriétés situées aux environs de Fourqueux.

— Le même membre montre à la Société des *Ephemera albipennis*, Fabr., et il fait remarquer qu'une quantité innombrable de ces insectes ont été vus, le lundi 2 juillet, sur les rives droite et gauche de la Seine. M. H. Lucas en a observé une nuée près du pont de la Tournelle, et il tient de plusieurs autres personnes que de semblables nuées ont été remarquées au pont d'Austerlitz, sur le boulevard Mazas et dans les environs du pont Royal. Notre collègue attribue la présence de ces Ephémères à la température élevée et au temps orageux de la semaine où elles ont été rencontrées, conditions qui sont, comme on le sait, très favorables au développement de ces Névroptères.

Lectures. M. L. Fairmaire dépose sur le bureau trois notices, intitulées :

1° Description d'une nouvelle espèce de *Sandalus* (*S. Sichelii*), du Brésil ;

2° Lettre à M. Aubé sur une excursion entomologique aux environs de Saint-Valérie-sur-Somme ;

3° Traduction du travail de M. Suffrian sur les Chrysomèles d'Europe.

— M. E. Desmarest communique deux mémoires de M. L. Dufour, ayant pour titres :

1° Signalements de quelques espèces nouvelles ou peu connues d'Hyménoptères algériens ;

2° Note sur les mœurs et les caractères de la *Galeodes Barbara*, Lucas.

(Séance du 25 Août 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Correspondance. M. L. Buquet lit une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique qui annonce que la subvention de la Société est portée à 400 francs pour l'année 1852.

Communications. M. Boieldieu fait connaître un nouveau Coléoptère, le *Plectroscelis Fairmairei*, qu'il a trouvé aux environs de Saint-Valéry-sur-Somme.

— M. Boisduval communique la note suivante, qu'il extrait d'une lettre qu'il vient de recevoir de MM. Bar, de Cayenne.

« Les chenilles de *Castnia* vivent dans l'intérieur des troncs de Palmiers et de Balisiers, où nous avons trouvé fréquemment les débris de leurs chrysalides. Celles que nous avons élevées, se trouvent dans le tronc du *Musa sapientium* d'Aublet. La manière de vivre de ces chenilles explique facilement pourquoi elles sont restées si longtemps inconnues. Arrivant à leur description, nous vous dirons, qu'au lieu de ressembler à des chenilles d'Hespérides par leur forme et leurs habitudes, elles ont l'aspect et les mœurs des chenilles de *Cossus*; néanmoins, elles en diffèrent, en ce qu'elles sont un peu plus aplaties et moins écailleuses, sauf la tête et les deux premiers anneaux; leur corps est aussi parsemé de quelques petits poils, plus ou moins clairs. Elles se chrysalident dans l'intérieur de l'arbre qui les a nourries; elles s'y font une coque, composée de filaments, et terminée à son extrémité supérieure par un trou bouché au moyen d'une sorte d'opercule qui permet au papillon de sortir au moment de l'éclosion. Comme la plupart des chenilles qui vivent dans l'intérieur des troncs d'arbres, elles n'abandonnent la pellicule qui les couvrait avant d'être insectes parfaits qu'après avoir franchi tous les obstacles qui les tenaient renfermées dans l'arbre. La chrysalide est allongée comme celles des Bombycites.

» Comme vous le voyez, les *Castnia* paraissent être le premier degré de l'échelle des Bombycites, car ce sont positivement des *Bombyx*, quelles que soient les opinions qu'on puisse avoir là-dessus en Europe. Au surplus, les auteurs comme les voyageurs ont été trompés par la forme des antennes, qui les rapproche des Rhopalocères. Une autre circonstance a pu les induire en erreur, c'est leur vol diurne, mais ce caractère est pour nous sans valeur, car ici, comme ailleurs, il y a une foule de Bombycites qui volent en plein jour à la recherche de leur femelle. Le vol rapide du *Castnia* à l'ardeur du soleil a le même but. Quant aux caractères qui rangent le *Castnia* dans les Hétérocères, ils sont beaucoup plus importants, puisqu'il s'agit de leurs premiers états. D'un autre côté, ces insectes ont les ailes en toit pendant le repos; caractère suffisant pour les exclure des Papillons diurnes.

» A propos de notre opinion sur les *Castnia*, nous avons ici un groupe considérable de Papillons à ailes transparentes, que M. Becker m'a désignés sous le nom de *Sesiæ*, nous supposons que c'est une similitude de formes qui le porte à nommer ainsi ces insectes, car ces Lépidoptères ne ressemblent nullement à des *Sesiæ*, mais bien

plutôt à des Chélonides ou Callimorphes, par leurs chenilles veues comme des chenilles d'*Orgya*. Nous avons élevé bon nombre de chenilles de ces jolis Papillons ; elles sont toutes à brosses. »

M. le D^r Boisduval fait remarquer que l'importante découverte que MM. Bar ont faite à Cayenne, justifie complètement la place que, dans son système, il a assignée aux *Castniaires*, entre les *Smerinthus* et les *Agaristides*. On voit par la note de ces Messieurs, que, sauf la manière de vivre, elles ont une certaine analogie avec les chenilles d'*Agaristes* et d'*Urania* ; déjà les chenilles de ces dernières vivent cachées entre les feuilles des *Omphalea*, et ont la teinte étiolée des espèces endophytes. Le docteur Boisduval ajoute, qu'il y a quelques années, fen Edward Doubleday lui avait dit que le British Museum possédait une *Castnia cronis* qui avait été trouvée vivante dans une serre, en Angleterre. Ce fait, qui paraissait extraordinaire, devient maintenant parfaitement clair : la chenille ou la chrysalide avait été apportée, avec quelque espèce de Palmier, du Para ou de Demerary.

Notre collègue ajoute que, quant à la seconde partie de la lettre de MM. Bar, ce doit être par un *lapsus calami* que M. Becker laissa désigné sous le nom de *Sesiæ*, des Lépidoptères qui appartiennent à la famille des Glaucoptères, qui effectivement finit par se fondre avec celle des Chélonides.

— M. Bellier de la Chavignerie dit qu'il a trouvé des chenilles de la *Geometra sinuaria* sur le *Galium verum*.

Lectures. M. E. Desmarest dépose sur le bureau un mémoire de M. Th. Bruand, intitulé : Notice sur plusieurs espèces nouvelles de Psychides.

— M. Al. Laboulbène lit une note contenant la description d'un *Acarus* qui se développe très souvent sur les insectes, dans nos collections, et auquel il donne le nom d'*A. entomophagus*.

(Séance du 8 Septembre 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Communications. M. V. Signoret montre à la Société plusieurs espèces d'Homoptères recueillis par lui dans le bois du Vésinet, et qui n'avaient pas encore été signalées comme appartenant à la faune parisienne, telles que l'*Eupelix cuspidata*, très commune tout l'été à l'état de larve, mais rare à l'état parfait, au commencement de septembre : il a pris en même temps l'*E. producta*, Germ., qu'il considère comme une variété : toutes deux vivent au pied des Graminées, dans les endroits secs et arides, et la *Paropia scanica*, Fall. (*megophthalmus*, Curtis, in Walker 844). M. Signoret croit que les *P. pallidipennis* et *scanica* sont les deux sexes de la même espèce ; il a trouvé aussi la *P. scutata*, Walker (Cat. Brit. Museum 845), sous les mousses humides : le mâle est très rare ; l'*Ulopa trivialis*, Germ. (*epitonia*, Amyot), et l'*U. decussata*, Germ., en quantité sous les thymes et les mousses un peu humides : la seconde espèce est la femelle de la première ; le *Thamnotettix Preysleri* (*adumbrata*, Sahlb.) ; l'*Athysanus stylatus*, Boh. ; cette dernière espèce est remarquable par la brièveté de ses élytres, qui n'atteignent pas la moitié de l'abdomen, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec un *Delphax*.

—Le même membre montre un *Hydrometra stagnorum* à l'état de larve, avec des ailes complètes, fait dont il a déjà entretenu la Société ; il renvoie à la lecture des observations publiées par M. Westwood dans nos Annales, vol. III, p. 648, et conclut avec lui que l'absence des ailes ne préjuge rien quant à l'état complet de l'insecte, et qu'il y a des *imparfaits-parfaits*.

—M. V. Signoret fait également voir plusieurs mâles de *Coccus* du Laurier-rose et du Rosier. Ces mâles, jusqu'à présent fort rares dans les collections, sont cependant très faciles à trouver; il suffit de soulever les petites pellicules blanches qu'on voit sur les feuilles des arbustes précités, et qui sont les corps desséchés des larves; on rencontre ordinairement un mâle sur quinze à vingt femelles. C'est M. Guérin-Méneville qui a, le premier, observé ce fait, et il possède sur ce sujet des détails fort intéressants, qu'il n'a pas encore publiés; mais M. Signoret pense qu'on ne peut mettre trop tôt ce fait en évidence, car il jette un nouveau jour sur l'étude si difficile de ce groupe.

— M. Al. Laboulbène, à l'occasion de cette communication, parle de la *génération alternante* des *Puccrons*, qui consiste dans plusieurs générations successives, composées uniquement de femelles. Ces femelles sont vivipares et donnent naissance à des larves sans avoir eu des rapports avec les mâles de leur espèce.

— Le même membre dit qu'il a, cette année, élevé des *Cynips*, et que sur une centaine d'individus provenant de la galle si commune des feuilles du Chêne, il n'a eu que des femelles. Ce fait, qui a rapport à la génération alternante, est, du reste, bien connu, et il a été depuis longtemps signalé par M. L. Dufour.

— M. le docteur Boisduval donne lecture de la lettre suivante, datée de Sacramento, 14 juin 1852, qui lui a été adressée par M. Lorquin, et qui contient des détails entomologiques intéressants.

L'absence complète de vos nouvelles me fait craindre que l'envoi confié à M. Daverdy n'ait péri en route, ou ne vous soit pas parvenu.

Un de mes amis, M. Buisson, partant pour la France, a bien voulu se charger d'un très petit envoi de Lépidoptères que j'ai préparé à la hâte avec ce qui me restait entre les mains. Malheureusement, à l'exception du Numéro 40 et du Numéro 34, mon premier envoi contenait tout ce que j'avais trouvé de beau et de précieux, souvent unique dans mes longs voyages au nord et au sud de la Californie, de sorte que ce petit envoi se compose de bien peu de chose, et il y manque beaucoup de raretés que j'avais été assez heureux de vous communiquer et d'offrir aux regards des amateurs de l'entomologie. A la liste de l'envoi j'ai joint des notes que j'ai pu recueillir dans mes souvenirs, car toutes celles que j'avais consignées sur un recueil à fur et à mesure de mes découvertes, ont été perdues pendant la vie nomade que j'ai menée ici pendant les deux premières années de mon séjour, n'ayant le plus souvent pour abri que le ciel, ou un arbre, et pour me reposer qu'une terre inondée de Fourmis. C'est au milieu de tous les déboires d'une pareille existence que j'ai perdu quantité de chenilles et de chrysalides que je conservais dans de l'esprit de vin, ainsi que les plantes et feuilles d'arbres desséchées sur lesquelles je les avais rencontrées. Cette perte n'est pas tout à fait irréparable, et, dans l'intérêt unique de la science, je me propose de faire quelques excursions pour remplacer, autant que possible, ce qui a été perdu ou détruit; mais il n'est pas probable que je pourrai désormais donner assez de temps à mes recherches pour revoir une aussi grande étendue de pays que celle que j'ai eu l'occasion de parcourir du sud au nord de la Californie. Il faudrait pour cela avoir la certitude d'être convenablement indemnisé des fatigues, des dangers et des dépenses d'un pareil voyage, ce qui ne me paraît nullement probable, d'autant plus que tout ce que j'ai recueilli jusqu'à présent, malgré les recherches les plus obstinées et les plus persévérantes, en tous lieux, me porte à croire que la faune Californienne est très restreinte, et que les espèces véritablement remarquables y sont peu nombreuses, et manquent de ce cachet exotique que l'on remarque sous les latitudes plus élevées. Cette observation est aussi applicable au règne végétal qu'au règne animal. Il est possible que le minéralogiste y fasse de belles et nombreuses récoltes, dans un pays aussi accidenté, et couvert d'autant de montagnes, mais j'ai trop peu de connaissance dans cette partie de la science pour être à même de l'apprécier. Il n'y a pas non plus de grandes espérances pour le conchyliologiste. Je n'y ai trouvé que trois espèces d'Hélices,

et encore n'étaient-elles pas toutes vivantes, et cinq ou six coquilles fluviatiles, dont une Lymnée tronquée comme le *Bulime* décollé. Quand je compare cela à la quantité et à la variété de coquilles qui se trouvent en Europe, je suis vraiment étonné.

Je suis maintenant très content de ma position, et j'espère que d'ici à peu d'années je rentrerai en France avec ma famille, dans une situation assez heureuse. Je n'ai pas renoncé à mon voyage aux Molluques, et je me propose d'y aller dans un an, après m'être arrêté quelque temps aux Philippines, d'où l'on a facilement des occasions pour se rendre à Timor, Célèbes et Amboine.

Lectures. M. Deyrolle dépose sur le bureau une note de notre collègue M. Sommer, d'Altona, intitulée : Description d'une nouvelle espèce appartenant au groupe des Carabiques Patellimanes, le *Panagæus (Isotarsus) eximius*, propre à la côte de Mozambique.

— M. V. Signoret communique une notice contenant la description de quelques Hémiptères nouveaux ou peu connus; les *Rhyparochromus proderus*, *Acanthia rotundata*, *Astemma Mulsanti*, *Capsus Fairmairii*, et *Plecaria uniannulata*.

— M. Al. Laboulbène lit une note sur le cocon du *Bombyx paphia*.

(Séance du 22 Septembre 1852).

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. Th. Lacordaire assiste à la séance.

Communications. M. Reiche parle de la négligence de certains entomologistes, qui donnent comme nouveaux des insectes qui ont déjà été décrits par d'autres auteurs, et qui viennent ainsi embrouiller la synonymie entomo-

logique. Comme exemple de ce qu'il vient d'avancer, il fait observer que :

L'*Ammæcius Levailanti*, Godart, Ann. de la Société Linnéenne de Lyon, 1852;

Est l'*Ammæcius rugifrons*, Aubé, Ann. de la Soc. entom., 1850, p. 335.

Le *Zonitis puncticollis*, Chevrolat in Collect. ; Mulsant Opusc. entomol., p. 173, indiqué comme nouveau en 1851;

A déjà été décrit et figuré dans l'Iconogr. du Règne animal de M. Guérin-Méneville, p. 135, pl. 35, fig. 11 (1834).

— M. Th. Lacordaire dit que M. Leconte, de New-York, va bientôt faire connaître un Coléoptère des plus remarquable, un Dytiscien, qui vit sur terre, dont les pattes sont conformées comme celles des Carabes, et qui, par l'ensemble de ses caractères, rappelle à la fois les deux familles des Hydrocanthares et des Carabiques.

Notre collègue ajoute que l'entomologiste américain qu'il vient de nommer a publié, dans le *Bulletin de la Société de Boston*, la description d'un grand nombre de Coléoptères de la Californie.

— M. L. Buquet montre une magnifique espèce de *Tachygonus*, le *T. phalangium*, Chevrolat, que M. Bar vient d'envoyer de Cayenne.

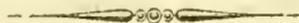
— M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il a trouvé, aux environs de Paris, la *Boarmia ilicaria*, et que les individus qu'il a pris diffèrent seulement de ceux du midi de la France, en ce qu'ils sont d'une plus petite taille et d'une coloration plus obscure.

— M. le docteur Boisduval dit que notre collègue, M. Boucley, de Pau, vient de rencontrer sur les sommets des Pyrénées, au-delà de Caunterets, trois Lépidoptères, sinon nouveaux, au moins des plus remarquables : ce sont l'*Argynnis ædippe*, et l'*Hemidia Rippertii*, variétés, et la *Psyche albida*.

— M. L. Fairmaire offre à la Société un mémoire de feu M. Ormancey, sur les Infusoires des environs de Lyon. Cet entomologiste connu par ses travaux sur les organes génitaux des Insectes, laisse une collection de Coquilles et une autre de Coléoptères contenant 5,000 espèces, dont environ 500 exotiques. M^{me} v^e Ormancey ne pouvant conserver ces collections, désire les céder. Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition peuvent s'adresser à M. F. Guillebeau, port Neuville, 42, à Lyon.

Lecture. M. Chevrolat fait connaître un travail ayant pour titre : Rappel de quelques Coléoptères décrits et figurés par Palisot de Beauvois, aux genres actuels, avec la synonymie de quelques autres.

Membre reçu. M. de Narcillac, licencié ès-sciences naturelles, auditeur au Conseil d'Etat, présenté par M. Douë; commissaires rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Al. Laboulbène.



BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE.

.....

ANNÉE 1852.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 13 Octobre 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. Westwood assiste à la séance.

Communications. M. H. Lucas fait part à la Société que, profitant d'un congé de convalescence, il vient de faire un voyage dans le département de la Gironde, où, après un très court séjour à Bordeaux, il est allé visiter la Teste et les forêts de Pins maritimes qui couvrent une grande partie du département des Landes. Il a été à même d'observer un assez grand nombre d'insectes de divers ordres dont il donnera la liste dans un travail qu'il prépare à ce sujet. Il fait aussi remarquer que jusqu'à présent cette partie de la France avait été fort peu explorée, et que les Crustacés, les Arachnides, les Myriapodes, les Thysanoures, et même les Lépidoptères y ont été beaucoup négligés. Il espère donner prochainement un aperçu des espèces représentant ces diverses

2^e Série, TOME X.

Bulletin VI.

classes qui habitent ces régions arénacées; quant aux espèces des autres ordres, elles ont déjà été signalées par notre collègue, M. Edouard Perris, dans un travail ayant pour titre : *Excursion dans les Grandes Landes ; lettre à M. Mulsant.*

De là, il est passé en Espagne, où il a visité une partie de la province de Guipuzcoa; il a pu explorer les rives de la Bidassoa, les environs d'Irun, du Passage, de San-Sébastien, de Tolosa et de Vitoria, puis profitant d'un muletier qui se rendait à Irun par la crête des Basses-Pyrénées, il a pu ainsi, par les quelques espèces qu'il a recueillies, se faire une idée des insectes de cette partie du nord de l'Espagne, qui n'avait jamais été visitée sous le point de vue entomologique. Enfin, M. H. Lucas termine sa communication en disant que les espèces qu'il a recueillies durant cette course rapide ressemblent beaucoup à celles qu'il avait déjà observées aux environs de Bayonne, sur les rives et à l'embouchure de l'Adour, ainsi que sur la route qui conduit de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz.

— M. Al. Laboulbène parle d'une espèce de *Parmena*, la *P. Dahlii*, qui a été découverte dans une circonstance des plus singulières : c'est dans un herbier, contenant des plantes du royaume de Grenade, que l'on vit sortir ce Coléoptère, alors que l'on passait ces plantes au sublimé corrosif afin de les mieux conserver. L'insecte a été trouvé rongeur la racine de l'*Andryala Agardhii*, Henseler (*Apud Boissier, Voyage en Espagne*), et la plante provenait des rochers calcaires de la Sierra de Basa.

— M. L. Fairmaire présente à la Société plusieurs Nyctéribies trouvées par son frère sur diverses Chauve-Souris de Sicile, et une nouvelle espèce de Longicorne, du genre *Astynomus*, à laquelle il donne le nom d'*Asty-*

nomus Edmondi. Voici la phrase diagnostique de cette espèce :

Cinereus, nigro punctatus et maculatus; antennis pubescentibus, ♂ corpore quarto tantum longioribus, griseis, articulis apice nigris; prothorace utrinque tuberculo acuto armato, punctis impressus nigris et nigro-maculato; elytris basi punctis nigris impressis, utrinque costis tribus flavidis, nigro-maculatis; elytris antice nigro bimaculatis, et postice macula lunari: subtus griseus, tibiis apice basique nigris.

Cette jolie espèce provient des hautes montagnes de Sicile. M. L. Fairmaire fait observer, à ce sujet, qu'il a reçu des mêmes localités la *Rosalia Alpina*, le *Peltis grossa*, le *Sinodendrum cylindricum*, insectes propres aux Alpes et au nord de l'Europe.

— M. Sichel, en offrant à la Société, au nom de l'auteur, la *Revue critique des Hyménoptères Fouisseurs de Belgique*, par M. Wesmaël, membre de l'Académie royale de Belgique, 169 p. in-8°. (Extrait du T. XVIII, N° 10, des *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, novembre 1851, avril 1852), donne l'analyse suivante de cet ouvrage :

Un ouvrage de M. Wesmaël est toujours, pour les entomologistes, une bonne fortune trop rare et impatientement attendue. Celui que nous annonçons sera accueilli avec empressement par tous ceux qui s'occupent de l'étude des Hyménoptères, comme apportant des modifications et des additions importantes aux travaux de M. Dahlbom et de Lepeletier de Saint-Fargeau sur la famille si intéressante des Fouisseurs. Quoique circonscrit, sauf quelques exceptions, aux genres et espèces indigènes de la Belgique, il mérite à juste titre l'attention et la reconnaissance des hyménoptérologistes. S'il n'est pas plus volumineux, cela tient uniquement à ce que l'auteur a renvoyé à ses prédécesseurs pour tout ce qui ne lui fournissait aucun sujet de remarques nouvelles; ainsi, les espèces suffisamment étudiées et bien connues ne sont indiquées que par leur nom.

On retrouve dans cet ouvrage toutes les qualités des publications de M. Wesmaël : travail consciencieux et mûri; descriptions exactes,

basées surtout sur des caractères organiques qu'il excelle à découvrir; synonymie complète; style lucide et concis; saine et rigoureuse critique; de plus, ce merveilleux tact pratique si sûr, qui, comme une seconde vue, conduit presque toujours l'auteur droit au vrai, lorsque les autres n'y marchent d'ordinaire qu'à tâtons. On a vu un exemple de cette sûreté de tact à propos de la *Mutilla incompleta* mâle (4^e trimestre de nos Annales, p. 567, note), que M. Wesmaël a rapportée sans hésitation à sa véritable femelle, bien qu'il manquât de tout renseignement qui pût le guider.

Cet opuscule, par sa nature et par la multitude de détails qu'il contient, n'est pas susceptible d'être analysé. Nous signalerons surtout, comme très important et comme facilitant la classification de la famille des Fouisseurs et la détermination de ses genres et espèces, le *tableau synoptique des caractères des tribus* (p. 166), ainsi que plusieurs tableaux semblables des genres; tels sont, par exemple, ceux des *Pompilides* (p. 26), des genres *Mutilla* (p. 6), *Pompilus* (p. 28), *Priocnemis* (p. 50), dans lesquels l'auteur s'est servi d'aperçus nouveaux pour le groupement des genres et des espèces en séries naturelles et, exceptionnellement pour un seul genre (*Pompilus*), en séries artificielles.

— M. Bellier de la Chavignerie lit une notice de notre collègue, M. P. Millière, de Lyon, sur le *Bombyx (Saturnia) cecropia*. La Société décide que l'extrait suivant de ce travail, qui vient compléter des observations faites par M. H. Lucas, il y a quelques années, sera inséré dans le Bulletin.

J'ai soumis à la Société Linnéenne de Lyon, rapporte M. P. Millière, au mois de juillet 1851, quelques exemplaires du *Bombyx (Saturnia) cecropia* éclos chez moi; puis, dans une séance suivante, je lui ai montré plusieurs larves provenant d'œufs que m'avait pondus l'une des femelles fécondées de ce Lépidoptère. Mon intention était d'élever ce *Bombyx* en plein air, et de l'obliger à s'y métamorphoser. Pour parvenir à mon but, j'imaginai un instrument propre à contenir de l'eau, qui, entourant le tronc de l'arbre sur lequel mes chenilles furent placées, empêcha celles-ci d'en descendre.

Ces larves, au nombre d'une quarantaine, semblèrent s'accommoder parfaitement de l'abricotier commun, aux feuilles et aux

branches duquel elles étaient fixées. Elles subirent tous leurs changements de peau sans accident ; mais au commencement de leur transformation en nymphe, il arriva des pluies froides et continues, qui firent périr beaucoup de ces larves, après cependant que le plus grand nombre se fut construit une coque. Tous les cocons fixés aux branches y passèrent la mauvaise saison. Les gelées furent des plus intenses ; mais ce ne furent pas elles qui tuèrent ces chenilles, car toutes celles qui étaient mortes dans leur enveloppe n'avaient pas eu la force de se transformer, et rentrées sur elles-mêmes, s'étaient desséchées peu après la formation de leur coque. Leur mort ne fut donc causée que par la froide humidité des pluies précoces de la fin de septembre 1851. Au printemps dernier, dans le moment que je croyais toutes mes nymphes de *Bombyx cecropia* vivantes, il m'arriva d'ouvrir l'enveloppe de l'une d'elles pour m'assurer de son état, je la trouvai morte ; plus des deux tiers de ces enveloppes de nymphes furent ouvertes dans le même moment, et partout je n'y trouvai qu'un insecte mort et non transformé.

Je croyais les avoir toutes perdues, quand, le 2 juin dernier, je trouvai par hasard un *B. cecropia* mâle parfaitement développé, et fixé à une des coques demeurées encore sur l'Abricotier de mon jardin. Je me hâtai de détacher de l'arbre les cocons qui y restaient, et ceux-ci me donnèrent à quelques jours de là deux mâles et une femelle. Le lendemain de l'éclosion de la femelle je reconnus un accouplement véritable, et les œufs que me donna cette femelle furent placés sur un Peuplier d'Italie.

Ces œufs sont éclos en juillet dernier, dans un jardin situé à quelques kilomètres de Lyon. Ils m'ont donné des larves qui ont acquis un développement aussi rapide que celles de l'année précédente ; ces larves, après avoir opéré leurs divers changements de peau, se sont déjà, en bonne partie, transformées en nymphes. Enfin, cette deuxième génération française du *B. cecropia* m'a fourni des cocons parfaitement identiques à ceux qui nous furent envoyés de l'un des Etats-Unis d'Amérique.

D'après cela, j'ai lieu d'espérer de pouvoir désormais continuer chaque été l'éducation de ce Lépidoptère, et même de l'acclimater dans les environs de Lyon ; ce qui, sous le point de vue industriel, pourrait devenir d'une utilité incontestable, eu égard à la force et à l'abondance de la soie que sa chenille peut produire, et sous le point de vue entomologique une acquisition des plus brillantes.

M. le docteur Boisduval, à la suite de cette communication, fait remarquer que M. Sommer, d'Altona, est parvenu à élever ces mêmes chenilles trois ans de suite, et il ajoute que d'autres faits semblables ont déjà été recueillis.

— M. Sallé fait passer sous les yeux de ses collègues un superbe Bombycité du genre *Io*, propre au Mexique, et constituant une espèce nouvelle. Il ajoute qu'il a le dessin de la chrysalide, ainsi que celui de la chenille, qui, comme celles de toutes les espèces déjà connues de ce genre, possède une propriété vésicante très prononcée.

— M. le docteur Boisduval annonce que MM. Bar ont découvert à Cayenne les chenilles d'un groupe d'Erycinides, dont les individus sont, en général, assez rares, et dont les chenilles, velues comme celles des Bombycides, vivent en famille.

Lecture. M. le docteur Sichel lit une note sur la rareté relative de certains Hyménoptères, et notamment sur la *Mutilla incompleta* et la *Crocisa scutellaris*.

(Séance du 27 Octobre 1852.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Communications. M. Reiche communique la note suivante, relative à quelques points de synonymie entomologique.

Dans un travail qui a paru tout récemment (*Ann. of the entomological Society. Nouvelle série, T. 11, page 1*), M. Westwood a décrit sous de nouveaux noms deux espèces de *Megacephala* déjà inscrites au catalogue des insectes de ce genre, ce sont :

Page 5, *Megacephala oxycheloides*, Blanchard, décrite par moi dans la Revue Cuvérienne, 1842, p. 239, sous le nom de *Megacephala nigricollis*.

Page 7, *Meg. quadricollis*, Laferté? Mss., décrite par M. Brullé dans l'entomologie du Voyage de M. d'Orbigny, p. 3, sous le nom de *Megac. spinosa*.

M. Westwood a fait ces descriptions sur deux individus de la collection de M. Tatum, qui les avait reçus, sous ces noms, d'un établissement public renommé, à juste titre, par les savants naturalistes qui le dirigent.

— M. L. Fairmaire lit une lettre de M. Souverbie, de Bordeaux, dans laquelle cet entomologiste lui fait part qu'il a pris sur la plage de la Teste le *Cillenum Leachii* en abondance, la *Diglossa mersa*, le *Phytosus spinifer*, ce dernier sous les algues, et le *Bledius unicornis*; M. Souverbie dit avoir observé que ses recherches étaient plus fructueuses sur la plage lorsque la fin du jusant se trouvait coïncider avec le coucher du soleil. Il a pris, en outre, aux environs de Bordeaux, les *Aphodius conjugatus*, *conspurcatus*, *brevis* et *rufus*: cette dernière espèce n'avait pas encore été signalée en France.

— M. L. Brisout de Barneville présente à la Société deux Orthoptères nouveaux, les *Acinipe quadridentata* et *Blatta Nicæensis*, dont il donne les descriptions suivantes :

Acinipe quadridentata, Brisout.

Tête verticale. Front légèrement proéminent en avant, entre les antennes. Yeux assez grands. Antennes subfiliformes, un peu prismatiques, épaisses, les dix derniers articles environ de forme obovale. Prothorax rugueux, tectiforme-caréné, à carène médiane assez élevée, et pourvu en outre, sur les côtés, de plusieurs autres carènes plus ou moins sinueuses, et moins saillantes que la médiane; bord postérieur du prothorax denticulé, et de plus échancré au milieu, vers la terminaison de la carène moyenne; ce même bord, dans toute sa partie latérale, généralement droit, oblique, sans large échancrure ni sinuosité, ni courbure. Prothorax subdivisé en

deux segments inégaux par un sillon transversal bien prononcé, l'antérieur plus grand que le postérieur. Le præsternum présente une forte saillie ou apophyse quadridentée. Segments antérieurs de l'abdomen très fortement dentés-carénés en dessus. Elytres obovales, dépassant un peu le milieu du premier segment de l'abdomen. Ailes nulles. Cuisses postérieures obovales-oblongues, médiocrement comprimées, à carènes peu saillantes, la plupart denticulées, carène supérieure non anguleuse vers le milieu de sa longueur. Tête et thorax bruns, variés de blanc et de noir. Abdomen verdâtre, orné de lignes et de taches noires ou blanches, une série de taches blanches bordées de noir se voit en particulier de chaque côté de l'abdomen; tout le dessous de l'abdomen sur son milieu est sans taches. Elytres brunes ou brunâtres, marquées de noir ou de noirâtre, avec leur bord interne et leur sommet blancs ou blanchâtres. Les jambes postérieures sont brunes ou brunâtres en dessus, leur face interne paraît avoir été d'un violet foncé dans la majeure partie de son étendue; épines des jambes postérieures blanchâtres avec l'extrémité noire, précédée d'un anneau rougeâtre. Femelle. Long, 40 millim.

Habite l'Algérie.

L'*Acinipe quadridentata* se rapproche de la *Porthetis terrulenta*, Serv., et du *Podisma Calabrum*, Costa, elle a aussi quelques rapports avec notre *A. microptera* et l'*A. (Pamphagus) nigro-punctata*, Lucas.

Blatta Nicæensis, Brisout.

Tête noire avec des lignes ou des taches de couleur testacée ou jaunâtre. Prothorax semi-circulaire, son disque noir opaque, sa marge translucide, d'un gris-blanchâtre parsemé de points noirs ou noirâtres. Elytres translucides, semblables dans les deux sexes, oblongues-ovales, de la longueur de l'abdomen ou un peu plus longues que lui, grisâtres, ponctuées de noir. Ailes un peu plus courtes que les élytres dans les deux sexes, noirâtres. Le dessous du corps et les pattes sont généralement noirs, variés de couleur livide-blanchâtre ou jaunâtre. Mâle et femelle. Long. 6 1/2 à 7 millim.

Habite les environs de Nice (*G. de Baran*).

La *Blatta Nicæensis* est voisine des *Blatta Laponica*, Lin., et *pallida*, Oliv.

— M. Bellier de la Chavignerie communique, au nom de M. Millière, une *Geometra crataegaria* chez laquelle les deux ailes gauches manquent entièrement. Il n'y a pas avortement, mais privation complète des ailes, qui n'existent même pas à l'état de rudiment. Notre collègue rappelle à cet égard que plusieurs cas intéressants d'ectromélie ont été déjà signalés; il cite notamment le *Saturnia carpini* ♂, qu'il faisait passer, il y a quelques années, sous les yeux de la Société, et la *Thais Cassandra*, éclosée à Paris, chez M. Berce. (Annales Soc. ent. Années 1846-1847.)

Lecture. M. Jacquelin-Duval communique, sur les Coléoptères nouveaux ou peu connus qu'il a recueillis aux environs de Montpellier, deux notices intitulées : 1° Description de deux genres nouveaux et de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères propres à la faune française; par M. Jacquelin-Duval. 2° Quelques observations sur les Coléoptères des environs de Montpellier; par MM. Jacquelin-Duval et Philippe Lareynie.

(Séance du 10 Novembre 1852.)

Présidence de M. REICHE, président de 1851.

Correspondance. M. L. Buquet lit deux lettres de MM. Delessert et Dumontier qui adressent leur démission de membre. — Ces démissions sont acceptées par la Société.

— M. H. Lucas montre une *Tentyria* vivante (*Tentyria glabra*, Oliv.) qu'il a prise, vers le milieu de septembre, aux environs de Vitoria, dans la province de Guipuzcoa, en Espagne. Quoique cette *Tentyria* n'ait pris aucune

nourriture depuis deux mois environ, elle est encore pleine d'agilité.

— M. Boieldieu signale un fait de tératologie entomologique intéressant; il s'agit d'un *Pterostichus externe-punctatus* qui présente un renflement assez considérable à l'extrémité supérieure de l'antenne gauche.

— M. Reiche donne lecture de plusieurs extraits d'une lettre que lui a adressée M. Perroud, de Lyon, et dans laquelle notre collègue dit qu'il a trouvé à Marseille deux exemplaires de la *Coptodera Massiliensis*, Fairmaire, courant parmi des Arachides rapportées du Sénégal, qu'on avait mises à sécher sur le port. Il s'étonne du nom spécifique que l'auteur a appliqué à cette espèce essentiellement exotique, rappelle que les exemplaires communiqués à M. L. Fairmaire avaient été trouvés dans les mêmes conditions par M. Wachanru, et annonce qu'il a rencontré, aussi à Marseille, l'*Hammatiherus sericeus* qui venait d'éclorre de bois provenant du Sénégal.

M. Perroud rend ensuite compte, dans les termes suivants, d'une excursion faite aux environs de Fréjus, où il a pu observer deux Coléoptères assez rares en France, l'*Anoxia scutellaris*, Mulsant, et l'*Anomala devota*, Rossi.

L'*Anomala devota*, dont un exemplaire mort fut trouvé par M. Doublier sur le sable, au pied d'un Tamarix, et qu'il crut en conséquence devoir vivre sur cet arbrisseau, fut vainement l'objet de mes recherches assidues; le 24 juin, dans la même localité et sur cette même plante, dans l'après-midi, explorant la plage de Fréjus, je marchais sur des sables amoncelés autour d'une graminée, lesquels en s'ébouyant sous mes pieds donnèrent sortie à un Coléoptère, qui prit son vol avec assez de rapidité; j'eus le bonheur de l'attraper; c'était l'*Anomala devota*. Par sa manière de vivre, cet insecte se rapproche beaucoup plus de certains *Rhyzotrogus* que de ses con-

génères. En effet, à Lyon, nous trouvons l'*Anomala Julii* et ses variétés sur les jeunes Saules, où elle se tient en famille pendant le jour et la nuit, mangeant les feuilles et s'accouplant. J'ai pris l'*Anomala vitis* à Fréjus, sur la Vigne, où elle reste également en famille jour et nuit, s'accouplant et dévorant les feuilles avec une telle voracité qu'il n'en reste souvent plus sur le cep qu'elle a choisi. J'ai également pris à Fréjus l'*Anomala Junii*, sur diverses plantes, mais je n'ai jamais vu l'*Anomala devota* sur une plante quelconque. Cet insecte vit dans le sable, soit pour pondre si l'accouplement a eu lieu, soit pour ressortir le lendemain, jusqu'à ce que cet acte soit accompli.

Ce n'est qu'à quatre heures après midi que les mâles commencent à paraître et à se mettre en quête des femelles, volant avec rapidité, sans s'élever à plus de 66 centimètres du sol, allant, venant, tournant à l'instar des *Scarabæus* et des *Geotrupes*. Les femelles sortent en très petit nombre, environ une heure après; elles restent sur le sable ou montent à une tige de graminée, à peu de distance du sol, où elles attendent le mâle; celui-ci vole jusqu'à ce qu'il trouve celle qu'il cherchait; si quelquefois la lassitude le force à se reposer, il s'abat sur le sable, d'où bientôt il repart avec une nouvelle vigueur; si pendant son vol vous l'atteignez et le jetez à terre, il se relève aussitôt et vous échappe au moment où vous croyez le tenir.

A six heures, mâles et femelles disparaissent, tous s'enfouissent, je pense, à une grande profondeur, car j'ai vainement creusé à divers endroits, je n'ai rien trouvé.

Ce genre de vie est le même que celui de l'*Amphimallus ochraceus*, qui sort des prés aux environs de Lyon, à cinq heures du matin, s'accouple et disparaît à sept heures, et du *Rhizotrogus cicatricosus*, qui, dans nos vignes (Lyon), sort de terre au mois de mars ou d'avril, suivant la saison, à sept heures du soir, pour y rentrer à sept heures et demie, sans que des uns ou des autres vous en voyez vestige pendant le reste du jour. Dans ces deux dernières espèces les femelles sont rares, et on ne peut se les procurer, comme celles des *Cebrio*, qu'en suivant le vol des mâles, qui se fait toujours près de terre. Lorsqu'il se pose en courant au lieu où il s'est abattu, on trouve en un peloton huit ou dix mâles, et sous eux une seule femelle. Il n'en est pas tout à fait de même pour l'*Anomala devota*, bien que les femelles soient aussi fort peu nombreuses, je n'ai jamais vu plus d'un mâle auprès d'une. L'accouplement a lieu sur le sable.

En continuant mes recherches après la disparition des *Anomala*, je remarquai, à sept heures et demie du soir, sur un monticule de sable un petit trou ovale de 5 à 6 millimètres de large, au bord duquel je vis bientôt pointer une espèce de museau, je plongeai ma main au-dessous, et en retirai un mâle de l'*Anoxia scutellaris*, Mulsant. La larve vit aux dépens de la racine du Chardon qui croît dans cette localité, mais qui n'y est pas commun. Je l'ai prise en cherchant à plus de 40 centimètres. L'insecte parfait paraît en juin; il sort du sable à sept heures et demie, d'abord le mâle, et vingt-quatre heures après la femelle, du moins n'ai-je trouvé des femelles que le deuxième jour. Aussitôt que l'insecte sort de son trou il prend son vol et s'élève perpendiculairement avec une grande rapidité à perte de vue. Je pense qu'il va chercher dans les couches supérieures de l'air les émanations de l'arbre vers lequel il doit se diriger pour se nourrir et s'accoupler. Quoi qu'il en soit, la femelle dépose ses œufs au pied de la plante qui l'avait nourrie dans son premier état. Je n'ai pu trouver aucun de ses insectes sur les arbres voisins des sables, et à huit heures, plus de traces d'insectes.

— M. Bellier de la Chavignerie fait voir des Chalci-dites qui sont sortis des œufs d'un Lépidoptère, le *Bombyx rubi*.

— M. H. Lucas montre à la Société plusieurs Hyménoptères du genre *Lophyrus*, mâle et femelle, éclos au laboratoire d'entomologie pendant le mois de septembre, et à ce sujet il fait observer que les cocons de ces Hyménoptères, qu'il a communiqués dans la séance du 23 juin 1852, et qu'il a rapportés, mais avec doute, au *Lophyrus pini* de Linné, n'est pas cette espèce, mais bien le *Lophyrus piceæ* de Fabricius. Il fait encore remarquer que sur trois cents éclosions environ de cet Hyménoptère, on n'a obtenu que quatorze mâles. Notre collègue ne sait comment expliquer l'éclosion d'un si petit nombre de mâles contre une quantité si grande de femelles.

Lecture. M. L. Buquet lit une note contenant la description de deux nouveaux Longicornes, une *Chlorida* et un *Derobrachus*.

(Séance du 24 Novembre 1852.)

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

M. Eversmann assiste à la séance.

Communications. M. L. Fairmaire dit que le *Paussus Favieri*, qu'il a décrit dans les *Annales* d'après quelques individus trouvés à Tanger, vient d'être découvert en Espagne, ainsi que M. Dorn vient de le lui faire savoir. Ce *Paussus* doit donc être placé parmi les insectes de la faune européenne.

— M. Bellier de la Chavignerie montre plusieurs variétés remarquables de Lépidoptères de France, la plupart inédites; il signale particulièrement de curieuses aberrations de *Melitæa artemis*, *Argynnis selene*, *Colias hyale*, *Hesperia comma*, *Liparis dispar*, etc. Notre collègue annonce qu'il attend encore d'autres variétés intéressantes, et qu'il s'empressera de les communiquer à la Société.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société un grand nombre de Lépidoptères recueillis par M. Thourangin dans les environs de Bourges, et parmi lesquels on remarque surtout plusieurs espèces de Micro-lépidoptères, dont quelques-unes sont probablement nouvelles.

— M. le docteur Boisduval communique un extrait d'une lettre de M. Pâris, d'Épernay, dans laquelle notre collègue lui annonce que le *Deilephila nerii* a reparu cette année dans son département. M. Pâris ajoute que les chenilles de ce Lépidoptère qu'il avait cherché à élever, il y a plusieurs années, étaient mal venues, tandis que parmi celles qu'il a recueillies nouvellement, cinq ou six se sont déjà métamorphosées, et, qu'en outre, il a des

chrysalides qui, d'après lui, donneront probablement des papillons au printemps prochain.

Après cette communication, M. le docteur Boisduval dit qu'il ne pense pas que les chrysalides obtenues par M. Pâris donneront leurs Lépidoptères au printemps, attendu que les espèces exotiques qui paraissent sporadiquement en Europe, ne passent pas l'hiver à l'état de nymphes.

— M. le colonel Goureau parle du *Cynips rosæ* mâle, qu'il a trouvé en fauchant; il ne l'a jamais obtenu d'éclosion en conservant dans des boîtes des galles chevelues de l'Eglantier, appelé Bédéguar, et il lit la note suivante :

Les *Cynips* sont des insectes peu connus, et dont l'histoire offre beaucoup de faits extraordinaires, non expliqués jusqu'à ce jour. Ils sortent, comme on sait, des galles des végétaux. On trouve de ces excroissances qui ne contiennent que des mâles, d'autres excroissances de même espèce, qui ne renferment que des femelles ailées, ou des femelles à ailes tronquées, ou des femelles aptères. Presque toutes les galles nourrissent deux espèces de *Cynips* très distinctes, quelquefois trois espèces. La première espèce ne renferme ordinairement que des femelles; la seconde et la troisième contiennent des mâles et des femelles. Où sont les mâles de la première espèce, et où se développent-ils? C'est ce que l'on ne sait pas encore; il y a même des entomologistes qui nient leur existence. Elle est cependant très réelle, et le *Cynips rosæ* mâle en est une nouvelle preuve. J'ai pris cet insecte le 3 juin en jetant mon filet au hasard dans un bois voisin de la campagne que j'habite pendant l'été. Ce fait prouve que l'insecte n'est pas rare, et donne l'espoir de le rencontrer à son berceau.

Pour expliquer la présence simultanée de deux ou trois espèces de *Cynips* dans la même galle, où ils se développent sans se nuire, j'ai admis comme une hypothèse que les faits n'ont pas encore démentis, qu'il existe des *Cynips* parasites qui, ne possédant pas la faculté de produire des galles, pondent leurs œufs dans les galles produites par d'autres *Cynips*. Ces *Cynips* parasites vivraient des sucs de la galle,

sans porter préjudice aux légitimes habitants ; ce sont des hôtes admis à la table de la famille.

— Le même membre dit qu'il a recueilli et élevé plusieurs insectes qui vivent aux dépens de la Truffe, et dont quelques-uns sont connus depuis longtemps.

On sait en effet que l'*Anisotoma cinnamomea*, Fabr., et l'*Hélomyza tuberivora*, Macq. se développent dans ce tubercule. La larve du Diptère nommé en dernier lieu a été observée et décrite par Réaumur ; elle est extrêmement pernicieuse pour la Truffe, qu'elle corrompt très promptement en rendant par l'anus une matière blanchâtre qui en provoque et accélère la décomposition. On reconnaît les Truffes attaquées par le tact ; celles qui cèdent sous la pression du doigt contiennent de ces larves, et ne tarderont guère à tomber en bouillie épaisse et fétide. Ces larves croissent rapidement et se changent en pupes soit dans la Truffe même, soit dans la terre environnante. L'Hélomyze s'envole dès le commencement de septembre, et paraît jusqu'à la fin d'octobre. Elle est commune dans les bois peuplés de Truffes, et sa présence est un indice de l'existence de ce Cryptogame.

Au milieu de la pâte fétide on voit ramper d'autres larves d'une taille assez forte, et remarquables par le tube caudal qu'elles portent, par deux petites cornes charnues situées au devant de leur tête, et par les rides transversales de leur corps. Elles se nourrissent de cette matière corrompue et se changent en pupes dans la Truffe même ou dans la terre environnante. Cette pupa est lisse, en forme de demi-ellipsoïde, avec un tube caudal, comme la larve. Il en sort, vers le 9 septembre, une *Cheilosis*, dont la femelle a de l'analogie avec la *Ch. scutellata*, Macq., et le mâle avec la *Ch. mutabilis*, Macq. Il est probable qu'elle diffère de l'une et de l'autre, et qu'elle constitue une espèce particulière. Elle n'est pas rare dans les bois produisant des Truffes, et on l'y rencontre pendant tout l'automne. Suivant M. Macquart, les mœurs des Cheilosies n'ont pas encore été observées ; la pupa de l'une d'elles a été trouvée dans la terre à la racine d'un arbre. Ce que je viens d'en dire commence à mettre sur la voie des recherches à faire pour compléter leur histoire.

Au milieu des larves d'*Hélomyze* et de *Cheilosis* on voit encore dans le magma fétide de la Truffe une multitude de petits vers blancs que l'on reconnaît facilement pour des larves de Diptères. Ces larves sont remarquables par des petites pointes charnues qui sortent de

chaque côté des anneaux de leur corps, qui les font paraître festonnées. Elles se changent en pupes jaunâtres, de forme naviculaire, et de ces pupes il s'échappe une petite Mouche du genre *Phora*, dont l'espèce ne me paraît pas décrite dans l'ouvrage de M. Macquart (Suites à Buff. Dipt.). Les mœurs des *Phora* ne sont guère mieux connues que celles des *Cheilosia*, et ce que je viens de rapporter de l'une des espèces peut donner une idée des autres.

Enfin, j'ai vu sortir, du même magma fétide, une petite *Tipulaire* entièrement noire, qui me paraît se rapporter au genre *Sciara*. Je n'ai pas su découvrir sa larve au milieu de toutes celles qui habitaient la Truffe. Réaumur fait mention de petits vers blancs, à tête noire, qui vivent dans ce tubercule. Ces vers pourraient bien être des larves de *Tipulaires fungicoles*, et donner naissance à l'espèce dont je parle dans ce moment.

Je dois faire remarquer que je n'ai obtenu qu'un seul individu parasite des insectes de la Truffe; c'est un Braconite du genre *Alysia*, qui me paraît être l'*A. truncator*, N. de Esem. Je pense que cette absence de parasites tient à ce que j'ai récolté les Truffes avant que les larves y fussent développées, et avant que les parasites les eussent attaquées.

A l'occasion de cette communication, M. Guérin-Méneville entre également dans quelques détails relatifs aux insectes de la Truffe, qu'il a observés dans les Basses-Alpes. Il dit que si l'on regarde attentivement auprès de l'endroit où l'on voit voltiger un grand nombre de petits Diptères, on peut quelquefois découvrir une fissure dans le sol qui conduit à un de ces tubercules; il ajoute que le *Bolboceras gallicus* a été trouvé en grand nombre, principalement par feu Alibert, dans l'intérieur de la Truffe, et que, par sa présence, il pourrait aider à la recherche de ce cryptogame.

— M. H. Lucas communique à la Société une Aranéide vivante, appartenant au genre *Olios*, et qui a été rencontrée parmi des plantes provenant de l'île Bourbon. A cette espèce, qui est nouvelle et qui vient se placer dans le voisinage de l'*Olios leucosius*, Walck., M. H. Lucas donne le nom de :

Olios albifrons, Lucas.

Long. 23 millim. Lat. 9 millim.

*O. cephalothorace fulvo, anticè, lateribus posticèque albido-
limbatis; mandibulis elongatis, fulvis, prominentibus, lateribus
albicantibus; maxillis glabris, fusco-rufescente nitidis, in medio
subangustatis; labro latiore quàm longiore, glabro, prominente,
anticè rotundato; palpis elongatis, fusco-rufescentibus nigroque
spinosis; pedibus elongatis, exilibus, fulvis, duobus primis
articulis glabris, subsequentibus nigro-spinosis; abdomine multò
longiore quàm latiore, ovato, convexo, fulvo-piloso, in medio
suprà obscurè nigricante quadrimaculato, infrà fulvescente,
longitudinaliter nigricante subtilissimè lineato; fusulis brevis-
simis, fulvis.*

Femelle. Le céphalothorax d'un jaune foncé, plus long que large, est aplati; à sa partie antérieure, il présente une bande blanche très légèrement lavée de jaune, transversale, étroite, située entre le bandeau et les deux premières paires d'yeux; sur les parties latérales, il est faiblement bordé de blanc-jaunâtre, avec sa base ornée d'une large bande blanche très légèrement lavée de jaunâtre, transversale, avec le côté qui regarde les yeux terminé en pointe dans son milieu. Les yeux sont d'un fauve foncé brillant, disposés sur deux lignes, avec ceux de la seconde paire très rapprochés de la première, et ceux de la troisième paire, au contraire, très éloignés de la quatrième. Les mandibules allongées, saillantes, sont fauves et bordées de blanc sur les parties latérales; les crochets sont d'un noir brillant, allongés et fortement recourbés. Les mâchoires, glabres, sont d'un brun-roussâtre clair brillant; elles sont assez saillantes et légèrement rétrécies dans leur partie médiane; sur leur bord interne, elles sont hérissées de longs poils rougeâtres. La lèvre inférieure plus large que longue, saillante, est glabre et arrondie à sa partie antérieure. Le plastron sternal beaucoup plus long que large, ovalaire, est fauve et terminé en pointe à sa partie postérieure. Les palpes allongés, d'un fauve-roussâtre, sont couverts de longs poils d'un fauve clair, et hérissés d'épines noires assez allongées. Les pattes sont fauves, très allongées, grêles, avec la hanche et l'axillaire glabres; quant au fémoral et aux articles qui suivent, ils sont armés de longues épines noires, placées çà et là. L'abdomen, beaucoup plus long que large, est ovalaire; il est moins large que le céphalothorax, bombé, couvert

de poils fauves, courts et serrés, et marqué dans son milieu de quatre points enfoncés, roussâtres, mais obscurément marqués ; en dessous, il est d'un fauve clair, parcouru longitudinalement par quatre raies très fines, dont celles du milieu sont les plus courtes et les plus rapprochées. Les filières sont très courtes, fauves.

Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, habite l'île Bourbon.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Emile Armand, membre de la Société Linnéenne de Lyon, présenté par M. Doüé, au nom de M. le capitaine Godart. — Commissaires-rapporteurs : MM. G. de Baran et A. Boieldieu.

(Séance du 8 Décembre 1852.)

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

M. Daube, de Montpellier, membre de la Société, MM. Candère et Chapuis, de Liège, Eversmann père et fils, et Lespès assistent à la séance.

Communications. M. Reiche annonce que MM. Candère et Chapuis dressent en ce moment le catalogue de toutes les larves connues de Coléoptères, et qu'ils se proposent de faire connaître les larves nouvelles qu'ils pourront recueillir ou qu'on voudra bien leur indiquer.

Au sujet de cette communication, un membre fait observer que notre collègue, M. Charles Coquerel, s'occupe depuis plusieurs années d'un travail semblable, et qu'il a déjà recueilli de nombreuses notes sur les métamorphoses des Coléoptères : notes communiquées à notre secrétaire, qui s'en est lui-même servi dans l'*Encyclopédie d'histoire naturelle*.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société un *Melolontha vulgaris* qui présente

sur la tête un encroûtement de matière cornée qui est probablement un débris de la nymphe, à moins que ce ne soit un cas particulier de pathologie ayant causé ce singulier gonflement du crâne.

— M. Becker montre à ses collègues plusieurs Lépidoptères fixés sur un verre par un procédé particulier, dû à M. Lucas (rue Basse-du-Rempart, à Paris), et formant ainsi des tableaux naturels.

— M. le colonel Goureau donne communication de la note suivante, relative aux insectes nuisibles aux Pommiers.

Il n'est personne qui n'ait remarqué le luxe de fleurs dont se couvrent les Pommiers au printemps, et le peu de bons fruits qu'ils portent en automne. On attribue cette différence aux nuits froides du mois de mai, aux gelées blanches du matin, aux pluies qui font couler les fleurs, aux mauvais vents, aux brouillards, et d'une manière générale aux chenilles et aux insectes malfaisants. Les premières causes peuvent contribuer au mal dans une certaine mesure, mais l'action des insectes est certaine et considérable, surtout en ce qui concerne la coulure des fleurs. Si à l'époque de la floraison on examine un Pommier, on voit une multitude de fleurs non épanouies, flétries, de couleur ferrugineuse; et qui contiennent dans leur intérieur, comme dans une boîte, une petite larve blanche, conique, apode, courbée en arc. Cette larve a rongé, pour se nourrir, les étamines et le pistil, ainsi qu'une partie de l'ovaire; ayant détruit les organes de la fructification, le fruit n'a pu nouer et la fleur a coulé. Parvenue à sa taille, cette larve se change en chrysalide dans son berceau sans filer de coque, et en sort bientôt sous la forme d'un petit Charançon, qui est le *Curculio pomorum*, Lin., aujourd'hui *Anthonomus pomorum*.

Lorsque ce petit Coléoptère a cessé ses ravages, la chenille de l'*Yponomeuta malinella*, Guen., commence les siens. Elle se montre au commencement de juin en sociétés nombreuses, qui enveloppent les extrémités des branches des Pommiers de toiles de soie grisâtre; sous cet abri elles rongent les jeunes feuilles et les bourgeons, et détruisent tout espoir de récolte, après quoi elles passent

à d'autres branches, où elles exercent les mêmes dégâts. Parvenues à leur taille, elles se métamorphosent en chrysalides dans le nid même, se suspendant côte à côte, la tête en bas. Les papillons s'envolent dans les premiers jours de juillet. Ces chenilles si malfaisantes sont attaquées avec acharnement par une multitude de parasites qui en font périr un très grand nombre, mais pas assez pour que l'année suivante on s'aperçoive de la diminution du mal. Au nombre de ces parasites je citerai : 1° un Ichneumonien du genre *Pimpla*, qui me paraît être l'*Ichneumon* à *pieds panachés* de Geoff., ou l'*Ichneumon scanicus*, Fourc.; 2° un autre Ichneumonien du groupe des *Ophionites* et du genre *Campoplex*, qui est très probablement le *C. albidus*, Gr.; 3° un autre *Ophionite*, placé par M. E. Blanchard dans une division voisine des *Campoplex*, et dont je ne trouve ni le nom, ni la description dans le petit nombre d'ouvrages entomologiques que je possède; 4° un véritable *Ophion*, qui ressemble presque entièrement à l'*O. amictum*, Fab., mais qui est plus petit de moitié; 5° Il faut joindre à cette liste un petit Chalcidite qui n'a guère que 1½ mill. de long, et qui sort par centaine d'une seule chrysalide; il est du genre *Encyrtus*, et très probablement de l'espèce appelée *E. fuscicollis*, Walk.; 6° et un autre Chalcidite du genre *Eulophus*, mais infiniment moins nombreux que le précédent; 7° enfin, le parasite le plus redoutable, parce qu'il est le plus vorace, est une larve de Diptère qui vit à nu et se promène dans le nid des Yponomeutes qu'elle parcourt en tout sens; elle attaque les chenilles et les chrysalides qu'elle vide avec une merveilleuse adresse, et l'on croirait ces dernières intactes, si on n'y remarquait pas un petit trou par lequel elle a insinué sa tête effilée pour en sucer toute la substance intérieure. Cette larve parvenue à sa taille, se change en puppe dans le nid même, et en sort sept ou huit jours après sous la forme d'une Mouche de la tribu des *Tachinaires* et du genre *Eurigaster*, Macq. Elle n'est pas décrite dans les Diptères faisant suite à Buffon. C'est une *Entomobie* pour M. Robineau-Desvoidy, appartenant à son genre *Erythroceræ*, qui renferme une partie des *Eurigaster* de M. Macquart. Le femelle me paraît être l'*Erythroceræ scutellata*, Robineau-Desvoidy. Quant au mâle, il n'a pas été connu de ce dernier auteur; il diffère sensiblement de la femelle par la taille et la couleur. Les mœurs des *Erythroceræ* n'ayant pas encore été observées, celle de la *scutellata* peut intéresser les diptérogistes.

Enfin, on doit nommer la *Tinea pomonella*, Lin. (*Carpocapsa pononana*) comme un insecte nuisible aux Pommiers. Sa chenille attaque les fruits formés, dont elle ronge les pépins et la pulpe environnante, leur procurant ainsi une précoce et trompeuse maturité qui les fait tomber de l'arbre avant le temps de la cueillette.

Après tant de ravages on doit s'étonner qu'il reste encore des Pommes saines sur les arbres, au mois d'octobre ; il est vrai qu'il n'y en a pas la centième partie des fleurs, mais ordinairement il en reste encore un grand nombre.

Si on veut avoir la nomenclature des principaux insectes nuisibles aux Pommiers, il faut ajouter à ceux que je viens de nommer le *Puceron lanigère*, qui produit sur les tiges et sur les branches des nodosités monstrueuses affectant fortement la santé de l'arbre, et le *Scolytus pruni*, qui s'établit sous l'écorce et achève de le faire mourir.

Lecture. M. le docteur Aubé lit une note sur le *Bolboceras mobilicornis*.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

MM. Bouteiller (Ed.), professeur d'histoire naturelle à Provins, présenté par M. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Guérin-Méneville ;

Dours (Antoine), médecin militaire à Orléansville, présenté par M. Al. Laboulbène, au nom de M. Léon Dufour. — Commissaires-rapporteurs : MM. Boieldieu et Léon Fairmaire ;

Heurtaux (Alfred), interne à l'Hôtel-Dieu de Nantes, présenté par M. Bureau. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bellier de la Chavignerie et Berce.

(Séance du 22 Décembre 1852.)

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

MM. l'abbé de Marseul, le vicomte de Narcillac, de Saussure, membres de la Société, et M. Au capitaine, zoologiste belge, assistent à la séance.

Correspondance. M. le secrétaire lit une lettre adressée par M. A. de Graslin, dont la Société décide l'insertion de l'extrait suivant :

Je viens de m'apercevoir qu'une erreur a été commise sur la planche 8 du troisième trimestre, de 1852, des Annales de la Société entomologique : le graveur a placé sur la *Leucania albivena* le N° 2 au lieu du N° 1, de sorte que les numéros des deux espèces de *Leucania* étant intervertis, il me fait nommer *fuscilinea* celle que j'avais appelée *albivena*; de cette transposition, il résulte un autre inconvénient : c'est que mes descriptions ne s'accordent plus avec mes figures. Je viens donc vous prier de vouloir bien lire ma réclamation à la prochaine séance de notre Société, et de lui demander, en mon nom, qu'elle veuille bien la faire insérer dans le Bulletin.

— Il est donné lecture de la rectification suivante, demandée par M. J. Bigot :

Je crois utile de signaler trois fautes graves dans l'impression de mon *Essai de classification des Diptères*, inséré dans le troisième trimestre de l'année 1852 de nos Annales.

1° (Page 489, 4^e et 5^e ligne). Au lieu de : *B. deuxième article des antennes AU MOINS ÉGAL AU TROISIÈME* ; lisez : *B. deuxième article des antennes PLUS COURT QUE LE TROISIÈME*.

2° (Page 482, ligne 13^e). Au lieu de PLATYPERINIDII ; lisez : PLATYZEINIDII.

3° (Même page, ligne 24^e). Au lieu de 14^e SÉRIE ; lisez : 14^e TRIBU.

Communications. M. Doiié montre plusieurs Coléoptères provenant d'Hamoà, et dont quelques-uns semblent

nouveaux. Notre collègue promet de donner une note sur ces insectes.

— M. le docteur Aubé communique la note suivante, intitulée : Réflexions sur un mémoire de M. Focillon publié dans les Annales de l'Institut agronomique de Versailles, sur les insectes nuisibles aux *Colzas* :

En parcourant, ces jours-ci, les Annales de l'Institut agronomique de Versailles, j'y ai trouvé deux mémoires qui ont trait à la science qui nous occupe tous, l'un de M. Doyère, sur l'Alucite des céréales, et l'autre de M. Focillon, sur les insectes nuisibles aux Colzas. Ces deux mémoires ont nécessairement l'un et l'autre pour but principal la question agronomique. Mais comme le point de départ a trait à l'entomologie, j'ai cru devoir vous faire part en quelques mots des réflexions qu'ils m'ont suggérées, relativement, bien entendu, à l'entomologie seulement, laissant à d'autres le soin d'examiner le côté agricole.

Le premier mémoire, celui de M. Doyère, me paraît une histoire complète et irréprochable de l'Alucite, dans laquelle cet insecte a été parfaitement étudié sous tous ses états, depuis l'œuf lui-même jusqu'au papillon. Aucune particularité de ses mœurs n'a été omise, l'histoire bibliographique en est scrupuleusement établie, et décèle un entomologiste parfaitement au courant de la science.

Malheureusement je ne puis émettre la même opinion sur le travail de M. Focillon, j'y trouve trop d'erreurs et de trop graves, pour ne pas vous les signaler. M. Focillon range au nombre des insectes nuisibles aux Colzas les Coléoptères suivants : 1° un *Grypidius* qu'il considère comme nouveau, et qu'il nomme *G. brassicæ*; 2° l'*Altica hyosciami*, Latreille; 3° l'*Altica nigripes*, Latreille; 4° l'*Altica nemorum*, Latreille; 5° une Altise qu'il est disposé à croire nouvelle, et à laquelle il n'a pas assigné de nom.

En examinant dans le mémoire ce qui a rapport à ces Coléoptères, l'on est véritablement étonné de trouver une erreur presque à chaque pas. Ainsi le *Grypidius brassicæ*, regardé comme nouveau, ne serait, à en juger par la figure qui accompagne le mémoire, qu'un véritable *Ceutorhynchus*; et tout me porte à croire qu'il doit être rapporté au *C. assimilis*, Fab., qui se rencontre très fréquemment sur un

grand nombre de Crucifères, et auquel la description latine donnée par M. Focillon s'applique assez bien. Je ne puis m'expliquer comment cet insecte a été pris pour un *Grypidius*, dont les caractères et les mœurs sont si différents.

Il me paraît aussi très probable que l'*Altica hyosciami* trouvée sur les Colzas n'est pas la véritable *hyosciami* de Lin., mais bien la *napi* de l'Ent. heft. que Paykul, bien à tort, a cru être l'*hyosciami* de Linné. La véritable *hyosciami*, Lin., vit sur l'*Hyosciamus niger*, tandis que la *napi* se rencontre sur les Crucifères. Ces deux espèces sont, il est vrai, très voisines l'une de l'autre, faciles à confondre, et appartiennent toutes deux au genre actuel *Psylliodes*.

Je ne comprends pas non plus pourquoi le nom de *nigripes* est appliqué à l'*Altica lepidii*, quoique tous les entomologistes la connaissent sous ce dernier nom, qui, du reste, lui appartient bien réellement. Il lui a été assigné par l'auteur du mémoire sur les Altises publié dans l'Entomologische hefte, mémoire dans lequel la nomenclature de Panzer est critiquée comme ayant confondu cet insecte avec la *Galleruca nigripes*, Fab., laquelle appartient à une autre espèce.

L'*Altica nemorum*, Latreille, se rapporte bien à l'*Altica nemorum*, Lin.; mais il est difficile de se rendre compte de la raison pour laquelle M. Focillon cite le nom de Latreille de préférence à celui de Linné. Je pourrais faire la même observation sur les *Altica hyosciami* et *nigripes*, Latreille, dont la dénomination appartient, pour la première à Linné, et pour la seconde à Panzer.

Reste maintenant la dernière espèce d'Altise, que l'auteur se sent disposé à croire nouvelle, dont il donne un dessin et une description laconique, ne lui assignant pas, toutefois, de nom particulier. Sans contester la nouveauté de cette Altise, je me permets d'en douter, d'après ce que nous avons déjà vu et ce qu'en dit M. Focillon lui-même, qui la déclare très commune. Comment, en effet, aurait-elle échappé jusqu'à ce jour à notre système actuel de recherches? Si elle est commune, il est bien peu probable qu'elle n'ait pas déjà été recueillie par quelques-uns des entomologistes de Paris, surtout sa vie se passant à la face du soleil, sur les feuilles du Colza.

Je serais fâché que l'on vit dans cette petite note un esprit d'opposition, un besoin de critique; il n'en est rien, et je n'ai eu en vue qu'une seule idée, celle de rétablir les faits dans leur exacte vérité. Le travail dont je parle est publié dans un recueil sérieux, non

pas destiné à occuper l'oisiveté des gens du monde, mais bien à instruire ceux dont la vie laborieuse se passe à scruter la nature, pour tirer parti de certains faits, ou pour en combattre certains autres. Il est donc important de leur indiquer la vraie route.

— M. le secrétaire lit les notes suivantes de M. Léon Dufour, faisant partie de ses mélanges entomologiques, et intitulées : 1° *Un dernier mot sur les coques de Clythra et de Cryptocephalus*, et 2° *Sur le Ctenocerus Klugii ou Clavelia pompiliformis*.

1° *Un dernier mot sur les coques de CLYTHRA et de
CRYPTOCEPHALUS.*

Quelquefois sans doute du choc des opinions jaillit la lumière, mais ici la singulière question des *gros boutiens* et des *petits boutiens*, renouvelée, sinon des Grecs, mais de Gulliver, si je ne me trompe, est devenue un choc de mots et comme un faisceau épineux qu'on ne sait par quel bout prendre.

La dissertation octopaginaire de notre collègue, M. H. Lucas, sur ces bouts doit avoir un terme. Je viens donc clore le débat par une décision définitive, où je serai sobre de paroles.

Les coques des *Cryptocephalus flavilabris* et *imperialis*, et du *Clythra pubescens*, ont un gros bout et un petit bout. C'est par le premier qu'a lieu l'éclosion du Coléoptère. Voilà un triple fait positif et inexpugnable. Ce fait n'est-il applicable qu'à ces trois espèces? Je le veux bien.

Quant à la cabriole ou culbute que je conteste, avec Gené, pour la nymphe, j'avoue sans détour, et il ne m'en coûte jamais de rendre hommage à la vérité, qu'il y a eu de ma part un *tapsus calami* lorsque dans la négation de cette culbute j'ai associé la nymphe à la larve. Le judicieux mémoire de Gené m'a pleinement convaincu que, lorsque sonne l'heure de la transformation en nymphe, la larve exécute ce mouvement d'inversion.

L'aveu que je viens de faire doit être, si je ne me trompe, une conciliation. La question scientifique se résumerait ainsi : l'éclosion des *Clythra* et *Cryptocephalus* a lieu par le bout de leur coque opposé à celui qui donnait issue à une partie du corps de la larve lorsque durant sa vie active elle traînait son fourreau.

- 2° Note sur le CTENOCERUS KLUGII, Dahlb. Hym. Eur. p. 456, 1843-1845. *Clavelia pompiliformis*, Lucas. Annal. Soc. ent., 2^e série, tom. X, p. 417, pl. 8.

J'ai vu avec un intérêt d'autant plus vivement senti la description et la figure du *Clavelia pompiliformis* de notre savant collègue, M. H. Lucas, que je connaissais déjà un individu de ce curieux Pompilien, trouvé aux environs d'Orléansville (Algérie) par mon ami le docteur Dours.

Cet Hyménoptère m'avait, comme on dit, fortement intrigué pour le découvrir dans mes auteurs, enfin je le dénichai dans les *Hymenoptera europæa* de Dahlbom, où M. H. Lucas pourra le voir. L'hyménoptérologiste suédois l'a colloqué avec raison entre l'*Agénia*, dont il a le corps et l'allure, et le *Priocnemis*. Il diffère de tous les Pompiliens par la structure bipectinée de ses antennes. Dahlbom en lui assignant, avec le signe du doute, l'Amérique pour patrie, a évidemment commis une erreur.

L'inadvertance de M. H. Lucas n'empêche pas que la science ne lui soit redevable d'une excellente description, tant générique que spécifique, de ce rare Hyménoptère, et à M. Vaillant, dont l'iconographie déplore la perte si prématurée, d'un portrait aussi fidèle que gracieux.

Je partage avec Dahlbom l'opinion que ces élégantes antennes sont l'apanage exclusif du sexe mâle. La nudité des tarsi antérieurs justifie cette opinion. On sait que dans les Fousseurs, les femelles, chargées seules du soin de la progéniture, ont ces mêmes tarsi garnis de soies raides ou de piquants. J'observe aussi dans mon individu que le bout de l'abdomen a une tronçure oblique, creuse, et qu'il est bordé de cils. Il n'y a là aucun vestige ni d'oviscapte ni d'aiguillon.

Dans ce même individu les ailes sont subdiaphanes, avec le bout seul enfumé, tandis que dans celui décrit et peint par M. H. Lucas ces ailes sont uniformément d'un brun-roussâtre. Malgré cela, je ne doute point de leur identité spécifique.

— On lit la note suivante sur le *Masaris vespiformis* et le *Celonites dispar*, adressée par M. Schaum :

Le nombre des articles des antennes dans le *Masaris vespiformis*, Fabr., été dans ces Annales le sujet d'une demande de M. L.

Dufour (Ann. 1851, p. 61), d'une réponse de M. de Romand (Bull. p. LI), et d'une note de M. H. Lucas (Bull. p. LXLIV). Etant à même de comparer, au Musée de Berlin, quatre mâles et quatre femelles de ce remarquable Hyménoptère, qui ont été pris à Sakhara, près du Caire, par Ehrenberg, j'espère pouvoir vider la question, qui est encore loin d'être suffisamment éclaircie.

M. de Romand compte treize articles dans le mâle, douze chez la femelle, tandis que M. H. Lucas n'en a trouvé que huit dans l'individu typique de Fabricius, qu'il croit être une femelle. Pour moi, il est évident que ni M. de Romand ni M. H. Lucas n'ont connu la vraie femelle, et que Latreille avait parfaitement raison de rapporter au sexe masculin l'individu décrit par Fabricius, et figuré par Coquebert. Dans ce dernier sexe les antennes sont aussi longues que la tête et le thorax, et l'abdomen est fendu à son extrémité (1). Dans la femelle, restée entièrement inconnue jusqu'à présent, les antennes n'ont que la longueur de la tête, et l'abdomen est arrondi à l'extrémité et muni d'un aiguillon rétractile; il y a encore d'autres différences entre les deux sexes, mais je me borne à signaler celles-ci, car M. Klug fera peut-être un petit travail sur les cinq espèces de *Masaris* qui se trouvent au Musée de Berlin, et exposera alors en détail les caractères sexuels de ce genre.

À la première vue les antennes du mâle semblent être composées de huit articles (2). C'est le nombre que Latreille et M. H. Lucas ont signalé, et qui est indiqué dans la figure donnée par M. E. Blanchard dans l'édition illustrée de G. Cuvier. Cette figure est, du reste, assez mauvaise et bien inférieure, sous le rapport de la fidélité, à celle de Coquebert; même dans le dessin de l'antenne grossie, les proportions des articles sont faussement représentées. Mais quand on examine soigneusement le bouton de l'antenne du mâle en dessous, on aperçoit qu'il n'est pas formé d'un seul article; car il paraît alors composé de cinq articles tellement soudés, que sur la face supérieure du bouton on n'en reconnaît pas même de traces. Je trouve donc douze articles en tout. M. de Romand a distingué le même nombre dans son individu à dernier anneau de l'abdomen fendu, qu'il croit

(1) Fabricius a commis une erreur, quand il dit, que l'abdomen est muni « *aculeo recondito punctorio.* »

(2) Fabricius a commis une autre erreur, en n'indiquant que sept articles: c'est le second, bien court du reste, qui lui a échappé.

être une femelle, mais qui décidément est un mâle. Dans la femelle le bouton est plus court que dans le mâle et ne semble plus composé de plusieurs articles; de sorte que je ne compte en total que huit articles dans les antennes de ce sexe.

Maintenant il nous faut encore une explication de la part de M. de Romand sur l'insecte qu'il a regardé comme étant le mâle du *Masaris vespiformis*, mais qui probablement n'entre pas du tout dans ce genre.

Je ne finirai pas cette note sans exprimer mon opinion, que le *Celonites dispar*, Dufour, ne me semble pas appartenir à ce genre, mais d'être plutôt un *Ceramius*, voisin du *C. Fonscolombii*, Latr., mais bien plus petit. M. de Romand nous a appris que Latreille était du même avis.

—On communique la note suivante de M. H. Lucas au sujet d'une nouvelle espèce d'*Ixodes*, parasite du *Cyclura Harlani*, Duméril et Bibron, Saurien, vivant actuellement à la Ménagerie du Muséum :

Ixodes variegatus, Lucas.

Long. 4 millim. Lat. 3 millim.

I. Capite anticè acuminato, testaceo, fusco-rubescente maculato; palpis elongatis, primo articulo testaceo subtiliter fusco variegato, terminali omninò fusco-rubescente; abdomine ovato, fusco nitido, ad latera flavescente maculato, subtiliter fusco-rufescente punctato in medio fusco-rubescente uni-lineato infràque fusco testaceo; pedibus elongatis, testaceis, subtiliter fusco maculatis. (Fœminá ignotá.)

Mâle. La tête plus large que longue, terminée en pointe à sa partie antérieure, arrondie de chaque côté de sa base, avec sa partie postérieure légèrement concave, est assez convexe; elle est testacée, maculée de points d'un brun-rougeâtre, arrondis, peu serrés. Le suçoir est testacé. Les palpes, un peu plus allongés que le suçoir, ont leur premier article testacé; quant au suivant ou terminal, il est entièrement d'un brun-rougeâtre. L'abdomen, finement marginé de jaune, est ovalaire, avec sa partie postérieure un peu plus large; il est d'un brun-rougeâtre brillant foncé, marginé de cette couleur,

mais beaucoup plus claire sur les côtés et postérieurement ; il est maculé de jaune , et ces taches , au nombre de six , dont les postérieures sont les plus grandes , sont séparées entre elles par de petites lignes d'un brun-rougeâtre clair ; de chaque côté de l'échancrure , dans laquelle la tête vient s'insérer , on aperçoit deux petites taches jaunes , presque conjointes. Lorsqu'on examine à la loupe les taches que je viens de signaler , on voit qu'elles sont finement ponctuées de brun-rougeâtre. Postérieurement , l'abdomen paraît comme découpé , et cela est dû à des taches d'un brun-rougeâtre foncé , séparées entre elles par de fines lignes jaunâtres ; dans son milieu , il présente une ligne longitudinale d'un brun-rougeâtre foncé de chaque côté de la partie antérieure , de laquelle on aperçoit une petite tache jaune ; en dessous , il est d'un brun-testacé , avec son bord postérieur orné de taches arrondies d'un brun-rougeâtre. Les pattes sont allongées , testacées , finement maculées de brun-rougeâtre , avec les hanches présentant à leur côté interne un petit tubercule épineux.

C'est dans le voisinage des *Ixodes Gervaisii* et *flavo-maculatus* que vient se ranger cette espèce ; elle ne pourra être confondue avec le premier ou l'*I. Gervaisii* , Lucas , à cause de sa taille qui est plus allongée et moins transversale ; les taches qui ornent les parties latérales de son abdomen , au lieu d'être continues , sont séparées , et de plus , la partie médiane de cet organe est dépourvue de tache transversale jaune. Elle ressemble un peu aussi à l'*Ixodes flavo-maculatus* , Lucas , mais les taches présentées par les parties latérales de son abdomen sont plus nombreuses , arrondies et non longitudinales , ou plutôt sous la forme de bande , comme cela a lieu pour l'*I. flavo-maculatus*.

Cette espèce , dont je ne connais que le mâle , a été prise par M. Valée sur le *Cyclura Hartani* , Dum. et Bibr. ; ce Saurien a pour patrie la Havane.

— M. Deyrolle informe ses collègues qu'il est chargé de la vente de la collection entomologique qui a été laissée par feu Vaudouer. Elle se compose en grande partie de Coléoptères recueillis aux environs de Nantes , au nombre d'environ 6 à 7 mille , de quelques espèces de l'Amérique septentrionale , et d'un petit nombre d'insectes des autres ordres. Tous ces insectes sont préparés

avec le plus grand soin, et leur état de conservation ne laisse rien à désirer, la plupart portent une étiquette indiquant son habitat, l'époque où il a été trouvé, et souvent d'autres annotations intéressantes. Outre sa collection, Vaudouer a laissé aussi de nombreux manuscrits, fruit de ses recherches sur les insectes, et une correspondance fort curieuse avec Latreille, qui faisait grand cas de ses observations et qui l'a plusieurs fois cité dans ses ouvrages ; car c'est à lui qu'il a dédié le *Serropalpus Vaudoueri*.

La collection, qui renferme de nombreux doubles, sera vendue en totalité ou par portions, selon les propositions qui en seront faites, les manuscrits et la correspondance pourront y être joints si on le désire.

Lectures. M. L. Buquet lit une note contenant la description d'un Longicorne nouveau, qu'il nomme l'*Ancistrotus uncinatus* ; et il fait passer sous les yeux de ses collègues un dessin de cet insecte.

— M. Jacquelin-Duval offre à la Société, au nom de son ami M. Philippe Lareynie, une note intitulée : Description de trois nouvelles espèces de *Ptiniore*s, Latr. Voici les noms et les diagnoses de ces trois insectes remarquables :

PTINUS DUVALI, Lareynie, Long. 0,0035-40. — Thorace quadrituberculato; postice fortiter coarctato, fulvo-pubescente, medio leviter albido variegato; elytris oblonge-ovatis, subparallelis, obscuris seu brunneis, squamulis albidis lateribus late dense vestitis, dorso atque antice plus minusve denudatis; fortiter punctato-striatis, interstitiis æqualibus, planis; antennis brunneis; pedibus ferrugineis. Fem. — Montpellier.

XYLETINUS RUFITHORAX, Lareynie. Long. 0,0045-50. — Elon-

gatus, oblongus, subparallelus, convexus, niger, nitidulus; antennis fusco testaceis, thorace pedibusque rufis; elytris sat profunde striatis, striis obscure punctatis, interstitiis subtilissime coriaceis.— La Teste près Bordeaux.

XYLETINUS SUBROTUNDATUS, Lareynie. Long. 0,0040.—Oblongovatus, subelongatus, leviter convexus, niger, nitidulus, pube brevi cinera subtilissime vestitus; elytris sat profunde striatis, striis leviter punctatis, interstitiis subtilissime coriaceis; antennis pedibusque nigris. — Montpellier.

— M. Reiche donne lecture de notes synonymiques sur les espèces de la famille des *Pectinicornes* (Lucanides), décrites dans le 5^e volume de l'*Handbuch der Entomologie* de M. H. Burmeister.

— M. V. Signoret communique une notice intitulée : Revue critique du groupe des *Tettigonides* et de la tribu des *Orcopides*, principalement d'après les collections de Londres.

Nominations. Aux termes des articles 15, 36 et 47 de son règlement, la Société procède, pour la vingt-deuxième fois depuis sa fondation, au renouvellement annuel des membres de son bureau et de ses commissions spéciales;

Ont été nommés pour l'année 1853 :

Membres du bureau :

Président, M. le docteur BOISDUVAL;

Vice-président, M. L. FAIRMAIRE;

Secrétaire, M. E. DESMAREST;

Secrétaire-adjoint, M. H. LUCAS;

Trésorier, M. L. BUQUET;

Trésorier-adjoint, M. VICTOR SIGNORET.

Archiviste, M. DOÛÉ ;

Archiviste-adjoint, M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Membres de la commission de publication :

Outre les membres du bureau ,

MM. DEYROLLE ;

le colonel GOUREAU ;

JAVET ;

AL. LABOULBÈNE ;

ROUZET.

Membres de la commission de surveillance des collections :

(Commission nommée pour le 1^{er} semestre de 1853.)

MM. BERCE ;

L. BUQUET ;

le docteur BOISDUVAL.



LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1852 (1).

- Abandlungen der koniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1850. 1 vol. in-4°, cart.
- Agassiz. — Note sur la circulation des fluides chez les insectes (traduite de l'anglais, et extraite des Annales des sciences naturelles). Broch in-8°.
- Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de la ville du Puy. (Tome 15, 2^e semestre 1850.) 1 vol. in-8°, br.
- Annals of the Lyceum of natural history of New-York. Vol. 4, N^{os} 10, 11, 12. Vol. 5, N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6.
- Annuaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Année 1852. 1 cahier in-4°.
- Beitrag zur naturgeschichte der zecken von professor J. Gené in Turin aus dem Italienischen, mit Anmerkungen von D^r H. Fischer. Broch. in-4°.
- Boheman. — Arsberattelse om framstegen i insekternas, Myriapodernas och Arachnidernas naturalhistoria for 1847, och 1848. — Idem. For. 1849, och 1850. 2 vol. in-8°, br.
- Le même. — Entomologiska anteckningar under en resa i sodra sverige 1851. 1 vol. in-8°, br.
- Le même. — Insecta Caffrariæ annis 1838-1845 a J.-A. Wahlberg Collecta, descripsit C. Boheman. Pars 1^a, fasc. 2. Coleoptera. 1 vol. in-8°, br.
- Le même. — Nya Svenska Hemiptera (ur ofversigt af K. Vetensk. Akademiens forhandl. for 1852). 2 f^l^{es} in-8°.

(1) Comme l'année précédente, M. Doué, archiviste de la Société, a bien voulu se charger de dresser cette liste. E. D.

- Bowerbank. — Microscopical observations on the structure of the Bones of *Pterodactylus giganteus* and other fossils Animals. Broch. in-8°.
- Le même. — On a Siliceous zoophite, *Alcionites parasiticum*. Broch. in-8°.
- Le même. — On the Pterodactyles of the Chalk formation. Broch. in-8°.
- Le même. — On the Siliceous bodies of the Chalk and other formations, in reply to M. J. Toulmin Smith. Broch. in-8°.
- Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Année 1851, N^{os} 2, 3, 4. Année 1852, N^o 1.
- Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture. tome 7, N^o 2. 1 cahier in-8°, br.
- Catalogue des Coléoptères de la collection de J. B. Géhin. 2^e fascicule. Dytisciens, Gyriiniens. Broch. in-8°.
- Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de Paris. Tome 34, N^{os} 1 à 26. Tome 35, N^{os} 1 à 26. Tables du 2^e semestre 1851 et 1^{er} semestre 1852.
- Cooper. Edw. — Catalogue of stars near the Ecliptic, observed at Markree during the years 1848-49 et 50. 1 vol. in-8°, rel.
- Cuvier G. et Laurillard. — Anatomie comparée. Recueil de planches de myologie. 10^e, 11^e et 12^e livr. grand in-f°.
- Delacour. — Essai sur les insectes qui attaquent les arbres fruitiers (suite). De la page 35 à la page 88.
- Delahaye. — Iconographie des Lépidoptères de France. Livr. 3 à 8.

Dufour (le D^r Léon). — De la circulation du sang et de la nutrition chez les insectes. Broch. in-8°.

Le même. — Des zones entomologiques de nos Pyrénées occidentales, et désignation des insectes qui les habitent. Broch. in-8°.

Entomologische zeitung herausgegeben von dem entomologischen vereine zu Stettin. 1851. 1 vol. in-8°, br.

Exotic butterflies, being illustrations of new species selected chiefly from the collections of Wilson Saunders and W. Hevitson. Part. 1, 2.

Extrait des procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences de Montpellier. Broch. in-8°.

Extrait des procès-verbaux des séances de la Société philomatique. Années 1850 et 1851. 2 cahiers in-8°.

Fischer (H.). — Dissertatio inauguralis zoologica, sistens enumerationem Coleopterorum circa Friburgum Brisgovix indigenarum. 1 cahier in-12, br.

Le même. — Microscopische untersuchungen uber die Kafer-Schuppen. 1 cahier in-4°, br.

Freeman (John). — Life of the rev. Williams Kirby, rector of Barham. 1 vol. in-8°, rel.

Full exposure of D^r Chas. T. Jackson's pretensions to the invention of the American electro-magnetic telegraph. Broch. in-8°.

Gervais. — Géologie et paléontologie françaises, ou nouvelles recherches sur les animaux vivants et fossiles de la France. 9^e et 10^e livr.

Godart. — Description d'une nouvelle espèce du genre

- Ammæcius*, présentée à la Société Linnéenne de Lyon. 4 pages in-8°.
- Gracells (le Dr). — Descripción de algunos insectos nuevos pertencientes à la fauna central de Espana. 1 cahier in-4°, fig. col.
- Guérin-Méneville. — Revue et magasin de zoologie pure et appliquée. 1851, N^{os} 4 à 12. 1852, N^{os} 1 à 6.
- Hartmansdorff (Aug. von). — Tal om sambandet och vaxelverkan mellan Naringarne, Kyrkan och Samballet, etc. Broch. in-8°.
- Jacquelin-Duval. — Monographie des *Bembidium*, extraite des Annales de la Société entomologique de France. 1 vol. in-8°, br.
- Kongl. Vetenskaps - Akademiens handlingar for ar 1850. Forra afdelningen. — Sednare afdelningen. 1 vol. in-8°, br. en 2 part.
- Linnæa entomologica. Zeitschrift herausgegeben von dem entomologischen vereine in Stettin. Sechster band. 1 vol. in-8°, br.
- List of the specimens of British Animals in the collection of the British Museum. p. 5 and 10. Lepidoptera (continued). 2 vol. in-12, br.
- Mac Lear. — Contributions to astronomy and geodesy, forming part of vol. 20. of the memoirs of the royal astronomical Society. 1 cahier in-4°, br.
- Macquart. — Les arbres et arbrisseaux d'Europe et leurs insectes. 1 vol. in-8°, extrait des Mémoires de la Société des sciences de Lille.

- Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. — Sciences naturelles, tome 5. 5^e et 6^e livraisons.
- Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, tome 22, 2^e partie. 1 vol in-4^o, br.
- Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy. Années 1850 et 1851. 2 vol. in-8^o, br.
- Mémoires (nouveaux) de la Société impériale des naturalistes de Moscou, tome 9, formant le 15^e de la collection. 1 vol. in-4^o en feuilles.
- Mémoires de la Société libre d'émulation du Doubs, 2^e série, 1850. 1 vol. in-8^o, br.
- Mémoires de la Société nationale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 1 vol. in-8^o, br.
- Mémoires présentés à l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg par divers savants. Tome 6, 4^e livr.
- Memorias de la real Academia de ciencias de Madrid, tomo 1^o, tercera serie. Ciencias naturales, tomo 1^o, part. 2.
- Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino. Serie seconda, tomo 12. 1 vol. in-4^o, cart.
- Monatsbericht der Konigl. Preuss Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Juillet 1851 à juin 1852. 11 cahiers, br.
- Motschulsky (Victor V.). — Die Coleopterologischen verhaeltnisse und die Kafer Russlands von V. Motschulsky.
- Mulsant. — Opuscules entomologiques, 1^{er} cahier in-4^o, br.
- Nathhorst (J. Th.). — Landbruket forr och nu, jemte

- en blick på dess förhållande till Samhällets ekonomiska och moraliska utveckling tal. Broch. in-8°.
- Nuovi annali delle scienze naturali. Serie 3, tomo 3. — Settembre-Dicembre 1850. Gennaio-Agosto 1851.
- Nylander. — Revisio synoptica apum Borealium, comparatis speciebus Europæ mediæ. 1 cah. in-4°, br.
- Ofversigt af Kongl. Vetenskaps Akademiens förhandlingar. Stockholm 1849-50-51. 3 vol. in-8°, br.
- Ormancey. — Observations sur les Infusoires des environs de Lyon, lues à la Société Linnéenne de Lyon. Broch. in-8°.
- Palæontographical Society, instituted 1847 (règlement, liste des membres). Broch. in-8°.
- Passerini. — Notizie relative ad insetti coleotteri dannosi ed alcuni ospitanti della pianta del fico. Broch. in-8°.
- Perris. — Notes pour servir à l'histoire des *Cionus*. Broch. in-8°.
- Le même. — Notes sur les métamorphoses de divers *Agilus*, pour servir à l'histoire des Buprestides. Broch. in-8°.
- Le même. — Notes pour servir à l'histoire des *Phytomus* et des *Phytobius*. Broch. in-8°.
- Le même. — Histoire des métamorphoses de quelques Diptères. Broch. in-8°.
- Portraits lithographiés de MM. Kirby et Westwood, offerts par M. Westwood. 2 feuilles grand in-f°.
- Proceedings of the Linnean Society. N^{os} 45, 46, 47. Février à décembre 1851, N^{os} 48, 49. Janvier à juin 1852.

Propagatore Agricola (il) pubblicato in appendice ai nuovi Annali delle scienze naturali. Settembre-December 1850. Gennajo-Agosto 1851. Bologna.

Recueil des actes des séances publiques de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. 28 décembre 1847 et 29 décembre 1849. 1 cahier in-4°.

Resumen de las actas de la Academia real de ciencias de Madrid, en el ano academico de 1850 à 1851. Broch. in-8°.

Ruschenberger. — A notice of the origin, progress and present condition of the Academy of natural sciences of Philadelphia. 1 cahier in-8°.

Saussure (de). — Monographie des Guêpes solitaires de la tribu des Euméniens, 1^{er} et 2^e cahiers in-8°, ornés de pl.

Schaum (le Dr). — Bericht über die leistungen in der entomologie während des jahres 1849. 1 cahier in-8°.

Schneider (G. Th.). — Symbolæ ad monographiam generis Chrysopæ, Leach, sexaginta picturarum tabulis illustratæ. 1 vol. in-8°, cart.

Smithsonian institution, Washington. — Fourth annual report of the board of regents of the Smithsonian institution, for the year 1849. Fifth report, for the year 1850. 1 vol. et 1 cah. in-8°.

Idem. — Directions for collecting, preserving and transporting specimens of natural history, prepared for the use of the Smithsonian institution. Broch. in-8°.

Idem. — Listes des ouvrages publiés, des Sociétés correspondantes, etc. Broch. in-8°.

Spinola (M^{is} Max de). — Tavola sinottica dei generi

spettanti alla classe dei insetti *Artroidignati*. Broch. in-8°.

Stephens. — A Manual of British Coleoptera or beetles. 1 vol. in-8°, rel.

Le même. — A Systematic Catalogue of British insects. 1 vol. in-8°, cart.

Le même. — Illustrations of British entomology, or a synopsis of indigenous insects. Mandibulata. Vol. 7, rel.

Transactions of the entomological Society of London. Vol. 3, 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e parties. Vol. 5, 3^e et 9^e part.

New series. Vol. 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e part.

Transactions of the Linnean Society of London. Vol. 21^e, 1^{re} part. 1 cahier in-4°. List of the Linnean Society. 1851.

Vallot (le Dr). — Observations sur les nids de plusieurs insectes Hyménoptères. Broch. in-8°.

Walker (Fr.). — Insecta Saundersiana, or characters of undescribed insects in the collection of W. W. Saunders. Diptera. Part. 3.

Wesmaël. — Revue critique des Hyménoptères fouisseurs de Belgique. 1 vol. in-8°, br.

LISTE DES MEMBRES**DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.****ANNÉE 1852. — VINGT-DEUXIÈME DE SA FONDATION.**

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. ABICOT, notaire; à Gien (Loiret).
1834. AMYOT, avocat à la Cour impériale; rue des Prouvaires, 3.
1847. ARIAS TEIJEIRO, ancien magistrat espagnol; à Beaune (Côte-d'Or).
1852. ARMAND (Emile), membre de la Société Linnéenne, quai St-Vincent, 57, à Lyon (Rhône).
* AUBÉ, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, etc.; rue de Tournon, 8.
1847. BAGRIOT; passage Saint-Charles, 10, à Vaugirard.
1848. BARAN (Gabriel de); rue Sainte-Anne, 43.
1833. BASSI (Charles); rue de Borgo-Nuovo, 1518, à Milan.
1846. BAUDI DE SELVE (le Chevalier); à Turin.
1851. BAYLE (Joseph); à Aiguperse (Puy-de-Dôme).
1851. BAZIN (Stephene); au Mesnil-Saint Firmin, près Breteuil (Oise).

1835. BECKER ; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, attaché au ministère de la justice; rue de Stockholm, 4.
1835. BERCE, graveur héraldique; place Laborde, 14.
1844. BIGOT; rue de Luxembourg, 27.
1837. BLANCHARD (Emile), aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés philomatique de Paris et entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 161.
1849. BLANCHARD, ancien major de cavalerie, officier de la Légion-d'Honneur; à Fouras, près Rochefort (Charente).
1833. BLUTEL, directeur des douanes en retraite ; à La Rochelle (Charente-Inférieure).
1832. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.
1851. BOIELDIEU (Anatole); rue de Verneuil, 41.
- * BOISDUVAL, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue des Fossés-Saint-Jacques, 22.
1842. BOISGIRAUD, ancien doyen de la Faculté des sciences de Toulouse; à Gemozac (Charente-Inférieure).
1842. BONARD, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).
1846. BOUCLEY, ancien recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées).
1852. BOUTEILLER (Ed.), professeur d'histoire naturelle; à Provins (Seine-et-Marne.)
1843. BOUVIN (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Vieille-Notre-Dame, 4.
1838. BRÊME (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale de Moscou, etc. ; à Turin.

1847. BRISOUT DE BARNEVILLE (Louis); rue Le Regratier, 2.
1834. BRUAND (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs; à Besançon (Doubs).
1832. BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse).
1833. BUQUET (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême) etc.; rue Hautefeuille, 19.
1852. BUREAU (Edouard), étudiant en médecine; rue Férou, 15.
1841. BURMEISTER, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).
1851. BURNETT, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Boston (États-Unis).
1850. CHAMBOVET aîné, courtier de commerce; à Saint-Étienne (Loire).
1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc.; à Kiew.
- *CHEVROLAT, commis principal à l'administration de l'octroi de Paris, etc.; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.
1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle; à Arras (Pas-de-Calais).
1842. COQUEREL (Charles), chirurgien de la marine nationale, docteur en médecine; rue Saint-Lazare, 79.
1834. CURTIS (John), membre des Sociétés Linnéenne de Londres, d'Oxford, des Georgofili de Florence, de Philadelphie, etc.; 15, Albermarle street Piccadilly, à Londres.
1849. CUSSAC (Emile), attaché à la collection du Musée d'histoire naturelle; rue de Thionville, 29, à Lille (Nord).

1832. DAUBE, propriétaire, à Montpellier (Hérault).
1839. DELACOUR, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).
1852. DELAPLACE fils, libraire; à Gap (Hautes-Alpes).
1845. DÉMOULIN, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle; à Mons (Belgique).
1838. DESMAREST (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, membre titulaire de la Société de Biologie, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue du Faubourg Saint-Antoine, 115, passage de la Bonne-Graine, 15.
1847. DEVILLE (Emile), du laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion-d'Honneur.
1842. DEYROLLE, naturaliste; rue de la Monnaie, 19.
1851. DOHRN (C. A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Stettin (Prusse).
1845. DOUBLEDAY (Henry); à Londres.
1833. DOÛÉ, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19.
1845. DOUGLAS (John-Williams); à Londres.
1852. DOURS (Antoine), médecin-militaire; à Orléansville (Algérie).
1834. DREWSÉN, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague.
1851. DUCOURRAY-BOURGAULT; à Nantes. (Loire-Inférieure).
1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).
1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1850. DUTREUX, membre des Sociétés Entomologique de Stettin, des Sciences naturelles et d'Archéologie du grand-duché de Luxembourg, chevalier de la couronne de chêne; à Luxembourg.
1833. ECOFFET, directeur des contributions indirectes du département du Gard, chevalier de la Légion d'honneur; à Nîmes (Gard).
- * EDWARDS (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.
1842. FAIRMAIRE (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, employé de l'Administration de l'assistance publique; etc., rue le Chapelais, 6, à Batignolles.
1833. FARHOEUS, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.
1851. FOUREAU DE BEAUREGARD (Gabriel), docteur en médecine, etc.; rue Godot-de-Mauroy, 41.
1836. FISCHER DE WALDHEIM, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand-croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.
1837. FOL, négociant; place de la Bourse, 9.
1832. FONSCOLOMBE (BOYER DE); à Aix (Bouches-du-Rhône).
1850. FREY (Emile); à Aarau (Suisse).
1838. FRIVALDJZKY, docteur en médecine; à Pesth.
1850. GARDEN, conservateur du Musée; rue de la Bourse, 10, à Saint-Étienne (Loire).
1847. GAUBIL, capitaine au 17^e régiment d'infanterie légère; à Quillan (Aude).
1851. GAUTARD, DE VEVEY (Suisse); rue Dauphine, 23.
1846. GAUTIER (Antoine); à Nice (Sardaigne).

1842. GEHIN, pharmacien; à Metz (Moselle).
1847. GENIN, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie).
1833. GERMAR, profess. d'hist. natur.; à Halle (Saxe).
1844. GHILIANI (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle; à Turin.
1852. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine, place de l'Empereur-Joseph, N^o 1, 156, à Vienne (Autriche).
1844. GOUBERT (Léon), s.-inspecteur des Tabacs; à Aix, rue Porte-Saint-Louis, 17.
- * GOUGELET, employé à l'Octroi de Paris; rue Poulet, 3, à Montmartre.
1835. GOUREAU, colonel du génie en retraite, membre de la Légion d'honneur, etc.; rue de la Sourdière, 19.
1833. GRAELLS, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie du Muséum d'histoire naturelle de Madrid.
1832. GRASLIN (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelonne, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).
1851. GRATIOLET (Pierre-Louis); aide d'anatomie comparée du Muséum, docteur en médecine, etc., rue Guy-Labrosse, 15.
1833. GRAVENHORST, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse; à Breslau.
1849. GRIVEAU (Alfred); rue du Mont-Thabor, 24.
1849. GRUÉ (Marius); à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1836. GUÉNEAU D'AUMONT, major au 18^e régiment de ligne, chevalier de la Légion d'honneur; à Dijon, porte d'Ouche, 11 (Côte-d'Or).
1832. GUENÉE (Achille), avocat; à Chateaudun (Eure-et-Loire).

- * GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc; rue des Beaux-Arts, 4.
1846. GUERNISAC (le comte de); à Morlaix (Finistère).
1847. GUILLEMOT (Antoine); à Thiers (Puy-de-Dôme).
1847. GUTH (J.-G.); à Londres.
1835. HERRICH-SCHOEFFER, docteur en médecine; à Ratisbonne.
1834. HÉRÉTIEU, inspecteur des contributions directes, membre du conseil général du dép. du Lot; à Montauban (Tarn-et-Garonne).
1846. HÉROLD (Albert), rédacteur attaché au cabinet du préfet de police; rue Lemercier, 20, à Batignolles.
1852. HEURTAUX (Alfred), interne à l'Hôtel-Dieu de Nantes (Charente).
1852. HEWITSON, membre de la Société entomologique de Londres; Oatlands Cottage Walter in Planter Surry, à Londres.
1847. HEYDEN (Von), sénateur; à Francfort.
1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin
1848. JACQUELIN-DUVAL; rue d'Ulm, 26.
1847. JAVET, négociant; rue Geoffroy-Marie, 10.
1843. JEKEL (Henri), (*Curculionites*); rue Fontaine-Saint-Georges, 39.
1849. KIESENWETTER (Hellmuth von); à Baudzen (Saxe).
1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle; à Berlin.
1846. KOLENATI (Frédéric); à Prague (Bohême).
1846. LABOULBÈNE (Alexandre); secrétaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen; interne des hôpitaux; rue Monsieur-le Prince, 45.

1832. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liège, etc.; à Liège.
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de); à Chinon (Indre-et-Loire).
1848. LAMBERT (Paul), docteur en médecine; à Saumur (Mayenne).
1848. LAMOTTE (Martial), pharmacien; à Riom (Puy-de-Dôme).
1849. LAREYNIÉ (Philippe), docteur en droit; à Bézénac, par Saint-Cyprien (Dordogne).
1848. LAURAS, docteur en médecine, pharmacien aide-major de 1^{re} classe; à Alger.
1851. LEDERER (Julius), à Vienne en Autriche; Stadt, N^o 146.
1833. LEFEBURE DE CÉRISY, ingénieur de la marine en retraite, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).
- * LEFEBVRE (Alexandre), chevalier de la Légion d'Honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure).
1837. LEPRIEUR jeune, pharmacien aide-major; à Bône (Algérie).
1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine impériale, détaché aux mines de Poullaouen, près Brest (Finistère).
1845. LEVOITURIER (Jacques-Alexandre); à Orival (Seine-Inférieure).
1832. LUCAS (H.), du Muséum d'histoire naturelle, membre de la commission scientifique de l'Algérie, de la Société philomatique, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.
1832. MACQUART, de plusieurs sociétés savantes, chevalier de la Légion d'honneur; à Lille (Nord).
1846. MANDERSTJERNA, capitaine aux gardes de S. M. l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.

1833. MANNERHEIM (le comte), président de la haute cour de justice de Viborg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Viborg.
1835. MARSEUL (l'abbé de); rue Bonaparte, 88.
1852. MELLY (Charles); à Liverpool.
1849. MIEG (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale; à Madrid.
1850. MILLET, secrétaire de la Société d'agriculture, et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire; à Angers (Maine-et-Loire).
1851. MILLIÈRE (Pierre), membre des Sociétés Linéenne de Lyon, entomologique de Stettin, etc.; rue Grenette, 22, à Lyon (Rhône).
1851. MNIZECH (le comte Georges); à Berditcher (Russie).
1844. MOCQUERYS (Emile); rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).
1835. MORISSE, membre de la Société géologique de France, etc.; rue Beauverger, 12, au Havre (Seine-Inférieure).
1850. MURRAY (André); à Édimbourg.
1852. NARCILLAC (vicomte de), auditeur au Conseil-d'Etat, licencié ès-sciences, etc.; rue Saint-Douque, 58.
1845. NICOLET, ex-conservateur des collections de l'Institut agronomique de Versailles, de la Société philomatique, etc; à Versailles (Seine-et-Oise).
1850. PANDELLÉ (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1849. PAPAREL, percepteur des contributions directes, à Saint-Etienne, vallée française, par Saint-Jean-du-Gard (Lozère).
1846. PARIS, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).

1834. PARIS, ancien notaire ; à Epernay (Marne).
1833. PASSERINI, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'hist. naturel. ; à Florence (Toscane).
1837. PECCHIOLI ; à Florence.
1850. PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de Zoologie au Musée royal de Madrid.
1838. PERRIS (Ed.), chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. ; à Mont-de-Marsan (Landes).
1851. PERROUD (Benoist-Philibert), membre de la Société d'agriculture et histoire naturelle de Lyon ; à Lyon (Rhône).
1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.
1852. PILATE ; rue de Février, 8, à Wazemmes (Nord).
- * POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane.
1849. PRADIER, lieutenant de vaisseau de la marine impériale ; à Lorient (Morbihan).
1850. PROPETTE, chirurgien-dentiste ; à Nîmes (Gard).
- * RAMBUR, docteur en médecine ; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).
- * REICHE, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc. ; rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10.
1835. REICHENBACH, docteur en médecine, professeur et directeur du Muséum royal d'histoire naturelle etc. ; à Dresde.
1846. RENARD ; à Saint-Quentin (Aisne).
1849. ROBIN (Charles), professeur agrégé à l'École de Médecine, président de la Société de biologie, de la Société philomatique, etc. ; rue Hautefeuille, 19.
1833. ROBINEAU-DESVOIDY, docteur en médecine, etc. ; à Saint-Sauveur (Yonne).

1851. ROJAS, de Caracas, province de Venezuela (Colombie).
- * ROMAND (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vernon sur Brenne (Indre-et-Loire).
1840. RONDANI (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.
1848. ROSENHAUER (W. G. de); à Erlangen.
1844. ROSER (de), conseiller intime de légation; à Stuttgart (Wurtemberg).
1841. ROUGET (Auguste); à Dijon (Côte-d'Or).
1847. ROUZET, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés d'horticulture et d'agriculture du Cantal; rue des Rigoles 70, à Belleville.
1833. SAHLBERG, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).
1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur; rue Fontaine-Saint-Georges, 12.
1844. SAUCEROTTE, docteur en médecine, etc.; à Stuttgart.
1851. SAULCY (Félicien-Henry Caignart de); au Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin.
1835. SAUNDERS (Sidney-Smith), consul d'Angleterre en Epire et Albanie.
1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Wandsworth, près Londres.
1851. SAUSSURE (de), licencié ès-sciences, etc.; rue Dauphine, 20.
1843. SCHAUM, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Berlin (Prusse).

1841. SCHMID (le chevalier Louis de), chambellan de S. A. R. le duc de Lucques; à Florence.
1834. SELYS LONGCHAMPS (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liège, etc; à Liège.
- * SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; au Marais, près la Ferté-sous-Jouare (Seine-et-Marne).
1851. SICHEL, docteur en médecine, officier de la Légion-d'Honneur, etc.; rue de la Chaussée-d'Antin, 50.
1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, etc.; rue de Seine, 51.
1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes; à Altona.
1833. SPENCE (Henry), président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de); à Gênes.
1850. STAINTON DE MUNNFIELD, secrétaire de la Société entomologique de Londres.
1845. STEPHENS, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1852. STEUART (Henri), membre de la Société entomologique de Londres; à Londres.
1849. STEVENS (Samuel); à Londres.
- * THEIS (le baron de), consul général de France à Tunis, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc.; à Tunis.
1846. THIBÉSARD, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne; à Laon (Aisne).
1852. TITON (Auguste), de Châlons-sur-Marne; interne des hôpitaux; rue Monsieur-le-Prince, 45.
1844. TRUQUI (Eugène), docteur en médecine; à Turin.

1850. VACHEROT (Louis), conservateur du mobilier de l'État ; à Alger.
1850. VILLANOVA Y PIERA (Juan), géologue espagnol.
1851. VILLA VICENCIO, gouverneur de Napo, province de Quito (Equateur).
1852. WACHANRU ; rue Julliany, 3, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc. ; à Varsovie.
1834. WESTERMANN, négociant ; à Copenhague.
1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1849. WOLLASTON, membre de la Société entomologique de Londres ; à Londres.

192.

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM.

1838. BLISSON, ancien sous-bibliothécaire de la ville du Mans ; rue de Tascher, 21, au Mans (Sarthe).
1845. PILATÉ (Louis) ; à Wazemmes (Nord).
1850. ROSWAG (Victor) ; à Paris.
1834. SPENCE (Robert), membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
- * WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'honneur, etc. ; à Paris.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES.

MM.

1839. BOULARD (Désiré) ; à Paris.
1851. DELESSERT (Alexandre-Henri-Edouard) ; à Passy.
1843. DUMONTIER ; à Montmartre.

MEMBRES RAYÉS COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS
ENGAGEMENTS ENVERS LA SOCIÉTÉ.

Décision du 28 janvier 1852.

MM.

- * BRULLÉ, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Dijon (Côte-d'Or).
- 1843. BRUYAT (Joanny), directeur du théâtre royal, à Nice (Sardaigne).
- 1841. COSTA (Achille), membre de l'Académie des aspirants naturalistes ; à Naples.
- 1845. DUTEMPLE DE LA CROIX (le comte Louis), officier de la marine nationale ; à bord de l'Orion.
- 1843. IRADI (don José Cayetano de) ; à la Havane.
- 1845. KÜENBURG (le comte Ferdinand de), assesseur de la direction des mines et salines ; à Hall, en Tyrol.
- 1846. LAGRELL, négociant ; à Bordeaux (Gironde).
- 1847. PIETTE DE MONTESQUIEU, pharmacien ; à Toulouse (Haute-Garonne).
- 1844. SCHEMBRI (Antonio) ; à Malte.
- 1838. TROBERT, docteur en médecine, chirurgien de première classe de la marine en retraite, etc. ; à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

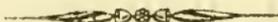


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

<i>Acanthia rotundata</i> (nov. sp.), V. Signoret.	540.
<i>Acherontia atropos</i> , Al. Laboulbène.	346.
<i>Acinipe quadridentata</i> (spec. nov.), Brisout. LXVII.	
<i>Adelphus Guerinii</i> , Ch. Coquerel.	381.
<i>Agabus pyrenæus</i> (sp. nov.), Gaubil, VII, mais doit être rapporté à l' <i>Agabus congener</i> , Reiche.	XXXVI.
<i>Agarista guttata</i> , Boisduval.	320.
<i>Agrotis corticea</i> (Note sur la chenille de l'), Bellier de la Chavignerie.	XLVII.
<i>Agrypnus atomarius</i> (remarques sur les métamorph. observ. chez les Elatérides, description et figure de la larve de l'), H. Lucas.	261.
<i>Akis acuminata</i> (Note au sujet de l'), considérée comme emploi thérapeutique. Foureau de Beauregard.	v.
<i>Alcochara nidicola</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.	688.
Alucite (sur les moyens de s'opposer aux dommages causés par l'), Amyot.	VI.
<i>Amaurops</i> (nov. genus), 74; <i>Aubœi</i> , L. Fairmaire. 76.	
<i>Amphidasis hirtaria</i> , Al. Laboulbène.	346.
<i>Ammæcius Levaillantii</i> (nov. spec.), Godart, doit être rapporté à l' <i>Ammæcius rugifrons</i> , Aubé. Reiche. LVIII.	
<i>Ammophila sabulosa</i> ? Al. Laboulbène.	344.
Anatomie des Insectes (notes sur l'), Al. Laboulbène.	335.

(1) Comme il l'a fait les années précédentes, M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu se charger de dresser cette table.

E. D.

- Anillus* (nov. gen.), 220; *cæcus*, Jacq.-Duval. 222.
Anisodactylus heros, rencontré à Nice. De Baran. xxiii.
Anobium abietis, 339; *tesselatum*, Al. Laboulbène. 339.
Anochilia republicana, Ch. Coquerel. . . . 379.
Anomala devota, *scutellaris* (observations sur les), par M. Perroud. Reiche. lxx.
Anthicus (examen de la monogr. des) et genres voisins, par M. de la Ferté-Sénéctère. L. Reiche. . . . 257.
Anthicus (lettre sur des) recueillis en Algérie. Leprieur. xvi.
Anthocharis cardamines, hermaphrodite (observat. sur une). Bellier de la Chavignerie. 325.
Anthocharis lanceolata, 284; *Saru*, Boisduval. 285.
Anthrax formosa, 7; *nebulosa*, 6; *trinotata*, L. Dufour. 7.
Aphodius brevis, *conjugatus*, *conspurcatus*, *rufus*, Souverbie. lxxvii.
Arctia fuliginosa, 322; *vagans*, Boisduval. . 322.
Arctia urticæ, Al. Laboulbène. 346.
Arctonotus lucidus, Boisduval. 319.
Argynnis astarte, 303; *callipe*, 302; *zerene*, Boisduval. 303.
Argynnis ædippe, trouvée sur le sommet des Pyrénées par M. Boucley. Boisduval. lx.
Argynnis selene (variété de l'), Bellier de la Chavignerie. lxxiii.
Astemma Mulsanti (nov. spec.), V. Signoret. . 541.
Astynomus Edmondi (species nova), Léon Fairmaire. lxii et lxiii.
Athysanus stylatus, pris dans le bois du Vésinet, et observ. sur la brièveté des élytres de cette espèce. V. Signoret. lv.
Bagous Aubæi (quelq. observ. sur le). Jacquelin-Duval et Ph. Lareynie. 733.

- Baridius oviparis* (sp. nov.). Jacquelin-Duval. 715.
- Bembidium* *æneum*, 176; *Algiricum*, 204; *Andrææ*, 137; *angustatum*, 200; *assimile*, 168; *biguttatum*, 174; *bisignatum*, 152; *bistriatum*, 205; *Bruxellense*, 130; *Clerkii*, 170; *concinnum*, 139; *conforme*, 116; *dentellum*, 172; *depressum*, 108; *distinguendum*, 128; *dromioides*, 135; *ephippium*, 156; *eques*, 119; *Erichsonii*, 117; *fasciolatum*, 109; *Felmanni*, 106; *femoratum*, 131; *flammulatum*, 163; *fluviatile*, 142; *Fockii*, 189; *fulvicolle*, 208; *fumigatum*, 166; *globulum*, 192; *Grapii*, 215; *guttulum*, 179; *Hispanicum*, 136; *hæmorrhoidale*, 193; *laterale*, 213; *laticolle*, 154; *Lucasii*, 197; *lunatum*, 148; *Lusitanicum*, 141; *maritimum*, 216; *nanum*, 202; *nigropiceum*, 211; *obliquum*, 157; *oblongum*, 127; *obtusum*, 182; *parvulum*, 201; *Pfeiffi*, 101; *planipenne*, 107; *prasinum*, 104; *pullum*, 199; *quadriplagiatum*, 216; *quadrisignatum*, 195; *quinquestriatum*, 185; *rectangulum*, 184; *rufescens*, 187; *saxatile*, 125; *scutellare*, 209; *signatipenne*, 151; *tricolor*, 120; *ustulatum*, 143; *ustum*, 150; *varium*, 159; *vicinum*, Jacquelin-Duval. 178.
- Bembidium ataxense*, considéré comme étant le *Bembidium hypocrita*, L. Reiche. xxxvi.
- Blaps fatidica*, 603 et 609; *producta* (histoire et métamorphoses des), Edouard Perris. 606.
- Blatta Nicæensis* (spec. nov.), Brisout. lxxviii.
- Bledius unicornis* (note au sujet du), Souverbie. lxxvii.
- Boarmia ilicaria* (note sur des) trouvés aux environs de Paris. Bellier de la Chavignerie. lix.
- Bolboceras Gallicus* (observations sur les manières de vivre du). Guérin-Méneville. lxxvi.
- Bolboceras mobilicornis* (note sur le). Ch. Aubé. 659.
- Boletobius distigma*, L. Fairmaire. 72.
- Bolitochara elegans*, L. Fairmaire. 71.

- Bombus Laponicus* trouvé aux environs de Paris. Note géographique sur cette espèce. Sichel. . . . XLVI.
- Bombylius Boghariensis* (note sur les transf. du), H. Lucas. II.
- Bombylius fumosus*, L. Dufour. 7.
- Bombyx (Saturnia) cecropia* (note au sujet du), P. Millière. LXIV.
- Bombyx chrysoorrhœa* (dégâts causés par le), au bois de Boulogne. Bellier de la Chavignerie. XXXV.
- Bombyx paphia* (note sur le cocon du), Al. Laboulbène. 535.
- Brachélytres* (lettre relative à des) recueillis en Algérie, Leprieur. XV, LI.
- Brosicus (Cephalotes) politus* (note sur une variété remarquable du), H. Lucas. XIV.
- Bruchus cisti*, Al. Laboulbène. 341.
- Capsus Fairmairæi* (nov. spec.), V. Signoret. 542.
- Carabus antiquus*, 245; *Bœticus*, 247; *brevis*, 246; *Cantabricus*, 243; *Castillanus*, 242; *Celtibericus*, 247; *complanatus*, 246; *cordatus*, 252; *Deyrollæi*, 241; *Dufourii*, 238; *Egesippii*, 243; *errans*, 239; *Gallæcianus*, 251; *Ghilianii*, 252; *Guadarramus*, 239; *helluo*, 246; *lateralis*, 250; *latus*, 256; *lineatus*, 249; *Lucasiï*, 247; *Luczotii*, 252; *Lusitanicus*, 245; *macrocephalus*, 242; *rugosus*, 247; *Steuartii*, 240; *Withei*, Deyrolle. 249.
- Carabus Mulsanti*, considéré comme espèce nouvelle, Gaubil, VII; mais n'étant qu'une des nombreuses variétés du *Carabus catenulatus*, Reiche. XXXVI.
- Castnia* (note sur des chenilles du genre), Bar. LI.
- Observ. sur le même sujet. Boisduval. LIV.
- Cassida nigriceps*, L. Fairmaire. 92.
- Catocala conversa*, prise aux environs d'Alger par M. Lauras. H. Lucas. XXIV.
- Cebrio Moyses*, L. Fairmaire. 82.

<i>Celonites</i> (du nombre des articles qui composent les antennes des), L. Dufour.	448.
<i>Centrocnemis</i> (genus novum), 545; <i>Deyrollæi</i> , V. Signoret.	547.
<i>Centrura armata</i> , 401; <i>divaricata</i> , 402; <i>pulchella</i> . Ch. Coquerel.	404.
<i>Ceramius</i> . A ce genre doit être rapporté le <i>Celonites dispar</i> , Dufour. Schaum.	LXXXVIII.
<i>Ceutorhynchus metallinus</i> , L. Fairmaire.	90.
Chalcidites sortis des œufs d'un <i>Bombyx rubi</i> . Bellier de la Chavignerie.	LXXII.
Charansonite (larve de) observée dans des pieds du <i>Draba verna</i> . Al. Laboulbène.	xxvii.
<i>Chelonia caja</i> , 321; <i>Dahurica</i> , 321; <i>virginalis</i> , Boisduval.	321
<i>Chlorida obliqua</i> (spec. nov.), Buquet.	655.
<i>Chrysomela Banksii</i> , Al. Laboulbène.	342.
<i>Cicada septemdecim</i> (note au sujet d'une apparition de la), Wild. xviii. — Remarques au sujet de cette note. Goureau.	xix.
<i>Cicindela fallax</i> , Ch. Coquerel.	359.
<i>Cillenum Leachii</i> (note au sujet du), Souverbie. Lxvii.	
Classification adoptée par M. Herrich-Schæffer, et suivie par M. Delaharpe, dans son Catal. des Phalènes suisses (observations sur la), Th. Bruand.	51.
<i>Clambus enshamensis</i> (métamorphoses du), Edouard Perris.	574.
<i>Clavelia</i> (nov. genus), 417 et 421; <i>pompiliformis</i> , H. Lucas.	425.
<i>Clerus formicarius</i> (observation sur la larve du), H. Lucas.	v.
<i>Clythra</i> (sur les coques des), L. Dufour.	450.
<i>Clythra</i> et <i>Cryptocephalus</i> (un dernier mot sur les coques de), Léon Dufour.	LXXXV.

- Cneorhinus tubericollis*, L. Fairmaire. 86.
Coccinella 7-punctata, Al. Laboulbène. 343.
Coccus (note sur les) du Laurier-rose et du Rosier.
 V. Signoret. LVI.
 Coléoptères décrits par Palisot de Beauvois aux genres
 actuellement adoptés, avec synonymie (Rappel de); A.
 Chevrolat. 629.
 Coléoptères des environs de Montpellier (quelques
 observations sur les). Jacq.-Duval et Ph. Lareynie. 719.
 Coléoptères de la Californie, décrits en grand nombre
 par M. Leconte. Th. Lacordaire. LIX.
 Coléoptères recueillis en Californie par M. Lorquin
 (note sur les), Buquet. XX.
 Coléoptères recueillis en Algérie (lettre relative à des);
 Leprieur. VII.
Colias amphidusa, 386; *eurytheme*, Boisduval. 286.
Colias hyale (variété du), Bellier de la Chavi-
 gnerie. LXXIII.
Colotes Javeti, 705; *rubripes*, Jacquelin-Duval. . 707.
 Communications. III, X, XIV, XVI, XX, XXIII, XXV, XXVII,
 XXVIII, XXXI, XXXVI, XLI, XLVI, L, LII, LV, LVIII, LXI, LXVI,
 LXXIII, LXXXII.
 Comptes du trésorier (lecture des), et commissaires
 nommés à l'effet de les examiner, X. Rapport des com-
 missaires. XII.
Coptodera Massiliensis (note sur la), trouvée aux envi-
 rons de Marseille par M. Perroud. Reiche. LXX.
 Correspondance. X, XIV, XV, LII, LXIX, LXXXII.
Corticaria pubescens (métamorphoses de la), Edouard
 Perris. 585.
Cossus Robiniaë, Boisduval. 352.
Criodion angustatum, 358; *bivittatum*, 356; *Feistha-
 melii*, 355; *modestum*, 357; *sculpticolle*, L. Buquet. 356.

- Crocalia æstivaria* (chenille de la) prise dans la Lozère par M. Bellier de la Chavignerie. Becker. xxvi.
- Crocisa scutellaris* (sur la rareté relative de certains Hyménoptères, et notamment de la), Sichel. 568.
- Crypticus? ulomoides*, L. Fairmaire. 85.
- Cryptocephalus* (sur les coques des), L. Dufour. 450.
- Cryptocephalus scutellaris*, Eug. Truqui. 65.
- Cryptophagus dentatus* (métamorphoses du), Edouard Perris. 578.
- Ctenocerus Klugii*. A ce genre est rapporté la *Clavelia pompiliformis*, H. Lucas. L. Dufour. LXXXVI.
- Cucujus* (catalogue des) et genres voisins du British Museum. Aug. Chevrolat. x.
- Curculionite (larve de) vivant dans les tiges de la Fève. Passerini, XLIX, rapportée par M. Guérin-Ménéville au *L. angustatus*. L.
- Cynips Rosæ* (observ. sur le mâle du), Goureau. LXXIV.
- Cynips* (note sur une éducation de), Laboulbène. LVI.
- Danaïs archippus*, Boisduval. 300.
- Decticus verrucivorus*, Al. Laboulbène. 337.
- Deilephila Nerii*, trouvé aux environs d'Épernay par M. Paris. Boisduval. LXXIII.
- Dermestes Frischii*, Al. Laboulbène. 340.
- Derobrachus agyleus* (spec. nov.), Lucien Buquet. 657.
- Diptères (essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des Insectes), Bigot. 471 et LXXXII.
- Diptères (organes génitaux des), Al. Laboulbène. 348.
- Dioctria ochracea*, L. Dufour. 9.
- Dicranura vinula* (note au sujet des manières de vivre de la), Pierre Millière, XLVII; Bellier de la Chavignerie. XLVIII.
- Diglossa mersa* (note au sujet de la), Souverbie. LXVII.
- Dytiscien (note sur un) qui vit sur terre. Th. Lacordaire. LIX.

- Elater murinus*, Al. Laboulbène. 338.
- Elaphrus luridus*, Jacquelin-Duval. 219.
- Entomologique (détails sur une excursion) faite aux environs de Paris (Compiègne), par les membres de la Société. XXXI.
- Entomologique (excursion dans la baie de la Somme. Lettre à M. le docteur Aubé. L. Fairmaire. 663.
- Entomologique (excursion) dans les départements de la Gironde et des Landes, et dans le nord de l'Espagne. H. Lucas. LXI.
- Entomologique (excursion) faite à Compiègne par quelques membres de la Société. Bellier de la Chavignerie. XXXVII.
- Entomologiques (lettre sur des détails) donnés par M. Boisduval au sujet du séjour en Californie de M. Lorquin. Boisduval. LVI.
- Entomologique (voyage) dans les provinces de l'Altaï par M. Kindermann. Becker. XXVI.
- Ephemera albipennis*, rencontrée en quantité innombrable. H. Lucas. LI.
- Errata. XXXIX, XL, LXXXII.
- Erycinides (chenilles d'). Boisduval. LXVI.
- Eucera grisea*, considérée comme étant la même espèce que l'*Eucera oraniensis* ♂, à laquelle celle-ci doit être rapportée. L. Dufour. XLVI.
- Eucera Numida*. A cette espèce doit être rapportée l'*Eucera nigrilabris*. L. Dufour. XLVI.
- Eudamus Bathyllus*, Boisduval. 310.
- Eumenes infundibuliformis* (note additionnelle sur les habitudes et les métamorph. de l'). Edouard Perris. 557.
- Eupelix cuspidata*, *producta*, trouvés dans le bois du Vésinet, et observ. sur ces Hémiptères. V. Signoret. LV.
- Eurydera mormolycoides*, Ch. Coquerel. 360.

<i>Galleruca tenaceti</i> , Al. Laboulbène.	341.
<i>Geobius tingitanus</i> , 84; <i>typhæoides</i> , L. Fairmaire. 85.	
<i>Geometra cratægaria</i> (monstr. observée chez une), Bellier de la Chavignerie.	LXIX.
<i>Geometra sinuaria</i> (chenilles de la) trouvées sur le <i>Galium verum</i> . Bellier de la Chavignerie.	LIV.
<i>Geotrupes autumnalis</i> , <i>mutator</i> , <i>putridarius</i> , <i>Pyrenæus</i> , <i>stercorarius</i> , <i>vernalis</i> (détails sur les dispositions sexuelles des), Godard.	x.
<i>Glaucopis latipennis</i> , Boisduval.	320.
<i>Gryllus domesticus</i> , Al. Laboulbène.	335.
<i>Hammaticherus sericeus</i> trouvé aux environs de Mar- seille par M. Wachanru. Reiche.	LXX.
<i>Harminius</i> (nov. gen.), 80; <i>castaneus</i> , Fairmaire. 81.	
<i>Heliothis armigera</i> découverte aux environs d'Alger par M. Lauras. H. Lucas.	XXIV.
<i>Helochares lividus</i> (mœurs et métamorphoses de l'). Emile Cussac.	622.
<i>Hemidia Rippertii</i> rencontrée sur les sommets des Pyrénées par M. Boucley. Boisduval.	LX.
<i>Hemiteles arcator</i> , 48; <i>asperatus</i> , 36; <i>bicolorinus</i> , 49; <i>bipartitus</i> , 4; <i>cingulator</i> , 49; <i>confusus</i> , 37; <i>decipiens</i> , 44; <i>elongatus</i> , 40; <i>erythrocerus</i> , 45; <i>erythromelas</i> , 46; <i>flori- colator</i> , 42; <i>fulvipes</i> , 34; <i>intersectus</i> , 38; <i>lucidulus</i> , 39; <i>melanarius</i> , 71; <i>Mulsanti</i> , 47; <i>palpator</i> , 43; <i>rubiginosus</i> , 34; <i>ruficollis</i> , 48; <i>rufocinctus</i> , 35; <i>scrupulosus</i> , 41; <i>similis</i> , 33; <i>sordipes</i> , 33; <i>tristator</i> , Boyer de Fonsco- lombe.	33.
Hémiptères nouveaux recueillis à Saint-Valéry-sur- Somme. V. Signoret.	XLVI.
<i>Hesperia agricola</i> , 314; <i>campestris</i> , 316; <i>cernes</i> , 316; <i>comma</i> , 313; <i>nemorum</i> , 314; <i>phylæus</i> , 317; <i>praticola</i> , 315; <i>ruricola</i> , 315; <i>sabuleti</i> , 316; <i>sylvanoides</i> , 313; <i>sylvanus</i> , 313; <i>vestris</i> , Boisduval.	317.

- Hesperia comma* (variété de l'). Bellier de la Chavignerie. LXXIII.
- Hétérocères (sur les), L. Dufour. 453.
- Heterocerus fossor*, 456; *marginatus*, L. Dufour. 457.
- Heterosoma collata*, Ch. Coquerel. 379.
- Hister helluo*, 61; *limbatus*, 64; *lugubris*, 63; *teter*, Eug. Truqui. 62.
- Hæmatopinus tuberculatus* (description et figure de l'), H. Lucas. 529 et 531.
- Homalota anthracina* (spec. nov.), L. Fairmaire. 687.
- Hyalomyia dispar* (métamorph. de l'), L. Dufour. 443.
- Hydrocanthares recueillis en Algérie. Leprieur. LI.
- Hydrometra stagnorum* (larve d') ayant des ailes complètes. Note à ce sujet. V. Signoret. LV.
- Hydroporus glacialis* (nov. spec.), Gaubil. VII.
- Hyménoptères Fouisseurs de Belgique, par M. Wesmaël (analyse de la Revue critique des). Sichel. LXIII.
- Hyménoptères sortis vivants du corps d'un *Deilephila vespertilio* à l'état parfait (note sur des larves d'). Pierre Millière, xvi. — Remarques au sujet de cette observation curieuse. Boisduval, Goureau. xvii.
- Ichneumons (mode descriptif des), L. Dufour. 458.
- Insectes des environs d'Abbeville, Marcotte. L. Fairmaire. 690 à 691.
- Insectes du Pin maritime (histoire des), E. Perris. 491.
- Insectes rares pour la faune parisienne, Aubé, Doüé et Reiche. xxv.
- Insectes recueillis en Californie par M. Lorquin (lettre au sujet des). Boisduval. xvi.
- Insectes recueillis à Hamoa (note sur des). Doüé. LXXXII.
- Insectes (réflexions sur un mémoire de M. Focillon sur les) nuisibles aux Colzas. Aubé. LXXXIII.
- Insectes nuisibles aux Pommiers (note sur les). Goureau. LXXIX.

- Insectes qui vivent aux dépens de la Truffe (observations sur les). Goureau. LXXV.
- Insectes (stéréocope appliqué aux). Deyrolle. xxvi.
- Io* (nouvelle espèce du genre). Sallé. LXVI.
- Ischnogaster* (Genus), 22; *fulgipennis*, 23; *Mellyi*, 25; *Mellyi* (nid du), 26; *micans*, H. de Saussure. 24.
- Ixodes variegatus* (spec. nov.), H. Lucas. LXXXVIII.
- Lachnæa vicina* (nouvelles observations sur les fourreaux de la), H. Lucas. 463.
- Larinus maculosus* (Remarques sur les transformations du). Jacquelin-Duval et Philippe Lareynie. 731.
- Larinus Maurus* (quelques Remarques sur le). Jacquelin-Duval et Philippe Lareynie. 732.
- Latridius minutus* (métamorph. du), E. Perris. 481.
- Lectures. IX, XV, XIX, XXIII, XXVI, XXVIII, XXX, LI, LIV, LVIII, LX, LXVI, LXIX, LXXII, LXXXI, XC.
- Leia bisulcata*, Jacquelin-Duval. 218.
- Lépidoptères fixés sur verre. Becker. LXXIX.
- Lépidoptères ou Papillons de France (Iconographie des), par M. Delahaye. Note au sujet de cet ouvrage. Bellier de la Chavignerie. XII.
- Leptura rufa*, L. Fairmaire. 92.
- Leucania albinerva*, 409 et LXXXII; *fuscilinea*, De Graslin. , . . , 411 et LXXXII.
- Limenitis Eulalia*, 301; *Lorquini*, Boisduval. 301.
- Liparis dispar* (variété du), Bellier de la Chavignerie. LXXXIII.
- Lithosia quadra* (dégâts causés par cette espèce dans le bois de Boulogne), Bellier de la Chavignerie. xxxviii.
- Locusta (Meconema) varia*, Al. Laboulbène. 336.
- Lophyrus piceæ* (observations sur le), H. Lucas. LXXII.
- Lophyrus pini*? (note au sujet des dégâts causés dans les environs de Cirey par le), H. Lucas. xxxix.

- Loricera Wollastonii* (spec. nov.), Javet. xxiii.
- Lycæna amyntula*, 294; *antiacis*, 300; *antægon*, 295; *enoptes*, 298; *exilis*, 294; *heteronea*, 298; *Icarioides*, 297; *Pheres*, 297; *piasus*, 299; *pseudargiolus*, 300; *sæpiolus*, 296; *Xerces*, Boisduval. 296.
- Lycæna Bæticus* trouvé en avril, aux environs de Thiers, par M. Guillemot. Note à ce sujet. Bellier de la Chavignerie. xxviii.
- Lygæus crassicornis*. Note géographique au sujet de cette espèce. V. Signoret. xxxv.
- Lúcilía dispar* (sur la légitimité de la), L. Dufour. 460.
- Macrocera ruficollis* (note sur la), considérée comme étant la même espèce que la *Macrocera rufa*, à laquelle celle-ci doit être rapportée. L. Dufour. xlv.
- Macropalpus* (novum genus) *pallipes*, E. Cussac. 613.
- Malachus ænæus* (métamorph. du), E. Perris. 591.
- Masaris* (du nombre des articles qui composent les antennes du genre), Schaum. lxxxvii.
- Megacephala oxycheloides* (la), Blanchard, doit être rapportée à la *Megacephala nigricollis*. Reiche. lxxvi.
- Megacephala quadricollis* (la), Laferté, doit être rapportée à la *Megacephala spinosa*. Reiche. lxxvi.
- Meira* (gen. nov), 711; *crassicornis*, Jacq.-Duval. 713.
- Melitæa Athalia* (var. remarq. de la). Becker. xxxviii.
- Melitæa Artemis* (variété de la), Bellier de la Chavignerie. lxxxiii.
- Melitæa chalcon*, 303; *Editha*, 304; *palla*, 305; *pulchella*, Boisduval. 306.
- Melolontha vulgaris* (cas pathologique observé chez un). Bellier de la Chavignerie. lxxxix.
- Membres décédés en 1852. cxiii.
- Membres de la Société entomologique de France en 1852 (liste des). ci.

Membres de la commission de surveillance des collections.	xcii.
Membres démissionnaires.	cxiii.
Membres du bureau (nomination des) pour 1853.	xcI.
Membres de la commission de publication (nomination des) pour 1853.	xcii.
Membres rayés.	cxiii.
Membres reçus en 1852. xiii, xxiv, xxvi, xxx, xxxvi, lx, lxxviii, lxxxI.	
<i>Megasoma repandum</i> , habitant les environs d'Alger et de Misserghin. H. Lucas.	xxiv.
<i>Megistopoda</i> (nov. genus), 331 et 332; <i>Pilatæi</i> . Macquart.	333.
<i>Meloe Chevrolatii</i> , Ch. Coquerel.	395.
<i>Merophysia</i> (gen. nov.) <i>formicaria</i> , H. Lucas. xxix.	
<i>Mesochorus aggressor</i> , 439; <i>flavescens</i> , 437; <i>melas</i> , 440; <i>splendidus</i> , 435; <i>testaceus?</i> 439; <i>thoracicus</i> , Boyer de Fonscolombe.	437.
<i>Mesostenus albinotatus</i> , 30; <i>gladiator</i> , 31; <i>grammicus</i> , 30; <i>transfuga</i> , Boyer de Fonscolombe.	29.
Microlépidoptères trouvés aux environs de Bourges par M. Thourangin. Bellier de la Chavignerie. lxxiii.	
<i>Micrommata spongilaris</i> ♀, trouvée à Saint-Sever, et description de cette curieuse espèce. L. Dufour. xlii.	
<i>Mutilla arenaria</i> (sur les deux sexes de la). L. Dufour.	xliv.
<i>Mutilla incompleta</i> (sur la rareté relative de certains Hyménoptères, et notamment sur la). Sichel.	561.
Nécrologie.	ix, xiv, xxvii, xlvi, l.
Nécrologique (notice) sur M. Louis Pilate. Sallé. I.	
<i>Nemotelus cingulatus</i> , 5; <i>lateralis</i> , L. Dufour.	6.
Nominations.	xcI.
Nyctéribies trouvées sur diverses Chauves-Souris de Sicile, L. Fairmaire.	lxii.

- Ocypus obscuroæneus*, L. Fairmaire. 73;
Olios albifrons (spec. nov.), H. Lucas. LXXVII.
Orgya vetusta, Boisduval. 322.
Oochrotus (novum genus) *ovatus*, H. Lucas. XXI.
 Organes génitaux des Insectes (réclamation au sujet des caractères que l'on peut tirer des). Ormancey. III. —
 Observation relative à cette réclamation. Godard. IV.
Orthoperus piceus (métamorph. de l'), E. Perris. 587.
Oryctes colonicus, 371; *Insularis*, 372; *Radama*, 366.
Ranavalo, 368; *Simiar*, Ch. Coquerel. 369.
Otiorynchus raucus, rongeur des feuilles des Poiriers.
 Note à ce sujet. Rouzet. XXXIV.
 Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1852 (liste des). XCII.
Oxythyrea Clouei, Ch. Coquerel. 379.
Pachyta 8-maculata, trouvée dans la forêt de Compiègne. Foureau de Beauregard. XXXVIII.
Panagæus (Isotarsus) eximius (sp. nov.). Sommer. 653.
Papilio Eurymedon, 280; *Philenor*, 282; *Rutulus*, 279; *Zolicaon*, Boisduval. 281.
Parnema Dahlii (note relative à la), Laboulbène. LXII.
Parnassius Clarius, 283; *nomion*, 282; *smintheus*, Boisduval. 282.
Paropia scanica, scutata, trouvés dans le bois du Vésinet, et observ. sur ces Hémiptères. V. Signoret. LV.
Paussus Favieri, L. Fairmaire. 76.
Paussus Favieri (note géogr. sur le), Fairmaire. LXXIII.
Paussus Favieri, trouvé aux environs de Tanger. Remarques au sujet de cette espèce. L. Fairmaire. XXXV.
Pediacus? costipennis, L. Fairmaire. 78.
Peltis grossa (note géogr. relat. au), L. Fairmaire. LXIII.
Peritelus flavipennis (sp. nov.). Jacquelin-Duval. 713.
Peryphus ataxensis et nivalis (nov. sp.), Gaubil. VII.

- Pezomachus agilis*, 430; *bicolor*? 430; *Gravenhorstii*, 428; *Hoffmanseggii*, 431; *vagans*, 427; *Wesmaelii*, Boyer de Fonscolombe. 432.
- Phalacrus maximus*, L. Fairmaire. 77.
- Philhydrus melanocephalus* (sur les mœurs du), Emile Cussac. 622.
- Philopterus Platalææ* (mode d'accouplement observé chez le), H. Lucas. xxxix.
- Phyllopertha horticola*, Al. Laboulbène. 341.
- Phymasterna cretacea*, 397; *quadridentata*, Ch. Coquerel. 398.
- Phytodietus*? *grandis*, Boyer de Fonscolombe. 434.
- Phytosus spinifer* (note au sujet du), Souverbie. lxxvii.
- Pieris Leucodice*, 284; *Protodice*, 284; *Sisymbrii*, Boisduval. 284.
- Plectroscelis Fairmairæi* (nov. spec.), trouvé aux environs de Saint-Valéry-sur-Somme. Boieldieu. lii.
- Plectroscelis major* (sp. nov.). Jacqueliu-Duval. 717.
- Plectroscelis Sahlbergii*; à cette espèce doit être rapporté le *Plectroscelis Fairmairæi*, qui n'en est qu'une variété. L. Fairmaire. 690.
- Plegaderus sanatus*, Eug. Truqui. 64.
- Plinthus granulipennis*, L. Fairmaire. 89.
- Ploas fumivervis*, 8; *macroglossa*, L. Dufour. 8.
- Plochionus Bonfilsii*, rencontré aux environs de Rouen. Note au sujet de cette espèce. Mocquerys. xxiii.
- Ploiaria uniannulata* (nov. sp.), V. Signoret. 544.
- Pœcilus cupripennis*, L. Fairmaire. 70.
- Pogonotarsus Vescoi*, Ch. Coquerel. 376.
- Pogonus viridimicans*, L. Fairmaire. 69.
- Polybothris analis*, 365; *auro-clavata*, 362; *pyropyga*, Ch. Coquerel. 364.
- Polydrosus setifrons* (sp. nov.). Jacquelin-Duval. 710.
- Polydrosus corruscus* (ocelle observé au-dessus de l'œil droit chez un) par M. Schmidt. Javet. xxix.
- Polydrosus salsicola* (sp. nov.) L. Fairmaire. 689.
- Polyommatus arotu*, 293; *gorgon*, 292; *helloides*, 291; *hypophlæus*, 291; *xanthoides*, Boisduval. 292.

- Psyche albida*, prise sur les sommets des Pyrénées par M. Bouceley. Boisduval. LX.
- Psyche Graslinella*, *Millierella* et *stomoxella*, Boisduval. XXII.
- Pterogon Clerkie*, Boisduval. 318.
- Pterostichus externepunctatus* (cas de tératologie observé chez un), Boieldieu. LXX.
- Ptinus Duvalii* (spec. nova), Lareynie. XC.
- Pucerons (note sur la génération alternante des), Al. Laboulbène. LVI.
- Purpuricenus ferrugineus*, L. Fairmaire. 91.
- Revue de l'ouvr. intitul. *Diagnos. neuer Coleopt. aus Abyssinien*, von D^r S. R. Roth. L. Reiche. 95.
- Rhodocera Rhamni*, Boisduval. 286.
- Rhynocyllus Lareynii* (sp. nov.), Jacq.-Duval. 714.
- Rhyparochromus proderus*, V. Signoret. 539.
- Rhythyrhinus Linderi*, L. Fairmaire. 87.
- Rosalia alpina* (note géographique relative à la), L. Fairmaire. LXIII.
- Sandalus Sichelii* (sp. nov.) L. Fairmaire. 693.
- Saprinus pastoralis*, 704; *tridens*, Jacq.-Duval. 703.
- Saprinus sabulosus* (spec. nov.), L. Fairmaire. 688.
- Sapromyza quadripunctata* (métamorphoses de la), Édouard Perris. 594.
- Satyrus Ariane*, 307; *Californius*, 309; *Galactinus*, 309; *Sthenele*, Boisduval. 308.
- Saturnia Eglantina*, Boisduval. 323.
- Saturnia pyri* (éclosion curieuse observée chez une), Wachauru. XLI.
- Scaurus tristis* (note sur le), Foureau de Beauregard. IV.
- Schizonycha Hova*, Ch. Coquerel. 380.
- Scimbalium grandiceps* (sp. nov.), Jacq.-Duval. 699.
- Scolytus* (de l'accouplement des), Guérin-Ménéville. X.
- Séances de 1852. 1^{re} (14 janvier), III; 2^e (28 janvier), X; 3^e (11 février), XIV; 4^e (25 février), XV; 5^e (11 mars), XX; 6^e (24 mars), XXIII; 7^e (14 avril), XXV; 8^e (28 avril), XXVII; 9^e (12 mai), XXVIII; 10^e (26 mai), XXVIII; 11^e

(9 juin), xxxi; 12° (23 juin), xxxvi; 13° (14 juillet), xli; 14° (28 juillet), xlvi; 15° (11 août), l; 16° (25 août), lii; 17° (6 septembre), lv; 18° (22 septembre), lviii; 19° (13 octobre), lxi; 20° (27 octobre), lxvi; 21° (10 novembre), lxix; 22° (24 novembre), lxxiii; 23° (8 décembre), lxxviii; 24° (22 décembre), lxxxii.

Sinodendrum cylindricum (note géographique relative au), L. Fairmaire. LXXII.

Spercheus emarginatus (mœurs et métamorphoses du), Emile Cussac. 617.

Sphenura chrysocephala, 400; *guttula*, Coquerel. 399.

Sphinx Nerii (chenilles du) prises à Fourqueux. H. Lucas. LI.

Staphylinus olens, Al. Laboulbène. 337.

Staphylinus medioximus, L. Fairmaire. 73.

Staphylinus sculpticollis (nov. spec.), Gaubil, VII; mais considéré comme étant le *Staphylinus medioximus*, Reiche. XXXXI.

Stenotarsia scapulata, Ch. Coquerel. 375.

Stigmodera cruentata, Murray. 253.

Stilbia? Philopalis, De Graslin. 413.

Sunius uniformis (sp. nov.), Jacquelin-Duval. 701.

Synæca (genus novum), 549 et 551; *azurea*, 554; *chalybea*, 556; *cærulea*, 552; *cyanea*, 553; *ultramarina*, 554; *violacea*, De Saussure. 555.

Syrictus cæspitalis, 312; *ericetorum*, 313; *oilus*, 311; *ruralis*, 311; *scriptura*, Boisduval. 312.

Tachinus pictus, L. Fairmaire. 71.

Tachygonus phalangium (note sur le), Buquet. LIX.

Tachysomus (genus), 349; *camelus*, 352; *dromedarius*, 353; *elephas*, 351; *fragifer*, 350; *gibbosus*, Buquet. 354.

Tachys dimidiata, Jacquelin-Duval. 219.

Tachys Pandellæi, L. Fairmaire. 79.

Temognatha trifasciata, Murray. 254.

Tentyria glabra (note sur la), H. Lucas. LXIX.

Tetraphyllus (genus), 382; *acerbus*, 380; *acidiperus*, 386; *balteatus*, 387; *Buqueti*, 389; *cuprinus*, 392; *Deyrollæi*, 385; *formosus*, 383; *mirificus*, 384; *purpuratus*,

- 390; *smaragdinus*, 391; *splendidus*, 386; *thoracicus*,
Ch. Coquerel. 394.
Thais hysipyle, Al. Laboulbène. 345.
Thanaos Brizo, 310; *Cervantes*, 310; *Juvenalis*, 310;
tristis, Boisduval. 311.
Thecla auctorum, 289; *dunetorum*, 291; *Eryphon*,
290; *grunus*, 289; *iroides*, 289, *melinus*, 287; *sæpium*,
283; *sylvinus*. Boisduval. 287.
Thylacites Guinardi (sp. nov.) Jacquelin-Duval. 708.
Titubæa (Clythra) octosignata (nouvelles observations
sur les fourreaux de la), H. Lucas. 463.
Trachys pumila. Jacq.-Duval et Ph. Lareynie. 727.
Trechus areolatus, Jacquelin-Duval. . . 223 et 225.
Trichodes alvearius (cas particulier de pathologie
observé chez un), L. Fairmaire. xxx.
Trox granulipennis, L. Fairmaire. 83.
Ulopa decussata, *trivia*, rencontrés dans le bois du
Vésinet, et observ. sur ces Hémiptères. V. Signoret. lv.
Vanessa Antiopa, 307; *Atalanta*, 307; *Californica*, 316;
Cardui, 307; *Carye*, 307; *cænia*, 307; *Huntera*, 307;
progne, Boisduval. 306.
Vanessa prorsa (Entozoaires qui proviennent d'une
chenille et d'une chrysalide de), Bellier de la Cha-
vignerie. LI.
Ver à soie (note sur une monstruosité observée chez
un), Ch. Bassi. VIII.
Vulda (gen. nov), 695; *gracilipes*. Jacq.-Duval. 698.
Xyletinus rufithorax, *subrotundatus* (spec. nov.),
Lareynie. xc, xci.
Zonitis puncticollis, considéré comme étant nouveau,
en 1851, mais ayant déjà été décrit et figuré en 1834.
Reiche. LIX.
Zopherus Moreletii (spec. nov.)? H. Lucas. . . xxiii.

rance

1852

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4250